









HISTOIRE
UNIVERSELLE,
DEPUIS
LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'A PRÉSENT.

TOME CENT-ONZIEME.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS
LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'A PRÉSENT;

Composée en Anglois par une Société de Gens de Lettres;

NOUVELLEMENT TRADUITE EN FRANÇOIS
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

ENRICHIE DE FIGURES ET DE CARTES.

HISTOIRE MODERNE.

TOME SOIXANTE-ONZIEME.

CONTENANT l'Histoire de l'Empire Moderne, & particuliérement de la Boheme, de la Saxe, du Brandebourg, de l'Archiduché d'Autriche, de la Baviere, & partie de celle du Palatinat du Rhin.



A PARIS,
Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TABLE
DES CHAPITRES,
ET DES SOMMAIRES

CONTENUS dans le Tome ſoixante-onzieme de l'Hiſtoire Univerſelle.

Fin de la Table du Tome LXXI.

DESCRIPTION

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DU ROYAUME DE HONGRIE,

Et des provinces qui y ſont annexées.

CE pays, dans ſa partie ſeptentrionale, eſt montagneux & peu fertile; l'air y eſt froid & ſain: vers le Danube, le ſol eſt uni & ſablonneux, le climat tempéré, & l'air humide. Au midi, ce ſont de vaſtes plaines fertiles, & des marécages; la chaleur y eſt forte, & l'air malſain. Des jours ardens, des nuits froides, & l'intempérance aſſez ordinaire des habitans, y cauſent une maladie qu'on diſtingue par le nom du pays. Le voiſinage des Turcs y a rendu la peſte aſſez fréquente; mais depuis long-temps on prend toutes les meſures néceſſaires pour s'en garantir, ainſi que tous les moyens pour augmenter la population, qui n'eſt pas encore, à beaucoup près, proportionnée ni à l'étendue du pays, ni à ſa fertilité naturelle.

Le plat pays produit abondamment des grains de toutes ſortes, des légumes ſains & ſavoureux,

---

N. B. Cette Deſcription auroit dû être placée au commencement de l'Hiſtoire de Hongrie, dans le volume précédent; mais l'Auteur n'ayant pu la fournir à temps, on a cru devoir la placer à la tête de ce volume.

d'excellens fruits, & les pentes des montagnes des vins très-renommés par leur force & leur bonté. Les prairies nourrissent des troupeaux de bœufs si nombreux, qu'on en envoie assez communément plus de cent mille au dehors tous les ans. Les chevaux, aussi en grand nombre, y sont estimés. Dans le sein de quelques montagnes on trouve d'abondantes mines d'or & d'argent, même des pierres précieuses, mais inférieures à celles de l'Orient. Il y a aussi des sources minérales, salutaires; mais il est d'autres sources si funestes, qu'elles donnent la mort; telles sont celles d'*Alt-Sohl* & de *Scharosch*, vers le nord du royaume.

On y voit peu de grandes villes, & presque toutes sont mal bâties & semées de masures. Les bourgs n'y sont que de mauvais villages. Divers peuples l'habitent; différens dans leur origine & leur langage, ils se ressemblent assez par leurs mœurs; la Hongrie seule, proprement dite, a des Jaziges, des Cumanes, des Pandoures, des Bohémiens, des Rasciens, des Russes, des Valaques, des Vandales, des Grecs, des Zigeuners ou Turcs, outre les Juifs; les Hongrois & les Esclavons en sont regardés comme les seuls habitans naturels: tous les autres ont besoin d'obtenir l'Indigénat pour être regardés comme tels. La Noblesse y est nombreuse, & ses terres ne doivent aucune redevance au Souverain; mais le paysan ne possede rien, & végete durement comme dans bien d'autres pays. La seule liberté dont il jouit est celle du culte, quelle que soit sa Religion.

La Hongrie a été partagée depuis peu en

douze Cercles, ſubdiviſés en Comitats; mais leur reſſort n'étant pas bien connu, on indiquera dans la Deſcription les capitales de ces Cercles; & on la diviſe ici, comme à l'ordinaire, en cinq parties principales, d'une grandeur fort inégale, qui ſont, la Hongrie propre, la Sllavonie ou Eſclavonie, la Croatie Hongroiſe, la Morlakie ou Dalmatie Hongroiſe, & le Bannat de Temeſvar: à quoi il faut ajouter la grande principauté de Tranſilvanie, qui, quoiqu'annexée en quelque maniere à la Couronne de Hongrie, en eſt indépendante.

---

1. *De la Hongrie propre.*

Elle eſt gouvernée par un Palatin, & forme un pays d'États, qui doivent être convoqués tous les trois ans par le Souverain. L'Archevêque de Gran y préſide le Clergé, comme le Palatin la Nobleſſe. Celui-ci cede en toute occaſion le pas au premier, qui eſt Primat du royaume, couronne les Souverains, & ne leur prête ſerment que par ſes Officiers. Cette partie du royaume eſt beaucoup plus conſidérable que les cinq autres enſemble. Elle étoit autrefois remplie de places fortes, qui ont été ruinées par les guerres, ou démantelées depuis peu par ordre de l'Empereur régnant: il ne s'agit ici que de ſon état actuel. La Hongrie ſe diviſe par Cercles au deſſus & au deſſous du Danube, & par Cercles en deçà & au delà de la Teiſſe.

Cercles au dessus du Danube.

Leurs villes les plus remarquables sont :

Bude ou *Ofen*, capitale du royaume, située sur le Danube, dont la largeur y est d'un quart de lieue. Elle avoit perdu son premier rang, & la ville de Presbourg en a été décorée assez long-temps; mais elle paroît l'avoir repris sous le regne actuel, par la translation des Tribunaux & des archives qui s'y est faite, & par celle de l'Université de Tirnau à Pesth, ville regardée comme annexée à Bude. C'est la plus grande & la plus belle ville du royaume, & aujourd'hui l'un des plus fameux arsenaux de l'Europe, étant devenue le dépôt de l'artillerie qui a été retirée des places démantelées depuis 1782. Mais ses fortifications ne sont pas considérables. Bude a un Evêque Grec, uni à l'Eglise Catholique, & un autre désuni. Cette ville est renommée par ses bains chauds, ses melons & ses vins, qui ressemblent à celui de Bourgogne par la couleur & le goût, & qui sont rafraîchissans.

Pesth, ville située vis-à-vis de Bude, sur le Danube, que l'on passe en été sur un pont volant. La Noblesse qui l'habite en multiplie les belles maisons & les jardins, de sorte qu'elle peut passer pour une ville des plus distinguées & des plus agréables du royaume. Elle donne son nom à l'un des Cercles.

Colocza, ville archiépiscopale, assez florissante, sur l'un des petits bras du même fleuve.

Neusatz, ville où réside un Evêque Grec. Le Danube la sépare de Peterwardein.

Vacz ou *Waitzen*, siége épiscopal, aussi sur le

Danube; ſes foires de bœufs la font proſpérer.

Viſzgrad, bourg qui étoit jadis une ville, que la beauté de ſa ſituation ſur ce fleuve, celle de ſes jardins, & la pureté de l'air, rendoient fréquemment le ſéjour des Rois.

Gran ou *Strigonie*, au confluent du Gran & du Danube, ville décorée du titre d'archevêché-primatie du royaume. Quoique grande & agréable par ſes environs, le Prélat n'y réſide pas ordinairement, & ſon Chapitre ſe tient même à Tirnau. Elle eſt défendue par une citadelle aſſiſe ſur un rocher, & elle a des bains chauds. L'un des nouveaux Cercles du royaume prend le nom de cette ville.

Presbourg ou *Poſon*, la ſeconde ville du royaume, & qui en a été la capitale; elle eſt belle; ſon enceinte eſt petite, mais environnée de fauxbourgs aſſez grands. Le Danube, ſur lequel elle eſt ſituée, y eſt très-large & rapide; on le traverſe ſur un beau pont de bateaux en été; mais quand l'hiver approche, on retire le pont, & on le remplace par un pont volant, compoſé de deux bateaux fort larges, joints enſemble, & qui ſe gliſſe le long d'un cable tendu dans la largeur du fleuve, & forme un pont très-ſûr. C'eſt dans la cathédrale de cette ville que les Rois ſont couronnés par les mains du Primat. Sa principale défenſe conſiſte en un très beau château royal; il eſt fortifié, mais non avec art; on y monte de la ville par cent quinze marches d'un demi-pied de hauteur; au milieu de ſa place eſt un puits profond, percé dans le roc, & que les eaux du Danube rempliſſent. C'eſt dans une de ſes tours qu'étoit renfermée la couronne de Hon-

grie, sous la garde de sept Seigneurs; mais depuis peu un ordre de l'Empereur l'a fait transférer à Vienne. Aux environs de Presbourg, les eaux ne sont pas saines, & les vins ont un goût excellent; mais ils produisent la pierre, & sont mortels aux goutteux.

Tirnau, sur la Tirna, grande ville bien bâtie, où siége le Chapitre de l'église primatiale de Gran, & qui avoit une Université que l'on a transférée à Pesth : il lui reste un observatoire assez connu.

Neitra, sur la riviere de même nom, ville épiscopale, dont un des Cercles du royaume prend aujourd'hui le nom.

Schemnitz, ville assez grande & peuplée, célebre par ses mines d'or & d'argent, les plus abondantes qui soient peut-être en Europe, & du meilleur aloi : elles occupent communément cinq mille travailleurs; les frais d'exploitation montent à plus de cinq cent mille florins, ou douze cent cinquante mille livres tournois. Sur la fin du siecle passé, elles ont rendu trois à quatre mille marcs d'argent par semaine; elles en rendent aujourd'hui le tiers : leur profondeur & leur étendue sont considérables; vers le milieu coule une eau qui pétrifie ce qui l'environne, & des deux côtés on voit avec admiration des pétrifications aussi pittoresques que si le ciseau du Sculpteur les avoit taillées; elles forment une espece de labyrinthe où l'on se conduit le flambeau à la main. Le vent y souffle, & l'air y est assez sain.

Cremnitz, autre ville assez considérable, & célebre aussi par des mines semblables à celles de Schemnitz, & dont les unes appartiennent à la Couronne, & les autres, en moindre nombre, sont

exploitées par des particuliers. En 1744, les mines de Cremnitz donnerent, tous frais faits, deux mille quatre cent vingt-neuf marcs d'or fin pour le compte de la Cour & des Maîtrises, & quatre-vingt-douze mille deux cent soixante-un marcs d'argent à la Monnoie. Le produit de chaque année n'égale pas celui-là. C'est à son hôtel des Monnoies qu'on envoie tout l'or qui se recueille en Hongrie, & il s'y fabrique tous les ans cent mille ducats d'or; ils sont fort connus & estimés dans le commerce. L'avantage précieux (si c'en est un réel) dont jouit cette ville, est bien contrebalancé par son air mal-sain & ses eaux dangereuses, qui en rendent la plupart des habitans foibles ou infirmes.

Neu-Sohl, sur le Gran, ville épiscopale, assez grande & peuplée; elle a des bains chauds, & les montagnes de ses environs renferment d'abondantes mines de cuivre qui la rendent la plus florissante du département des mines. Elle donne son nom à l'un des Cercles du royaume.

Rosenberg, ville bien peuplée, & connue par son sel. Dans ses environs on distingue les rochers de Deminfalva & Benikowa, qui sont des parties très-élevées des monts Krapaks. Ces rocs immenses offrent de profondes cavernes, creusées par la Nature, & dans lesquelles sont des figures singulieres formées comme les stalactites, & de grands os qui n'appartiennent ni au cheval ni au bœuf.

Cercles au dessous du Danube.

Raab ou *Javarin*, ville épiscopale, bien fortifiée, au confluent de la riviere de même nom, & d'un bras du Danube; elle est toute bâtie en

pierres avec des rues larges & droites. Non seulement un des Cercles de la Hongrie en prend le nom, mais encore elle doit être considérée comme la principale de cette partie au dessous du Danube.

Martinsberg, abbaye célebre de Bénédictins, la plus distinguée du royaume. Son supérieur, qui prend le titre d'Archi-Abbé, ne releve que du Pape.

Comorn, au confluent du Vag & du Danube, ville assez peuplée, & défendue par un fort qui n'a point encore été pris.

Rust, sur le lac de Neusidl, petite ville, dont le terroir produit du vin spiritueux, qui prend feu comme l'eau-de-vie, & qui est presque aussi fort que celui de Tokay. Ce lac de Neusidl a, selon les gens du pays, une propriété bien utile aux grands possesseurs de vignobles. Si ses eaux baissent ou laissent ses rives à découvert, on aura d'abondantes vendanges; si, au contraire, ses rives se couvrent, le vin sera rare.

Eisenstadt, petite ville appartenante au Prince d'Esterhasi, l'un des plus puissans & des plus magnifiques Seigneurs de l'Europe. On y voit son palais & les tombeaux de sa Maison. Esterhaz ou Szeplack est le plus superbe de ses châteaux ou maisons de plaisance; il est accompagné de jardins & de promenades extrêmement agréables.

Œdenburg ou *Sopron*, petite ville bien bâtie, & peuplée, avec d'assez grands fauxbourgs; elle a un commerce fondé sur les excellens vignobles qui l'environnent.

Gunz, ville également florissante par le commerce de ses bons vins & de ses blés.

Vesprin, remarquable seulement par son siége épiscopal.

Albe-Royale ou *Stuhl-Weisenbourg*, autrefois plus considérable, & où les Rois étoient couronnés & ensevelis.

Pecz ou *Fünfkirchen* (*Cinq-Eglises*), ville épiscopale, qui donne son nom à l'un des Cercles du royaume.

Mohacs, sur un bras du Danube, ville célebre dans l'Histoire par la punition de l'infidélité des Hongrois envers les Turcs, conseillée par le Cardinal Julien. Près de là sont les eaux bourbeuses du Carassus, où le Roi Louis II fut étouffé par son cheval.

Cercles en deçà de la Teisse.

Caschau, sur le Harnard, place forte, qui donne son nom à l'un des Cercles de la Hongrie, & peut être regardée comme la principale ville de cette partie en deçà de la Teisse. Le vin & la bierre n'y sont pas bons, mais l'air y est plus mauvais encore.

Eperies, sur la Tarcza, l'une des principales villes de cette partie.

Leutch, chef-lieu du Cercle de Zips.

Lublyo, grand bourg, assez bien peuplé, défendu par une citadelle sur une montagne; c'étoit le chef lieu de la partie du comté de Zips, qui fut engagée à la Pologne en 1412 : on pense bien que depuis le démembrement qu'il a plu aux Puissances voisines d'en faire, cette petite portion n'a pas eu besoin d'être dégagée.

Rosenau, ville épiscopale, florissante par ses mines d'or & d'autres métaux.

Sselitze, petit bourg, près duquel est une caverne très-singuliere, dont la voûte a beaucoup

d'épaisseur. Lorsque la neige qui couvre la montagne où elle est, commence à fondre au printemps, l'eau transpire dans la caverne, & se gèle; ses glaçons, quelquefois fort grands, ont diverses figures; plus la chaleur est vive au dehors, plus le sol sablonneux de la caverne change promptement l'eau en glace; c'est une glaciere naturelle: vers l'automne elle commence à fondre; en hiver il n'y a plus ni glace ni eau; alors les mouches, les chauve-souris, les chouettes, les renards, les lievres y trouvent un asile contre les intempéries de la saison.

Erlau ou *Agria*, ville épiscopale, renommée par ses bains chauds & ses vins.

Tokay, au confluent du Bodrog & de la Teisse, ville très-célebre par les vins de son terroir, qui passent pour être les meilleurs du monde, & les plus rares quand ils sont vrais.

Ung-var, sur l'Ung, ville munie d'une citadelle.

Orosweg, gros bourg, où réside un Evêque Grec uni.

Munkats, ville presque entourée d'un petit lac, & défendue par un château sur un haut rocher escarpé, que l'Art a contribué autant que la Nature à rendre formidable: elle donne aujourd'hui son nom à l'un des Cercles du royaume, & c'est le siége d'un Evêque Grec uni.

Cercles au delà de la Teisse.

Gros-Wardein ou *Grand-Waradin*, sur le Sebes-Keres, ville bien fortifiée, dont un des Cercles du royaume prend le nom, & qui est la principale de cette partie au delà de la Teisse.

Elle eſt auſſi le ſiége d'un Evêque Catholique & d'un Evêque Grec déſuni.

Zatmar, ſur le Szamos, place fortifiée.

Nagy-Banya, ville autrefois poſſédée par les Reines, & près de laquelle ſont des mines d'or & d'argent.

Arad, ville partagée en vieille & nouvelle par le Maros, & fortifiée de maniere qu'elle peut être miſe au nombre des plus redoutables places de l'Europe. Dans la derniere de ces deux villes, réſide un Evêque Grec déſuni.

Czanad, ville épiſcopale ſur le Maros.

Ségedin, place forte au confluent de la même riviere & de la Teiſſe.

---

2. *De l'Eſclavonie.*

C'eſt une partie de ce qu'on appelle encore quelquefois *Illyrie Hongroiſe*, ainſi diſtinguée de l'Illyrie Othomane & Vénitienne, qui renferment particuliérement la Dalmatie. La premiere, outre l'Eſclavonie, comprend la Croatie Hongroiſe, & la Morlakie ou Dalmatie Hongroiſe. Ces trois provinces ont un Gouverneur général, à qui l'on donne le titre de *ban*. Aux habitans naturels de ces provinces ſont mêlés des Hongrois, des Allemands, des Vénitiens, des Raſciens, des Serviens & des Valaques. La Langue commune à tous, fort en uſage auſſi dans la Hongrie propre, eſt l'eſclavone, variée par diverſes prononciations.

Poſzega, capitale de l'Eſclavonie, fortifiée; on y cultive du tabac eſtimé.

Diako-var, ville défendue par une citadelle,

& siége d'un Evêque qui prend la qualité d'Evêque de Bosnie, province Turque limitrophe.

Essek, place très-forte sur la Drave, qui a passé pour la capitale de l'Esclavonie, & semble encore disputer ce titre. Il y avoit un fameux pont de bois, qui se prolongeoit plus d'une lieue au travers des marécages; après avoir été souvent endommagé, il a été emporté dans ces derniers temps par des inondations.

Illok, place forte sur le Danube.

Bakmonostra, près du même fleuve, remarquable seulement par le siége de l'Evêque de Sirmium.

Peterwardein, sur le Danube, ville fortifiée avec soin.

Carlowitz, sur le même fleuve, bourg au moins aussi remarquable par son vignoble que par le siége d'un Patriarche Grec désuni.

Semlin, place forte au confluent de la Save & du Danube, vis-à-vis Belgrade, fameuse forteresse Othomane.

Sirmium, lieu ruiné sur la Save, qui fut autrefois une ville célebre.

Ratzka, forteresse importante au confluent du Drin & de la Save, que la Géographie de Busching, revue par M. Berenger, met inconsidérément à la même place que Semlin.

Brod & *Neu-Gradiska*, autres places fortes, importantes, sur la Save.

---

3. *De la Croatie Hongroise.*

Zagrab ou *Agram*, près de la Save, capitale,

fortifiée, bien bâtie, & le siége d'un Evêque. Un des Cercles du royaume en prend aujourd'hui le nom.

Varasdin, sur la Drave; *Creutz* & *Iwanitz*, autres places fortes.

Carlstat, au confluent de la Korana & du Kulp, seconde ville de la province, bien fortifiée.

Siszek, au confluent du Kulp & de la Drave,

Petrinia, sur le Kulp, *Zrin* & *Sluni*, places fortes.

Modrus, petite ville épiscopale.

---

4. *De la Morlakie ou Dalmatie Hongroise.*

Les habitans des confins de cette province & de la Croatie sont connus sous le nom d'*Uscoques* ou *Uscoses* (*fugitifs*), appelés ainsi pour s'être échappés au joug des Turcs. Leur agilité leur a fait donner aussi le nom de sauteurs.

Zegna ou *Zeng*, capitale, bien fortifiée, & siége d'un Evêque, avec un des meilleurs ports du golfe de Venise.

Bukari, place guere moins forte, aussi avec un port, qui y attire le commerce.

---

5. *Du Bannat de Temes-var.*

Il a été gouverné pendant un certain temps comme un pays indépendant de la Hongrie, à laquelle il a été réuni depuis peu.

Temes-var, sur la Bega, & près du Temes, place importante, & fortifiée de maniere à la rendre une des plus redoutables de l'Europe.

Lippa, sur le Maros, *Panczova*, sur le Temes, près du Danube, *Vi-palanka*, sur ce dernier fleuve, & *Meadia*, places fortes.

DE LA TRANSILVANIE.

La situation de ce pays au delà des forêts des monts Krapaks, lui a fait donner le nom qu'il porte, & les Hongrois l'appellent *Erdely*, pays de bois & de montagnes. Son climat & son sol ressemblent assez à ceux de la Hongrie, à laquelle il fut uni, puis soustrait & réuni en 1713, après des combats sanglans. Il en fut encore détaché en 1765, pour être érigé en grande principauté indépendante, sous la même domination Autrichienne. C'est aussi un pays d'Etats. La Transilvanie a été nouvellement divisée en trois Cercles, dont le ressort n'est pas bien connu; mais leurs capitales seront indiquées dans une autre division généralement reçue, en trois parties; savoir, les pays des Saxons, des Hongrois & des Sicules ou Szekhels.

---

1. *Pays des Saxons.*

Hermanstadt ou *Szebeny*, sur la petite riviere de *Szeben*, capitale de la Transilvanie, & particuliérement de l'un de ses trois Cercles, ainsi

que la résidence du Gouverneur général, & le siége d'un Evêque. Elle est grande, belle, & bien fortifiée.

Rothenturn (*porte de la Tour*), petite forteresse, mais importante, près de l'Olt ou Alt, qui défend un passage des montagnes, qui séparent la Transilvanie de la province Othomane de Valakie.

Roschinar, siége d'un Evêque Valaque.

Sassebes ou *Millenbach*, place forte.

Fogaras, sur l'Olt, ville bien fortifiée, qui donne son nom à l'un des nouveaux Cercles.

Cronstat ou *Brassou*, place très-forte, peuplée & commerçante.

Schosburg, autre place forte, sur les bords du Grand-Kukul.

---

2. *Pays des Sicules.*

Vazar-heli, sur le Maros, ville la plus remarquable de cette contrée, & défendue par de bonnes fortifications.

Udvar-heli, sur le Grand-Kukul, & *Saint-Lelek*, sur un rocher, forteresses également bien défendues.

Saint-Miklos, place forte, moins importante.

---

3. *Pays des Hongrois.*

Kolos-var ou *Clausenburg*, sur le Szamos, capitale de l'un des Cercles, fortifiée avec soin.

Szamos-vivar, place forte sur le Szamos.

Kukul-var, forteresse importante, sur le Petit-Kukul.

Karoly-var, ou *Albe-Julie*, ou *Weisenbourg*, sur le Maros, ville épiscopale, bien fortifiée.

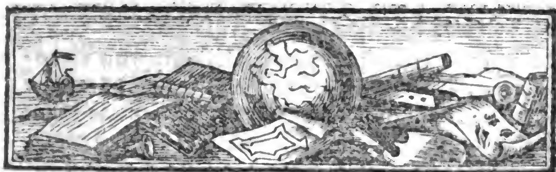
Balaschfalva, bourg où siége un Evêque Valaque.

Var-heli (*emplacement de ville*); ce sont les ruines de Sarmizæ-Gethusæ, ancienne capitale des Rois de Dace, nommée par Trajan *Ulpia Trajana.*

Pesleny, fort important, qui défend le pas d'Orla, vers la Valakie, qu'on appelle aussi *porte de fer.*

Fin de la Description de la Hongrie.

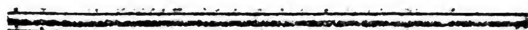

Longitude du Mer.
32
33
37
49
49
CART
DU ROYAU
HONG
avec ses Dép
Lieues Communes de Hon
5
Lieues d'une heure
4
8
SILESIE
Arva
R.
Rosenberg
Gran R.
Neusol
Cremnitz
Schemnitz
Fillek



HISTOIRE UNIVERSELLE.



HISTOIRE MODERNE.



LIVRE XXXII.



CHAPITRE I.

Histoire de l'Empire moderne.

L'EMPIRE n'a point changé de nom ; on l'appelle encore aujourd'hui St. Empire Romain, à cause de son origine, & *Empire d'Allemagne*, à cause du pays où il a été transféré. En vain, disent quelques Allemands, on diroit, pour détruire ce titre, que le Siége Impérial n'est plus dans la ville de Rome ; Rome, ajoutent-ils, est où

Histoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

l'Empereur réside ; & quoique les Empereurs modernes ne possedent qu'une très-petite partie de l'ancien Empire Romain, ils ont cependant les mêmes prétentions à Rome (a), c'est-à-dire, à la ville de Rome & au royaume d'Italie.

L'Empereur est le Chef des Etats de l'Empire, & les Membres des Dietes sont de deux sortes ; les uns ne dépendent que de l'Empereur, & les autres dépendent encore des premiers. Ceux de la premiere classe sont, les Electeurs, les Archevêques, les Evêques, les Prélats, les Princes séculiers, les Abbés, les Prévôts, les Abbesses, les Comtes, les Seigneurs, la Noblesse libre (b), & les villes Impériales, qui ne dépendent que de l'Empereur & de l'Empire. Ceux de la seconde classe sont, les autres Ecclésiastiques, les Religieux, les Chapitres, les Comtes, les Gentilshommes, les villes, les Praticiens, les

(a) Les plus prudens d'entre les Allemands ne font point mention du titre d'*Empire Romain*, & la plupart des Historiens modernes ne s'en servent plus ; ils se contentent de dire l'*Empire d'Allemagne*. Les Allemands & les Princes de l'Empire n'ont pas lieu de désirer que leurs Empereurs soient plus puissans, & encore moins qu'ils entreprennent de se rendre maîtres de Rome & de l'Italie. Cette conquête ne pourroit se faire sans leur secours, & ils ne sont pas en état de fournir aux frais de cette guerre.

(b) Les Nobles libres n'ont aucun droit dans les Dietes générales ; ils ne sont point regardés comme Membres des Etats, quoiqu'on leur accorde le titre de Membres immédiats, parce qu'ils ne dépendent que de l'Empereur, qu'ils accompagnoient autrefois dans toutes ses guerres. Pour cette raison, les Gentilshommes qui composent ce Corps sont honorés du titre de *Nobles Serviteurs de l'Empereur*.

Bourgeois, & les Laboureurs qui dépendent des premiers, & par conséquent de l'Empire. Comme le principal intérêt de tous ces Membres est la conservation du Corps, ils doivent faire tout ce qui dépend d'eux pour sa prospérité & pour détourner tout ce qui pourroit lui nuire ou lui faire tort.

Histoire de l'Empire moderne.

Plusieurs Politiques & Jurisconsultes doutent si le Gouvernement de l'Empire est monarchique, aristocratique, ou mixte. Lorsqu'ils proposent ce problême, ils parlent sans doute de l'Empire moderne; car avant Charlemagne & long-temps après, c'est-à-dire, tandis que l'Empire a été gouverné par ses descendans, le Gouvernement a été regardé comme monarchique. Mais depuis qu'il est passé par l'élection aux Maisons de Saxe, de Franconie, de Suabe, de Luxembourg & d'Autriche, les plus habiles Politiques prétendent que l'autorité des Empereurs a toujours été limitée par les conditions qu'ils étoient obligés de signer avant la cérémonie de leur couronnement; cette limitation de leur pouvoir s'étend à tous les domaines de l'Empereur, soit en Allemagne, soit en Italie.

Il ne sera pas inutile d'examiner maintenant l'état des affaires depuis la décadence de l'Empire. Quelques Historiens attribuent cette décadence à la ruine de la Monarchie Impériale, occasionnée par les divisions que fit éclore la tendresse de Louis le Débonnaire pour ses fils. Si cette division ne fut point la seule cause du démembrement de ce grand Corps, on peut dire avec vérité que ce fut la premiere. Charlemagne avoit employé plus de trente années de son regne pour

Histoire de l'Empire moderne.

établir cette illustre Monarchie; mais Louis le Débonnaire, au lieu de donner de petits héritages à ses jeunes fils, seul moyen de conserver la splendeur & la magnificence de l'Empire, le divisa, par son testament, en trois royaumes indépendans l'un de l'autre; ainsi il fit autant de Souverains qu'il avoit de fils. Cette division donna lieu à beaucoup de désordres & de guerres entre ces Princes, ce qui causa la décadence de l'Empire. Son exemple auroit dû faire ouvrir les yeux à ses successeurs, qui cependant tomberent dans la même erreur. D'ailleurs les usurpations de quelques-uns des jeunes Princes de la Maison Impériale, au préjudice de leurs peres ou de leurs freres aînés, affoiblirent & ruinerent par degrés cette brillante Monarchie.

D'autres attribuent la décadence de l'Empire à la méthode d'élire les Empereurs, qui fut adoptée au lieu de la succession héréditaire, après la mort de Louis IV, dernier Empereur
912. de la race de Charlemagne. Outre les troubles & les guerres civiles que cette nouvelle méthode occasionnoit, l'Empire se trouvoit souvent entre les mains de personnes qui n'espéroient point réussir à faire passer la succession à leurs enfans, & qui ne se faisoient aucun scrupule de s'enrichir aux dépens de l'Empire, tels que Charles IV, qui aliéna presque tous ses revenus; d'autres Empereurs étoient trop peu fortunés pour soutenir l'éclat de leur rang, tels qu'Adolphe de Nassau, qui fut déposé pour cette raison, & pour avoir reçu de l'argent du Roi d'Angleterre, qu'il employa à faire la guerre à la France.

Au commencement de l'élection, on peut

remarquer, pendant plus de deux siecles, une espece de succession héréditaire. Quand la couronne impériale fut entrée dans les Maisons de Saxe, de Franconie & de Suabe, on choisissoit toujours l'Empereur dans une de ces familles, lorsqu'il y avoit des Princes dignes de cet honneur par leur mérite. Ainsi on compte cinq Empereurs de la Maison de Saxe, quatre de celle de Franconie, & cinq de celle de Suabe, jusqu'à Frédéric II inclusivement; ensuite les Princes d'Allemagne élurent plusieurs Empereurs d'une naissance illustre, mais qui avoient trop peu de pouvoir pour éluder les prétentions du Pape & de plusieurs autres Potentats, sur-tout d'Italie, où leur prédécesseur, quoique revêtu d'une autorité plus vaste, voyoit déjà le pouvoir impérial considérablement diminué. Plusieurs Historiens, qui favorisent la Maison d'Autriche, & qui désirent renouveler les droits des anciens Empereurs & les faire passer aux modernes, ont affirmé que Frédéric II étoit le dernier Empereur qui jouit de toute la puissance monarchique.

Histoire de l'Empire moderne.

Après Frédéric II, les Princes d'Allemagne s'étoient rendus si considérables, que les aspirans à la puissance impériale étoient obligés d'acheter leur voix & leurs suffrages. Comme les successeurs de Frédéric n'avoient pas assez d'argent dans leurs coffres, ils commençoient leur regne par aliéner plusieurs droits & villes de l'Empire, pour s'en procurer. Ainsi se conduisit Rodolphe de Hapsbourgh; il ne songeoit qu'à remplir ses coffres, & par ce moyen il maria ses sept filles aux plus grands Princes d'Allemagne. Il fit la guerre à Ottocare, Roi de Boheme, qui avoit refusé

Histoire de l'Empire moderne.

l'Empire pour le lui céder. Ottocare mourut dans cette guerre, & Rodolphe se rendit maître de la Carinthie, de la Stirie & de l'Autriche; il refusa de faire le voyage d'Italie, & pour s'exempter d'une expédition à la Terre-Sainte, qu'il avoit promis de faire lorsqu'il obtint la couronne impériale, il convint avec le Pape de lui céder la Romagne & l'Exarchat de Ravenne. Le même Prince, sachant que la plupart des villes d'Italie étoient si jalouses de leur liberté, qu'il seroit fort difficile de les soumettre, résolut de les vendre, & d'en tirer le plus d'argent qu'il pourroit. La ville de Florence acheta sa liberté pour la somme de 6000 florins d'or; à l'exemple de la ville de Sienne, qui avoit donné 10,000 ducats, il affranchit pareillement la ville de Lucques pour la somme de 12,000 ducats, & plusieurs autres à proportion.

Les affaires de l'Empire n'étoient pas en meilleur état sous le regne de Louis de Baviere. Ce Prince avoit pour compétiteur Frédéric d'Autriche; ce dernier, voyant qu'il avoit peu de suffrages dans l'assemblée de l'élection, quitta le parti de l'Empire pour favoriser les intérêts du Pape; mais il fut enfin défait, & fait prison-
1332. nier près de Mulsdorff en Baviere. Après cette défaite, Louis, pour se venger du secours que la Cour de Rome avoit donné à son rival, entreprit de faire valoir le droit dont jouissoit autrefois l'Empereur de nommer le Pape; dans cette vûe, il créa Nicolas V, Antipape contre le Pape Jean XXII; mais il fut obligé de s'occuper uniquement à appaiser les troubles que les Papes avoient excités en Allemagne. La distance

& la négligence des Empereurs qui succéderent à Louis, donnerent occasion à ces Pontifes de se rendre maîtres des places qui leur avoient été confiées. Ainsi Jean de Vic se fit Seigneur de Viterbe; Galeas de Malatesta & ses freres, de Rimini; Gentile de Verano, de Camerin; Guy de Polenta, de Ravenne; Jean Mainfredy, de Faenza, & Louis Alidasi, d'Imola. D'un autre côté, les Vénitiens s'emparerent de toutes les places qui leur parurent avantageuses; & le Pape, qui prétendoit être maître d'une grande partie de l'Italie, établit Martin de l'Escale à Vérone; Guillaume de Gonzague, à Mantoue & à Reggio; Albert Carrare, à Padoue, & Obizo d'Este, à Ferrare. Charles IV, le moins illustre de tous les Empereurs, s'appliqua, pendant son regne, à l'agrandissement de son royaume de Boheme (a). Il aliéna la couronne de France, & le droit dont l'Empereur jouissoit encore sur le royaume d'Arles; il vendit en outre une grande partie des domaines de l'Empire, pour acheter les suffrages des Electeurs en faveur de son fils Wenceslas, qu'il fit élire Roi des Romains.

Histoire de l'Empire moderne.

L'institution du Collége Electoral, & le droit d'élire les Empereurs, échurent à sept Princes, qui ont pris ensuite le nom d'*Electeurs*; & c'est ce qui empêche de considérer l'Empire comme un Etat monarchique. Autrefois tous les Etats d'Allemagne sans exception, & même le peuple,

(a) L'Empereur Maximilien disoit souvent que ce Charles fut le plus grand fléau de l'Empire, & qu'il auroit vendu, ainsi que son fils, tout l'Empire, s'ils avoient trouvé quelqu'un pour l'acheter.

Histoire de l'Empire moderne.

avoient droit à l'élection ; cependant les Princes & les Evêques avoient la plus grande autorité dans cette Assemblée, parce que les autres Membres n'osoient s'opposer à leurs sentimens. Les Historiens Allemands ne sont point d'accord sur le temps où la puissance électorale fut remise entre les mains des sept Electeurs, dont la Bulle d'or fait mention. L'opinion la plus générale est que peu de temps avant Frédéric II, qui vivoit dans le treizieme siecle, les Princes qui étoient grands Officiers de l'Empire, prétendoient avoir une autorité au dessus des autres Membres de la Diete ; ce qui les dégoûta des affaires de l'Etat, & les engagea à se dispenser d'assister aux élections. Un interregne de seize ou dix-sept ans leur en fit oublier le chemin ; de sorte qu'il ne
1273. se trouva à l'élection de Rodolphe I, que le Roi de Boheme, les Archevêques de Maïence, de Treves & de Cologne, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg, qui par la dignité de leur rang sembloient s'être emparés du droit d'élire les Empereurs. Ils engagerent Charles IV à confirmer leur droit d'élection par sa Bulle d'or, & ils jouissent encore aujourd'hui de ce privilége.

Lorsqu'ils se virent chargés de cette fonction éminente, il ne leur fut pas difficile de s'attribuer plusieurs autres droits, & d'en priver ceux qui en étoient les anciens possesseurs ; ils partagerent les prérogatives avec l'Empereur, pour le mettre dans leur parti, ce qui a augmenté considérablement son autorité, & l'a mis dans la suite en état de l'augmenter aux dépens des Electeurs mêmes, qui sont devenus trop foibles

pour s'opposer à lui ouvertement. Ce mélange d'autorité a fait dire à plusieurs Historiens Allemands, que l'Empire moderne est un Etat aristocratique, & que l'Empereur n'a ni assez d'autorité ni assez de pouvoir pour être nommé Souverain Monarque.

Histoire de l'Empire, moderne.

Il faut avouer que le Gouvernement actuel de l'Empire peut être regardé comme aristocratique : ce qui se passe dans les Dietes Impériales en est une preuve. D'ailleurs plusieurs prérogatives, dont jouissoient autrefois Charlemagne & ses descendans, sont passées aux Electeurs & aux autres Etats de l'Empire (*a*). Cette autorité de l'Empereur est divisée entre eux, par les conventions que les Empereurs à leur élection faisoient avec les Electeurs, de les consulter & de suivre leurs avis sur la plupart de leurs affaires, & principalement sur celles qui regardent directement l'administration générale de l'Empire.

Cependant il faut observer qu'en abaissant la souveraineté & l'autorité de l'Empereur, & en égalant la puissance des Electeurs & des Princes de l'Empire à celle du Souverain, pour affirmer que le Gouvernement est aristocratique, c'est détruire mal à propos la dignité de l'Empire :

(*a*) Les Etats de l'Empire, même avant d'être composés de trois Religions, prirent soin de ne se point soumettre au gouvernement despotique de l'Empereur & de ses Conseillers d'Etat, qui étoient pour la plupart sujets ou vassaux de ses domaines héréditaires. Ainsi ce n'est pas sans raison qu'ils ont obligé l'Empereur par des conventions & des accords, à les consulter dans la plupart de ses affaires, & principalement sur celles qui regardoient directement l'administration générale de l'Empire.

Histoire de l'Empire moderne.

en effet, en le représentant comme un Gouvernement aristocratique ou mixte, les autres Monarques peuvent considérer l'Empire comme une simple République, dont le Chef n'a aucun autre avantage que celui d'obtenir le premier rang; par ce moyen, l'Empereur n'auroit plus de prééminence sur les autres Monarques Chrétiens.

Rien ne prouve mieux la souveraineté de l'Empereur, que la confirmation que les Electeurs exigent de lui. Ils estiment cette confirmation si nécessaire, qu'ils tâchent d'engager l'Empereur à leur accorder des lettres authentiques après son couronnement, c'est-à-dire, lorsqu'il est revêtu de la souveraine autorité; ainsi ils reconnoissent la souveraineté de l'Empereur : elle est encore démontrée par la Bulle d'or, dans laquelle l'Empereur prononce de sa connoissance certaine, de son plein pouvoir & de son autorité impériale, & où tout est prescrit sous des peines qu'il n'appartient qu'à un Souveraim d'imposer. D'ailleurs les articles contenus dans la capitulation, par lesquels l'Empereur s'oblige de ne décider d'aucunes affaires de conséquence sans l'avis & le consentement des Electeurs & des autres Etats de l'Empire, ne détruisent point la souveraineté de l'Empereur, puisqu'elle est attachée à sa dignité; ce droit est si étroitement uni à la Couronne Impériale, qu'on ne sçauroit l'en séparer. Ainsi ces réserves ne doivent être considérées que comme une suspension de l'exercice de son autorité, qui étoit autrefois absolue, & qui peut le devenir encore aujourd'hui par le privilége dont l'Empereur jouit de disposer des principaux fiefs d'Allemagne, qui viennent à vaquer par confiscation

ou autrement, même en faveur de ses enfans; il peut, par ce moyen, changer l'état électif de l'Empire en héréditaire. On ne doit donc pas conclure de ces réserves, que l'Empereur n'est point Monarque Souverain, puisqu'il y a plusieurs Monarques dans la Chrétienté qui sont obligés, en certains cas, de consulter leurs Parlemens, & de suivre leurs conseils; cependant on leur accorde le titre de Monarques Souverains.

D'un autre côté, on dit que les titres d'honneur accordés à l'Empereur ne prouvent point sa souveraineté, & que ce sont seulement des complimens & des expressions magnifiques dont les Allemands font un usage fréquent entre eux; que les Princes de l'Empire désirent seulement que l'Empereur soit considéré comme le premier Monarque de la Chrétienté, & que ses Ambassadeurs soient reçus comme les Représentans de tout le Corps Germanique. Quoiqu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus magnifiques, & qu'ils lui parlent avec la plus grande soumission, cependant les priviléges qu'ils lui ont accordés sont fort peu considérables, & en même temps très-limités par les conventions qu'il est obligé de signer à son élection. La plupart des droits nommés *Régaliens* sont communs à une grande partie des Princes de l'Empire, dans l'étendue de leurs territoires; de sorte qu'il ne reste guere à l'Empereur que la prééminence & le droit de faire des Rois, des Princes, des Comtes, des Marquis, &c. Plusieurs assurent même que les Princes de l'Empire n'ont pas besoin de son consentement ni de sa confirmation; que ce sont plusieurs Souverains unis sous un Chef élu pour la conservation

Histoire de l'Empire moderne.

commune, depuis qu'ils ont été abſous du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à Charlemagne & à ſa poſtérité. Quant à la confirmation que les Electeurs exigent de l'Empereur après ſon couronnement, ils ne le font que pour s'aſſurer qu'il ne fera aucunes tentatives contre leurs priviléges. Il ne peut les empêcher de prendre les armes pour leur défenſe, ni de faire des alliances entre eux & avec les étrangers pour leur conſervation ; ils ſe ſont réſervé cette liberté par le traité de Weſtphalie. Quant au privilége dont jouiſſent les Empereurs de diſpoſer des fiefs vacans en faveur de leurs enfans, les Princes Allemands s'y oppoſent directement ; & le Collége Electoral, pour empêcher la Maiſon d'Autriche de faire de nouvelles acquiſitions, a inféré dans la derniere convention la clauſe ſuivante : Que les fiefs conſidérables ne feront plus en la diſpoſition de l'Empereur, ſans l'avis & le conſentement des Electeurs.

Pour mieux faire connoître juſqu'où s'étend l'autorité de l'Empereur, nous traiterons, dans le Chapitre ſuivant, de ce qu'il peut faire par ſon autorité & en qualité d'Empereur, & nous expoſerons dans quelles circonſtances il eſt obligé d'avoir recours aux Electeurs, & même aux Etats de l'Empire, dont le conſentement & l'approbation lui ſont néceſſaires. On peut conclure, après avoir conſidéré les changemens qui ſont arrivés dans le Gouvernement de l'Empire moderne, qu'il tient un certain milieu entre la Monarchie & l'Ariſtocratie, & qu'il participe en quelque ſorte de l'une & de l'autre.

CHAPITRE II.

De l'Empereur, & de son élection.

LA conclusion que nous avons tirée dans le premier chapitre, que le Gouvernement de l'Empire participe de la Monarchie & de l'Aristocratie, nous porte naturellement à considérer ce que c'est que l'Empereur, & l'union qui subsiste entre le Chef & les Membres de ce grand Corps. *Histoire de l'Empire moderne.*

Ce Chef est si nécessaire, que dans le moindre interregne on accorde cette dignité à un des Princes de l'Empire, suivant le choix des Electeurs. Cet interregne arrive par la mort de l'Empereur, ou par une résignation volontaire, pour laquelle il n'a pas besoin du consentement des Electeurs ou des Etats; quelquefois pendant qu'il prend les Ordres sacrés, ou lorsqu'il est déposé, ce dont l'Histoire d'Allemagne nous fournit trois exemples; ou enfin lorsque l'Empereur veut s'assurer d'un successeur: il engage alors les Electeurs à le choisir en qualité de Roi des Romains.

Il y a plusieurs qualités requises pour être élu: il faut, 1°. être du sexe masculin; 2°. être originaire d'Allemagne (a); 3°. avoir atteint l'âge de raison: mais comme cet âge n'est point fixé

(a) Cela n'est pas toujours vrai; Alphonse, Roi de Castille, & Richard, Roi d'Angleterre, ont été élus Empereurs.

Histoire de l'Empire moderne.

par les Conftitutions, il y a des exemples de plufieurs Rois des Romains qui ont été élus fort jeunes, tels qu'Othon à onze ans, Henri III à douze, Henri IV à cinq, Frédéric au berceau, & l'Empereur Jofeph à l'âge d'onze ans & demi; 4°. être Laïc; 5°. être Catholique: cependant il n'y a point de Loi qui exclue les Proteftans de la dignité Impériale; 6°. être réputé pour jufte & capable de faire le bonheur public, avoir une piété folide, une prudence & un courage à toute épreuve; 7°. être d'une naiffance illuftre, au moins Comte, Baron; & fi bien partagé des dons de la fortune, qu'on foit en état de fupporter par foi-même la dignité impériale, car le revenu de l'Empereur eft fort peu confidérable.

Lorfque les Electeurs trouvent en celui qui leur eft propofé pour Empereur, ou préfenté par l'Empereur encore vivant, pour être élu Roi des Romains, les qualités dont nous venons de parler, ou qu'ils efperent qu'il les acquerra par fon éducation & avec le temps, on fait l'élection dans les formes prefcrites par la Bulle d'or. Dans cette Bulle font fpécifiés les fonctions des Electeurs, & toutes les cérémonies qu'ils doivent obferver. On commence par régler la capitulation; elle contient tout ce que l'on juge à propos de faire obferver au Prince élu, pour limiter fon autorité, & par ce moyen conferver les prérogatives des Princes, & les droits & les prérogatives de l'Empire.

Lorfque l'on eft fur le point d'élire un Roi des Romains ou un Empereur, l'Electeur de Maïence, en qualité de Grand-Chancelier d'Allemagne, envoie des Meffagers à tous les Electeurs,

tant Eccléſiaſtiques que Laïques. La différence qu'il y a, eſt que ſi l'on élit un Roi des Romains comme Coadjuteur de l'Empereur régnant, ou ſi c'eſt l'Empereur qui déſire cette élection, l'Archevêque de Maïence ne ſçauroit convoquer les Electeurs ſans y être autoriſé par les Etats, ou par le Collége électoral qui les repréſente, & on ſpécifie dans les décrets de l'Aſſemblée, que cette élection eſt néceſſaire à l'Empire; mais ſi après la mort d'un Empereur on veut en élire un autre, alors l'Electeur de Maïence peut convoquer, de ſon autorité privée, l'aſſemblée des autres Electeurs, parce qu'il y eſt autoriſé par la Bulle d'or. Il fait porter ſes lettres par un Gentilhomme de ſa Cour, qui eſt accompagné d'un Secrétaire ou d'un Notaire pour en certifier la délivrance. Il eſt ſi eſſentiel que tous les Electeurs ſoient convoqués, que ſi l'Archevêque de Maïence en oublioit un ſeul par négligence ou autrement, celui-là ſeroit en droit de déclarer l'élection nulle.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

L'Archevêque de Maïence n'eſt obligé d'adreſſer ſes lettres qu'au lieu de la réſidence ordinaire des Electeurs, à moins que, par complaiſance, il ne les envoye au lieu où il ſait qu'ils habitent. La convocation doit être faite au plus tard un mois après que l'Archevêque de Maïence eſt inſtruit de la mort de l'Empereur. Il fixe ordinairement l'ouverture de la Diete dans trois mois, y compris le jour de la délivrance des lettres de convocation; & pour donner quinze jours au Gentilhomme qui porte ces lettres, l'ouverture de la Diete eſt ſouvent fixée à trois mois & demi après la date. Suivant la Bulle d'or, l'élection

Histoire de l'Empire moderne.

doit se faire à Francfort sur le Mein ; cependant il y a eu des Empereurs élus à Ratisbonne & ailleurs, d'où l'on peut conclure que le lieu de l'élection dépend du choix des Electeurs. Avant la publication de la Bulle d'or, il n'y avoit point de ville marquée pour l'élection. Le terme de trois mois & demi est si essentiel à l'élection, qu'il n'est pas en la puissance de l'Archevêque de Maïence d'accorder un plus long délai par ses lettres circulaires. Il peut différer l'ouverture de la Diete du consentement de tous les Electeurs, mais non de son autorité privée. Si l'Archevêque de Maïence ne convoquoit point les Electeurs dans le temps prescrit par la Bulle, ils devroient s'assembler d'eux-mêmes au lieu de l'élection, & ils sont même obligés par serment de procéder à l'élection.

Les Electeurs vont en personne à cette cérémonie, ou ils envoient leurs Ambassadeurs avec plein pouvoir pour donner leurs voix. Suivant la Bulle d'or, le cortége des Electeurs ne doit point passer le nombre de deux cents chevaux, y compris cinquante hommes armés qui leur sont accordés pour la défense de leurs personnes ; mais on n'observe point cette regle. Chaque Electeur a tantôt plus de cinq cents personnes à sa suite, tantôt moins, selon sa magnificence & son plaisir. Les Ambassadeurs qui représentent les Electeurs leurs Maîtres à l'élection, sont obligés de communiquer leur pouvoir, & de le faire enregistrer à la Chancellerie de Maïence, & on en délivre une copie à tous les autres Electeurs. Il faut observer que si un Electeur envoie plusieurs Ambassadeurs, il n'y en a qu'un seul qui ait un

siége

siége dans le Collége Electoral, ou qui soit présent aux délibérations.

Les Electeurs, soit en allant à l'élection, soit lorsqu'ils en reviennent, sont conduits & escortés par les Princes dont ils traversent les Etats, dans l'étendue de toute la jurisdiction de l'Empire; de plus, la Bulle d'or défend, sous de rigoureuses peines, de les troubler en aucune maniere. L'Electeur, avant de se mettre en route, doit désigner expressément le lieu où il veut être reçu par chaque escorte, & celui qui fournit cette escorte est obligé de donner un sauf-conduit en forme. Les Electeurs ou Ambassadeurs sont à peine arrivés au lieu marqué pour l'élection, qu'ils obligent les Magistrats & les habitans de la ville de prêter le serment ordinaire, par lequel ils s'obligent de recevoir sous leur protection les Electeurs & leur suite, & de faire sortir de la ville tous les étrangers, de quelque condition qu'ils soient (*a*). Les Magistrats font publier cette Ordonnance dans toutes les rues; & le lendemain, ils font assembler les citoyens à la Chambre de ville, où ils prêtent serment aux Electeurs.

La Bulle d'or ordonne que les Electeurs ouvrent la Diete Electorale le lendemain de leur arrivée, & que l'élection commence par la Messe du Saint-Esprit, & par un serment dont la forme est spécifiée dans la Bulle; elle ordonne aussi que

(*a*) Cette Ordonnance n'est point exécutée à la lettre; on publie la proclamation; mais les étrangers ne quittent point pour cela la ville. L'exécution de ce décret dépend du plaisir des Electeurs, qui l'ont quelquefois exécuté à la rigueur.

Histoire de l'Empire moderne.

l'élection finiſſe dans un mois, à compter du jour du ſerment. Cependant les Electeurs négligent ces formalités ; ils prennent le temps qu'ils jugent à propos pour leurs délibérations ; ils diſent que le temps qu'ils emploient à délibérer ſur d'autres affaires, ne doit point être compté, c'eſt pourquoi ils commencent par proteſter qu'ils ſe ſont aſſemblés pour faire leurs délibérations ; & lorſqu'ils ſont d'accord ſur la perſonne que l'on doit élire, & qu'ils ont rédigé les conditions qu'ils ſe propoſent de lui faire ſigner, ils déclarent qu'ils vont procéder à l'élection ; & alors ils obſervent ſcrupuleuſement tout ce qui eſt preſcrit par la Bulle. Ils ſont quelquefois ſix mois avant de procéder à l'élection, ſans craindre d'encourir les peines preſcrites par la Bulle, qui conſiſtent à ne vivre que de pain & d'eau. L'élection de l'Empereur Léopold fut différée de près d'un an ; l'Electeur de Maïence différa l'ouverture de la Diete juſqu'à la majorité du Prince. On n'obſerve aucune cérémonie que l'on ne ſoit auparavant tombé d'accord ſur celui que l'on doit élire ; alors on marque le jour de la publication, & lorſque ce jour eſt arrivé, les Electeurs ſe rendent dès le matin à la Maiſon de ville, ſans obſerver aucun ordre ; ils ſont ſuivis de leur cortége, & habillés comme à l'ordinaire.

Ils ſont à peine arrivés, qu'ils ſe retirent chacun dans une chambre particuliere, où ils prennent les habits d'Electeur. Les trois Eccléſiaſtiques ont des robes & des bonnets d'écarlate, doublés d'hermine, & les robes & les bonnets des Electeurs ſéculiers ſont d'un velours cramoiſi, doublés auſſi d'hermine. Lorſqu'ils ſortent

de la Chambre de ville, ils montent à cheval, & vont à l'églife (*a*); il n'y a point de regle pour cette proceffion des Electeurs, & ils marchent comme ils le jugent à propos.

Hiftoire de l'Empire moderne.

Dans cette cavalcade, les Electeurs font précédés par les Maréchaux héréditaires de leurs archevêchés ou principautés, ou par ceux de leurs Cours, qui marchent l'épée à la main; les Officiers des Electeurs Eccléfiaftiques la portent dans un fourreau orné d'argent doré, & ceux des féculiers dans un fourreau de velours cramoifi orné d'argent. Les Ambaffadeurs des Electeurs abfens n'ont aucune diftinction; ils font habillés comme à leur ordinaire, fans être précédés d'aucuns Officiers; mais les Adminiftrateurs ou Tuteurs des Electeurs qui font mineurs, jouiffent de tous les honneurs que la Loi accorde aux Electeurs mêmes. L'Electeur de Saxe en particulier n'eft point Maréchal de fon duché; le Comte de Pappenheim jouit de ce privilége, & porte l'épée devant lui.

Les Electeurs étant arrivés à l'églife defcendent de cheval, & entrent dans le chœur où on leur a préparé des chaifes, & ils fe placent fuivant le rang qu'ils occupent dans le Collége Electoral : fur chaque chaife eft marqué en gros caractere le nom de celui qui doit l'occuper. Lorfque les Electeurs ont pris leurs places, plufieurs autres Princes & Comtes, ainfi que les

(*a*) Cette cérémonie eft différente dans prefque toutes les élections, comme on peut le voir dans le Traité de l'élection de l'Empereur, publié par M. Wiquefort en 1698.

Histoire de l'Empire moderne.

Conseillers des Electeurs, entrent dans le chœur ; ensuite le Comte de Pappenheim ferme les portes, & prend possession des clefs : alors le Prélat qui doit officier entonne le *Veni Creator ;* pendant cette hymne, & durant la Messe, les Electeurs se tiennent debout l'épée penchée sur l'épaule. Dans certaines élections, les Officiers des Electeurs se sont retirés pendant la Messe, & ont laissé leurs épées sur les coussins de velours devant les Electeurs. Lorsque la musique a fini l'hymne, on commence la Messe, pendant laquelle les Electeurs Protestans se retiroient autrefois ; mais ils restent actuellement, & ils se contentent de ne se point découvrir, tandis que les Catholiques sont à genoux. Après la Messe, on chante encore le *Veni Creator.*

Après toutes ces cérémonies, les Electeurs se levent & s'approchent de l'autel, précédés de leurs Officiers ; ils se tournent devant les Princes qui sont dans le chœur, & l'Electeur de Maïence invite tous les Electeurs, ses collegues, à prêter le serment ordonné par la *Bulle d'or*, avant que de procéder à l'élection. Après un discours, il met l'Evangile entre les mains de l'Archevêque de Treves, qui lui dicte la forme du serment. L'Archevêque de Maïence est le premier qui reçoit le serment des mains de l'Electeur de Treves, & celui-ci le présente ensuite aux autres Electeurs chacun à leur tour. Les Electeurs séculiers mettent la main sur l'Evangile, & les Ecclésiastiques sur leur poitrine, & ils prêtent le serment ordonné par la *Bulle d'or*, dans les termes suivans. *Prince Electeur du Saint-Empire, je jure sur le saint Evangile que voilà devant moi, par*

la foi que je dois à Dieu, & de toute la force de mon esprit & de mon entendement, que je choisirai pour Roi des Romains, & futur Empereur, celui que j'en jugerai le plus capable; je promets sur la même foi, que je donnerai ma voix & mon suffrage dans ladite élection, sans aucun espoir de profit, de pension, de promesse, de récompense, ni d'aucune autre reconnoissance de quelque nature qu'elle puisse être. C'est la grace que je demande à Dieu & à son saint Evangile.

Histoire de l'Empire moderne.

Lorsque les Electeurs ont prêté serment, l'Archevêque de Maïence en fait prendre des notes par deux Notaires ou deux Secrétaires autorisés pour cet effet : ils prennent à témoins les Princes & les personnes de distinction qui ont entrée dans le chœur. Les Electeurs retournent ensuite à leur place, & la musique chante le *Veni Creator* pour la troisieme fois. Le chant fini, les Electeurs passent dans le Conclave, ou le lieu destiné pour faire l'élection : le Comte de Pappenheim ferme cet appartement lorsqu'ils sont placés; ensuite il se retire, & met les clefs dans un lieu où l'Electeur peut en disposer. On exécute dans toute la rigueur l'ordre prescrit par la *Bulle d'or*; & suivant l'intention de cette Bulle, l'Archevêque de Maïence doit donner d'abord son sentiment, recueillir les suffrages, & mettre le sien le dernier. Il commence par l'Archevêque de Treves, ensuite par celui de Cologne, le Roi de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin, & le Duc de Brunswick. Ensuite l'Electeur de Treves de-

Histoire de l'Empire moderne.

mande l'opinion de l'Archevêque de Maïence, & on élit l'Empereur suivant la majorité des voix ; il faut observer que si celui qui est destiné pour l'Empire est du nombre des Electeurs, il peut se donner son suffrage à lui-même, & par ce moyen augmenter le nombre des voix en sa faveur.

Afin d'observer dans toutes les formes les cérémonies de l'élection, les Electeurs font entrer leurs Chanceliers & leurs principaux Conseillers comme pour leur demander avis ; ils les font ensuite sortir, & continuent leurs délibérations. Toutes ces formes extérieures sont de pure cérémonie, car l'élection se fait en moins d'une heure. Elle est à peine finie, que les Electeurs font entrer leurs principaux Ministres d'Etat avec le Chancelier de l'Archevêque de Maïence, & le Chancelier d'un autre Electeur séculier, qui, après avoir recueilli les suffrages, en prennent acte, & dressent un procès-verbal que tous les Electeurs signent, & font sceller avec des sceaux qui portent leurs armes. Ensuite les Electeurs sortent du Conclave, & vont au grand autel, sur lequel on fait asseoir l'Empereur, lorsqu'il est présent. L'Archevêque de Maïence, après avoir recommandé à ce Prince les intérêts de l'Empire, lui fait signer les conditions auxquelles on lui a accordé la couronne, & l'oblige de confirmer les Electeurs dans tous leurs droits, priviléges, souverainetés, prérogatives (*a*).

(*a*) Cette confirmation des droits des Electeurs est si nécessaire, que sans elle le nouvel Empereur ne sçauroit jouir de son autorité impériale ; il est obligé de donner à



CHAPITRE III.

Du couronnement de l'Empereur.

QUOIQUE l'Empereur n'acquiere aucune nouvelle autorité par la cérémonie de son couronnement, cependant cette cérémonie rend son élection solennelle & publique, & aucun Empereur ne l'a négligée; ainsi nous allons parler des particularités qui s'observent à cette solennité. Lorsque l'on a marqué le jour & le lieu du couronnement, l'Electeur de Maïence en instruit les Magistrats d'Aix-la Chapelle & de Nuremberg, & ils envoient par leurs Députés les ornemens impériaux dont ils sont gardiens; ceux de Nuremberg gardent la couronne d'or de Charlemagne, une longue aube, une canne, & un ceinturon; ceux d'Aix-la-Chapelle ont le soin de conserver une châsse ornée de diamans, dans

Histoire de l'Empire moderne.

chaque Electeur une confirmation en forme de Lettres-Patentes, signées & scellées du grand Sceau. Cette confirmation se donnoit autrefois près Coblentz, entre Reins & Capel, à une place qui est encore nommée *Koning-Stad*, c'est-à-dire, Siége Royal. Il y avoit un palais dans un verger, bâti sous sept noyers, où étoient des siéges de pierres de taille pour l'Empereur & les Electeurs; ces siéges étoient élevés sur des colonnes, & joints l'un à l'autre par des voûtes ou arcades de pierres. Cet édifice est entiérement ruiné, & la confirmation se fait actuellement au lieu de l'élection.

Histoire de l'Empire moderne.

laquelle il y a une goutte du sang de Saint Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne avec son ceinturon, & un livre d'Evangile en lettres d'or.

L'église destinée à la cérémonie du couronnement est ornée de la tapisserie du Prince élu (*a*). On prépare des siéges & des bancs pour l'Empereur, les Electeurs, les Princes, les Ambassadeurs, & les autres assistans. La place de l'Empereur est un peu élevée; & il y a une chaise au lieu du siége de Charlemagne, dont on se sert encore aujourd'hui lorsque la cérémonie du couronnement se fait à Aix-la-Chapelle. Quant aux ornemens du grand autel, l'Archevêque les fournit. Le jour du couronnement, les Electeurs avec les Evêques & autres Prélats, se rendent le matin à l'église, où les Députés d'Aix & de Nuremberg déposent en leurs mains les ornemens de l'Empereur. Lorsque les Electeurs séculiers ou leurs Ambassadeurs, en habit de cérémonie, accompagnent l'Empereur de la Maison de ville à l'église, l'Electeur de Baviere porte le globe, ayant à sa droite l'Electeur de Brandebourg avec le sceptre, & à sa gauche le Comte Palatin avec la couronne. Ensuite & immédiatement avant l'Empereur, marche l'Electeur de Saxe seul, portant l'épée impériale. Lorsqu'il est en personne à cette cérémonie, il porte l'épée nue, & son

(*a*) Si c'est à Francfort, la cérémonie se fait à dans l'église collégiale de S. Barthélemi, qui est assez bien bâtie, sans être propre, car le chœur n'est pas fini. La cérémonie du couronnement de l'Empereur Joseph se fit à Augsbourg, dans l'église de l'abbaye de S. Udalric & S. Afre.

Maréchal héréditaire porte le ceinturon devant lui ; & quand l'Electeur n'est point présent, son Maréchal porte cette épée dans le ceinturon. Quelque temps après que l'Empereur est entré dans l'église, les Electeurs Ecclésiastiques sortent de la Sacristie, & vont en procession au devant de lui avec les Evêques, les Abbés & les Chapelains, jusqu'à la porte de l'église. L'Electeur qui doit faire la cérémonie du couronnement est revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête & la crosse en main, & les autres Evêques Electeurs ont seulement leurs habits d'Electeurs. Aussi-tôt que l'on apperçoit l'Empereur, l'Officiant fait le signe de la croix, en disant : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*, & après avoir dit la priere, *Omnipotens sempiterne Deus*, il s'avance vers l'autel ; deux autres Electeurs Ecclésiastiques placent l'Empereur au milieu d'eux, & le conduisent sur son banc au pied de l'autel, où il s'agenouille, & les Electeurs retournent à leurs places ; ils laissent en même temps les ornemens impériaux à garder à leurs Officiers héréditaires. L'Electeur officiant commence la cérémonie par la priere, *Domine, salvum fac Regem*, qui est suivie de plusieurs autres prieres : ensuite on célebre la Messe de l'Epiphanie jusqu'à l'Evangile ; après la Messe, on ôte à l'Empereur le manteau royal, & les deux Electeurs Ecclésiastiques le conduisent à l'autel, où il se met à genoux sur le plus haut degré, tandis que les Chapelains chantent les Litanies des Saints jusqu'à *ut nos exaudire digneris*. Ensuite l'Electeur officiant continue à faire des prieres particulieres pour l'Empereur, auxquelles ceux du

Histoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

chœur répondent. Ces prieres finies, l'Empereur se leve, & l'Electeur officiant, la mitre en tête & la crosse en main, lui fait six questions en latin; il lui dit : 1°. *Voulez-vous garder la sainte Foi que les Catholiques ont enseignée & confirmée par des œuvres de justice?* A quoi l'Empereur répond : *Oui, je le veux.* 2°. *Voulez-vous être protecteur & défenseur fidele de la Sainte Eglise & de ses serviteurs?* L'Empereur répond : *Oui, je le veux.* 3°. *Voulez-vous administrer avec justice, comme vos prédécesseurs, l'Empire que Dieu vous a donné, & le défendre courageusement?* L'Empereur répond : *Oui, je le veux.* 4°. *Voulez-vous conserver les droits de l'Empire, recouvrer ses possessions, & les employer fidélement au bien public!* L'Empereur répond : *Oui, je le veux.* 5°. *Voulez-vous être le Juge équitable des pauvres & des riches, & le protecteur fidele des veuves & des orphelins?* L'Empereur répond : *Oui, je le veux.* 6°. *Voulez-vous vous attacher & être soumis au Pape de Rome, notre très-Saint-Pere en Jésus-Christ, & à la Sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine!* Et l'Empereur ayant répondu, *Oui, je le veux*, s'approche de l'autel, & confirme ces réponses par un serment qu'il prononce en latin : » Je » ferai tout ce que je me suis proposé, si Dieu » m'assiste, & si les Fideles me prêtent leur » secours; j'exécuterai fidélement ce que j'ai » promis : puissent Dieu & son saint Evangile » me protéger « ! L'Electeur officiant se tourne ensuite vers l'Assemblée, & demande en latin : *Voulez-vous accepter ce Prince pour votre Souverain, & lui être fidele?* Et les assistans répon-

dent : *Nous le voulons, nous le voulons, nous le voulons.* Ensuite l'Empereur se met encore à genoux, & l'Electeur fait cette priere : *Seigneur, toi qui gouvernes tous les royaumes, bénis notre Roi N. &c.* Et celle-ci : *Permets, Seigneur, que son peuple lui soit fidele.* Après ces prieres, les Suffragans de l'Archevêque découvrent l'Empereur pour le consacrer, & l'Electeur officiant prend l'huile sainte, & dit : *Pax tecum*; & on lui répond, & *cum spiritu tuo.* Il l'oint ensuite en forme de croix, sur la couronne de la tête, entre les épaules, sur le cou, sur la poitrine, sur le poignet du bras droit, & enfin dans la main gauche, en disant à chaque onction, la priere marquée dans le rituel pour cette cérémonie. Les deux autres Electeurs essuient l'huile avec du coton.

Ces deux Electeurs conduisent ensuite l'Empereur dans une chapelle, à côté du chœur, où sont déposés les anciens ornemens impériaux, apportés de Nuremberg, & on le revêt d'une longue aube & d'une étole, à la maniere des Prêtres, avec des sandales & des bottines; ils le conduisent ensuite sur son banc, qui est placé un peu plus proche de l'autel. Lorsqu'il est assis, les deux Electeurs vont prendre sur l'autel l'épée de Charlemagne que l'on a apportée d'Aix, & dans le temps qu'ils la mettent nue entre les mains de l'Empereur, l'Electeur officiant lui donne la bénédiction, en disant : Prenez cette épée, & en vertu de cette bénédiction, employez-la pour la défense de l'Eglise de Dieu, qui l'a destinée pour cet usage. Pendant cette priere on met l'épée dans le fourreau, & les Electeurs séculiers s'avancent & passent le cein-

Histoire de l'Empire moderne.

turon au côté de l'Empereur. On prend alors l'anneau sur l'autel, & l'Electeur officiant le lui met au doigt & lui fait les souhaits ordinaires. Enfin l'Electeur officiant prend sur l'autel le sceptre & le globe, & les met entre les mains de l'Empereur, le sceptre à la droite, & le globe à la gauche, prononçant la bénédiction & la priere ordinaire. Cette priere finie, l'Empereur donne le sceptre & le globe aux Electeurs qui ont coutume de les porter; & aussi-tôt deux Députés de la ville de Nuremberg se couvrent du grand manteau impérial fait en forme de chape; ensuite les trois Electeurs Ecclésiastiques prennent la couronne sur l'autel, & la mettent tous ensemble sur la tête de l'Empereur. L'Electeur officiant accompagne cette action de prieres & de souhaits, & le chœur répond, *Amen.*

Alors les Electeurs Ecclésiastiques font approcher l'Empereur de l'autel, & il lit dans le pontifical en Langue allemande, le serment ordinaire que tous les nouveaux Empereurs prêtent encore après leur couronnement. De là l'Empereur est conduit à sa place par les mêmes Electeurs; on continue la Messe, on chante l'Evangile & le *Credo*, & à l'Offertoire, l'Empereur ayant entre les mains le sceptre & le globe, va à l'offrande, où il présente une piece d'or. Toutes les fois que l'Empereur va à l'autel, on lui ôte la couronne, & on la lui remet lorsqu'il est à sa place; l'Electeur Palatin est chargé de cet office, & les Electeurs Ecclésiastiques ont le privilége de lui présenter le livre de l'Evangile & la paix à baiser, & de

lui donner de l'eau bénite. Ce font les Officiers héréditaires des Electeurs qui donnent à l'Empereur le fceptre, le globe & l'épée, & qui les lui ôtent.

Histoire de l'Empire moderne.

L'Empereur communie à cette Meffe fans couronne ; il eft toujours accompagné de deux Electeurs Eccléfiaftiques. La Meffe finie, les trois Electeurs Eccléfiaftiques, fuivis de tous les Evêques & précédés des Electeurs féculiers, conduifent l'Empereur en proceffion à un tribunal (*a*). On le fait affeoir fur une chaife qui lui eft préparé, au lieu du fiége de Charlemagne qui eft à Aix : l'Archevêque officiant prononce ces mots : Prenez cette place qui vous eft réfervée, non par un droit héréditaire ni une fucceffion paternelle, mais par les vœux des Electeurs de l'Empire d'Allemagne, & particuliérement par la providence du Très-Haut, & par la bonté de tous les Evêques & des autres ferviteurs de Dieu ; & puifque le Clergé approche de l'autel, fouvenez-vous de l'honneur qui lui eft dû. Puiffe Jéfus-Chrift, qui eft médiateur entre Dieu & les hommes, vous établir médiateur entre le Clergé & le peuple, & vous faire régner avec lui dans fon royaume éternel ! C'eft la grace que je demande au Roi des Rois, au Seigneur des Seigneurs, qui étant véritablement Dieu, regne de toute éternité avec le Pere & le Saint-Efprit. Ainfi foit-il.

A peine l'Archevêque officiant a fini ces mots,

(*a*) A Francfort ce tribunal fépare le chœur de la nef; il eft fort fombre.

Histoire de l'Empire moderne.

que l'on chante le *Te Deum*; ce chant eſt accompagné du bruit des tambours, des tymbales & des trompettes, & il eſt ſuivi d'une décharge générale de l'artillerie. Sa Majeſté Impériale demeure encore aſſiſe, & reçoit le compliment de congratulation que lui fait l'Archevêque de Maïence au nom des autres Electeurs. Enſuite l'Officiant ſe retire avec les deux autres Electeurs Eccléſiaſtiques; il va dans la ſacriſtie, où il quitte l'habit d'Eccléſiaſtique pour ſe revêtir de l'habit d'Electeur.

Cependant Sa Majeſté, accompagnée des Electeurs ſéculiers, crée des Chevaliers; ce ſont ordinairement des Comtes & des Electeurs de l'Empire; il les touche avec l'épée de Charlemagne. Enſuite l'Empereur donne l'épée à l'Archimaréchal, & deſcend du tribunal pour aller à ſon banc. Alors un Chanoine de l'égliſe collégiale d'Aix-la-Chapelle ſe préſente devant Sa Majeſté, lui déclare que tous les Empereurs ſont reçus Chanoines de cette Egliſe, ſelon l'ancienne coutume, & il ſupplie ſa Majeſté de prêter ferment. L'Empereur le ſatisfait, & prononce en latin, un ferment par lequel il s'oblige de protéger l'Egliſe d'Aix la Chapelle, & de laiſſer le Chapitre en jouiſſance de ſes priviléges. L'Empereur fait auſſi un préſent à l'Egliſe d'Aix: c'étoit autrefois une partie des ornemens qui avoient ſervi à la cérémonie du couronnement; ces ornemens conſiſtoient en tapiſſerie, couſſins, & le tapis du banc, le manteau & l'habit qui ont ſervi au couronnement, & deux tapis en brocard d'or, dont un a ſervi au trône, & l'autre à la chaiſe de devant l'autel. On fait actuellement préſent

de cinquante-six florins d'or, de deux tonneaux du meilleur vin à l'Eglise de Notre-Dame, & d'un tonneau à l'Abbaye de Saint-Adelbert (*a*). L'Empereur & les Electeurs déclarent aussi par écrit, que le couronnement fait ailleurs que dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle ne porte aucun préjudice à cette Eglise, ni à la ville, qui doivent jouir paisiblement de leurs anciens droits & priviléges.

Histoire de l'Empire moderne.

(*a*) Cette Eglise est ordinairement nommée Impériale; elle a été richement fondée par Henri II, Empereur & Duc de Baviere; mais une inondation qui arriva en Hollande, où elle a des possessions considérables, lui a fait perdre une partie de son revenu. Ces deux Eglises sont célebres dans l'Empire, & remarquables par leur ancienneté. Charlemagne fit consacrer celle de Notre-Dame par le Pape, en présence d'un grand nombre de Princes, de Ducs, de Marquis, &c.





CHAPITRE IV.

Des droits & prérogatives de l'Empereur.

Histoire de l'Empire moderne.

L'EMPEREUR élu & couronné par les Princes Electeurs de l'Empire, est Souverain Monarque, & reconnu comme tel; il est en effet revêtu de la souveraine autorité; il ne dépend que de Dieu, & sa couronne impériale enfermée dans le globe du Monde, est le symbole d'une Monarchie universelle, qui lui donne la prééminence sur tous les autres Monarques de la Chrétienté, qui lui tiennent compte de sa dignité: cette prééminence sur les Princes Chrétiens est même reconnue par les Empereurs Othomans à la Porte. Ainsi l'Empereur d'Allemagne a conservé les distinctions des anciens Empereurs de l'Est, avec les titres de *toujours Auguste*, *de César*, *de Majesté Sacrée*, *de premier Prince du Monde Chrétien*, & de *Recteur* ou *Chef temporel des Fidelles d'Allemagne.* On fait tout sous son nom, & on le reconnoît seul Souverain, lors même que les Etats-Généraux agissent; cependant il faut observer que l'on se sert souvent du mot *Empire* dans les actes publics, pour montrer que l'Empire conserve toujours son autorité. L'Empereur convoque aussi des Dietes & d'autres Assemblées Impériales: s'il manque de les convoquer dans les occasions nécessaires, l'Electeur de Maïence ou les Vicaires de l'Empire peuvent aussi les convo-

ques

quer à son défaut. Il prétend aussi avoir droit de proposer les affaires sur lesquelles on doit délibérer ; mais les Dietes lui disputent cette prérogative, quoiqu'elles ne décident rien qu'en son nom. Il confirme (*a*) les alliances & les traités publics, faits par ses prédécesseurs pour le bien de l'Empire, sans être tenu de payer leurs dettes ; car il leur succede comme élu, & non comme héritier. Il jouit seul par tout l'Empire d'un droit qui est nommé *le droit des premieres prieres* ; il consiste à présenter après son couronnement à tous les Chapitres de la cathédrale & des églises collégiales, aux abbayes & aux couvens, des personnes capables de remplir les premiers canonicats ou autres places vacantes. Il a même conservé ce droit par le traité de Westphalie, sur les Chapitres & couvens de la Confession d'Augsbourg, & sur ceux où il y a quelques Chanoines Catholiques & protestans. Sans examiner si l'Empereur exerce le droit de son autorité privée, ou par la concession du Pape, il est certain qu'il en jouit depuis qu'il a établi des

Histoire de l'Empire moderne.

(*a*) Pendant la guerre ; l'Empereur jouit du droit d'exécuter seul les décrets Allemands avec une puissance absolue, qui le dispense de consulter les Colléges, ou de leur rendre compte de son administration. Ce privilége lui fournit les moyens d'augmenter son autorité, de se rendre maître des élections, & de mettre des garnisons où il juge à propos, sous le spécieux prétexte de se mettre en sûreté contre les mécontens ; il peut punir ceux qui osent mettre les Loix en opposition à sa volonté. Il trouve aussi en temps de guerre mille moyens d'enrichir les Princes & les Généraux de tous les Cercles qui sont dévoués à ses intérêts, en cantonnant ses troupes où il juge à propos.

Histoire de l'Empire moderne.

Evêques dans tout l'Empire, & qu'il a la direction des affaires concernant la Religion.

Il accorde aussi de grandes dignités; telles sont celles de Roi, de Prince, d'Archiduc, de Duc, de Marquis, de Landgrave, de Comte, & de Baron. Henri II érigea le duché de Hongrie en royaume, en faveur d'Etienne, qui avoit auparavant le titre de Duc. Wratislas ou Ladislas, Duc de Boheme, fut créé Roi par l'Empereur Henri IV; & comme les successeurs de ce Ladislas n'ont point conservé ce titre de Roi, l'Empereur Frédéric Premier le conféra de nouveau à un autre Ladislas. Le même Frédéric donna au Prince Pierre le Gouvernement du Danemarck, qui dépendoit alors de l'Empire, & lui mit lui-même la couronne sur la tête. L'Empereur Othon III érigea aussi le duché de Pologne en royaume, en faveur de Boleslas. On ne sçauroit nier que l'Empereur n'eût droit de créer l'Electeur de Brandebourg Roi de Prusse; mais à ce Prince de saisir les moyens de se faire reconnoître comme tel par les autres Rois & Princes, qui sont indépendans de l'Empire, & sur lesquels l'Empereur n'a aucun droit. Pour ce qui regarde les duchés & les autres principautés & dignités, il y a une infinité d'exemples; tels que les duchés de Milan, de Savoie, de Mantoue, &c. en Italie, ceux de Brunswick, de Holstein, de Juliers, de Cleves, de Berg, de Brabant, de Limbourg, de Gueldre, de Poméranie, & en un mot, tous les duchés & autres dignités d'Allemagne : cette prérogative de l'Empereur ne s'étend pas seulement aux sujets de l'Empire, mais encore aux étrangers. Jean d'Arundel fut fait Comte de l'Empire par

Rodolphe II, & Robert Dudley, qui fut fait Duc de Northumberland par Frédéric II; cependant il faut avouer que les Princes étrangers ont souvent disputé ce droit à l'Empereur.

L'Empereur seul peut conférer les droits régaliens & les principaux fiefs de l'Empire. Pour en donner l'investiture aux Princes Ecclésiastiques, il les touche avec son sceptre, & il se sert de l'étendard & de l'épée pour les Princes séculiers. C'est pour cette raison qu'il juge toutes les causes qui concernent ces grands fiefs & ce qui regarde l'honneur & la vie de ces Princes, si on en excepte celles qui regardent la Chambre Impériale. Il autorise & ratifie les actes, les alliances, les substitutions & les pactes de famille, dont les Princes conviennent entre eux pour l'avantage de leurs maisons. Les différens qui s'élevent entre les Electeurs, les Princes & les autres Etats, par rapport aux coutumes, sont décidés en son nom, & réglés par les Dietes suivant l'avis des Princes & des Etats de l'Empire.

C'est aussi lui qui donne les lettres de délégation aux Princes, ce dont il y a plusieurs exemples; comme l'Empereur Wenceslas, qui donna ces lettres à Othon, Duc de Brunswick, en 1318; Maximilien I, à Louis, Roi de Hongrie & de Boheme, & à Ulric, Duc de Wirtemberg; Rodolphe II, à Christiern II, Roi de Danemarck; & Mathias, à Charles, Cardinal de Lorraine & Evêque de Metz. Il donne aussi des lettres de légitimation par-tout l'Empire, & il n'y a que l'Archiduc d'Autriche & les Duc de Savoie & de Milan qui aient le même privilége dans leurs Etats, comme Vicaires de l'Empire

Histoire de l'Empire moderne.

d'Italie. Il accorde des lettres de répit, de représailles, de naturalisation, de sauve-garde, de confirmation, d'adoption, d'émancipation, & autres lettres de graces.

Il a le droit de vie & de mort, & celui de réparer l'honneur & la réputation du peuple, d'absoudre de sermens, d'accorder des faveurs, de pardonner toutes sortes de crimes, de conclure des treves & des suspensions d'armes, d'ordonner des fètes, & de fonder des Universités & des académies. Ainsi c'étoit seulement pour la sûreté de la paix, que l'on a permis au Roi de Suede, par les traités de Westphalie, d'ériger en Empire un des Etats qui lui avoient été cédés.

Il donne les priviléges des foires & des marchés, & la permission d'établir des voitures de transport par eau & par terre. Il accorde des priviléges aux villes & aux lieux d'entrepôts, & elles peuvent vendre & débiter certaines marchandises mentionnées dans ce privilége. Il y a plusieurs villes dans les Pays-Bas & en Allemagne qui jouissent de ces prérogatives. Middelbourg, en Zélande, a le privilege de vendre des vins de France & d'Espagne; Dort, celui de vendre des vins du Rhin. Les villes d'Allemagne qui ont ce droit, sont Spire, Maïence, & Cologne, sur le Rhin; Treves, sur la Moselle; Ratisbonne, Passau, Ingolstad, sur le Danube; Hambourg & Magdebourg, sur l'Elbe, & Bremen, sur le Weser.

L'Empereur dispose, du consentement des Princes & des Etats, des charges & offices de la Chambre Impériale, tant pour les affaires étrangeres, que pour ce qui regarde la nation: les

affaires de la Chancellerie Impériale dépendent de l'Electeur de Maïence, ainsi que celles du Maréchal de l'Empire & des autres offices héréditaires, ou des vicariats, & celles des grands Officiers des Electeurs séculiers. C'est à lui & à l'Empire que tous les Electeurs & autres Princes, & généralement tous les autres Membres des Etats, prêtent le serment de fidélité. Comme il est le Chef de l'Empire, il a droit de revoir les procès. D'ailleurs, si les Electeurs refusent de rendre justice à leurs vassaux & sujets, ainsi que les Princes & les Etats de l'Empire, ils peuvent avoir recours au tribunal de la Cour Impériale. L'Empereur prend connoissance de tous les priviléges accordés sans le consentement des Princes & des Etats de l'Empire, & en certains cas, il prive les villes Impériales & autres Etats de leurs priviléges, qui ont été diminués par le traité de Westphalie. Il a droit de réclamer tous les biens, droits, taxes ou autres revenus qui ont été enlevés à l'Empire.

Pour ce qui est des droits dont l'Empereur ne peut jouir sans l'avis & le consentement des Electeurs, ils consistent à établir ou augmenter un nouvel Etat, à lui prescrire de nouvelles coutumes, & à lui imposer des taxes, sous le nom d'entrepôt, de passage, d'entrée, de réparation des chemins, &c. Il doit consulter les Electeurs dans ces cas, & leur consentement unanime est nécessaire; la pluralité des voix ne seroit pas suffisante. Le consentement des Electeurs est encore nécessaire, lorsqu'il exile de l'Empire quelques Princes ou autres perturbateurs du repos public; lorsqu'il confisque leurs biens, ou qu'il

Histoire de l'Empire moderne.

les prive du droit d'assister aux Dietes & d'y donner leurs suffrages; lorsqu'il accorde le droit de battre monnoie, & lorsqu'il est nécessaire d'hypothéquer ou d'aliéner les possessions de l'Empire.

Le consentement unanime de tous les Etats de l'Empire est nécessaire quand il s'agit des affaires de la Religion; lorsqu'il est question de former, de publier ou de révoquer des Loix; d'établir, de réformer ou de supprimer des Tribunaux de Justice; de fixer la valeur de la monnoie, de régler les poids & mesures, de déclarer ou faire la guerre, soit au dedans ou au dehors de l'Empire; d'imposer des taxes & des contributions générales; de lever des troupes ou de cantonner les soldats; de bâtir de nouvelles forteresses; de mettre des garnisons dans les anciennes places; de faire la paix ou de conclure des alliances au dedans & au dehors de l'Empire: cependant, lorsque l'affaire est pressante & qu'elle importe au bien général de l'Empire, le consentement des Electeurs est suffisant. Enfin l'Empereur ordonne & dispose de tout ce qui concerne l'Empire directement ou indirectement, soit de sa propre volonté, de son autorité, ou suivant l'avis & le consentement des Electeurs & même de tous les Etats de l'Empire, selon ce qui est spécifié dans la Bulle d'or, dans les traités de Westphalie, la capitulation, & les autres constitutions de l'Empereur.

Ainsi il jouit, soit par lui-même ou avec le consentement des Princes, de tous les droits de la souveraine autorité, qui a une liaison si étroite

avec la Couronne Impériale, que ſi l'Empereur eſt abſent & qu'il y ait un Roi des Romains, il jouit de ces priviléges comme Vicaire perpétuel & ſucceſſeur futur de l'Empire. Lorſqu'il n'y a point de Roi des Romains, ou qu'il vient à mourir, les deux Vicaires de l'Empire, l'Electeur de Baviere ou Electeur Palatin du Rhin, & l'Electeur de Saxe, exercent les mêmes priviléges chacun dans ſon territoire.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Cependant ces droits & pouvoirs de l'Empereur, dont nous venons de faire un extrait, auroient beaucoup plus de luſtre, ſi la dignité impériale n'étoit pas flétrie par la capitulation que les Electeurs font ſigner à l'Empereur au temps de ſon élection, & qui s'obſerve à la rigueur. Cette capitulation eſt un obſtacle à ſon autorité, & empêche ce grand Monarque de devenir deſpote. Quelques Hiſtoriens prétendent que l'uſage de ces capitulations a été introduit depuis l'Empereur Charles V; avant ce temps, les conſtitutions ordinaires de l'Empire tenoient en quelque ſorte lieu de ces capitulations : ils ajoutent que les poſſeſſions conſidérables & indépendantes de l'Empire, dont ce Prince hérita, firent craindre aux Electeurs qu'il ne violât les priviléges des Allemands; c'eſt pourquoi ils jugerent à propos de lui propoſer certaines conditions, auxquelles il conſentit, & depuis ce temps on a ſuivi cette méthode dans l'élection de tous les Empereurs. D'autres diſent que ſi l'Hiſtoire ne fait point mention de capitulation plus ancienne que le temps de Charlemagne, on ne doit pas croire pour cela qu'auſſi puiſſant comme il étoit, & protégé de tous ſes amis, il

se fût soumis à un nouveau joug qui diminuoit considérablement son autorité.

Histoire de l'Empire moderne.

Si la puissance de l'Empereur est ainsi diminuée, son domaine ne l'est pas moins. Nous entendons par domaine, les avantages dont il jouit comme Empereur, & les revenus qu'il tire de l'Empire pour soutenir sa dignité impériale. Dans les royaumes héréditaires, il n'y a point de distinction entre le domaine du Roi & le domaine de la Couronne ; mais il en est autrement dans les royaumes électifs, où le fils n'est pas certain de succéder à la couronne de son pere. C'est pour cette raison que le Roi a ordinairement son domaine particulier & distingué de celui de la Couronne, comme en Pologne, où les Rois ont leur domaine particulier, dont ils disposent à leur gré & sans le consentement des Etats. La même chose se pratique en Allemagne depuis que l'Empire est électif, c'est-à-dire, depuis la mort de Louis IV ; ainsi la Saxe, la Franconie, la Suabe, la Boheme & les provinces qui en dépendent, le Luxembourg, la Baviere, la Hollande & l'Autriche ont pour héritiers les Empereurs de ces Maisons. Mais le domaine de l'Empereur a toujours passé à ses successeurs, c'est-à-dire, à ceux que les Electeurs ont choisis. Ce domaine devoit être fort considérable au commencement de l'établissement de l'Empire ; du temps de l'Empereur Frédéric I, une partie considérable de l'Italie étoit détachée de l'Empire, & plusieurs villes en Allemagne jouissoient déjà de cette liberté dont elles jouissent encore aujourd'hui ; le revenu du domaine de l'Empire montoit à

dix-huit millions de livres, somme très-considérable pour ce temps-là.

Histoire de l'Empire moderne.

Il est impossible de dire en quoi consistoit le domaine de l'Empire, & quel étoit son revenu sous Conrad I & Henri I, & même après qu'Othon I eut réuni l'Italie à la Couronne Impériale. Aucun des Historiens de ce temps n'en fait mention. Nous dirons seulement que les Empereurs de ce temps tiroient parti de leurs droits de souveraineté, ainsi que des Etats & des villes qui leur étoient soumises, & qu'ils avoient par ce moyen des richesses suffisantes pour supporter avec éclat la dignité impériale. Cependant l'Italie s'est affranchie peu à peu du joug impérial, & les Etats & les villes d'Allemagne ont ou acheté ou usurpé leur liberté ; ainsi la Couronne Impériale a été privée des revenus de ces villes, ainsi que des taxes, coutumes, services, & autres droits dont elle jouissoit auparavant.

Il y a plus de trois cents ans que l'Empereur Charles IV dit aux Députés que lui envoyoient les Etats de l'Empire, que la Boheme lui rapportoit plus que l'Empire, & que le Cardinal de Grandvelle dit au Landgrave de Hesse, que Charles V, son Maître, ne retiroit presque aucun avantage de l'Empire, & que les Princes d'Allemagne devoient se trouver heureux d'avoir un Monarque assez riche pour supporter à ses frais la dignité impériale. L'Empire n'a presque aucun domaine, & l'Empereur ne sçauroit en retirer de sommes assez considérables pour payer une partie de ses Officiers, tant le revenu de l'Empire est éloigné d'être suffisant pour supporter sa di-

Histoire de l'Empire moderne.

gnité impériale, entretenir une Cour brillante; & faire les dépenses nécessaires & proportionnées à sa qualité, pour maintenir les troupes nécessaires à la défense de sa personne & de son Empire.

Il n'y a pas une seule ville dans tout l'Empire qui appartienne à l'Empereur, comme Empereur, parce que tous les territoires sont divisés entre les Electeurs, les Evêques, les Abbés, les Princes, les Comtes, les Seigneurs, & les villes libres; de maniere que si l'Empereur n'a point de domaines héréditaires dans l'Empire, alors l'Evêque de Bamberg est obligé de céder sa ville de Bamberg à l'Empereur, & de se retirer à Villac, petite ville en Carinthie. On pourroit demander pour quelle raison la Maison d'Autriche fait tous ses efforts pour conserver la couronne impériale sur la tête de ses Princes, puisqu'on en retire si peu d'avantage, & que cette couronne ne sçauroit être qu'un fardeau. Quoiqu'il n'y ait point d'avantages pécuniaires, cependant il y en a de réels & de solides; il jouit de l'honneur d'être le premier des Princes Chrétiens; & bien qu'il ne puisse déclarer la guerre de son chef, ou lever des troupes & de l'argent, lorsqu'une fois la guerre est déclarée & que l'on a levé des soldats, il peut donner le commandement des armées à qui il lui plaît, & disposer de l'argent selon son plaisir, de sorte qu'il a par ce moyen toutes les troupes en sa disposition. Lorsque les principaux fiefs viennent à vaquer par confiscation ou autrement, il en dispose selon son plaisir, même en faveur de ses enfans; c'est

pour la Maiſon d'Autriche un avantage capable de la dédommager des conſtitutions peu avantageuſes de l'Empire ; elle peut par ce moyen s'emparer peu à peu de tous les fiefs de l'Empire, & rendre l'Empire héréditaire.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

En effet, c'eſt par ce moyen que les Princes de la Maiſon d'Autriche ſont parvenus, dans l'eſpace de quatre cents ans, à la grandeur où nous les voyons aujourd'hui. L'Autriche & la Stirie, confiſquées à Ottocare, Roi de Boheme, paſſerent à leur Maiſon par le don que Rodolphe I en fit à ſon fils Albert ; & une grande partie de la Souabe, vacante par la mort de Conradin, lui échut de la même maniere. L'Empereur Charles V vit que le duché de Milan lui convenoit ; ainſi, au lieu de le réunir à l'Empire, il le donna à ſon fils. De plus, les alliances que cette famille a contractées avec les plus illuſtres Maiſons de l'Europe, & les avantages qu'elle en a retirés, prouvent que la dignité impériale procure à ceux qui la poſſedent, des avantages beaucoup plus conſidérables qu'on ne pourroit ſe l'imaginer d'abord. Cette dignité fut la cauſe du mariage de Henri, fils de Frédéric I, avec l'héritiere de Naples & de Sicile ; & de celui de Jean, fils de Henri VII, avec l'héritiere de Boheme ; & cette ſeule conſidération donna lieu au mariage entre l'Empereur Maximilien & Marie, héritiere de Bourgogne ; cette alliance réunit les Pays-Bas à l'Autriche. Ce fut auſſi l'éclat de la dignité impériale qui unit la Bourgogne à l'Eſpagne par le mariage de Philippe, fils de Maximilien, avec Jeanne, héritiere du royaume de Caſtille & d'Aragon :

Histoire de l'Empire moderne.

enfin cette considération procura à la Maison d'Autriche les royaumes de Hongrie & de Boheme, par le mariage de Ferdinand I avec Anne, héritiere de ces couronnes, & c'est ce qui a donné lieu à ce distique :

Bella gerant fortes, tu, Felix Austria, nube ;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Il n'est donc point surprenant que la Maison d'Autriche ait toujours fait ses efforts pour conserver la couronne impériale à ses descendans, malgré le peu de revenu qui est attaché à cette dignité ; il ne consiste qu'en aides extraordinaires, nommées *mois Romains* (ce sont des troupes & de l'argent, suivant le matricule ou registre); en secours ordinaires des villes impériales, qui ne se montent qu'à quarante mille écus par an; & en taxes de Chancellerie, dont le montant est peu considérable : ce sont des procès, des faveurs, des donations, le renouvellement des priviléges, des créations de titres & de dignités, & la plupart des états sont exempts de ces taxes ; & enfin le revenu de l'Empire consiste en taxes ordinaires & extraordinaires que les Juifs sont obligés de payer à l'Empereur, les extraordinaires à son couronnement, & les ordinaires à la fête de Noël : ces taxes ne font pas un produit considérable. Il y a aussi les casuels, qui sont payés à l'investiture des fiefs de l'Empire, accordés par l'Empereur ; mais ces droits sont destinés au payement des Officiers, & il n'en a que l'honneur.

Comme ce dreit honorable de nommer aux

fiefs vacans par la mort du dernier mâle de la famille, ou par résignation, & à ceux qui doivent être renouvelés à la succession de chaque héritier, est une prérogative qui fait beaucoup d'honneur à l'Empereur, nous parlerons de la maniere dont l'Empereur administra la cérémonie de l'investiture de Maurice, Duc de Saxe, lorsqu'il succéda à l'Electorat de son cousin Jean Frédéric, qui avoit été banni de l'Empire, parce qu'il fut convaincu d'être le Chef de la ligue de Smalcalde. A peine l'Empereur fut entré dans une tente en forme de théatre, élevée au milieu de la place du marché d'Augsbourg, que Maurice parut à cheval, accompagné de plusieurs Princes & Seigneurs, précédé de douze trompettes & de dix étendards, qui désignent les dix terres dont l'Electorat est composé. Il descendit auprès de la tente, & après avoir fait quelques tours sur le théatre avec les Princes qui l'accompagnoient pour lui faire honneur, & qui portoient un étendard, il s'avança, fit trois profondes révérences, & alla se mettre à genoux aux pieds de l'Empereur, qui étoit sur un trône, ayant à droite & à gauche, sur des siéges moins élevés, cinq Electeurs. Alors Maurice pria l'Empereur de l'élever à la dignité d'Electeur, & de le mettre en possession de l'Electorat; l'Empereur déclara qu'il consentoit à lui accorder sa requête. L'Archevêque de Maïence mit le livre de l'Evangile sur les genoux de l'Empereur, lut le serment de fidélité qui se prononce à cette occasion, & Maurice le répéta mot à mot, ayant la main sur l'Evangile. Ensuite l'Empereur prit l'épée que tenoit le Comte

Histoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

de Pappenheim; c'eſt un ornement impérial que les Electeurs de Saxe portent devant l'Empereur, qui le donna à Maurice, & le revêtit par ce moyen de la dignité électorale & de l'office de Grand-Maréchal de l'Empire. L'Empereur prit auſſi les étendards d'entre les mains de ceux qui les portoient, & les mit aux mains de Maurice, pour le rendre maître des principautés. Enſuite Maurice alla ſe mettre au rang des Electeurs, & on jeta les étendards à la populace.

Quoiqu'un Electeur ou autre Prince ſoit, après la mort de ſon prédéceſſeur, en poſſeſſion de l'Electorat ou de la principauté vacante, & de tous les priviléges qui y ſont attachés en vertu de la premiere inveſtiture obtenue par le premier Electeur ou Prince d'une famille, pour lui & tous ſes héritiers mâles, ſoit en ligne directe ou collatérale, il doit cependant, dans un an & jour depuis qu'il a pris poſſeſſion d'une de ces dignités, demander une nouvelle inveſtiture, qui n'eſt, à proprement parler, qu'une confirmation de la premiere, & prêter le ſerment de fidélité à l'Empereur & à l'Empire, & s'il néglige ces formalités, il eſt déclaré illégitime & privé de ſes Etats, ce qui ſe pratique dans toute ſucceſſion, ſoit d'Empereur, d'Electeur, ou d'autres Princes ou Comtes de l'Empire; mais il y a une grande différence entre la premiere inveſtiture d'une nouvelle dignité, & le renouvellement de cette même inveſtiture. Dans le premier cas, le nouveau privilégié doit aſſiſter en perſonne à cette cérémonie, qui ſe fait en préſence des autres Princes & Membres de l'Empire; au contraire, le renouvellement d'une

investiture peut être demandé & obtenu par procuration, en présence de témoins, parce qu'il ne donne point de nouveau droit à l'héritier; un nouvel Electeur peut, sans ce renouvellement, être présent aux élections de l'Empereur ou Roi des Romains, & faire toutes les autres fonctions électorales.

Il faut observer que cette premiere investiture d'un fief a tant de force, lorsqu'elle est conférée à une personne qui la reçoit pour lui & pour ses descendans mâles en ligne directe & collatérale, que ni celui à qui on accorde la premiere investiture, ni aucuns de ses successeurs, ne peuvent, au préjudice des autres héritiers, disposer du fief, l'aliéner, le vendre ou le diviser, tandis que l'on en jouit en faveur de cette premiere investiture: & comme les possesseurs ne peuvent prétendre qu'à l'usufruit, ils ne sont point en droit de s'en défaire en faveur d'une autre famille, sans le consentement de tous ceux qui y sont intéressés, & l'approbation & la permission de l'Empereur & de l'Empire.

A l'investiture d'un fief ordinaire, qui est demandé & reçu par Ambassadeur, on observe actuellement les solennités suivantes à la Cour Impériale. On tend de la tapisserie dans une grande salle, qui est ordinairement nommée la Chambre des Gentilshommes, au milieu de laquelle on a élevé un trône destiné à l'Empereur. Lorsque Sa Majesté Impériale est arrivée avec les principaux Officiers de sa Cour, on introduit les Ambassadeurs des Princes & Seigneurs qui demandent l'investiture. Dès l'entrée

Histoire de l'Empire moderne.

de la Chambre, ils saluent l'Empereur en s'agenouillant à deux genoux devant lui ; ils font le même salut au milieu de la salle, & ensuite sur le tapis devant le trône, où ils demeurent à genoux, tandis que leur Chef s'adresse à l'Empereur, & le supplie de lui accorder l'investiture du fief au nom de son Maître. Le Vice-Chancelier de l'Empire s'approche de l'Empereur comme pour lui demander s'il doit faire une réponse favorable, & il répond ensuite en termes équivalens à ceux-ci : *Que Sa Majesté Impériale a écouté favorablement leur demande, quoique leur Maître n'ait pas paru devant le trône comme il devoit le faire ; que néanmoins, vu que ses excuses ont paru valides, Sa Majesté est disposée à lui accorder sa demande.* Ensuite les Ambassadeurs se levent, & sont conduits au pied du trône, où ils s'agenouillent & mettent les deux premiers doigts de la main droite sur l'Evangile, qui est soutenu devant Sa Majesté par deux de ses Officiers qui sont aussi à genoux. On leur lit alors la formule du serment qu'ils répetent mot à mot, & qu'ils jurent d'observer par l'ame de leur Maître. Il faut remarquer qu'auparavant d'admettre les Ambassadeurs à l'audience de l'Empereur, on leur lit la formule de ce serment, (parce que l'on peut quelquefois en changer les conditions par rapport à certains Princes de la Confession d'Augsbourg,) qui finit par ces mots : *Dieu m'en fasse la grace, & son saint Evangile.* Après le serment, le Maréchal de l'Empire, ou, en son absence, le Maréchal de la Cour de l'Empereur, donne l'épée à Sa Majesté, dont il présente le pommeau à baiser aux Ambassadeurs ; alors

alors ils se levent, se retirent un peu en arriere, & se mettent encore à genoux; un d'eux fait un discours de remercîment, & ils se retirent, tournant toujours la face à l'Empereur; ils s'agenouillent au milieu de la salle & à la porte, de la même maniere qu'en entrant. C'est ainsi que l'Empereur donne aujourd'hui l'investiture des fiefs; anciennement il la donnoit tantôt avec l'épée, tantôt avec le sceptre, & quelquefois en acceptant des mains de la personne qui recevoit l'investiture, les étendards, où étoient représentées les armes de chaque fief.

Histoire de l'Empire moderne.

Quant aux casuels dus aux Officiers de l'Empereur pour chaque investiture, cette somme doit être remise, avant le commencement de la cérémonie, entre les mains du Maréchal de la Cour, ou du Vice-Chancelier de l'Empire, & la distribution s'en fait ainsi:

Au Grand Maréchal de la Cour de l'Empereur	60	*florins d'or.*
Au Vice-Chancelier	60	
Au Maréchal héréditaire	60	
Au Chambellan héréditaire	60	
A l'Echanson héréditaire	60	
Au Cuisinier héréditaire	60	
Au Trésorier héréditaire	60	
Au Maréchal-ferrant héréditaire	60	
Aux Secrétaires de l'Empire, depuis	24	jusqu'à 26.
Pour les taxes de l'Empire	10	
Au teneur des registres	10	
A ceux qui appartiennent à la Chancellerie	15	
Pour les titres de fief	16	
Pour les droits de Chancellerie	6	
Aux Hérauts	32	*risdales.*
A l'Huissier de la Chambre & Antichambre	6	*idem.*
Aux Huissiers de l'appartement du Gentilhomme	8	

Histoire de l'Empire moderne.

Aux Archers & Hallebardiers de la garde... 38 *risdales.*
Aux Tapissiers de l'Empereur............ 12
Aux Avantcoureurs de la Chambre....... 12
A l'Huissier de la Chambre du Conseil..... 6
Aux Huissiers de la Chambre Aulique & Impériale........................... 4
Aux Tapissiers de la Cour............... 20
Au Valet-de-Chambre de l'Empereur qui porte le livre de l'Evangile.................. 6
A quelques Officiers servans à l'investiture, 8
Aux Trompettes & aux Timbaliers......... 14
Aux Musiciens........................ 12
A ceux qui reglent les taxes............. 5
Aux teneurs de registres qui examinent les lettres d'investiture.................. 4
A celui qui fait la minute des lettres de fief. 4
Aux Officiers de la Chancellerie.......... 5
A un Secrétaire........................ 1

Aucuns ne sont exempts de cette taxe, excepté les Electeurs, & lorsque la mort de l'Empereur & celle du vassal arrive en même temps, la taxe est doublée.

Puisque nous avons donné une liste des casuels qui se payent à l'investiture, nous parlerons aussi des autres Officiers commensaux de la Cour de l'Empereur. La premiere charge de la Maison Impériale est celle de Grand-Maître-d'Hôtel; ensuite viennent les Contrôleurs, les Trésoriers, les Boursiers, les Maîtres & Officiers de la cuisine, de la cave au vin, de la dépense, de la panneterie, de la serre aux fruits.

Le Grand-Chambellan de l'Empereur a autorité sur les Officiers & serviteurs des chambres, sur les Maîtres-d'Hôtel, les Hallebardiers, & autres Officiers inférieurs nommés pour le service des chambres, & généralement sur tous ceux qui en dépendent.

Histoire de l'Empire moderne.

Le Grand-Maréchal de la Cour eſt auſſi un des plus conſidérables Officiers ; ſon emploi à la Cour Impériale eſt le même que celui du Comte de Pappenheim, Vicaire de l'Electeur de Saxe, Archi-Maréchal de l'Empire, lorſqu'il a occaſion d'exercer cette charge, & alors le Maréchal de la Cour eſt ſans emploi. Il a autorité ſur le Quartier-Maître, les Maréchaux-de-Logis, les Avant-coureurs, le Prévôt, & ſes Officiers, ſur tous les Artificiers qui ſuivent la Cour.

Le Maître de la cavalerie a inſpection & autorité ſur la grande & petite écurie ; il veille ſur tous les Palefreniers, les Pages, les Maîtres des Pages, les Contrôleurs, les Timbaliers, les Cochers, les hommes de pied, & généralement ſur tous ceux qui appartiennent à l'écurie.

Du nombre des autres principaux Officiers de l'Empereur, ſont le Grand-Veneur, le Grand-Fauconnier, le Capitaine des Hallebardiers, le Capitaine des Gardes à cheval, le Grand-Maître des Poſtes de la Cour ; ils ont chacun la direction de tout ce qui concerne leur charge. Il y a de plus les Gentilshommes ordinaires & extraordinaires de Sa Majeſté Impériale ; ils ſont au nombre de plus de cent, & tous de la premiere qualité : la plupart de ces Nobles ſont Comtes de l'Empire, ou ce ſont d'anciens Nobles qui ont occupé des places conſidérables. Il y en a toujours trente-cinq ou quarante qui ſont continuellement à la Cour ; les autres ne ſont pas obligés ſi rigoureuſement à être préſens, ils ſervent ſeulement lorſqu'ils ſont à la Cour ou quand ils ſont appelés par un ordre exprès.

Histoire de l'Empire moderne.

Il excita encore un grand nombre de charges considérables, & entre autres celles de la Chapelle de l'Empereur, où il y a les Maîtres de la Chapelle & de la Musique, les Confesseurs, les Prédicateurs, les Aumôniers, les Chapelains, &c. de plus les Médecins, les Bibliothécaires, & une infinité d'autres dont le détail deviendroit ennuyeux. Nous nous contenterons d'observer par rapport aux grands Officiers de la Maison de l'Empereur, que quand les Princes Electeurs, ou, en leur absence, leurs Vicaires, sont obligés de servir Sa Majesté Impériale, les autres Officiers sont forcés de se retirer ; mais toutes les fois que les Electeurs ou leurs Vicaires se sont acquittés de leur service, ou qu'ils sont absens, les Officiers ordinaires reprennent leurs fonctions, ce qui arrive aux réjouissances que l'Empereur ordonne après son couronnement. Lorsque les Electeurs ont fait le service ordonné par la Bulle d'or, ils se mettent à leur table, & les Officiers de la Cour reprennent l'exercice de leurs charges, & servent Sa Majesté Impériale durant le reste du festin; on peut aussi observer que les charges de ces Officiers commensaux ne dépendent point des grands Officiers de l'Empire, & que l'Empereur nomme ceux qu'il juge à propos.

Outre le Conseil Aulique, l'Empereur a toujours avec lui trois sortes de Conseils; le premier est le Conseil Privé de l'Etat, composé d'un Président & de vingt-quatre Conseillers; le Président est ordinairement son Grand-Maître-d'Hôtel & son premier Ministre, & les Conseillers sont en partie Princes & Comtes de l'Empire, & en par-

tie des personnes de qualité ; tels sont le Grand-Chambellan, le Grand-Maître-d'Hôtel de l'Impératrice, le Chancelier du royaume de Boheme, le Président du Conseil Aulique, l'Archevêque de Presbourg & l'Evêque de Vienne, le Maître de la Cavalerie, le Capitaine Provincial du pays d'Elms, son Chancelier Aulique, le Président de la Chambre d'Autriche, le Maréchal de la Basse-Autriche, le Vice-Chancelier de l'Empire, le Président de la Chambre des Comptes, & les autres personnes notables qu'il juge à propos de choisir. Il y a en outre dix Secrétaires, dont le premier signe les principales lettres de l'Empereur, & les autres sont chargés de toutes les lettres qui viennent des bureaux des Secrétaires, que les Allemands nomment Chancellerie Allemande & Latine. C'est à ce Conseil où l'on délibere sur les affaires d'Etat, sur d'autres grandes affaires ; & même celles qui ont été déja examinées dans le Conseil Aulique, sont jugées par le Conseil Privé : les Etats de l'Empire ont souvent fait des remontrances à l'Empereur, & lui ont déclaré qu'on ne devoit point changer, ni même examiner de nouveau ce qui a été décidé dans le Conseil Aulique par la pluralité des voix.

Histoire de l'Empire moderne.

Le second Conseil qui approche de l'Empereur, est nommé la *Chambre des Finances ;* cette Chambre est chargée de l'administration ordinaire & extraordinaire des revenus de l'Empereur, tant du côté de l'Empire, que de son propre patrimoine. Ce Conseil est composé de deux Présidens, d'un Directeur, de quatorze Assesseurs, de six Officiers de Chancellerie, &c.

Histoire de l'Empire moderne.

Le troisieme Conseil est nommé *Conseil Impérial des guerres* ; il est composé d'un ou de deux Présidens, qui sont des Généraux d'armée, & de sept Conseillers, qui sont Maréchaux de Camp, Généraux - Majors, Colonels, & d'un Auditeur général, de Teneurs de registre, de Secrétaires, de Commissaires, & autres. Outre tous les Officiers dont nous avons parlé, l'Empereur en a presque autant en qualité de Roi de Boheme & de Hongrie, lesquels sont tous payés suivant leurs offices.



CHAPITRE V.

Des titres de l'Empereur, & de ses marques d'honneur.

Les titres de l'Empereur n'ont pas été les mêmes dans tous les temps. Othon le Grand terminoit la plupart de ses écrits de la maniere suivante : *Othon, par la grace de Dieu, Roi des François & des Lombards, & Patrice des Romains.* Ce titre, *par la grace de Dieu*, étoit en usage dès l'an 963, comme on le peut voir par les Lettres de la même année, contenant le privilége accordé au monastere de Lauriſham. Quelquefois au lieu de ces mots, *par la grace de Dieu*, on mettoit, *par la volonté divine; par la disposition de la divine Providence; par la faveur de la divine bonté; par la merci de Dieu.* C'étoit d'abord une formule de piété & d'humilité, par laquelle les Empereurs reconnoissoient qu'ils tenoient leur Empire de Dieu, afin de ne point paroître s'attribuer à eux-mêmes la souveraine autorité. Pour cette raison, lorsque les Prélats écrivoient à l'Empereur, ils se servoient de ces mots, *par la grace de Dieu*; & ils ajoutoient ensuite, *& du Saint-Siége Apostolique.* Mais depuis le dixieme siecle, les Princes séculiers ont aussi fait usage de ces mots, *par la grace de Dieu*, & même les Comtes de l'Empire ont adopté cette formule; enfin les

Histoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

Princes étrangers ont donné ce titre aux Electeurs.

Par le titre de Roi des François, on entend l'est de la France ou le royaume d'Allemagne, & par le titre de Roi des Lombards, le royaume d'Italie. L'Empereur Henri III prenoit encore ces deux titres. Le titre de Patrice des Romains fut donné par les habitans de Rome à Pepin & à ses fils Charles & Carloman, & avec ce titre ils lui accorderent le droit de Protecteur de la ville de Rome & du Pape. Charlemagne, après avoir reçu le titre de Patrice & en avoir acquis la dignité, prenoit souvent le titre de Roi des François & des Lombards, & Patrice des Romains. Othon le Grand prit aussi ce titre, lorsqu'il fut élevé à la dignité impériale; & plusieurs autres Empereurs, pour déclarer leur droit sur la Lorraine, contre les prétentions des François, prirent le titre de Roi des Lorrains, particuliérement depuis qu'ils furent élus & couronnés à Aix-la-Chapelle. Avec le titre de Patrice, les Romains donnerent à Charlemagne la souveraineté sur leur ville & sur le Pape. Ce Prince exerça ce droit, & se distingua par ce moyen des Patrices subalternes; car parmi les Seigneurs Romains, il y en avoit quelques-uns auxquels les Empereurs accordoient le titre de Patrice de Rome. Depuis le regne de Charlemagne, il paroît que le Pape Adrien nomma Charles le Chauve, Roi, Patrice & Empereur. Othon le Grand fut déclaré Patrice de Rome, & il se servit de ce titre même après qu'il fut élu Empereur. Après la mort du Pape Nicolas, les Romains envoyerent une couronne avec d'autres

présens à l'Empereur Henri IV, & ils le supplierent de nommer un Pape. Ce Prince convoqua un Concile à Bâle, reçut solennellement la couronne des Romains, & fut nommé *Patrice.* Quelques Historiens rapportent que ce même Prince fut ordonné Patrice des Romains, & consacré Empereur par le Pape Clément. L'Empereur Lothaire fut le dernier qui reçut la couronne Patricienne; depuis ce temps, ce titre a perdu son éclat. Sous le regne de l'Empereur Conrad III, les Romains tâcherent de rétablir cette dignité en faveur de Jordan, fils de Pierre Léon : ils l'honorerent de ce titre, & lui accorderent les mêmes priviléges qu'à Charlemagne; mais cette dignité fut enfin abolie par le Pape Eugene III.

Histoire de l'Empire moderne.

Entre les autres titres qui sont aujourd'hui en usage, le principal est celui d'Empereur; il est connu depuis le temps où la République jouit de la liberté, & il signifie Général d'armée. Jules César conserva ce titre après avoir vaincu Pompée, & avoir posé le fondement de la Monarchie Romaine, & il le mit devant son nom, sans consulter la raison ni le bon sens. Lorsque le Clergé, la Noblesse & le peuple de Rome donnerent à Charlemagne le titre d'Auguste, il prit celui de grand & de paisible Empereur des Romains; ses successeurs hériterent de ce titre. Henri l'Oiseleur, après sa victoire sur les Hongrois, fut salué Empereur par son armée. Othon le Grand prit le même titre lorsqu'il fut appelé au trône d'Allemagne, & ses successeurs l'ont imité. Cependant les Empereurs de Constantinople leur refusoient cette qualité,

Histoire de l'Empire moderne.

& leur donnoient ſeulement le titre de Roi, comme on le voit dans l'Hiſtoire d'Othon & de Conrad III. Depuis le regne de Henri III, les Empereurs prenoient de temps en temps le titre de Roi des Romains, ce qui paſſa en uſage après la mort de Henri V; mais ils étoient à peine couronnés par le Pape, qu'ils prirent le titre d'Empereur des Romains. Quoique les Empereurs, après leur élection, euſſent le pouvoir d'exercer toutes les fonctions d'Empereur Sou-
1337. verain, comme le décret de Rens & celui
1338. de Francfort le démontrent, ces décrets déclarent que le Prince élu par les Empereurs eſt véritablement Roi & Empereur, ſans le conſentement, l'approbation ou la confirmation du Pape. Cependant les Papes prétendoient que les Empereurs étoient obligés de toute néceſſité de ſe faire couronner à Rome, & qu'ils n'étoient point Empereurs avant cette cérémonie. Dans la Bulle d'or, en parlant de l'élection de l'Empereur, le Roi des Romains eſt nommé Empereur futur. Lorſque Maximilien I conclut à la Diete de Conſtance une alliance contre la République de Veniſe, il fit publier à Trente qu'il ne ſe nommeroit plus Roi comme il avoit fait, mais qu'il s'appelleroit Empereur des Romains, & il pria les Etats de l'Empire de vouloir bien l'honorer du titre d'Empereur élu des Romains. Le Pape Jules II, qui craignoit que ce Prince ne prît le chemin de Rome avec une armée, & qu'il ne réclamât les anciens droits de l'Empire, approuva ce titre par un brevet, quoique Maximilien eût reçu la couronne de ſes mains. Cependant le titre d'Em-

pereur élu des Romains eſt plus ancien que Maximilien I. Grégoire VIII le donna à Henri VI dans un brevet qu'il envoya à ce Prince (1187). Quoique Charles V, après ſon élection & dans ſa capitulation, n'eût pris que le titre de Roi des Romains, néanmoins, dans la premiere Diete qu'il tint à Worms, il ſe nomma Empereur élu des Romains, & il conſerva ce titre après avoir été couronné à Bologne. Ferdinand I, pendant la vie de l'Empereur Charles V, ſon frere, ſe contenta du titre de Roi des Romains; mais après ſa mort, il prit celui d'Empereur élu des Romains. Les Empereurs qui lui ſuccéderent prirent le titre de Roi des Romains après leur élection, & après leur couronnement en Allemagne, ils prirent celui d'Empereurs élus des Romains. Les Papes mêmes accordent aujourd'hui le titre d'Empereurs élus des Romains aux Empereurs après leur couronnement en Allemagne. Clément XI écrivit à l'Empereur Joſeph en ces termes : » A notre très-cher fils en Jéſus-Chriſt, Joſeph, Roi de Hongrie & de Boheme, & Empereur élu des Romains «.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

1187.

1708.

Cependant le titre d'Empereur n'eſt point particulier à l'Empereur des Romains. Pluſieurs autres Princes l'ont adopté. Marianus nomme Pepin, premier Empereur des François; néanmoins Charles VIII déclara qu'il ne recherchoit pas ce titre. Les Turcs en ont honoré les Rois de France. Alphonſe, Roi de Léon & de Caſtille, ſe diſoit Empereur de toute l'Eſpagne. Parmi les Rois Anglo-Saxons, Edgar prit le nom d'Empereur. Aujourd'hui le Grand-Duc de Moſcovie prend le titre d'Empereur, ainſi que

Histoire de l'Empire moderne.

le Sultan des Turcs, les Rois de Chine & du Japon. Toutefois il eſt certain que le titre d'Empereur Auguſte n'a été accordé juſqu'ici qu'à l'Empereur d'Allemagne.

Le titre d'Auguſte ſubſiſte depuis le temps d'Octave Auguſte, qui le reçut des Sénateurs. Ce mot vient du nom des places conſacrées par les Augures, qui étoient nommées *Auguſtes* ou *Saintes*. Ce titre étoit particulier aux Empereurs Romains, & aucun Roi ne le portoit ſans la permiſſion des Empereurs. Clovis, Roi de France, fut honoré de ce titre par Anaſtaſe, Empereur de l'Eſt. Lorſqu'il lui envoya la couronne d'or & la tunique impériale, il le nomma Conſul & Auguſte dans ſa lettre; il cherchoit à l'engager à chaſſer les Goths, & à rétablir l'Empire de l'Oueſt; aujourd'hui le titre d'Auguſte eſt commun à tous les Rois.

Le titre de toujours Auguſte a été réſervé aux Empereurs d'Allemagne. On voit que ce titre étoit en uſage du temps de Septime Sévere, qui eſt honoré de cette inſcription latine: *Propagator urbis, ac Romanæ rei, Victor ac Triumphator, ſemper Auguſtus.* Théodoſe II, dans les Novelles de Valentinien, eſt nommé *Perennis Auguſtus.* Pluſieurs Empereurs de l'Eſt & de l'Oueſt ont pris le même titre. Charlemagne s'en eſt quelquefois ſervi, mais rarement; ſes ſucceſſeurs ont été nommés Auguſtes en pluſieurs occaſions, & Charles Auguſte vouloit être nommé toujours Auguſte. Ce titre étoit variable juſqu'au temps de Frédéric I, où il fut fixé & devint ordinaire à la Cour Impériale. Dans les traités de Weſtphalie, les Plénipotentiaires Fran-

çois & Suédois firent quelque difficulté de l'accorder à l'Empereur seul; mais les Plénipotentiaires de l'Empereur ont insisté sur l'ancienneté de cet usage, & par ce moyen ils ont obtenu qu'il n'y auroit aucun changement.

Histoire de l'Empire moderne.

Les premiers Empereurs Romains étoient fiers du titre de Césars; mais dans le troisieme siecle, les Empereurs donnoient le titre de César à ceux qui devoient leur succéder; ces Césars n'avoient ni les ornemens d'Empereurs, ni la puissance impériale. Les Grecs nommoient leurs Empereurs Καισαρες, d'où les Allemands ont formé le nom de *Kayser.* Maximilien I accorda ce titre à Basile Iwanowitz, Grand-Duc de Moscovie. Le même titre fut aussi accordé à Louis XII, Roi de France. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le Pape Jules II tâcha de se faire nommer César, & prit ce titre en plusieurs occasions. Maximilien I renouvela le titre de Roi d'Allemagne, dont on avoit fait usage plusieurs siecles auparavant.

La variation qui se trouve dans les titres des Empereurs, provient de la diversité des royaumes qu'ils ont possédés par droit héréditaire. Charlemagne se nommoit quelquefois Roi de France avec le secours de Dieu, Gouverneur des Gaules, d'Allemagne, d'Italie, & des provinces voisines. Charles le Chauve & Othon le Grand porterent tous deux le titre de Roi de Lorraine. Othon III prit le titre de Romain, Saxon, & d'Italien, Serviteur des Apôtres, par la bonté de Dieu, Auguste Empereur du Monde Romain. Henri VI, au titre d'Empereur, ajouta celui de Roi de Sicile. Frédéric II se disoit Empereur &

Histoire de l'Empire moderne.

Roi de Jérusalem & de Sicile ; & Conrad IV ajouta à ce titre celui de Duc de Souabe. Charles IV & Wenceslas prenoient le titre de Rois de Boheme ; Sigismond se nommoit lui-même Roi de Boheme, de Hongrie, de Croatie, de Dalmatie, & de Servie. Frédéric III prit le titre d'Empereur des Romains, toujours Auguste, Duc d'Autriche, de Stirie, de Carinthie, de Carniole, & de Comte de Tirol. Maximilien joignoit aux titres d'Empereur élu & de Roi d'Allemagne, celui de Roi des provinces des Pays-Bas. Charles V donna encore une plus grande étendue à ces titres, il y joignit tous ceux du royaume d'Espagne. Ses successeurs ont pris les titres des royaumes héréditaires, des provinces & principautés qu'ils possédoient ; & enfin Charles VI trouva moyen de se conserver le titre de Roi d'Espagne.

Les titres suivans furent anciennement accordés aux Empereurs ; savoir, le Pieux, l'Heureux, le Grand, le Pacifique, le Victorieux, le Triomphant, l'Illustre, le Très-Chrétien, le Très-Pieux, le Sérénissime, le Très-Sacré, le Très-Glorieux, le Très-Haut, qui sont aussi communs aux autres Rois. Cependant l'épithete de Très-Invincible n'est accordée qu'aux Empereurs. L'Empereur Tibere fut le premier honoré de ce titre. Ensuite Charlemagne prit le titre de Très-Invincible Roi de France. Les Othons l'imiterent, & cette distinction a passé aux Empereurs suivans. L'Empereur est aussi nommé *Vicaire de Jésus-Christ* ; dans la Bulle d'or, il est nommé *Chef temporel du peuple Chrétien.*

Du temps de Charlemagne, les Etats de l'Empire & les Rois étrangers donnoient le titre de Majeſté à l'Empereur ſeul. Cependant pluſieurs l'accordoient de temps en temps aux Rois de France. François I l'obtint par le traité de paix qui fut ſigné à Crépi. Louis XIII refuſa de ratifier le traité de Ratisbonne, parce qu'on ne lui avoit point accordé le titre de Majeſté. Les Etats de l'Empire s'aſſemblerent à Ratisbonne en 1641, & ils étoient diſpoſés à accorder à ce Prince le titre de Royale Dignité & de Majeſté, mais l'Envoyé de l'Empereur ſupprima le titre de Majeſté, lorſqu'il fit le protêt. Enfin, dans les traités de Weſtphalie, les Rois de France & de Suede ne ſe contenterent pas du titre de Royale Dignité, & on leur accorda celui de Majeſté, dont tous les Rois jouiſſent aujourd'hui.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Les marques d'honneur & les bijoux de l'Empire, dont on fait uſage au couronnement du nouvel Empereur, ſont des reliques, des ornemens, & des habits impériaux. Les reliques ſont des dépôts ſacrés, que l'on a conſervées depuis pluſieurs ſiecles, & on dit qu'elles ont été apportées d'Aix-la-Chapelle, du temps de Charlemagne. Au jour du couronnement de l'Empereur, on les poſe ſur l'autel; c'eſt une partie de la crêche qui ſervit de berceau à Notre-Seigneur; un bras de Ste. Anne; une dent de St. Jean-Baptiſte; une partie du manteau de St. Jean l'Evangéliſte; quelques anneaux des chaînes qui ſervirent à lier S. Pierre, S. Paul & S. Jean l'Evangéliſte; un morceau de la nappe ſur laquelle notre Sauveur célébra la Cene avec

Histoire de l'Empire moderne.

ses Disciples ; un morceau de l'étoffe dont il étoit ceint lorsqu'il lava les pieds de ses Disciples ; cinq épines de la couronne de Notre-Seigneur ; un morceau de la vraie croix ; la lance avec laquelle le corps de Notre-Seigneur fut percé ; une petite boîte qui renferme quelques gouttes du sang de S. Etienne ; le livre d'Evangile dont se servoit Charlemagne, écrit en lettres d'or.

Sous le nom des marques de l'Empire servant au couronnement, sont compris la couronne, le sceptre, & le globe impérial ; trois épées, dont deux de Charlemagne, & une de S. Maurice ; trois tuniques, une aube ou dalmatique ; une étole, une ceinture, des chapes, des bottines, & des sandales. On dit que tous ces ornemens servirent au couronnement de Charlemagne ; cependant quelques-uns affirment qu'ils ne sont pas plus anciens que Charles IV, parce que le lion de Boheme est gravé sur une des épées. Wittikind affirme que cette épée ne venoit point des anciens Rois de France ; & l'Empereur Charles IV lui-même attribue ces marques d'honneur à Charlemagne. Il est probable que Charles IV fit graver ce lion sur son épée, lorsqu'il fut en possession de ces marques de distinction, & il vouloit assurer l'Empire à sa famille.

On appelle couronne d'Allemagne, celle que les Empereurs ont toujours portée. Elle est d'or pur, & pese quatorze livres. De la circonférence de la couronne s'élevent huit bandes, qui sont courbées en forme de cercle, & qui se réunissent au sommet. Comme chacune de ces bandes

bandes forment autant de pieces différentes; elles sont attachées avec un cercle de fer de la largeur du petit doigt. Quatre de ces bandes sont ornées de pierres précieuses & de perles brutes. Sur les autres, sont des figures peintes & des sentences écrites : cette couronne est surmontée d'une croix, enrichie de dix-sept brillans. Derriere la croix, est un demi-cercle supporté par la couronne, orné de perles, & portant cette inscription : *Conradus*, *Dei gratiâ*, *Romanorum Imperator semper Augustus*.

La couronne de Milan, qui est la couronne du royaume de Lombardie ou d'Italie, peut être mise au nombre des marques d'honneur de l'Empire. Les Italiens parlent de deux couronnes de ce nom; la plus ancienne est celle d'or, elle étoit déposée à Monza; l'autre étoit de fer, & on la conservoit à Milan dans l'église de S. Ambroise. Cette derniere a un cercle d'or, orné à l'extérieur de pierres précieuses d'un grand prix; l'intérieur est couvert d'une plaque de fer fort épaisse. Ce cercle n'est point comme ceux des couronnes des autres Rois; il n'est surmonté ni de fleurs ni de rayons. Quelques Historiens font remonter l'origine de cette ancienne couronne jusqu'au regne de Théodelinde, Reine de Lombardie, vers la fin du sixieme siecle. Ils prétendent que ce cercle de fer est fait d'un des clous qui servirent à la passion de Notre-Seigneur, & c'est pour cette raison que l'on a donné à cette couronne, vers le treizieme siecle, le nom de *couronne de fer*. Cependant il est probable que cette couronne a une autre origine; aucun Empereur ne s'est fait couronner en

Histoire de l'Empire moderne.

Italie depuis Frédéric II jusqu'à Henri VII. Les habitans de Milan ont trouvé moyen, pendant ce temps, de se saisir de l'ancienne couronne de Lombardie, de maniere que Henri VII en fit faire une nouvelle d'acier poli doré, enrichie de pierres précieuses, avec laquelle il fut couronné, & il la donna ensuite à garder à l'Abbé du monastere de S. Ambroise. Quelques années après, l'ancienne couronne fut rendue aux habitans de Monza; toutefois les Empereurs suivans, savoir, Louis de Baviere, Charles IV, Sigismond, & Frédéric III, qui furent couronnés à Milan dans l'église de S. Ambroise, se servirent probablement de la couronne faite par les ordres de Henri VII. Charles V fut couronné à Bologne, par Clément VII, avec la couronne que l'on conservoit à Monza. Les habitans de Milan, jaloux de la préférence que l'on accordoit à l'autre couronne, & désirant faire valoir la leur, assurerent qu'elle étoit plus ancienne, & traiterent l'autre de couronne de paille, ce qui a fait croire à quelques Historiens qu'il y avoit effectivement à Monza une couronne de cette nature.

La couronne Romaine étoit aussi une des marques d'honneur de l'Empire, & c'est de cette couronne dont les Empereurs se servent. Le Pape Léon VII couronna Charlemagne avec une couronne particuliere qui étoit fort riche. Louis le Débonnaire fut couronné à Aix-la-Chapelle, du vivant de son pere; cependant le Pape Etienne le couronna ensuite Empereur à Reims, & on lui mit sur la tête une belle couronne d'or, ornée de pierres précieuses d'une grande valeur, qu'il avoit

apportée d'Italie. On ne se servoit pas toujours de la même couronne pour les Empereurs que l'on couronnoit à Rome. Les Papes fournissoient quelquefois la couronne, & c'étoit quelquefois les Empereurs eux-mêmes ; ils portoient souvent avec eux la couronne d'Allemagne, qui servoit à leur couronnement à Rome : ainsi en agit l'Empereur Sigismond.

Histoire de l'Empire moderne.

Outre les trois couronnes dont nous avons déjà parlé, il y en a une quatrieme, qui est la couronne des Empereurs ; les Allemands la nomment *Die Haus Crone* ; Charlemagne fut le premier qui la porta, & il fut enterré avec. L'Empereur Henri II fit présent d'une semblable couronne au monastere de Cluni. Celle de l'Empereur Robert est conservée dans le trésor de la Maison du Palatinat. Rodolphe II en fit faire une très-précieuse, qui a servi aux Empereurs de la Maison d'Autriche. Cette couronne servoit toujours aux Empereurs dans ces cérémonies ; ils la mettoient sur leur tête par préférence à celle d'Allemagne, qui étoit trop pesante. Cependant les anciens Empereurs ont quelquefois porté la couronne de Boheme.

Le globe impérial est moins gros que le poing. Il est fait d'une lame d'or, remplie de terre ; il est orné d'un cercle parsemé de pierres précieuses, & surmonté d'une croix d'or.

Le sceptre impérial est fort grand ; il est fait d'argent doré, & sans aucun autre ornement que six feuilles de chêne, dont trois sont tournées d'un côté, & trois de l'autre ; il est surmonté d'un gland.

Les deux anneaux impériaux, dont un grand,

Histoire de l'Empire moderne.

orné d'une escarboucle, de quatre saphirs & de quatre perles ; on croit que c'est un présent du Duc de Brunswick. L'autre anneau est enrichi d'un rubis.

Des trois épées qui servent au couronnement, la premiere est fort grande, & on voit sur le pommeau, d'un côté, une aigle, & de l'autre un lion avec une queue fourchue ; le fourreau est d'argent doré, orné de pierres précieuses & de perles, & du côté le plus large de la lame sont gravés ces mots : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* ; ensuite, *Christus vincit, Christus regnat.* On dit qu'un Ange apporta cette épée du Ciel à Charlemagne. Le pommeau de l'autre épée, dont se servoit, dit-on, le martyr Maurice, est en forme de cœur. Un des côtés de ce pommeau est uni ; l'autre représente une demi-aigle avec trois léopards l'un sur l'autre. D'un côté de la lame sont ces mots : *Benedictus dos des*, & de l'autre, *Deus qui docet manus.* On conserve ces deux épées à Nuremberg, & la troisieme à Aix-la-Chapelle. On dit aussi que Charlemagne s'en est servi : elle est en forme de sabre, & c'est celle que l'Empereur porte à la cérémonie du couronnement. Les habits impériaux qui servent au couronnement, sont pour la plupart de soie, enrichis de perles & de pierres précieuses. Ce ne sont point des habits sacerdotaux, comme le prétendent quelques-uns ; ils sont seulement faits à l'imitation de ceux des Prêtres, parce que les Empereurs sont les protecteurs & les défenseurs de la Religion Chrétienne. Des trois tuniques, la premiere est de couleur violette ; sur cette tunique sont des feuilles brodées en or

& en perles; la ſeconde eſt de couleur de pourpre, & elle eſt ornée de feuilles brodées comme la premiere; la troiſieme eſt blanche, & on lui donne le nom d'*aube*. Elle eſt faite comme les aubes des Prêtres; on la nomme auſſi *dalmatique*, parce que cette eſpece de robe a été inventée en Dalmatie; ſes feuilles ſont ornées de perles & de pierres précieuſes. L'étole impériale eſt formée de deux larges bandes; on la met ſur les épaules de l'Empereur, & elle lui croiſe ſur la poitrine. Une des bandes eſt brodée d'or & enrichie de perles & de pierres précieuſes. Les bottines ont le même ornement. Les bas & les culottes ſont auſſi miſes au nombre des habits impériaux.

On avoit anciennement tant de vénération pour ces marques de diſtinction, que du temps du traité de l'Empereur Charles IV, le Pape Innocent VI fit célébrer, le treizieme jour d'après Pâques, dans toute l'Allemagne, & auſſi en Boheme, la Fête de la lance & des clous de notre Sauveur. L'Empereur Sigiſmond ordonna que pendant la ſolennité des funérailles d'un Empereur, on expoſeroit ces reliques à la vénération du peuple, ce qui ſe pratiqua à la mort de cet Empereur & à celle d'Albert. Cependant, lorſque la ville de Nuremberg eut embraſſé la Religion Réformée, on ceſſa d'expoſer ces reliques, tant à cauſe des murmures qui s'éleverent à ce ſujet, que crainte de les uſer en y touchant ſouvent.

Anciennement les Empereurs eux-mêmes gardoient ces marques d'honneur, excepté celle que l'on conſerve à Aix-la-Chapelle. Les héritiers

Histoire de l'Empire moderne.

les envoyoient au nouvel Empereur. Henri V, qui vouloit détrôner son pere, fit enlever de force ces ornemens; mais Albert, Archevêque de Maïence, engagea Mathilde, veuve du même Henri, à les renvoyer. Après la mort de Lothaire, Henri le Fier, son beau-fils, vouloit les retenir, & l'Empereur Conrad III le força de les leur rendre. En l'an 1189, Frédéric Barberousse, qui partoit pour la Terre-Sainte, donna ces habits impériaux à son fils Henri VI, à la mort duquel son frere Philippe s'en mit en possession; & à la mort d'Othon IV, Henri de Brunswick, son frere, les envoya à l'Empereur Frédéric II, & on les donna dans la ville de Maïence à Henri de Habsbourg.

Cependant quelques Empereurs jugerent à propos d'assigner certaines places pour ces ornemens, & d'en donner le soin à des personnes de confiance. Othon III les donna à garder à Hubert, Archevêque de Cologne. L'Empereur Philippe les déposa entre les mains de Conrad, Evêque de Spire; mais ce Prélat qui les avoit déposés dans le château de Trifels, refusa de les rendre à Othon IV, à moins que ce Prince ne l'eût confirmé auparavant dans l'office de Chancelier de l'Empire. Henri V, voyant sa fin approcher, les fit renfermer dans le château de Hamerstein. Frédéric II les confia à Eberhard de Tanne, Baron de Walbourg, son Maître-d'Hôtel. Othon IV, après avoir été couronné à Rome, les déposa entre les mains des Gouverneurs de la ville de Milan. Agnès, fille de l'Empereur Albert I, les renferma dans le château de Kybourg. Louis de Baviere les posséda à Munich, lieu de sa ré-

ſidence. Cependant Louis de Brandebourg, ſon fils, les envoya à l'Empereur Charles IV pour la ceſſion de la Marche de Brandebourg, & ſous condition qu'il les renverroit à Nuremberg ou à Francfort : cependant ce Prince, pour aſſurer l'Empire à ſa famille, les fit tranſporter à Prague, & il les enferma enſuite dans la fortereſſe de Karlſtein. L'Empereur Sigiſmond, de peur que les ſectateurs de Jean Huſſ ne s'en emparaſſent, les tranſporta de la fortereſſe de Karlſtein à celle de Wicegrad en Hongrie; il ne les crut pas en ſûreté en ce lieu, &, du conſentement du Pape Martin V, il les fit tranſporter à Nuremberg, où il ordonna de les laiſſer. Dès que ces ornemens approcherent de Nuremberg, les Magiſtrats furent inſtruits de leur arrivée : le Clergé alla au devant, & ces habits & ornemens impériaux entrerent dans la ville de Nuremberg le 16 Mars, & ils furent d'abord dépoſés dans l'égliſe de St. Sebald, où ils reſterent quelque temps ſous la garde de deux Prévôts de St. Wilibald & de St. Laurent, & des plus anciens Bourgmeſtres. Ces ornemens étoient enfermés, de maniere que l'un ne pouvoit les viſiter ſans les autres. Lorſque le nouvel hôpital du Saint-Eſprit fut entiérement fini & conſacré par l'Evêque de Bamberg, Sigiſmond ordonna que l'on y fît tranſporter ce dépôt précieux, & qu'il demeurât ſous la garde des mêmes perſonnes. Ce tréſor y eſt encore aujourd'hui; ces ornemens ſont renfermés dans une châſſe de fer, qui eſt ſuſpendue à la voûte de l'égliſe. Les Papes Pie II & Nicolas V ont confirmé les Magiſtrats de la ville de Nuremberg dans le privilége d'être Gardiens

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

perpétuels de ce trésor; ce droit fut d'abord accordé par le Pape Martin V. Pie II & Nicolas V ont ajouté, pourvu que la ville ne devînt pas entiérement hérétique.

Lorsque la ville de Nuremberg embrassa la Religion Protestante, les Catholiques Romains se plaignoient que la ville devenue hérétique, les habitans ne manqueroient pas de piller le dépôt sacré qu'on leur avoit confié, & qu'ils s'étoient rendus indignes de garder. Deux ans après, ils renouvelerent les mêmes plaintes. Enfin, lorsque Charles VI fut couronné, les Gouverneurs de la ville d'Aix-la-Chapelle représenterent qu'ils devoient être les gardiens de ce trésor, parce que cette ville avoit la prérogative d'être considérée comme l'entrepôt des ornemens de la Couronne Impériale. Frédéric II l'avoit confirmée dans ce privilége. D'un autre côté, l'Empereur Richard lui avoit accordé l'avantage de garder les quatre principales marques d'honneur de l'Empire. La ville de Nuremberg s'opposa à cette prétention, & pour favoriser ses droits, elle publia un écrit, dans lequel elle déclaroit qu'elle étoit privilégiée de l'Empereur Sigismond, protégée par les Bulles des Papes, & par une possession de trois cents ans, que n'avoient troublée aucuns Empereurs ou Electeurs.

Nous allons terminer l'article des marques d'honneur de l'Empire, par quelques remarques sur l'aigle qui est représentée sur les armes. Dans les premiers siecles de l'Empire Romain, les Empereurs faisoient graver leur portrait sur leurs sceaux; & dans la suite, ils y mirent une aigle. Les armes de l'Empire sont une aigle simple, &

non double, comme le rapportent quelques Historiens. L'aigle de l'Empire est actuellement noire; elle a deux têtes, le bec & les pieds rouges ou gueules; sur chacune de ces têtes est une couronne impériale, & cette aigle est déployée dans un champ d'or sur les sceaux. Des premiers Empereurs il n'y avoit qu'une aigle avec une tête. Louis de Baviere fut, dit-on, le premier qui fit graver sur son sceau deux aigles des deux côtés de son trône, la tête tournée l'une vers l'autre, & ce n'est que depuis ce temps que les Empereurs font usage d'une aigle à deux têtes. Charles IV imita Louis de Baviere; mais il ne fit usage de l'aigle à deux têtes que vers la fin de son regne. Wenceslas & ses successeurs firent aussi graver sur leurs armes l'aigle à deux têtes; cependant ils firent usage des armes de leurs Maisons avant leur couronnement en Allemagne. Depuis leur couronnement à Rome, jusqu'après cette cérémonie en Allemagne, ils adopterent l'aigle à une seule tête, & ils firent ensuite graver sur leurs armes l'aigle à deux têtes. Depuis Charles V, les Empereurs prirent l'aigle à deux têtes aussi-tôt après leur élection. Cet usage de l'aigle à deux têtes ne paroît pas venir des deux aigles qu'Arminius emprunta des Romains, ni de la division de leur Empire en partie orientale & en occidentale; elle signifie plutôt l'union du royaume d'Allemagne avec l'Empire Romain.

Histoire de l'Empire moderne.





CHAPITRE VI.

Du Roi des Romains.

Histoire de l'Empire moderne.

COMME on a fait ſouvent mention du Roi des Romains dans cette Hiſtoire, nous allons parler des changemens arrivés à différens temps par rapport à cette dignité. Du temps des premiers Empereurs, ce titre étoit entiérement inconnu dans le ſens où il eſt reçu aujourd'hui, & même aux Princes de la Maiſon de Charlemagne. Pendant ce temps, les Empereurs étoient néanmoins alors Rois des Romains, c'eſt-à-dire, Princes Souverains de la ville de Rome. Nous avons vu que Charlemagne avoit deſtiné ſon fils aîné à la ſucceſſion de l'Empire, qu'il lui avoit donné le titre de *Rois d'Italie*, que Louis le Débonnaire, ſon fils, & Lothaire I, ont ſuivi ſon exemple, & qu'ils ont pareillement donné aux héritiers préſomptifs le titre de *Rois d'Italie*, qui ſignifioit alors la même choſe que le mot *Céſar* ſous les premiers Empereurs; c'eſt ce qu'on entend aujourd'hui par le titre de *Roi des Romains.*

Othon I commença à faire uſage de cette qualité, lorſque les Princes furent perſuadés par une piété toute particuliere, que les Papes ſeuls pouvoient donner la couronne & le titre d'Empereur. C'eſt pour cette raiſon qu'Othon ſe contenta de donner à ſon fils, à ſon couronnement,

le titre de Roi des Romains, dont il pouvoit jouir en qualité de Prince Souverain de la ville de Rome ; & c'est pour la même raison que plusieurs Empereurs, quoique Souverains de Rome, & en pleine possession de l'Empire & de la dignité impériale, en vertu de leur élection, n'ont pris que le titre de Roi des Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés par le Pape ; & c'est en ce sens que l'on doit prendre le texte de la Bulle d'or. Lorsqu'elle fait mention du Roi des Romains, elle entend celui qui, après la mort, l'abdication volontaire ou la déposition de l'Empereur, a été nommé héritier de la couronne impériale par les Electeurs, & qui ne prend le titre d'Empereur qu'après avoir été couronné par les mains du Pape.

Histoire de l'Empire moderne.

On nomme aujourd'hui Roi des Romains celui qui est choisi par les Electeurs du vivant de l'Empereur, pour administrer les affaires en son absence comme Vicaire-Général de l'Empire, & pour être couronné après la mort de l'Empereur, sans autre élection ni confirmation.

La Bulle d'or ne parle point du Roi des Romains en ce dernier sens, ni de son élection, parce que Charles IV n'ayant point d'autre dessein en publiant la Bulle d'or, que de rendre l'Empire purement électif, & d'affermir la puissance & la dignité des Electeurs, ne fit point mention de l'élection d'un Roi des Romains pendant la vie de l'Empereur, ce qui rend l'Empire en quelque sorte héréditaire. Pour cette raison, l'Electeur de Saxe & les Confédérés de Smalkald se déclarerent contre Charles V, qui vouloit faire élire Ferdinand, son frere, Roi des

Histoire de l'Empire moderne.

Romains, & pria les Electeurs d'engager auparavant l'Empereur à exposer la constitution de Charles IV, & à faire un réglement fixe & perpétuel, de maniere qu'à l'avenir il ne fût plus question d'élire un Roi des Romains du vivant de l'Empereur, à moins que les Electeurs & six autres Princes de l'Empire ne le jugeassent nécessaire au bien public; qu'en ce cas & non autrement, l'Archevêque de Maïence convoqueroit les autres Electeurs & six Princes de l'Empire, au lieu marqué pour régler cette affaire; & lorsque l'on jugeroit à propos de faire une élection, les Electeurs procéderoient d'eux-mêmes à l'élection d'un Roi des Romains, qui n'auroit cependant aucune autorité dans le Gouvernement, ni dans l'administration des affaires, mais qui dépendroit entiérement de l'Empereur, auquel seul les Princes & les Etats de l'Empire seroient tenus d'obéir par leur serment de fidélité, & non au Roi des Romains; que les Allemands seuls auroient droit de prétendre à être élus Roi des Romains, & que l'on ne pourroit en élire trois de la même famille, les uns après les autres. L'Electeur de Saxe & les autres Confédérés ajouterent à ce nombre, & firent plusieurs autres demandes de la même nature; mais tout fut modéré par un accord conclu à Schweinfort entre Charles, les Electeurs & les autres Princes. Cependant ce réglement de Schweinfort ne fut point observé; la Maison d'Autriche s'y est opposée, & par ses intrigues elle est venue à bout d'en prévenir les effets.

On élut un Roi des Romains à Augsbourg vers la fin de l'année 1689. Sa Majesté Impé-

tiale considérant son grand âge, voulut se donner un successeur, pour prévenir les troubles que sa mort auroit suscités à l'Empire, dans un temps où les Turcs menaçoient la Chrétienté. Les Electeurs s'assemblerent à Augsbourg, excepté ceux de Saxe & de Brandebourg, qui se contenterent d'envoyer leurs Ambassadeurs. Après plusieurs séances à la Maison de ville, on convint enfin du jour de l'élection. Sa Majesté ayant été instruite de cette délibération par un de ses Gentilshommes, renouvela ses instances aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, pour les engager à paroître dans cette assemblée; mais comme ils jugeoient leur présence nécessaire dans leurs Etats, ils se contenterent d'envoyer, outre leurs Ambassadeurs, les Princes de leur Maison, pour faire leurs complimens à Sa Majesté Impériale; l'électeur de Saxe chargea le Prince Electoral de cette commission, & l'Electeur de Brandebourg envoya le Prince Philippe, son frere. Le jour de l'élection arrivé, les Electeurs présens, & les Ambassadeurs de ceux qui étoient absens, s'assemblerent dans la Maison de ville, & après leur délibération finale, ils allerent à l'église des Bénédictines de Saint Udalric avec les ornemens ordinaires à cette cérémonie. Les trois Electeurs Ecclésiastiques marchoient les premiers, ensuite les Electeurs de Baviere & du Palatinat; ils étoient suivis de trois Ambassadeurs: le Grand-Chancelier du royaume de Boheme, qui fut député par sa Majesté Impériale pour représenter le Roi de ce royaume, marchoit au milieu, ayant à sa droite l'Ambassadeur de Brandebourg, & à sa gauche celui de Saxe. Ces Mi-

Histoire de l'Empire moderne.

Histoire de l'Empire moderne.

niftres n'avoient point les ornemens d'Electeur ; mais ils étoient à cheval comme eux, richement habillés en noir, & le chapeau fur la tête. Cette Affemblée Electorale fe détermina en faveur du Prince Jofeph, déjà Roi de Hongrie, en confidération de Sa Majefté Impériale, qui avoit employé les armes de l'Empire avec beaucoup de fuccès contre les Turcs, qu'il avoit repouffés à plus de cent lieues d'Allemagne. Ce furent ces raifons & plufieurs autres, qui engagerent les Electeurs préfens, & les Ambaffadeurs des abfens, à fe déclarer pour l'Archiduc Jofeph, Roi de Hongrie, & fils aîné de Sa Majefté Impériale, & à le nommer, d'un confentement unanime, Roi des Romains. Lorfque l'Archiduc apprit cette nouvelle, & qu'on l'invita à fe rendre à l'affemblée pour prendre poffeffion de cette dignité, il remercia les Electeurs de la bonne opinion qu'ils avoient conçue de lui, & de ne l'avoir pas cru indigne d'être un jour le Chef de l'Allemagne ; & en même temps il leur fit entendre qu'étant mineur & fous la puiffance de l'Empereur fon pere, il ne pouvoit difpofer de fa perfonne, mais qu'il fuivroit la volonté de Sa Majefté Impériale : on envoya plufieurs Membres du Collége Electoral vers l'Empereur, pour l'inftruire de l'élection, & pour le fupplier de ratifier le choix qu'avoient fait les Electeurs de la perfonne de fon fils le Roi de Hongrie. Sa Majefté Impériale remercia les Electeurs de l'affection qu'ils témoignoient à fa famille, & dit que fi le jeune Prince nouvellement élu, ne pouvoit rendre fervice à l'Empire à caufe de fa grande jeuneffe, il devoit cependant accepter

l'honneur qu'ils lui offroient, & croire que par leur ſecours & leurs bons conſeils, il pouvoit eſpérer de gouverner l'Empire avec équité. Sa Majeſté Impériale promit de ſon côté, que durant le cours de ſa vie, Elle n'oublieroit rien pour l'éducation de ſon fils, & qu'Elle feroit tous ſes efforts pour le rendre digne du haut rang où il étoit appelé. Telle fut la réponſe de Sa Majeſté Impériale aux Electeurs, & Elle ſe rendit à leur aſſemblée une heure après, avec le Roi Joſeph, & Elle répéta la même choſe : le nouveau Roi des Romains, après avoir reçu les complimens ordinaires, fut conduit à ſon palais ſous un dais par les Electeurs ornés de leurs habits de cérémonie. L'Empereur avoit ſa couronne impériale & ſon habit, & l'Empereur Joſeph étoit habillé à la Hongroiſe; il avoit ſur la tête la couronne de ce royaume; il ne reçut celle de Roi des Romains qu'au 26 Janvier de l'année ſuivante, dans l'égliſe cathédrale d'Augsbourg : il n'étoit âgé alors que de douze ans.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Tout ce que nous avons dit des formalités de l'élection d'un Empereur, & des cérémonies de ſon couronnement, s'obſerve entiérement à l'élection & au couronnement du Roi des Romains, & en outre après l'élection d'un Roi des Romains, & avant qu'il ſoit proclamé, les Electeurs ſupplient l'Empereur de ſe rendre à l'aſſemblée, & de ratifier l'élection ; de plus, le Roi des Romains n'eſt point couronné avec une couronne ouverte, qui eſt nommée *couronne Romaine*, & on ne lui prête aucun ſerment de fidélité qu'après la mort de l'Empereur ; il a ſeulement le titre d'Auguſte, & non celui de

Histoire de l'Empire moderne.

toujours Auguste, qui est réservé à l'Empereur; & l'aigle déployée qu'il porte sur ses armes n'a qu'une tête. Cependant le Roi des Romains est en cette qualité successeur de l'Empereur après sa mort; & pendant sa vie, il est Vicaire-Général & second Chef de l'Empire. Lorsque l'Empereur est absent, le Roi des Romains a la souveraine autorité, en vertu de sa dignité; & tous les procès qui peuvent être intentés contre lui, ainsi que contre l'Empereur, pour dettes ou autrement, sont soumis à la jurisdiction du Comte Palatin, & en ces occasions il ne peut être forcé à paroître devant l'Empereur.

Le Roi des Romains a plusieurs avantages, qui lui sont communs avec l'Empereur, comme celui de présider aux Dietes, de les convoquer du consentement des Electeurs, & de les congédier; de créer des Comtes & des Barons, de donner des titres de Noblesse, d'accorder des priviléges aux Universités, d'exiler de l'Empire les rebelles, de rappeller les exilés en suivant les formalités ordinaires, de changer les punitions, &c. Cependant le Roi des Romains reconnoît l'Empereur pour son supérieur, & fait tout son possible pour n'agir qu'au nom & par ordre de l'Empereur. Et dans les capitulations impériales qu'il est obligé de signer à son élection, il est expressément stipulé qu'il n'aura aucune autorité du vivant de l'Empereur.

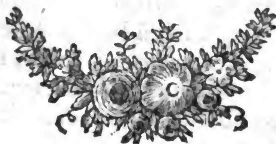
Il faut observer que quand un Prince est élu Roi des Romains avant l'âge de dix-huit ans, & que l'Empire vient à vaquer avant qu'il ait atteint cet âge, il n'exerce l'autorité d'Empereur que sous la direction des Vicaires de l'Empire,

pire, qui lui servent de Tuteurs jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de majorité stipulé par la Bulle d'or : cependant toutes les Ordonnances se font en son nom.

Histoire de l'Empire moderne.

On peut encore remarquer que le Roi des Romains n'a pas toujours joui de tous les droits, honneurs & prérogatives ci-dessus mentionnés, excepté pendant l'absence de l'Empereur; lorsque l'Empereur est dans l'Empire, le Roi des Romains ne fait rien qu'au nom, du consentement & par ordre de ce Prince.

Tous les Princes donnent au Roi des Romains le titre de Majesté Royale; & dans les processions ou autres cérémonies, il marche à la gauche de l'Empereur, un pas ou deux derriere lui. Lorsqu'il est seul, le Maréchal de la Cour porte l'épée avec son fourreau devant lui; & il la porte nue devant l'Empereur. Ce Roi des Romains appelle l'Empereur, son *Seigneur*, & l'Empereur lui donne le titre de *Dilection*.





CHAPITRE VII.

Des Vicaires de l'Empire.

Histoire de l'Empire moderne.

LORSQUE la puiſſance de l'Empereur ceſſe par ſa mort, ſon abdication ou ſa dépoſition, les Vicaires de l'Empire prennent alors les rênes du Gouvernement, & ſe chargent de l'Adminiſtration des affaires. Ces Vicaires ſont de deux ſortes; les uns ſont établis du vivant de l'Empereur pour gouverner en ſon abſence; les autres exercent ſeulement leur autorité lorſque l'Empire eſt vacant. Pendant le regne de l'Empereur, le Roi des Romains eſt Vicaire-Général de l'Empire, & exerce cette charge lorſque l'Empereur le lui permet, ou qu'il ſe trouve hors d'état, pour quelque cauſe que ce ſoit, de le faire par lui-même. Les autres Vicaires ſont ceux du royaume d'Allemagne, de l'Empire Romain, du royaume d'Italie, & du royaume d'Arles. Néanmoins, dans le dernier interregne, les Vicaires du royaume d'Allemagne ont fait, outre leurs fonctions, celles des Vicaires d'Italie.

Du temps des Empereurs Saxons, il n'y avoit aucuns Vicaires perpétuels établis par les Loix. Lorſque les Empereurs alloient en Italie, ou qu'ils entreprenoient quelque autre voyage hors les limites de l'Empire, ils faiſoient déclarer leurs fils Rois des Romains, ou ils nommoient

Histoire de l'Empire moderne.

quelques autres personnes Proviseurs de l'Empire. Lorsque l'Empereur Othon le Grand fut appelé en Italie, il confia à Herman Billing l'administration du duché de Saxe : cette province étoit alors si considérable, que c'étoit en quelque sorte lui confier le gouvernement de tout l'Empire. Le même Empereur, avant que de se mettre en campagne contre les Hongrois, confia le soin de l'Empire à son frere Bruno ; & après la mort de Bruno, lorsqu'il fit un second voyage en Italie, il établit Guillaume, Archevêque de Maïence, Vicaire de l'Empire ; & avant sa troisieme expédition en Italie, il convoqua une Diete à Worms, dans laquelle il fit élire son fils Othon II Roi des Romains, & il le déclara son successeur. Quand l'Empereur Othon III alla en Italie, il mit le gouvernement de l'Empire entre les mains de Matilde, sa tante, Abbesse de Quedlinbourg. Cette Princesse convoqua deux Dietes, une à Dornbourg, l'autre à Mersbourg ; cependant il paroît que les Ducs exercerent chacun dans leurs districts, l'autorité de Vicaires de l'Empire pendant l'absence de l'Empereur.

On trouve aussi de semblables Vicaires sous les Empereurs François. Conrad II se proposa d'aller en Italie, & il nomma son fils Henri, encore enfant, pour lui succéder, & il le mit sous la tutelle de Bruno, Evêque d'Augsbourg, auquel il confia en même temps le gouvernement de l'Empire. Pendant la minorité de Henri IV, l'Impératrice Agnès sa mere fut Régente de l'Empire, & elle suivit principalement les conseils de Henri, Evêque d'Augsbourg. Lors-

Histoire de l'Empire moderne.

que Henri eut atteint l'âge de majorité, il fut réglé que chaque Evêque, dans le diocese duquel seroit le jeune Roi, s'intéresseroit au bien public, & jugeroit les affaires qui seroient portées devant le tribunal du Prince. Pendant les troubles qui s'éleverent sous le regne de Henri IV, la puissance des Comtes Palatins du Rhin augmenta. Lorsque Henri IV se disposoit à faire une expédition en Italie, il nomma Henri du Luc, qui étoit Comte Palatin du Rhin, Vicaire de l'Empire. Henri V donna le gouvernement de l'Empire à ses beaux-freres, Conrad, Duc de Souabe, & Frédéric, Duc de Franconie.

Les Empereurs de la Maison de Souabe établirent aussi des Vicaires à leur plaisir. Quand Frédéric I alla à Rome pour se faire couronner, il nomma Uladislas, Roi de Boheme, Vicaire de l'Empire. Frédéric II, avant que d'entreprendre le même voyage, laissa le soin de l'Empire à l'Archevêque de Cologne : le même Empereur établit ensuite Henri Raspon Procureur ou Régent d'Allemagne; & pendant l'interregne, lorsque l'Empereur Richard retourna en Angleterre, Werner, Archevêque de Maïence, Philippe de Falkenstein, & Philippe de Hohenfels, furent déclarés Vicaires dans différentes provinces qui leur furent assignées.

Cependant il faut observer que sous ces mêmes Empereurs de la Maison de Souabe, l'autorité & la puissance des Comtes Palatins augmentoient par degrés. Sous le regne de l'Empereur Henri IV, l'influence des Comtes Palatins étoit considérable à la Cour; & la Loi d'Allemagne accorde au Comte Palatin du Rhin, pendant

l'abſence de l'Empereur, & durant la vacance de l'Empire, le droit de banniſſement de l'autre côté du Rhin, juſqu'à un mille de la ville de Metz, vers l'Océan, & en Flandre. Cependant il n'a point reçu ce droit des Empereurs. Il y a néanmoins une ancienne Ordonnance qui fait mention du droit d'exil du Comte Palatin, & qui déclare le Comte Palatin du Rhin, Lieutenant perpétuel du royaume. Enfin, pour ſe faire une idée de la puiſſance du Comte Palatin, il ſuffit de ſavoir qu'à l'élection de Rodolphe de Habsbourg, & à celle de Henri VII, les autres Electeurs lui promirent de reconnoître pour Empereur celui qu'il lui plairoit nommer.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Quoique la puiſſance des Comtes Palatins leur eût preſque aſſuré le vicariat de l'Empire, les Empereurs ſe réſerverent néanmoins le droit de nommer des Vicaires. Henri VII, à la Diete de Spire, confia le gouvernement de l'Empire à ſon fils Jean, Roi de Boheme. L'Empereur Louis de Baviere accorda à Théodoric, Comte de Cleves, le vicariat de Weſtphalie, entre le Rhin & le Weſer. Le même Empereur nomma Othon d'Autriche, Vicaire de l'Empire; & en 1338, à la Diete de Francfort, il créa Edouard, Roi d'Angleterre, Vicaire-Général de toute l'Allemagne. Charles IV établit Rodolphe II, Comte Palatin, & ſon beau-frere, Vicaire de toute l'Allemagne; il accorda auſſi le même titre à Robert le Vieux, & quoiqu'il eût ordonné par la Bulle d'or, que l'Electeur Palatin & celui de Saxe ſeroient Vicaires de l'Empire à la mort de chaque Empereur, il nomma, quelques années après, ſon frere Wenceſlas, Duc

Histoire de l'Empire moderne.

de Luxembourg, & Prenriflas, Duc de Teschen, Vicaires de l'Empire. En l'année 1375, il accorda le vicariat de l'Empire au Palatin par un décret particulier. Cependant l'Empereur Wenceslas créa de nouveaux Vicaires à sa fantaisie. Mais comme il abusa de son autorité, les Electeurs, tandis qu'il étoit prisonnier, nommerent Robert, Comte Palatin, Vicaire de l'Empire; & ils déclarerent en même temps que le droit de choisir un Vicaire n'appartenoit point à l'Empereur, mais aux Electeurs de l'Empire.

En l'an 1401, l'Empereur Robert déclara Louis le Barbu, son fils, Vicaire de l'Empire, avec la condition qui jusqu'alors avoit été observée, & les Electeurs Palatins avoient droit, comme ils ont encore aujourd'hui, d'exercer la charge de Vicaire de l'Empire en Allemagne, en France & dans le royaume d'Arles, pendant l'absence de l'Empereur ou Roi des Romains, lorsqu'ils alloient en Italie. Néanmoins l'Empereur Sigismond donna à Frédéric, Bourgrave de Nuremberg, le titre de Vicaire de l'Empire; & lorsqu'il porta ses armes en Boheme, il établit Conrad III, Archevêque de Maïence, Vicaire de l'Empire. Cependant Louis, Comte Palatin, s'opposa à l'avancement de l'Archevêque, & l'obligea de renoncer au vicariat en présence d'Othon, Archevêque de Treves, & de Théodoric, Archevêque de Cologne, qui avoient été nommés Arbitres dans cette affaire. Quand le même Empereur se rendit à Rome pour y être couronné, il confia le soin de l'Empire à Louis, Comte Palatin, qui ne prit cependant que le titre de Vicaire dans les pays qui

suivent la loi de la Franconie. Sous le regne du même Empereur, on proposa d'établir quatre Vicaires pour la tranquillité publique; on devoit donner à chacun de ces Vicaires un étendard de l'Empire; mais ce projet n'a jamais été exécuté. Lorsque Frédéric III alla en Italie pour y être couronné, Frédéric Comte Palatin, en vertu du droit de son palatinat, exerça la charge de Vicaire, & fut confirmé dans cet emploi par les Electeurs. Lorsqu'on délibéra dans la Diete de Worms *, au sujet de l'établissement d'un certain nombre de Régens, pour gouverner l'Empire pendant l'absence de l'Empereur Maximilien I, on accorda à Philippe, Comte Palatin, & à ses héritiers & successeurs, le droit de jouir du vicariat de l'Empire sans aucune opposition. Néanmoins, à la Diete de Constance l'Empereur Maximilien I, accorda à Frédéric le Sage, Electeur de Saxe, le droit d'exercer la charge de Vicaire Général lorsque l'Empereur seroit absent; cependant il lui donna quelques Princes de l'Empire en qualité de collegues. L'Electeur Palatin, qui étoit alors proscrit, s'opposa à cette concession. Le même Empereur, huit ans après, établit le Roi de Hongrie, Vicaire-Général dans tout l'Empire. Le vicariat de l'Empire fut ensuite confirmé aux Comtes Palatins du Rhin par plusieurs priviléges de Charles V, de Rodolphe II, & de Maximilien II.

Histoire de l'Empire moderne.

1495.

1507.

On ne sait point précisément dans quel temps l'Electeur de Saxe commença à jouir du vicariat. Quelques Historiens assurent que les Ducs de Saxe étoient d'abord Vicaires de l'Empire, &

Histoire de l'Empire moderne.

ils concluent de là que les Allemands ont toujours été divisés en Francs & en Saxons, & qu'Herman Billing, Duc de Saxe, fut nommé Proviseur du royaume d'Allemagne par l'Empereur Othon I. Mais quoique Charles IV parût avoir égard à cette distinction dans la Bulle d'or, on ne peut conclure que les premiers Ducs de Saxe exerçoient la charge de Vicaires, puisque sous les Empereurs François & sous ceux de la Maison de Souabe, il n'y avoit aucune Loi qui établît des Vicaires dans l'Empire. Il est plus probable que les Ducs de Saxe sont parvenus à la dignité de Vicaires par la grande autorité que leur procuroit la charge d'Archimaréchal, qui fut réunie à leur duché dans le douzieme siecle. Le Maréchal de l'Empire a la direction des troupes, & son office le rendoit fort puissant, sur-tout durant l'absence de l'Empereur. Il arrivoit de là que tandis que le Comte Palatin étoit occupé à régler les affaires publiques & civiles, le Maréchal s'empara peu à peu des droits du Vicaire de l'Empire. Cependant il y avoit cette différence entre le Duc de Saxe & l'Electeur Palatin, que le dernier avoit des titres de Vicaire fort anciens, tandis que le second ne jouissoit de cet honneur que par concession.

L'Electeur de Saxe exerce la charge de Vicaire comme Archimaréchal de l'Empire, suivant la Loi d'Allemagne. Cette prérogative n'est pas attachée au duché de Saxe; les autres Ducs de l'Empire peuvent prétendre au même droit : cette dignité n'est point non plus attachée au palatinat de Saxe; on donnoit anciennement le titre de Palatin aux Comtes, & lorsque la Loi d'Alle-

magne fut écrite, les Landgraves de Turinge jouirent du même droit. L'office d'Archimaréchal procura aux Electeurs de Saxe le privilége de Vicaire, & Charles IV le leur confirma par la Bulle d'or.

Histoire de l'Empire moderne.

La Bulle d'or accordoit le vicariat à l'Electeur Palatin & à celui de Saxe, pendant la vacance de l'Empire; néanmoins les Empereurs, même depuis ce temps, ont nommé d'autres Vicaires, lorsqu'ils ont entrepris quelque voyage hors de l'Empire. Dans ce cas, les Electeurs Palatins de Saxe prennent des précautions pour assurer leur vicariat, & ils tâchent d'obtenir un écrit qui déclare que cette disposition du vicariat ne porte aucun préjudice à leur droit. Lorsque Maximilien alla en Italie, il déclara Frédéric III, surnommé *le Sage*, son Lieutenant, & il donna un écrit aux deux Electeurs, par lequel il déclaroit que loin de diminuer leur droit, il étoit disposé à le confirmer. Enfin Charles V fit la même chose, lorsqu'il alla en Espagne, & au temps de son expédition en Afrique.

Anciennement, après la mort de l'Empereur, l'Electeur Palatin étoit seul Vicaire de l'Empire; toutefois il exerçoit rarement cette charge, parce que la plus grande partie des Empereurs prenoient soin de faire reconnoître leurs fils pour leurs successeurs. Il semble que le droit des Vicaires vient de ce que les Comtes Palatins étoient quelquefois chargés de porter les marques d'honneur au nouvel Empereur : ainsi le Comte Eberhard les porta à Henri l'Oiseleur, & le Comte Henri les présenta à Frédéric II. Ce droit peut aussi venir de ce que le Comte Palatin étoit le

ſeul, outre l'Archevêque de Maïence, qui eût droit de faire aſſembler les Electeurs, ſous peine d'exil. Cependant on croit que Rodolphe de Habsbourg fut le premier qui confirma ce droit, quoique le Pape Clément V prétendît à ce droit de Vicaire par une Conſtitution particuliere qu'il fit publier. La Diete de Francfort, & l'Empereur Louis de Baviere, s'oppoſerent vigoureuſement à cette uſurpation. Lorſque Jean XXII prétendoit le même droit, Charles IV oppoſa la Bulle d'or à ſes prétentions. Le même Empereur confirma le vicariat à l'Electeur Palatin & à l'Electeur de Saxe. Maximilien I fit la même choſe, & Charles V approuva les conceſſions de ces deux Empereurs. Charles IV déclara dans la Bulle d'or, que toutes les fois que l'Empire viendroit à vaquer, le Comte Palatin du Rhin, Grand-Maître-d'Hôtel, feroit Proviſeur ou Vicaire de l'Empire dans le diſtrict du Rhin & de la Souabe, & dans les pays qui ſuivent la Loi de la Franconie, à cauſe de la principauté & du privilége du comté Palatin; & il déclara auſſi l'Electeur de Saxe Proviſeur des pays qui ſuivent la Loi Saxone.

Par cette diviſion, Charles IV ſemble avoir eu en vue l'ancienne diviſion du peuple d'Allemagne en Francs & en Saxons, parce que la Loi de Franconie & la Loi Saxone étoient les plus ſuivies en Allemagne. En conſéquence de cette diviſion, les droits du vicariat du Comte Palatin s'étendent ſur tout le pays où la Loi de Franconie a été reçue, & ſuivant la diviſion que l'on admet aujourd'hui en Allemagne. Ces droits s'étendent ſur ſept Cercles; ſavoir, ceux d'Autriche, de Baviere, de Franconie, de Souabe, du Haut-

Rhin, du Bas-Rhin, & de Bourgogne. Cependant les pays d'Autriche, de Baviere & de Bourgogne ne reconnoiſſent plus le Comte Palatin pour Vicaire; les deux premiers ſous prétexte qu'ils n'ont jamais ſuivi la Loi de Franconie, & le dernier s'excuſe ſur la tranſaction d'Augsbourg. Les habitans de la Bourgogne affirment que, par cette tranſaction, le vicariat de ce duché fut accordé au Roi d'Eſpagne; neanmoins les conditions de cette tranſaction annonceroient plutôt que les terres de Bourgogne ſeroient ſous ſa protection & ſous ſa défenſe, ainſi que pluſieurs autres Princes de l'Empire. Quelque temps après, Charles V demanda le vicariat des Pays-Bays pour ſon fils Philippe; mais il ne put l'obtenir.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Le vicariat de Saxe comprend les Cercles de la Haute & Baſſe-Saxe, & celui de Weſtphalie; ainſi il s'étend ſur toute la Saxe, & ſur la Marche, la Weſtphalie, la Friſe Orientale, la Thuringe, la Miſnie, la Poméranie, le Holſtein, la Boheme, la Luſace, & la Moravie. Perſonne ne diſpute aujourd'hui le vicariat de l'Electeur de Saxe; cependant il n'y a pas long-temps que l'Electeur de Baviêre prétendoit avoir droit à l'électorat & au vicariat du Comte Palatin. Les Bavarois aſſuroient que les droits de l'Electorat appartenoient autrefois à la Maiſon de Baviere, & comme le vicariat étoit uni à l'électorat, les Electeurs de Baviere ne pouvoient obtenir l'un ſans l'autre. Le Palatin affirmoit que le vicariat n'étoit point uni à l'électorat, mais au comté Palatin, qui n'avoit pas été transféré à la Maiſon de Baviere, & qu'ayant été rétabli dans ce comté

Histoire de l'Empire moderne.

par le traité de Westphalie, l'investiture accordée au Duc de Baviere étoit annullée par cette même paix. Pendant le cours de l'interregne, cette dispute fut souvent agitée avec beaucoup d'animosité, & elle occasionna de grands troubles dans le Collége Electoral. Toutefois l'Electeur de Saxe & les Membres de la Chambre Impériale furent obligés de reconnoître le vicariat de l'Electeur de Baviere. En l'an 1670, Guillaume Egon de Furstemberg proposa de réunir le vicariat à l'électorat, & Maximilien-Henri, Archevêque de Cologne, fut choisi pour médiateur avec Philippe-Guillaume, Comte Palatin du Rhin. On proposa aussi d'établir un troisieme vicariat; mais on ne put y réussir: on travailla également en vain à rendre le vicariat commun entre les deux Electeurs, & cette question n'est pas encore décidée.

La Bulle d'or fixe les droits des Vicaires de l'Empire; ils doivent être Proviseurs de l'Empire; ils ont le pouvoir d'administrer la justice, de nommer aux bénéfices ecclésiastiques, de veiller à la collection du revenu public, de donner l'investiture des fiefs, & de recevoir les sermens de fidélité au nom de l'Impératrice. D'ailleurs ils se sont approprié plusieurs autres droits en vertu des priviléges qu'ils ont obtenus, ou par le moyen des coutumes qui ont été introduites. Cependant on ne peut permettre aux Vicaires ce que l'on n'accorde point à l'Empereur; ainsi on leur défend d'aliéner ou hypothéquer les possessions de l'Empire. Ces choses n'étoient point défendues aux Empereurs, du temps de la Bulle d'or.

Le premier privilége dont jouissent les Vicai-

res, eſt celui d'adminiſtrer la juſtice. A peine l'Empereur eſt mort, que le Conſeil Aulique eſt fermé, & les Vicaires font publier, chacun dans leur diſtrict, un Edit, par lequel ils déclarent qu'ils ſont diſpoſés à rendre juſtice à chacun. Chaque Vicaire a un Conſeil dans ſa Cour; ce Conſeil eſt nommé la Régence du vicariat, & il fait les fonctions du Conſeil Aulique, même lorſqu'il s'agit des fiefs de la Couronne. La Chambre Impériale, qui dépend également des Etats de l'Rmpire, & dont la juriſdiction s'étend ſur toute l'Allemagne, continue ſes ſéances au nom des deux Vicaires. Toutes les dépêches qui ſortent de cette Chambre ſont ſcellées avec leur ſceau, & ſignées par le Préſident de la Chancellerie & par le premier Secrétaire. La Chambre de Rotweil & de Franconie agit ſeulement ſous l'autorité du Palatin; elle fait uſage de ſon nom & de ſon ſceau, parce que ſa juriſdiction ne s'étend point ſur les terres de ce vicariat. Les Vicaires ont encore droit de différer les Dietes, du conſentement des Electeurs, & celui de publier des décrets.

Par le ſecond droit, qui conſiſte à préſenter aux bénéfices eccléſiaſtiques, on entend ordinairement le droit de premieres prieres que peuvent exercer les Vicaires de l'Empire, lorſque quelque bénéfice vient à vaquer pendant l'interregne. Néanmoins ce droit de premieres prieres a toujours été réſervé à l'Empereur, quoique Jean-George, Electeur de Saxe, voulût l'exercer durant ſon vicariat. Mais le nouvel Empereur s'oppoſa à ſes prétentions; d'ailleurs le nouveau traité d'Oſnabruck ordonne que les premieres prieres

Histoire de l'Empire moderne.

ſoient réglées ſelon la coutume de l'année 1624. Quelques Hiſtoriens affirment que par ce droit de premieres prieres, on entend le droit de patronage qui appartient à l'Empereur, ſur les prébendes d'Aix-la-Chapelle, de Spire, de Bamberg, de Strasbourg, & de Rome. Toutefois dans le dernier interregne, ainſi que dans pluſieurs autres, les Vicaires de l'Empire ont joui du droit de premieres prieres, qu'ils ont adreſſées aux Chapitres dans les limites de leur vicariat; mais ce droit de premieres prieres n'a lieu que ſur les prébendes qui viennent à vaquer durant l'interregne.

Le troiſieme droit des Vicaires de l'Empire les autoriſe à recueillir le revenu public, & l'argent de l'Empire. Comme c'eſt une collection publique, il s'enſuit qu'ils ne doivent en retirer aucun avantage; mais ils doivent le faire gratuitement pour le bien de l'Empire, & employer cet argent à ſon avantage; ils ſont forcés à rendre compte de leur adminiſtration au nouvel Empereur.

Le quatrieme droit, qui conſiſte à donner l'inveſtiture des fiefs de l'Empire, & à recevoir les ſermens de fidélité au nom de l'Empire, ſouffre une exception. Les fiefs des Princes, des Comtes ou des Barons de l'Empire, ne ſont point ſous la juriſdiction des Vicaires, & l'inveſtiture de ces fiefs dépend de l'Empereur ou du Roi des Romains.

Il y a encore pluſieurs autres droits que l'on attribue aux Vicaires de l'Empire, & dont la Bulle d'or ne fait point mention. On dit, par exemple, qu'ils ont droit de créer des Nobles,

de légitimer des bâtards, d'accorder des priviléges, &c. Ces droits sont appuyés par des priviléges particuliers; tels sont ceux que l'Empereur Robert accorda à Louis, Electeur Palatin. Le pouvoir des Vicaires cesse aussi-tôt que l'Empereur est de retour dans l'Empire, ou lorsqu'un nouvel Empereur est élu. Depuis la mort de Maximilien I jusqu'à l'arrivée de Charles V, les Vicaires exercerent leurs droits dans l'Empire, ce qui est aussi confirmé par la derniere capitulation, dans laquelle il est spécifié que la puissance des Vicaires doit continuer jusqu'à ce que l'Empereur ait signé la capitulation; cependant les autres Etats de l'Empire s'opposoient à cette condition. Lorsque l'Empereur est présent, les Vicaires lui remettent entre les mains les rênes du Gouvernement, & lui présentent un mémoire des actes passés durant l'interregne; & l'Empereur est obligé d'approuver & de ratifier tout ce qu'ils ont fait. La capitulation de Charles V contient la ratification de ce qui s'est passé pendant le vicariat; cette ratification est omise dans les capitulations des Empereurs Léopold & Joseph, mais elle a été insérée dans celle de Charles VI.

Histoire de l'Empire moderne.

Les Vicaires de l'Empire Romain & du royaume d'Italie étoient distingués de ceux dont nous venons de parler. Quelques Historiens, au mépris de la vérité, ont attribué aux Papes le droit de vicariat; mais il paroît que les Comtes du Palais de Latran, qui étoient chargés de défendre les droits de l'Empereur, avoient le titre & le pouvoir de Vicaires ordinaires de l'Empire Romain; car on établissoit quelquefois des Vicai-

Histoire, de l'Empire moderne.

res extraordinaires. Du temps de l'Empereur Louis de Baviere, les principaux Sénateurs de Rome étoient nommés Vicaires, & ce Prince fut couronné par leurs mains. Si Benoît XII, après avoir excommunié Louis de Baviere, prit le titre de Vicaire de l'Empire Romain, le décret de la Diete de Francfort étoit absolument contraire à ce droit. Pendant le dernier interregne, les Vicaires d'Allemagne réglerent aussi les affaires d'Italie.

Plusieurs Empereurs établirent d'autres Vicaires particuliers. Othon III établit Hugh, Marquis de Toscane, Vicaire d'Italie. Thomas, Comte de Savoie se nommoit Vicaire de Frédéric II, en Romagne. Le même Empereur laissa dans la Marche d'Italie, le Comte Gevehard de Saxe, & le Comte Théatin, pour prendre soin des affaires de l'Empire dans cette province, & il nomma l'Evêque de Turin son Vicaire. Dans le temps où Rodolphe de Habsbourg, de Rodolphe de Hohence, & Pinzival de Flise, furent créés Vicaires d'Italie, & Jean d'Axenes, Vicaire de Toscane, Adolphe de Nassau envoya Jean de Gabilon en Toscane, avec la commission de Vicaire. Henri VII établit des Vicaires à Turin, à Ast, & à Padoue. Louis de Baviere accorda le vicariat de la ville & du comté de Pistoie à Castruccio, & établit Othon d'Autriche, Vicaire à Padoue. Dans un écrit de l'Empereur Sigismond, Burnor de Scala est nommé Vicaire-Général de Vérone. Sous le regne de Robert, Nicolas, Marquis d'Est, prit le titre de Vicaire du Saint-Empire Romain dans la ville & le territoire de Modene; & vers le même

même temps, Francis de Carra fut déclaré Vicaire de l'Empire à Padoue.

Histoire de l'Empire moderne.

Le vicariat de Milan existe encore aujourd'hui. Mathieu, Vicomte de Milan, fut établi Vicaire de l'Empereur dans toute la Lombardie, par Adolphe de Nassau; & tous les habitans de ce pays reçurent ordre de lui obéir comme au Député de l'Empire: cette charge fut confirmée par les Empereurs Albert & Charles IV. En l'an 1373, Charles IV révoqua l'office de Vicaire de Savoie. Mais, en 1422, Louis, Duc de Savoie, obtint de l'Empereur Sigismond le vicariat de l'Empire sur toutes les villes, forteresses, châteaux, domaines & territoires qu'il possédoit dans le Piémont; & quoique l'on ne fit point mention de ses successeurs dans l'acte qui se passa à cette occasion, ce Prince prit le titre de Vicaire perpétuel du Saint-Empire Romain. Maximilien I accorda à Philippe le Bel, Duc de Savoie, le vicariat de l'archevêché de Lyon & de ses territoires; &, par un privilége de Ferdinand II, ce vicariat fut étendu sur tous les territoires de Savoie, & principalement sur ceux qui, par la paix de Ratisbonne, avoient été détachés du marquisat de Montferrat, & cédés à la Maison de Savoie. Dans le dernier siecle, Charles III, Duc de Mantoue, prit le parti de l'Empereur & du Roi d'Espagne, & Ferdinand III lui donna le titre de Vicaire de l'Empire. Le Duc de Savoie désapprouva ce choix; & dans le temps de l'élection du nouvel Empereur, il demanda la suppression du vicariat de Mantoue, & par la capitulation il obtint ce qu'il désiroit. Les Vicaires d'Italie représentoient l'Empereur pendant sa vie

Histoire de l'Empire moderne.

& après sa mort; ils recevoient l'hommage des vassaux, terminoient les différens, & exerçoient plusieurs autres droits de cette nature. D'ailleurs ils exerçoient la souveraine autorité dans leur vicariat; néanmoins ils n'avoient pas autant de pouvoir que les Lieutenans & les Plénipotentiaires.

Le royaume d'Arles a aussi ses Vicaires. On parle sur-tout de deux, Charles, Dauphin de Viennois, & le Comte de Savoie. Charles IV établit Amédée, Comte de Savoie, Vicaire de l'Empire dans toute l'étendue de son pays; mais seulement pendant qu'il plairoit à l'Empereur. Sigismond confirma à Amédée VIII tous les droits que ses prédécesseurs lui ont accordés. Maximilien I & Charles V confirmerent le même vicariat, & ils ajouterent que les Ducs de Savoie devoient être Vicaires de l'Empire, surtout dans les villes & dioceses de Lyon, Mâcon, & Grenoble, en tant qu'ils dépendent de l'Empire, & qu'ils sont sous la jurisdiction du duché de Savoie; de maniere que tous les vassaux de l'Empire seroient tenus de rendre hommage pour leurs fiefs au nom de l'Empire, & de porter leurs appels au tribunal dudit Duc. L'Empereur Charles V, Ferdinand I & Rodolphe II étendirent ensuite ce même vicariat sur les autres territoires de Savoie; ce qui fut confirmé par les Empereurs Matthias & Ferdinand II. Charles, Duc de Bourgogne, demanda aussi à être établi Vicaire de l'Empire dans les territoires de Bourgogne, & ils proposerent de rendre à l'Empire toutes les terres qui étoient sous sa dépendance. Frédéric III ne voulut point consentir à cette demande, sous prétexte qu'il ne pouvoit l'accorder

ſans le conſentement des Electeurs. En un mot, nous obſerverons que, par la capitulation de Joſeph, Roi des Romains, la tutelle de ce Prince fut confiée aux Vicaires de l'Empire, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à l'âge de dix-huit ans. Toutefois on choiſiſſoit anciennement pour Tuteurs les plus proches parens des Empereurs & des Rois des Romains, pendant leur minorité.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Hiſtoire des villes Impériales.

QUELQUES Hiſtoriens diviſent les villes de l'Empire en villes libres, mixtes, & municipales. Ils appellent villes libres, celles qui dépendent immédiatement de l'Empire, & qui ont une voix dans les Dietes; on les nomment *villes mixtes*, parce qu'elles ſont ſous la protection de quelques Princes, & qu'elles n'ont ni ſiége ni voix dans les Dietes; mais elles ſont exemptes de la juriſdiction de leurs Protecteurs, auxquels elles payent néanmoins une rente, & elles leurs promettent fidélité; enfin les villes municipales ſont celles qui ſont entiérement ſujettes aux Etats.

Si l'on fait des recherches dans l'antiquité, on verra qu'il y a eu des villes mixtes ainſi que des villes impériales & municipales. Les villes d'Erford, de Brunſvick & de Magdebourg en ſont des exemples; elles ne dépendent point immédiatement de l'Empire, ſans pour cela être ſujettes à aucun Etat particulier. Aujourd'hui les villes ne ſont impériales que quand elles ſont exemptes de la juriſdiction des Etats, & qu'elles

Histoire de l'Empire moderne.

dépendent seulement de l'Empire; & elles sont municipales lorsqu'elles dépendent de quelque Etat particulier. C'est ainsi que les villes d'Allemagne sont distinguées dans les Annales de l'Empire.

Quelques-unes des villes municipales jouissent de plusieurs priviléges qu'elles ont obtenus de leurs Seigneurs à prix d'agent, ou qu'elles ont conservés depuis l'alliance des villes Anséatiques: de ce nombre sont les villes de Stralsund, de Wismar, de Brunswick, de Rostock, d'Hildesheim, d'Osnabruck, &c.; elles jouissent de plusieurs immunités.

On ne doit pas nommer villes mixtes, celles qui dépendent d'un Prince voisin en vertu d'une convention particuliere, ou qui sont sous sa protection, sans dépendre immédiatement de l'Empire au sujet de la jurisdiction criminelle, ou de quelques droits. Comme elles sont entiérement immédiates, & qu'elles ont un siége & une voix dans les Dietes, elles sont purement villes impériales. En effet, on voit plusieurs principautés ou comtés sur lesquels d'autres Etats ont plusieurs droits qui ne sont pas moins reconnus purement immédiats. Ainsi Cologne & Wetzlar sont villes impériales, quoique l'Electeur de Cologne exerce la jurisdiction criminelle dans la premiere, & le Landgrave de Darmstadt dans la seconde.

Il y a des villes destinées aux affaires générales de l'Empire; par exemple, Francfort sur le Mein est le lieu de l'élection de l'Empereur, Aix-la-Chapelle celui du couronnement, & Nuremberg est destiné à la premiere Diete d'un nouvel Empereur; ces villes ont le droit de ré-

voquer les actes solennels passés dans d'autres villes. Il y a aussi des villes qui ont le droit de convocation, c'est-à-dire, d'assembler une Diete toutes les fois que la circonstance l'exige; telles sont les villes de Strasbourg, de Nuremberg, de Francfort, & d'Ulm; cependant les premieres ne dépendent plus de l'Empire. Enfin la ville de Rutlingen, par un privilége de l'Empereur Maximilien, jouit du droit du sanctuaire de l'Empire.

L'intérêt de toutes les villes impériales, qui sont divisées en villes du Rhin & en villes de Souabe, consiste dans la jouissance paisible de leurs franchises, droits, immunités & priviléges. Elles ont d'autant plus de facilité à conserver ces prérogatives, que l'Empereur a intérêt de les défendre & de les protéger contre ceux qui pourroient chercher à troubler leur tranquillité. L'Empereur favorise sur-tout les villes & les Etats qui prennent son parti, qui défendent son autorité, & qui maintiennent l'équilibre entre sa puissance & celle des Electeurs & autres Princes; d'ailleurs ces villes seules mettent dans les coffres de l'Empire la plus grande partie des mois Romains & de la taxe de la Chambre de Spire. C'est aussi pour cette raison que cette Chambre favorise en toutes occasions les desseins de l'Empereur. Ces villes reglent elles-mêmes la forme de leur Gouvernement; elles se font des Loix, des coutumes & des statuts, battent monnoie & y mettent leurs armes; elles ont droit de prendre les moyens nécessaires pour subvenir aux besoins publics, & de régler les taxes & les contributions : en un mot, elles font dans leur enceinte & dans leurs territoires tout ce que

Histoire de l'Empire moderne.

les Princes de l'Empire peuvent faire dans l'étendue de leurs Etats. Pour parler proprement, ce sont des Républiques aristocratiques, mêlées de démocratie; les principaux citoyens composent le Sénat, dont l'autorité est modérée par les Tribus. Cependant il faut excepter la ville de Nuremberg, qui doit être considérée comme purement aristocratique. Toute l'autorité est entre les mains d'un certain nombre de familles Patriciennes, qui composent le Sénat.

Des villes situées sur le Rhin.

La premiere & la plus considérable des villes que le Rhin arrose, est Cologne; c'est aussi la plus constante dans la Religion Chrétienne: elle est demeurée fidele à l'ancienne doctrine de l'Eglise; elle renferme aussi la plus fameuse Université d'Allemagne.

Les Magistrats entretiennent les fortifications & la garnison aux frais des habitans; les richesses de cette ville lui viennent des denrées qu'elle vend, & qui remontent & descendent le Rhin, pour aller dans les différentes parties de l'Allemagne & en Hollande. Sa principale correspondance vers la source du Rhin est avec les villes de Nuremberg, de Strasbourg & de Francfort; & vers l'embouchure de ce fleuve, avec les Provinces-Unies & les Pays-Bas. Du temps des Romains, elle étoit nommée *Colonia Ubiorum*, Colonie des Ubiens, parce que les habitans de cette ville se nommoient *Ubii*: ils étoient venus du côté du Rhin pour habiter dans cette ville, après avoir prêté serment de fidélité. Elle fut

ensuite nommée *Colonia Agrippina*, soit du nom d'Agrippa, Capitaine aussi courageux que prudent, qui avoit commandé les armées Romaines vers le Rhin, & qui étoit beau-fils de l'Empereur Auguste ; ou de celui d'Agrippine, fille de Germanicus, & mere de Néron, qui naquit dans cette ville.

Histoire de l'Empire moderne.

L'Empereur Othon III érigea Cologne en ville impériale, & en l'an 993, à la Diete de Worms, il lui accorda tous les priviléges dont elle jouit (*a*). Cependant il est certain que Conrad de Henstal, Engelberg de Valckhembourg, Sigfrid de Westerbourg, & plusieurs autres Archevêques, lui ont disputé ce titre jusqu'en l'an 1297. Sous le regne de l'Empereur Adolphe, les habitans voulurent marcher en corps contre leur Archevêque, jusqu'à Woringen dans le Brabant ; ils lui livrerent bataille, & jeterent les clefs de la ville au milieu du champ d'honneur, comme la récompense des victorieux ; ils remporterent la victoire, & par ce moyen, ils se rendirent maîtres de leurs clefs, & conserverent leur liberté. Ils célebrent la mémoire de cet événement chaque année avec beaucoup de magnificence.

(*a*) Voici en quoi consistent ces priviléges. Les décisions de ses Magistrats sont sans appel, à moins qu'il ne s'agisse d'une somme au dessus de trois mille florins du Rhin. Il n'y a point non plus d'appel pour les châtimens ou punitions corporelles. Elle est exempte de tout péage, ainsi que les habitans de Doppart, de Werden & de Donisbourg. De plus, on ne sçauroit bâtir de forteresses ni redoutes depuis Rheindorff jusqu'à Sudendorf, sur les bords du Rhin ; c'est un de ses priviléges.

Histoire de l'Empire moderne.

Le gouvernement de cette ville est entre les mains des Tribus, à la tête de chacune desquelles il y a deux Tribuns. Le Consul est le Chef des Gouverneurs. Ils sont au nombre de six, dont deux sont Régens chaque année. Il y a aussi des Magistrats particuliers pour l'administration civile & criminelle; tous ces Magistrats changent tous les ans. Cependant les deux Syndics & les deux Secrétaires d'Etat exercent leurs charges toute leur vie. Les troupes sont divisées en huit bataillons, qui sont composés chacun de huit compagnies.

Aix-la-Chapelle.

Aix-la-Chapelle est ainsi nommée, à cause de la dévotion particuliere que l'Empereur Charlemagne montroit dans les fêtes solennelles pour la grande église qu'il fit bâtir, & qu'il consacra à la Ste. Vierge; il s'étoit réservé une chapelle dans cette église; les Empereurs qui lui ont succédé ont fait & font encore la même chose dans les lieux de leur résidence. Nous avons déjà dit que cette ville se nommoit en latin *Aquisgranum*, à cause de ses bains chauds & salutaires, qu'un certain Granus y trouva, & auxquels il fit faire les travaux nécessaires: elle a été la plus magnifique des villes impériales. Elle étoit aussi nommée *Ville Royale*, peut-être parce que la Bulle d'or déclare que c'est le lieu où l'Empereur doit recevoir la couronne. On y conserve encore aujourd'hui l'épée de Charlemagne avec le ceinturon & le livre d'Evangile en lettres d'or, qui servent ordinairement à la consécration des Empereurs. Ils servirent en l'an 1658 à Francfort, pour le couronnement de Léopold, & à Ausbourg, pour la consécration de Joseph, en

1690. Le gouvernement est entre les mains du grand & du petit Sénat; le premier est composé de cent vingt-neuf Membres, qui jugent les affaires civiles & criminelles. Les deux Consuls Régens sont les Chefs de ce Corps; ce sont eux qui recueillent les suffrages. Le petit Sénat est composé de quarante-un Membres; il juge les affaires qui concernent la police & le commerce: de plus, il est chargé de l'administration des revenus publics. Le Duc de Brabant est Protecteur de cette ville. Le Duc de Juliers est nommé Bourgmestre ou Maire perpétuel de la ville. Les Intendans du Commerce nomment chaque année des Consuls, des Sénateurs, des Shérifs & autres Magistrats. Les habitans sont en partie Catholiques, & en partie Protestans, selon le traité de paix de Westphalie.

Histoire de l'Empire moderne.

Strasbourg, c'est-à-dire, ville de passage, parce que c'est une des frontieres entre la France & l'Allemagne, & qu'Attila, ayant ruiné cette ville, en fit un grand chemin. Les Latins l'ont toujours nommée *Argentoratum*, & quelques Allemands l'ont aussi nommée *Silberthal*, c'est-à-dire, ville d'argent, parce que les Romains y déposoient leur trésor public. C'est de toutes les villes d'Allemagne la plus riche & la mieux fortifiée. La riviere d'Ill qui la traverse la divise en deux parties égales, qui ont communication l'une avec l'autre, par le moyen de plusieurs ponts. La ville entretient aussi sur le Rhin un pont de bois bâti sur pilotis, dont le péage produit un grand revenu; on y voit un fort beau magasin. Quant à la Religion, les Magistrats & les Recteurs de l'Université professent tous la Con-

Strasbourg.

Histoire de l'Empire moderne.

fession d'Ausbourg, & ils avoient autrefois l'église cathédrale & toutes les autres églises : les Catholiques n'avoient que la petite église de la Commanderie de Saint-Antoine où ils pussent exercer leur Religion. Mais il est arrivé bien des changemens dans cette ville, depuis que Sa Majesté Très-Chrétienne en a disputé la possession, & a déclaré qu'il prétendoit régner sur les autres Etats qui, comme elle, dépendent de la Basse-Alsace. Le Roi de France se rendit donc maître de cette ville le premier Octobre 1682, par la prudente conduite du Marquis de Louvois; elle lui a été cédée depuis par la treve de 1683, & par le traité de Ryswick.

Lubeck. Lubeck (*a*), ville Impériale, étoit l'ancienne demeure des Esclavons & des Henetes, & c'est actuellement la premiere des villes Anséatiques : elle est située dans la Basse-Saxe en Wagrie, entre les rivieres de la Trave, de Slecknis, & de Wacknis. Cette ville a été prise quelquefois par le Duc de Saxe, & quelquefois par le Roi de Danemarck; elle fut enfin remise en liberté par l'autorité de l'Empereur Frédéric II, après que

(*a*) Cette ville fut bâtie à l'entrée de la Chersonese Cimbrique, par Adolphe, Comte de Holstein, du temps de l'Empereur Conrad III. Henri le Lion, Duc de Baviere & de Saxe, prit cette ville peu de temps après, y fonda un évêché, suivant l'inscription qui se lit à l'entrée du château d'Eulin; c'est le lieu de la résidence de l'Evêque. Après la mort du Duc, Lubeck retourna au Comte, & ensuite à Canut, Roi de Danemarck. Les Danois en furent ensuite chassés, & elle devint ville Impériale sous Frédéric II. Son Gouvernement est aristocratique, & celui de Hambourg est purement démocratique.

les Danois en eurent été chassés : par ce moyen, elle fut déclarée ville libre & Impériale en l'an 1209 ; depuis ce temps, elle est devenue puissamment riche, quoiqu'elle ait beaucoup souffert par le feu & par les attaques de ceux qui vouloient s'en rendre maîtres. Pour prévenir de semblables malheurs, les Magistrats ne négligent rien pour en conserver les fortifications. Elle trafique surtout avec les villes de la mer Baltique & avec les pays septentrionaux, par le moyen du port qu'elle a à l'embouchure de la Trave, qui est à l'abri d'un fort nommé *Travemonde*. Les Catholiques n'ont ni églises dans cette ville, ni exercice public de leur Religion. Tous les habitans des villes & des villages des environs, ainsi que l'Evêque, suivent la Confession d'Ausbourg, & les Canons de Lubeck : son Gouvernement est en quelque sorte aristocratique ; il n'y a que les principales familles qui ayent un siége dans le Sénat. Cette Assemblée est composée de vingt-deux Membres ; savoir, quatre Bourgmestres, deux Syndics, & seize Conseillers, dont chacun a son département. Les affaires ecclésiastiques sont réglées par l'Assemblée, qui est composée d'un Syndic, d'un Surintendant, de cinq Ministres & quatre Conseillers. Lorsqu'ils ont prononcé sur quelque sujet, on en appelle au Sénat. Cette ville fait valoir son commerce avec les Rois du Nord & les Maisons de Brunswick & de Holstein, & elle est si prudente dans ses négociations qu'elle est respectée des autres Princes & des Etats voisins, ainsi que de l'Empereur. Ses principaux priviléges sont, le droit de présenter alternativement, avec le Cercle de

Histoire de l'Empire moderne.

Haute & la Basse-Saxe, un Assesseur à la Chambre Impériale, & de juger en dernier ressort jusqu'à la somme de 500 florins.

Worms. Worms est belle, bien bâtie, & remarquable par son antiquité ; elle est située en deçà du Rhin. Du temps des Romains, elle étoit connue sous le nom de *Borbetomagus*. Elle fut presque entiérement ruinée dans la guerre de 1688, & les pertes qu'elle a essuyées furent estimées à près de neuf millions. Les Catholiques de cette ville sont en possession des églises cathédrales & de quelques monasteres ; cependant les Magistrats & la plupart des citoyens sont de la Confession d'Ausbourg. Le Sénat de cette ville est composé de vingt-cinq Membres, dont treize sont nommés à perpétuité. On appelle de leurs jugemens au Conseil de l'Evêque : ce Prélat est convenu avec la ville de référer les appels à la Chambre Impériale. L'Electeur Palatin est Protecteur de cette ville ; cependant elle paye hommage à son Evêque.

Spire. Cette ville est grande & belle ; elle est aussi située en deçà du Rhin. Elle est principalement remarquable par la Chambre Impériale qui s'y assemble (*a*). Les Catholiques, ainsi qu'à Worms, sont en possession de l'église cathédrale avec quelques monasteres ; & les Magistrats, ainsi que la plupart des citoyens, sont de la Confession d'Ausbourg. Les rênes du Gouvernement sont entre les mains des Tribuns. L'Evêque nomme

(*a*) Depuis la guerre de 1688, la Chambre Impériale a été transférée à Wetzlar, comme nous l'avons déja dit.

le Préteur avec les Officiers de la Monnoie & de la Douane. Les Magiſtrats & les Bourgeois lui prêtent ſerment de fidélité, à condition qu'il ne fera aucunes tentatives ſur leurs priviléges & libertés. Le Prélat s'oblige de ſon côté, avant de faire ſon entrée, à montrer aux Magiſtrats ſes Bulles de Rome, & les lettres d'inveſtitures qu'il a reçues de l'Empereur. La ville a obtenu de l'Empereur Charles IV, que l'on ne bâtiroit aucuns châteaux ou forteresſes dans l'eſpace de trois lieues de ſes remparts, & l'Empereur Sigiſmond a confirmé ce privilége. Cependant Philippe-Chriſtophe, Electeur de Treves & Evêque de Spire, fit bâtir le fort de Philisbourg, ſans aucune oppoſition de la part de l'Empereur ni des Etats de l'Empire. Outre pluſieurs autres priviléges, elle jouit encore de la liberté de commerce avec les villes de Maïence & de Cologne. De plus, cette ville ainſi que Worms ont le privilége de garder la neutralité en temps de guerre.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Francfort.

Francfort, ville également belle, conſidérable (*a*) & bien fortifiée, eſt diviſée par le Mein en deux parties, dont la plus conſidérable retient le nom de *Francfort* : c'eſt dans cette partie où les Electeurs s'aſſemblent pour élire un Empereur, ce qui ſe pratiqua dans l'élection de l'Empereur Léopold (*b*). On y tient deux foires

(*a*) Elle ſe nommoit anciennement *Teutoburghin* & *Hellonopolis*, qui ſignifie *le paſſage des Francs*, parce qu'elle leur ſervit de retraite lorſqu'ils revinrent des Gaules.

(*b*) Dans la ville de Francfort il y a ſur la porte de

Histoire de l'Empire moderne.

considérables qui durent cinq jours ; une au printemps ; & l'autre dans l'automne. L'autre partie de la ville est nommée *Saxenhausen*, & elle sert de citadelle à l'autre. Elles ont une communication par un pont de pierre sur le Mein. Le gouvernement est entre les mains de deux Sénateurs ; le premier juge les affaires importantes ; l'autorité du second préside à la police & au commerce. Le menu peuple & les artisans sont actuellement exclus de ces deux Conseils. Les troubles de 1616 donnerent occasion aux Magistrats de révoquer ; sous l'autorité impériale, tous les droits & priviléges des Tribus. Les Magistrats & les habitans sont Protestans (*a*) ; ils sont en possession de toutes les églises, si l'on en excepte celles de S. Barthélemi, de Notre-Dame ou Lifraberg, de S. Léonard, des Carmélites, des Dominicains, des Religieuses Hospitalieres de l'Ordre de S. Antoine, & celle de l'Ordre Teutonique, dans Saxenhausen, où les Catholiques ont leur exercice. Les Calvinistes n'ont point d'exercice public de Religion en cette ville.

Wetzlar. Wetzlar, ville Protestante en Wétéravie, est située au confluent des rivieres de la Lohn, de la Disle, & du Dillen. Le Sénat est composé de vingt-quatre Membres ; & on choisit, chaque année, parmi eux deux Bourgmestres pour

---

Saxenhausen une inscription en l'honneur de l'Empereur Léopold, dans laquelle il est nommé *Trismegistatos*, c'est-à-dire, *trois fois plus puissant.*

(*a*) Tous les habitans ne sont point Protestans ; ceux de la Confession d'Ausbourg sont seulement les plus nombreux.

gouverner les Etats. Le Landgrave de Darmstadt est Prévôt de la ville (*a*) ; il confie cette charge à un Maire qui est toujours une de ses créatures, & qui agit en son nom. Depuis l'an 1668, la Chambre Impériale a été transférée de Spire en cette ville. *Histoire de l'Empire moderne.*

Gelenhausen, en Wétéravie, est aussi ville Protestante. L'Electeur Palatin & les Comtes de Hanau prétendent en être Gouverneurs ; ils ont acquis ce privilége de Gunter, Comte de Schwartzenbourg, pour la somme de 8000 florins ; l'Empereur Charles IV l'avoit hypotéquée à ce dernier en 1349 ; la Chambre Impériale s'occupe encore aujourd'hui de ce procès (*b*). *Gelenhausen.*

Haguenau est la premiere des villes d'Alsace qui dépendent des Préfets qui ont établi leur Tribunal dans la même ville. Après le traité de Munster, le Roi de France, à l'imitation des Landgraves d'Alsace, ses prédécesseurs, a d'abord maintenu le Conseil Provincial, dans lequel présidoit son Grand-Bailli ou Lieutenant ; mais après les ravages de la derniere guerre, Sa Majesté Très-Chrétienne transféra ce Conseil à Brisac. Cette ville, ainsi que les neuf autres, reconnoît le Roi pour son Protecteur, aux mêmes conditions qu'elles reconnoissent l'Empereur & les Princes d'Autriche en cette qualité ; cela n'empêche pas qu'elles ne soient immédiates, c'est pourquoi elles prétendoient au titre d'Etats libres *Haguenau.*

(*a*) L'Empereur accorda cette dignité à la Maison de Nassau, qui l'a cédée ensuite à la Maison de Hesse.

(*b*) Elle jouit à peu près des mêmes priviléges que la ville de Friedberg.

Histoire de l'Empire moderne.

de l'Empire. Cependant elles ont renoncé à ce droit, & se sont soumises au Roi de France.

Les neuf autres villes sont Colmar, Schelestat, Wissembourg, Landau, Oberhenheim, Kaiserberg, Munster, dans la vallée de Saint-Grégoire, Rocheim & Turcheim.

Dortmond. Dortmond, en Westphalie, dans le comté de la Marck, a été de tout temps ville Impériale; mais l'Electeur de Brandebourg, auquel le comté appartient, prétend avoir autorité sur cette ville comme sur une ville municipale qui dépend de son comté (*a*).

Friedberg. Friedberg, en Wétéravie, est encore ville libre comme les autres villes Impériales, & dépend immédiatement de l'Empire (*a*).

Les villes Impériales de Souabe.

Ratisbonne. Les Allemands donnnent à Ratisbonne le nom de *Regensbourg*, de la riviere de Regens, qui passe sous un beau pont de pierre, & se jette dans le Danube au dessous de la ville, ainsi que les rivieres de Luber & de Nab, qui se déchargent dans le fleuve au dessus de cette même ville. Les François la nomment *Ratisbonne*, à l'imitation des Latins.

(*a*) Jusqu'à présent l'Empire a méprisé les prétentions de ce Prince. La ville de Dortmond tient à titre de fief de l'Empire, le comté du même nom, & outre plusieurs autres priviléges, elle est exempte d'entrées & de tous péages dans toute l'étendue de l'Empire.

(*b*) Cette ville jouit de plusieurs grands priviléges qui lui ont été accordés par l'Empereur Frédéric II; savoir, les droits sur les passeports, la recette des péages & entrées, & les taxes des ponts & chaussées.

Latins. Elle dépendoit autrefois des Rois de Baviere, qui en firent le lieu de leur résidence; mais l'Empereur Frédéric I la déclara libre; ce qui n'empêche pas les Ducs de Baviere de partager les droits de péage avec les habitans, selon l'accord fait entre eux. Ces Princes ont aussi la jurisdiction criminelle, pour laquelle les Magistrats de la ville leur rendent hommage. Ratisbonne est la premiere ville de Souabe; elle renferme aujourd'hui cinq Etats différens de l'Empire; savoir, l'Evêque, l'Abbé de Saint Emmeran, les Abbesses du Bas & du Haut-Munster, & la ville. Les habitans ont le privilége de n'être point cités devant les autres Tribunaux de l'Empire, à moins qu'il ne soit question d'une somme au dessus de 400 florins. Le Sénat est composé de dix-sept Membres, & il y a un Conseil de Dix, qui est chargé du gouvernement de l'Etat. Les habitans ont droit d'élire un Chef pour juger les affaires de la Police. La cathédrale appartient aux Catholiques, & les Luthériens ont trois églises qu'ils ont bâties.

Histoire de l'Empire moderne.

Les Magistrats & les Officiers de la ville sont tous Protestans, & il est remarquable que les Catholiques y soient si peu nombreux, quoiqu'ils y ayent vingt-deux églises : à la vérité ceux qui habitent cette ville ne jouissent point des immunités que les Magistrats accordent aux Protestans.

Comme la place est belle, grande & bien bâtie, elle a été choisie depuis plusieurs années pour le lieu de l'assemblée de la Diete, à cause de la commodité qu'elle offre aux Princes &

aux Etats voisins, d'y faire parvenir des provisions par terre & par eau, à petits frais.

Histoire de l'Empire moderne.

Ausbourg.

Ausbourg, ou ville d'Auguste (*a*), ainsi nommée, parce que l'Empereur Auguste y établit une colonie Romaine, après qu'elle se fut rendue à Germanicus. Cette ville est grande & magnifique ; ses églises & ses autres édifices sont de toute beauté : elle est ornée de plusieurs fontaines qui conservent les maisons & la ville dans une grande propreté, & arrosée par le Lech, sur lequel il y a deux grands ponts de pierre. La Maison de ville est un palais magnifique, où Ferdinand IV a été élu Roi des Romains ; cette cérémonie fut faite le 3 Mai 1553, dans l'église de l'abbaye de Saint-Ulrick. Les Luthériens donnent à leur Confession de Foi le nom de cette ville, parce qu'elle y a été composée & publiée. Cette Religion a été en vigueur à Ausbourg, jusqu'en l'an 1624 ; alors les Magistrats furent en partie Catholiques, & en partie Protestans. Quant aux simples charges, elles sont occupées alternativement par les Catholiques & par les Protestans. Les habitans sont la plupart Marchands ou ouvriers, sur-tout pour les ouvrages d'or & d'argent ; c'est en quoi ils excellent. Les manufac-

(*a*) On admire en cette ville une machine qui fait monter l'eau & la distribue dans toute la ville par plus de trois cents canaux qui pourroient fournir un robinet à chaque maison. La porte de la nuit, par où passe les chevaux & les personnes de pied, est fort curieuse. Il y a quatre ou cinq portes qui s'ouvrent & se ferment d'elles-mêmes l'une après l'autre sans y mettre la main. Il y a aussi un très-bel arsenal, & les rues sont d'une grande propreté.

tures de cette ville sont si estimées, que l'on transporte dans tout l'Univers les marchandises qui s'y fabriquent. La ville est bien peuplée, & comme elle a de bonnes fortifications, elle tâche de se maintenir indépendante, & dans cette vûe, elle vit en bonne intelligence avec ses voisins.

Depuis l'an 1548, l'autorité des Tribuns a été entiérement anéantie dans cette ville par un décret de l'Empereur Charles V; le gouvernement est entre les mains des Nobles & des Patriciens. On distingue deux sortes de Gouverneurs; les anciens, qui occupoient les charges en l'an 1668; lorsque les habitans se révolterent & changerent la forme de leur gouvernement; & les modernes, qui n'ont été élevés au rang de Magistrats que depuis le regne de Charles V. Le Sénat est composé de quarante-cinq Membres qui partagent entre eux l'administration des affaires. Il y a un autre Sénat plus nombreux, composé de 260 personnes, tant Patriciens que Plébéïens; mais ils n'ont point l'administration des affaires; ils sont seulement nommés pour maintenir dans l'Etat une espece de forme de République.

Ce fut en cette ville qu'en l'an 1690, le dernier Empereur Joseph fut élu & couronné; & du vivant de l'Empereur Léopold, son pere, ce Prince fut nommé Roi des Romains. Cette ville est estimée pour sa propreté, & de toutes les villes d'Allemagne, c'est elle qui imite le mieux celles de Hollande.

Nuremberg. Nuremberg, ou plutôt Norimberg, ainsi appelée de la colline sur laquelle est le château nommé en latin *Castrum Noricum*, où les Em-

Histoire de l'Empire moderne.

pereurs faisoient autrefois leur résidence. Ils y logent encore actuellement, lorsqu'ils passent par cette ville. C'est autour de ce château que l'on a commencé à bâtir Nuremberg. On y conserve très-précieusement la couronne, le sceptre, les habits, les bottines & les autres ornemens de Charlemagne (*a*), qui ont servi à l'Empereur Léopold, lorsqu'il alla en cette ville après son élection, pour recevoir l'hommage des Magistrats. La petite riviere de Regnits, qui la traverse, & celles de Rednits & de Schwarzach, qui en arrosent les remparts, procurent aux habitans, outre les autres avantages, tous les matériaux nécessaires pour faire toutes sortes de joujous (*b*), qui se transportent & se vendent jusqu'aux Indes.

Il y a certaines familles nommées *Patriciennes*, auxquelles on donne préférablement aux

(*a*) Ces ornemens sont une couronne mitrée, ornée de rubis, d'émeraudes & de perles; la dalmatique de Charlemagne richement brodée; le manteau impérial chamarré, avec des aigles brodées & un large bord orné d'émeraudes, de saphirs & de topazes; des bottines couvertes de lames d'or; des gants brodés; la pomme, le sceptre d'or, & l'épée. Suivant une ancienne coutume de l'Empire, l'Empereur est forcé de convoquer en cette ville la premiere Diete qu'il tient après son élection & son couronnement.

(*b*) Il y a à Nuremberg & dans les villages voisins qui en dépendent, un grand nombre d'ouvriers fort adroits à faire plusieurs especes de joujous de bois que l'on vend dans les foires d'Allemagne, & de là dans toute l'Europe. Ces joujous sont nommés *Nurembergs*, & il s'en fait un débit inconcevable. Cette occupation fait vivre la plupart des habitans de la ville; & quoique toutes ces bagatelles se vendent à vil prix, les habitans ne laissent pas d'en retirer un grand avantage.

autres, les charges du Sénat, qui est composé de quarante-deux Membres (*a*). A la tête des Sénateurs sont deux Châtelains ou Sénéchaux perpétuels, dont le premier fait sa résidence dans le château. Ces Châtelains s'assemblent quelquefois dans le château avec cinq ou six de leurs principaux Membres, pour tenir un Conseil secret (*b*). Comme cette ville se glorifie d'être une des premieres qui ait embrassé la Religion Luthérienne, elle jouit d'un privilége dans les affaires civiles, qui consiste à ne recevoir aucuns Catholiques au nombre des Magistrats, & à leur refuser les priviléges de la ville. Les Catholiques de cette ville ont la liberté de se mettre sous la protection des Luthériens, & de faire leur office dans une Commanderie de Malte, à certaines heures, pour ne point troubler les Luthériens, qui font aussi leur office dans le même lieu, quoiqu'ils soient en possession de toutes les autres églises.

Cette ville est sur-tout remarquable par son antiquité, sa grandeur & ses fortifications, son triple rempart de pierres de taille, son fossé large & profond, ses beaux édifices, ses églises magnifiques, ses larges rues, sa biblio-

(*a*) De ces quarante-deux Membres, il n'y en a que trente-quatre qui soient sortis de familles Patriciennes; les huit autres sont des Bourgeois qui font en quelque sorte un Corps séparé.

(*b*) Ce Conseil secret est composé des sept principaux Chefs de la République, & pour cette raison il est nommé *Septemvirat*. Il regle les affaires les plus importantes, & on confie aux Membres de ce Conseil les pierres précieuses de l'Empire & celles de la couronne impériale, les étendards, les sceaux, & les clefs de la ville.

Histoire de l'Empire moderne.

theque curieuse, & son arsenal, bien muni de toutes les armes nécessaires à sa défense. Elle se fait respecter des autres villes & bailliages qu'elle a acquis des Electeurs Palatins & des autres Princes de la famille de Rodolphe, soit par hypotheque, soit par achat pur & simple, dans le Haut Palatinat; telle qu'Altorf, belle ville, avec une Université, Herbrouck, Lauf, Engental, Gravenberg, Hilpolstein, Hohenstein, Leichtenau, Petzeinstein, Reicheneck & Welden, qui servent de retraite aux principales familles de la ville.

Elle a sur-tout intérêt de se défendre contre les poursuites des Electeurs de Baviere, & des Princes de la Maison Willielmine, qui prétendent que tous ces bailliages & ces villes leur appartiennent, parce qu'elles ont été hypothéquées sans leur consentement. Elle désiroit ensuite régler le droit de conduite, que le Marquis d'Anspack, Burgrave ou Seigneur de Nuremberg, tâche d'étendre jusqu'à la ville même, sur toutes les personnes & toutes les marchandises qui en sortent ou qui y entrent. Ce droit consiste à veiller à la sureté du peuple, & sur-tout de ceux qui portent des marchandises à Nuremberg, & qui passent sur les terres du bourgraviat. Cette conduite excita les habitans à travailler à engager l'Empereur à interposer son autorité aux prétentions de ces usurpateurs. Elle devoit en espérer un prompt secours; car outre la puissance de ce Monarque, il étoit leur voisin par rapport au royaume de Boheme.

Ulm. Ulm est ainsi nommée du mot latin *ulmus*, qui signifie orme, à cause de la grande quantité d'ormes qui croissent auprès de la ville. Elle est

située sur le Danube, & elle a un très-beau pont de pierre sur cette riviere, qui commence à être navigable (*a*). Elle est riche, peuplée, commerçante, bien fortifiée, & ornée d'un grand nombre de fontaines. C'étoit autrefois une petite ville. Charlemagne la donna à l'abbaye de Reichenaw, & Lothaire II la fit ensuite détruire. Cependant les habitans du pays retournerent s'y établir, & acheterent de l'abbaye de Reichenaw, pour une somme d'argent, leur liberté & leur indépendance, & firent mettre Ulm au nombre des villes Impériales; de maniere que ce fut la premiere de Souabe à laquelle on accordât cette prérogative. Elle se maintient dans les bonnes graces de l'Empereur & de tous les autres Princes ses voisins. Les Catholiques ne sont pas fort nombreux en cette ville; ils n'y ont que deux églises. Les Protestans se sont emparés de toutes les autres. Le Sénat est composé de quarante-un Membres. Les deux Doyens & cinq des principaux composent le Conseil secret, auquel les Catholiques ne sont point admis.

Histoire de l'Empire moderne.

Cette ville a plusieurs grands priviléges : c'est le lieu où sont déposées les archives de toutes les villes Impériales de Souabe ; les assemblées se

(*a*) Cette ville, quoique petite, a des territoires fort étendus ; de plus, elle a sous sa dépendance quarante bailliages & seigneuries : elle est remarquable par ses richesses, qui consistent en argent comptant ; de maniere qu'il y a un Proverbe Allemand qui dit, » que l'argent » comptant d'Ulm, la propreté de Nuremberg, & l'arsenal » de Strasbourg, sont les choses les plus remarquables » d'Allemagne «.

Histoire de l'Empire moderne.

tiennent alternativement en cette ville & à Spire. Ses habitans, ainsi que ceux de Nuremberg, ne peuvent être cités devant les tribunaux étrangers ; ses décisions sont sans appel à la Cour Impériale, jusqu'à la somme de six cents florins ; elle peut imposer des taxes sur les Ecclésiastiques de ses territoires ; & les Etats de l'Empire ne peuvent l'hypothéquer, la vendre, ni l'aliéner.

Memmingen.

Memmingen est une ville fort ancienne de l'Algow. Ses habitans, par un privilége particulier, ont le droit de joindre à ses Juges ordinaires un Juge surnuméraire, qu'ils choisissent dans une des villes suivantes ; savoir, Ausbourg, Ulm, Ravensbourg, Biberach, ou Kempten ; ce qui a lieu lorsqu'un procès doit être jugé de la premiere séance. Elle a aussi le privilége d'être un lieu de refuge pour ceux qui sont condamnés à être bannis de l'Empire. Les Magistrats ou Gouverneurs sont choisis dans les anciennes familles, & en partie dans les tribus privilégiées. Ils sont tous Protestans, ainsi que les habitans.

Kauffbeuren.

Kauffbeuren (en Algow) ne differe point d'Ausbourg quant à l'administration publique. La Religion Catholique est la dominante ; mais il y a un grand nombre de Protestans.

Estingen.

Estingen est redevable à l'Empereur Frédéric II de sa liberté & de ses priviléges, qui consistent à ne pouvoir être vendue ni hypothéquée. On ne sçauroit citer ses habitans devant un tribunal étranger. D'ailleurs il est défendu aux Ecclésiastiques d'acheter des biens dans toute l'étendue de ses territoires. La forme de son Gouvernement est démocratique. Elle choisit ses Magistrats parmi

les Tribuns. Elle eſt ſous la protection particuliere du Duc de Wirtemberg (*a*). Cette protection n'eſt point héréditaire.

Reutlingen. Reutlingen doit auſſi ſa liberté à l'Empereur Frédéric II; & comme Eſtingen, elle s'eſt miſe volontairement ſous la protection du Duc de Wirtemberg. Pour reconnoître ſes bienfaits, la ville lui fournit en temps de guerre ſoixante-dix hommes, & on augmente quelquefois ce nombre, ſuivant l'occaſion. Le Gouvernement eſt entre les mains du Conſeil, qui eſt compoſé de vingt-huit Membres, à la tête deſquels ſont trois Bourgmeſtres, qui préſident alternativement chacun quatre mois pendant l'année. Cependant les Tribuns du Peuple ſont admis dans ce Conſeil, où ils prennent l'intérêt public; ils ont auſſi l'inſpection des différentes tribus & des ouvriers. Cette ville eſt Luthérienne.

Nortlingen. La ville de Nortlingen eſt renommée par les deux fameuſes batailles qui ſe livrerent dans ſon voiſinage. D'ailleurs elle eſt conſidérable d'elle-même, ſur-tout par ſa grandeur. Elle fut miſe au nombre des villes libres par l'Empereur Conrad, vers l'an 1251. Son Sénat eſt compoſé de quinze Conſeillers & de douze Juges ſupérieurs, ſur leſquels préſident les trois Bourgmeſtres, qui changent tous les quatre mois. Elle ſe fait gloire d'être la premiere ville Impériale qui ait embraſſé la Religion Luthérienne.

(*a*) Au commencement de chaque année, la ville d'Eſtingen envoie au Duc de Wirtemberg cent florins d'or dans une bourſe de velours vert, en reconnoiſſance de ſa protection.

Histoire de l'Empire moderne.

Donawert. Donawert a été cédée à l'Electeur de Baviere (*a*).

Dinckenspiel. Dinckenspiel (en Souabe) est gouvernée comme Ausbourg, c'est à-dire, par deux Bourgmestres ou premiers Consuls, l'un Catholique, & l'autre Protestant, & par quatre Conseillers, dont deux Catholiques & deux Protestans; & ils se succedent alternativement. Les Magistrats sont au nombre de seize, la moitié Catholiques, & les autres Protestans. Il y a dans les territoires de cette ville autant de lacs & étangs que de jours en l'année.

Biberac. Biberac est aussi gouvernée, quant aux offices de la ville, comme Ausbourg, suivant le traité de Westphalie. Elle doit avoir dans son Sénat autant de Catholiques que de Protestans. Cette ville étoit connue en 751, sous Pepin.

Alen. Alen est ainsi nommée de la riviere Kocher, qui passe au travers, & qui en cet endroit abonde en anguilles, qui se nomment *aalen* en allemand. Cette ville est Luthérienne. Elle étoit autrefois possédée par les Rois de Boheme, & elle avoit pour Seigneurs les Comtes de Dettingen. Ces Comtes la vendirent à Ebherard, Comte de Wirtemberg (*b*). Alen, ainsi que plusieurs autres

(*a*) Cette ville fut interdite en 1607, parce que les Bourgeois avoient refusé d'enterrer un corps avec les cérémonies accoutumées de l'Eglise Romaine, & elle tomba en la puissance du Duc de Baviere. Le 9 Juin 1705, on présenta à la Diete de Ratisbonne un Décret, par lequel l'Empereur Joseph rétablit Donawert au rang des villes Impériales, & lui donne un sceau & une voix dans les Dietes.

(*b*) Cette petite ville appartenoit anciennement aux

villes dont nous allons parler, tâchent de réparer leurs pertes, & de se rendre aussi considérables qu'elles étoient avant les dernieres guerres. Cependant elles conservent soigneusement tous leurs priviléges. *Histoire de l'Empire moderne.*

Popsingen. Popsingen n'est guere remarquable que par son privilége d'être au nombre des villes Impériales. Elle est Protestante.

Gingen. Gingen appartenoit anciennement aux Comtes d'Holffenstein, auxquels l'Empereur l'avoit hypothéquée. Elle a acheté sa liberté, & elle suit la Confession d'Ausbourg.

Rotemberg. Rotemberg ou Rotembourg est une des plus anciennes villes d'Allemagne. Elle faisoit partie des domaines des anciens Ducs de Franconie. Après l'extinction de cette famille, Rotemberg retourna à l'Empire. L'Empereur Henri V en fit présent, ainsi que du duché de Franconie, à son neveu, Conrad III, Duc de Souabe, qui prit le titre de Duc de Rotemberg. Ce Prince mourut sans enfans en 1628, & cette ville retourna encore à l'Empire. Elle fut déclarée ville Impériale par l'Empereur Frédéric I, qui y établit un Préfet ou Juge Supérieur; enfin Charles IV supprima ce Préfet, & rendit aux habitans leur ancienne liberté. Le Sénat est composé de quarante Membres.

Hall. Hall étoit autrefois le rendez-vous des tournois, & des combats singuliers; elle fut mise en

---

Comtes de Wirtemberg, & Ebherard le Boiteux la perdit dans la guerre qu'il eut avec les villes de Souabe. L'Empereur Charles IV, contre lequel Ebherhard s'étoit révolté, la mit au nombre des villes Impériales.

Histoire de l'Empire moderne.

liberté du même temps que la ville d'Alen & à la même occasion, c'est-à-dire, lorsqu'Ebherard, Comte de Wirtemberg, leur Seigneur, fut banni de l'Empire. L'Empereur a un Préfet en cette ville, qui préside à toutes les assemblées. Les sentences passées devant les Juges d'Hall sont sans appel jusqu'à la somme de quatre cents écus.

Rotweill.

Rotweill est principalement remarquable par sa Chambre Impériale, nommée *Chambre de Rotweill.* Anciennement on n'avoit point fixé le lieu de cette Chambre, & l'Empereur Conrad III la fixa à Rotweill, pour récompenser la fidélité des habitans qui lui avoient prêté du secours contre Lothaire. L'Empereur Maximilien I confirma ce privilége en 1496. Cette Chambre dépend de l'Empereur seul, & sa jurisdiction est bornée aux Cercles d'Autriche, de Souabe, du Rhin, & de Franconie. Sa puissance s'étend sur les Membres immédiats & sur leurs sujets. Elle concourt aussi avec les Magistrats ordinaires, & elle jouit du droit de prévention. Cependant quelques Etats, soit par des priviléges particuliers, par convention ou autrement, sont exempts de leur jurisdiction. De ce nombre sont les Electeurs, les Princes de la Maison d'Autriche, les Evêques de Bamberg, de Wurtzbourg & de Strasbourg, les Comtes Palatins, les Margraves de Brandebourg, les Ducs de Wirtemberg, & plusieurs Prélats, Comtes, villes Impériales, & une partie de la Noblesse immédiate. Néanmoins il y a certaines affaires dans lesquelles le privilége d'exemption ne peut avoir lieu, excepté par rapport aux Electeurs, aux

Princes de la Maiſon d'Autriche, à l'Evêque de Strasbourg, & au Duc de Wirtemberg.

Hiſtoire de l'Empire moderne.

Le Juge ou Préſident de cette Juriſdiction eſt nommé par l'Empereur; & quoique cet office fût arbitraire autrefois, les Comtes de Sultz en ſont en poſſeſſion depuis l'Empereur Robert. En 1687, après la mort de Jean-Louis, le dernier de la famille des Comtes de Sultz, Marie-Anne, ſa fille, femme de Ferdinand, Prince de Schwartſenberg, hérita du comté de Sultz, & ſes enfans obtinrent le droit de préſider à ce Tribunal. Le Vice-Préſident, qui doit être Comte ou Baron, eſt nommé par le Préſident; les collegues ſont choiſis en partie des Sénateurs & des Septemvirs de Rotweill, & en partie d'entre les Nobles; cependant on n'en reçoit aucuns que le Préſident & les Coadjuteurs déjà en charge ne les ayent examinés auparavant.

Ce Tribunal eſt regardé comme une Juriſdiction ordinaire, & par ce moyen on continue les ſéances à la mort de l'Empereur, ſous les auſpices des Vicaires Palatins. Les Jugemens de ce Tribunal ne ſont pas ſans appel; on porte ſes déciſions, ſoit à la Chambre Impériale, ſoit au Conſeil Aulique; mais en cas de délai, de refus d'audience, de nullité ou autres obſtacles de cette eſpece, on appelle ſeulement au Conſeil Aulique.

Les Etats ſe ſont ſouvent plaint de ce Tribunal; ils ont même demandé qu'il fût ſupprimé, au temps du traité de Weſtphalie: mais cette affaire fut remiſe à la Diete prochaine. En 1653, à la Diete de Ratisbonne, on parla encore de détruire cette Juriſdiction; mais

Histoire de l'Empire moderne.

le Comte de Sultz & le Sénat de Rotweill présenterent un Mémoire, dans lequel ils démontrerent que ce Tribunal avoit été établi dans la ville de Rotweill pour récompense de ses services, & que la charge de Président a été donnée sous le titre de fief aux Comtes de Sultz. Depuis ce temps, les Electeurs, dans les capitulations, obligerent l'Empereur Léopold & ses successeurs, à promettre de remédier aux abus qui s'étoient glissés dans ce Tribunal, ainsi que dans les autres Jurisdictions de l'Empire. L'Empereur seul a droit de réformer ce Tribunal; & quoique le décret de la Diete de Ratisbonne, en l'an 1532, porte que la réforme doit être faite par les Députés de la Chambre Impériale, cette Ordonnance fut accordée du consentement de l'Empereur, qui, à la sollicitation des Etats, renonça à cette prérogative.

Les fortifications de la ville de Rotweill excitent la jalousie de ses voisins, sur-tout du Duc Wirtemberg. Elle a fait alliance avec les Cantons Suisses; cette alliance dure depuis l'an 1519. Les Magistrats & les habitans professent la Religion Catholique.

Uberlingen. Uberlingen, sur le lac de Constance, est regardée comme une ville considérable; ses fossés sont creusés dans le roc, & ils sont d'une profondeur extraordinaire. La Religion Protestante est la dominante en cette ville. Son Sénat est composé de Patriciens & de Plébéiens. Les décisions de ses Juges sont sans appel, excepté aux Tribunaux Supérieurs de Fribourg, de Rotweill, & de Ravensbourg. Elle a droit de protection sur la ville Impériale de Buchorn.

Pfullendorff fut donnée à l'Empire, en 1180, par Itha, fille des derniers Comtes de Pfullendorff, & femme d'Albert III, Comte de Hafsbourg.

Histoire de l'Empire moderne.

Pfullendorff.

Weill.

Weill, dans le duché de Wirtemberg, obtint sa liberté & ses priviléges de l'Empereur Frédéric II. Elle est fameuse par la bataille qui s'y livra en 1688. La Religion Catholique est la dominante.

Hailbron.

Hailbron, sur le Necker, tire son nom des eaux salutaires qui se trouvent aux environs, dans plus de deux cents fontaines. Les habitans sont de la Confession d'Ausbourg. Il n'y a en cette ville qu'une église Catholique, qui est une Commanderie de l'Ordre Teutonique. Cette église a le privilége de servir de retraite aux criminels, excepté à ceux qui étoient accusés de meurtre. La ville jouit des mêmes priviléges pour les foires, que Francfort.

Buchorn.

Buchorn, après l'extinction des Comtes d'Altorff & de Ravensberg, fut réunie à l'Empire. C'est l'entrepôt des marchandises qui viennent de Suisse en Allemagne par le lac de Constance.

Wangen.

Wangen, en Algow, est renommée pour ses manufactures; elle a persévéré dans la Religion Catholique.

Gemunde.

Gemunde (*a*) fut mise au nombre des villes Impériales, à la mort du dernier Duc de Souabe. Elle étoit anciennement gouvernée par les Nobles; les habitans profiterent des différens qui s'éle-

(*a*) Les Latins ont nommé cette ville *Gaudia mundi*, à cause du grand nombre de tournois que les Seigneurs de Souabe y célébroient.

Histoire de l'Empire moderne.

verent parmi la Nobleſſe, pour s'emparer du gouvernement, qui eſt demeuré entre leurs mains. Les Catholiques ſeuls peuvent aſpirer aux charges.

Lindau. Lindau eſt nommée la Veniſe d'Allemagne, parce qu'elle eſt ſituée dans une iſle du lac de Conſtance. Elle a une communication avec le Continent, par un pont de cent quatre-vingt-dix pas. Les Membres du Sénat ſont choiſis parmi les Membres des Tribus. Les Etats de l'Empire ne ſçauroient ni l'aliéner, ni l'hypothéquer. L'Abbeſſe de Lindau a eu de grandes prétentions ſur cette ville ; mais elles ont toujours été ſans effet.

Ravensbourg. Ravensbourg, en Algow, devint ville Impériale pendant l'interregne de l'Empire ; ſon Gouvernement, comme celui de Baberach, eſt diviſé entre les Catholiques & les Proteſtans.

Winsheim. Winsheim, en Franconie, a été hypothéquée par l'Empereur Sigiſmond ; & pour la récompenſer de ce qu'elle avoit payé l'hypotheque elle-même, elle obtint le privilége de n'être jamais hypothéquée ni aliénée. Sa Religion eſt la Proteſtante. Le Sénat eſt compoſé de vingt-quatre Membres, & ſes Jugemens ſont ſans appel dans les affaires criminelles.

Wimpffen. Wimpffen, anciennement Cornélie, eſt ſituée ſur le Necker. Elle eſt renommée par la bataille qui s'y donna en 1622, entre le Général Tilly & le Margrave de Baden-Dourlach. Tous les Membres qui compoſent ſon Sénat ſont de la Confeſſion d'Augsbourg ; cependant pluſieurs habitans ſont Catholiques.

Offenbourg. Offenbourg, en Ortenau, doit, dit-on, ſon origine

origine à un Chevalier Anglois nommé *Offen*. Elle est demeurée ferme dans la Religion Catholique ; & elle est sous la protection de la Maison d'Autriche.

Histoire de l'Empire moderne.

Zell. Zell, en Ortenau, est aussi Catholique ; & sous la protection de la Maison d'Autriche.

Buchau. Buchau, en Algow, a un couvent de Dames où toutes les Religieuses doivent être Comtesses ou Baronnes. Elles peuvent toutes se marier, excepté l'Abbesse.

Leutkirck. Leutkirck est située dans l'Algow ; son Sénat est composé de douze Membres ; & on y professe également la Religion Catholique & la Luthérienne.

Scweinfort. Scweinfort, en Souabe ; son Gouvernement est entre les mains de quatre Colléges ; le premier, composé de six Membres, est le Tribunal Supérieur ; le second est pareillement composé de six Membres ; chacun desquels a son département pour le bien public ; le troisieme a douze Membres qui assistent aux assemblées, pour veiller aux intérêts du peuple, sur-tout en ce qui concerne les taxes ; le quatrieme est composé de huit Membres, qui font une espece de Chambre des Comptes.

Kempten. La ville de Kempten dépendoit des Abbés de Kempten en 1530, temps où elle embrassa la Religion Protestante. Son Sénat est composé de cinquante-huit Membres, qui ont deux Consuls à leur tête.

Weissenbourg. Weissenbourg, dans le Nortgau, a été hypothéquée à Nuremberg ; elle se racheta en 1360, & elle a conservé depuis sa liberté & ses privilèges. Les décisions des Magistrats sont sans appel jusqu'à la somme de trois cents florins.

Histoire de l'Empire moderne.

Gingenbach.

Gingenbach, dans l'Ortenau, professe la Religion Catholique. Elle a une abbaye dans ses murs ; la ville & cette abbaye sont sous la protection de la Maison d'Autriche.

De la République des Suisses.

COMME les Cantons Suisses sont voisins de l'Allemagne, c'étoit autrefois une partie considérable de l'Empire ; & quoiqu'ils n'en dépendent aujourd'hui qu'indirectement, ils reconnoissent encore en quelque sorte l'autorité de l'Empereur, & ils l'engagent à confirmer leurs priviléges & libertés. Leurs Etats sont composés de treize Cantons & de leurs Alliés. Ces Cantons sont : Zurich, Berne, Lucerne, Ury, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse, & Appenzell. Leurs Alliés sont l'Abbé & la ville de Saint-Gal, les Grisons, l'Evêque de Sion, le pays de Walais, les villes de Rotweil sur le Necker, de Mulhausen en Sundgau, de Bienne, de Geneve, & le pays de Neuchâtel.

Il faut remarquer que les villes de Bâle & de Schaffhouse ne sont point situées dans l'ancienne Suisse, & qu'elles n'ont point d'autres Alliés que l'Abbé de St.-Gal & la ville de Bienne ; & qu'une partie des Cantons d'Ury & de Glaris sont dans les Alpes parmi les Grisons.

Il faut avouer que les trois Cantons d'Ury, de Schwitz & d'Underwald, appartenoient autrefois à l'Empire, dont ils recevoient des Prévôts, qui

étoient Juges souverains en matieres criminelles. Cependant les Empereurs leur accorderent de grands priviléges, & principalement Frédéric II, en considération des services qu'il en avoit reçus, lorsqu'il étoit en mauvaise intelligence avec le Saint-Siége. Mais toutes ces prérogatives ne les rendoient point indépendans de l'Empire. Malgré l'alliance que les villes d'Ury, de Schwitz & de Zurich, firent entre elles en 1251, c'est-à-dire, cent ans avant que le Canton de Zurich fît alliance avec les trois Cantons dont nous venons de parler, l'Empereur Rodolphe I ne manqua pas de leur donner des Gouverneurs au nom de l'Empire. L'acte de l'année 1291 existe encore. Par cet acte, le même Empereur confirmoit leurs priviléges, & les nommoit Peuple de condition libre.

Histoire de l'Empire moderne.

Albert d'Autriche, fils de Rodolphe, se déclara ennemi de leur liberté, tant par la haine qu'il portoit à Adolphe de Nassau, qui étoit le protecteur des Suisses, que par le désir d'étendre ses Etats de ce côté. La conduite d'Albert engagea plusieurs Prélats & Seigneurs qui dépendoient immédiatement de l'Empire, à se soumettre à la Maison d'Autriche. Les Cantons d'Ury, de Schwitz & d'Underwald, ne purent se résoudre à supporter l'autorité de cette Maison, & ils secouerent, en 1308, un joug qu'ils trouvoient trop pesant, & firent entre eux une alliance pour deux ans, qu'ils rendirent perpétuelle en 1315, après la victoire qu'ils remporterent à Morgarten sur Léopold d'Autriche, fils d'Albert, en l'année 1314.

L'Empereur Louis de Baviere continua à leur donner des Gouverneurs, mais avec promesse de les laisser jouir de leur liberté, & de ne les point

Histoire de l'Empire moderne.

aliéner de l'Empire. Les Lettres qu'il leur accorda à ce sujet, sont datées du jour de S. Jean 1329, & elles ont été confirmées de la maniere la plus authentique par les Empereurs ses successeurs.

Lucerne se voyant menacée de toutes parts de perdre sa liberté, fit alliance avec les trois Cantons le Samedi d'avant la Fête S. Martin en 1332.

Zurich dépendoit autrefois de deux églises collégiales situées dans son enceinte; mais après la mort de Berthold, dernier Duc de Zeringen, & Prévôt de ces églises & de la ville, Frédéric II la reçut sous la protection de l'Empire, à condition qu'elle ne seroit jamais aliénée. C'est ce qui engagea de Cornouailles, qui avoit été élevé au trône Impérial, à déclarer par ses Lettres données à Haguenaw le 20 Novembre 1262, que la ville de Zurich dépendoit immédiatement de l'Empire, pour détruire les prétentions de Conradin, petit-fils de Frédéric II, qui se disoit maître absolu de cette ville. Depuis ce temps, Louis de Baviere voulut la donner, avec les villes de Schaffhouse, Brisach, Rhinfeldt & Neubourg, à Frédéric, Duc d'Autriche, en payement de l'argent qu'il lui avoit promis pour l'engager à renoncer à l'Empire. Les villes de Zurich & de Schaffhouse s'opposerent à son dessein, & lui représenterent qu'elles étoient incorporées avec l'Empire, de maniere qu'elles ne pouvoient être aliénées en aucune façon. Les Ducs d'Autriche continuerent à persécuter la ville de Zurich, qui espéroit du secours de l'Empereur Charles IV; & elle s'aliéna elle-même en l'an 1351, avec les quatre Cantons qui demeurerent attachés à l'Empire, dont elle reçut des Juges. En l'an 1400,

elle acheta de l'Empereur Wenceslas le privilége de nommer un des habitans Juge Criminel. Ulric Zuingle y prêcha la Religion Réformée en l'an 1419; & en 1514 on ôta toutes les images des églises. Quoique la ville de Zurich soit la cinquieme dans l'ordre de cette alliance, elle tient cependant le premier rang, à cause de sa grandeur & de ses richesses. Elle convoque des Assemblées ou Dietes, & c'est aussi à son Gouverneur que s'adressent les Ambassadeurs des Princes étrangers, lorsqu'ils demandent les Assemblées.

Histoire de l'Empire moderne.

Glaris fut conquise par les cinq Cantons, & ils l'honorerent de leur alliance au mois de Novembre 1351.

Zug fut assiégée & prise l'année suivante 1352. Ils la reçurent aussi dans leur alliance.

Berne (*a*), bâtie par Berthold, dernier Duc de Zeringhen, qui l'abandonna & la soumit à l'Empire sous le regne de Frédéric II, qui ratifia la donation du Duc en 1218. Les guerres civiles qui régnoient dans l'Empire après la mort de Frédéric, obligerent cette ville à se mettre sous la protection des Ducs de Savoie. En l'année 1352, elle fit alliance avec les trois petits Cantons; &

(*a*) Berne est dans une presqu'isle, formée par l'Aar, & presque entiérement bâtie en pierre. Elle à été nommée Berne, parce que l'on prit un ours a l'endroit où l'on posoit les fondemens de cette ville. Berne en allemand signifie *ours*: il y a un ours dans les armes de la ville. On voit dans son arsenal la statue de Guillaume Tell, Citoyen de Schwitz, qui d'une fleche perça une pomme, que le Gouverneur Grisler avoit mise sur la tête du jeune Tell son fils, & il sauva ainsi sa vie; ceci arriva dans le commencement de la République Suisse.

Histoire de l'Empire moderne.

ceux de Zurich & de Lucerne, qui étoient compris dans cette alliance, voyant que les trois petits Cantons s'étoient obligés d'engager les deux derniers à secourir les citoyens de Berne, si le cas l'exigeoit, engagerent ces trois Cantons à s'obliger d'exciter les citoyens de Berne à porter du secours à ceux de Zurich & de Lucerne.

Fribourg avoit été bâtie peu de temps avant Berne, par le même Duc de Zeringhen; & elle tomba, après sa mort, entre les mains des Comtes de Kibourg, qui la vendirent à Rodolphe, Roi des Romains. Elle fut deux cents ans sous la domination de la Maison d'Autriche. En 1403, elle fit une alliance perpétuelle avec les habitans de Berne.

Soleure (*a*). Cette ville est fort ancienne, & c'est pour cette raison qu'on la nomme *sœur de Treves*. Elle a été long-temps ville Impériale; cependant l'Evêque de Geneve & quelques églises collégiales jouissent des mêmes droits dans cette ville, que celles de Zurich dans la leur. Mais, par le secours de plusieurs Seigneurs, elle fit, en l'an 1551, une alliance perpétuelle avec les habitans de Berne, & seulement une alliance d'amitié avec les autres Cantons. Cette alliance devint ensuite plus étroite.

Bâle, capitale du pays de Rauraci, est la plus grande ville de toute la Suisse. Elle étoit au nombre des villes libres de l'Empire, en conséquence des grands privileges qu'elle avoit obtenus des

(*a*) *In Celtis nihil est Soloduro antiquius, unis*
Exceptis Treviris, quarum ego dicta soror.

Empereurs Romains. Comme elle étoit voisine de la Suisse, elle fit une alliance perpétuelle avec tous les Cantons.

Histoire de l'Empire moderne.

Schaffhouse, anciennement abbaye, a été autrefois au nombre des villes libres de l'Empire, après avoir secoué, par l'autorité & les priviléges de l'Empereur, le joug de l'Abbé, qui étoit Seigneur d'une partie de la ville. L'Empereur Louis de Baviere vendit cette ville aux Ducs d'Autriche, qui la possédérent quatre-vingt-cinq ans. Ensuite l'Empereur Sigismond la confisqua sur Frédéric, Duc d'Autriche, & la réunit à l'Empire. Cependant les Princes d'Autriche la disputerent, la réduisirent à l'extrémité, & l'obligerent de faire alliance avec les Cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwitz, de Zug & de Glaris; & ensuite elle se trouva engagée dans de nouvelles guerres, & fit une alliance perpétuelle avec tous les Cantons en 1501. Elle forma le douzieme Canton.

Appenzell est un village qui donne son nom à tout le Canton, & qui dépendoit anciennement de l'Abbé de S. Gal, qui lui accorda sa liberté pour une somme d'argent, & par ce moyen elle se mit au nombre des villes Impériales. Ensuite elle fit alliance avec les autres Cantons en l'an 1513.

Il faut observer que tous les Cantons ne sont pas unis par la même alliance, & qu'ils ont tous contracté les mêmes obligations (a). Celui de

(a) C'est une erreur grossiere; les treize Cantons ne composent qu'un seul Corps. Par la premiere alliance, les trois premiers Cantons se sont unis par un acte solennel.

Histoire de l'Empire moderne.

Zurich est particuliérement allié avec les six premiers & avec celui de Berne; & en conséquence ils sont obligés de s'assister mutuellement l'un l'autre (a). Les habitans de Berne sont particuliérement alliés avec ceux d'Ury, de Schwitz & d'Underwald; ceux de Lucerne avec ces trois petits Cantons, & ceux-ci avec tout le reste; le Canton de Zug, avec ceux d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Lucerne; celui de Glaris avec Zurich & les trois petites Maisons.

D'un autre côté, les trois petits Cantons & celui de Glaris ne peuvent faire alliance avec aucun, sans la permission de tous les autres.

Les autres Cantons peuvent encore faire de nouvelles alliances, pourvu qu'elles ne soient point contraires à l'ancienne.

Les Cantons autrefois sujets à l'Empire, tels que Zurich, Berne, Ury & Schwitz, déclarent dans tous leurs traités, que leur alliance ne portera aucun préjudice à ce qu'ils doivent à l'Empire; & ceux de Zug & de Lucerne exceptent dans tous leurs traités la Maison d'Autriche.

Ils ont admis ensuite dans leur alliance cinq autres Cantons, aux mêmes conditions. Enfin les cinq autres se sont également joints aux huit premiers, & par conséquent ils ne peuvent faire que le même Corps, puisqu'ils sont alliés par le même traité. Ils n'avoient pas besoin de faire un traité général, & un particulier relatif à ce traité; mais il leur suffisoit d'y adhérer, & d'en accepter les conditions.

(a) Lorsqu'un des Cantons étoit attaqué par une Puissance étrangere, on convoquoit aussi-tôt une assemblée de tous les Cantons, & l'on fournissoit du secours à celui qui étoit opprimé. Etats & Délices, &c. t. I, p. 319.

Quant aux Alliés des treize Cantons, nous commencerons par l'Abbé de Saint-Gal. L'Abbé étoit anciennement un Prince de l'Empire fort puissant ; & quoique son autorité soit beaucoup diminuée depuis ce temps, il est encore aujourd'hui extrêmement riche. Il étoit le premier Allié des Cantons, & cette alliance fut faite avec quatre Cantons, en 1451, du temps de Gaspard de Landberg, cinquante-septieme Abbé. Saint-Gal, ville Impériale, suivit l'exemple de l'Abbé, & fit alliance avec six Cantons en 1454.

Les Grisons sont divisés en trois Ligues (a). La premiere, nommée *grande Ligue*, comprend dix-neuf Communautés, ainsi que la seconde, nommée *Ligue de la Maison de Dieu* ; & la troisieme, nommée *Ligue des dix Jurisdictions*, comprend dix Communautés. La grande Ligue fit une alliance perpétuelle avec sept Cantons en 1497, & celle de la Maison de Dieu s'y joignit l'année suivante. La troisieme n'est pas alliée avec les Cantons ; elle vit néanmoins en bonne intelligence avec eux.

(a) Burnet dit dans la premiere partie de ses Voyages en Suisse, que les trois Ligues ont chacune un Gouvernement séparé, & que par une alliance semblable à celle des Provinces-Unies, les Cantons Suisses ne font qu'un Corps, & qu'ils reglent de temps en temps leurs affaires dans une Diete générale, composée de soixante-sept Membres. La Ligue des Grisons envoye vingt-huit Députés ; la Ligue de la Maison de Dieu vingt-quatre, & celle des dix Jurisdictions, quinze. La Diete générale se tient tour à tour dans la capitale de chaque Ligue. Cette Diete s'assemble tous les vingt ans dans une Chambre de Justice, pour l'examen de la Noblesse & des Magistrats dont le peuple se plaint.

Histoire de l'Empire moderne.

Les habitans des pays où le Rhin prend sa source, jusqu'au lac de Geneve, sont nommés *Vallais* ou *Valleriens*, & le pays, *pays des Vallais*. Ils ont pour Prince l'Evêque de Sion, qui est leur Seigneur temporel & spirituel, & ils sont divisés en sept Communautés, dont cinq ont fait alliance avec Lucerne, Ury & Underwald, en l'an 1417; & en 1475, ils firent tous une alliance offensive & défensive avec les habitans de la ville de Berne, alliance qu'ils renouvelerent un siecle après, en 1575. Long-temps avant ce renouvellement, c'est-à-dire en 1533, ils avoient fait une alliance particuliere avec les sept Cantons Catholiques, Lucerne, Ury, Schwitz, Underwald, Zug, Fribourg & Soleure, pour la défense des Catholiques, contre ceux qui vouloient leur faire violence & les empêcher d'exercer leur Religion.

Rotweill est au nombre des villes Impériales. Elle a une Chambre Impériale de Justice, pour le pays voisin. Elle fit sa premiere alliance avec les Suisses en 1463, & elle fut changée en une alliance perpétuelle avec tous les Cantons en 1513.

Mulhausen étoit aussi ville Impériale, située dans le Suntgaw. Elle fit sa premiere alliance avec les Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleure; & par la médiation des habitans de Berne, sept Cantons reçurent cette ville sous leur protection en 1464; & en 1506 elle fut incorporée avec la ville de Bâle, & le 19 Janvier 1515 elle fit alliance avec les treize Cantons.

Bienne étoit autrefois dépendante de l'Evêque de Bâle. Elle fit d'abord alliance avec Berne en

1303 ; elle la renouvela en 1352, & ensuite en 1555.

Geneve a toujours vécu en bonne intelligence avec les Suisses. Elle a souvent fait des traités d'alliance (*a*) avec Berne & Fribourg, pour un certain temps, suivant la circonstance. Elle fit enfin une alliance perpétuelle de confraternité avec les habitans de Berne, qui la confirmerent en 1536.

Le comté de Neufchatel est allié avec les Cantons de Berne, de Lucerne, de Fribourg & de Soleure, mais plus particuliérement avec ceux de Berne.

Outre ces Alliés, il y a des bailliages qui sont gouvernés en commun, comme celui de Bade, qui dépend des Cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwitz, d'Ury, d'Underwald, de Zug, de Glaris, & de Berne. Les mêmes Cantons, excepté celui de Berne, ont autorité sur le bailliage de Turgow.

Les provinces libres, situées sur la riviere de Reus, sont sujettes aux Cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schwitz, d'Underwald, de Zug, & de Glaris.

Le comté de Sargans dépend aussi des Suisses. Il jouit cependant du privilége d'élire ses Magis-

(*a*) Les habitans de Geneve sont alliés avec les Suisses, & particuliérement avec les Cantons de Zurich & de Berne. Ils ont un magasin bien fortifié, dans lequel on conserve soigneusement les échelles de siége, que les Savoyards ont dressées le 22 Décembre 1602, contre les murailles de la ville, avec intention de la surprendre.

Histoire de l'Empire moderne.

trats, & d'administrer la justice en son nom.

Le Rhintal reconnoît la souveraineté des Cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schwitz, d'Underwald, de Zug, de Glaris, & d'Appenzel, qui envoient leurs Baillis chacun à leur tour.

Les quatre bailliages, savoir, Lugano, Locarne, Mendrizc, & Lawal-Madia, furent donnés aux Suisses par Maximilien Sforce, Duc de Milan, en l'an 1513; & ils étoient sujets à tous les Cantons, excepté celui d'Appenzel, qui n'étoit pas encore de ce nombre.

La ville de Bellizone appartenoit aux Comtes de Misauch, qui la vendirent aux Comtes d'Ury, de Schwitz & d'Underwald; mais un Duc de Milan la leur ôta en 1422; cependant ils en reprirent possession en 1500. Lorsque Maximilien Sforce leur donna les quatre bailliages dont nous venons de parler, il les confirma dans la possession de Bellizone, qui est composée de trois bailliages, nommés *Bellizone*, *Walbrune*, & *Riviere*. Ils sont gouvernés tour à tour par les trois Cantons, qui envoient un Bailli à chaque bailliage.

La Suisse est un Etat populaire, & son Gouvernement aristocratique.

Lorsque l'on délibere sur le bien commun des cantons, on convoque une Assemblée générale, & tous les Cantons y envoient leurs Députés.

Si les affaires ne regardent que les bailliages gouvernés par les sept ou huit premiers Cantons, ces Cantons seuls y envoient leurs Députés; néanmoins, lorsqu'il s'agit des affaires d'Italie, tous les Cantons s'assemblent.

Depuis que la Religion a mis le trouble parmi les Suisses, ils ont commencé à faire des assemblées particulieres; les unes, composées des Cantons Protestans, savoir, Zurich, Berne, Bâle, Schaffhouse, & une partie du canton de Glaris & d'Appenzel, se tiennent à Arau; & celles des Catholiques à Lucerne, & quelquefois ailleurs.

Histoire de l'Empire moderne.

Les Assemblées générales se tiennent ordinairement vers la mi-Juin, dans la maison-de-ville de Bade; & c'est, comme nous l'avons déjà dit, le Canton qui convoque ces Assemblées, & qui fait les premieres propositions.

Quoiqu'ils aient fait une alliance héréditaire avec les Princes de la Maison d'Autriche, ils en ont fait une en même temps avec la France (*a*). Leur pays est si peuplé, que s'ils n'engageoient pas leur jeunesse à servir en qualité de soldats, ils ne pourroient subsister; mais ils permettent à ces Couronnes de faire chez eux des levées considérables de troupes. Par ce moyen, ils ménagent si bien ces Puissances étrangeres, qu'ils vivent

(*a*) Les Suisses n'ont point fait d'alliance héréditaire avec la France: la paix qu'ils ont faite avec cette Couronne est nommée héréditaire; elle fut signée en 1516. Cependant Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, Rois de France, firent alliance avec les Suisses; François I en fit une avec eux, qui fut la derniere de sa vie: tous ses successeurs ont fait la même chose. Lorsque Henri IV renouvela cette alliance, il le fit pour lui & pour Louis XIII, son successeur. Louis XIV renouvela la même alliance, & Louis XV a fait une négociation longue & ennuyeuse pour cet effet.

Histoire de l'Empire moderne.

en paix, & s'enrichissent aux dépens de leurs voisins (a).

(a) Le nombre des aventuriers répandus dans les différentes Cours d'Europe est considérable. Voy. l'Etat & les Délices de la Suisse, t. I, p. 342 & suiv.

Fin de l'Histoire de l'Empire moderne.

HISTOIRE DE BOHEME,

Dont le Roi est Prince de l'Empire, premier Electeur Séculier, & Grand-Echanson.

LE royaume de Boheme est environné de toutes parts de montagnes & de forêts, comme d'un rempart formé par la Nature; il est borné à l'est par la Moravie & une partie de la Siléfie, au nord par la Lusace & la Basse-Saxe, à l'ouest par la Franconie, & au sud par la Baviere. Quoique ce pays soit situé au milieu de l'Allemagne, & que son Roi soit Electeur de l'Empire, il n'a cependant aucun rapport avec l'Allemagne, ni par les coutumes, ni par le langage; de plus, il a ses Assemblées particulieres. Prague est la ville capitale de ce royaume; les autres villes principales sont Cuttenberg, Koningingretz, Pilsen, Czaslaw, Budweys, Egra, Glatz, Tabor, & plusieurs autres; car on compte plus de cent villes en Boheme. Du nombre de ces villes, il y en a près de quarante qui ont le titre de Royales. Boheme en allemand signifie maison où séjour des Boïens, ancien peuple de la Gaule, qui, sous Segovesus, leur Chef, s'établirent dans ce pays, à peu près 590 ans avant l'Ere Chrétienne. Ces

Histoire de Boheme.

Limites du royaume de Boheme.

Les anciens habitans.

Histoire de Boheme.

Boïens furent bientôt chassés par les Marcomans ; nation des Sueves (*a*) qui furent ensuite soumis par les Sclaves, peuple de Scythie (*b*) ; dont on parle encore la Langue en Boheme & en Moravie. Malgré l'expulsion des Boïens ; les habitans sont encore aujourd'hui nommés Bohémiens par les étrangers ; les naturels du pays se donnent le nom de Zechs. Ils furent d'abord gouvernés par des Ducs ; mais l'Empereur Othon I vainquit le Duc de Boheme ; & réduisit la province sous la domination de l'Empire. Henri V donna ensuite le titre de Roi à Ladislas, Duc de Boheme ; & depuis ce temps ; les Rois de Boheme sont Electeurs & Grands-Echansons de l'Empire, & le royaume est électif ; ces priviléges ont été confirmés par la Bulle d'or. Anciennement les Rois de Boheme recevoient le royaume à titre de fief de l'Empire ; cette cérémonie se faisoit sur les frontieres : ensuite on présentoit au nouveau Roi les étendards des principautés dont le royaume est composé ; ils ne sont point déchirés ni abandonnés au peuple, comme les enseignes des autres fiefs de l'Empire. Comme Ferdinand I d'Autriche, avoit épousé Anne, sœur de Louis, dernier Roi de Boheme ; qui mourut sans enfans, après avoir été élu Roi, le royaume est demeuré depuis à sa famille. Cependant on observe encore les formalités ordinaires dans une élection ; c'est un droit auquel les Etats du royaume ne veulent point renoncer, quoique, par le traité de Westphalie,

1086. Le royaume est déclaré électif par la Bulle d'or.

Mais il est déclaré héréditaire à la Maison d'Autriche par le traité de Munster.

(*a*) Aventinus, Ann. Boiorum, l. I, p. 24.
(*b*) Heiss. l. VI. Dubray. Hist. Bohemiæ, l. I, p. 3.

Westphalie, la Boheme est déclarée héréditaire à la Maison d'Autriche.

Histoire de Boheme.

Le Roi de Boheme est le premier Electeur séculier, & il déclare son sentiment après l'Electeur de Cologne. Mais il n'assiste à l'Assemblée des Electeurs, que lorsqu'il s'agit d'élire un Empereur. Depuis deux cents ans, les Rois de Boheme n'ont point paru aux Assemblées Collégiales, ni même aux Dietes Impériales. Cependant, en 1708, l'Empereur fit entrer un de ses Députés, en qualité de Roi de Boheme, dans l'Assemblée de Ratisbonne, ainsi qu'un Député de l'Electeur de Brunswick. Les Etats de Boheme n'ont jamais été compris dans le Gouvernement, ni dans les Cercles de l'Empire; ils ne sont sujets à aucune de ses Jurisdictions, non plus qu'aux *mois Romains*, taxes ou contributions publiques; & ils ne doivent à l'Empire que la somme de 6000 livres par an pour la Chambre Impériale, que l'Empereur Léopold imposa volontairement sur lui-même. Le Roi rend hommage à l'Empereur & à l'Empire pour ses Etats, comme premier Electeur séculier; d'ailleurs il jouit dans toute l'étendue de ses Etats, de toute l'autorité que peut procurer la royauté, pourvu qu'il ne viole point les Loix du royaume; ainsi il ne peut lever de taxes ou contributions, que quand les Etats sont assemblés, car ils ont plein-pouvoir à cet égard.

La Boheme fut divisée par l'Empereur Henri IV en douze provinces, dans chacune desquelles il faisoit nommer deux Capitaines chaque année pour l'administration du Gouvernement. Le même Empereur érigea l'église de Prague en arche-

Histoire de Boheme.

vêché, & il accorda à l'Archevêque le privilége dont jouissoit anciennement l'Archevêque de Maïence; ce privilége consistoit à couronner le Roi de Boheme. Le duché de Silésie, le marquisat de Moravie, & celui de Lusace, étoient anciennement en possession de la couronne; mais à présent ce droit est réservé à la Moravie seule, qui est incorporée avec le royaume de Boheme, & dont la Maison d'Autriche est en possession. Cette province tire son nom de la riviere Marc ou Moravaha, qui traverse ce pays du nord au sud, & se jette dans le Danube. La Moravie est bornée au nord par la Silésie, à l'est par la Hongrie, au sud par l'Autriche, & à l'ouest par la Boheme.

Le Gouvernement de Boheme differe de celui des autres Etats; les affaires du royaume sont administrées par les différentes Cours. Premiérement, le Conseil des Régens, ou le Grand-Conseil Royal, dans lequel préside le Grand-Juge ou Bourgrave de Boheme, qui a sous sa dépendance dix-huit Lieutenans du Roi, & autres Coadjuteurs. Secondement, le Conseil ou Chambre Supérieure de Justice, à laquelle préside le Grand-Maître du royaume. Troisiémement, la Chambre des fiefs. Quatriémement, le nouveau Tribunal où sont jugés les appels des vassaux d'Allemagne, concernant leurs différens au sujet des fiefs; cette Cour a aussi son Président, son Vice-Président & ses Assesseurs. Cinquiémement, la Chambre Royale des Finances, qui a un Président & un Vice-Président. Sixiémement, la Chancellerie, qui suit toujours la Cour. D'ailleurs chaque Cercle de Boheme est gouverné par

deux Baillis qui administrent la justice dans leurs Préfectures, qui sont au nombre de dix-huit; les Etats sont composés du Clergé, des Seigneurs, des Nobles, & des Bourgeois. Il y a un Grand-Bailli en Moravie, qui gouverne au nom du Roi de Boheme en qualité de Margrave de Moravie; il est à la tête du Conseil Royal, qui est composé de trois Assesseurs, & où tout se fait au nom du Roi : cette province est divisée en cinq Cercles, dont chacun a son Bailli. Il y a encore d'autres Officiers de Justice, qui ne jugent qu'en certain temps, & dans des circonstances particulieres, en cas d'appel.

Histoire de Boheme.

Les antiquités de ce pays sont remplies de fables, & on ne sçauroit ajouter foi à ce que l'on en rapporte jusqu'au temps de l'Empereur Charlemagne. Les Boïens, anciens habitans, furent chassés par les Marcomans. Ces derniers, se trouvant affoiblis par leurs guerres avec les Romains, sous la conduite de Tibere (*a*), furent ensuite soumis par les Esclavons, nation de Sarmatie (*b*), qui, comme les Scythes, erroient de place en place avec leurs familles & leurs troupeaux, & qui, selon Strabon, vivoient, même du temps d'Auguste-César, en commun avec les Thraces. Ils se répandirent ensuite vers l'ouest; & dans peu de siecles ils se virent maîtres de l'Illyrie, de la Pologne, de la Moravie & de la Boheme; mais ils conserverent leurs anciennes mœurs, & ils négligerent de bâtir des villes; ils faisoient peu

(*a*) Velleïus Paterculus.

(*b*) Dubrav. Hist. Boh. l. I, p. 3.

Histoire de Boheme.

de cas du pays ; ils n'estimoient que les pâturages, & ne prenoient soin que de leurs troupeaux. Tous les Sarmates parloient la même langue ; pour se distinguer des autres habitans des pays qu'ils possédoient, ils se nommoient *Slowi*, du mot *Slowe*, qui, en leur langue, signifie discours.

550.

Le premier Chef des Bohémiens étoit, dit on, un certain Czechius, qui, après avoir commis quelques assassinats en Croatie, quitta ce pays avec sa famille & ses suivans, & alla vers la Moravie chercher un nouvel établissement. Les habitans de Moravie lui apprirent qu'il y avoit un pays environné de la forêt Hercinienne, peu vaste & peu peuplé ; Czechius quitta la Moravie, & entra en Boheme ; il la trouva couverte de bois, & plutôt habitée par des bêtes sauvages que par des hommes. Czechius établit sa petite colonie dans ce pays, & il enseigna au petit nombre d'habitans qu'il y trouva, l'art de labourer la terre & de l'ensemencer. Cependant Leck, son frere, qui étoit venu avec lui de la Croatie, alla en Pologne, & fut le premier Fondateur de ce royaume. Après la mort de Czechius, les Bohémiens furent plusieurs années sans Gouverneur ou Juge ; mais comme ils vivoient alors dans des villages, leur ancienne forme de Gouvernement n'étoit plus suffisante pour réprimer les injures que les habitans commettoient plus fréquemment que pendant leur vie pastorale ; ils choisirent donc un jeune homme, nommé *Croc*, remarquable par sa bonne conduite & par sa prudence. Ce nouveau Législateur rétablit la paix & l'ordre dans ce pays, & affermit l'autorité des Loix. La plus jeune de ses trois filles lui suc-

Czechius, premier Gouverneur.

Croc.

céda. Elle se nommoit *Lybussa;* elle étoit renommée par sa science dans l'art de la divination, & elle régna seule pendant quatorze ans; ensuite ses sujets la presserent de se marier, & elle choisit pour époux un Laboureur nommé *Premislas*. Ce rustre quitta la charrue pour prendre les rênes du Gouvernement, & afin d'apprendre à ses descendans qu'il ne falloit point s'enorgueillir dans la prospérité, il emporta avec lui ses souliers de Laboureur. Premislas fut le Fondateur de la ville de Prague, & il divisa le peuple en différentes classes; mais à la mort de Lybussa, sa femme, son gouvernement fut troublé par une révolte de femmes qui faisoient les mêmes fonctions que les hommes, & qui prétendoient avoir droit de les gouverner. Il appaisa le tumulte, & régna en paix jusqu'à sa mort. Lorsqu'il fut sur son lit de mort, il ordonna que son manteau & ses souliers fussent déposés dans un lieu sacré, & qu'on ne les exposât jamais à la vue, excepté à l'élection d'un Gouverneur, ce qui a été observé par les Princes Païens, & même par les Rois Chrétiens.

Histoire de Boheme.

Lybussa.

632. *Premislas.*

Nezamislas succéda à son pere d'un consentement unanime; & après un regne de vingt ans, son fils Mnatha lui succéda: ce nouveau Monarque négligea le gouvernement, & pendant les trois premieres années de son regne, il ne s'occupa que de la chasse; il se plaisoit sur-tout à poursuivre les cerfs, les sangliers & les autres bêtes sauvages; il laissoit le soin du gouvernement à un citoyen de Versovicum, qui, voyant la négligence du Prince, se proposa au peuple pour lui succéder dans le Gouvernement; mais ses

715. *Nezamislas.* *Mnatha.*

Histoire de Boheme.

vûes ambitieuses furent désapprouvées, & il fut mis à mort. Maatha mourut quelque temps après, d'une maladie contagieuse. Vogen, encore enfant, succéda à son pere. Son tuteur opprima considérablement le pays, & sa tyrannie engagea les habitans à le mettre à mort. Vogen, après un regne de vingt-huit ans, laissa le Gouvernement à Wenceslas, son fils aîné; & Wratislas, son jeune fils, fut déclaré Souverain de Lusace. Les deux freres vécurent dans la plus parfaite union, & se donnerent mutuellement du secours contre Charlemagne, qui attaquoit alors les Saxons, les Venedes & les Bohémiens. Wenceslas eut pour successeur son fils Creuomyslas, qui, après un regne de dix-neuf ans, laissa le Gouvernement à son fils Neclan, Prince lâche & timide, qui fut attaqué par son cousin Ulatislas de Lusace. Neclan, pour ne point marcher en personne contre son ennemi, engagea un certain Sidere qui lui ressembloit beaucoup à l'extérieur, à commander ses troupes, & à réprimer l'audace des usurpateurs. Sidere, qui étoit plein de courage, accepta de bon cœur le commandement, & défit Ulatislas; mais il fut assassiné par quelques uns des siens, qui étoient jaloux de sa gloire. La timidité de Neclan engagea aussi tôt un jeune homme, nommé *Crasnit*, à se révolter; mais il fut défait, & se sauva auprès de Hormidurmu, Roi de Moravie, qui, en vûe de conquérir la Boheme, le renvoya dans ce royaume à la tête d'un corps considérable de troupes; mais il fut entiérement défait par les Bohémiens, qui le tuerent près la ville de Czaslavie. Neclan mourut aussi-tôt après,

735. Vogen. *763. Wenceslas I.* *785. Creuomyslas.* *Neclan.*

& eut pour successeur son fils Hostivit ; & Myslibog, son frere, se révolta contre lui, parce qu'on ne lui avoit laissé aucune partie du royaume. Pour appaiser ce Prince, on lui céda la province de Gurimum pour le temps de sa vie seulement. Le regne de Hostivit fut aussi-tôt après troublé par une seconde révolte, à la tête de laquelle étoit Succoslas, Gouverneur de Bilina; mais il fut pris, après avoir été défait : on lui coupa les pieds & les mains, & il se jeta ensuite lui-même dans la riviere d'Egra. Vers le même temps, Myslibog, frere du Duc, entra en Moravie; le Roi étoit alors à la Cour de l'Empereur Arnolphe. Myslibog, après avoir pénétré en Moravie, surprit plusieurs des habitans, & retourna avec un grand nombre de prisonniers & chargé de butin. Il fit ensuite une seconde irruption en Moravie, & il attaqua & défit Noslas, qui s'opposoit à ses desseins. Il mourut aussi-tôt après, & son frere Hostivit fit la paix avec le Roi de Moravie.

Histoire de Boheme.

839.
Hostivit.

Borzivoi succéda à son pere Hostivit, & au commencement de son regne il se rendit en Moravie, pour renouveler l'alliance avec le Roi de ce pays ; il fut converti à la Religion Chrétienne, & fut baptisé ainsi que sa femme Ludrilla, & un grand nombre de Bohémiens qui étoient à sa suite. Il retourna en Boheme, où ses sujets le reçurent avec mépris ; ce qui l'engagea à s'exiler volontairement en Moravie. Pendant son absence, on n'entendoit parler que de vols & de brigandages dans ses domaines : les Etats rappelerent Hoymir, frere de Succoslas, Gouverneur de Bilina, qui avoit été banni en

856.
Borzivoi, premier Duc Chrétien.

Histoire de Boheme.

Baviere treize ans auparavant ; mais comme il avoit oublié sa Langue naturelle, ils furent bientôt las de son gouvernement, & le renvoyerent en Baviere avec quelques présens. Ils tinrent une assemblée près de Prague, pour choisir un autre Prince, & les partisans de Borzivoi s'armerent & s'y rendirent secrétement ; après beaucoup de contestations, ils obligerent leurs adversaires à rappeler le Prince exilé. Borzivoi reprit les rênes du Gouvernement ; il fit venir à sa Cour Methudius, qui convertit un grand nombre de Bohémiens à la Chrétienté. On bâtit plusieurs églises, & on fonda des écoles. Cependant les Bohémiens déclarerent leur mécontentement de ce que le Service divin se faisoit en latin, Langue qui leur étoit absolument inconnue ; Methudius en instruisit le Pape Nicolas le Grand, & il ordonna que les prieres seroient récitées en Langue vulgaire. Quelques années après, on envoya un Evêque en Boheme, & l'usage de la Langue latine fut introduit dans toutes les églises de ce pays. Borzivoi abdiqua ensuite le Gouvernement : son fils Spitignée lui succéda ; mais il ne régna que deux ans, & son pere engagea les Etats à choisir Wratislas, son jeune fils, de l'éducation duquel il s'étoit lui-même chargé. Wratislas épousa ensuite Drahomira, Dame d'une famille illustre. Il en eut deux fils, qui lui succéderent chacun à leur tour. Il porta du secours aux Moraves contre les Hongrois qui les avoient attaqués. Il mourut peu de temps après, & Drahomira prit les rênes du Gouvernement pendant la minorité de ses fils. Elle découvrit aussi-tôt la haine qu'elle portoit aux Chré-

998. Spitignée I. Wratislas I.

tiens ; elle confia le gouvernement de la ville à des Magistrats Païens, & fit massacrer plus de 300 Chrétiens dans une seule nuit ; elle brûla ensuite leurs temples, & leur ordonna de mettre bas les armes. Cependant Wenceslas, qui avoit été instruit par les soins de Ludrilla sa grand'-mere, prit les rênes du Gouvernement, & protégea les Chrétiens. Pour prévenir les disputes que son frere Boleslas, qui avoit reçu les principes de sa mere, auroit pu lui susciter, il lui céda toute la partie de la Boheme située au delà de l'Elbe. Wenceslas passoit une grande partie de son temps dans le jeûne & la priere, & un de ses sujets se révolta contre lui, & marcha vers Prague à la tête d'une armée. Wenceslas, pour épargner le sang de ses sujets, demanda à se battre en duel avec lui en présence des deux armées. Radislas, le rebelle, accepta le cartel. Les deux armées se rangerent en bataille, & l'Histoire rapporte que Wenceslas fut assisté miraculeusement du Ciel, & remporta la victoire sans coup férir. Les nouvelles de cette victoire parvinrent en Allemagne, & l'Empereur Othon le Grand invita Wenceslas à la Diete de Worms, où il lui fit un très bon accueil, & lui offrit le titre de Roi, qu'il refusa ; il demanda seulement le bras de S. Vit, qui avoit été apporté de France, & qui étoit déposé dans le monastere de Corbeia en Saxe. Il retourna à Prague avec cette relique, & fit bâtir une église pour la déposer ; cette église fut sacrée par S. Wolfgang, Evêque de Ratisbonne. La sainteté de sa vie excita la jalousie de son frere Boleslas, qui, du consentement de sa mere, le massacra, & lui

Histoire de Boheme.

916. *Wenceslas II.*

912. *Boleslas le Cruel.*

Histoire de Boheme.

succéda dans le Gouvernement. Il se comporta avec une cruauté inouie ; il persécuta les Chrétiens, & les obligea à sortir du royaume. L'année suivante, l'Empereur Othon entra en Boheme avec une armée, pour venger la mort de Wenceslas, & il força Boleslas à se soumettre aux conditions de paix suivantes : savoir, qu'il feroit tout son possible pour expier son crime ; qu'il rappelleroit les Chrétiens ; qu'il payeroit un tribut annuel de 120 bœufs choisis, & de 500 marcs d'or, & qu'il rendroit hommage à l'Empereur comme les autres Princes d'Allemagne. Boleslas fut attaqué trois fois par les Hongrois & les Moraves, & il les repoussa ; enfin il embrassa la Religion Chrétienne, & il refusa Dombrava, sa fille, au Prince de Pologne, parce qu'il ne vouloit point se faire Chrétien. Il envoya à Rome pour obtenir un Evêque ; mais les différens qui régnoient alors entre les Papes, les empêcherent d'écouter sa demande.

967. *Boleslas II, surnommé* le Pieux.

Strachyquas, son fils aîné, prit l'habit de Moine à Ratisbonne, & Boleslas le second fils, surnommé *le Pieux*, succéda à son pere. Il fut le Fondateur de vingt églises, & il obtint du Pape Jean IX la permission de créer un Evêque à Prague. Il consulta tous les Prêtres, & ayant obtenu leur consentement, il nomma Dethmare, natif de Saxe, Evêque de Prague, auquel succéda un Bohémien, nommé *Adalbert*. Il réprimanda les habitans, parce qu'ils ne vouloient point s'abstenir de travailler le Dimanche, & qu'ils se marioient & faisoient divorce avec leurs femmes suivant leur plaisir : ils formerent une conspiration contre lui, & prirent possession d'une

montagne voisine de Prague, d'où les Chrétiens, avec le secours des Juifs, les chasserent, & les obligerent de se soumettre. En récompense de leurs services, on permit aux Juifs de bâtir une synagogue à Prague. Le Prince de Pologne attaqua ensuite Boleslas, qui entra à son tour en Pologne avec une armée, & se rendit maître de Cracovie, tandis que les Polonois étoient occupés à repousser les Russes qui étoient entrés dans leur royaume par un autre côté. Le Roi de Pologne fit la paix avec les Russes, & marcha à la tête de son armée pour reprendre Cracovie; mais la garnison Bohémienne obligea les Polonois à lever le siége.

Histoire de Boheme.

999. Boleslas III, l'Aveugle.

Vers le même temps, mourut Boleslas; il eut pour successeur son fils du même nom. Ce Prince n'étoit pas moins avare que négligent; il ne prit pas soin d'entretenir la garnison de Cracovie, & par ce moyen cette ville retourna aux Polonois. Quelque temps après, le Roi de Pologne engagea Boleslas à aller lui rendre visite à Cracovie; mais le Roi Polonois ne s'y trouva pas, & on renvoya le Monarque de Boheme dans ses Etats. Il se reconnut incapable de régner, & résigna sa couronne à Jaromir son fils aîné. Cohain de Versovicum, qui avoit aspiré au gouvernement, se voyant ainsi frustré dans ses espérances, conçut le dessein de perdre Jaromir; dans cette vûe, il l'engagea à faire une partie de chasse dans ses bois, & avec le secours de quelques complices, il attacha ce malheureux Prince à un arbre, & les Conspirés lui tirerent des fleches : cependant les gens du Prince accoururent à ses cris, tuerent une partie

1012. Jaromir.

Histoire de Boheme.

des Conſpirés, & mirent le reſte en fuite ; ils détacherent enſuite ce Prince infortuné, qui, comme par miracle, guérit de ſes bleſſures. Cohain, Chef des Conſpirés, s'enfuit en Pologne, où il déclara qu'il avoit tué Jaromir. A cette nouvelle, le Roi de Pologne leva une armée, & entra en Boheme, où il brûla & détruiſit les villages & les châteaux, & ſe rendit maître de Prague, tandis que Jaromirius ſe retira à ſon château de Wicegrade. Udalric, ſon frere, qui étoit alors avec l'Empereur Henri, laiſſa ſecrétement cette Cour ; il ſe rendit en Boheme, où il mit des troupes ſur pied, & reprit la ville de Prague ; cependant il déſiroit la ſouveraineté, à laquelle il prétendoit avoir droit à cauſe de ſa conquête ; & dans cette vûe, il fit crever les yeux au fils Jaromir, & le retint priſonnier.

1017. *Udalric.*

Udalric prit les rênes du Gouvernement, & devint amoureux d'une jeune fille de campagne qui lavoit des habits au bord de la riviere, & qu'il vit en revenant de la chaſſe. Il l'épouſa, & il en eut, l'année ſuivante, un fils nommé *Brétiſlas.* La joie de cette naiſſance fut interrompue par une ſeconde irruption du Roi de Pologne, qui s'étoit avancé à Glatz. Les Polonois aſſiégerent cette ville ; mais ils furent obligés de lever le ſiége, car leur armée fut attaquée d'une maladie contagieuſe. Vers le même temps, Udalric ſe repentit de la cruauté qu'il avoit exercée envers ſon frere, & par la médiation de l'Evêque, il ſe réconcilia avec lui, & ils partagerent l'autorité. Cependant Brétiſlas avoit atteint l'âge de majorité, & ſon pere le nomma Marquis de Mo-

tavie. Il repoussa les Polonois qui entrerent dans cette province, & il fit un si grand nombre de prisonniers, qu'il les vendoit par centaines aux Hongrois. Il alla ensuite à Ratisbonne, sous prétexte de visiter les reliques de S. Wolfgang, & il enleva Jutha, fille de l'Empereur Othon, qui étoit dans un couvent. Pour venger ce rapt, Henri II marcha en Boheme; mais avant les hostilités, les querelles furent appaisées par la médiation de Jutha, qui accoucha aussi-tôt après d'un fils nommé *Spitignée*. Brétislas étoit alors absent; il protégeoit l'Empereur contre les Hongrois : Udalric son pere mourut; & après sa mort, il lui succéda avec son oncle Jaromiri. Les Polonois n'avoient point alors de Roi; Brétislas crut qu'il ne pouvoit trouver une plus belle occasion de venger les injures faites à son grand-pere; il entra en Pologne avec une armée, prit Cracovie, & se rendit maître du château de Sydeca, où la Noblesse s'est refugiée. Après avoir pris plusieurs autres villes & avoir fait un grand nombre de prisonniers, il retourna en Boheme chargé de butin. Peu de temps après, il apprit que l'Empereur Henri se préparoit à l'attaquer avec deux armées, une composée de Saxons, & l'autre des habitans des montagnes de Baviere qu'il commandoit en personne. Brétislas envoya Procope contre les Saxons, & veilla lui-même aux mouvemens de l'Empereur, qui comptoit sur le nombre de ses troupes & marchoit sans discipline; mais il fut surpris par le vigilant Brétislas avant qu'il fût sorti des forêts. Les Saxons réussirent mieux de l'autre côté du royaume; ils retournerent

Histoire de Boheme.

1045. *Brétislas.*

Histoire de Boheme.

chargés de butin sans en venir aux mains avec les Bohemiens, & la négligence de Procope fut punie de mort. L'Empereur Henri, pour se venger de sa derniere disgrace, entra encore en Boheme avec une armée; il mit le siege devant Prague, & obligea Brétislas à demander la paix: l'Empereur la lui accorda, à condition qu'il lui rendroit hommage, & qu'il donneroit 1500 livres d'argent. Brétislas défit ensuite les brigands Hongrois qui pilloient la Moravie, & il conclut une paix perpétuelle avec Casimir, Roi de Pologne. Il laissa cinq fils; Spitignée hérita de la Boheme, & la Moravie fut divisée entre les quatre derniers.

1058. *Spitignée II.*

Spitignée prit aussi-tôt les rênes du Gouvernement, & ordonna à tous les Allemands, par un Edit, de sortir du royaume dans trois jours; il n'excepta pas même sa mere, qui épousa ensuite Pierre, Roi de Hongrie. Il apprit que les habitans de Moravie critiquoient sa conduite; c'est pourquoi il entra dans ce pays, & fit prisonniers Conrad & Othon, ses deux freres. Wratislas, son frere aîné, se sauva en Hongrie, où il épousa Adélaïde, sœur du Roi. Lorsque Spitignée eut été instruit de ce mariage, il se réconcilia avec son frere, de peur que le Roi de Hongrie n'épousât cette querelle. Sur ces entrefaites, Spitignée mourut, & eut pour successeur Wratislas, son frere, qui partagea la Moravie entre ses freres

1061. *Wratislas II.*

Conrad & Othon. Jaromir, son jeune frere, fut déclaré héritier de l'évêché de Prague. Les Polonois se disposerent à entrer en Boheme, & Wratislas assembla une armée à Glatz; mais après la mort de sa femme Adélaïde, il fit la paix,

& épousa Suatava, sœur du Roi : il termina tous les différens qui s'étoient élevés en Siléfie, & cette province fut réunie à la Boheme. Il s'éleva une dispute entre l'Empereur Henri & son fils. Wratislas prit le parti de l'Empereur, & défit Léopold, Marquis d'Autriche, qui étoit entré en Moravie. Henri, fils de l'Empereur, fit son pere prisonnier, & l'enferma dans une prison, où il mourut, & ce fils dénaturé lui succéda. Peu de temps après, il tint une Diete à Maïence; & en considération des grandes richesses de Wratislas, il le déclara Roi de Boheme; & pour soulager Jaromir, Evêque de Prague, alors nommé *Gérard*, il unit Olmutz à son évêché. Les habitans de Lusace menaçant de se révolter, il envoya Brétislas, son fils aîné, pour les appaiser, & ce Prince remporta des avantages sur eux dans plusieurs escarmouches : il refusa ensuite d'obéir à son pere, & il fut banni en Pannonie, & son jeune frere Conrad succéda à son pere; mais il ne régna que sept mois. A sa mort, on tint une assemblée des Etats, & on douta longtemps si l'on rappelleroit Brétislas de son bannissement, ou si l'on remettroit le Gouvernement entre les mains des fils de Conrad; mais Brétislas s'approcha des frontieres, & on lui envoya des Députés pour lui offrir la couronne. Brétislas arriva à Prague, où il se fit aimer des habitans, & épousa Lucrece, fille du Palatin du Rhin. Il publia ensuite un Edit contre les Sorciers & Magiciens qui commençoient à se multiplier dans le royaume; il recouvra la Siléfie dont les Polonois s'étoient emparés, & il enrichit son Echiquier en lui donnant les terres qu'il confisqua aux Sei-

Histoire de Boheme.

1086. *Il est déclaré Roi de Boheme.*

1092. *Conrad I.*

1093. *Brétislas.*

gneurs qui avoient favorisé l'irruption des Polonois. Il s'empara aussi des richesses des Juifs, & après avoir défait les fils de Conrad qui quittoient l'Autriche pour aller faire des incursions en Moravie, il reçut ensuite l'investiture de ses Etats à Ratisbonne, de la part de l'Empereur; mais peu de temps après il fut tué d'un coup de fleche à la chasse. Borzivoi, son frere lui succéda, & Udalric, fils de son frere aîné, qui avoit été en prison au château de Glatz, & auquel il avoit donné la liberté, lui suscita de grands obstacles. Le Monarque eut à peine forcé Udalric à se soumettre, que Suatopluc, son cousin, déclara ses prétentions à la couronne: il avoit un grand nombre de partisans, & Borzivoi fut forcé de prendre la fuite en Pologne, & de là il se réfugia auprès de l'Empereur; cependant son rival fut couronné du consentement unanime des Etats, & Borzivoi fut obligé de renoncer au Gouvernement. Suatopluc accompagna ensuite l'Empereur dans ses guerres en Hongrie, & fut assassiné dans son camp. Uladislas, troisieme fils de Wratislas, succéda à son cousin; mais comme il alloit pour recevoir l'investiture de la couronne de la part de l'Empereur, Borzivoi son frere, qui étoit en exil, entra secrétement à Prague, & prit les rênes du Gouvernement. Uladislas ayant appris cette fâcheuse nouvelle, retourna à la capitale; &, après quelques escarmouches, on convint de s'en rapporter au jugement de l'Empereur, qui prononça en faveur d'Uladislas. Peu de temps après, Sobieslas, son jeune frere, prétendit avoir droit à la couronne; & avec le secours des Polonois,

Histoire de Boheme.

1100. *Borzivoi II.*

1107. *Suatopluc.*

1109. *Uladislas I.*

lonois ; il entra dans ce royaume. Alors les deux freres étoient réconciliés par la médiation de leur mere : on céda la Lusace à Sobieslas ; & Borzivoi fut associé au trône ; il montra de la partialité pour les Allemands, & il fut ensuite obligé à prendre la fuite en Hongrie. Uladislas laissa trois fils, dont le jeune, nommé *Sobieslas*, lui succéda. Othon, son cousin, se plaignit à l'Empereur Lothaire II, de l'injure qu'il avoit reçue des Bohémiens. Cet Empereur entra en Boheme à la tête d'une puissante armée; il fut défait par Sobieslas, & après la mort d'Othon, son rival, qui arriva aussi-tôt après, on termina la guerre. Sobieslas assista l'Empereur contre la Baviere; Lothaire confirma la Lusace au fils du Duc, & Sobieslas & le Roi de Pologne se donnerent réciproquement des otages. Après la mort de Lothaire, Conrad qui étoit dans les bonnes graces de l'Empereur, par le moyen de Sobieslas & de plusieurs autres Princes Allemands, donna l'investiture de la Boheme à Uladislas, fils aîné de son frere, pour ne point désobliger Sobieslas. Uladislas succéda à son oncle; mais Conrad ne le laissa pas long-temps paisible possesseur de la couronne qu'il prétendoit lui appartenir. Cependant l'Empereur marcha au secours d'Uladislas, & défit Conrad, qui se réconcilia ensuite avec lui, & marcha dans la Terre-Sainte contre les Sarasins.

Histoire de Boheme.

1125. *Sobieslas.*

1140. *Uladislas III.*

Vers le même temps, Henri, Evêque d'Olmutz, alla à Rome pour se plaindre de la conduite irréguliere des Prêtres, & il retourna avec un Légat du Pape Eugene III, qui avoit plein pouvoir d'examiner & de corriger les abus. Fré-

Histoire de Boheme.

Couronné Roi de Boheme.

déric Barberousse ayant été élu Empereur, alla à Rome pour y être couronné, & laissa Uladislas en qualité de Vicaire de l'Empire pendant son absence; ensuite l'Empereur l'invita à ses noces, & il le couronna Roi de Boheme. Uladislas, en reconnoissance de cette faveur, accompagna l'Empereur en Lombardie, & assista au siége de Milan. Lorsqu'il fut de retour de Lombardie, il fit venir un Architecte Italien, qui dirigea la construction d'un pont de vingt-quatre arches sur la Moldan. Vers le même temps, la ville de Milan se révolta; Uladislas envoya des troupes au secours de l'Empereur, sous la conduite de son fils Frédéric, & de Théobald son frere. Lorsque ces Généraux furent de retour, le Roi se retira dans un monastere, & résigna la couronne à Frédéric son fils, qui ne put obtenir l'investiture de l'Empereur, & qui fut obligé de se retirer en Pannonie. Cependant Udalric, en faveur duquel l'Empereur confirma le royaume, le résigna à Sobieslas, son frere aîné. Il déplut bientôt à l'Empereur, & Frédéric obtint la couronne qui lui avoit été destinée par son pere. Peu de temps après, Frédéric assista à la Diete de Ratisbonne; Sobieslas, en son absence, tâcha de recouvrer le royaume, & il défit trois fois Frédéric à son retour; cependant Frédéric, avec le secours des habitans de Prague, le mit en déroute. L'Empereur invita encore Frédéric à une autre Diete à Ratisbonne, & un nouvel usurpateur s'empara du Gouvernement. L'Empereur lui donna l'investiture du royaume, & le renvoya avec des troupes assez nombreuses pour chasser Conrad, qui alla en-

suite à la Terre-Sainte. Lorsque Conrad fut de retour, Frédéric mourut, & son rival fut élu Roi. Il alla bientôt à Naples pour porter du secours à l'Empereur, qui mettoit le siége devant cette ville, & il y mourut d'une maladie contagieuse. Après sa mort, deux de ses parens, Wenceslas & Premislas, disputerent la couronne : Wenceslas fut favorisé des habitans de Prague ; mais redoutant la puissance de son rival, il demanda du secours à l'Empereur, & à son retour il fut fait prisonnier par le Marquis de Lusace. Premislas s'empara du Gouvernement ; l'Empereur lui demandant compte de son usurpation, il quitta la Boheme, & se retira en Moravie. *Histoire de Boheme.*

Les Etats choisirent pour Roi l'Evêque Henri, qui gouverna avec beaucoup de prudence ; mais lorsqu'il se vit avancé en âge, il résolut de résigner : Premislas quitta la Moravie avec son frere Uladislas, pour s'emparer du Gouvernement. Les habitans qui aimoient Henri, désirent les Usurpateurs, firent Uladislas prisonnier, & obligerent Premislas à prendre la fuite ; mais Henri convoqua ensuite une Assemblée des Etats, résigna le Gouvernement entre les mains des Sénateurs, & se retira à Egra, où il mourut. A sa mort, les Etats firent sortir Uladislas de prison, & le déclarerent Roi. Premislas, son frere aîné, qui étoit réduit à servir les maçons à Ratisbonne, ayant appris cette nouvelle, retourna aussi-tôt à Prague, où suivant l'accord qu'il fit avec son frere, il fut mis en possession du royaume, & résigna la Moravie à son frere. Peu de temps après, à la persuasion du Roi de France, il se déclara pour Philippe, qui disputoit alors la

1193. *Henri.*

1196. *Uladislas.*

Premislas.

Histoire de Boheme.

dignité impériale à Othon. Cependant il quitta aussi-tôt le parti de Philippe, & montra tant de zele pour Othon, qu'il fut surnommé *Othischgar*, & les Bohémiens le nommerent ensuite Ottocar. Il prit encore le parti de Philippe, qui donna sa fille Cunegonde en mariage à Wenceslas, fils de Premislas, & l'Empereur se vit ensuite paisible possesseur de l'Empire. Ce Prince fut assassiné à Bemberg, & Othon fut déclaré Empereur; Premislas se réconcilia encore avec lui, & lui promit 300 hommes pour l'accompagner à Rome, où il devoit recevoir la couronne impériale. Le nouvel Empereur eut quelque différent avec la Cour de Rome, & fut excommunié par le Pape, qui engagea les Electeurs à choisir Frédéric II, à l'élection du quel Premislas étoit présent; il obtint le privilége de n'être point tenu d'assister aux Dietes de l'Empire, à moins qu'elles ne se tinssent à Bamberg, Nuremberg ou Ratisbonne; il fut aussi exempté de toutes taxes. Vers la fin de son long regne, Premislas fit couronner son fils Wenceslas, pour assurer la succession à sa famille, & il mourut bientôt après à Prague.

1213. *Wenceslas IV.*

Wenceslas fut surnommé *Ottocar*, au commencement de son regne: il marcha contre les Autrichiens, qui étoient entrés en Moravie pour ravager ce pays; mais les Bohémiens, sous le commandement de Premislas, fils du Roi, les mirent en déroute. Peu de temps après, il prêta du secours au Marquis de Brandebourg contre les Evêques de Magdebourg & d'Halberstadt; ce Prince étoit si prodigue, que pour fournir à sa profusion, il imposa des taxes onéreuses

ſur ſes ſujets, & par ce moyen il s'attira leur haine ; Premiſlas, ſon propre fils, excité par la Nobleſſe, ſe révolta contre lui. Cependant cette révolte fut bientôt appaiſée ; Wenceſlas marcha contre les rebelles, les défit entiérement, & mit ſon fils en priſon. Peu de temps après, il eut affaire à un ennemi plus formidable : les Tacari ou Tattari, peuple de Scythie, quitterent leur pays au nombre de 500,000, & après avoir parcouru la Pologne, la Lithuanie & une partie de la Ruſſie, ils entrerent en Moravie & mirent le ſiége devant Olmutz. Il marcha avec une armée au ſecours de la ville, tua un des Généraux de ces Barbares dans une eſcarmouche, & ceux-ci jugerent à propos de lever le ſiége & de quitter la Moravie pour aller en Hongrie.

Hiſtoire de Boheme.

Wenceſlas mourut, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Premiſlas, qui prit le nom d'Ottocar. Il commença par mettre ordre à ſes affaires en Boheme, & il alla enſuite en Autriche pour prendre poſſeſſion de ce pays, dont il avoit été nommé Duc à la mort de Frédéric, dernier Prince de la Maiſon d'Autriche. Pendant ſon ſéjour en ce duché, il acheta d'Udalric, Duc de Carinthie, une partie de la Carinthie, toute la Stirie, & le port de Naon, ſitué ſur la mer Adriatique. Il marcha enſuite contre les Pruſſes, qui avoient déclaré la guerre aux Chrétiens, & il les défit en pluſieurs occaſions. Cet heureux ſuccès engagea pluſieurs de ces Barbares à abjurer le Paganiſme, & deux de leurs Chefs ſe firent baptiſer. Après avoir donné des Loix à la Pruſſe, il bâtit Konigsberg, & retourna avec ſon armée en

1255. Ottocar.

Histoire de Boheme.

Stirie, pour repousser les Hongrois qui avoient envahi ce pays. Il consentit d'abord à faire un traité avec les Usurpateurs : ceux-ci le mépriserent, & tâcherent de le surprendre dans son camp ; ils l'attaquerent pendant la nuit, mais ils furent repoussés avec perte, & entiérement mis en déroute. Les villes de Vérone, de Feltri & de Trévise, ayant appris la nouvelle de cette victoire, envoyerent des Ambassadeurs vers ce Monarque pour lui demander sa protection. Lorsqu'il fut de retour en Boheme, on lui offrit la couronne impériale, qu'il refusa, dit-on, avec dédain. Ce refus causa ensuite sa ruine ; Rodolphe, Comte de Hapsbourg, qui avoit été Maréchal de sa Cour, fut élu, & Wenceslas ne voulut point rendre hommage à une personne qui peu de temps auparavant avoit été son sujet ; il refusa pareillement de recevoir de lui l'investiture de ses Etats. Cependant il fut obligé de céder à la nécessité, & il se mit à genoux, suivant la coutume, & présenta à l'Empereur cinq drapeaux pour les cinq fiefs qu'il possédoit. Rodolphe ne lui en rendit que deux, & il garda ceux de Carinthie, d'Autriche & de Stirie. Ottocar lui déclara la guerre, & fut tué dans le combat.

1278. *Wenceslas V.*

Wenceslas succéda à son pere Ottocar, & comme il n'étoit âgé que de huit ans, on lui donna pour tuteur le Marquis de Brandebourg, son oncle. Dans sa quinzieme année, il fut déclaré majeur, & il épousa Judith, fille de l'Empereur. Le royaume de Pologne étoit alors troublé par les factions des Nobles ; Wenceslas obtint la possession des provinces de Sandomir & de Cra-

covie; & Premiſlas, qui fut élu Roi de Pologne quelque temps après, fut tué auſſi-tôt par le Marquis de Brandebourg dans un combat en Poméranie, & il obtint la couronne du défunt. Après avoir été couronné à Cracovie, il confia le ſoin du gouvernement de Pologne à un Vice-Roi, & il retourna en Boheme, où il propoſa de mettre par écrit les Loix du royaume. Dans cette vûe, il envoya un certain Gotius, célebre Légiſlateur d'Orviete, en Italie; mais on ignore la raiſon qui engagea les Etats à s'oppoſer à ſon deſſein. Sur ces entrefaites, on lui offrit la couronne de Hongrie : il ne voulut point aller en perſonne dans ce royaume; il y envoya ſon jeune fils, qui fut élu Roi. Auſſi-tôt après, il apprit que ſon fils étoit honoré du titre de Roi ſans en avoir l'autorité, & que le royaume étoit troublé par les factions des Nobles; c'eſt pourquoi il rappela ſon fils en Boheme, &, peu de temps après ſon retour, il mourut à Prague.

Hiſtoire de Boheme.

Wenceſlas ſuccéda à ſon pere la ſeizieme année de ſon âge. Il négligea entiérement le ſoin du Gouvernement, & il paſſa tout ſon temps dans les feſtins & la débauche; il épouſa Viole, fille d'un de ſes Nobles, & donna ſa ſœur Anne en mariage à Henri, Duc de Carinthie. On parvint, à force de prieres, à l'engager à aller en Pologne pour prendre poſſeſſion de ce royaume. Il leva une armée, & s'avança en même temps à Olmutz, où il fut aſſaſſiné dans ſa chambre, n'ayant encore régné qu'une année. C'étoit le dernier des deſcendans du premier Duc Premiſlas; & Henri, Duc de Carinthie, qui avoit épouſé ſa ſœur Anne, fut propoſé pour lui ſuccéder. Cependant

1305. Wenceſlas VI.

1306. Rodolphe.

Histoire de Boheme plusieurs Nobles proposerent Rodolphe, fils de l'Empereur, qui fut reconnu Roi par un grand
1307. nombre de partisans; mais tandis que son pere
Henri. étoit occupé à soumettre les Mécontens, il mourut, & laissa la succession à Henri, son rival, qui, après un regne de trois ans, fut chassé du royaume à cause de sa mauvaise conduite, & obligé de se retirer dans ses domaines héréditaires.

1310. *Jean.* Il eut pour successeur Jean, fils de Henri VII, de la famille de Luxembourg, qui avoit épousé Elisabeth, jeune sœur de Wenceslas. Il reçut la couronne du consentement unanime des Etats, & après avoir disputé quelque temps avec son compétiteur, il se vit paisible possesseur du royaume. Pendant cette querelle au sujet de la succession, il s'étoit élevé un grand nombre de voleurs & de bandits; le nouveau Roi commença son gouvernement par punir leurs brigandages, & par ce moyen il rétablit le bon ordre dans ses Etats. Tandis que son pere étoit en Italie pour s'y faire couronner Empereur, il fut nommé Vicaire de l'Empire, & il occasionna quelques murmures parmi ses sujets, par la faveur qu'il accordoit aux Allemands. Pour appaiser les Mécontens, il renvoya les Allemands, & donna leurs places aux Bohémiens, qui opprimerent beaucoup plus l'Etat que n'avoient fait les Etrangers. Jean punit ces oppresseurs d'une maniere exemplaire, & peu de temps après, il assista l'Empereur Louis de Baviere contre Frédéric, son compétiteur, protégé par le Pape, qui avoit excommunié & déposé Louis, parce qu'il n'avoit point voulu renoncer à une couronne qui lui appartenoit. Quel-

que temps après, les habitans de Bresse, qui étoient opprimés par une autre faction d'Italie, demanderent du secours à Jean, qui entra en Italie & se rendit maître de plusieurs places. L'Empereur, jaloux de son pouvoir, & irrité de ce qu'il prenoit part dans les différens d'Italie, persuada aux Ducs de Saxe & d'Autriche d'attaquer ses Etats pendant son absence. *Histoire de Boheme.*

Cette irruption inespérée l'obligea de laisser le soin de son armée à son fils Charles, & de retourner en Boheme. Il repoussa en peu de temps les Usurpateurs, & le Prince Charles, qui n'étoit alors âgé que de seize ans, remporta une victoire signalée sur les Guelfes & les Gibelins en Lombardie. Jean retourna, l'année suivante, en Italie, où il employa tout l'été à soumettre les villes qui s'étoient révoltées. Il trouva la guerre fort couteuse; c'est pourquoi il partagea ses conquêtes à quelques Italiens qui lui étoient demeurés fideles; il envoya son fils Charles en Boheme, & il alla dans le pays de Luxembourg pour attaquer le Duc de Brabant. Quelques années après, il quitta le Luxembourg, & retourna en Boheme avec sa nouvelle Reine Béatrix, fille du Duc de Bourbon : il devint jaloux de l'autorité de son fils Charles, & il lui ôta tout son pouvoir. Il marcha ensuite contre son beau-fils Othon, Duc d'Autriche, qui avoit partagé avec l'Empereur les territoires du Duc de Carinthie, qui, suivant un ancien traité, auroient dû appartenir à Jean, second fils du Roi de Boheme. Cette succession alluma le flambeau de la guerre en Baviere, en Autriche, en Carinthie, & dans le Tyrol; le Véronese & plusieurs autres Etats

1332.

Histoire de Boheme.

d'Italie prirent le parti de l'Empereur. On conclut un traité de paix vers la fin de Septembre; le Roi de Boheme céda à Othon, son beau-fils, le duché de Carinthie. Peu de temps après la conclusion de ce traité, il entreprit une expédition en Prusse contre les Lithuaniens, dans laquelle il eut un mauvais succès; de là il retourna dans le pays de Luxembourg sans visiter son royaume. Aussi-tôt après, il alla à Montpellier en France; il espéroit que l'air salubre que l'on respire en ce pays, lui guériroit une maladie des yeux dont il étoit affligé; mais il devint tout-à-fait aveugle, & il alla ensuite avec son fils Charles à Avignon, où il eut une conférence avec le Pape Benoît XII, & de là il retourna en France. L'année suivante, il visita la Boheme, résigna ce royaume à son fils Charles, dont il reçut 5000 écus, & il passa encore en France. Après une absence de deux ans, il visita son fils à Prague, & l'accompagna avec plusieurs autres Princes Allemands, dans une expédition en Prusse; mais l'hiver fut si doux, qu'on ne put passer les rivieres, & par conséquent cette campagne fut inutile. Quelques années après, l'Empereur avec le Roi de Hongrie, le Duc d'Autriche, le Roi de Pologne, le Marquis de Misnie, & le Duc de Schweidnitz, formerent une ligue contre le Monarque Bohémien. Le Roi de Pologne commença les hostilités par attaquer Sear, ville du Duc d'Opavie. Jean marcha à grandes journées au secours de cette place; il chassa les assiégeans, & mit le siége devant Cracovie, & força le Roi à faire la paix. Après la conclusion de cette paix, Jean alla avec son

fils Charles vers Clément VI, à Avignon, où il entra en négociation pour procurer la couronne impériale à Charles, qui fit au Pape plusieurs promesses qui tendirent toutes à augmenter la puissance du Siége Romain. Il publia une Bulle, par laquelle il déposoit Louis de Baviere, & ordonnoit aux Electeurs de choisir Charles, Marquis de Moravie. Par ce moyen, Jean procura la couronne impériale à son fils; il alla avec lui en France au secours de Philippe contre les Anglois, où il fut tué dans la fameuse bataille de Créci (*a*).

Histoire de Boheme.

Charles succéda à son pere, & créa son frere Jean Marquis de Moravie. Il établit une Université à Prague à l'instar de celle de Paris, & il engagea Clément VI à ériger l'évêché de Prague en archevêché. Le Marquis de Brandebourg, fils du dernier Empereur, pour défendre les droits de son pere, avoit attaqué la Boheme; Charles lui déclara la guerre, & lui suscita un rival, qui fut d'abord favorisé du peuple. Enfin le Marquis se trouva incapable de soutenir la guerre, & il fit un traité avec l'Empereur, qui lui permit de résigner son électorat à son frere. Charles visita ensuite les villes libres d'Allemagne, & épousa Anne, fille du Comte Palatin du Rhin. L'année suivante, il alla à Rome, où il fut couronné avec l'Impératrice sa femme. En retournant à Prague, il passa par Ticino, d'où il emporta les reliques de Saint Vit, Patron de Boheme. Il prit soin d'étendre & d'orner sa

1347. Charles IV, Empereur.

(*a*) Caroli; in Vitâ suâ.

Histoire de Boheme.

capitale ; il y ajouta ce que l'on nomme aujourd'hui la nouvelle ville, où il fonda le collége de Carlſtein. Il recouvra un grand nombre de maiſons royales que ſon pere avoit hypothéquées ; il orna celle de Wicegrad, bâtit pluſieurs monaſteres & égliſes, où il dépoſa des reliques, & par le ſecours des Savans de ſon royaume, il compoſa un Code de Loix, qui exiſte encore, & qui porte le titre de Conſtitutions *Carolines* (*a*). Le lieu principal de ſa réſidence étoit en Boheme, & il étoit plus attentif à ce qui regardoit les intérêts de ſa famille, qu'à ce qu'il devoit à ſes ſujets. Il fit pluſieurs acquiſitions, par le moyen deſquelles il étendit conſidérablement ſes Etats, & fit couronner Wenceſlas Roi de Boheme, lorſqu'il n'étoit encore âgé que de deux ans. Peu de temps après, il marcha avec une armée au ſecours de Strasbourg qui étoit aſſiégée par 40,000 Lithuaniens ; il força l'ennemi de lever le ſiége, & le pourſuivit juſqu'à Colmar, & il diſperſa entiérement ces mutins. Après cette expédition, il congédia ſes troupes, & alla viſiter les villes du Rhin & de la Baſſe-Saxe ; il alla enſuite en Hollande, où il conclut une alliance entre ſon fils Wenceſlas, & Jeanne, fille du Comte. Après la concluſion de cette alliance, il engagea les Electeurs à choiſir Wenceſlas, Roi des Romains, qui n'étoit alors âgé que de ſeize ans. Il retourna enſuite en Boheme, où il travailla à joindre la Molda au Danube ; mais il mourut ſans avoir exécuté ſon deſſein :

(*a*) Bohemia Pia Æneæ Sylv. Hiſt. Boh.

Il engagea ſon fils à achever cette entrepriſe (*a*).

Wenceſlas prit les rênes du Gouvernement, *Hiſtoire de Boheme.*
& s'abandonna au luxe & à la diſſolution. Il négligea entiérement le Gouvernement, & paſſoit ſon temps au milieu des femmes proſtituées; *1378. Wenceslas VII.*
il avoit d'ailleurs un caractere cruel & ſauvage, & il avoit toujours un Bourreau à ſes côtés, qui montoit ſouvent ſur ſon cheval avec lui. Sa cruauté le rendit odieux à ſes ſujets; il fut arrêté & mis en priſon, où il reſta pluſieurs mois; cependant on lui permit d'aller prendre les bains: il trompa ſes gardes, & corrompit une femme qui prenoit auſſi les bains, & l'engagea à paſſer la Moldau; il ſe ſauva nu avec ſa compagne également nue, à un de ſes châteaux près de Prague. Il épouſa ſa libératrice; ſa premiere femme venoit de mourir. L'année ſuivante, il fut arrêté une ſeconde fois, & retenu priſonnier à Vienne. Son frere Sigiſmond, qui avoit obtenu la couronne de Hongrie par le moyen de la femme qu'il avoit épouſée, venoit pour lui ſuccéder. Cependant Wenceſlas s'échappa par le ſecours d'un pêcheur de Vienne; il retourna à Wicegrad, & prit poſſeſſion de ſon royaume.

Vers le même temps, le Pape Boniface publia 1400.
une Bulle pour tenir un Jubilé à Rome, & Wenceſlas obtint la permiſſion d'en célébrer un à Prague, où les Bohémiens, conduits par la dévotion, s'aſſemblerent en grand nombre pour viſiter les reliques & obtenir la rémiſſion de leurs péchés. Jean Huſſ, fameux Prédicateur, qui avoit

---

(*a*) *Idem, ibid.*

eu quelques disputes avec les Allemands dans l'Université, au sujet de la succession à un bénéfice, se récria contre les indulgences du Pape. Il étoit secondé par un certain Jérôme, Professeur de l'Université. Leurs discours firent beaucoup d'impression sur les habitans, qui reçurent leur doctrine avec plaisir; & il s'éleva des séditions dans la ville, entre les partisans de Huss & les Catholiques Romains. L'Archevêque ne put engager Wenceslas à faire ses efforts pour appaiser les troubles qui s'élevoient chaque jour parmi les citoyens; & il fut obligé d'avoir recours à Sigismond, Roi de Hongrie. L'Archevêque mourut dans ce voyage, & il eut pour successeur Albicus, qui négligea entiérement le soin de la Religion, pour ne songer qu'à son avarice. Jean Huss, que l'Archevêque précédent avoit banni de Prague, rentra dans cette capitale, & prêcha publiquement contre les indulgences du Pape. Cependant Wenceslas fut déposé de la dignité impériale. Cette nouvelle lui fut fort agréable: il crut qu'il pouvoit alors s'abandonner sans réserve au luxe & à la débauche. Il eut pour successeur Robert, Comte Palatin du Rhin, qui jouit dix années de la dignité impériale, & eut pour successeur Sigismond, Roi de Hongrie. Les troubles au sujet de la Religion continuerent en Boheme. L'Empereur, trois ans après son élection, convoqua un Conseil général à Constance, pour réformer l'Eglise, & il accorda un sauf-conduit à Jean Huss & à Jérôme de Prague, qui parurent devant l'Assemblée. Mais, malgré leur sauf-conduit & l'éloquence avec laquelle ils avoient défendu leur doctrine, ils furent condamnés & brûlés comme

† *Histoire de Boheme.*

hérétiques. Cette févérité ne fit qu'augmenter les troubles en Boheme. Leurs difciples, ayant appris la nouvelle de leur martyre, s'aſſemblerent au nombre de trente mille, & réfolurent d'abord de folennifer le jour de leur mort par un fervice anniverfaire. Ils dreſſerent enfuite trois cents tables en pleine campagne, où ils reçurent la communion fous les deux efpeces, felon leur doctrine. Ils fe répandirent enfuite par le royaume, & ils pillerent & détruifirent toutes les églifes & couvens, qui font puiſſamment riches en Boheme. A Prague ils pillerent le palais de l'Archevêque ; de là ils allerent dans le grand carrefour ; & fe faifirent des Magiftrats de la ville ; ils les jeterent par les fenêtres, fur les piques & les lances des hommes armés qui étoient au bas. Wencef-las fut enfin choqué des cruautés & des défordres qui fe commettoient dans la ville. Il tâcha de découvrir le chef des féditieux, & fon Echanfon eut l'imprudence de lui dire qu'il favoit, trois jours auparavant, que ce défordre devoit arriver. Le Roi terraſſa auſſi-tôt l'Echanfon à fes pieds ; & comme il alloit lui porter un coup de poignard, il fut faifi fubitement d'une apoplexie, dont il mourut peu de jours après (*a*).

Hiftoire de Boheme.

Lorfque Wenceflas mourut, fon frere Sigifmond étoit en guerre avec les Turcs, & il différa quelque temps d'aller à Prague, jufqu'à ce qu'il eût mis la Hongrie en fûreté contre les Infideles. Les difciples de Huſſ, commandés par Jean Zifca, fe rendirent maîtres de Pilfen, & après une dif-

1419. *Sigifmond.*

(*a*) Iidem ut fupr. Dubrav. Hift. Bohemiæ.

Histoire de Boheme.

pute de cinq jours, ils prirent possession de la ville basse de Prague, & du pont qui y conduit. Avant que Sigismond entrât dans le royaume, ils lui envoyerent des Députés pour lui demander la liberté de conscience. Il les reçut à Brinn, en Moravie ; mais au lieu de leur accorder leur demande, il se contenta de déclarer qu'il vouloit gouverner le royaume comme son pere avoit fait. Il alla ensuite à Breslaw en Silésie, pour punir les auteurs de la révolte dans cette capitale, & il eut l'imprudence de laisser les sectateurs de Huss se multiplier en Boheme. Comme la réponse de l'Empereur aux Députés ne leur permettoit point d'espérer la liberté de conscience qu'ils désiroient, ils s'emparerent de Prague, de Pilsen & de plusieurs autres places, & ils fortifierent une montagne, qu'ils nommerent *Tabor*, & qui leur servoit de retraite. Cependant Sigismond avoit assemblé une armée d'Allemands & de Hongrois, à la tête de laquelle il entra en Boheme, & mit le siége devant Prague. Cependant il se rendit maître du château de Wicegrad, où il fut couronné. Il donna l'assaut à la ville à différentes fois, & après un siége de deux mois, il fut obligé de se retirer avec une perte considérable. Les Taborites, après plusieurs campagnes heureuses & quelques combats sanglans, se rendirent maîtres de la Boheme & de la Moravie : ils porterent leurs armes victorieuses en Saxe, en Autriche, & dans d'autres provinces d'Allemagne. Sigismond crut qu'il étoit impossible de les soumettre par la force des armes ; c'est pourquoi il eut recours à une négociation secrete avec Jean Zisca, leur Chef, très-renommé, quoiqu'aveugle ; il lui offrit le gouvernement du

Histoire de Boheme.

du royaume & une somme d'argent considérable, s'il vouloit le reconnoître comme Roi ; & il obligea les villes de lui prêter serment de fidélité. Zisca mourut dans son voyage, au lieu marqué par les Confédérés. A sa mort, ses partisans se séparerent & se mirent sous différens Chefs. Les uns choisirent Procope Raze pour leur Commandant ; c'étoit un Prêtre d'un grand mérite, & les autres ne crurent personne capable de succéder à Zisca : ils se nommerent Orphelins, & confierent le gouvernement à quelques personnes choisies. Les 1431.
deux partis se réunirent bientôt sous le commandement de Procope. Ils défirent les Saxons à Aust, & tuerent près de douze mille de leurs soldats. Ils marcherent ensuite en Autriche, où ils mirent en déroute cent mille Allemands qui se disposoient à entrer en Boheme. Après cette victoire, ils défirent le Marquis de Misnie, près de Leipsick, ravagerent la Lusace & la Silésie, & obligerent plusieurs villes d'Allemagne à acheter leur sûreté à prix d'argent. Comme leurs armes étoient par-tout victorieuses, le Cardinal Julien proposa d'admettre leurs Prêtres au Concile de Bâle, & de leur donner pleine liberté de disputer. Procope s'y rendit avec trois cents Gentilshommes armés ; & après plusieurs conférences, on lui permit d'administrer la communion sous les deux especes. En son absence, les Nobles qui étoient dans son parti, formerent la résolution de rendre la paix à leur pays, & de le délivrer d'un Gouvernement arbitraire. Lorsqu'il fut de retour, les deux partis en vinrent aux mains, & il fut tué avec la plupart de ses partisans. Les Nobles, non contens de cette victoire, publierent un

Histoire de Boheme. Edit, & prierent tous ceux qui avoient combattu sous Procope, de s'assembler dans des granges, afin de les enrôler pour une nouvelle expédition. Cet Edit étoit à peine publié, que plusieurs milliers de Taborites s'assemblerent dans des granges, où ils furent aussi-tôt enfermés & brûlés. Ce stratagême rendit la paix à l'Etat. Cependant la doctrine des Hussites étoit encore en vigueur dans toutes les parties du royaume. Dans cet intervalle, Sigismond avoit été à Rome pour recevoir la couronne impériale, & il étoit de retour à Ulm. Il apprit la défaite des Taborites, & il se rendit à Ratisbonne, où il fut salué Roi par les Ambassadeurs des Hussites. Le Roi confirma la décision du Concile de Bâle, qui permettoit la communion sous les deux especes. Il consentit à plusieurs autres articles privés, & il fut reçu à Prague avec beaucoup de solennité & de réjouissance, après une guerre de seize ans, à laquelle il avoit donné lieu en manquant de fidélité à Jean Huss & à Jérôme de Prague. Il mourut l'année suivante, après avoir nommé son beau-fils, Albert d'Autriche, pour son successeur.

1438. *Albert.* Après la mort de Sigismond, Albert fut couronné en Hongrie, & ensuite élu Empereur à Francfort. Les Hussites en Boheme ne voulurent point recevoir Albert, & choisirent Casimir, frere du Roi de Pologne, qui entra en Boheme à la tête d'une armée, & prit la ville de Tabor. Cependant les Catholiques prirent le parti d'Albert; ils soumirent son rival, & obtinrent une possession paisible du royaume. Albert alla ensuite en Hongrie pour s'opposer aux Turcs, où il mourut de débauche la seconde année de son regne.

Auſſi-tôt après la mort d'Albert, ſa femme accoucha d'un fils nommé *Ladiſlas*, qu'elle mit ſous la protection de ſon oncle Frédéric, qui ſuccéda à ſon mari. Après quelques difficultés, les Etats de Boheme le choiſirent pour leur Roi. Ils nommerent deux Nobles, auxquels ils confierent le ſoin du Gouvernement pendant ſa minorité, Meynard & Ptaſco. L'un étoit Huſſite, & l'autre Catholique. Ptaſco mourut auſſi-tôt après; les Huſſites, pour empêcher Meynard de jouir d'une trop grande autorité, ſe déclarerent pour George Podiebrad, un des Préfets, & ils l'admirent à Prague en qualité de Chef de leur ſecte. Il ſurprit Meynard, & le mit en priſon; il fit de ſon autorité des changemens dans le Sénat, & après avoir levé une armée conſidérable, il força les provinces à le reconnoître comme ſeul Gouverneur. Les Autrichiens, mécontens de l'adminiſtration de l'Empereur, engagerent le jeune Ladiſlas à prendre les rênes du Gouvernement. Peu de temps après, les Bohémiens lui envoyerent une ambaſſade pour le même ſujet. Il ſe mit en route afin de ſatisfaire leur déſir. Les Nobles allerent au devant de lui, & lui prêterent le ſerment de fidélité dans les formes ordinaires. Ils lui expoſerent enſuite les articles concernant leurs libertés, & il promit de les obſerver. Lorſqu'il entra dans la ville de Prague, Rochezana, Chef des Prêtres Huſſites, & ſes ſectateurs, le saluerent; mais le Roi le reçut froidement. Il refuſa l'archevêché de Prague à Rochezana; & après ſon couronnement, il alla en Siléſie avec George le Gouverneur, en qui il mettoit toute ſa confiance, & de là à Vienne. Il retourna à Prague quelques années

Hiſtoire de Boheme.

1448. *Ladiſlas.*

1458. *George Podiebrad.*

Histoire de Boheme.

après, pour célébrer son mariage avec Magdeleine, fille de Charles VII, Roi de France; mais tandis que sa prétendue étoit en route, il mourut d'une colique occasionnée par un excès de navets. Sa mort arriva la dix-huitieme année de son âge.

Jamais on n'avoit vu tant d'aspirans à la couronne de Boheme. Outre l'Empereur, les deux Ducs d'Autriche, Albert & Sigismond, Casimir, Roi de Pologne, & Guillaume, Duc de Saxe, le Roi de France proposa un de ses fils, & offrit de payer toutes les dettes du royaume, de recouvrer à ses frais tous les pays qui avoient été aliénés de la Couronne, & de n'imposer aucunes taxes pendant sept ans. Mais avant que les Etats fussent assemblés au Sénat, Rochezana les fit entrer dans une église, où il leur représenta, par un long discours, la nécessité de choisir un Roi de leur nation, qui connût les usages & les coutumes du royaume, & qui fût le défenseur zélé des priviléges qu'ils avoient obtenus dans le Concile de Bâle. Ce discours fit tant d'impression sur les esprits, que George Podiebrad fut salué Roi, même avant que l'Assemblée des Etats fût entrée dans le Sénat. Le Pape Calixte consentit à son couronnement. George prêta serment d'obéissance à la Sainte Eglise Romaine; il promit de la protéger & la défendre, & de faire tous ses efforts pour engager ses sujets à abjurer leurs erreurs & leurs hérésies. Le consentement du Pape engagea un grand nombre de ses sujets à prendre son parti, & toutes les villes de Moravie lui ouvrirent leurs portes, excepté Iglavia, qu'il assiégea pendant quatre mois. La Moravie se soumit entiérement;

mais la Siléſie & la Luſace refuſerent de le reconnoître pour leur Roi, & pluſieurs villes de ces deux provinces ſe fortifierent pour ſe défendre de George, qu'ils regardoient comme un uſurpateur & un hérétique. Pour diminuer leur opiniâtreté, George envoya un Ambaſſadeur à Rome, chargé de renouveler ſon ſerment d'obéiſſance, & de demander la ratification des *Compactata* du Concile de Bâle. Le Pape reçut ſon ſerment; mais au lieu de confirmer les *Compactata*, il envoya deux Nonces en Boheme pour les expliquer. Ces Nonces avoient en même temps des ordres ſecrets de les abolir, s'il étoit poſſible. Soit que George eût quelques ſoupçons des ordres ſecrets donnés aux Nonces, ſoit qu'il en eût été inſtruit, il eſt certain qu'il ne voulut point permettre aux Nonces de parler des *Compactata*. Il convoqua une Aſſemblée des Etats, reprocha au Pape d'avoir voulu violer les décrets du Concile de Bâle, & demanda aux Membres de cette Aſſemblée s'ils vouloient lui aider à défendre les libertés de la nation. On lui fit la réponſe la plus favorable. Il accuſa Fantin, le Nonce du Pape, de s'être oppoſé à la ratification des *Compactata* à Rome, & il le fit mettre en priſon. Le Pape Pie II ayant été inſtruit de la conduite de George, le ſomma de comparoître à Rome; mais le Pontife mourut, & Paul II, ſon ſucceſſeur, réſolut d'abſoudre les habitans de Siléſie du ſerment de fidélité qu'ils avoient prêté à George, & il donna le royaume de Boheme à Matthias, Roi de Hongrie, qui avoit épouſé ſa fille; mais il reconnut bientôt qu'il ne falloit point ſe fier à ceux qui manquoient de fidélité envers Dieu & ſon Egliſe. George,

Hiſtoire de Boheme.

Histoire de Boheme. quoiqu'abandonné des habitans de Moravie, de Siléfie, & d'un grand nombre de ses Nobles, qui prirent le parti de Matthias, défendit long-temps son royaume avec beaucoup de courage. Il eut enfin compassion de voir son pays ainsi opprimé, & pour y remédier, il envoya un cartel à son rival. Matthias ne voulut point en accepter les conditions, & George mourut peu de temps après, lorsque les Etats s'assemblerent à Cuthna pour élire un nouveau Roi.

1471. *Uladislas.* Quelque nombreux que pût être le parti de Matthias, les Etats élurent Uladislas, fils de Casimir, Roi de Pologne, qui reçut aussi-tôt l'investiture de l'Empereur. Dès que Matthias s'apperçut qu'il étoit rejeté, il entra en Boheme, & ravagea le pays; mais Uladislas, à la tête des Bohémiens, le força de se retirer. L'année suivante, il reçut du secours de son pere, se rendit maître de la Silésie, & obligea Matthias à demander une treve de deux ans, qui lui fut accordée. Les sectateurs de Jean Huss n'avoient point d'estime pour Uladislas, & lorsqu'il fut de retour à Prague, il étoit souvent en danger de sa vie par les fréquens tumultes des habitans, qui l'insultoient publiquement à cause de sa Religion, & qui attaquoient même son palais. Pour éviter le malheur qui le menaçoit, il alla en Moravie, où il fit un traité de paix avec le Roi de Hongrie, qui étoit soupçonné, ainsi que les fils de Podiebrad, d'avoir excité secrétement les troubles qui régnoient à Prague. Sur ces entrefaites, Matthias mourut d'apoplexie. Uladislas épousa Béatrix, sa veuve, & prit possession par ce moyen du royaume de Hongrie. Son frere Albert, à la tête d'un parti

qu'il avoit formé dans ce royaume, s'opposa d'abord à Uladislas ; mais tous ses efforts furent inutiles. Lorsqu'il se vit possesseur paisible de sa nouvelle couronne, il répudia Béatrix, & épousa Anne, fille du Duc de Gascogne, & il se signala ensuite contre Bajazet II, Empereur des Turcs. Pendant son absence de Boheme, les troubles augmenterent considérablement à Prague, & les Hussites créerent un Evêque de leur secte. Le Roi, après avoir défait les Turcs en Hongrie, retourna à Prague, & il vint à bout de terminer presque tous les différens qui s'étoient élevés dans cette capitale au sujet de la Religion ; il fit venir des Docteurs d'Italie pour rétablir l'Université dans son ancien lustre. Sur ces entrefaites, il lui naquit une fille, qui fut nommée *Anne*, & deux ans après, sa femme accoucha d'un fils, nommé *Louis*, qui fut couronné par les Hongrois, lorsqu'il étoit encore enfant : il fut aussi couronné en Boheme. Ce royaume étoit toujours exposé aux désordres que commettoient les partisans des différentes sectes. Uladislas, après avoir donné des Loix & des Gouverneurs à la Boheme, retourna à Bude avec ses enfans. Il mourut dans cette capitale, après un regne de quarante-cinq ans sur les Bohémiens, & de vingt-trois sur les Hongrois.

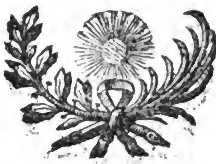
Histoire de Boheme.

Après la mort d'Uladislas, les Etats de Hongrie s'assemblerent à Pesthum, & après avoir émancipé son fils, ils le déclarerent capable de régner, quoiqu'il n'eût pas encore onze ans accomplis. Cependant on confia le soin du Gouvernement à Bathori, en qualité de Palatin du royaume. Louis alla ensuite en Boheme, où il fut reçu avec une joie universelle. Vers le même

1516. Louis.

Histoire de Boheme.

temps, le Sultan Soliman fut défait par les Perses dans un combat où il perdit 100,000 hommes. Pour appaiser les murmures de ses sujets, qui menaçoient de le déposer, il promit de réparer cette perte par la conquête de la Hongrie; il surprit aussi-tôt Belgrade, & entra en Hongrie avec une nombreuse armée. Louis étoit alors de retour à Bude; il se préparoit à célébrer son mariage, & il ne songeoit qu'aux festins & aux divertissemens. La nation fut alarmée de la prise de Belgrade, & on assembla à la hâte une armée peu nombreuse, à la tête de laquelle Louis attaqua les Turcs à Mohatz; mais il fut entiérement défait, & jeté dans le Danube. Après la mort de Louis, ses Etats échurent à Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Infant d'Espagne, & ensuite Empereur. Il avoit épousé Anne, fille unique d'Uladislas; & depuis ce temps, l'Empire & le royaume de Boheme sont toujours demeurés à la Maison d'Autriche.



HISTOIRE
DE
L'ÉLECTORAT DE SAXE.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Etendue des Etats de l'Electorat.

CE Duché & Electorat tire son nom de l'ancienne nation des Saxons, qui possédoient autrefois une grande partie de l'Allemagne; ce pays est borné à l'est par la Lusace, au nord par le Margraviat de Brandebourg, à l'ouest par la principauté d'Anhalt & au sud par la Misnie. Le Duc qui est le sixieme Electeur de l'Empire, outre cette province, possede la Misnie, une partie de la Thuringe, & le marquisat de la Haute & Basse-Lusace, qui faisoit autrefois partie de la Boheme, de plus une partie du comté de Mansfield, & l'abbaye & le territoire de Quedlimbourg.

L'air, quoique froid en Saxe, y est cependant pur & sain. Ce pays ne produit point de vin; mais il y croît du blé en abondance. Il y a plusieurs mines d'argent, de cuivre & de plomb, dans les montagnes de Misnie. Les Saxons sont grands & robustes; ils possedent plusieurs qualités du corps & de l'esprit, & passent pour avoir la conversation plus agréable que les autres Allemands. Ils mangent beaucoup, sur-tout de viande salée, & ils sont généralement grands buveurs. Les Gentilshommes s'estiment au dessus de la No-

Histoire de l'Electorat de Saxe.

blesse, & ils contractent rarement alliance avec des personnes d'un rang inférieur. Si quelqu'un d'entre eux, conduit par des vûes d'intérêt ou autrement, épouse la fille d'un Plébéïen, il devient un objet de mépris, & on le nomme par dérision, *Pepper-bag.* On pousse quelquefois la fureur plus loin, & celui qui s'est déshonoré par une alliance de cette espèce, s'expose à être mis à mort par les autres Gentilshommes.

Quant à la Religion, le Luthéranisme & le Calvinisme étoient seuls soufferts; mais depuis que l'Electeur Auguste a embrassé la Religion Romaine pour se faire nommer Roi de Pologne, cette Religion a été permise; cependant elle n'est point la dominante. Le Luthéranisme est la Religion la plus universelle en ce pays, & toutes les terres des Ecclésiatiques sont entre les mains des Seigneurs Luthériens. Le langage du menu peuple est un mélange d'Allemand & d'Esclavon; mais les personnes de distinction parlent l'allemand plus purement qu'en aucune autre partie de l'Empire; & de plus, ils entendent presque tous le François ou l'Italien.

Wittemberg, ville bien fortifiée & située sur l'Elbe, est la capitale du duché de Saxe. Les habitans de cette ville ont une vénération particuliere pour l'église où Luther & Melanchton ont été enterrés, & ils se glorifient d'être les premiers qui aient embrassé sa doctrine dans leur Université, qui est la plus fameuse de toutes les Universités Protestantes d'Allemagne. L'Electeur de Saxe fait sa résidence ordinaire à Dresde sur l'Elbe, en Misnie. Cette ville est magnifique & bien fortifiée. Le palais & l'ar-

ſenal font l'admiration des étrangers, l'un par la beauté de ſes bâtimens & par la richeſſe des décorations, & l'autre par la grande quantité de canons & d'armes de toutes eſpeces. Les autres villes conſidérables appartenantes à l'Electeur, ſont Pitska, en Boheme; Bautzen, ville principale de la Luſace; Coningſtein, place forte ſur l'Elbe, avec un arſenal ſur les frontieres de Boheme; Pirna, belle ville ſur l'Elbe, en Miſnie, défendue par un château nommé *Sonneſtein*; Torgau, place forte & château ſur l'Elbe, en Miſnie; Miſſein, autrefois le ſiége d'un Evêque, & aujourd'hui ville Electorale; Leipſick, grande, belle & commerçante en Miſnie, célebre par la pureté avec laquelle on y parle la Langue Allemande, & par trois foires conſidérables qui s'y tiennent chaque année. Elle eſt défendue par Pleiſſembourg, château fortifié, & elle ſe met au nombre des villes libres & Impériales; mais l'Electeur de Saxe lui diſpute ce privilége. Freiberg, ville conſidérable, eſt auſſi ſituée en Miſnie; cette ville eſt le lieu de la ſépulture des Princes de la Maiſon Electorale de Saxe. Les quatre villes & les bailliages ſequeſtrés de l'Archevêché de Magdebourg, par la paix de Prague, & enſuite par celle de Weſtphalie, en faveur de l'Electeur de Saxe, ſavoir, Dama, Gutterbeck, Duerfurt, & Bork: elles ſont plus remarquables par leurs richeſſes, que par leur ſituation & leur beauté.

Hiſtoire de l'Electorat de Saxe.

L'Electeur juge en dernier reſſort dans toute l'étendue de ſes Etats, ſans appel à la Chambre Aulique de l'Empereur, ni à la Chambre Impériale de Wetzlar. Quant aux terres qui ont été données aux cadets de cette famille,

Histoire de l'Electorat de Saxe.

l'Electeur retient le droit de protection & de supériorité. Cette division fut faite vers l'an 1656, par Jean I, Electeur de Saxe, en faveur de trois de ses fils, savoir, Jean-George II qui lui succéda dans l'électorat, Auguste, Christian, & Maurice. Il donna à Auguste le gouvernement de Magdebourg, & une partie des terres qui dépendent de la Maison de Saxe en Thuringe, avec trois autres bailliages. Le Duc Maurice eut toutes les possessions de son pere dans le Voightland & dans le Henneberg, avec l'évêché de Naumberg, dont il étoit Administrateur. Tous ces freres se sont mariés, & ont eu des enfans qui sont encore en possession de ces terres.

Les privilèges de l'Electeur.

Les droits de l'Electeur en qualité de Grand-Maréchal de l'Empire, sont très-considérables. A l'élection de l'Empereur, & lorsque Sa Majesté Impériale tient sa Cour, l'Electeur de Saxe porte l'épée nue devant ce Monarque. Wenceslas, Duc de Brabant, disputa ce privilége; mais l'Empereur Sigismond le confirma aux Electeurs de Saxe par un décret particulier. Dans les Dietes & autres Assemblées des Etats de l'Empire, & particuliérement à l'élection d'un Empereur, il a le droit d'assigner des logemens aux Princes & aux Députés, & de faire des réglemens concernant les provisions, afin que l'on puisse trouver au lieu où les Etats s'assemblent, toutes les choses nécessaires à la vie, à un prix raisonnable. Il publie le jour de l'assemblée, après qu'il a été fixé par l'Archevêque de Maïence; & lorsque l'Ambassadeur de l'Electeur de Maïence est absent, c'est à l'Electeur de Saxe à régler le jour & le lieu des assemblées. Il prétend aussi avoir

droit de mettre le sceau sur les effets des Ministres qui meurent pendant les séances de la Diete; mais on lui dispute ce privilége. Il fait toutes ces fonctions par lui-même, quand il est présent, & en son absence, ce sont les Ministres du Comte de Pappenheim, son Vicaire. Dans toutes les expéditions militaires où l'Empereur est présent en personne, l'Electeur de Saxe réclame le droit de porter le grand étendard de l'Empire & de disposer du second. Le Comte de Pappenheim a le même droit en l'absence de l'Electeur, & lorsque l'Empereur n'est point à l'armée en personne. Le Grand-Maréchal avoit droit sur les jeux qui se faisoient autrefois dans le camp. On ne pouvoit jouer que sous l'étendard du Maréchal, & il levoit des taxes sur les jeux. Lorsque l'Empereur Sigismond défendit de jouer dans le camp, pour dédommager le Maréchal, il lui assigna 200 florins à prendre sur la ville de Nordlingen, avec une partie des taxes payées par les Juifs de Nuremberg. Le Comte de Pappenheim jouit actuellement de cette pension. Il est aussi le Protecteur des Trompettes, joueurs de flûtes & autres instrumens de guerre. La Société Electorale des Trompettes de Saxe prétend à une jurisdiction universelle dans les causes qui concernent cet art; cependant les Maréchaux de la Cour sont les Juges de ces causes dans les autres Etats de l'Empire. Lorsque le siége de Maïence est vacant, ou que l'Envoyé de cet Electeur est absent, l'Electeur de Saxe prétend avoir droit de présider aux Dietes; mais les Electeurs de Treves & de Cologne lui disputent ce privilége. On lui dispute aussi

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

la direction des Etats Evangéliques, qu'il avoit souvent demandée dans les Dietes de l'Empire. En qualité d'Electeur, il est directeur & Chef du Cercle de la Haute-Saxe, & Vicaire de l'Empire lorsqu'il est vacant. En qualité de Margrave de Misnie, il est Grand-Veneur de l'Empire, titre qu'il a reçu de l'Empereur Léopold; & comme Margrave de Lusace, il a droit de créer des Nobles. Le premier de ses Officiers héréditaires est Maréchal de Laser, qui exerce cette charge dans les actes de cérémonie & dans les Dietes Provinciales.

Anciens habitans de Saxe.

La partie d'Allemagne anciennement nommée *Saxe*, s'étendoit depuis la riviere d'Eydor, qui divise le Danemarck de l'Allemagne presque jusqu'au Cercle du Bas-Rhin; ce pays étoit borné à l'ouest par la mer d'Allemagne, depuis Hambourg jusqu'à Frieland, & il s'étendoit vers l'est presque jusqu'en Prusse; cependant le Mecklenbourg & une partie de la Poméranie étoient possédés par les Vandales ou Sclaves (*a*). Les habitans nommés *Saxons*, sont descendus, selon quelques Historiens, des Macédoniens; d'autres affirment avec plus de probabilité, qu'ils tirent leur origine des anciens Catli, dont parle Tacite; mais l'Histoire ne dit point s'ils étoient fils des Saces, peuple de Scythie. Les 300 premieres années après Jésus-Christ, les Auteurs Romains ne font point mention des Saxons; les Historiens Danois au contraire parlent des Saxons plus de soixante ans avant l'Ere Chétienne, &

(*a*) Saxonia Krantii; l. I, c. I.

rapportent les guerres entre ces deux nations au sujet du Jutland & de la Chersonese Cimbrique. Eutrope & Orosie, les premiers Auteurs Romains qui parlent des Saxons, disent que Chaurasius avoit ordre de défendre les côtes Belgiques & Armoniques contre les irruptions des François & des Saxons; ces nations étoient dès-lors remarquables par leurs expéditions dans la mer d'Allemagne & dans l'Océan Britannique.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

350.

Toute la nation des Saxons étoit gouvernée par douze Champions, que l'on changeoit chaque année. Ils en choisissoient un d'entre eux pour leur Juge, mais il n'avoit point d'autre autorité. Lorsqu'ils étoient en guerre, ils choisissoient un Roi, qui ne conservoit son autorité que durant le temps de la guerre (*a*). Le premier Roi des Saxons dont l'Histoire fasse mention, est Harderick. Anserick, son successeur, chassa les Thuringi du duché de Bremen & du pays voisin, près l'embouchure de l'Elbe. Peu de temps après, les Saxons s'étendirent vers l'Oder, & ils chasserent les Thuringi des comtés nommés *Brunswick* & *Lunebourg*. Vers le commencement du quatrieme siecle, ils se firent connoître par leurs incursions sur les côtes de la Gaule, & ils étendirent considérablement leurs territoires vers l'ouest, ce qui fut ensuite la source de guerres continuelles entre eux & les Francs. Hengist, qui fut, dit-on, leur quatorzieme Roi, & qui régnoit vers le milieu du cinquieme siecle, alla en Angleterre avec une

(*a*) *Idem, ibid.* l. II, c. II.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

nombreuse Colonie, & il établit un Gouvernement Saxon en ce royaume. Au commencement du sixieme siecle, Théodoric, Roi d'Austrasie, appela les Saxons à son secours contre les Turingi, & par ce moyen il se rendit maître de toute la Thuringe. Cette province fut divisée entre les Saxons & les Francs, la riviere d'Unstrut servit de limites. Les nations Allemandes avoient coutume, depuis un siecle ou deux, de faire des émigrations; une partie des Suèves & des Vandales s'étoient établis en Portugal, en Espagne & en Afrique; les Francs dans les Gaules, les Saxons en Angleterre, les Bourguignons en Bourgogne, les Lombards, autre nation Allemande en Pannonie, & ils s'associérent ensuite avec 20,000 Saxons, & ils prirent possession de la Lombardie. Les Lombards s'établirent dans le meilleur pays d'Italie, & ils refuserent aux Saxons les priviléges dont ils jouissoient, ce qui les engagea à retourner dans leur ancien pays, dont s'étoient empatés les Sueves & plusieurs autres nations. Les Saxons refuserent tout accommodement avec ces nouveaux habitans; il s'ensuivit une guerre qui fut funeste aux deux partis, & ils consentirent enfin à habiter ensemble (*a*). Les Francs qui s'étoient établis dans les Gaules, après plusieurs querelles avec les Saxons au sujet de la province de Thuringe, parvinrent à les appaiser & à leur faire payer un tribut. Cependant les Vandales entrerent dans la partie de la Thuringe,

(*a*) Meibom. Rer. Ger. Scip. v. I, p. 222 & 223. Saxonii Krantzii, l. I, c. XXIX.

qui

qui appartenoit aux Francs, & ceux-ci promirent aux Saxons de les exempter de leur tribut, à condition qu'ils chasseroient les Vandales.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Après l'expulsion des Vandales, les querelles au sujet de la province de Thuringe continuerent entre les Francs & les Saxons ; les Francs, qui venoient d'embrasser la Religion Chrétienne, commencerent à haïr les Saxons qui persistoient dans l'idolâtrie, & qui avoient horreur du Christianisme, parce que c'étoit la Religion des Francs. Charles Martel, qui étoit alors le plus grand Seigneur de France, défit, vers le même temps, les Sarasins qui étoient entrés dans les provinces méridionales de ce royaume, & résolut de forcer les Saxons à renoncer à leur idolâtrie & de leur déclarer la guerre ; mais il ne put les soumettre : cet honneur étoit réservé à Charlemagne, son petit fils (*a*). Pepin, pere de Charles le Grand, mit son Roi, Childeric III, dans un couvent, & fut déclaré Roi de France par le Pape. Ce nouveau Monarque entra en Saxe à la tête d'une armée considérable. Il défit les Saxons, & les obligea de payer un tribut annuel de cent chevaux entiers. Charlemagne succéda à son pere, & joignit au titre de Roi de France celui d'Empereur d'Allemagne ; il tint une Diete à Worms, dans laquelle il résolut de continuer la guerre contre les Saxons, jusqu'à ce qu'ils embrassassent la Religion Chrétienne. Il s'avança donc dans cette province, prit la ville d'Ehresbourg en Westphalie, renversa Ir-

753. 772.

(*a*) *Idem, ibid.*, l. I, c. XXXIII.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

mensula, la principale ville des Saxons, & reçut plusieurs otages. Il marcha ensuite en Italie contre les Lombards, & les Saxons, sous le commandement de Witikind leur Roi, reprirent Ehresbourg, & défirent les Francs. Charlemagne quitta l'Italie, défit les Saxons, & obligea Witikind à prendre la fuite & à se retirer en Danemarck. Ce Prince vit qu'il étoit incapable de résister aux armes de Charlemagne; & après avoir perdu dix-sept batailles, il accepta les conditions qui lui étoient offertes par l'Empereur, & fut baptisé avec toute sa famille par Lullo, Evêque de Maïence (*a*). On lui laissa le gouvernement de quelques provinces, & Charles le Grand changea le cheval noir qu'il portoit dans son écusson, en un blanc; telles sont encore aujourd'hui les armes de la Maison de Brunwisck (*b*). Les Saxons ne furent pas entiérement réduits par la soumission de Witikind; encore ils continuerent la guerre quelques années après, & Charles les défit en plusieurs occasions: il en fit passer plusieurs milliers en Flandre, dans le Brabant, & dans d'autres pays; & ces mutins se soumirent en 804, après une guerre sanglante de trente ans.

785. Charlemagne convertit les Saxons à la Chrétienté, & les rend sujets de l'Empire.

Witikind, dans un âge fort avancé, fit la guerre aux Sueves ou Souabiens; mais il étoit hors d'état de supporter les fatigues de la guerre. Il fut suffoqué sous son armure par l'excès de la chaleur; on l'enterra à Angria ou Anglia en

(*a*) *Idem*, *ibid.* l. II, c. XIII.

(*b*) *Idem*, *ibid.* l. II, c. XXIV.

Westphalie (*a*). Son fils Wigbert fit de Hildesheim une espece de chapelle, & alla à Rome par dévotion. Ludolphe, son arriere-petit-fils, étendit considérablement les territoires que ses ancêtres lui avoient laissés. Bruno II, fils aîné de Ludolphe, bâtit la ville de Brunswick; Daneward, le second fils, bâtit un château dans la ville, auquel on donna le nom de *Danewerderode*; & Othon, le plus jeune fils, fonda le couvent de S. Michel à Lunebourg. Après la mort de Louis IV, Othon fut élu Empereur: mais il abdiqua à cause de son grand âge. Henri, fils d'Othon, surnommé l'*Oiseleur*, bâtit les villes de Goslar & de Quedlinbourg; & lorsque Conrad mourut, les Princes de l'Empire le déclarerent Empereur. Conrad lui-même, sur son lit de mort, pria son frere de porter les enseignes de l'Empire à Henri: alors la succession de l'Empire dépendoit plus du défunt, que de la volonté des Electeurs. Henri, pour mettre les frontieres de son Empire à l'abri des irruptions des étrangers, nomma des Margraves ou Gouverneurs des frontieres en Slefwick, Brandebourg, Misnie & Lusace, comme avoit fait Charlemagne en Autriche & en Moravie. Il fonda aussi plusieurs villes, & en fit fortifier d'autres: il fit instruire les jeunes gens dans l'art militaire, afin de les rendre capables de repousser les ennemis. Il nomma son fils Othon pour son successeur; & ce Prince, par ses beaux exploits, mérita le surnom de *Grand*. Il convertit les Danois au

Histoire de l'Electorat de Saxe.

919. Henri l'Oiseleur, Empereur.

936. Othon I, surnommé le Grand, Empereur

(*a*) *Idem, ibid.*

Christianisme, & laissa la Saxe & l'Empire à son fils Othon, surnommé *Rufus*, qui eut pour successeur son fils Othon III, surnommé *Mirabilia Mundi*.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Othon I avoit à soutenir en Italie des guerres qui l'obligeoient de s'absenter d'Allemagne quelquefois plusieurs années; il donna la partie de Saxe qui avoit pour voisins les Danois & les Héneтes ou Slaves, à Herman Billing, un des Ministres de sa Cour, afin qu'il repoussât les irruptions des Barbares. La conduite de Billing fut si agréable à Othon, qu'il lui donna ce duché à titre de fief héréditaire, & qu'il l'honora du nom de Duc de Saxe; cependant l'Empereur réserva à sa famille une grande partie du duché. Les descendans d'Herman furent honorés de cette dignité pendant cent quarante-six ans; mais la ligne mâle s'éteignit en la personne de Magnus, arriere-petit-fils de Berno, fils aîné du premier Duc qui succéda à son pere en 988. Berno mourut en 1003, & eut pour successeur son fils Bernard, qui laissa le duché à son fils Ordulphe, qui le transmit à Magnus son fils. Magnus mourut en 1106, & ne laissa que deux filles, dont l'aînée fut mariée à Henri le Noir, Duc de Baviere, de la race de Guelphick: il auroit dû hériter du duché de Saxe; mais l'Empereur Henri V favorisa Lothaire, Comte de Supplinbourg, qui avoit hérité du côté de sa femme d'une autre partie de la Saxe sur le Weser, & il lui accorda aussi la partie de la Saxe située sur l'Elbe. Mais, une génération après, le duché échut à Henri, surnommé *le Fier*, fils

960. Herman-Billing, premier Duc de Saxe.

1106. Lothaire, Comte de Supplinbourg fait Duc de Saxe.

de Henri le Noir ; il hérita de ce duché du côté de sa femme Gertrande, fille unique de Lothaire, qui étoit alors Empereur.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

1137. Henri le Fier, Duc de Saxe & de Baviere.

Henri le Fier succéda à son pere en 1137, & en qualité de Duc de Baviere, il possédoit tous les pays qui s'étendent depuis Vérone en Italie, vers le nord, jusqu'au Danube, & depuis la Basse-Autriche, la Stirie, la Carniole, vers l'ouest, jusqu'aux frontieres de la Franconie. Ce Duc commanda ensuite l'armée de l'Empereur en Italie ; il soumit la Toscane & plusieurs autres provinces que l'Empereur Lothaire, son beau-pere, lui céda, & il lui résigna aussi-tôt après le duché de Saxe, sur l'Elbe & sur le Weser ; & Henri étendit cette partie septentrionale jusqu'à Lubeck, par les conquêtes des Polabi, qui tiroient leur origine des Vénetes. Lothaire mourut l'année suivante, après avoir déclaré Henri son successeur, & lui avoir laissé les étendards de l'Empire. Conrad, qui avoit disputé l'Empire à Lothaire pendant cinq ans, fut élu Empereur, & obligea Henri à lui remettre les enseignes ; cependant ce Prince voulut retenir quelques-unes de ses possessions, & il fut banni de l'Empire. Conrad donna la Baviere à son frere, Margrave d'Autriche, & la Saxe à Albert l'Ours, de la Maison d'Anhalt. Malgré les décrets de l'Empire, plusieurs sujets de Henri lui demeurerent fideles ; &, par leur secours, il possédoit encore une grande partie de la Saxe. Cependant on proposa un accommodement à Quedlinbourg, où Henri fut empoisonné, âgé de quarante ans (*a*).

(*a*) Voy. l'Hist. de l'Electorat de Hanovre.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

1139. Henri le Lion succéda à son pere, n'étant encore âgé que de dix ans; son oncle Guelphe VII fut chargé du Gouvernement de ses Etats, & fit un traité de paix avec l'Empereur. Par ce traité Henri le Lion fut rétabli en Saxe, & Albert l'Ours devoit être mis en possession du margraviat de Brandebourg. La mere de Henri épousa le Margrave d'Autriche, & par ce mariage il obtint le duché de Baviere. Henri marcha en Italie pour l'Empereur Frédéric Barberousse, & cet Empereur, en reconnoissance, le mit en possession de la Baviere. Il encourut ensuite la disgrace de Frédéric, & il fut banni de l'Empire & privé de tous ses Etats, excepté de Brunswick & Lunebourg, qui appartiennent encore à ses descendans. La partie de Saxe qui a été nommée depuis *Electorat de Saxe*, fut l'apanage de Bernard, de la Maison d'Anhalt (*a*).

1180. Bernard III étoit le plus jeune fils d'Albert l'Ours, Comte d'Ascanie. Il tiroit son origine d'une ancienne famille de Saxe, & étoit parent de Witikind, dernier Roi des Saxons. Bernard mourut en 1212, & laissa de sa femme Jutha, fille de Canut, Roi de Danemark, Albert, qui lui succéda dans l'Electorat, & Henri l'Ancien, premier Prince de la Maison d'Anhalt.

Albert I mourut en 1260, & laissa de sa femme Hélene, fille de l'Empereur Othon IV, Albert II, qui lui succéda, & Jean, premier Prince de la Maison de Saxe-Lawenbourg.

(*a*) Meibon. Rer. Ger. Script. V, l. III, p. 343. Voy. aussi l'Hist. de l'Elect. de Hanovre.

Albert II mourut en 1311, & eut de sa femme Agnès, fille de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, Rodolphe, qui lui succéda. *Histoire de l'Électorat de Saxe.*

Rodolphe I mourut en 1356, & laissa de sa premiere femme Judith, fille d'Othon, Margrave de Brandebourg, Rodolphe II, son successeur, & de son second mariage avec Cunegonde de Pologne, Wenceslas.

Rodolphe II posséda l'Electorat pendant vingt-trois ans, & comme il n'avoit point d'enfant mâle, son frere Wenceslas lui succéda.

Wenceslas mourut en 1383, & eut de sa femme Cécile, fille de Francis, Marquis de Carare, Rodolphe & Albert.

Rodolphe III mourut après avoir possédé l'Electorat trente-cinq ans, & comme il n'eut point d'enfans, Albert son frere lui succéda, & mourut en 1422 sans laisser de postérité.

Après la mort d'Albert III, l'Electorat fut disputé par les Ducs de Saxe-Lawenbourg, les Comtes Palatins, & les Margraves de Brandebourg. L'Empereur Sigismond s'opposa aux prétentions des Ducs de Saxe-Lawenbourg, parce qu'ils n'avoient pas demandé l'investiture à temps, & il confirma l'Electorat à Frédéric le Guerrier, Landgrave de Thuringe, & Margrave de Misnie.

Frédéric le Guerrier, Chef des Electeurs modernes de Saxe, tire son origine, selon quelques-uns, de Witikind le Grand; mais nous nous contenterons de dire que Conrad, Comte de Wethin, obtint de l'Empereur Lothaire II la Misnie & la Lusace. A sa mort, qui arriva en 1156, il laissa ces provinces à ses fils; savoir, 1422.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

la Misnie à Othon, l'aîné, & la Lusace à Dieteric, le jeune. Othon eut un fils nommé *Dieteric*, qui acheta la Lusace de l'Empereur Othon IV, & qui épousa Judith, fille d'Herman, Landgrave de Hesse & de Thuringe. Henri son frere fut tué au siége d'Ulm; & comme il n'avoit point d'enfans, les fils de Judith disputerent la succession avec les descendans de Sophie, qui étoit fille de Louis, frere de Henri, & qui avoit épousé le Duc de Brabant. On fit un accord, par lequel Henri, fils de Sophie, eut le landgraviat de Hesse, & la Thuringe fut cédée à Henri, Margrave de Misnie, surnommé l'*Illustre*. Il étoit fils de Dieteric & de Judith, & il se vit possesseur du landgraviat de Thuringe & du margraviat de Misnie & de Lusace. Son fils Albert épousa Marguerite, fille de l'Empereur Frédéric II, qui lui apporta en mariage le comté d'Altemberg & la seigneurie de Plaissi. De ce mariage il eut Frédéric, qui existoit en 1308, & qui eut aussi un fils nommé *Frédéric le Grave*, qui fut élu Roi des Romains; mais il céda ses droits à Charles IV. Il acquit le comté de Wicmar, & son fils Frédéric le Vaillant épousa une femme qui lui apporta en mariage la principauté de Cobourg. Ce dernier Prince fut pere de Frédéric le Guerrier, premier Electeur de Saxe, de la famille des Margraves de Misnie. L'Electeur Frédéric laissa de sa femme Catherine, fille de Henri, Duc de Brunswick, Frédéric, qui lui succéda, & Guillaume, qui eut des enfans. Frédéric eut aussi deux filles, dont une fut mariée au Landgrave de Hesse, & l'autre à l'Electeur de Brandebourg.

Frédéric, surnommé *le Pacifique*, épousa Marguerite, fille d'Ernest, Duc d'Autriche, & sœur de l'Empereur Frédéric III, dont il eut deux fils, qui lui survécurent; savoir, Ernest, d'où la branche Ernestine tire son origine, & Albert le Courageux, le premier de la branche Albertine. Il eut aussi quatre filles, dont deux furent Abbesses, & les deux autres se marierent, une à Louis le Riche, & l'autre au Duc de Baviere & à Albert, Margrave de Brandebourg. *Histoire de l'Electorat de Saxe.* 1428.

Ernest épousa Elisabeth, fille d'Albert III, Duc de Baviere, dont il eut Frédéric, qui lui succéda; Albert, ou, selon quelques-uns, Ernest, Archevêque de Maïence; Ernest ou Albert, Archevêque de Magdebourg; Jean surnommé *le Constant*; Christine, qui épousa le Roi de Danemarck, & Marguerite, qui fut mariée à Henri, Duc de Brunswick. 1454.

Frédéric le Sage ne voulut jamais se marier. L'Empereur Maximilien I le nomma Président de son Conseil, & l'établit Vicaire général de l'Empire. Après la mort de cet Empereur, la couronne Impériale fut offerte à Frédéric; mais il la refusa, & il donna son suffrage à Charles, qu'il fit élire, moyennant certaines conditions concernant les libertés d'Allemagne, ce qui donna lieu à la capitulation que l'on a fait signer depuis aux Empereurs avant leur élection. Ce Prince fut un des premiers protecteurs de Luther, & son frere Jean lui succéda.

Jean, surnommé *le Constant*, étoit le quatrieme fils d'Ernest, & à l'exemple de son frere, il fut le Protecteur zélé des Luthériens. Ce Prince épousa en premieres noces Sophie, fille de

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Magnus, Duc de Mecklenbourg, dont il eut Jean-Frédéric, qui lui succéda. De sa seconde femme Marguerite, fille de Woldemar, Prince d'Anhalt, il eut Jean Ernest, qui mourut sans enfans; Marie, qui épousa Philippe, Duc de Poméranie, & Marguerite, qui mourut à l'âge de dix-neuf ans.

1532. Jean-Frédéric, surnommé *le Magnanime*, étoit un des principaux Protecteurs des Protestans : il fut le Chef de la Ligue Smalkaldique, ce qui lui attira la haine de l'Empereur Charles V. Cette haine augmenta considérablement, lorsque Charles vit qu'il s'opposoit à l'élection de Ferdinand, qu'il se proposoit de créer Roi des Romains. Il eut des guerres sanglantes à supporter contre cet Empereur; mais après la bataille de Mulberg, où il fut fait prisonnier, l'Empereur le priva de son Electorat & d'une grande partie de ses Etats, qui furent donnés à son cousin Maurice, fils d'Albert le Courageux. Jean Fréderic consentit à être privé de ces biens avant sa mort, & il se contenta des pays d'Abtembourg, de Sacksenbourg, de Hisenberg, &c. avec le titre d'Electeur jusqu'à sa mort. Ces fils ne s'opposerent point à ces réglemens, & il fut décidé qu'ils hériteroient avec leurs cousins de Naumbourg.

1547. Maurice, auquel l'Empereur Ferdinand donna l'Electorat après la bataille de Mulberg, étoit cousin-germain du dernier Electeur; Albert, jeune fils de Frédéric le Pacifique, étoit son grand-pere. Albert étoit Gouverneur de la Frise; il épousa Zedene, fille de George Podiebrad, Roi de Boheme; il eut plusieurs enfans avec elle, entre autres Henri le Pieux, qui, après son voyage

en Terre-Sainte, & à Compostelle en Galice, introduisit le Luthéranisme dans son pays. Il épousa Catherine, fille de Magnus, Duc de Mecklembourg, dont il eut deux fils, Maurice & Auguste, & trois filles. Maurice l'Electeur épousa Agnès, fille de Philippe-Landgrave de Hesse; mais comme il ne laissa point d'enfans mâles, son frere lui succéda.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

Auguste, surnommé *le Pieux*, épousa d'abord Anne, fille de Christian III, Roi de Danemarck; il en eut huit fils, qui moururent tous enfans, excepté Christian IV, qui lui succéda; il eut de plus six filles. Il épousa en secondes noces Agnès Hedwige, fille de Goachin Erne, Prince de la Maison d'Anhalt. 1553.

Christian I embrassa le Calvinisme, & introduisit cette Religion en Saxe. Il épousa Sophie, fille de Jean-George, Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut Christian II, qui lui succéda; Jean-George, qui conserva la famille; Auguste, qui mourut sans enfans; Sophie, qui fut mariée au Duc de Poméranie; Dorothée, qui fut Abbesse de Quedlinbourg, & deux autres filles qui moururent enfans.

Christian II étoit mineur lorsque son pere mourut; il eut pour Tuteur le Duc de Weimar, petit-fils de Jean-Frédéric, dernier Electeur de la ligne Ernestine, qui gouverna pendant dix ans, & introduisit encore le Luthéranisme en Saxe; Christian épousa Hedwige, fille de Frédéric II, Roi de Danemarck; mais il n'en eut point d'enfans, & son frere Jean-George lui succéda. 1591.

Jean-George I épousa en premieres noces Sibylle, fille de Frédéric, Duc de Wirtemberg, 1611.

Histoire de l'Electorat de Saxe. laquelle mourut ſans enfans. Il épouſa en ſecondes noces Marguerite Sibylle, fille d'Albert Frédéric, Margrave de Brandebourg, & Duc de Pruſſe. De cette ſeconde femme, il eut Jean George, qui lui ſuccéda; Auguſte, Gouverneur de Magdebourg; Chriſtian, Adminiſtrateur de Mersbourg; Maurice, Adminiſtrateur de Naumbourg, outre trois autres fils qui moururent ſans enfans : il eut auſſi trois filles; ſavoir, Sophie-Eléonore, qui fut mariée à George II, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt; Marie-Eliſabeth, qui épouſa Frédéric, Duc de Holſtein-Gottorp; & Magdeleine Sibylle, qui épouſa en premieres noces Chriſtian I, Prince de Danemarck, & enſuite Frédéric-Guillaume II, Duc de Saxe-Altembourg.

1656. Jean-George II épouſa Magdeleine Sibylle, fille de Chriſtian, Margrave de Brandebourg-Culmbach; il eut avec elle George, qui lui ſuccéda, & Ertmuth-Sophie, qui fut mariée à Chriſtian Erneſt, Margrave de Brandebourg-Anspach.

1680. Jean-George III fut déclaré Grand-Veneur de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1662. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions pendant les différentes guerres de l'Empire contre les François & les Turcs, ſur-tout lorſqu'il fit lever le ſiége de Vienne. Il épouſa Anne-Sophie, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, dont il eut Jean-George, & Frédéric-Auguſte, qui lui ſuccéderent l'un après l'autre.

1691. Jean-George IV ne jouit de l'Electorat que trois ans. Il ſe ſignala dans la guerre du Rhin, & en Hongrie contre les Turcs; il épouſa Eléonore-Ertmuth-Louiſe, veuve de Jean Fré-

déric, Margrave de Brandebourg-Anspach, & fille de Jean-George, Duc de Saxe-Eisenach. Il mourut de la petite-vérole à Dresde, sans enfans. *Histoire de l'Electorat de Saxe.*

Frédéric-Auguste fut nommé Electeur à la mort de son frere Jean-George. Il prit les intérêts de la Maison d'Autriche, & il passa une partie de sa jeunesse à la Cour de Vienne, où il devint ami particulier de Joseph, Roi des Romains, & ensuite Empereur. Il se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs; il commanda ensuite l'armée Impériale auprès du Rhin. Il fut élu Roi de Pologne, aux sollicitations de la Maison d'Autriche; & après avoir abjuré le Luthéranisme & avoir fait profession de la Religion Catholique, il fut couronné à Cracovie par l'Evêque de Cujavie. Il fit alliance avec le Roi de Danemarck & le Czar de Moscovie, contre Charles XII, Roi de Suede. Ce Prince entra en Pologne & en Saxe, & l'obligea de renoncer à la couronne de Pologne en faveur de Stanislas. Le Roi de Suede fut entiérement défait à Pultowa par les Moscovites; Auguste entra en Pologne, quoiqu'il eût renoncé à ce royaume, & il remonta sur son trône par le secours des Saxons. Son regne fut ensuite troublé par des querelles intestines, qui furent enfin appaisées par la médiation du Czar de Moscovie. Il épousa Christine Everhardine de Brandebourg-Bareith, qui mourut dans la Religion Protestante dans laquelle elle avoit été élevée; il en eut un fils, nommé *Frédéric-Auguste*, qui lui succéda. 1694.

Frédéric-Auguste fit profession de la Religion Catholique à Bologne en Italie, en l'année 1712; 1733.

Histoire de l'Electorat de Saxe.

mais il ne déclara sa conversion qu'en 1717, étant à Vienne à la Cour de l'Empereur; il assista à la Messe qui fut célébrée par le Nonce du Pape. L'Empereur le créa Chevalier de la Toison d'or, & le Roi son pere le nomma Président de son Conseil-Privé, & lui confia le soin de toutes les affaires du royaume sans exception : cette charge lui mérita un siége dans le Conseil-Privé; il en prit possession à Varsovie en 1726, & il commença alors à donner audience aux Ministres Etrangers & à ceux de la Cour. Il fut nommé Electeur, & entra en possession de ses domaines héréditaires par la mort de son pere; il fut couronné Roi de Pologne, après un interregne de deux ans. Il épousa à Vienne Marie-Josephine-Benoîte Antoinette-Thérese-Xavier - Philippine, Archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Joseph; il eut avec elle Frédétic-Christian, né à Dresde le 5 Septembre 1722; Xavier-Auguste, né le 25 Août 1730. Charles Chrétien, Duc de Courlande, né le 13 Juillet 1733. Albert Casimir, Prince de Saxe-Teschen, né le 11 Juillet 1738. Clément Venceslas, Electeur de Treves, né le 28 Septembre 1739. Marie Amélie, née à Dresde le 24 Octobre 1724, morte Reine d'Espagne le 10 Août 1759. Marie-Marguerite-Françoise Xavier, née le 12 Septembre 1727. Marie-Anne-Angélique, née le 29 Août 1728; marié à Maximilien Joseph, Electeur Duc de Baviere. Marie - Joseph, née le 4 Octobre 1731, mariée le 9 Février 1747 à Louis, Dauphin de France. Marie-Christine, née le 12 Février 1735. Marie-Elisabeth, née le 9 Février 1736. Marie-Cunégonde, née le 10 Octobre 1740.

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
DU BRANDEBOURG.

L'HISTOIRE est regardée comme l'école des Princes : elle peint à leur mémoire les regnes des Souverains qui ont été les peres de la patrie, & des Tyrans qui l'ont désolée; elle leur marque les causes de l'agrandissement des Empires, & celles de leur décadence : elle déploie une si grande multitude de caracteres, qu'il s'en trouve nécessairement de ressemblans à ceux des Souverains de nos jours ; & prononçant sur la réputation des morts, elle juge tacitement les vivans. Le blâme dont elle couvre les hommes vicieux qui ne sont plus, est une leçon de vertu qu'elle fait à la génération présente : l'Histoire paroît lui révéler quels seront sur elle les arrêts de la postérité.

Introduction à l'Histoire du Brandebourg.

L'Histoire de Brandebourg & de Prusse est peu connue.

Dès le regne de Frédéric premier, on sentit le besoin qu'on avoit d'un Auteur qui rédigeât dans une forme convenable cette Histoire. Tessier fut appelé de Hollande pour se charger de cet ouvrage ; mais Tessier fit un Panégyrique, au lieu d'une Histoire, & il paroît qu'il a

Introduction à l'Histoire du Brandebourg.

ignoré que la vérité est aussi essentielle à l'Histoire, que l'ame l'est au corps humain.

Nous avons puisé les faits dans les meilleures sources : dans les temps reculés, nous avons eu recours à César & à Tacite ; dans les temps postérieurs, nous avons consulté la Chronique de Lockelius, Pufendorff & Hartknoch ; & surtout les fastes & les documens authentiques qui se trouvent dans les Archives royales. Nous avons rapporté les faits incertains, comme incertains ; & les lacunes, nous les avons laissées comme nous les avons trouvées : nous nous sommes fait une loi d'être impartiaux, & d'envisager tous les événemens d'un coup-d'œil philosophique, persuadés que d'être vrai, c'est le premier devoir d'un Historien.

Nous avons parcouru rapidement l'obscurité des origines & l'administration peu intéressante des premiers Princes. Il en est des Histoires comme des rivieres, qui ne deviennent importantes que de l'endroit où elles commencent à être navigables. L'Histoire de la Maison de Brandebourg n'intéresse que depuis Jean Sigismond, par l'acquisition que ce Prince fit de la Prusse, autant que par la succession de Cleves, qui lui revenoit de droit en vertu d'un mariage qu'il avoit contracté : c'est depuis cette époque que la matiere devenant plus abondante, elle a donné le moyen de s'étendre à proportion

La guerre de trente ans est bien autrement intéressante que les démêlés de Frédéric I avec les Nurembergeois, ou que les Carrousels d'Albert l'Achille. Cette guerre, qui a laissé des traces profondes dans tous les Etats, est un de ces grands

grands événemens, qu'aucun Allemand ni qu'aucun Prussien ne doit ignorer. On y voit d'un côté l'ambition de la Maison d'Autriche, armée pour établir son despotisme dans l'Empire; & d'un autre, la générosité des Princes d'Allemagne, qui combattoient pour leur liberté; la Religion servant de prétexte aux deux partis. On voit la politique de deux grands Rois s'intéresser au sort de l'Allemagne, & réduire la Maison d'Autriche au point de consentir, par la paix de Westphalie, au rétablissement de cette balance qui maintient l'équilibre entre l'ambition des Empereurs & la liberté du Collége Electoral. Des événemens de cette importance, qui influent jusqu'en nos jours dans les plus grandes affaires, demandoient d'être plus détaillés : aussi leur avons-nous donné l'étendue que comportoit la nature de cet ouvrage.

Introduction à l'Histoire du Brandebourg.





HISTOIRE DU BRANDEBOURG.

Histoire du Brandebourg.

LA Maison de Brandebourg, ou plutôt celle de Hohenzollern, est si ancienne, que son origine se perd dans les ténebres de l'Antiquité. On pourroit rapporter des fables ou des conjectures sur son extraction; mais les fables ne doivent pas être présentées au Public judicieux & éclairé de ce siecle. Peu importe que des Généalogistes fassent descendre cette Maison des Colonnes; & que, par une bévue grossiere, ils confondent le sceptre qui est dans les armoiries de Brandebourg, avec la colonne que cette Maison Italienne porte dans son écusson; peu importe enfin que l'on fasse descendre les Comtes de Hohenzollern, de Witikind, des Guelfes, ou de quelque autre tige; les hommes sont tous d'une race également ancienne. Après tout, les recherches d'un Généalogiste, ou l'occupation des Savans qui travaillent sur l'étymologie des mots, sont des objets si minces, que par cela même ils ne sont pas dignes d'occuper des têtes pensantes; il faut des faits remarquables, & des choses capables d'arrêter l'attention des personnes raisonnables.

Tassillon est le premier Comte de Hohenzollern connu dans l'Histoire; il vécut à peu près

vers l'an 800. Ses descendans ont été Danco, Rodolphe I, Othon, Wolffgang, Frédéric I, Frédéric II, Frédéric III, Burchard, Frédéric IV, Rodolphe II, dont les vies obscures ne sont pas connues. Conrad, qui vivoit vers l'année 1200, est le premier Burgrave de Nuremberg dont l'Histoire fasse mention. Ses successeurs furent Frédéric I en 1216, Conrad II en 1260, Frédéric II en 1270. On trouve que Frédéric III hérita de son beau-frere, le Duc de Méran, les seigneuries de Bareyth & de Cadelsbourg. Jean I lui succéda en 1298, & à celui-ci Frédéric IV en 1332.

Histoire du Brandebourg.

Ce Burgrave rendit des services importans aux Empereurs Albert, Henri VII & Louis de Baviere, dans la guerre qu'ils firent à Frédéric d'Autriche. Le Burgrave le battit, le fit prisonnier, & le livra à l'Empereur, qui, par reconnoissance, lui fit présent de tous les prisonniers qu'il avoit faits sur les Autrichiens. Frédéric IV les relâcha, à condition qu'ils lui prêteroient hommage de leurs terres; & c'est l'origine des vassaux que les Margraves de Franconie ont encore en Autriche.

Les successeurs de Frédéric IV furent Conrad IV en 1334; Jean II en 1257; Albert VI, dit le Beau, en 2361, & le neveu d'Albert; Frédéric V, que l'Empereur Charles IV, déclara Prince de l'Empire en 1363, à la Diete de Nuremberg, & qu'il nomma même son Lieutenant.

Frédéric V partagea, en 1402, les terres de son Burgraviat entre ses deux fils, Jean III & Frédéric VI; mais Jean III étant mort sans

enfans, toute la succession paternelle échut à Frédéric VI.

Histoire du Brandebourg.

Ce Prince entra, en 1408, avec ses troupes sur le territoire de la ville de Rotweil, qui étoit mise au ban de l'Empire, & rasa plusieurs châteaux. En 1412, il prit possession du Gouvernement de la Marche, que l'Empereur Sigismond lui avoit donné.

Les derniers Electeurs de Brandebourg n'ayant pas résidé dans la Marche, la Noblesse s'en prévalut : elle étoit indépendante, mutine, & séditieuse : le nouveau Gouverneur se ligua avec les Ducs de Poméranie, & livra une sanglante bataille à ces rebelles auprès de Zossen : il fut pleinement victorieux, & rasa quelques-uns des forts qui leur servoient de retraite ; mais il ne put entiérement dompter la famille de Quitzow, qu'après lui avoir enlevé vingt-quatre châteaux en état de défense.

Nous voici parvenus à la belle époque de la Maison de Hohenzollern ; mais, comme elle est transplantée dans un nouveau pays, il est bon de donner une idée de l'origine & du gouvernement du Brandebourg.

Les pays qui composoient alors l'Electorat de Brandebourg, étoient la Vieille-Marche, la Moyenne, la Nouvelle, la Marche Uckeraine, le Pregnitz ; mais la Nouvelle Marche étoit engagée à l'Ordre Teutonique, & l'Uckeraine, usurpée par les Ducs de Poméranie. Le mot de Margraviat signifie originairement Gouvernement de frontiere.

Les Romains établirent les premiers des Gou-

verneurs dans les pays qu'ils avoient conquis en Allemagne. On remarque cependant qu'ils n'ont jamais passé l'Elbe. Il semble que le caractere farouche & belliqueux de ces peuples, selon Tacite, les garantit constamment contre les entreprises des Romains. Les Sueves, les plus anciens habitans de la Marche, en furent chassés par les Vandales, les Hénetes, les Saxons & les Francs; & Charlemagne eut bien de la peine à les subjuguer en 780. Ce ne fut que l'an 927, que l'Empereur Henri l'Oiseleur établit des Margraves dans ces pays, pour contenir ces peuples enclins à la révolte, aussi bien que leurs voisins, dont la valeur errante s'exerçoit par des incursions & des ravages. Sigefroi, beau-frere de l'Empereur Henri l'Oiseleur, fut, selon Enzelt, le premier Margrave de Brandebourg en 927. Ce fut sous son administration que les évêchés de Brandebourg & de Havelberg furent établis par l'Empereur Othon I; & ce ne fut que vingt-huit ans après qu'il fonda celui de Magdebourg.

Histoire du Brandebourg.

On compte neuf races différentes de Margraves de Brandebourg, depuis Sigefroi jusqu'à nos jours; savoir, celles des Saxons, de Walbeck, de Stade, de Ploetzk, d'Anhalt, de Baviere, de Luxembourg, de Misnie, & enfin celle de Hohenzollern qui subsiste actuellement.

Sous le gouvernement des Saxons, un Roi Vandale, nommé *Mistevoius*, ravagea totalement les Marches, & en chassa les Gouverneurs. L'Empereur Henri II reconquit ce pays de nouveau; les Barbares furent battus, & Mistevoius

Histoire du Brandebourg.

y périt avec six mille des siens. Les Margraves, pour être rétablis, n'en possséderent pas plus tranquillement le Brandebourg ; ils eurent des guerres à soutenir contre les Vandales & d'autres peuples Barbares ; & tantôt battus, tantôt battans, leur puissance ne s'affermit que sous Albert l'Ours, le premier de la Race Anhaltine, qui étoit la cinquieme de celles des Margraves. Les Empereurs Conrad III & Frédéric Barberousse l'éleverent, le premier au marcgraviat, & le second à la dignité électorale, environ l'an 1100. Primislas, Prince des Vandales, qui n'avoit point d'enfans, prit tant d'amitié pour Albert l'Ours, qu'il lui légua par son testament, en 1144, la Moyenne-Marche. Cet Electeur possédoit alors la Vieille & la Moyenne-Marche, la Haute-Saxe, le pays d'Anhalt, & une partie de la Luface. Il y a un vide dans les Archives, & dans l'Histoire une obscurité impénétrable sur les Princes de la Race Anhaltine. On sait que cette ligne s'éteignit en 1322 par la mort de Woldemar II. L'Empereur Louis de Baviere, qui régnoit alors, regardant la Marche comme un fief dévolu à l'Empire, le donna à son fils Louis, qui fut le premier de la sixieme Race. Cet Electeur eut trois guerres à soutenir ; l'une avec les Ducs de Poméranie, qui envahissoient la Marche Uckeraine ; l'autre avec les Polonois, qui ravageoient le comté de Sternberg ; & la troisieme contre un imposteur, qui, prenant le nom d'un Woldemar, frere du dernier Electeur de la Maison Anhaltine, se fit un parti, s'empara de quelques villes, mais fut enfin défait. Ce faux Woldemar étoit le fils d'un Meunier de Bélitz.

Histoire du Brandebourg.

Louis le Romain (*a*) succéda à son frere ; & comme il mourut de même sans enfans, son troisieme frere Othon lui succéda. Ce Prince étoit si pusillanime, qu'après la mort de son frere, il vendit, en 1373, l'Electorat, pour deux cent mille florins d'or, à l'Empereur Charles IV, de la Maison de Luxembourg, qui ne lui paya pas même cette somme modique. Charles IV donna la Marche à son fils Wenceslas, qui voulut l'incorporer à la Boheme dont il étoit Roi.

Après la mort de Wenceslas, Sigismond, de la même Maison, reçut l'Electorat. La nouvelle Marche, que l'Ordre Teutonique avoit conquise sur l'Electeur Jean, & qu'Othon le Long avoit rachetée, fut de nouveau aliénée à cet Ordre : Sigismond ayant besoin d'argent, vendit cette province aux Chevaliers en 1402. Josse succéda à Sigismond; on prétend qu'il empoisonna son frere Procope. Comme Josse aspiroit à l'Empire, il vendit l'Electorat pour quatre cent mille florins à Guillaume, Duc de Misnie. Ce Duc ne posséda l'Electorat que pendant une année, après laquelle l'Empereur Sigismond le racheta.

Cette coutume singuliere de vendre & d'acheter les Etats, qui étoit si fort à la mode dans ce siecle-là, prouve bien certainement la barbarie de ces temps, & le misérable état dans lequel étoient ces provinces, que l'on vendoit à si vil prix. L'Empereur, qui ne pouvoit pas vaquer lui-même à l'administration de l'Electo-

(*a*) Ce surnom lui fut donné parce qu'il étoit né à Rome.

rat, y établit un Gouverneur. Son choix tomba sur Frédéric VI du nom, Burgrave de Nuremberg, frere de Jean III, de la Maison de Hohenzollern; & c'est l'histoire de ce Prince que nous allons écrire.

Histoire du Brandebourg.

Frédéric I.

Ce fut en l'année 1415 que l'Empereur conféra la dignité électorale & la charge d'Archichambellan du Saint-Empire Romain, à Frédéric VI de Hohenzollern, Burgrave de Nuremberg, & qu'il lui fit la donation en propre du pays de Brandebourg. Ce Prince, que nous appellerons désormais Frédéric I, en reçut l'investiture des mains de son bienfaiteur, à la Diete de Constance, en 1417. Il jouissoit alors de la Vieille & de la Moyenne-Marche. Les Ducs de Poméranie avoient usurpé la Marche Uckeraine; l'Electeur leur fit la guerre, les battit à Angermund, & réunit à la Marche une province qui y étoit incorporée de temps immémorial.

La Nouvelle-Marche étoit encore engagée à l'Ordre Teutonique, comme on l'a dit plus haut; mais l'Electeur, qui étendoit les vûes de son agrandissement, s'empara de la Saxe, dont l'Electorat étoit vacant par la mort du dernier Electeur de la Franche Anhaltine. L'Empereur, qui n'approuva pas cette acquisition, en donna l'investiture au Duc de Misnie; & Frédéric I se désista volontairement de sa conquête.

L'Electeur fit le partage de ses Etats par son testament. Son fils aîné, surnommé *l'Alchimiste*, fut privé de ses droits par son pere, qui le laissa avec le Voigtland & son creuset. Son second

fils Frédéric eut l'Electorat. Albert, surnommé *le Gros*, eut la Vieille-Marche : mais la mort de Frédéric le Gros réunit cette province à l'Electorat de Brandebourg. Cette équité naturelle, qui veut qu'un pere fasse un partage égal entre ses enfans, étoit encore suivie dans ces temps reculés. On s'apperçut dans la suite, que ce qui faisoit la fortune des cadets, devenoit le principe de la décadence des Maisons. Nous verrons cependant dans cette Histoire encore quelques exemples de partages semblables. Frédéric I mourut en 1430.

Histoire du Brandebourg.

Frédéric II, surnommé Dent de Fer.

Frédéric II fut surnommé *Dent de Fer*, à cause de sa force. On auroit dû l'appeler *le Magnanime*, parce qu'il refusa la couronne de Boheme, que le Pape lui offrit pour en dépouiller George Podiebrad; & la couronne de Pologne, qu'il déclara ne vouloir accepter qu'au refus de Casimir, frere du dernier Roi, Ladislas. La grandeur d'ame de cet Electeur lui attira la confiance des peuples; & les Etats de la Basse-Lusace se donnerent à lui par inclination. La Lusace étoit un fief de la Boheme. George Podiebrad, qui en étoit Roi, ne voulut point que cette province passât sous la domination de Frédéric II; il porta la guerre en Lusace & dans la Marche. Ces deux Princes firent un traité à Guben en 1462, par lequel Cotbus, Peitz, Sommerfeld, Bobersberg, Storkaw & Bessekaw, furent cédés en propriété à l'Electeur, par la couronne de Boheme. L'Electeur, qui ne vouloit point

Histoire du Brandebourg.

faire des acquisitions injustes, savoit faire valoir ses droits lorsqu'ils étoient légitimes ; il racheta (*a*) la Nouvelle-Marche de l'Ordre Teutonique, auquel j'ai déjà dit qu'elle avoit été engagée. En 1464, Othon III, dernier Duc de Stettin, vint à mourir, & l'Electeur entra en guerre avec le Duc de Wolgast. En voici la raison : Louis de Baviere, Electeur de Brandebourg, avoit fait un traité en 1338 avec les Ducs de Poméranie, qui portoit, que si leur ligne venoit à s'éteindre, la Poméranie retomberoit à l'Electorat. Ce traité avoit été confirmé par l'Empereur. Ce différent se termina par un accord en 1464, suivant lequel le Duc de Wolgast resta à la vérité en possession du duché de Stettin, mais il devint Feudataire de l'Electeur, & la Poméranie lui prêta l'hommage éventuel. Frédéric II réunit en 1469, comme un fief vacant, le comté de Wernigérode à la Marche, & prit les titres de Duc de Poméranie, de Mecklenbourg, de Vandalie, de Schwerin & de Rostock, sur lesquels il avoit droit de réversion.

Le même esprit de désintéressement qui lui avoit fait refuser deux couronnes, lui fit abdiquer l'Electorat l'an 1469, en faveur de son frere Albert, surnommé l'*Achille*, car il n'avoit point d'enfans. Ce Prince, qui avoit professé le désintéressement & la modération pendant toute sa vie, ne s'écartant point de ces principes, ne se réserva qu'une modique pension de 6000 florins, avec laquelle il vécut en Philosophe, jusqu'en l'année 1471, qu'il mourut accablé d'infirmités.

(*a*) En 1445, pour 100000 florins d'or.

Albert, surnommé Achille.

Albert fut surnommé *Achille* & *Ulysse*, à cause de sa prudence & de sa valeur; il avoit cinquante-sept ans lorsque son frere lui céda la Régence. Il avoit fait ses plus belles actions lorsqu'il n'étoit que Burgrave de Nuremberg. Comme Margrave de Bareyth & d'Anspach, il fit la guerre à Louis le Barbu, Duc de Baviere, & le fit même prisonnier. Il gagna huit batailles contre les Nurembergeois, qui s'étoient révoltés & lui disputoient les droits du Burgraviat. Il enleva un étendard à un guidon de cette ville, au péril de sa vie, combattant seul contre seize hommes, jusqu'à ce que le secours des siens lui arrivât. Il s'empara de la ville de Greiffemberg, comme Alexandre de la capitale des Oxidraques, sautant lui seul du haut des murailles dans la ville, où il combattit jusqu'à ce que ses troupes, ayant forcé les portes, vinssent le secourir. Albert gouvernoit presque tout l'Empire, par la confiance que l'Empereur Frédéric III lui témoignoit. Il conduisit les armées Impériales contre Louis le Riche, Duc de Baviere, & contre Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, qui avoit mis le siége devant Nuis (*a*); & Albert disposa ce Prince à la paix. Ce fut cette négociation qui lui acquit le surnom d'*Ulysse*; & il mérita toujours celui d'Achille, soit à la tête des troupes dans les combats, soit dans ces jeux, images de la guerre, qui étoient si fort à la mode dans ce

(*a*) La ville de Nuis est dans l'Electorat de Cologne.

temps-là. Il gagna le prix dans dix-ſept tournois ; & ne fut jamais déſarçonné.

Hiſtoire du Brandebourg.

L'uſage de ces combats ſemble être originairement François. Peut-être que les Maures, qui inonderent l'Eſpagne, l'établirent dans ce pays avec leur galanterie romaneſque. On trouve dans l'Hiſtoire de France, qu'un certain Godefroi de Preuilly, qui vivoit l'an 1060, étoit le Rénovateur de ces tournois. Cependant Charles le Chauve, qui vivoit l'an 844, en avoit déjà tenu à Straſbourg, lorſque ſon frere, Louis d'Allemagne, l'y vint voir. Cette mode paſſa en Angleterre dès l'an 1114, & Richard, Roi de la Grande-Bretagne, l'établit dans ſon royaume l'an 1194. Jean Cantacuzene dit, qu'au mariage d'Anne de Savoie avec Andronic Paléologue, Empereur Grec, ces combats, dont l'uſage étoit venu des Gaules, ſe célébrerent en 1226. Il y périſſoit ſouvent du monde, lorſqu'ils étoient pouſſés à outrance. On lit dans Henri Cnigſton, qu'il ſe fit un tournoi à Châlons en 1274, au ſujet d'une entrevue entre la Cour du Roi d'Angleterre Edouard, & celle du Duc de Bourgogne, où beaucoup de Chevaliers Bourguignons & Anglois demeurerent ſur la place. Les tournois paſſerent en Allemagne dès l'an 1136. Les Chevaliers s'envoyoient des lettres de défi d'un bout de l'Europe à l'autre ; & il n'étoit permis qu'à ceux qui étoient armés Chevaliers, de faire de ces défis. Leurs lettres portoient à peu près, qu'un tel Prince, s'ennuyant dans une lâche oiſiveté, déſiroit le combat pour donner de l'exercice à ſa valeur, & pour ſignaler ſon adreſſe. Elles marquoient le temps, le nombre de Chevaliers, l'eſpece d'armes, & le lieu où le tournoi de-

voit ſe tenir, & enjoignoient aux Chevaliers vaincus de donner aux Chevaliers vainqueurs un bracelet d'or, & un bracelet d'argent à leurs Ecuyers. Les Papes s'éleverent contre ces dangereux divertiſſemens. Innocent II, en 1140, & depuis Eugene III, au Concile de Latran en 1313, fulminerent des anathêmes, & prononcerent l'excommunication contre ceux qui aſſiſteroient à ces combats. Mais, malgré la ſoumiſſion qu'on avoit alors pour les Papes, ils ne purent rien contre ce fatal uſage, auquel une fauſſe gloire & une fauſſe galanterie donnoient cours, & que la groſſiéreté des mœurs faiſoit ſervir de ſpectacle, d'amuſement, & d'occupations proportionnées à la barbarie des ſiecles qui le virent naître; car, depuis ces excommunications, l'Hiſtoire fait mention du tournoi de Charles VI, Roi de France, qui ſe tint à Cambrai en 1385, de celui de François I, qui ſe tint entre Ardres & Guines en 1520, & de celui de Paris en 1559, où Henri II reçut une bleſſure à l'œil, par un éclat de la lance du Comte de Montgommeri, dont ce Roi mourut onze jours après.

Hiſtoire du Brandebourg.

On voit par-là que c'étoit alors un grand mérite à Albert Achille, d'avoir remporté le prix dans dix-ſept tournois; & qu'on faiſoit, dans ces ſiecles groſſiers, le même cas de l'adreſſe du corps, qu'on en faiſoit du temps d'Homere. Notre ſiecle, plus éclairé, accorde, plutôt qu'aux vertus guerrieres, ſon eſtime aux talens de l'eſprit, & à ces vertus, qui, élevant l'homme au deſſus de ſes paſſions, le rendent bienfaiſant & généreux.

Albert Achille réunit donc ſes poſſeſſions de Franconie à l'Electorat, par l'abdication de ſon

Histoire du Brandebourg.

frere en 1470. Après avoir pris la Régence, il fit un traité de confraternité, l'an 1473, avec les Maisons de Saxe & de Hesse, traité qui régloit entre elles la succession de leurs Etats, en cas qu'une de leurs lignes vînt à s'éteindre. La même année, il ordonna de sa propre succession entre ses fils : l'Electorat tomba en partage à Jean, dit le Cicéron ; le second de ses fils eut Bareyth, & le cadet, Anspach. Albert abdiqua enfin l'Electorat, en 1476, en faveur de Jean le Cicéron. Sa fille Barbe, qui épousa Henri, Duc de Glogaw & de Crossen, fit passer ce dernier duché à la Maison de Brandebourg. Son contrat de mariage portoit, qu'au cas que le Duc Henri vînt à mourir sans enfans, l'Electeur seroit en droit de lever annuellement 50,000 ducats sur le duché de Crossen. Le cas prévu étant arrivé, Jean le Cicéron se mit en possession de la ville de Crossen, & maintint cette acquisition : le troisieme fils d'Albert Achille, Frédéric le Vieux, Margrave d'Anspach, fut le grand-pere de ce George-Frédéric qui reçut le duché de Jagerndorff du Roi de Boheme.

Il n'est pas inutile de rapporter à cette occasion, que ce Duc George d'Anspach & de Jagendorff fit un contrat avec les Ducs d'Oppelen & de Ratibor, par lequel les survivans hériteroient de ceux qui mourroient sans enfans. Ces deux Ducs ne laisserent point de lignée, & George recueillit la succession de ces duchés. Depuis, Ferdinand, frere de Charles V, & héritier du royaume de Boheme, dépouilla le Margrave George, d'Oppelen & de Ratibor ; & lui promit, pour dédommagement, une somme de 130,000 florins, qui ne fut jamais payée.

Jean le Cicéron.

Histoire du Brandebourg.

On lui donna le furnom de Cicéron, à caufe de fon éloquence naturelle. Il réconcilia trois Rois qui fe difputoient la Siléfie ; favoir, Ladiflas de Boheme, Cafimir de Pologne, & Matthias de Hongrie. Jean le Cicéron & l'Electeur de Saxe entrerent en Siléfie à la tête de fix mille chevaux, & fe déclarerent ennemis de celui des Rois qui refuferoit de prêter l'oreille aux paroles de paix qu'ils leur portoient. Son éloquence, à ce que difent les Annales, détermina ces Princes à figner un traité, par lequel la Siléfie & la Lufaçe furent partagées entre les Rois de Boheme & de Hongrie. Il feroit à défirer que l'on eût rapporté d'autres exemples de l'éloquence de ce Prince ; car, dans celui-ci, les fix mille chevaux paroiffent le plus fort argument. Un Prince qui peut décider les querelles par la force des armes, eft toujours un grand Dialecticien ; c'eft un Hercule, qui perfuade à coups de maffue.

Jean le Cicéron eut une guerre à foutenir contre le Duc de Sagan, qui formoit des prétentions fur le duché de Croffen : l'Electeur le battit près de cette ville, & le fit même prifonnier. On peut juger des mœurs de ce temps, par Jean, Duc de Sagan, qui eut la cruauté de laiffer mourir de faim un frere avec lequel il s'étoit brouillé. Jean le Cicéron mourut l'an 1499. Il laiffa deux fils ; l'un, Joachim, qui lui succéda à l'Electorat ; & le fecond, Albert, qui devint Electeur de Maïence & Archevêque de Magdebourg.

Histoire du Brandebourg.

Joachim I, surnommé Nestor.

Il reçut le surnom de *Nestor*, sans que l'on en pénetre la raison. Joachim n'avoit que seize ans lorsqu'il devint Electeur. Le comté de Ruppin étant devenu vacant par la mort de Wichmann, Comte de Lindaw, l'Electeur réunit ce fief à la Marche. Il mourut en 1532, laissant deux fils ; savoir, Joachim, qui lui succéda, & le Margrave Jean, auquel il légua la Nouvelle-Marche, Crossen, Sternberg, & Storkaw.

Joachim II.

Il paroît qu'on revint, du temps de Joachim II, de l'abus de donner des surnoms aux Princes. Celui de son pere avoit si mal réussi, qu'il étoit devenu plutôt un sobriquet qu'une illustration. La flatterie des Courtisans, qui avoit épuisé les comparaisons de l'antiquité, se retourna sans doute d'un autre côté, & il faut croire que l'amour-propre des Princes n'y perdit rien.

Joachim II hérita de l'Electorat de son pere, comme nous venons de le dire. Il embrassa la Doctrine de Luther en 1539. On ne sait pas les circonstances qui donnerent lieu à ce changement : ce qu'il y a de certain, c'est que ses Courtisans & l'Evêque de Brandebourg suivirent son exemple.

Une nouvelle Religion, qui paroît tout à coup dans le Monde, qui divise l'Europe, qui change l'ordre des possessions & donne lieu à de nouvelles combinaisons politiques, mérite

que

que nous donnions quelque attention à ses progrès; & sur-tout que nous examinions par quelle vertu elle produisoit les conversions soudaines des plus grands Etats.

Histoire du Brandebourg.

Dès l'année 1400, Jean Huss commença à prêcher sa nouvelle Doctrine en Boheme : c'étoient proprement les sentimens des Vaudois & de Wiclef, auxquels il adhéroit. Huss fut brûlé au Concile de Constance (*a*). Son prétendu martyre augmenta le zele de ses Disciples. Les Bohémiens, qui étoient trop grossiers pour entrer dans les disputes sophistiques des Théologiens, n'embrasserent cette nouvelle secte que par un esprit d'indépendance & de mutinerie, qui est assez le caractere de cette nation. Ces nouveaux convertis secouerent le joug du Pape, & se servirent des libertés de leurs consciences pour couvrir le crime de leur révolte. Tant qu'un certain Ziska fut leur Chef, ce parti fut redoutable. Ziska remporta quelques victoires sur les troupes de Wenceslas & d'Ottocare, Rois de Boheme; mais après sa mort, les Hussites furent en partie chassés de ce royaume, & l'on ne voit point que la Doctrine de Jean Huss se soit étendue hors de la Boheme.

L'ignorance étoit parvenue à son comble dans les quatorze & quinzieme siecles. Les Ecclésiastiques n'étoient pas même assez instruits pour être pédans. Le relâchement des mœurs & la vie licencieuse des Moines faisoient que l'Europe ne poussoit qu'un cri, pour demander la

(*a*) L'an 1415, sous le Pape Jean XXIII.

Histoire du Brandebourg.

réforme de tant d'abus. Les Papes abusoient même de leur pouvoir à un point qui n'étoit plus tolérable. Léon X faisoit dans la Chrétienté un négoce d'indulgences, pour amasser les sommes dont il avoit besoin pour bâtir la Basilique de S. Pierre à Rome. On prétend que ce Pape fit présent à sa sœur Cibo, du produit que rapporteroient celles que l'on vendroit en Saxe. Ce revenu casuel fut affermé : ces étranges Fermiers voulant s'enrichir, choisirent des Moines & des Quêteurs propres à ramasser les plus grandes sommes ; & les Commis de ces Indulgences en dissiperent une partie par des désordres scandaleux. Un Inquisiteur, nommé *Tetzel*, & des Dominicains, furent ceux, qui s'acquittant si mal de cette commission, donnerent lieu à la Réforme. Le Vicaire Général des Augustins, nommé *Staupitz*, dont l'Ordre avoit été en possession de ce négoce, ordonna à un de ses Moines, nommé *Luther*, de prêcher contre les Indulgences. Dès l'an 1516, Luther avoit déjà combattu les Scholastiques : il s'éleva alors avec plus de force contre ces abus ; il avança d'autres propositions douteuses ; puis il les soutint, en les munissant de nouvelles preuves. Il fut enfin excommunié du Pape en 1520. Il avoit goûté le plaisir de dire ses sentimens sans contrainte ; il s'y livra depuis sans bornes. Il renonça au froc, & épousa Catherine de Boie en 1525 ; encourageant par son exemple les Prêtres & les Moines à rentrer dans les droits de la Nature & de la raison. S'il rendit des citoyens à la patrie, il lui rendit aussi son patrimoine, en mettant dans son parti beaucoup de Princes, pour

Histoire du Brandebourg.

qui la dépouille des biens ecclésiastiques étoit une douce amorce. L'Electeur de Saxe fut le premier qui embrassa sa nouvelle Secte. Le Palatinat, la Hesse, le pays de Hanovre, le Brandebourg, la Souabe, une partie de l'Autriche, de la Boheme, de la Hongrie, toute la Silésie & le Nord, reçurent cette nouvelle Religion.

Peu de temps après, Calvin parut en France en 1533. Un Allemand, nommé *Woldemar*, qui étoit Luthérien, avoit inspiré ses sentimens à Calvin, avec lequel il fit connoissance à Bourges. Malgré la protection que Marguerite de Navarre accordoit à ce nouveau dogme, Calvin fut obligé de quitter la France à différentes reprises. Poitiers fut l'endroit où il fit le plus de prosélytes. Ce Convertisseur, qui croyoit connoître le génie de sa nation, s'imagina qu'elle seroit plutôt persuadée par des chansons que par des argumens; & il composa, dit-on, un vaudeville, dont le refrain étoit : *O Moines! ô Moines! il faut vous marier* (*a*); ce qui eut un succès étonnant. Calvin se retira à Bâle, où il fit imprimer ses Institutions. Il convertit ensuite la Duchesse de Ferrare, fille de Louis XII. En 1536, il acheva de ranger la ville de Geneve à ses sentimens, & il y fit brûler Michel Servet, qui étoit son ennemi : de persécuté il devint persécuteur. La Religion Réformée, tantôt persécutée, tantôt tolérée en France, servit souvent de prétexte à des guerres sanglantes, qui penserent plus d'une fois bouleverser ce royaume.

(*a*) Voy. le Dictionnaire de Moréri, art. *Calvin.*

Histoire du Brandebourg.

Henri VIII, Roi d'Angleterre, auquel le Pape Léon X avoit donné le titre de *Défenseur de la Foi*, parce qu'il avoit écrit contre Luther, Henri VIII, devenu amoureux d'Anne de Boulen, & ne pouvant persuader le Pape de rompre son mariage avec Catherine d'Aragon, s'en sépara de sa propre autorité. Clément VII, qui succéda à Léon X, l'excommunia imprudemment, & dès l'année 1533 il secoua le joug du Pape; il se fit Pape à Londres, & traya lui-même le chemin à la nouvelle Religion qui s'établit après lui en Angleterre.

Si donc on veut réduire les causes des progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, & en France celui de la nouveauté, ou peut-être d'une chanson. Il ne faut pas croire que Jean Huss, Luther ou Calvin, fussent des génies supérieurs. Il en est des Chefs de Sectes comme des Ambassadeurs: souvent les esprits médiocres y réussissent le mieux, pourvu que les conditions qu'ils offrent soient avantageuses. Les siecles de l'ignorance étoient le regne des Fanatiques & des Réformateurs. Il semble que l'esprit humain se soit enfin rassasié de disputes & de controverses. On laisse argumenter les Théologiens & les Métaphysiciens sur les bancs de l'école; & depuis que dans les pays Protestans les Ecclésiastiques n'ont plus rien à perdre, les Chefs des nouvelles Sectes n'ont plus rien à gagner.

L'Electeur Joachim II acquit, par la communion sous les deux especes, les évêchés de Brandebourg, de Havelberg & de Lebuss, qu'il incorpora à la Marche.

Il n'entra point dans l'union que les Princes Proteſtans firent à Smalcalde, en 1535, & il maintint la tranquillité dans l'Electorat, tandis que la guerre déſoloit la Saxe & les pays voiſins. La guerre de Religion commença en 1545, & finit par la paix de Paſſaw & d'Ausbourg (*a*).

Hiſtoire du Brandebourg.

L'Empereur Charles-Quint s'étoit mis à la tête des Catholiques. L'illuſtre & malheureux Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, & Philippe le Magnanime, Landgrave de Heſſe, étoient les Chefs des Proteſtans : l'Empereur les battit en Saxe, auprès de Muhlberg. Lui & le Cardinal Granvelle ſe ſervirent d'un ſtratagême indigne pour tromper le Landgrave de Heſſe. Charles-Quint ſe crut autoriſé, par la phraſe équivoque d'un ſauf-conduit, à mettre le Landgrave dans la priſon, où il paſſa une grande partie de ſa vie. L'Electeur Joachim, qui avoit été le garant de ce ſauf-conduit, fut outré de ce manque de foi : il tira ſon épée dans ſa colere contre le Duc d'Albe (*a*), mais on les ſépara. Jean Frédéric de Saxe fut dépoſé : l'Empereur donna cet Electorat au Prince Maurice, qui étoit de la ligne Albertine. Cependant Joachim ne ſe conforma point à l'Interim que l'Empereur avoit fait publier.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg furent chargés par l'Empereur, de mettre le ſiége devant Magdebourg. Cette ville ſe rendit, après

(*a*) Tous ces détails ſe trouvent au long dans notre Hiſtoire d'Allemagne.

(*b*) Ambaſſadeur de l'Empereur à Berlin.

Histoire du Brandebourg.

s'être défendue quatorze mois : la capitulation étoit conçue avec tant de douceur, que l'Empereur eut peine à la confirmer. L'Archevêque de Magdebourg étant décédé, les Chanoines élurent à sa place Frédéric, Evêque de Havelberg, second fils de l'Electeur Joachim ; & après la mort de celui-là, l'Electeur eut assez de crédit pour y faire succéder le troisieme de ses fils, nommé *Sigismond*, qui étoit Protestant. Ce fut cet Electeur qui fit bâtir la forteresse de Spandaw en 1555. L'Ingénieur qui la construisit s'appeloit *Giramela*. Il falloit bien que l'on fût extrêmement privé de toutes sortes d'Arts dans ces temps, pour avoir recours aux étrangers dans les moindres choses. Mais comment pouvoit-on défendre des places, si on ne savoit pas les fortifier ? Le Margrave Jean, frere de l'Electeur, fit en même temps travailler aux ouvrages de Custrin. C'étoit peut-être une mode alors de fortifier les places ; l'Empereur Charles-Quint en donna l'exemple à Gand, à Anvers, & à Milan : si l'on avoit eu une idée distincte de l'usage que l'on en peut faire, on auroit eu des Ingénieurs.

Joachim II obtint, en 1569, de son beau-frere Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, le droit de succéder à Albert-Frédéric de Brandebourg, Duc de Prusse, au cas qu'il mourût sans héritiers, & il s'engagea de secourir la Pologne d'un certain nombre de troupes, toutes les fois qu'elle seroit attaquée. Le regne de ce Prince fut doux & paisible. On l'accusa de pousser la libéralité au point d'être prodigue. Il mourut en 1571.

Jean-George.

Jean-George ſuccéda à ſon pere Joachim II, & joignit à ſes Etats la Nouvelle-Marche après la mort de ſon oncle le Margrave Jean. Son gouvernement fut pacifique, & il ne tient ici que par le fil de l'Hiſtoire chronologique. Il eſt à remarquer qu'une de ſes femmes fut une Princeſſe de Lignitz, nommée *Sophie*. La branche des Margraves de Bareyth & d'Anſpach vint à s'éteindre : il partagea cette ſucceſſion entre ſes deux fils cadets; Chriſtian, l'aîné des deux, devint l'auteur de la nouvelle tige de Bareyth ; & Erneſt, de celle d'Anſpach. L'Electeur mourut l'an 1598.

Joachim-Frédéric.

Joachim-Frédéric avoit cinquante-deux ans lorſqu'il parvint à la Régence. Pendant la vie de ſon pere, il jouiſſoit des évêchés de Magdebourg, de Havelberg, & de Lebuſſ. Lorſqu'il ſuccéda à Jean-George, il ſe démit de l'archevêché de Magdebourg, en faveur d'un de ſes fils, nommé *Chriſtian Guillaume*. Il adminiſtra la Pruſſe pendant la démence du Duc Albert Frédéric. Il recueillit la ſucceſſion du duché de Jagerndorff, qu'il céda à un de ſes fils, nommé *Jean-George*, pour le dédommager de l'évêché de Strasbourg, auquel il avoit été obligé de renoncer. Dans ces temps-là, les ſucceſſions ſe réuniſſoient ſouvent, & ſe diviſoient de même : la mauvaiſe politique de ces Princes rendoit le travail, que la fortune faiſoit pour l'agrandiſſement de leur Maiſon, ingrat & inutile.

Histoire du Brandebourg.

Joachim-Frédéric fut le premier Prince qui établit un Conseil d'Etat. Il reste à juger quelle devoit avoir été l'administration du Gouvernement, la justice & la conduite des Finances, dans ce pays grossier & sauvage, où il n'y avoit pas même des personnes préposées pour vaquer à ces emplois.

L'Electeur s'apperçut sans doute de la nécessité qu'il y avoit de pourvoir à l'éducation de la jeunesse; car ce fut à cette intention qu'il fonda le collége de Joachimsthal. Cent vingt personnes y sont élevées, nourries & instruites, selon l'institution, dans les Belles-Lettres. Le grand Electeur transféra depuis ce collége à Berlin. La pauvreté du pays & la petite quantité de numéraire, donnerent lieu aux loix somptuaires que l'Electeur fit publier. Il mourut en 1608, âgé de soixante-trois ans.

Jean Sigismond.

Jean Sigismond avoit épousé à Kœnigsberg, l'an 1594, Anne, fille unique d'Albert, Duc de Prusse, héritiere de ce duché & de la succession de Cleves. Cette succession étoit composée des pays de Juliers, Berg, Cleves, la Marck, Ravensberg, & Ravenstein. Le morceau étoit trop tentant, pour ne pas exciter l'avidité de tous ceux qui avoient espérance d'y participer (*a*).

(*a*) On trouvera dans notre Histoire d'Allemagne, les motifs sur lesquels étoient fondées les prétentions des Maisons de Saxe, de Brandebourg & de Neubourg sur cette riche succession.

Histoire du Brandebourg.

Le Duc Albert de Prusse, époux de Marie Eléonore, & beau-pere de Jean-Sigismond, avoit eu le malheur de tomber en démence. Joachim-Frédéric avoit administré la Prusse, depuis qu'il se trouvoit dans cette triste situation; & Jean-Sigismond se chargea ensuite du même soin. Il reçut de Sigismond III, Roi de Pologne, l'investiture de la Prusse, pour lui & ses descendans : c'étoit la troisieme investiture qui avoit été donnée à la Maison Electorale (*a*).

En 1510, Albert de Brandebourg fut élu Grand-Maître de l'Ordre Teutonique : c'étoit l'arriere-petit-fils d'Albert l'Achille, comme on l'a dit plus haut. Le nouveau Grand-Maître, pour venger l'honneur de l'Ordre, entreprit une nouvelle guerre contre les Polonois, qui finit très-heureusement pour lui, puisqu'il fut créé Duc de Prusse par Sigismond I, Roi de Pologne, qui rendit cette dignité héréditaire pour ce Prince & ses descendans. Albert ne s'engagea qu'à prêter l'hommage accoutumé à la Pologne.

Le Duc Albert, maître de la Prusse ultérieure, quitta alors l'habit, la croix & les armes de l'Ordre Teutonique. Les Chevaliers se conduisirent comme font les plus foibles; ils se contenterent de protester contre ce qu'ils ne pouvoient pas empêcher. Le nouveau Duc eut une guerre à soutenir, en 1563, contre Eric, Duc de Brunswick & Commandeur de Memel. Eric entra en Prusse à la tête de douze mille hommes :

(*a*) Voyez ce que nous avons dit de la Prusse, t. CVII de cette Histoire Universelle.

mais Albert l'arrêta aux bords de la Vistule. Comme il ne s'y passa rien de remarquable, & que les deux bords de la riviere étoient couverts de soldats qui cueilloient des noix, on appela cette expédition, la guerre des Noix. Albert se fit Protestant en 1561; & la Prusse imita son exemple. Son fils Frédéric-Albert lui succéda en 1568. Il reçut l'investiture du Roi Sigismond Auguste, à laquelle eut part l'Envoyé de l'Electeur Joachim II. C'est cet Albert-Frédéric, qui épousa Marie-Eléonore, fille de Jean-Guillaume, & sœur du dernier Duc de Cleves. Jean-Sigismond fut le gendre & le tuteur de ce Duc de Prusse. La mort de son beau-pere le fit entrer entiérement dans la possession de ce duché en 1618. Jean Sigismond avoit embrassé la Religion Réformée dès l'an 1614, pour complaire aux peuples du pays de Cleves, qui devoient devenir ses sujets. L'Empereur Rodolphe II mourut pendant la Régence de l'Electeur. Le Collége Electoral élut en sa place Matthias, frere du défunt. L'Electeur, sentant les approches de l'âge, & se voyant accablé d'infirmités, remit la Régence à son fils George-Guillaume, & mourut peu de temps après.

Histoire du Brandebourg.

George-Guillaume.

1619. George-Guillaume parvint à l'Electorat en 1619. Sa Régence fut la plus malheureuse de toutes celles des Princes de sa Maison. Ses Etats furent désolés pendant le cours de la guerre de trente ans, dont les traces funestes furent si profondes, qu'elles ne sont effacées que depuis très-

peu de temps. Tous les fléaux de l'Univers fondirent à la fois sur ce malheureux Electorat. Il étoit soumis à un Prince incapable de gouverner, qui avoit choisi un traître pour son Ministre (*a*). Une guerre, ou plutôt un bouleversement général survint en même temps. En proie à des armées amies & ennemies, également barbares, qui se heurtant comme des vagues agitées par une tempête, tantôt elles le couvroient de leur nombre, & tantôt elles se retiroient après l'avoir ruiné. Enfin, pour mettre le comble à la désolation, ce qui échappa de ses habitans au fer du soldat, périt victime de maladies contagieuses.

Histoire du Brandebourg.

La même fatalité qui persécuta cet Electeur, parut s'acharner sur tous ses parens. George Guillaume avoit épousé la fille de Frédéric IV, Electeur Palatin. Il étoit par conséquent beau-frere du malheureux Frédéric V, élu & couronné Roi de Boheme, battu à Weisenberg, dépouillé du Palatinat, & mis au ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II. Le Duc de Jagerndorff, oncle de George-Guillaume, fut dépossédé de son pays, parce que ce Prince avoit embrassé le parti de Frédéric V; & l'Empereur donna ses biens confisqués à la Maison de Lichtenstein, qui en est actuellement en possession. L'Electeur protesta en vain contre cette violence. Enfin son second oncle, l'Administrateur de Magdebourg, fut déposé & mis au ban

(*a*) Le Comte de Schwartzenberg, Stadhouder de la Marche.

Histoire du Brandebourg.

de l'Empire, pour être entré dans la ligue de Lavenbourg, & pour s'être allié avec le Roi de Danemarck. L'Empereur, victorieux de ses ennemis, étoit presque despotique dans l'Empire.

La guerre de trente ans avoit commencé dès l'an 1618, à l'occasion de la révolte des Bohémiens, qui élurent pour leur Roi Frédéric V, Electeur Palatin; mais comme nous nous bornons aux événemens qui regardent directement l'Histoire de Brandebourg, nous ne ferons mention de cette guerre, qu'autant qu'elle aura de rapport avec cette Histoire.

La treve que les Hollandois & les Espagnols avoient conclue en 1609 pour douze ans, étoit près d'expirer; & les duchés de la succession de Cleves, où ces deux nations avoient des troupes, devinrent le théâtre de la guerre. Les Espagnols forcerent la garnison de Juliers, que les Hollandois tenoient pour l'Electeur; Cleves & Lipstadt se rendirent à Spinola. Les Hollandois chasserent cependant, en 1629, les Espagnols, du pays de Cleves, & reprirent quelques villes pour l'Electeur. George-Guillaume & le Duc de Neubourg disposerent les Espagnols, en 1630, à évacuer une partie de ces provinces: les Hollandois mirent garnison dans les places de l'Electeur, & les Espagnols dans celles du Duc; mais cet arrangement ne fut pas de durée.

En 1635, la guerre recommença dans ces provinces avec plus de violence qu'auparavant; & pendant toute la Régence de l'Electeur, les provinces de cette succession furent en proie aux Espagnols & aux Hollandois, qui s'emparoient des postes, surprenoient des villes, gagnoient

des avantages les uns sur les autres, les reperdoient de même, & où cependant il ne se passa rien de considérable. Les actions des Officiers & le brigandage des soldats, faisoient, dans ces temps, la partie principale de l'art militaire. *Histoire du Brandebourg.*

Quoique l'Empereur affectât une souveraineté indépendante, les Princes de l'Empire ne laissoient pas que d'opposer à son despotisme une fermeté qui l'arrêtoit quelquefois : ces Princes formoient des ligues, qui donnoient souvent l'alarme à Vienne. 1620.

Les Electeurs de Brandebourg & de Saxe intercéderent auprès de l'Empereur pour leur Collegue l'Electeur Palatin, mis au ban de l'Empire ; & ils refuserent de reconnoître l'Electeur Maximilien, Duc de Baviere, que Ferdinand II avoit élevé à cette dignité, au préjudice de la Maison Palatine, & contre les Loix de l'Empire. Selon la Bulle d'or, un Empereur n'est point en droit de mettre au ban de l'Empire, ni de dégrader un Electeur, sans le consentement unanime de toute la Diete assemblée en corps. Ces intercessions ne produisirent aucun effet ; & l'Empereur, qui n'étoit occupé que de sa vengeance personnelle, se trouvant en force, ne fit aucun cas des libertés du Corps Germanique, ni des Loix de l'équité.

Dès ce temps, l'Electeur & son Conseil prévirent les approches de la guerre, & la nécessité qui les y entraîneroit, par la complication d'événemens, qui la rendoit presque inévitable. D'un côté, des droits à soutenir sur la succession de Cleves ; de l'autre, la guerre de trente ans ; & de plus, les dissentions que la Religion avoit 1621. 1622. 1623.

Histoire du Brandebourg. 1624.

fait naître, & qui occasionnoient des cabales & des ligues puissantes; des guerres déjà allumées, & d'autres prêtes à embraser son Etat, avertissoient George-Guillaume de se préparer à les soutenir, lorsqu'il ne pourroit plus l'éviter. Son premier Ministre, le Comte de Schwartzenberg, proposa, par différentes reprises, de lever un corps de vingt mille hommes, qu'il vouloit faire passer au service de l'Empereur; mais on prit de si mauvaises mesures, & l'on fit des arrangemens si ridicules, qu'on assembla à peine six mille hommes.

Les progrès de la Réforme qui divisoit l'Allemagne en deux puissans partis, acheminerent insensiblement les choses à une guerre ouverte.

Les Protestans, intéressés à soutenir l'exercice libre de leur Religion, & à retenir les biens des Ecclésiastiques, qu'ils avoient confisqués, firent une confédération à Lavenbourg. Christian IV, Roi de Danemarck, & les Ducs de Lunebourg, de Holstein, de Mecklenbourg, & l'Administrateur de Magdebourg, oncle de l'Electeur, y entrerent. L'Empereur en prit ombrage; & jugeant au dessous de lui d'employer les voies de la négociation & de la douceur, pour ramener les esprits à un accommodement,
1625. il envoya Tilly à la tête de douze mille hommes dans le Cercle de la Basse-Saxe. Tilly se présenta devant Halle; & quoique la ville se fût rendue sans résistance, il la livra au pillage. Walstein s'approcha dans le même temps des évêchés d'Halberstadt & de Magdebourg, avec douze mille Autrichiens. Les Etats de la Basse-Saxe, étonnés de ces hostilités, demanderent à

l'Empereur de s'accommoder; mais ces propositions n'empêcherent point Tilly ni Walstein d'envahir les pays d'Halberstadt & de Magdebourg. Christian-Guillaume, Administrateur de Magdebourg, fut déposé (*a*) &, contre l'attente de la Cour Impériale, le Chapitre donna sa nomination à un fils cadet de l'Electeur de Saxe, nommé *Auguste*.

Histoire du Brandebourg.

L'Administrateur déposé joignit ses troupes à celles que le Roi de Danemarck avoit fait entrer en Basse-Saxe, pour soutenir la confédération de Lavenbourg. Christian-Guillaume & le Comte de Mansfeld, qui commandoit cette armée, attaquerent Walstein au pont de Dessau, & furent battus; ils se sauverent après leur défaite dans la Marche de Brandebourg, qu'ils pillerent. Un autre corps, que le Roi de Danemarck avoit en Basse-Saxe du côté de l'Huter, fut battu en même temps par Tilly. Le voisinage & les victoires des Impériaux obligerent George-Guillaume de se soumettre enfin aux volontés de l'Empereur, & de reconnoître la nouvelle dignité de Maximilien de Baviere.

Le Roi de Danemarck, qui se releva de ses défaites, reparut l'année suivante avec deux armées, dont il commandoit l'une, & l'Administrateur l'autre: mais découragé par les mauvais succès qu'il avoit eus, il n'osa pas se présenter devant Tilly, qui occupoit Brandebourg, Rathenau, Havelberg & Perleberg.

(*a*) L'Empereur avoit dessein de donner ce bénéfice à son fils.

Histoire du Brandebourg.

Mansfeld, qui rassembla de même les débris de son armée, entra dans les Marches malgré la volonté de l'Electeur. Les Impériaux détacherent contre lui sept mille hommes, auxquels l'Electeur en joignit huit cents sous les ordres du Colonel Kracht : ce corps passa la Warthe, & dissipa les troupes fugitives de Mansfeld. Par ces foibles secours que l'Electeur donna alors, il paroît clairement qu'il n'avoit que peu de troupes sur pied.

Les Impériaux profiterent de leurs avantages; ils mirent garnison dans toute la Poméranie; & comme il y avoit quelque apparence que le Roi de Suede, à l'exemple de celui de Danemarck, embrasseroit le parti des Princes Protestans d'Allemagne, que les Catholiques alloient opprimer, l'Empereur se servit de ce prétexte pour paroître le défenseur de l'Empire, lors même que son intention secrete étoit de disposer selon sa volonté de ce duché, dont la succession retomboit à l'Electeur, après la mort du Duc Bogislas, qui n'avoit point de lignée. Stralsund résista aux Impériaux ; Walstein y mit le siége, & le leva après y avoir perdu douze mille hommes : ce nombre paroît exagéré, vu la foiblesse des corps dont on se servoit alors; & il est apparent que les Chroniqueurs de ces temps y ont ajouté quelque chose, par amour du merveilleux. La ville de Stralsund, qui s'étoit maintenue par son courage, se méfiant de ses forces, conclut une alliance avec le Roi de Suede Gustave Adolphe, & reçut une garnison Suédoise de neuf mille hommes.

L'Empereur cependant, enflé des succès que ses

ses Généraux avoient eus en Allemagne, & croyant l'occasion favorable pour abaisser les Princes Protestans & la nouvelle Religion, publia son fameux Edit de restitution. Cette Ordonnance enjoignoit aux Princes Protestans de rendre à l'Eglise les biens dont la Réforme les avoit mis en possession depuis la transaction de Passaw (a). Tous y auroient fait des pertes considérables; la Maison de Brandebourg se seroit vue dépouillée des évêchés de Brandebourg, de Havelberg, & de Lebuss. Ce fut le signal qui arma de nouveau les Protestans contre les Catholiques.

Histoire du Brandebourg.

Les projets ambitieux de Ferdinand II ne se bornoient pas à rabaisser les Princes de l'Empire; il avoit toujours des vûes sur l'archevêché de Magdebourg: cependant Walstein, qui assiégeoit depuis plus de sept mois cette capitale, fut obligé d'en lever le siége honteusement.

Sigismond, Roi de Pologne, avoit des prétentions sur le royaume de Suede, que Gustave Adolphe gouvernoit alors. Le Roi de Suede, plus actif, plus grand homme que son adversaire, le prévint; & pendant que Sigismond se préparoit à lui faire la guerre, Gustave Adolphe passa en Prusse (b), prit le fort de Pillaw, fit de grands progrès tant en Livonie que dans la

(a) En 1552: il y étoit stipulé que touchant les affaires de Religion on demeureroit tranquille, & que personne ne seroit inquiété jusqu'à ce que la Diete de l'Empire en eût décidé. Ce traité de Passaw est imprimé en entier à la fin de notre Histoire d'Allemagne.

(b) En 1625.

Histoire du Brandebourg.

Prusse Polonoise, & signa à Dantzick une treve de six ans avec les Polonois, dans laquelle l'Electeur fut compris, & qu'on prolongea jusqu'à vingt-six ans. Il fut question, dans ce traité, de George Guillaume, en qualité de Feudataire de la Pologne; l'année 1626, il avoit pris en personne à Varsovie l'investiture de la Prusse.

Le Roi de Suede avoit dessein d'entrer en Allemagne, afin de profiter des divisions qui la déchiroient, & des troubles qui augmentoient encore par l'Edit de restitution, que l'Empereur avoit fait publier. Gustave, selon l'usage des Rois, fit paroître un Manifeste, dans lequel il détailloit les griefs qu'il avoit contre l'Empereur. Ses sujets de plaintes consistoient en ce que l'Empereur avoit assisté le Roi de Pologne d'un puissant secours (*a*); qu'il avoit déposé son Allié, le Duc de Mecklenbourg, & qu'il avoit usé de violence envers la ville de Stralsund, avec laquelle Gustave étoit en alliance. L'Empereur auroit pu répondre, qu'étant en alliance avec le Roi de Pologne, il avoit été obligé de le secourir en vertu de ses engagemens; que le Duc de Mecklenbourg n'auroit point été déposé, s'il ne s'étoit pas joint à la ligue de Lavenbourg, & qu'enfin il n'étoit point permis à une ville Anséatique, comme Stralsund, de faire d'autres traités avec les Rois & les Princes étrangers, que relativement à son commerce.

A bien considérer les raisons de Gustave, elles ne valoient pas mieux que celles que Charles II,

(*a*) Dix mille hommes.

Histoire du Brandebourg.

Roi d'Angleterre, employa pour chercher querelle aux Hollandois; les voici en peu de mots. Le Roi se plaignoit que les Sieurs de Witt avoient dans leur maison un tableau scandaleux (*a*). Faut-il que des sujets aussi frivoles arment des nations les unes contre les autres, causent la ruine des plus florissantes provinces, & que l'espece humaine répande son sang & prodigue sa vie, pour contenter l'ambition & le caprice d'un seul homme?

Pendant que les Suédois faisoient des préparatifs pour venir fondre sur l'Allemagne, Walstein, qui s'étoit établi dans l'Electorat de Brandebourg, en tiroit des sommes exorbitantes. Il étoit bien singulier que les Impériaux traitassent avec cette dureté excessive un pays ami, dont le Prince n'avoit donné aucun sujet de plainte à l'Empereur. La situation déplorable dans laquelle se trouvoit George Guillaume, paroît rendue avec bien de la vérité, dans une réponse qu'il fit à Ferdinand II, sur ce qu'il l'avoit invité de se rendre à la Diete de Ratisbonne. Il y dit: » L'épuisement de la Marche me met » hors d'état de fournir à mes dépenses ordi» naires, & à plus forte raison à celles d'un » pareil voyage «.

Les Auteurs rapportent que les régimens de Pappenheim & de St.-Julien, qui avoient leurs quartiers dans la Moyenne-Marche, en tirerent trois cent mille écus en seize mois. Le marc

(*a*) Ce tableau représentoit une bataille navale que Jean de Witt, Général-Amiral, avoit gagné sur les Anglois. Voy. notre Hist. d'Angleterre.

Histoire du Brandebourg.

d'argent étoit alors à neuf écus; il est à présent à douze : en sorte que cette somme feroit quatre cent mille écus de notre monnoie. Ces Auteurs assurent de même, que Walstein tira de l'Electorat la somme de vingt millions de florins, qu'on peut évaluer à dix sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent soixante-dix-sept écus, ce qui est assurément exagéré de plus de la moitié. Les Ecrivains de ces temps ne se piquoient point d'exactitude : ils ramassoient des bruits populaires, qu'ils rendoient comme des vérités; & ils ne faisoient pas réflexion que des personnes ruinées trouvent une espece de consolation à amplifier leurs malheurs & à grossir leurs pertes.

Les orages qui avoient grondé depuis quelques années autour de l'Electorat, se réunirent enfin, & vinrent de tous côtés fondre sur lui. Gustave Adolphe entra en Allemagne; il fit une descente dans l'isle de Rugen, dont il délogea les Impériaux, à l'aide de sa garnison de Stralsund. A l'approche des Suédois, l'Empereur signifia aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qu'ils préparassent des vivres & des munitions pour ses troupes, les assurant qu'en faveur de ce service il modifieroit à leur égard son Edit de restitution.

Pendant que la Diete de Ratisbonne déploroit en beaux discours les malheurs de l'Allemagne, & qu'elle délibéroit sur les moyens de la délivrer de tant de maux, & sur-tout de l'invasion du Roi de Suede, Gustave Adolphe, qui ne perdoit pas son temps en paroles inutiles, s'empara de toute la Poméranie. Il mit garnison à Stetin, & chassa de ce duché Torquato Conti, qui com-

mandoit les Impériaux. Ce Général se retira par la Nouvelle-Marche, & s'établit avec ses troupes auprès de Francfort sur l'Oder. *Histoire du Brandebourg.*

Gustave Adolphe, maître de la Poméranie, fit un traité avec le Duc Bogislas, dans lequel il fut stipulé que si quelqu'un venoit à disputer la succession de la Poméranie à l'Electeur de Brandebourg après la mort du Duc, ou que la Suede ne fût pas entiérement indemnisée des frais de la guerre, cette province resteroit en séquestre entre les mains de Gustave Adolphe.

Les Protestans, encouragés par l'approche du Roi de Suede, tinrent une assemblée à Leipsick, où ils délibérerent sur leurs intérêts.

La ville de Magdebourg s'étoit déjà alliée avec lui, & avoit accordé à ce Prince le passage sur son pont de l'Elbe. En conséquence de cette alliance, elle chassa les Impériaux du plat pays; mais Tilli revint à la tête de son armée, & mit devant cette ville ce blocus si fameux dans l'Histoire.

Les Electeurs de Brandebourg & de Saxe, désapprouvant la conduite des Magdebourgeois, résolurent de se tenir constamment attachés à l'Empereur, & d'assembler leur arriere-ban pour s'opposer aux Suédois.

A l'approche de Gustave Adolphe, l'Electeur fit élever à la hâte quelques ouvrages de terre devant les portes de Berlin; il fit planter quelques canons sur les remparts: manquant de troupes, & n'ayant pas eu le temps de rassembler l'arriere-ban, il obligea les Bourgeois à monter la garde, & à veiller à la sûreté de la ville.

Cependant Gustave Adolphe traversoit la Mar-

Histoire du Brandebourg.

che, & couroit au secours du Duc de Mecklenbourg. Ce Roi, aussi politique que brave, fit observer à ses troupes une discipline exacte : il avoit dessein d'engager tous les Protestans dans ses intérêts publiant par-tout qu'il n'étoit venu en Allemagne, que dans l'intention de délivrer les Princes du joug que l'Empereur leur imposoit, & sur-tout pour défendre la liberté de la Religion. La France & la Suede avoient le même intérêt de s'opposer au despotisme de la Maison d'Autriche : elles s'allierent bientôt, & leur traité, entamé long-temps auparavant, fut conclu à Berwald.

Les Impériaux, dont les forces étoient divisées, songerent à se joindre pour tenir tête aux Suédois. Tilli laissa quelques troupes, qui continuerent à bloquer Magdebourg, & marcha avec le gros de ses forces à Francfort sur l'Oder, où il se joignit avec Torquato Conti. Il traversa ensuite l'Electorat, pour attaquer les Suédois, qui faisoient des progrès dans le Mecklenbourg. Mais la fortune de Gustave Adolphe avoit un ascendant marqué sur celle du Général Impérial : le Roi de Suede quitta le Mecklenbourg; il passa l'Oder à Schwedt; il prit Landsberg en passant, & mit le siége devant Francfort, que sept mille Impériaux défendoient; il prit la ville, & une nombreuse artillerie qui y étoit gardée; il s'empara encore de Crossen; & puis il tourna brusquement vers Berlin, pour secourir Magdebourg, que Tilli étoit revenu assiéger en personne.

Lorsque Gustave Adolphe arriva à Cœpenick, il demanda à l'Electeur qu'il lui remît les forteresses de Spandaw & de Custrin, sous prétexte

d'assurer sa retraite, mais véritablement dans l'intention d'engager malgré lui George Guillaume dans ses intérêts. L'Electeur, étonné de cette proposition singuliere, ne put se résoudre à rien. Les Ministres proposerent une entrevue entre ces deux Princes. George Guillaume alla au devant du Roi, à un quart de mille de Berlin: l'entrevue se fit dans un petit bois; l'Electeur y trouva le Roi, escorté de mille fantassins & de quatre canons. Gustave Adolphe réitéra les propositions qu'il avoit déjà faites à George Guillaume. L'Electeur, jeté dans le plus cruel embarras, ne sachant à quoi se déterminer, demanda une demi-heure pour consulter ses Ministres. Le Monarque Suédois s'entretint en attendant avec les Princesses & les Dames de la Cour. Les Ministres de George Guillaume, après avoir donné leur avis, en revenoient toujours à ce refrain: *Que faire? ils ont des canons.* Après avoir long-temps délibéré & rien conclu, on pria le Roi de Suede de se rendre à Berlin. Gustave Adolphe entra dans cette capitale avec toute son escorte: deux cents Suédois monterent la garde au château de Berlin; le reste des troupes fut logé chez les Bourgeois. Le lendemain, toute l'armée Suédoise se campa aux portes de la ville, & l'Electeur, qui n'étoit plus le maître chez lui, consentit à tout ce que vouloit le Roi de Suede. Les troupes Suédoises, qui occuperent les forteresses de Custrin & de Spandaw, prêterent serment à l'Electeur; & le Roi lui promit de lui remettre ces places, dès que le besoin qu'il en avoit seroit passé. Gustave Adolphe s'avança au delà de Potsdam; & les Impériaux, qui tenoient Brandebourg &

Histoire du Brandebourg.

Histoire du Brandebourg.

Rathenau, se replierent à son approche sur l'armée qui faisoit le siége de Magdebourg. L'Electeur de Saxe refusa aux Suédois le passage sur le pont de l'Elbe à Wittenberg; ce qui empêcha Gustave de secourir la ville de Magdebourg, comme il en avoit l'intention.

Cette malheureuse ville, que Walstein ni Tilli n'avoient pu prendre par la force, succomba à la fin à la ruse. Les Impériaux avoient entamé une négociation avec les Magdebourgeois, par l'entremise des villes Anséatiques; ils affectoient, pendant ces pourparlers, de ne point tirer sur la place. Les Magdebourgeois, crédules & négligens à la fois, s'endormirent dans cette sécurité apparente: les Bourgeois qui avoient fait de nuit la garde sur le rempart, se retiroient vers le matin en grande partie dans leurs maisons. Pappenheim, qui dirigeoit le siége, & qui étoit avancé avec ses attaques jusqu'à la contrescarpe du fossé, s'en apperçut, & en profita: il fit ses dispositions; & un matin, que peu de monde étoit sur le rempart, il donna quatre assauts à la fois, & se rendit maître des remparts sans grande résistance. En même temps les Croates, qui côtoyoient l'Elbe, dont le lit étoit bas alors, le longerent sans trop s'éloigner des bords, & prirent les ouvrages à revers. Tilli, maître des canons du rempart, les fit diriger de façon qu'ils enfiloient les rues, & le nombre des Impériaux, qui augmentoit à tout moment, rendit enfin inutiles tous les efforts que les habitans auroient pu faire. Cette ville, une des plus anciennes & des plus florissantes de l'Allemagne, fut prise ainsi, lorsqu'elle s'y attendoit le moins, & fut barbarement livrée trois jours de suite au pillage.

Histoire du Brandebourg.

Tout ce que peut inventer la licence effrénée du ſoldat, lorſque rien n'arrête ſa fureur; tout ce que la cruauté la plus féroce inſpire aux hommes, lorſqu'une rage aveugle s'empare de leurs ſens, fut commis alors par les Impériaux dans cette ville déſolée. Les ſoldats attroupés, les armes à la main, couroient par les rues, & maſſacroient indifféremment les vieillards, les femmes & les enfans, ceux qui ſe défendoient, & ceux qui ne leur faiſoient point de réſiſtance. Les maiſons étoient pillées & ſaccagées; les rues inondées de ſang & couvertes de morts; on ne voyoit que des cadavres encore palpitans, entaſſés ou étendus tout nus; les cris lugubres de ceux qu'on égorgeoit, & les cris furieux de leurs aſſaſſins, ſe mêloient dans les airs & inſpiroient de l'horreur. Cette cruelle boucherie fit périr le plus grand nombre des citoyens : il ne s'en ſauva que quatorze cents, qui s'étant enfermés dans le dôme, obtinrent leur grace de Tilli. Aux maſſacres ſuccéderent les embraſemens; les flammes s'éleverent de tous les côtés, & dans peu d'heures les maiſons des particuliers & les édifices publics ne formerent qu'un même monceau de cendres : à peine ſauva-t on cent quarante maiſons de cet incendie général. Douze cents filles ſe noyerent, dit-on, pour conſerver leur virginité; mais ce ſont de ces contes fabuleux, qui auroient plutôt réuſſi du temps d'Hérodote que du nôtre.

Toute l'Allemagne, amis & ennemis, plaignit le ſort de cette ville, & déplora la fin funeſte de ſes habitans. La cruauté des Impériaux fut d'autant plus en horreur, que l'Hiſtoire ne

présente que peu d'exemples d'une aussi grande inhumanité.

Histoire du Brandebourg.

Après la perte de Magdebourg, Gustave Adolphe vint camper auprès de Berlin pour la seconde fois. Il étoit outré de n'avoir pu sauver cette ville alliée, & il en rejetoit la faute sur les Electeurs de Brandebourg & de Saxe. George Guillaume députa l'Electrice & toutes les Princesses de sa Cour, au camp du Roi de Suede, pour l'appaiser; il s'y rendit enfin lui-même, & il accorda au Roi tout ce qu'il voulut lui demander. Lorsque l'Electeur s'en retourna à Berlin, l'armée Suédoise le salua d'une triple décharge de canons. Comme ces pieces étoient chargées à balles & braquées vers la ville, il y eut beaucoup de maisons & de toits que les boulets endommagerent. Les habitans trouverent cette civilité un peu gothique & hérule. Le lendemain l'armée Suédoise passa la Sprée, & défila par la ville.

L'Electeur excusa sa conduite auprès de Ferdinand II, en lui représentant qu'il n'avoit pas été en état de résister à la violence d'un Prince puissant, qui lui avoit prescrit des loix à main armée. L'Empereur répondit séchement, que les Suédois ne ménageroient pas plus les Marches, que n'avoient fait les Impériaux.

L'Electeur de Saxe, qui voyoit prospérer les armes des Suédois, se rangea du côté de la fortune, & donna l'exemple à tous les Princes Protestans. Les Suédois rendirent à l'Electeur Spandaw & Custrin; ils inonderent ensuite la Basse-Saxe, entrerent dans la Vieille-Marche, & prirent le camp de Werben, poste d'une assiette

admirable, & situé au confluent de la Havel dans l'Elbe. Tilli, craignant pour Pappenheim, qui avoit été obligé de s'enfermer dans Magdebourg, quitta la Thuringe, & vint à son secours : il s'avança vers le camp du Roi de Suede. Le génie heureux de ce Prince, qui facilitoit toutes ses entreprises, lui fit naître le dessein de surprendre l'avant-garde de Tilli, composée de trois régimens que ce Général avoit trop aventurés. Il exécuta ce projet lui-même, tailla ce corps en pieces, après quoi il retourna dans son camp. Tilli, qui vouloit laver cet affront, marcha droit aux Suédois; mais l'assiette du camp étoit si forte, & les dispositions du Roi si bonnes, qu'il n'osa pas en courir le hasard; il manqua de vivres, & se trouvant obligé de se retirer, il tourna du côté de Holle, dans l'intention de forcer Leipsick, & de contraindre l'Electeur de Saxe à quitter le parti des Suédois. Gustave Adolphe, pénétrant son dessein, quitte son camp de Werben, passe l'Elbe à Wittemberg, se joint aux Saxons à Duben, & fond sur les Impériaux, qu'il défait totalement. Parmi la nombreuse artillerie que le Roi prit aux Impériaux dans cette bataille de Leipsick, on remarqua beaucoup de pieces aux armes de Brandebourg, de Saxe & de Lunebourg, que les Impériaux s'étoient appropriées. Tilli, après avoir laissé six mille des siens sur la place, s'enfuit en Thuringe, où il rassembla les débris de sa défaite.

Histoire du Brandebourg.

Nous ne suivrons point les Suédois dans le cours de leurs triomphes : il suffit de savoir que Gustave Adolphe devint l'arbitre de l'Allemagne, & qu'il pénétra jusqu'au Danube ; tandis que Banier, à la tête d'un autre corps Suédois, chassa

Histoire du Brandebourg.

les Impériaux des évêchés de Magdebourg & d'Halberſtadt, & qu'il établit dans ces pays une Régence au nom de ſon Maître. Il ne reſta aux Impériaux que la ville de Magdebourg, où ils avoient une forte garniſon.

Pendant que l'Allemagne étoit ravagée & pillée, Sigiſmond, Roi de Pologne, mourut, & Uladiſlas fut élu à ſa place.

Les Suédois, qui ne s'endormoient pas ſur leurs lauriers, mirent le ſiége devant Magdebourg; & Pappenheim accourut du duché de Brunſwick, où il étoit, pour la ſecourir. Banier leva le ſiége à ſon approche. En même temps le Duc de Lunebourg, qui étoit Allié des Suédois, vint joindre Banier avec une belle armée. Pappenheim, ſe trouvant trop foible pour réſiſter à tant de forces, évacua la ville de Magdebourg, & ſe retira dans les Cercles de Weſtphalie & de Franconie, où la guerre le ſuivit. Les Suédois entrerent à Magdebourg, & ils encouragerent le peu qui reſtoit de ſes anciens habitans, à relever les murs de leur patrie.

L'Empereur, que l'infortune de ſes armes rendoit plus doux, ſe ſervit d'un langage plus inſinuant, afin de détacher les Electeurs de Saxe & de Brandebourg du parti des Suédois; mais ceux-ci avoient de fortes raiſons pour en uſer autrement. L'Electeur de Saxe ſe flattoit qu'à la faveur de la ſupériorité qu'avoient les Suédois, il pourroit jouer un grand rôle dans l'Empire; & l'Electeur de Brandebourg, qui craignoit également les Impériaux & les Suédois, ne ſachant à quoi ſe déterminer, crut prendre un parti avantageux à ſes Etats, en s'attachant à la for-

tune de Gustave Adolphe, qui paroissoit alors si bien affermie : il envoya même quelques foibles secours aux Saxons, qui poursuivoient en Silésie un corps d'Impériaux, commandé par Balthasar de Maradas.

Histoire du Brandebourg.

L'Empereur, irrité du refus de ces Princes, & encore plus de l'irruption qu'ils faisoient en Silésie, voulut en marquer son ressentiment; il envoya Walstein à la tête d'une forte armée, pour s'emparer de ces deux Electorats. Pappenheim quitta la Westphalie, & se joignit à Walstein. Comme le Roi de Suede se trouvoit alors en Baviere, ces deux Généraux profiterent de son éloignement; ils entrerent en Saxe, & prirent Leipsick, Naumbourg, Mersebourg, Halle, & Gibichenstein.

Le Roi de Suede apprend cette nouvelle, & accourt au secours de la Basse-Saxe : il arrive; il gagne la fameuse bataille de Lutzen, & perd la vie en combattant. Les Suédois vainqueurs crurent être battus, n'ayant plus leur héros à leur tête; & les Impériaux, quoique défaits, se croyoient victorieux, n'ayant plus Gustave Adolphe à combattre.

Ainsi finit ce Roi, qui avoit fait trembler l'Empereur, qui avoit rétabli la liberté des Princes d'Allemagne, & auquel on ne peut reprocher d'autre défaut que trop d'ambition, qui est malheureusement celui de la plupart des grands hommes. Après sa mort, les Suédois chasserent les Impériaux de la Basse-Saxe; & toutes les villes dont Walstein s'étoit emparé, furent reprises par l'Electeur de Saxe. Oxenstiern prit la direction des affaires des Suédois en Allemagne;

Histoire du Brandebourg.

& il conclut, au nom de la Suede, une alliance à Heilbron avec les Cercles de Franconie, de Suabe, du Haut & du Bas-Rhin.

Quoique l'Electeur ne fût pas de l'alliance de Heilbron, il envoya de nouveau quelques secours à Arnim, qui commandoit les troupes Saxones en Silésie : toutes celles de l'Electeur ne consistoient qu'en trois mille cavaliers, & en cinq mille fantassins. Lorsqu'il apprit que Walstein & Galas rentroient en Silésie, il convoqua l'arriere-ban, ou plutôt il fit un armement général de tous ses sujets; mais comme il manquoit de fonds pour les entretenir, il ne rassembla jamais des forces assez nombreuses pour s'opposer à la violence de ses ennemis.

Walstein s'avança en Silésie avec une armée de quarante-cinq mille hommes; il amusa Arnim par des propositions d'accommodement; il lui donna des jalousies sur la Saxe : mais tournant brusquement vers Steinau, il y défit huit cents Suédois, s'empara de Francfort, & envoya des partis qui désolerent la Poméranie & la Marche Electorale : il somma Berlin de lui porter ses clefs; mais il apprit d'un côté, que Bernard de Weimar avoit repris Ratisbonne; & de l'autre, que neuf mille Saxons & Brandebourgeois s'avançoient vers lui. Sans s'opiniâtrer dans ses projets, il se retira en Silésie, laissant une forte garnison à Francfort & dans quelques autres villes. Arnim & Banier couvrirent Berlin avec leur armée. L'Electeur, assisté des troupes Suédoises, se trouva à la tête d'une armée de vingt mille hommes, dont à peine la sixieme partie lui appartenoit. On a conservé le

nom des régimens Brandebourgeois, qui étoient de cette armée ; ſavoir, Borgsdorff, Wolkman, François Lavenbourg, & Erentreich Borgsdorff. Avec ces troupes, il ſe préſenta devant Francfort ; & mille Autrichiens en ſortirent par capitulation : la garniſon Impériale de Croſſen en ſortit le bâton blanc à la main.

Pendant que Banier dirigeoit les opérations militaires de la Suede, Oxenſtiern devenoit l'ame des négociations. Ce Chancelier, ayant trouvé avantageuſe l'alliance qu'il avoit faite à Heilbron avec les Cercles de l'Empire, en propoſa une pareille aux Cercles de la Haute & Baſſe-Saxe : elle ſe conclut effectivement à Halberſtadt, & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg en devinrent les Membres principaux. Ce Miniſtre, voyant les armées de Suede partout triomphantes, & les Princes de l'Empire alliés ou dépendans de la Suede, crut ſa puiſſance ſi bien établie, que rien ne pourroit déſormais lui réſiſter. Dans cette perſuaſion, il leva le maſque dans l'aſſemblée qui ſe tint à Francfort ſur le Mein ; & il propoſa, que pour dédommager la Suede des dépenſes qu'elle avoit faites en faveur des Princes Proteſtans, l'Empire lui cédât la Poméranie après la mort de ſon dernier Duc.

Cette propoſition (ſoit dit en paſſant) étoit le vrai commentaire du Manifeſte que Guſtave Adolphe avoit publié, lorſqu'il entra en Allemagne. L'Electeur de Brandebourg ſe trouva extrêmement bleſſé de cette propoſition d'Oxenſtiern, qui tendoit à le fruſtrer de ſes droits ſur la Poméranie ; & l'Electeur de Saxe, qui s'étoit

Histoire du Brandebourg.

flatté de gouverner l'Allemagne, étoit dans une jalousie extrême du pouvoir de ce Chancelier, & de la fierté qu'affectoient les Suédois. Le malheur voulut que dans ces circonstances l'Archiduc Ferdinand & le Cardinal Infant remportassent à Nordlingue une victoire complette sur les Suédois; ce qui acheva d'ébranler des Alliés, qui avoient d'ailleurs, comme nous l'avons dit, de véritables sujets de mécontentement.

L'Empereur, attentif à diviser l'Allemagne liguée contre lui, profita avec habileté des dispositions pacifiques de ces deux Electeurs, & il fit avec eux sa paix à Prague. Les conditions de ce traité, signé le 20 de Mars 1635, furent : que le second fils de l'Electeur de Saxe resteroit Administrateur de Magdebourg; & que les quatre (*a*) bailliages démembrés de cet archevêché demeureroient en toute propriété à la Saxe. L'Empereur promit à l'Electeur de Brandebourg de maintenir ses droits sur la Poméranie, & de ne plus revendiquer les biens d'église qu'il possédoit : il confirma de plus les pactes de confraternité entre les Maisons de Brandebourg, de Saxe & de Hesse.

Après cette paix, les troupes Impériales & Saxones nettoyerent les évêchés de Magdebourg & de Halberstadt des Suédois qui les infestoient; la ville de Magdebourg tint seule pour les Suédois : la Poméranie, le Mecklenbourg & la Vieille-Marche se ressentirent de nouveau des

(*a*) Querfurt, Juterbock, Bock & Damme.

troubles

troubles de la guerre; les Impériaux & les Saxons occupoient tous les bords de l'Elbe & de la Havel : mais cela n'empêchoit pas les Suédois de faire des courses bien avant dans le pays, & de pousser même leurs partis jusqu'à Oranienbourg.

Banier, pour éloigner la guerre de la Poméranie, qu'il vouloit conserver à la Couronne de Suede, assembla son armée à Rathenau, & marcha par Wittemberg à Halle, espérant encore de délivrer la garnison Suédoise de Magdebourg, que les Impériaux tenoient extrêmement pressée. L'Electeur de Saxe accourut en Misnie, où il se joignit à un corps d'Impériaux que Morosini commandoit. La guerre s'arrêta long-temps aux bords de la Sale : les Saxons contraignirent cependant Banier à se retirer, & les Impériaux prirent Magdebourg : Banier passa par le pays de Lunebourg, & revint dans la Marche : Wrangel le joignit avec un renfort de huit mille hommes; ils surprirent & forcerent Brandebourg & Rathenau, où il y avoit garnison impériale. Ainsi ce malheureux Electorat devenoit la proie du premier occupant : ceux qui prenoient le nom d'amis, de même que ceux qui se disoient ennemis déclarés, en tiroient des contributions exorbitantes, pilloient, saccageoient, dévastoient le pays, & y faisoient les maîtres pendant qu'ils y étoient : toutes les villes situées le long de la Havel furent, en moins de six semaines, deux fois pillées par les Suédois, & une fois par les Impériaux : cette désolation étoit universelle; le pays n'étoit pas ruiné, mais il étoit totalement abîmé.

La fatalité de ces temps fit que la fortune ne

Histoire du Brandebourg.

ſe déclara jamais entiérement pour un parti, & que ſemblant vouloit perpétuer la guerre, elle relevoit inopinément ceux qu'elle avoit abattus, & rabaiſſoit enſuite ceux qu'elle avoit relevés.

La maniere dont on faiſoit la guerre alors, étoit différente de celle dont on la fait à préſent: les Princes ne faiſoient que rarement de grands efforts pour lever des troupes; ils entretenoient en temps de guerre une, ou, ſelon leur puiſſance, pluſieurs armées; le nombre de chacune ne paſſoit pas d'ordinaire vingt-quatre mille hommes: ces troupes vivoient du pays où elles étoient employées; elles cantonnoient ordinairement, & ne campoient que lorſqu'elles vouloient donner bataille, ce qui leur rendoit les ſubſiſtances faciles. Lorſque l'Empereur ou le Roi de Suede vouloient exécuter quelque grand projet, ils joignoient deux armées, au moyen deſquelles ils gagnoient la ſupériorité. Les Généraux dont les corps étoient les plus foibles, ayant comparé les forces des ennemis avec les leurs, ſe retiroient ſans combattre; & comme ils vivoient également par-tout à diſcrétion, il leur étoit indifférent d'abandonner un pays, parce qu'ils en trouvoient toujours un autre à piller. Cette méthode prolongeoit la guerre, ne décidoit rien, conſommoit plus de monde par ſa durée que celles d'à préſent, & la rapine & le brigandage des troupes dévaſtoient totalement les provinces où ſéjournoient les armées.

1636. Banier remporte une victoire à Witſtock ſur les Impériaux & les Saxons. Les Suédois reprennent tout d'un coup la ſupériorité: les troupes battues & fugitives ne s'arrêtent qu'à Leipſick: les Suédois inondent la Marche de nouveau;

Wrangel entre à Berlin, & y met cinq compagnies en garnison, après quoi il redemande à l'Electeur ses forteresses. George Guillaume, qui s'étoit retiré à Peitz, lui répondit, qu'il s'abandonnoit à la discrétion des Suédois ; mais que les Impériaux étoient maîtres de ses places, & qu'il n'en pouvoit pas disposer. Wrangel prit ses quartiers, & hiverna dans la Nouvelle-Marche. *Histoire du Brandebourg.*

Dans ce temps mourut Ferdinand II, ce fier oppresseur de l'Allemagne. Son fils Ferdinand III, qu'il avoit fait élire Roi des Romains, lui succéda, comme si ce trône avoit été héréditaire. Bogislas, dont la famille avoit possédé le duché de Poméranie pendant sept cents ans, mourut de même pendant ces troubles, & avec lui s'éteignit toute sa Maison. Les armées Suédoises, maîtresses de la Poméranie & des Etats du Brandebourg même, empêcherent l'Electeur de faire valoir ses droits sur ce duché ; il se contenta d'envoyer un Trompette aux Etats de la Poméranie, pour leur ordonner de traiter les Suédois comme des ennemis. Cette ambassade singuliere n'eut aucun effet : sans doute que l'Electeur se servit d'un Trompette, à cause qu'il crut qu'il passeroit plus facilement qu'un homme de condition, à travers les troupes Suédoises. 1637.

Cependant les Impériaux, sous les ordres de Hatzfeldt & de Morosini, chasserent Banier de la Saxe, le pousserent au delà de Schwedt, & reprirent Landsberg. Klitzing, à la tête des Saxons, nettoya en même temps la Marche & les bords de la Havel, & délivra ce pays des Suédois. La guerre, qui voyageoit d'une province à l'autre, se transporta de nouveau en Poméranie, où les

Impériaux furent joints par trois mille Hongrois. La Poméranie eut le sort des Marches; exposée aux mêmes brigandages, elle fut prise, reprise, brûlée, & ruinée.

Histoire du Brandebourg.

1638. Alors les Suédois ayant reçu de puissans secours, furent en état de contraindre les Impériaux à fuir devant eux jusqu'en Boheme; mais quelque revers qu'éprouvassent les troupes Autrichiennes, rien ne fut capable de détacher les Electeurs de Brandebourg & de Saxe de l'alliance qu'ils avoient faite avec l'Empereur.

1639. Les Suédois parurent pour la quatrieme fois devant les portes de Berlin, & quatre cents Brandebourgeois évacuerent la ville à leur approche.

L'Electeur, pour se venger des maux que les Suédois faisoient souffrir à l'Electorat, projeta une diversion: quatre mille Prussiens entrerent en Livonie, & y firent quelques ravages; mais négligeant de s'emparer des villes pour y assurer leur établissement, ils abandonnerent promptement leurs conquêtes, & leur expédition devint inutile. Les Suédois firent ressentir à la Marche les pertes qu'ils avoient faites en Livonie; ils surprirent à Bernau quinze cents Brandebourgeois, que Borgsdorff commandoit: Devitz prit la route de la Silésie, & Banier saccagea la Saxe & le pays de Halberstadt.

1640. Axelille, qui commandoit à Berlin, serra Spandaw de près, & bloqua légérement Custrin, où l'Electeur s'étoit retiré avec sa Cour fugitive. Dans ces temps les Etats de Poméranie se tinrent, & l'Electeur y envoya des Députés: les Etats ne favoriserent point les Suédois, & les Envoyés de l'Electeur à la Diete de Ratisbonne y tinrent la place des Ducs de Wolgast & de Stetin.

Comme les Etats de la Prusse devoient se tenir cette année à Kœnigsberg, George-Guillaume s'y rendit pour y solliciter le payement de quelques subsides arriérés; mais il mourut à Kœnigsberg le 3 Décembre, laissant à son fils Frédéric-Guillaume un pays désolé, dont ses ennemis étoient en possession, peu de troupes, des Alliés dont l'affection étoit équivoque, & presque aucune ressource.

Histoire du Brandebourg.

On ne sçauroit, sans blesser les loix de l'équité, charger George-Guillaume de tous les malheurs qui arriverent pendant sa régence: s'il fit des fautes capitales, elles consisterent en ce qu'il plaça sa confiance dans le Comte de Schwartzenberg, qui le trahit, & qui, selon quelques Historiens, avoit formé le projet de se faire lui-même Electeur de Brandebourg: il étoit Catholique; il avoit toujours tenu le parti de l'Empereur, & il se flattoit d'autant plus de sa protection, que les forteresses de l'Electorat avoient été livrées à l'Empereur, auquel les Commandans avoient prêté serment. On doit sur-tout reprocher à ce Prince de n'avoir pas levé, avant que la guerre vînt ravager ses Etats, un corps de vingt mille hommes, qu'il étoit en état d'entretenir: ces troupes auroient servi à soutenir ses droits sur la succession de Cleves, & plus utilement encore à défendre ses provinces. Si l'Electeur avoit été armé de la sorte, Mansfeld & l'Administrateur de Magdebourg n'auroient pas entrepris, comme ils le firent, de traverser l'Electorat; l'Empereur Ferdinand II se seroit empressé de lui témoigner des égards, & il n'auroit dépendu que de lui de devenir ou

l'allié ou l'ennemi des Suédois, au lieu d'être l'esclave du premier venu ; comme il le fut.

Histoire du Brandebourg.

George-Guillaume n'ayant pas pris cette précaution, la complication bizarre des conjonctures ne lui laissa plus que le choix des fautes : il fut obligé d'opter entre les Impériaux & les Suédois ; & comme il étoit foible, ses Alliés furent toujours ses Maîtres.

Le zele avec lequel l'Empereur persécutoit les Protestans, son fameux Edit de restitution, les vûes qu'il avoit sur l'archevêché de Magdebourg, & sur-tout la maniere despotique dont il vouloit gouverner l'Allemagne, ne pouvoient inspirer à l'Electeur que de l'éloignement pour ce Prince. D'un autre côté, les dangers qu'il y avoit à s'allier avec une Puissance étrangere, les pillages inouis que les Suédois exerçoient dans les pays de Brandebourg, la fierté d'Oxenstiern, & le dessein que cette Couronne avoit formé d'acquérir la Poméranie, empêchoient George-Guillaume d'entrer dans l'alliance des Suédois : il appréhendoit de plus, qu'ils ne se servissent de lui comme d'un instrument principal pour lui arracher la succession de la Poméranie. En certains temps, révolté contre la dureté de Ferdinand II, il se jetoit, comme par désespoir, dans les bras de Gustave-Adolphe ; & dans d'autres, poussé à bout par les projets d'Oxenstiern, il recherchoit l'appui de la Cour de Vienne. Dans une incertitude continuelle, sans force & sans puissance, il tournoit, de gré ou de force, du côté du plus fort ; & la fortune, qui passoit tous les jours des armées Impériales aux Suédoises, & des Sué-

doises aux Impériales, se plut à rendre ce Prince la victime de sa légéreté ; de sorte que les Alliés n'eurent jamais des avantages assez suivis pour le protéger, comme ils l'auroient dû, contre les entreprises de leurs ennemis communs.

Histoire du Brandebourg.

Frédéric-Guillaume, le Grand Electeur.

Frédéric-Guillaume naquit à Berlin le 6 Février 1620. Il étoit digne du nom de Grand, que ses peuples & ses voisins lui ont donné d'une commune voix. Le Ciel l'avoit formé exprès pour rétablir, par son activité, l'ordre dans un pays où la mauvaise administration de la Régence précédente avoit mis une confusion totale, afin d'être le défenseur & le restaurateur de sa Patrie, l'honneur & la gloire de sa Maison. Le mérite d'un grand Roi étoit uni en lui à la fortune médiocre d'un Electeur : au dessus du rang qu'il occupoit, il déploya dans sa Régence les vertus d'une ame forte & d'un génie supérieur, tantôt tempérant son héroïsme par sa prudence, & tantôt s'abandonnant à ce bel enthousiasme qui enleve notre admiration. Il rétablit ses anciens Etats par sa sagesse, & en acquit de nouveaux par sa politique. Il forma ses projets ; & lui-même les mit en exécution. Les effets de sa bonne foi furent qu'il assista ses Alliés ; & les effets de sa valeur, qu'il défendit ses peuples. Dans les dangers imprévus, il trouvoit des ressources inopinées ; & dans les petites choses comme dans les affaires importantes, il parut toujours également grand.

L'éducation de ce Prince avoit été celle d'un

Histoire du Brandebourg.

Héros : il apprit à vaincre dans un âge où le commun des hommes apprend à bégayer ses pensées. Le camp de Frédéric-Henri d'Orange fut son école militaire; il assista aux siéges des forts de Schenk & de Bréda.

Schwartzenberg, Ministre de George-Guillaume, connoissant l'esprit transcendant du jeune Prince, l'éloigna de la Cour de son pere, & le tint en Hollande autant qu'il le put, ne sentant pas ses vertus assez pures pour qu'elles soutinssent l'examen d'un surveillant éclairé. Le jeune Prince vint cependant trouver son pere, malgré le Ministre, & il fit avec l'Electeur le voyage de Prusse, où la mort de George-Guillaume le mit en possession de ses Etats.

Frédéric Guillaume avoit vingt ans lorsqu'il parvint à la Régence : mais ses provinces étoient en partie entre les mains des Suédois, qui avoient fait de l'Electorat un désert affreux, où l'on ne reconnoissoit les villages que par des monceaux de cendres qui empêchoient l'herbe d'y croître, & les villes que par des décombres & des ruines.

Les duchés de la succession de Cleves étoient en proie aux Espagnols & aux Hollandois, qui en tiroient des contributions exorbitantes, & qui les pilloient sous prétexte de les défendre.

La Prusse, que Gustave-Adolphe avoit envahie peu de temps auparavant, saignoit encore des plaies qu'elle avoit reçues durant cette guerre.

Dans des conjonctures aussi désespérées, où son héritage étoit envahi par tant de Souverains, Prince sans être en possession de ses provinces, Electeur sans en avoir le pouvoir, Frédéric-Guil-

laume commença sa Régence ; & dans cette premiere jeunesse, qui, étant l'âge des égaremens, rend à peine les hommes capables d'obéissance, il donna des marques d'une sagesse consommée, & de toutes ces vertus qui le rendoient digne de commander aux hommes.

Il commença par établir de l'ordre dans ses Finances ; il proportionna sa dépense à sa recette, & se défit des Ministres dont la mauvaise administration avoit le plus contribué aux malheurs de ses peuples. Le Comte de Schwartzenberg, qui voyoit son autorité limitée, se démit de lui-même de ses emplois : il étoit Gouverneur de la Marche, Président du Conseil, Grand-Chambellan & Grand-Commandeur de Malte : il avoit réuni sur lui toutes les charges importantes ; il étoit plus Souverain que son Maître ; & comme il avoit été une créature de la Maison d'Autriche, il se réfugia à Vienne, où il mourut la même année. Son fils, qu'il avoit fait élire Coadjuteur de l'Ordre & de la Commanderie de Malte, ne fut point reconnu par l'Electeur : ce Prince lui fit de plus restituer tous les bailliages appartenans à l'Etat, que le Comte, son pere, s'étoit appropriés.

Après la mort de ce Comte, l'Electeur envoya le Baron de Borgsdorff à Spandaw & à Custrin, pour apposer son scellé sur les effets du défunt : les Commandans de ces forteresses refuserent de lui obéir, sous prétexte qu'ils ne dépendoient que de l'Empereur, auquel ils avoient prêté serment : Borgsdorff dissimula ; & sans relever par d'inutiles paroles l'insolence de ce refus, il fit observer Rochau, Commandant de Spandaw,

Histoire du Brandebourg. qu'il saisit un jour que, par imprudence, il étoit sorti de sa forteresse : l'Electeur fit trancher la tête à ce sujet rebelle, comme il le méritoit ; & les Commandans de ses autres places, intimidés par cet exemple, se rangerent incontinent à l'obéissance.

1642. Ladislas, Roi de Pologne, donna l'investiture de la Prusse à Frédéric-Guillaume, qui la reçut en personne, & s'engagea de lui payer un tribut annuel de cent vingt mille florins, & de ne faire ni treve ni paix avec les ennemis de cette Couronne : le Baron de Leben reçut celle de l'Electorat, de l'Empereur Ferdinand III ; mais il n'obtint point celle des duchés de la succession de Cleves, parce que les différens pour cette succession n'étoient pas décidés entre les Prétendans.

1643. Après avoir satisfait à ces formalités, l'Electeur ne pensa qu'aux moyens de retirer ses provinces d'entre les mains de ceux qui les avoient usurpées ; il négocia, & sa politique le fit rentrer dans la possession de ses biens ; il conclut une treve (*a*) pour vingt ans avec les Suédois, qui évacuerent la plus grande partie de ses Etats : il paya cent quarante mille (*b*) écus aux garnisons Suédoises qui tenoient encore quelques villes, & leur fit livrer mille boisseaux de blé par an : il fit de même un traité avec les Hessois, qui lui remirent une partie du pays de Cleves, dont ils s'étoient emparés, & il obtint des Hollandois l'évacuation de quelques autres villes.

(*a*) A Stockholm ; Gœtze & Leuchtmar furent ses Envoyés.

(*b*) Qui font près de 200000 écus de notre monnoie.

Les Puissances de l'Europe, enfin lassées d'une guerre dont le poids s'appesantissoit, & qui de jour en jour devenoit plus ruineuse, sentirent toutes un même désir de rétablir la paix entre elles. Les villes d'Osnabruck & de Munster furent choisies comme les lieux les plus propres pour ouvrir les conférences, & Frédéric-Guillaume y envoya ses Ministres.

La multitude des matieres, la complication des causes, tant d'ambitieux à contenter, la Religion, les prééminences, le compromis de l'autorité impériale & des libertés du Corps Germanique; tous ce chaos énorme à débrouiller occupa les Plénipotentiaires jusqu'à l'année 1647, qu'ils convinrent entre eux des articles principaux de la paix.

Nous ne rapporterons point le traité de Westphalie dans toute son étendue, & nous nous contenterons de rendre compte des articles de ce traité qui sont relatifs à cette Histoire. 1647.

La France, qui avoit épousé les intérêts de la Suede, demandoit que ce royaume conservât la Poméranie, en dédommagement des frais que la guerre avoit coutés à Gustave-Adolphe & à ses successeurs; & quoique l'Empire & l'Electeur refusassent de se désister de la Poméranie, on convint enfin que Frédéric-Guillaume céderoit aux Suédois la Poméranie citérieure, les isles de Rugen & de Wollin, les villes de Stetin, de Gartz, de Golnau, & les trois embouchures de l'Oder: ajoutant que, si les descendans mâles de la ligne Electorale venoient à manquer, la Poméranie & la Nouvelle-Marche retomberoient

Histoire du Brandebourg. à la Suede ; & qu'en attendant, il seroit permis aux deux Maisons de porter les armes de ces provinces. En équivalent de cette cession, on sécularisa en faveur de l'Electeur les évêchés de Halberstadt, de Minden & de Camin, dont on le mit en possession, de même que du comté de Hohenstein & de Reichenstein ; & il reçut l'expectative sur l'archevêché de Magdebourg, dont Auguste de Saxe étoit alors Administrateur. Quant à la Religion, on convint que la Luthérienne & la Calviniste seroient désormais autorisées dans le Saint-Empire Romain.

1648. Cette paix, qui sert de base à toutes les possessions & à tous les droits des Princes d'Allemagne, dont Louis XIV devint le garant, fut publiée en l'année 1648.

1649. L'Electeur, dont on avoit ainsi fixé les intérêts, conclut l'année suivante un nouveau traité avec les Suédois, pour le réglement des limites, & pour l'acquit de quelques dettes dont la Suede ne voulut payer que le quart : ce ne fut qu'en l'année 1650, que l'Electorat, la Poméranie & les duchés de Cleves furent entiérement évacués par les Suédois & par les Hollandois.

1650. Le Duc de Neubourg pensa jeter alors les affaires dans la même confusion dont on venoit de les tirer avec tant de peine : il s'avisa de persécuter avec rigueur les Protestans du duché de Juliers & de Berg : sur quoi Frédéric-Guillaume se déclara leur Protecteur, & envoya son Général Spar avec quelques troupes sur le territoire du Duc, lui faisant en même temps proposer un accommodement par la médiation des Hollandois.

Charles IV, Duc de Lorraine, Prince errant & vagabond, chassé de ses Etats par la France, & qui, avec un petit corps de troupes, menoit plutôt la vie d'un Tartare que d'un Souverain, vint dans ces entrefaites au secours du Duc de Neubourg : son arrivée pensa faire évanouir les dispositions pacifiques des deux partis. On s'accorda ; cependant, quant à l'ordre des possessions, on s'en tint au traité de Westphalie (*a*) ; & quant à la liberté de conscience, à ceux qu'on avoit faits depuis l'année 1612 jusqu'à l'année 1647.

Dans ces temps il arriva en Suede un événement, dont la singularité attira les yeux de toute l'Europe : la Reine Christine abdiqua la couronne de Suede en faveur de son cousin Charles-Gustave, Prince de Deux-Ponts. Les politiques, qui n'ont l'esprit rempli que d'intérêt & d'ambition, condamnerent beaucoup cette Reine : les courtisans, qui cherchent des finesses par-tout, débitoient que l'aversion qu'elle avoit pour Charles-Gustave, qu'on lui vouloit faire épouser, avoit poussé cette Princesse à quitter la souveraineté. Les Savans la louerent trop de ce qu'elle avoit renoncé aux grandeurs par amour pour la Philosophie ; si elle avoit été véritablement Philosophe, elle ne se seroit point souillée du meurtre de Monaldesqui, & elle n'auroit point regretté, comme elle le fit à Rome, les grandeurs qu'elle avoit quittées. Aux yeux des Sages, la 1654.

(*a*) Les duchés de Cleves, de la Marck & de Ravensberg, échurent à l'Electeur ; Juliers, Berg & Ravenstein au Duc.

Histoire du Brandebourg.

conduite de cette Reine ne parut que bizarre ; elle ne méritoit ni louange ni blâme d'avoir quitté le trône : une action pareille n'acquiert de grandeur, que par l'importance des motifs qui la font résoudre, par les circonstances qui l'accompagnent, & par la magnanimité dont elle est soutenue.

A peine Charles-Gustave fut-il monté sur le trône, qu'il s'occupa des moyens de se signaler par les armes. La treve que Gustave-Adolphe avoit faite avec la Pologne, ne devoit expirer que six ans après. Son dessein étoit de porter Jean Casimir (qui, depuis l'an 1648, avoit été élu Roi à la place de Ladislas) à renoncer aux prétentions que la Couronne de Pologne formoit sur celle de Suede, & à lui céder la Livonie.

Frédéric-Guillaume, qui se défioit de Charles-Gustave, pénétra dès-lors quels étoient ses desseins ; mais pour flatter ce Prince, il termina, par sa médiation, les démêlés que la Régence Suédoise de Stade avoit avec la ville de Breme, relatifs aux libertés de cette ville Anséatique.

Les Suédois, qui publioient que leurs armemens ne regardoient que la Russie, demanderent à l'Electeur ses ports de Pillaw & de Memel ; de même que Gustave-Adolphe avoit demandé à George-Guillaume ses forteresses de Custrin & de Spandaw. Les conjonctures avoient bien changé depuis ces temps-là ; & le Prince auquel les Suédois s'adressoient, étoit bien un autre homme que George-Guillaume. L'Electeur rejeta avec hauteur les demandes qu'on lui avoit faites avec indiscrétion ; ajoutant que, si l'intention du Roi

de Suede étoit positivement d'attaquer la Russie, il s'engageoit de fournir un corps de huit mille hommes pour cette guerre, d'autant plus que les progrès des Moscovites en Pologne lui faisoient appréhender qu'ils ne s'approchassent de ses frontieres. Cette défaite artificieuse fit connoître aux Suédois que l'Electeur n'étoit ni timide ni dupe.

Il avertit cependant la République de Pologne du danger qui la menaçoit; & celle-là le pria de l'assister de son artillerie, de ses troupes, & de ses bons conseils : cette priere fut suivie d'une ambassade, qui demanda sa médiation afin de hâter son accommodement avec la Suede; & celle ci, par une autre, qui le pressa de fournir des subsides pour subvenir aux frais de la guerre.

L'Electeur, qui connoissoit les délibérations tumultueuses de cette République, incertaine dans ses résolutions, légere dans ses engagemens, prête à faire la guerre sans en avoir préparé les moyens, épuisée par la rapine des Grands, & mal obéie par ses troupes, répondit qu'il ne pouvoit pas se charger des malheurs qu'il appréhendoit, ni sacrifier le bien de ses provinces pour sauver cette République, qui payeroit ses services d'ingratitude.

Afin d'assurer la tranquillité de ses Etats à la veille d'une guerre prête à s'allumer, il fit avec les Hollandois une alliance défensive, qui devoit durer huit ans : il rechercha l'amitié de Cromwel, cet usurpateur heureux, qui, sous le titre de Protecteur de sa patrie, y exerçoit un despotisme absolu : il essaya de se lier avec

Histoire du Brandebourg.

Louis XIV, qui depuis la paix de Westphalie étoit devenu l'arbitre de l'Europe : il flatta de même la hauteur de Ferdinand III, afin de l'engager dans ses intérêts ; mais il ne reçut en réponse que de ces vaines paroles dont la politesse des Ministres assaisonne l'âpreté des refus : Ferdinand III augmenta ses troupes, & l'Electeur suivit son exemple.

Les soupçons que l'Electeur avoit eus des desseins de la Suede, ne tarderent pas à se confirmer : un corps de Suédois, commandé par le Général de Wittenberg, traversa la Nouvelle-Marche sans en avoir fait la réquisition, & marcha vers les frontieres de la Pologne : à peine Steinbock attaqua-t-il ce royaume, que deux Palatinats de la Haute Pologne se rendirent à lui.

Comme tout l'effort de la guerre se portoit du côté des frontieres de la Prusse, l'Electeur y marcha à la tête de ses troupes, afin d'être plus à portée de prendre des mesures, & de les exécuter avec promptitude ; il conclut à Marienbourg une alliance défensive avec les Etats de la Prusse Polonoise, qui roula sur un secours mutuel de quatre mille hommes que se promettoient les Parties confédérées, & sur l'entretien des garnisons Brandebourgeoises dans Marienbourg, Graudentz & quelques autres villes.

Les Suédois n'étoient pas alors les seuls ennemis de la Pologne : le Czar avoit pénétré jusqu'en Lithuanie dès l'année précédente ; cette irruption avoit pour prétexte l'omission frivole de quelques titres, que la Chancellerie Polonoise avoit oublié de donner au Czar ; & il étoit bien

bien étrange qu'une nation qui ne savoit peut-être pas lire, fît la guerre à ses voisins pour la vétille grammaticale d'une adresse de lettre. *Histoire du Brandebourg.*

Cependant les Suédois, profitant de l'embarras de leurs ennemis, faisoient des progrès considérables : maîtres de la Prusse, ils y prirent des quartiers en s'approchant de Kœnigsberg : ces entreprises rendoient la situation de l'Électeur plus dure de jour en jour; il touchoit au moment où il ne pourroit plus conserver sa neutralité, sans exposer la Prusse à une ruine inévitable. Comme les Suédois lui avoient fait à plusieurs reprises des propositions avantageuses, il s'attacha à leur fortune, & conclut à Kœnigsberg son traité avec cette Couronne, par lequel il se reconnoissoit Vassal de la Suede, & lui 1656. promettoit hommage de la Prusse Ducale, à condition qu'on séculariseroit l'évêché de Warmie en sa faveur. Pour fortifier son parti, Frédéric-Guillaume entra en alliance avec Louis XIV, qui lui garantit ses provinces situées le long du Rhin & du Weser. Il changea depuis à Marienbourg son traité avec les Suédois en alliance offensive; le Roi & l'Electeur eurent ensuite une entrevue en Pologne, où ils convinrent des projets de leur campagne, & sur-tout des moyens de reprendre Warsovie des mains des Polonois, qui venoient d'en déloger les troupes Suédoises.

L'Electeur marcha ensuite par la Mazovie, & joignit l'armée Suédoise au confluent du Bog & de la Vistule : les Alliés passerent le Bog en même temps que l'armée Polonoise passa la Vistule

Histoire du Brandebourg.

à Warſovie, de ſorte qu'il n'y avoit plus d'obſtacle qui les ſéparât.

Les Miniſtres de France, d'Avaugour & de Lombres ſe flattoient de concilier les eſprits par le moyen de leurs négociations; ils paſſerent pour cet effet ſouvent d'un camp à l'autre; mais les Polonois, fiers de leur nombre (*a*), mépriſant les Alliés, dont les forces ne montoient qu'à ſeize mille hommes, rejeterent avec inſolence toutes les propoſitions que leur firent ces médiateurs.

L'armée Polonoiſe étoit dans un camp retranché; ſa droite s'étendoit vers un marais; & la Viſtule, qui couloit en ligne tranſverſale de leur dos vers leur gauche, couvroit en même temps cette aile. Charles-Guſtave & Frédéric-Guillaume marcherent à eux le 28 de Juillet de grand matin.

Le Roi, qui menoit la premiere colonne, paſſa un petit bois, & appuya ſa droite à la Viſtule; mais le terrein étoit ſi étranglé, qu'en ſe déployant il ne pouvoit préſenter à l'ennemi qu'un front de douze eſcadrons & de trois bataillons: le camp des Polonois étoit fort de ce côté-là, & difficile à attaquer; ce qui obligea le Roi à reſter en colonne, & la journée ſe paſſa en eſcarmouches & en canonnades. L'Electeur, qui commandoit la gauche, laiſſa le bois, que le Roi avoit paſſé, ſur ſa droite; & comme la nuit ſurvint, l'armée demeura dans cette poſi-

(*a*) Ils avoient quarante mille combattans.

tion, ſans repaître & ſans quitter les armes, juſqu'au retour de l'aurore.

Le lendemain 29, l'Electeur s'empara d'une colline qui étoit vers ſa gauche, d'où il découvrit au de là de ce petit bois une plaine propre à étendre ſes troupes; il fit défiler ſa colonne par ſa gauche, en la déployant dans la plaine, & aſſurant ſon flanc par ſix eſcadrons qui le couvroient. Les Tartares apperçurent ce mouvement, & attaquerent l'Electeur de tous côtés; mais ils furent repouſſés, & ſon aile ſe forma entiérement dans la plaine; ſur quoi les Tartares firent une nouvelle tentative, qui leur réuſſit auſſi mal que la premiere, & ils ſe retirerent en confuſion vers leur camp.

Le Roi, voyant qu'il étoit impoſſible d'attaquer le retranchement des ennemis du côté de la Viſtule, ſe prépara à changer ſa diſpoſition: l'infanterie Polonoiſe, qui faiſoit mine de ſortir de ſon retranchement, le contint pendant un temps; mais quelques canons, qu'il mit en batterie vis-à-vis des ouvertures de ce retranchement, firent un ſi grand effet, que toutes les fois que les troupes Polonoiſes eſſayerent de déboucher, elles furent miſes en confuſion, & contraintes d'abandonner leur entrepriſe: pendant ce temps, Charles-Guſtave, changeant ſon ordre de bataille, retira ſes troupes par le bois qu'il avoit paſſé la veille, & vint ſe former ſur la plaine, à la gauche des troupes que l'Electeur avoit déja déployées.

L'armée Polonoiſe ſortit alors de ſon retranchement par ſa droite, & forma un front ſupérieur à celui des Alliés; elle avoit diſpoſé toute

Histoire du Brandebourg.

ſa cavalerie ſur ſa droite, que couvroit un village garni d'infanterie, qui étoit flanqué & défendu par une batterie placée ſur une éminence : le Roi de Suede ſe porta avec ſa gauche ſur leur flanc droit ; auſſi-tôt les Polonois mirent le feu au village, l'abandonnerent, & ſe rallierent derriere un village plus en arriere, qu'un marais couvroit : le Roi les pourſuivit, & leur gagna le flanc pour la ſeconde fois ; ce qui produiſit de la part des Polonois un nouvel incendie de village, & une nouvelle retraite. Dans ce danger, la cavalerie Polonoiſe fit un effort général ; elle attaqua les Alliés en flanc, en dos & de front tout à la fois : comme toutes les troupes étoient diſpoſées pour les bien recevoir, la réſerve repouſſa ceux qui venoient par-derriere, les troupes qui étoient dans les flancs, ceux qui vinrent de ce côté-là ; & le corps de bataille les mit en déſordre après quelques décharges, de ſorte qu'ils fuyoient de tous les côtés. La nuit déroba pour cette fois une victoire complette aux Suédois ; ils attendirent, ſur le champ de bataille, les armes à la main, que le jour vînt achever leur triomphe.

Le lendemain de bonne heure, le Roi de Suede jugea à propos de changer ſon ordre de bataille ; il forma ſes deux premieres lignes d'infanterie, & mit ſa cavalerie ſur la troiſieme, à l'exception des cuiraſſiers & des dragons Brandebourgeois, que l'Electeur mit à la droite de ſes troupes, trouvant l'occaſion convenable de s'en ſervir.

L'ennemi étoit demeuré en poſſeſſion d'un bois ſitué vis-à-vis de la gauche ; on y détacha

une brigade d'artillerie ; soutenue de cinq cents chevaux. Après quelques décharges de canons, la cavalerie chassa l'ennemi du bois ; & les Alliés le firent occuper par deux cents fantassins. Cette opération étoit d'autant plus nécessaire, que tant que les ennemis restoient maîtres de ce bois, ils protégeoient leur cavalerie, de maniere qu'on auroit pu difficilement l'entamer. L'Electeur attaqua alors la cavalerie Polonoise, qui étoit en bataille sur une hauteur, la culbuta dans un marais qu'elle avoit à dos, & la dissipa entiérement : l'infanterie ennemie, abandonnée de ses gens de cheval, & ayant perdu ses canons dès la veille, sans attendre les Suédois & les Brandebourgeois, s'enfuit dans une confusion totale ; elle passa en hâte la Vistule, dans un si grand désordre, que beaucoup de monde se noya ; & ne se croyant pas même en sûreté derriere cette riviere, elle abandonna Warsovie, qui se rendit dès le lendemain aux vainqueurs.

L'armée Polonoise perdit six mille hommes dans ces combats différens ; & les Alliés, fatigués de tant de travaux, & exténués de n'avoir point pris de nourriture depuis trois jours, se trouverent hors d'état de poursuivre les vaincus.

Jean Casimir avoit assisté en personne à la défaite de ses troupes : la Reine son épouse, & quelques-unes des premieres Sénatrices de ce royaume, en avoient été les spectatrices du pont de la Vistule ; mais elles ne servirent qu'à multiplier les embarras, la confusion & la honte d'une déroute totale.

Après que l'armée victorieuse eut pris quelque repos, elle fit une marche de six milles

Histoire du Brandebourg.

d'Allemagne à la pourſuite des Polonois : mais l'Electeur laiſſa quelques troupes aux ordres du Roi de Suede, & retourna en Pruſſe avec le gros de ſon armée, pour en chaſſer des Tartares qui y faiſoient des incurſions. Comme il remarquoit le beſoin extrême que Charles-Guſtave avoit de ſon aſſiſtance, il ſe ſervit de cette conjoncture avec tant d'habileté, qu'il obtint l'entiere ſouveraineté de la Pruſſe par le traité de Liebau; la Suede ne ſe réſerva que la ſucceſſion éventuelle de ce duché. L'Electeur notifia à l'Empereur le gain de la bataille de Warſovie : mais Ferdinand III, qui appréhendoit encore les Suédois, qui voyoit à contre-cœur la bonne intelligence qui régnoit entre eux & les Brandebourgeois, & qui de plus envioit les ſuccès brillans de ces deux héros, ſe contenta de lui répondre : » Qu'il plaignoit les Polonois d'a- » voir affaire à deux auſſi braves Princes «.

1657. L'Empereur, qui étoit alors en paix avec tous ſes voiſins, crut qu'il étoit de ſa dignité de ſe mêler des troubles de la Pologne, ſoit pour défendre ce royaume, ſoit pour abaiſſer le Roi de Suede, ſoit pour en profiter lui-même; il envoya Hatzfeldt, à la tête de ſeize mille hommes, au ſecours de cette République. Le Danemarck épouſa également les intérêts de la Pologne, en haine de la Suede. Cette ligue puiſſante devenoit pour Guſtave un préſage certain de l'inconſtance de la fortune. Ferdinand III, non content d'aſſiſter les Polonois de ſes troupes, voulut les délivrer d'un ennemi redoutable; & il ſollicita Frédéric-Guillaume dans les termes les plus preſſans de ſe détacher des Suédois,

L'Electeur, pressé de tous les côtés, se résolut de prévenir les loix de la nécessité; il se prêta de bonne grace à ce qu'il n'étoit pas en état de refuser : & prévoyant que l'Empereur & le Roi de Danemarck pouvoient le contraindre de quitter le parti des Suédois, en faisant une irruption dans ses Etats d'Allemagne, il signa à Vélau sa paix avec les Polonois. Cette Couronne reconnut la souveraineté de la Prusse; elle lui céda les bailliages de Lavenbourg & de Butau, en dédommagement de l'évêché de Warmie; la ville d'Elbing lui fut engagée moyennant une somme d'argent; & la succession de Prusse fut étendue sur ses cousins les Margraves de Franconie; la Pologne & le Brandebourg se promirent un secours réciproque de deux mille hommes : l'Electeur évacua toutes les villes dépendantes de cette République, où il avoit garnison; & ce traité important fut confirmé à Braunsberg.

Histoire du Brandebourg.

Comme les anciennes liaisons que l'Electeur avoit eues avec la Suede & avec la France, étoient rompues par la paix qu'il venoit de faire avec les Polonois, il trouva à propos d'y suppléer par des liaisons nouvelles, & il fit une alliance avec l'Empereur & le Roi de Danemarck. Par ce traité, Ferdinand III s'engageoit de fournir six mille hommes, & Frédéric Guillaume, un contingent de trois mille cinq cents hommes, à celles des Parties contractantes qui pourroient en avoir besoin. L'Archiduc Léopold, que dès l'année 1653 son pere avoit fait élire Roi des Romains malgré la Bulle d'or, & contre

Histoire du Brandebourg.

l'intention de la plupart des Princes de l'Empire, remplit alors le trône impérial, devenu vacant par la mort de l'Empereur Ferdinand III.

Cependant le Roi de Suede, irrité de ce que l'Empereur & le Roi de Danemarck faisoient avorter dès leur naissance les projets qu'il avoit sur la Pologne, s'en vengea sur le Seeland, où il fit une irruption, & força le Roi de Danemarck à signer sa paix à Rothschild. A peine cette paix fut-elle conclue, que le Roi de Danemarck la rompit, & le retour de la liberté détruisit l'ouvrage de la contrainte. Frédéric III de Danemarck, quoiqu'agresseur, sollicita les secours de l'Empereur & de l'Electeur contre la Suede, & les obtint

Frédéric-Guillaume, prêt à secourir le Roi de Danemarck, établit le Prince d'Anhalt Gouverneur de ses Etats pendant son absence : il partit de Berlin à la tête de sa cavalerie & de trois mille Cuirassiers Impériaux : il força les Suédois, qui étoient dans le Holstein, à se retirer au delà de l'Eider, & mit garnison Brandebourgeoise & Impériale à Gottorp : après avoir chassé les Suédois de l'isle d'Aland, il mit ses troupes en quartier d'hiver en Jutland.

[illegible] L'année d'après, il ouvrit la campagne par la prise de Fridérichsode & de l'isle de Fionie. Mais l'entreprise qu'il forma sur l'isle de Fuynen manqua, parce que huit vaisseaux de guerre Suédois dissiperent les barques chargées de ses troupes de débarquement.

Pour diviser davantage les forces des Suédois, de Souches entra avec les Impériaux & deux

mille Brandebourgeois (*a*) dans la Poméranie citérieure ; lui & Staremberg s'emparerent de quelques petites villes de l'isle de Wollin, & mirent le siége devant Stetin. Wurtz, qui en étoit Commandant, fit une belle défense : la renommée annonça cette expédition en Danemarck, où Wrangel commandoit les Suédois ; il vola au secours de la Poméranie, débarqua à Stralsund, surprit deux cents Brandebourgeois dans l'isle d'Usedom, & jeta seize cents hommes de secours dans Stetin.

Wurtz ne laissa pas languir ce secours dans l'oisiveté : il fit une furieuse sortie, chassa les Impériaux de leurs approches, encloua leur canon, porta la terreur dans leur camp, & les contraignit de lever le siége, qui avoit déjà duré quarante-six jours.

La guerre se rapprochoit des pays de Brandebourg, depuis que Wrangel avoit marché en Poméranie ; ce qui porta l'Electeur à quitter le Jutland : il suivit Wrangel, il prit Warnemund & Tripsée, battit en personne un détachement de trois cents chevaux auprès de Stralsund, & finit sa campagne par la prise de Demmin.

Tandis que la guerre se faisoit vivement dans le Holstein & en Poméranie, les Suédois avoient délogé les Polonois du Grand & du Petit Werder, & de la ville de Marienbourg dans la Prusse Royale : ils en furent chassés l'année d'après par les Impériaux & les Polonois ; & Polentz, Gé-

(*a*) Le Comte de Dhona y commandoit les troupes de l'Electeur.

Histoire du Brandebourg.

néral de l'Electeur, fit une irruption en Courlande, où il leur prit quelques villes.

Il est nécessaire d'ajouter, pour le plus grand éclaircissement de ces faits militaires, que la plupart des villes qui soutenoient des siéges alors, ne résisteroient pas vingt-quatre heures à la maniere dont on les attaque à présent, à moins qu'elles ne fussent soutenues par une armée entiere.

Charles-Gustave mourut à la fleur de son âge, parmi le trouble & les agitations où il avoit plongé le Nord : la minorité de son fils, Charles XI, qui avoit cinq ans, modéra l'instinct belliqueux des Suédois, accoutumés à être animés par l'exemple de leurs Maîtres. Jean Casimir, Roi de Pologne, avoit abdiqué presque en même temps la couronne, & les Polonois avoient élu à sa place Michel Coribut. Après la mort du Roi de Suede, & l'abdication du Polonois, les animosités cesserent de part & d'autre.

Les Parties belligérantes, qui soupiroient après la paix, ne demandoient que leur sûreté, & comme elles se trouvoient toutes dans les mêmes dispositions, elles convinrent d'ouvrir les conférences dans l'abbaye d'Oliva, proche de Dantzick : l'ambition n'eut aucune part à ces négociations, & elles parvinrent bientôt à une fin heureuse; on garantit à l'Electeur le traité de Braunsberg, & l'on reconnut sa souveraineté sur la Prusse. Les autres Puissances convinrent entre elles de rétablir l'ordre des possessions, sur le pied qu'elles avoient été avant le commencement de cette guerre.

1660. Les Etats de la Prusse se soumirent avec peine

au traité de Braunsberg ; ils prétendoient que la Pologne n'avoit aucun droit de disposer de leur liberté. Un Gentilhomme nommé *Rode*, plus séditieux que les autres, fut arrêté ; & après que les premiers mouvemens de cette révolte furent appaisés, l'Electeur reçut en personne l'hommage des Prussiens à Kœnigsberg. *Histoire du Brandebourg.*

La tranquillité qui régnoit dans toute l'Europe, permit à l'Electeur de tourner toute son attention au bien de ses peuples : s'il devenoit le défenseur de ses Etats en temps de guerre, il n'en avoit pas moins la noble ambition de leur servir de pere en temps de paix ; il soulageoit les familles ruinées par les ennemis ; il relevoit les murailles détruites des villes ; les déserts devenoient des champs cultivés ; les forêts se changeoient en villages ; & des colonies de Laboureurs nourrissoient leurs troupeaux dans des endroits que les ravages de la guerre avoient rendus l'asile des bêtes sauvages : l'économie rurale, cette industrie si méprisée & si utile, étoit encouragée par ses soins ; on voyoit journellement quelques nouvelles créations, & l'on parvint à former le cours d'une riviere artificielle, qui joignant la Sprée à l'Oder, facilitoit le commerce de ses provinces, & abrégeoit le transport des marchandises, tant pour la Baltique que pour l'Océan. Frédéric-Guillaume étoit plus grand encore par la bonté de son caractere & par son application au bien public, que par ses vertus militaires & sa politique mesurée, qui lui faisoient faire toutes choses de la façon dont il le falloit pour réussir, & dans le temps où elles devoient 1661.

être faites. La valeur fait les grands Héros, l'humanité fait les bons Princes.

Histoire du Brandebourg. 1665.

Durant cette paix, l'Electeur reçut l'hommage éventuel de l'archevêché de Magdebourg, & mit garnison dans cette capitale; il réunit de même à ses domaines la seigneurie de Regenstein, qui étoit un fief de la principauté de Halberstadt, & maintint ses droits contre les prétentions du Duc de Brunswick.

Après avoir rapporté les soins que l'Electeur prit pour l'intérieur du Gouvernement, il sera nécessaire de marquer en peu de mots la part qu'il eut aux affaires générales de l'Europe: il envoya à l'Empereur, que les Turcs attaquoient en Hongrie, un secours de deux mille hommes sous le commandement du Duc de Holstein: il assista de même Michel Coribut, Roi de Pologne, dans la guerre qu'il avoit à soutenir contre les Infideles: ce fut aussi par son entremise que les fils du Duc de Lunebourg s'accorderent touchant l'héritage paternel, & il ajusta avec le Duc de Neubourg tous les différens qui restoient à accommoder touchant la succession de Cleves: les Suédois firent avec lui une alliance défensive, & il conclut à la Haye une quadruple alliance avec le Roi de Danemarck, la République de Hollande & le Duc de Brunswick, à laquelle l'Empereur accéda.

Ces alliances, dont l'objet étoit d'assurer la tranquillité de l'Allemagne, perdoient de leur force par leur nombre; elles dénotoient trop la supériorité de la France & la foiblesse de l'Empire, dont tant d'Etats réunis pouvoient à peine s'opposer à la puissance d'un seul Monarque.

On vit bientôt combien ces précautions des Princes de l'Empire étoient vaines : Louis XIV, qui commençoit à régner par lui-même, brûloit d'impatience de signaler son regne par quelque action digne d'attacher sur lui les regards de l'Europe ; il marcha à la tête de son armée pour attaquer la Flandre Espagnole : une dot, qui n'avoit point été payée à Marie-Thérese, fournit à la France le sujet d'un Manifeste ; quoique les raisons ne parussent pas aussi valables à Madrid qu'à Paris, Louis XIV crut procéder selon les regles, en envahissant les Pays-Bas Espagnols, alors défendus par peu de troupes.

Histoire du Brandebourg.

1667.

La France, attentive à prévenir les ligues qui se formoient pour le soutien de l'Espagne, crut qu'il convenoit de ménager l'amitié de l'Electeur ; & ce Prince promit de ne point se mêler d'une guerre qui en effet lui étoit étrangere.

1668.

Louis XIV s'empara d'une partie de la Flandre Espagnole presque sans résistance ; l'hiver d'après, il prit la Franche-Comté par les soins du Prince de Condé, qui, envieux de la belle campagne que Turenne avoit faite en Flandre, voulut le surpasser par celle qu'il fit alors. Les Espagnols, dans ce pressant besoin, eurent recours aux Hollandois, qu'ils avoient autrefois opprimés & méprisés ; & cette République les protégea dans cette occasion contre les entreprises du Roi de France. De Witt, Pensionnaire de Hollande, le Chevalier Temple, Ministre d'Angleterre, & Dhona, Ambassadeur de Suede, résolurent d'arrêter les progrès de Louis XIV. Bientôt après, la Suede, la Hollande & l'Angleterre conclurent une alliance à la Haye : Louis XIV dissipa cet

Histoire du Brandebourg.

orage, en proposant lui-même la paix aux Espagnols : elle se conclut effectivement à Aix-la-Chapelle. Les conditions en furent, que le Roi garderoit les places de la Flandre qu'il avoit conquises ; & qu'il rendroit la Franche-Comté aux Espagnols. Les Hollandois auroient bien voulu qu'il eût rendu la Flandre. Mais quelques soins qu'ils prissent pour y porter ce Prince, ce fut d'autant plus inutilement, qu'il étoit irrité contre les Hollandois, & que, méditant de s'en venger, la Flandre lui devenoit d'autant plus nécessaire. Les desseins que Louis XIV formoit sur les Provinces-Unies, n'étoient pas si cachés qu'il n'en transpirât quelque chose. Ceux qui sont les moins intéressés dans les affaires, y sont souvent les plus clairvoyans. Frédéric-Guillaume prévit que la paix que la France venoit de faire avec l'Espagne, pourroit devenir funeste aux Hollandois : il essaya de détourner l'orage qui menaçoit cette République. Louis XIV, bien loin d'adopter des sentimens aussi pacifiques, tâcha d'entraîner l'Electeur lui-même dans la guerre qu'il vouloit faire aux Hollandois : il chargea de cette commission le Prince de Furstenberg, qui se rendit à Berlin ; & ce Prince vit avec étonnement un Souverain qui préféroit les sentimens de l'amitié & de la reconnoissance aux amorces de l'intérêt & aux appâts de l'ambition.

1671. Il se forma bientôt une ligue pour le soutien des Provinces-Unies : l'Electeur de Brandebuorg & celui de Cologne, l'Evêque de Munster & le Duc de Neubourg, signerent ce traité à Bilefeldt ; mais à peine cet engagement fut-il pris, que l'Electeur de Cologne & le Duc de Neubourg passerent dans le parti contraire.

Histoire du Brandebourg. 1672.

La Hollande, attaquée par la France, en 1672, harcelée en même temps par l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster, étoit dans une situation à n'oser attendre des secours de la générosité de ses Alliés. Les malheureux font une expérience certaine du cœur humain ; le déclin de leur fortune est comme un thermometre, qui indique en même temps le refroidissement de leurs amis. Leurs provinces étoient conquises par Louis XIV, leurs troupes intimidées & fugitives, & la ville d'Amsterdam sur le point d'être prise : dans cet état comment osoient-elles espérer qu'un Prince eût l'ame assez magnanime pour affronter les hasards que cette République avoit à craindre pour elle & pour ses défenseurs, en s'opposant au Monarque le plus puissant & le plus heureux de l'Europe, dans le cours triomphant de ses prospérités ? Cependant ce défenseur se trouva ; & Frédéric-Guillaume eut l'ame assez grande pour conclure une alliance avec cette République, lorsque toute l'Europe comptoit la voir submergée par les flots, sur lesquels elle avoit régné avec un empire si absolu.

Il s'engagea de fournir un corps de vingt mille hommes, dont la moitié devoit être à la paye de la République : l'Electeur & la Hollande se promirent de plus de ne point faire de paix séparée avec leurs ennemis : peu de temps après, l'Empereur Léopold accéda à cette alliance.

Cependant les succès rapides de Louis XIV avoient fait changer la forme du gouvernement de Hollande. Le peuple, que la calamité publique & les intrigues du Prince d'Orange rendoient furieux, accusa le Pensionnaire de tous

Histoire du Brandebourg.

ses malheurs, & vengea sur les freres de Witt, avec une cruauté inouie, les maux que la Hollande avoit à souffrir. Guillaume d'Orange fut élu Stadhouder tumultuairement par le peuple ; & ce Prince, âgé de dix-neuf ans, devint l'ennemi le plus infatigable que l'ambition de Louis XIV ait eu à combattre.

L'Electeur, parent du nouveau Stadhouder, s'empressa de le secourir. A peine eût-il assemblé ses troupes, qu'il s'avança à Halberstadt, où Montécuculi le joignit avec dix mille Impériaux. Il continua incontinent sa marche vers la Westphalie. Sur le bruit de son approche, Turenne quitta la Hollande, prit quelques villes dans le pays de Cleves, & vint à sa rencontre à la tête de trente mille François. La ville de Groningue, évacuée par l'Evêque de Munster, & le siége de Mastricht levé par les François, furent les seuls fruits de cette diversion. L'Electeur vouloit combattre Turenne, & marcher tout droit au secours des Hollandois : mais Montécuculi, qui avoit des ordres secrets de ne point agir offensivement, ne voulut point y consentir ; il allégua toute sorte de mauvaises raisons pour en dissuader l'Electeur, qui, n'étant pas assez puissant pour agir avec ses propres forces, fut contraint de se conformer aux intentions de l'Empereur. Il marcha donc du côté de Francfort sur le Mein, en donnant avis au Prince d'Orange des raisons de sa conduite : cette marche obligea pourtant Turenne de repasser le Rhin à Andernach, & débarrassa les Hollandois de trente mille ennemis.

Turenne auroit été suivi, si l'Electeur avoit été le maître ; il avoit fait des préparatifs pour passer

le

le Rhin à Nirstein; mais Montécuculi s'y opposa hautement, & lui déclara que les Impériaux ne passeroient pas cette riviere. La campagne s'écoula ainsi infructueusement, & l'Electeur prit ses quartiers d'hiver en Westphalie.

Les François profiterent de cette inaction: Turenne passa le Rhin à Wesel, s'empara des duchés de Cleves & de la Marck, & s'avança vers le Weser; & l'Evêque de Munster tenta inutilement de prendre Bilefeld.

On conseilla à l'Electeur de remettre ses affaires à la décision d'une bataille; le Prince d'Anhalt étoit de cet avis, & le fortifioit de bonnes raisons: il soutint que si Turenne étoit battu, il seroit obligé de repasser le Rhin, & que s'il étoit vainqueur, il ne pouvoit pas poursuivre les troupes vaincues, à cause qu'il se seroit trop éloigné des frontieres de la France. L'Electeur penchoit assez pour cet avis: c'étoit un Dimanche; les Ministres, aussi timides vis-à-vis des François, qu'envieux de la réputation du Prince d'Anhalt, engagerent le Prédicant à alonger son discours: le sermon dura près de trois heures; ce qui leur donna le temps d'arranger les choses, de façon que ce projet échoua: les troupes de l'Empereur refuserent d'agir, & l'Electeur crut qu'il n'étoit pas assez fort, pour se mesurer seul contre la France, sans le secours de ses Alliés.

Ce Prince, ne pouvant pas vaincre Turenne par les armes, le vainquit dans cette campagne par générosité. Un François nommé *Villeneuve*, qui étoit dans le camp de Turenne, offrit à l'Electeur d'assassiner son Général. Frédéric-Guillaume eut horreur de ce crime, & avertit Turenne

Histoire du Brandebourg. de se garder du traître, ajoutant qu'il embrassoit avec plaisir l'occasion de lui témoigner que l'estime qu'il avoit pour son mérite, n'étoit point altérée par le mal que les François avoient fait souffrir à ses provinces.

1673. Les Hollandois devoient les subsides qu'ils s'étoient chargés de payer; l'Empereur & l'Espagne n'avoient point encore pris parti contre la France, & toutes les provinces que l'Electeur possédoit en Westphalie étoient perdues. Tant de raisons jointes à son impuissance, disposerent Frédéric-Guillaume à faire son accommodement avec la France : la paix fut conclue à Wossen, & Louis XIV la ratifia dans son camp devant Mastricht. On lui rendit toutes ses provinces, à l'exception des villes de Retz & de Wesel, que les François garderent jusqu'à ce que la paix avec la Hollande fût conclue. L'Electeur promit de ne plus assister les Hollandois, se réservant toutefois la liberté de défendre l'Empire au cas qu'il fût attaqué : le reste de ces articles de paix rouloit sur l'indemnisation des dommages qu'avoient faits les troupes Françoises, que Louis XIV promit de payer à l'Electeur. Tous les efforts qu'il fit pour disposer le Roi de France à comprendre les Hollandois dans cette paix, furent inutiles; il s'étoit sacrifié pour sauver cette malheureuse République. Si tant de Princes plus puissans que lui eussent imité en partie sa générosité, la Hollande auroit été sauvée plus tôt, & l'Electeur ne se feroit pas vu contraint de plier sous la puissance du Roi le plus formidable de l'Europe.

Louis XIV avoit terrassé les Hollandois,

obligé leurs Alliés à les abandonner, & contenu les deux Maisons d'Autriche dans l'inaction : cependant l'arc de triomphe qu'on lui fit ériger devant la porte Saint-Denis pour la conquête de la Hollande, n'étoit pas encore achevé, que cette conquête fut perdue. Les François avoient occupé trop de places, ce qui affoiblit considérablement leurs armées; ils avoient négligé de s'emparer d'Amsterdam, l'ame de cet Etat; les Hollandois lâcherent leurs écluses pour se sauver; Turenne ne put empêcher la jonction du Prince d'Orange & de Montécuculi : toutes ces choses jointes ensemble firent perdre aux François leur avantage, & les contraignirent d'évacuer la Hollande. Louis XIV, afin de regagner la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté : 1674. Turenne entra dans le Palatinat; ses troupes y commirent des excès énormes. L'Electeur Palatin, qui, de son château, avoit vu brûler plusieurs villages, s'en plaignit à la Diete; & l'Empereur, qui avoit tranquillement vu subjuguer la Hollande, sortit de sa léthargie pour secourir l'Empire : il rompit avec le Roi de France; & c'est peut-être la seule guerre que la Maison d'Autriche ait entreprise pour la sûreté & la défense de l'Allemagne.

Histoire du Brandebourg.

Léopold se joignit à l'Espagne & à la Hollande, & Frédéric Guillaume s'engagea de conduire seize mille hommes au secours de l'Empire; les Hollandois & les Espagnols lui promirent de le soulager en partie dans l'entretien de ses troupes. Comme Louis XIV attaquoit l'Empire, la résolution que l'Electeur prit, de le secourir dans cette occasion, n'étoit point contraire aux

Histoire du Brandebourg.

engagemens qui subsistoient avec la France depuis la paix de Wossen.

Le commencement de cette campagne fut malheureux pour les Alliés : le Prince d'Orange venoit d'être battu à Senef par le Prince de Condé ; Turenne, qui avoit passé le Rhin à Philisbourg, remporta une victoire sur le vieux Caprara, combattit le Duc de Lorraine, Charles IV, à Sintzheim, & marcha de là à Holtzheim, où il défit Bournonville, qui commandoit un gros corps d'Impériaux.

L'Electeur passa le Rhin à Strasbourg, & joignit Bournonville peu de jours après sa défaite : il trouva les Généraux qui commandoient cette armée, divisés & animés les uns contre les autres, & plus occupés à se nuire qu'à vaincre les ennemis.

Depuis la jonction des Brandebourgeois, l'armée Impériale étoit forte de plus de cinquante mille hommes ; l'Electeur, qui cherchoit la gloire & qui vouloit combattre, pressa Bournonville d'y consentir, mais vainement. L'armée prit le camp de Kokersberg ; les Brandebourgeois s'emparerent du petit château de Woselsheim ; & Turenne, qui méditoit un plus grand coup, repassa la Sarre, & se retira en Lorraine.

Ainsi se perdit infructueusement cette campagne, où les troupes de l'Empire, manquant de profiter de leur supériorité, laisserent à leurs ennemis le temps & les moyens de leur porter les coups les plus dangereux : l'Electeur établit ses quartiers depuis Colmar jusqu'à Mast-Munster, & les Impériaux bloquerent Brisac.

Turenne étoit toujours bien fort vis-à-vis

d'une armée où régnoit la discorde : il reçut un secours de dix mille hommes de l'armée de Flandre ; après avoir reculé comme Fabius, il avança comme Annibal.

L'Electeur avoit prévu ce qui devoit arriver ; il avoit conseillé à Bournonville, à différentes reprises, de resserrer ses quartiers éparpillés. Bournonville étoit confiant ; la retraite des François l'endormoit dans une sécurité dont on ne put pas le faire sortir ; il ne voulut jamais consentir à rapprocher ses quartiers. Cependant Turenne passe les défilés de Tan & de Bedfort, pénetre dans les quartiers des Impériaux, en enleve deux ; fait prisonnier un régiment des Dragons Brandebourgeois (*a*) ; bat Bournonville dans le Sundgaw, auprès de Muhlhausen, & poursuit ce Général, qui se joint en hâte à l'Electeur, qui avoit assemblé ses troupes à Colmar. Turenne arrive ; il présente sa premiere ligne vis-à-vis du front de ce camp, qui étoit inattaquable, & le tourne avec la seconde. L'Electeur, posté dans un terrein serré, pris en flanc par Turenne, & contrarié par Bournonville, décampa pendant la nuit, & repassa le Rhin à Strasbourg. Les Impériaux leverent le siége de Brisac, & les François devinrent les maîtres de l'Alsace. Frédéric-Guillaume prit ses quartiers en Franconie avec ses Brandebourgeois.

Les mauvais succès que l'Electeur eut dans cette campagne, ne doivent pas surprendre ceux qui connoissent les principes selon lesquels se conduit la Cour de Vienne.

(*a*) Régiment de Spar.

Histoire du Brandebourg.

Les Ministres de l'Empereur étoient bien inférieurs aux Ministres du Roi de France, & Bournonville ne pouvoit pas se comparer à Turenne.

A Vienne, des Ministres qui n'étoient que politiques, dressoient dans la retraite de leur cabinet, des projets de campagne qui n'étoient point militaires, & ils prétendoient mener les Généraux par la lisiere, dans une carriere où il faut voler pour la remplir.

A Versailles, des Ministres, qui avouoient ne rien connoître au détail des expéditions militaires, s'en tenoient aux idées générales des projets de campagne, & croyoient les Condés & les Turennes d'assez grands hommes, pour s'en rapporter à eux sur la maniere de les exécuter (*a*).

Les Généraux François, presque souverains dans leurs armées, s'abandonnoient à la libre impulsion de leur génie; ils profitoient de l'occasion lorsqu'elle se présentoit, au lieu que les ennemis la perdoient souvent par l'envoi de Courriers, qui demandoient à l'Empereur la permission d'entreprendre des choses qui n'étoient plus faisables à leur retour.

L'Empereur, qui dans ses armées décoroit l'Electeur de la représentation, ne mettoit sa confiance qu'en ses propres Généraux; de là

(*a*) Le Cardinal de Richelieu montrant un jour sur une carte l'endroit où Bernard de Weimar devoit passer une riviere, le Général Allemand lui donna séchement sur les doigts, & lui dit : » M. le Cardinal, votre doigt n'est pas un pont «.

vint que Montécuculi fit manquer les projets de la campagne de 1672, & que Bournonville fut cause des malheurs qu'on éprouva en Alsace. Le Conseil de Vienne, qui n'étoit point sur les lieux, intimidé par la perte des batailles de Senef, de Sintzheim & de Holtzheim, pensoit que l'Allemagne seroit perdue s'il risquoit la quatrieme : ajoutons à cela la mésintelligence des Généraux de l'Empereur ; & ces raisons prises ensemble firent que Frédéric-Guillaume ne parut jamais aussi admirable à la tête des Impériaux, qu'à la tête de ses propres troupes. *Histoire du Brandebourg.*

Pendant que Turenne assuroit les frontieres de la France par son habileté, le Conseil de Louis XIV travailloit à le débarrasser d'un ennemi dangereux ; & afin de séparer Frédéric-Guillaume des Impériaux, la France lui suscita une diversion qui le rappela dans ses propres Etats. 1675.

Quoiqu'en 1673 la Suede eût fait une alliance défensive avec l'Electeur, la France trouva le moyen de la rompre, & Wrangel entra dans les Marches de Brandebourg à la tête d'une armée Suédoise.

Le Prince d'Anhalt, qui en étoit Gouverneur, se plaignit amérement de cette irruption : Wrangel se contenta de lui répondre, que les Suédois se retireroient avec leurs troupes, dès que l'Electeur auroit fait sa paix avec la France.

Le Prince d'Anhalt informa l'Electeur de la désolation de ses Etats, & des pillages que les Suédois y exerçoient ; & comme il avoit trop peu de troupes pour se présenter devant une armée,

Histoire du Brandebourg.

l'Electeur approuva qu'il se renfermât dans Berlin pour y attendre son arrivée.

Tandis que les troupes Brandebourgeoises se refaisoient des fatigues de la campagne d'Alsace dans les quartiers d'hiver de la Franconie, les paysans de la Marche, désespérés des vexations des Suédois, s'attrouperent, & remporterent quelques avantages sur leurs ennemis : ils avoient formé des compagnies ; l'on voyoit sur leurs drapeaux le nom de l'Electeur, avec cette légende :

> Pour le Prince & pour la Patrie
> Nous sacrifierons notre vie.

Wrangel, qui tenoit pourtant une espece d'ordre parmi les Suédois, tomba malade, & son inaction augmenta les concussions & les pillages ; les églises n'étoient point épargnées, & l'avidité intéressée du soldat le poussa aux plus grandes cruautés.

Les Marches, qui soupiroient après leur libérateur, ne l'attendirent pas long-temps : Frédéric-Guillaume, qui se préparoit à se venger de la mauvaise foi des Suédois, partit de ses quartiers de la Franconie, & arriva le 11 Juin à Magdebourg. Il fit fermer les portes de cette forteresse incontinent après son arrivée, & il usa de toutes les précautions possibles, pour dérober aux ennemis les nouvelles de son approche. L'armée passa l'Elbe vers le soir, & arriva par des chemins détournés, la nuit d'après, aux portes de Rathenau : il fit avertir de son arrivée le Baron de Brist (*a*), qui étoit dans cette ville, & con-

(*a*) Il étoit Conseiller de province, & très-attaché à l'Electeur.

certa avec lui en ſecret les moyens de ſurprendre les Suédois.

Hiſtoire de Brandebourg.

Briſt s'acquitta habilement de ſa commiſſion ; il donna un grand ſouper aux Officiers du régiment de Wangelin, qui étoient en garniſon à Rathenau : les Suédois s'y livrerent ſans retenue aux charmes de la boiſſon ; & pendant qu'ils cuvoient leur vin, l'Electeur fit paſſer la Havel ſur différens bateaux à des détachemens d'infanterie, pour aſſaillir la ville de tous les côtés.

Le Général Dœrffling, ſe diſant Commandant d'un parti Suédois, pourſuivi par les Brandebourgeois, entra le premier dans Rathenau ; il fit égorger les gardes, & en même temps toutes les portes furent forcées. La cavalerie nettoya les rues ; & les Officiers Suédois eurent de la peine à ſe perſuader, à leur réveil, qu'ils étoient priſonniers d'un Prince qu'ils croyoient encore avec ſes troupes dans le fond de la Franconie. Si dans ces temps les poſtes avoient été établies comme à préſent, cette ſurpriſe auroit été impoſſible ; mais c'eſt le propre des grands hommes, de mettre à profit juſqu'aux moindres avantages.

L'Electeur, qui ſavoit de quel prix ſont les momens à la guerre, n'attendit point à Rathenau que toute ſon infanterie l'eût joint ; il marcha avec ſa cavalerie droit à Naven, afin de ſéparer le corps des Suédois, qui étoit auprès de Brandebourg, de celui qui étoit auprès de Havelberg. Quelque diligence qu'il fit dans cette conjoncture déciſive, il ne put point prévenir les Suédois, qui avoient quitté Brandebourg au bruit de ſon approche, & s'étoient retirés par Naven une heure avant qu'il arrivât ; il les ſuivit avec

Histoire du Brandebourg.

vivacité, & il apprit par la déposition des prisonniers & des déserteurs, que ce corps marchoit à Fehrbellin, où il s'étoit donné rendez-vous avec celui de Havelberg.

L'armée Brandebourgeoise consistoit en cinq mille six cents chevaux; elle n'avoit point d'infanterie, & menoit cependant douze canons avec elle. Les Suédois comptoient dix régimens d'infanterie, & huit cents dragons dans leur camp. Malgré l'inégalité du nombre & la différence des armes, l'Electeur ne balança point d'aller aux ennemis afin de les combattre.

Le 18 Juin il marche aux Suédois; il confie seize cents chevaux de son avant-garde au Prince de Hombourg, avec ordre de ne rien engager, mais de reconnoître l'ennemi. Ce Prince part; & après avoir traversé un bois, il voit les troupes Suédoises campées entre les villages de Hackenberg & de Tornow, ayant un marais à leur dos, le pont de Fehrbellin au delà de leur droite, & une plaine rase devant leur front : il pousse les grandes gardes, les poursuit & les mene battant jusqu'au gros de leur corps; les troupes sortent en même temps de leur camp, & se rangent en bataille : le Prince de Hombourg, plein d'un courage bouillant, s'abandonne à sa vivacité, & engage un combat qui auroit eu une fin funeste, si l'Electeur, averti du danger dans lequel il se trouvoit, ne fût accouru à son secours.

Frédéric-Guillaume, dont le coup d'œil étoit admirable & l'activité étonnante, fit dans l'instant sa disposition; il profita d'un tertre pour y placer sa batterie : il en fit faire quelques dé-

charges ſur les ennemis. L'infanterie Suédoiſe en fut ébranlée; & lorſqu'il vit qu'elle commençoit à flotter, il fondit avec toute ſa cavalerie ſur la droite des ennemis, l'enfonça & la défit. Les régimens Suédois du Corps & d'Oſtrogothie furent entiérement taillés en pieces; la déroute de la droite entraîna celle de la gauche; les Suédois ſe jeterent dans des marais, où ils furent tués par les payſans, & ceux qui ſe ſauverent, s'enfuirent par Fehrbellin, où ils rompirent le pont derriere eux.

Hiſtoire du Brandebuorg.

Il eſt digne de la majeſté de l'Hiſtoire, de rapporter la belle action que fit un Ecuyer de l'Electeur dans ce combat. L'Electeur montoit un cheval blanc; Froben, ſon Ecuyer, s'apperçut que les Suédois tiroient plus ſur ce cheval, qui ſe diſtinguoit par ſa couleur, que ſur les autres; il pria ſon Maître de le troquer contre le ſien, ſous prétexte que celui de l'Electeur étoit ombrageux; & à peine ce fidele domeſtique l'eût-il monté quelques momens, qu'il fut tué: il ſauva ainſi par ſa mort la vie à l'Electeur.

Ce Prince, qui n'avoit point d'infanterie, ne put ni forcer le pont de Fehrbellin, ni pourſuivre l'ennemi dans ſa fuite; il ſe contenta d'établir ſon camp ſur ce champ de bataille où il avoit acquis tant de gloire. Il pardonna au Prince de Hombourg d'avoir expoſé avec tant de légéreté la fortune de tout l'Etat, en lui diſant: » Si je vous jugeois ſelon la rigueur » des Loix militaires, vous auriez mérité de » perdre la vie; mais à Dieu ne plaiſe que je » terniſſe l'éclat d'un jour auſſi heureux, en ré-

Histoire du Brandebourg.

» pandant le ſang d'un Prince qui a été un des » principaux inſtrumens de ma victoire «!

Les Suédois perdirent dans cette journée, auſſi célebre que déciſive, deux étendards, huit drapeaux, huit canons, trois mille hommes, & un grand nombre d'Officiers.

Dœrffling arriva avec l'infanterie, les pourſuivit le lendemain, fit beaucoup de priſonniers, & reprit avec leur bagage une partie du butin qu'ils avoient fait dans les Marches de Brandebourg. L'armée Suédoiſe, qui étoit fondue & réduite à quatre mille combattans, ſe retira par Ruppin & Witſtock, dans le duché de Mecklenbourg.

Peu de Capitaines ont pu ſe vanter d'avoir fait une campagne pareille à celle de Fehrbellin. L'Electeur forme un projet auſſi grand que hardi, & l'exécute avec une rapidité étonnante: il enleve un quartier des Suédois, lorſque l'Europe le croyoit encore en Franconie; il vole aux plaines de Fehrbellin, où les ennemis s'aſſembloient; il rétablit un combat engagé avec plus de courage que de prudence; & avec un corps de cavalerie inférieur & haraſſé des fatigues d'une longue marche, il parvient à battre une infanterie nombreuſe & reſpectable, qui avoit ſubjugué par ſa valeur l'Empire & la Pologne; par l'habileté de ſa conduite, il laiſſe à juger ce qu'il auroit fait, s'il avoit été le maître d'agir en Alſace ſelon ſa volonté. Cette expédition, auſſi brillante que valeureuſe, mérite qu'on lui applique le *veni*, *vidi*, *vici* de Céſar; il fut loué par ſes ennemis, béni par ſes ſujets; & ſa poſtérité date de cette fameuſe journée le

point d'élévation où la Maiſon de Brandebourg eſt parvenue dans la ſuite.

Hiſtoire du Brandebourg.

Les Suédois, battus par l'Electeur, furent déclarés ennemis de l'Empire, pour l'avoir attaqué dans un de ſes Membres; s'ils avoient été ſecondés de la fortune, peut-être auroient-ils trouvé des Alliés.

L'Electeur, fort des ſecours des Impériaux & des Danois, attaqua à ſon tour les Suédois dans leurs provinces. Il entra en Poméranie, & ſe rendit maître des trois principaux paſſages de la Pene.

Les Brandebourgeois prirent la ville de Wolgaſt & l'iſle de Wollin; & Wiſmar ne ſe rendit aux Danois, qu'après que le Prince de Hombourg les eut joints avec un renfort des troupes Electorales.

Les intérêts qui lioient également le Roi de Danemarck & le Grand-Electeur dans la guerre qu'ils faiſoient aux Suédois, furent reſſerrés plus étroitement par une alliance qu'ils conclurent enſemble au commencement de l'année 1676. 1676.

La forte garniſon que les Suédois avoient à Stralſund, incommodée du voiſinage des troupes Brandebourgeoiſes, tenta pendant l'hiver de les déloger de l'iſle de Wollin : Mardefeld y paſſa avec un détachement Suédois, & aſſiégea les troupes Electorales qui en défendoient la capitale. La vigilance du Maréchal Dœrffling leur fit payer aſſez cher leur entrepriſe : il raſſembla quelques-uns de ſes quartiers, paſſa dans l'iſle de Wollin, battit Mardefeld, & l'auroit entiérement défait, ſi le Suédois n'eût gagné ſes

vaiſſeaux en hâte, & ne ſe fût ſauvé à Stralſund.

Au commencement de la campagne, la Baltique ſe vit couverte de deux puiſſantes flottes, qui bloquerent les Suédois dans leurs ports, & les empêcherent d'envoyer des ſecours en Poméranie : l'une étoit la flotte que les Hollandois envoyoient au ſecours des Alliés, commandée par l'Amiral Tromp, le plus grand Marin de ſon ſiecle; & l'autre étoit celle du Roi de Danemarck, ſous les ordres de l'Amiral Juhl, qui ne le cédoit guere en réputation au premier ; les Capres Brandebourgeois ſe diſtinguerent même dans cette campagne, & firent des priſes ſur les Suédois.

Cette nation, prévoyant qu'il lui ſeroit impoſſible de réſiſter au nombre d'ennemis qu'elle venoit de s'attirer, haſarda quelques propoſitions de paix, pour détacher l'Electeur de ſes Alliés, & peut-être même pour le commettre avec eux ; voici comme la Suede s'y prit.

Wangelin, qui avoit été fait priſonnier à Rathenau, fit quelques ouvertures, promit de grands avantages, & ſe ſervit de toutes les ſéductions de la politique, pour engager l'Electeur à ſe réconcilier avec la Suede. Mais Frédéric-Guillaume, loin d'entrer dans aucune négociation, rejeta loin de lui des propoſitions auſſi contraires à ſa gloire.

Il ſe mit à la tête de ſes troupes, & prit Anclam, malgré l'oppoſition qu'y mit le Général Kœningsmarck : il tourna enſuite ſes armes victorieuſes vers Stetin, qu'il ſe contenta de blo-

quer, la saison étant trop avancée pour en faire le siége dans les formes.

Histoire du Brandebourg. 1677.

La campagne suivante s'ouvrit sur mer par une bataille navale, où la flotte Suédoise fut défaite par celle des Danois. Charles XI, qui n'avoit été que pupille jusqu'alors, parvenu à l'âge de majorité, commença à paroître comme Roi : il se mit à la tête de son armée ; & pour son coup d'essai, il gagna la fameuse bataille de Lunden en Scanie, où Christian V fut mis en fuite, après avoir laissé six mille hommes sur la place.

La fortune des Suédois, qui prévaloit contre le Roi de Danemarck, devenoit impuissante contre l'Electeur : cette campagne de Poméranie fut pour les Suédois une des plus malheureuses.

L'Electeur, qui pendant l'hiver avoit bloqué Stetin, fit ouvrir la tranchée le 6 Juin devant cette place : les Brandebourgeois attaquerent cette ville par la rive gauche de l'Oder ; & les Lunebourgeois, qui s'étoient joints à l'Electeur, pousserent leurs approches du côté de la rive droite de cette riviere : le siége dura six mois de tranchée ouverte.

Les fortifications de Stetin consistoient dans des boulevarts de terre, entourés d'un fossé, & défendus par une mauvaise contrescarpe ; quelques redoutes étoient ses seuls ouvrages extérieurs. Selon la méthode dont on se sert pour assiéger les places à présent, cette bicoque auroit été incapable de faire une longue résistance : alors les troupes de l'Electeur, accoutumées aux guerres de campagne, n'avoient point l'expérience des siéges ; elles étoient excellentes pour des coups de main ; mais elles menoient peu de gros canons,

peu de mortiers avec elles ; & elles manquoient ſur-tout d'habiles Ingénieurs.

Hiſtoire du Brandebourg.

Stetin capitula le 14 Décembre : la garniſon étoit réduite à trois cents hommes ; & les relations de ces temps aſſurent, que les aſſiégeans y perdirent dix mille hommes : il paroît cependant clairement que ce nombre a été groſſi, ſoit que ces Auteurs cruſſent qu'un ſiége ne devenoit fameux qu'à proportion du monde qu'il coutoit, ſoit qu'ils fuſſent trompés eux-mêmes par de fauſſes nouvelles : les plus grandes forteresſes maçonnées, caſematées & minées, que de grandes armées aſſiégent, ne coûtent pas auſſi cher aux Princes qui les prennent, que ce mauvais retranchement couta, ſelon ces Auteurs, aux Brandebourgeois.

Après la priſe de cette ville, les Lunebourgeois ſe retirerent chez eux.

Les avantages brillans que l'Electeur remporta ſur ſes ennemis, ne firent pas ſur la Cour Impériale l'impreſſion favorable à laquelle on devoit s'attendre ; l'Empereur vouloit avoir de foibles vaſſaux & de petits ſujets, & non pas des Princes riches & des Electeurs puiſſans. Comme ſa politique tendoit au deſpotiſme, il comprenoit de quelle importance il étoit de tenir les Princes dans la médiocrité & dans l'impuiſſance ; ſes Conſeillers (& entre autres un certain Hocherus) eurent même l'impudence de dire : » Qu'on » voyoit à Vienne avec chagrin, qu'un nouveau » Roi des Vandales s'agrandiſſoit ſur les bords » de la Baltique «. Ou il falloit le ſouffrir & ſe taire, ou il falloit avoir des moyens pour l'empêcher.

Pendant

Pendant que les expéditions militaires de l'Electeur n'étaloient qu'une suite de prospérités & de triomphes, Louis XIV donnoit des loix à l'Europe, & lui prescrivoit des conditions de paix. Par le traité de cette année, la France resta en possession de la Franche-Comté, qui lui fut annexée pour jamais, d'une partie de la Flandre Espagnole, & de la forteresse de Fribourg. Après que cette paix eut été signée à Nimegue, le Prince d'Orange tenta vainement de la rompre, en livrant l'inutile combat de Saint-Denis, où le Duc de Luxembourg triompha, malgré la ruse & la mauvaise foi de son adversaire. Les Hollandois, en faisant cette paix, avoient pensé à eux, & point à leurs Alliés : Frédéric-Guillaume leur reprocha leur ingratitude; mais la chose étoit dès-lors sans remede.

Histoire du Brandebourg. 1678.

La France proposa à l'Electeur de rendre aux Suédois les conquêtes qu'il avoit faites sur eux, & de les indemniser des frais de la guerre. Il auroit été difficile que Louis XIV eût prescrit des conditions plus humiliantes à un Prince abattu par ses défaites : aussi l'Electeur n'en voulut-il point entendre parler; ses vœux s'élevoient plus haut, il espéroit de conserver par des traités ce qu'il avoit acquis par des combats. Il gagna plus par ses négociations à la paix de Westphalie, qu'il ne gagna pendant tout le cours de sa vie par les armes & par ses nombreuses victoires.

La guerre continua en Poméranie. Les Suédois enleverent sur l'isle de Rugen deux détachemens, l'un Danois, l'autre Brandebourgeois, chacun fort de six cents hommes; & le Roi de

Danemarck perdit Chriſtiana & l'iſle de Blekingen.

Hiſtoire du Brandebourg.

La fortune de l'Electeur, ou, pour mieux dire, ſon habileté n'étant aſſujettie à aucun haſard, parut dans cette guerre également ſtable. Il reçut un ſecours de quatre mille Lunebourgeois, avec leſquels, & à l'aide des vaiſſeaux Danois, il fit une deſcente dans l'iſle de Rugen, en chaſſa les Suédois, & leur enleva la Fehrschantz; il s'empara tout de ſuite de l'iſle de Bornholm, paſſa à Stralſund, & fit bombarder cette ville avec tant de vivacité, qu'elle ſe rendit au bout de deux jours. Il termina enfin cette belle campagne par la priſe de Gripſwalde.

Il ſembloit que la fortune ſe plût à fournir à ce Prince des occaſions où il pût déployer ſes grands talens: à peine avoit-il fini ſa campagne, qu'il apprit que le Général Horn étoit venu de la Livonie inonder la Pruſſe avec ſeize mille Suédois.

Il reçut cette nouvelle ſans étonnement, & y remédia ſans embarras: ſon eſprit fertile en expédiens lui fourniſſoit en foule des projets, dont il ne lui reſtoit à faire que le choix & l'application. Il penſa & il exécuta dans le même moment: le Général Gœrtz fut détaché avec trois mille hommes; il arriva heureuſement à Kœnigsberg, où il ſe joignit à Hohendorff, & ſe tint dans l'inaction juſqu'à l'arrivée de l'Electeur.

Pour fortifier ſon parti, Frédéric-Guillaume fit une alliance défenſive avec ces mêmes Hollandois qui l'avoient abandonné avec tant de lâcheté; il les diſpenſa de lui payer les ſubſides arriérés, leur fit la ceſſion réelle du fort de Schenck, & n'en

reçut en récompense que de frivoles garanties, que ces Républicains ingrats refuserent même d'accomplir.

Histoire du Brandebourg.

Les Suédois avançoient en attendant, & faisoient des progrès en Prusse; ils avoient brûlé en passant le fauxbourg de Memel, & s'étoient emparés de Tilse & d'Insterbourg; leurs troupes s'étoient étendues, & leurs partis couroient tout le pays.

L'Electeur répara bientôt ces pertes par sa prodigieuse diligence : le 10 Janvier il part de Berlin, se met à la tête de neuf mille hommes, avec lesquels Dœrffling avoit pris les devants; il passe la Vistule le 15, précédé par la terreur de son nom, qui étoit devenu redoutable aux Suédois : Horn se confond à son approche; il perd l'espérance de résister au vainqueur de Fehrbellin; il se retire, & ses troupes se découragent. Gœrtz profite de ce trouble, le suit, le harcele, le retarde; & ce commencement de désordre fait perdre huit mille hommes aux Suédois. Un grand nombre de paysans, qui s'étoient joints au corps de Gœrts, se jeterent sur les traîneurs, & sur ceux qui s'écartoient de l'armée Suédoise, les firent prisonniers, ou les massacrerent. 1679.

L'Electeur, qui ne perdoit pas ses momens dans l'oisiveté, se trouvoit sur les bords du Frisch Haff; il avoit fait préparer des traîneaux, sur lesquels il mit toute son infanterie & ses troupes dans l'ordre où elles devoient combattre. La cavalerie à leurs côtés suivoit l'Electeur, qui faisoit de cette façon étrange & nouvelle sept grands milles d'Allemagne par jour. On étoit surpris de voir cette course de traîneaux d'une armée sur la glace unie

Histoire du Brandebourg.

d'un golfe qui deux mois auparavant avoit été couvert des vaisseaux de toute la terre, que le commerce de la Prusse y attiroit.

La marche de l'Electeur avec son armée ressembloit au spectacle d'une fête galante & superbe : l'Electrice & toute sa Cour étoient avec lui sur des traîneaux ; & ce Prince étoit reçu dans tous les endroits où il passoit, comme le libérateur de la Patrie.

Arrivé à Labiaw, il détacha le Général Tréfenfeldt avec cinq mille chevaux, pour arrêter les Suédois & lui donner le temps de les joindre : il fit le même jour une traite considérable sur le golfe de Courlande, & arriva le 19 Janvier avec son infanterie à trois milles de Tilse, où les Suédois avoient leur quartier. Il apprit le même jour, que Tréfenfeldt avoit battu deux régimens des ennemis auprès de Splitter, & qu'il leur avoit pris vingt-huit drapeaux (*a*) & étendards, deux paires de timbales & sept cents chariots de bagage.

Les Suédois, battus par Tréfenfeldt, harcelés par Gœrtz, & intimidés par le voisinage de l'Electeur, abandonnerent Tilse, & se retirerent du côté de la Courlande. Gœrts atteignit leur arriere-garde, forte de quatorze cents hommes, entre Schultzen-Krug & Cuadjuc, & la défit entiérement : il revint d'un côté, & Tréfenfeldt de l'autre, tous deux chargés de trophées, ramenant le butin que les ennemis avoient fait, & conduisant avec eux un grand nombre de prisonniers.

(*a*) Ou les Suédois étoient extrêmement fondus, pour avoir eu tant de drapeaux auprès d'un corps aussi foible, ou il s'est glissé quelque faute de nombre.

La retraite des Suédois ressembloit à une déroute ; de seize mille qu'ils étoient, à peine trois mille retournerent-ils en Livonie : ils étoient entrés en Prusse comme des Romains, ils en sortirent comme des Tartares.

Histoire du Brandebourg.

Ainsi se termina cette expédition unique dans son espece, dans laquelle le génie de l'Electeur se déploya tout entier, où ni la rigueur de la saison dans ce climat sauvage, ni la longueur du chemin de l'Oder jusqu'aux frontieres de la Livonie, ni les fatigues, ni le nombre des ennemis, où rien enfin ne l'arrêta.

Cette campagne si bien projetée, si bien exécutée, ne valut à l'Electeur que de la réputation : c'est la monnoie des Héros ; mais ce n'est pas toujours celle dont les Princes se contentent.

Les ennemis de Frédéric-Guillaume l'avoient attiré de l'Alsace dans la Marche, & de la Poméranie en Prusse : à peine en eut-il expulsé les Suédois, que les cris de ses sujets lui annoncerent que trente mille François, sous les ordres du Général Calvo, étoient entrés dans le duché de Cleves.

Louis XIV insistoit sur l'entier rétablissement des Suédois, & rien ne put le fléchir sur cet article : Colbert rejeta avec hauteur toutes les propositions que lui avoient faites les Ministres de l'Electeur.

La partie devenoit trop inégale ; l'Electeur de Brandebourg & le Roi de Danemarck, qui étoient restés les seuls champions dans la lice, ne pouvoient pas l'emporter de haute lutte sur Charles XI & sur Louis XIV ensemble. Malgré la répugnance que l'Electeur avoit de se désister

Histoire du Brandebourg.

de ses conquêtes, il fit pour quinze jours une treve avec les François, & leur remit les villes de Wesel & de Lipstadt jusqu'à l'entiere conclusion de la paix.

Ce terme s'étant écoulé sans qu'on eût pu convenir de rien, Créqui entra avec dix mille hommes dans la principauté de Minden : les Lunebourgeois l'y joignirent, & ces troupes renfermerent conjointement entre elles & le Weser un corps Brandebourgeois que le Général Spar commandoit ; c'étoit le même régiment de Dragons fait prisonnier en Alsace, qui fut pris auprès de Minden pour la seconde fois ; depuis, l'Electeur le supprima entiérement.

Frédéric-Guillaume, abandonné par l'Empereur, & ne recevant que des refus de la part des Hollandois, qui étoient bien éloignés de remplir leur garantie, résolut enfin de s'accommoder. Il envoya le Baron de Meinder à Saint-Germain en Laye, où la Cour de France se tenoit, & où l'on convint, après beaucoup de difficultés, des conditions suivantes ; savoir, que le traité de Westphalie serviroit de base à cette paix ; que l'Electeur auroit en propriété tous les péages des ports de la Poméranie ultérieure, avec les villes de Camin, Gartz, Greffenberg & Wildenbruck : il consentit de son côté à remettre les Suédois en possession de toutes les conquêtes qu'il avoit faites sur eux, & à ne point assister le Roi de Danemarck ; moyennant quoi la France évacua les provinces de Westphalie, & lui paya trois cent mille ducats, pour l'indemniser des dommages que les troupes de Créqui avoient faits dans ses Etats.

Cette paix ainsi conclue & ratifiée, fut mise

en exécution, sans qu'aucun incident en suspendît l'accomplissement. *Histoire du Brandebourg.*

Le Roi de Danemarck ne tarda point à suivre l'exemple de l'Electeur : il fit sa paix avec la France & la Suede à Fontainebleau, avec cette différence, que l'Electeur y trouva du moins quelques avantages, & que le Roi de Danemarck, pour avoir attendu trop long-temps, n'en profita en aucune maniere.

La paix de Saint-Germain termina les exploits militaires de Frédéric-Guillaume ; ses dernieres années furent pacifiques, & s'écoulerent avec moins d'éclat ; cependant son grand génie se manifesta jusque dans les moindres actions de sa vie.

Les vertus de ce Prince se modifioient selon les circonstances où il se trouvoit, paroissant tantôt plus héroïques & plus sublimes, tantôt plus douces & plus secourables.

Un préjugé assez général fait que la plupart des hommes idolâtrent l'heureuse témérité des ambitieux : l'éclat brillant des vertus militaires éteint à leurs yeux la douceur des vertus civiles ; ils préferent les Erostrates qui brûlent les temples, aux Amphions qui élevent des villes, & les victoires d'Octave au regne d'Auguste.

Frédéric-Guillaume étoit également admirable à la tête de ses armées, où il paroissoit comme le libérateur de sa patrie, & à la tête de son Conseil, où il administroit la justice à ses peuples : ses belles qualités lui attiroient la confiance de ses voisins ; son équité lui avoit élevé une espece de tribunal suprême, qui s'étendoit au delà de ses frontieres, & d'où il jugeoit ou concilioit des Souverains & des Rois.

Histoire du Brandebourg.

Il fut choisi médiateur entre le Roi de Danemarck & la ville de Hambourg ; Christian V reçut cent vingt-cinq mille écus de cette ville, qui étoit une éponge que les Danois pressoient dans le besoin ; elle auroit été mise à sec, sans l'appui de Frédéric-Guillaume.

L'Orient rendit un hommage à ce Prince, dont la réputation avoit pénétré jusqu'aux frontieres de l'Asie : Murad Géray, Khan des Tartares, rechercha son amitié par une ambassade ; l'Interprete du Budziack avoit un nez de bois & point d'oreilles ; & l'on fut obligé d'habiller l'Ambassadeur, dont les haillons ne couvroient pas la nudité, avant que de l'admettre à la Cour.

L'Electeur recherché des Tartares se fit respecter des Espagnols : cette Cour lui devoit des subsides dont il ne pouvoit obtenir le payement : il envoya vers la Guinée neuf petits vaisseaux, dont il s'étoit servi dans la Baltique ; & cette escadre médiocre enleva un gros vaisseau de guerre Espagnol, qu'elle conduisit dans le port de Kœnigsberg.

1680. Environ dans ce temps, Frédéric-Guillaume entra en possession du duché de Magdebourg, qui fut à jamais incorporé à l'Electorat de Brandebourg, après la mort du dernier Administrateur, qui étoit un Prince de la Maison de Saxe.

L'Electeur eut depuis, comme Directeur du Cercle de Westphalie, la commission impériale de protéger les Etats de l'Ost-Frise contre leur Prince, qui les opprimoit ; & comme il avoit le droit de succession éventuelle sur cette prin-

tipauté, il profita de cette occasion pour mettre garnison Brandebourgeoise à Gritzil, & il établit à Embden une Compagnie de négocians, qui commercerent en Guinée & y bâtirent le Grand-Friedrichsbourg. *Histoire du Brandebourg.*

Ces petits progrès n'étoient pas comparables à ceux de Louis XIV; ce Monarque avoit fait de la paix un temps de conquêtes; il avoit établi des Chambres de réunion, qui, par l'examen d'anciennes chartres & d'anciens documens, lui adjugeoient des villes & des Seigneuries dont il se mettoit en possession, sous prétexte que c'étoient originairement des Fiefs ou des dépendances de la Préfecture de Strasbourg & de l'Alsace.

L'Empire, épuisé par une longue guerre, se contenta d'en faire par écrit des reproches à Louis XIV; mais l'Electeur, qui n'avoit point été compris dans la paix de Nimegue, refusa de signer cette lettre, & conclut une alliance avec l'Electeur de Saxe & le Duc d'Hanovre, pour le maintien de la paix de Westphalie & de Saint-Germain. 168[illegible].

Louis XIV, qui ne vouloit point être troublé par l'Empereur ni par l'Empire dans ses conquêtes pacifiques, fit jouer des ressorts en Orient qui ne tarderent pas à mettre Léopold dans des embarras extrêmes. 1682.

La treve que les Infideles avoient faite avec les Chrétiens (a), devoit durer encore deux ans: cependant les Turcs, appelés par les Protestans

(a) Après la bataille de Saint-Gottard.

Histoire du Brandebourg. de Hongrie, qui s'étoient révoltés contre la Maison d'Autriche, vinrent avec une armée formidable jusqu'aux portes de Vienne.

1683. Léopold, qui n'étoit pas guerrier, se sauva à Lintz; Vienne fut secourue par Jean Sobieski, Roi de Pologne, un des grands hommes de son siecle; & l'Empereur rentra à Vienne avec moins de gloire que de bonheur. Il ne vouloit plier, ni devant la France, qui investissoit Luxembourg, ni devant le Turc, qui avoit assiégé sa capitale, quoique dans l'impuissance de résister à aucun de ses ennemis. Les représentations du Pape, des Electeurs de Brandebourg & de Baviere, & des principaux Princes de l'Allemagne, le porterent enfin à conclure une treve avec la France, qui fut signée le 15 d'Août 1684.

1684. L'Electeur fit la même année une alliance avec les Cercles de la Basse-Saxe & de la Westphalie, pour leur commune défense: on y stipula que les Princes qui rassembleroient les troupes confédérées, tireroient des contributions des Etats voisins: ces traits caractérisent trop les mœurs de ces temps-là, pour les omettre.

L'Electeur avoit des prétentions sur les duchés de Jagerndorff, Ratibor, Oppelen, Brieg, Wolow & Lignitz, situés en Silésie: ces duchés lui étoient dévolus en toute justice, par des traités de confraternité faits avec les Princes qui les avoient possédés, & confirmés par les Rois de Boheme; il se flatta d'avoir trouvé une conjoncture favorable, pour demander à l'Empereur qu'il fit justice à ses prétentions; & il sollicita en même temps l'investiture de Magdebourg. Léopold, qui ne connoissoit de droits

que les siens, de prétentions que celles de la Maison d'Autriche, & de justice que sa fierté, accorda ce qu'il ne pouvoit pas refuser, c'est-à-dire, l'investiture du duché de Magdebourg; 1685. il fit une tentative pour obtenir deux mille hommes de troupes Brandebourgeoises, qu'il vouloit faire servir dans la guerre contre les Turcs: mais l'Electeur étoit trop mécontent de lui pour les lui accorder; deux mille Brandebourgeois se joignirent aux troupes de Sobieski, & aiderent les Polonois à repousser les Turcs qui les attaquoient.

Tous les événemens sembloient concourir aux avantages de l'Electeur. Louis XIV, dont la politique avoit protégé les Protestans d'Allemagne contre l'Empereur, persécuta ceux de son royaume qui étoient inquiets & remuans, & il troubla la France par la révocation du fameux Edit de Nantes: il se fit une émigration dont on n'avoit guere vu d'exemples dans l'Histoire: un peuple entier sortit du royaume par esprit de parti, en haine du Pape, & pour recevoir sous un autre ciel la communion sous les deux especes. Quatre cent mille ames s'expatrierent ainsi, & abandonnerent tous leurs biens, pour détonner dans d'autres temples les vieux Pseaumes de Clément Marot; beaucoup enrichirent l'Angleterre & la Hollande de leur industrie; vingt mille François s'établirent dans les Etats de l'Electeur; leur nombre répara en partie le dépeuplement causé par la guerre de trente ans: Frédéric-Guillaume les reçut avec la compassion qu'on doit aux malheureux, & avec la générosité d'un Prince qui encourage

Histoire du Brandebourg.

les possesseurs d'Arts utiles à ses peuples. Cette Colonie prospéra toujours, & récompensa son bienfaiteur de sa protection : l'Electorat de Brandebourg puisa depuis, dans son propre sein, une infinité de marchandises qu'auparavant il avoit été obligé d'acheter de l'étranger.

Frédéric-Guillaume s'apperçut que sa piété le brouilleroit avec Louis XIV ; & comme on regardoit en France de mauvais œil l'asile qu'il avoit accordé aux réfugiés, il contracta de nouvelles liaisons avec l'Empereur, & lui envoya, sous la conduite du Général Schœning, huit mille
1686. hommes pour s'en servir contre les Turcs en Hongrie. Ces troupes eurent grande part à la prise de Bude ; elles acquirent une réputation distinguée à l'assaut général de cette ville, où elles entrerent des premieres. L'Empereur leur refusa cependant, après cette campagne, des quartiers en Silésie, & elles retournerent hiverner dans la Marche de Brandebourg. En récompense de ce service, l'Empereur céda ensuite le Cercle de Swibus à l'Electeur, en forme de dédommagement de ses justes prétentions.

L'asile donné aux François à Berlin, & les secours que l'Electeur avoit accordés à l'Empereur, acheverent d'indisposer Louis XIV contre lui ; en sorte qu'il refusa de lui continuer le subside annuel qu'il lui payoit depuis la paix de Saint-Germain.

Cependant ce Monarque violoit ouvertement la treve qu'il avoit conclue avec l'Empereur, sous prétexte de remplir l'esprit du traité de Nimegue ; il s'emparoit d'un grand nombre de places de la Flandre : il prit Treves, & en fit

raser les ouvrages ; & l'on travailloit à force à relever les fortifications de Huningue : il soutenoit les prétentions de Charlotte, Princesse Palatine, épouse du Duc d'Orléans, sur quelques bailliages du Palatinat, droits auxquels elle avoit renoncé par son contrat de mariage. Un voisin aussi entreprenant donna enfin l'alarme à l'Allemagne ; & les Cercles de Suabe, de Franconie & du Bas-Rhin, firent une alliance à Augsbourg, pour se garantir des entreprises continuelles que formoit l'ambition de ce Prince.

Tant de sujets de plaintes ne purent exciter l'Empereur à s'en faire raison : la guerre des Turcs rendoit Léopold circonspect, & le gouvernement foible d'Espagne ne sortoit point de sa léthargie. Nous verrons cependant dans la suite, que l'élection du Prince de Furstenberg, que le Chapitre de Cologne fit par les intrigues de la France, obligea enfin l'Empereur de rompre avec un voisin qui ne gardoit aucunes mesures, & qui ne connoissoit aucunes bornes à sa puissance. 1682.

L'Electeur ne vit point le commencement de cette guerre : il accorda pour la seconde fois sa protection à la ville de Hambourg, que le Roi de Danemarck assiégeoit en personne. Ses Envoyés, Paul Fuchs & Schmettau, firent consentir Frédéric V à lever son camp de devant cette ville, & à rétablir toutes les choses sur le pied où elles étoient avant cette nouvelle entreprise. Environ dans ce temps, le Duc de Weissenfels s'accorda avec l'Electeur sur les quatre bailliages démembrés du duché de Magdebourg, dont ce Duc étoit en possession : l'Electeur acheta celui de Bourg pour trente-quatre mille écus, & renonça

aux prétentions qu'il avoit sur ceux de Querfurt, Juterbock & Damme.

Histoire du Brandebourg.

Le Nord fut sur le point d'être troublé inopinément par les différens que le Roi de Danemarck eut avec le Duc de Gottorp, touchant la paix de Rotschild, par laquelle le Roi de Suede, Charles-Gustave, avoit procuré à ce Duc l'entiere souveraineté de ses Etats. Les Danois, en haine de cette paix, chasserent ce Prince du Sleswick, & déclarerent qu'ils étoient résolus de conserver la possession de ce duché comme celle du Danemarck même. L'Empereur Léopold voulut se mêler de ces différens; mais le Roi de Danemarck ne consentit à confier ses intérêts qu'à l'Electeur de Brandebourg. On tint des conférences à Hambourg & à Altena; Frédéric V offrit au Duc de Gottorp de lui céder de certains comtés, dont les produits égaleroient les revenus du Sleswick, à l'exception de la souveraineté: le Duc refusa ces offres. L'Electeur n'eut point la satisfaction de conclure l'accommodement, & la mort termina sa Régence glorieuse.

1688. Frédéric-Guillaume avoit été attaqué de la goutte depuis long-temps; cette maladie dégénéra par la suite en hydropisie: il sentit les progrès de son mal, & vit les approches de la mort avec une fermeté inébranlable. Deux jours avant sa fin, il fit assembler son Conseil; après avoir assisté aux délibérations, & avoir décidé toutes les affaires avec un jugement sain & une liberté d'esprit entiere, il tint un discours à ses Ministres, les remercia des fideles services qu'ils lui avoient rendus, & les exhorta à servir son fils avec ce même attachement; après quoi il s'adressa

au Prince Electoral, lui exposa les devoirs d'un bon Prince, & lui fit une courte analyse de l'état où il laissoit ses affaires; il lui recommanda affectueusement de secourir le Prince d'Orange dans l'expédition qu'il méditoit sur l'Angleterre; il insista sur-tout sur l'amour & la conservation des peuples qu'il alloit gouverner, & les lui recommanda comme un bon pere peut recommander ses enfans en mourant. Il fit ensuite quelques actes de piété, & attendit tranquillement la mort: il expira le 28 Avril 1688, avec cette indifférence héroïque, dont il avoit donné tant de marques dans le cours fortuné de ses victoires.

Histoire du Brandebourg.

Il eut deux femmes, Henriette d'Orange, mere de Frédéric III, qui lui succéda, & Dorothée de Holstein, mere des Margraves Philippe, Albert & Louis, & des Princesses Elisabeth-Sophie & Marie-Amélie.

Portrait.

Frédéric-Guillaume avoit toutes les qualités qui font les grands Hommes, & la Providence lui fournit toutes les occasions de les déployer. Il donna des marques de prudence dans un âge où la jeunesse n'en donne que de ses égaremens: il n'abusa jamais de ses vertus héroïques, & n'employa sa valeur qu'à défendre ses Etats & à secourir ses Alliés. Il étoit prévoyant & sage, ce qui le rendoit grand politique: il étoit laborieux & humain, ce qui le rendoit bon Prince. Insensible aux séductions dangereuses de l'amour, il n'eut de foiblesse que pour sa propre épouse. S'il aimoit le vin & la société, c'étoit cependant sans s'abandonner à une débauche outrée. Son tempérament vif & colere le rendoit sujet

Histoire du Brandebourg.

aux emportemens; mais s'il n'étoit pas maître du premier mouvement, il l'étoit toujours du second, & son cœur réparoit avec abondance les fautes qu'un sang trop facile à émouvoir lui faisoit commettre. Son ame étoit le siége de la vertu; la prospérité n'avoit pu l'enfler, ni les revers l'abattre: magnanime, débonnaire, généreux, humain, il ne démentit jamais son caractere; il devint le restaurateur & le défenseur de sa patrie, le fondateur de la puissance du Brandebourg, l'arbitre de ses égaux, l'honneur de sa nation, &, pour le dire enfin en un mot, sa vie fait son éloge.

Frédéric III (*a*), *premier Roi de Prusse.*

Frédéric III naquit à Kœnigsberg en Prusse le 22 Juillet 1657, de Louise-Henriette d'Orange, première femme du grand Electeur. Il perdit de bonne heure sa mere, & l'Electrice Dorothée lui donna des chagrins violens dans sa jeunesse: elle trouva le moyen d'aigrir l'esprit de Frédéric-Guillaume contre ce fils du premier lit, qui étoit infirme, contrefait, & dont l'éducation avoit été assez négligée; l'aigreur du pere alla jusqu'au point, qu'il auroit vu sans regret passer sa succession à son second fils le Prince Philippe.

On osa soupçonner l'Electrice d'avoir tenté de se défaire par le poison de son beau-fils; mais comme on n'en apporte aucune preuve certaine, & que ce fait est avancé assez légérement, il

(*a*) En qualité d'Electeur.

na

ne doit point trouver place dans l'Histoire ; il ne faut pas souiller la mémoire des Grands par de telles imputations, sans avoir en main la conviction de ces crimes.

Les faits justifient l'Electrice : Frédéric III vécut ; il épousa, en 1679, en premieres noces, Elisabeth-Henriette, fille de Guillaume VI, Landgrave de Hesse ; il se remaria en 1684, après la mort de cette Princesse, avec Sophie-Charlotte, fille du Duc de Hanovre, Ernest-Auguste, & sœur de George, qui depuis devint Roi d'Angleterre.

L'Electrice Dorothée en vouloit plutôt aux biens qu'à la vie de ce Prince ; on assure que le grand Electeur s'étoit déterminé sur ses sollicitations à faire un testament, par lequel il partageoit toutes les acquisitions qu'il avoit faites pendant son regne entre ses enfans du second lit. Le parti Autrichien se servit habilement de ce testament pour indisposer le nouvel Electeur contre la France : l'Empereur s'engagea d'annuller cette disposition paternelle, à condition que Frédéric III lui rendroit le Cercle de Swibus : nous verrons dans la suite de cette Histoire, comment cette convention s'exécuta.

L'avénement de Frédéric III à la régence, fut l'époque d'une nouvelle guerre : Louis XIV en fut l'auteur. Il demandoit quelques bailliages du Palatinat, comme devant revenir à Madame d'Orléans ; il se plaignoit de l'injure que les Princes Allemands lui avoient faite de se liguer à Augsbourg contre la France ; il déclaroit que son honneur étoit engagé à soutenir l'élection que les Chanoines de Cologne avoient faite du 1688.

Prince de Furstenberg, à laquelle l'Empereur mettoit opposition.

Histoire du Brandebourg.

Cette déclaration de guerre fut soutenue par des armées : le Maréchal de Duras prit Worms, Philipsbourg & Maïence ; le Dauphin fit en personne les siéges de Manheim & de Franckentha ; presque tout le cours du Rhin passa en moins d'une campagne sous la domination Françoise.

1689. L'Electeur, qui chargeoit la France de tous les chagrins que sa belle-mere lui avoit donnés, parce qu'elle avoit engagé Frédéric-Guillaume, par des raisons d'intérêt, dans le parti de Louis XIV, étoit rempli d'une haine aveugle pour tout ce qui étoit François. Les partisans de l'Empereur nourrissoient soigneusement ce Prince dans cette disposition, dont il ne pouvoit résulter pour eux que des avantages ; ils la fomentoient encore en créant le fantôme de la Monarchie universelle de Louis XIV, avec lequel ils tromperent la moitié de l'Europe ; l'Allemagne fut souvent émue par cette machine puérile, & plongée dans des guerres qui lui étoient tout-à-fait étrangeres ; mais comme la trempe des meilleures armes vient enfin à s'émousser, ces argumens perdirent insensiblement la force de l'illusion ; & les Princes Allemands comprirent que s'il y avoit pour eux un despotisme à craindre, ce n'étoit pas celui de Louis XIV.

Dans ces temps-là le charme étoit encore dans sa premiere force, & il fit une impression profonde sur un esprit préparé par ses préjugés à la recevoir favorablement. Frédéric III se crut donc obligé de secourir l'Empereur ; il envoya le Gé-

néral Schœning avec un corps considérable sur le Haut-Rhin ; les Brandebourgeois s'emparerent de Rhinberg ; l'Electeur prit en personne le commandement de l'armée, & il mit le siége devant Bonn. Maïence se rendit aux Alliés : les troupes qui avoient pris cette ville se joignirent à celles de l'Electeur, & empêcherent Boufflers de secourir Bonn ; d'Asfeldt, qui en étoit Gouverneur, rendit cette ville par capitulation le 12 Octobre.

Histoire du Brandebourg.

L'Electeur fit encore la campagne suivante, & continua de fournir des secours considérables aux Alliés contre la France : le Prince d'Orange ne commanda point cette année l'armée des Alliés en Flandre ; ses desseins sur l'Angleterre l'occupoient tout entier. 1690.

Après avoir détrôné son beau-pere, le nouveau Roi d'Angleterre prit le commandement de l'armée des Alliés : il gouvernoit l'Europe par ses intrigues, en excitant la jalousie de tous les Princes contre la puissance de Louis XIV qu'il haïssoit. Le monde étoit armé & en guerre, pour lui conserver le despotisme avec lequel il gouvernoit les Provinces-Unies, qu'il auroit perdues en temps de paix; on l'appeloit le Roi de Hollande & le Stadhouder d'Angleterre. Malheureux à la guerre, où il fut presque toujours battu, fécond en ressources, & vigilant à réparer ses pertes, c'étoit l'hydre de la Fable qui se reproduisoit sans cesse : il étoit aussi respecté de ses ennemis après ses défaites, que Louis XIV l'étoit après ses victoires. 1691.

Il eut une entrevue avec l'Electeur au sujet des intérêts politiques du temps : le caractere de

Histoire du Brandebourg. chacun de ces deux Princes étoit trop différent, pour qu'il résultât quelque chose d'important de leurs délibérations. Guillaume étoit froid, simple dans ses mœurs, & rempli de choses solides : Frédéric III étoit impatient, préoccupé de sa grandeur, réglant ses moindres actions sur l'exact compas du cérémonial, & sur les nuances des dignités; un fauteuil & une chaise à dos penserent brouiller ces Princes pour jamais. Cependant quinze mille Brandebourgeois joignirent l'armée de Flandre, que le Roi Guillaume commandoit, & l'Electeur envoya un autre secours considérable à l'Empereur contre les Infideles; ces troupes se distinguerent à la bataille de Salanckemen, que le Prince Eugene gagna sur les Turcs.

1692. Le Roi Guillaume, ou moins heureux, ou moins habile, perdit en Flandre les batailles de Leuse & de Landen ou Nervinde.

1693. Le Duc Ernest-Auguste de Hanovre, beaupere de Frédéric III, fournit de son côté à l'Empereur un corps de six mille hommes pour la guerre de Hongrie, & en récompense de ce secours, il obtint la dignité électorale. La création de ce neuvieme électorat rencontra beaucoup d'oppositions dans l'Empire ; il ne se trouva que les Electeurs de Brandebourg & de Saxe qui l'appuyerent; mais l'Empereur, qui avoit besoin de secours réels, ne crut pas les acheter trop cher en les payant par des titres frivoles.

1694. Il sembloit que cette époque favorisât l'ambition des Princes de l'Europe : à peu près dans le même temps que le Prince d'Orange mit la

couronne d'Angleterre ſur ſa tête, Erneſt, Duc de Hanovre, devint Electeur ; Auguſte, Electeur de Saxe, ſe frayoit le chemin au trône de Pologne ; & Frédéric III rouloit déjà dans ſa tête le projet de ſe faire Roi.

Hiſtoire du Brandebourg.

Comme c'eſt une des actions principales de la vie de ce Prince, que cet événement eſt des plus importans pour la Maiſon de Brandebourg, & qu'il ſert de nœud à la politique de Frédéric III, il eſt néceſſaire que nous expoſions ici ce qui y donna lieu, par quels moyens on l'exécuta, & tous les détails qui influerent ſur ce projet & ſur cette négociation.

L'ambition de Frédéric III ſe trouvoit reſſerrée, tant par ſon état que par ſes poſſeſſions : ſa foibleſſe ne lui permettoit pas de s'agrandir aux dépens de ſes voiſins, auſſi forts & auſſi puiſſans que lui : il ne reſtoit de reſſources à ce Prince que l'enflure des titres pour ſuppléer à la médiocrité de la puiſſance ; &, par ces raiſons, tous ſes vœux ſe tournerent du côté de la royauté.

On trouve dans les Archives un Mémoire raiſonné, qu'on attribue au Pere Vota, Jéſuite ; il roule ſur le choix des titres de Roi des Vandales ou de Roi de Pruſſe, & ſur les avantages que la Maiſon de Brandebourg retirera de ſa royauté ; on crut même que c'étoit ce Jéſuite qui avoit inſpiré à Frédéric III l'idée de cette nouvelle dignité. On s'abuſe d'autant plus, que ſa Société ne pouvoit prendre aucun intérêt à l'agrandiſſement d'un Prince Proteſtant : il eſt plus naturel de croire que l'élévation du Prince d'Orange & les eſpérances d'Auguſte de

Histoire du Brandebourg.

Saxe avoient donné de la jalousie à Frédéric III, & excité en lui l'émulation de se placer sur un trône à leur exemple. On se trompe toujours, si l'on cherche hors des passions & du cœur humain, les principes des actions des hommes.

Ce projet étoit si difficile dans son exécution, qu'il parut chimérique au Conseil de l'Electeur; ses Ministres Danckelmann & Fuchs se récrioient sur la frivolité de l'objet, sur les obstacles insurmontables qu'ils prévoyoient à le faire réussir, sur le peu d'utilité qu'on devoit s'en promettre, & sur la pesanteur du fardeau dont on se chargeoit par une dignité onéreuse à soutenir, qui dans le fond ne rapporteroit que de vains honneurs; mais toutes ces raisons ne purent rien sur l'esprit d'un Prince amoureux de ses idées, jaloux de ses voisins, & avide de grandeur & de magnificence.

Danckelmann data sa disgrace de ce jour; il fut envoyé à Spandaw dans la suite du temps, pour avoir dit son sentiment avec hardiesse, & pour avoir montré la vérité avec trop peu d'adoucissement à une Cour corrompue par la flatterie, & contredit un Prince vain dans les projets de sa grandeur. Heureux sont les Princes dont les oreilles moins délicates aiment la vérité, lors même qu'elle est prodiguée par des bouches indiscrettes! mais c'est un effort de vertu dont peu d'hommes sont capables.

A la faveur de Danckelmann succéda un jeune Courtisan, qui n'avoit de mérite qu'une connoissance parfaite des goûts de son Maître; c'étoit le Baron de Colbe, depuis Comte de Wartenberg. Sans avoir ces qualités brillantes qui en-

levent les suffrages, il possédoit l'art de la Cour, qui est celui de l'assiduité, de la flatterie, & en un mot de la bassesse; il entra aveuglément dans les vûes de son Maître, persuadé que servir ses passions c'étoit affermir sa fortune particuliere.

Colbe n'étoit pas assez simple pour ne pas s'appercevoir qu'il avoit besoin d'un guide habile dans sa nouvelle carriere : d'Ilgen, Secrétaire dans le Bureau des Affaires étrangeres, gagna sa confiance, & le dirigea avec tant de sagesse, que Colbe fut déclaré Premier Ministre, & qu'il fut mis à la tête du département des Affaires étrangeres.

Frédéric III n'étoit en effet flatté que par les dehors de la royauté, par le faste de la représentation, & par un certain travers de l'amour-propre qui se plaît à faire sentir aux autres leur infériorité. Ce qui fut dans son origine l'ouvrage de la vanité, se trouva dans la suite un chef-d'œuvre de politique : la royauté tira la Maison de Brandebourg de ce joug de servitude, où la Maison d'Autriche tenoit alors tous les Princes d'Allemagne. C'étoit une amorce que Frédéric III jetoit à toute sa postérité, & par laquelle il sembloit lui dire : » Je vous ai acquis » un titre, rendez-vous-en digne; j'ai jeté les » fondemens de votre grandeur, c'est à vous » d'achever l'ouvrage «. Il employa toutes les ressources de l'intrigue, & fit jouer tous les ressorts de la politique pour conduire son projet jusqu'à sa maturité. C'étoit un préalable dans cette affaire, de s'assurer des bonnes dispositions de l'Empereur; son approbation entraînoit les suffrages de tout le Corps Germani-

Histoire du Brandebourg.

que : pour prévenir favorablement l'esprit de ce Prince, l'Electeur lui remit le Cercle de Schwibus, & se contenta de l'expectative qu'on lui donna sur la principauté de Frise & la baronnie de Limbourg, sur lesquelles la Maison Electorale avoit d'ailleurs des droits incontestables. Par les mêmes principes, les troupes Brandebourgeoises servirent dans les armées Impériales en Flandre, sur le Rhin, & en Hongrie ; les intérêts de l'Electeur, qui n'avoit directement ni indirectement part à ces guerres, auroient été plutôt d'observer une exacte neutralité. Quoique Frédéric III eût préparé tous les momens qui devoient mettre la dignité royale dans sa Maison, il ne pouvoit pas poursuivre ce dessein en le brusquant, & il falloit attendre que les conjonctures le favorisassent : nous verrons dans la suite comment tous les événemens concoururent à lui en faciliter l'exécution.

Pendant que l'Europe étoit déchirée par des guerres violentes, il accommoda, à l'exemple de son pere, les Ducs de Mecklenbourg-Schwerin & Strelitz, qui avoient entre eux des démêlés touchant la succession.

Il fonda l'Université de Halle, & y attira d'habiles Professeurs ; & afin de faciliter le commerce que cette ville fait de ses sels, il fit construire de belles écluses sur la Salle, qui la rendirent plus navigable.

Berlin vit alors une ambassade qui parut d'autant plus extraordinaire, qu'un nommé *le Fort* représentoit l'Ambassadeur Moscovite, & qu'il avoit à sa suite le Czar Pierre Alexiowitz.

Ce jeune Prince s'étoit apperçu, à force de

génie, qu'il étoit un barbare, & que sa nation étoit sauvage; il sortit alors pour la premiere fois de ses Etats, ayant formé le noble projet de s'instruire, & de rapporter dans le sein de sa patrie les lumieres de la raison & l'industrie qui lui manquoient. La Nature avoit fait de ce Prince un grand homme; mais un défaut total d'éducation l'avoit laissé sauvage : de là résultoit sans cesse dans sa conduite un mélange extraordinaire d'actions véritablement grandes & de singularités, de réparties spirituelles & de manieres grossieres, de desseins salutaires & de vengeances cruelles; il se plaignoit lui-même de ce que parvenant à policer sa nation, il ne pouvoit encore dompter sa propre férocité. En morale, c'étoit un phénomene bizarre, qui inspiroit l'admiration & l'horreur; pour ses sujets, c'étoit un orage dont la foudre abattoit les arbres & les clochers, & dont la pluie rendoit les contrées fécondes. De Berlin il se rendit en Hollande, & de là en Angleterre.

Histoire du Brandebourg.

L'Europe s'acheminoit dès-lors à grands pas vers la paix générale; les Alliés étoient rebutés du mauvais succès de leurs armes; & Louis XIV, qui voyoit Charles II, Roi d'Espagne, sur son déclin, & d'un tempérament à ne pas promettre une longue vie, se prêta facilement à la paix. Quoiqu'il rendît ses conquêtes presque sans restriction, il sacrifia ces avantages passagers à des desseins plus durables : il avoit besoin de la paix pour faire les préparatifs d'une guerre dont l'objet étoit de la derniere importance pour la Maison de Bourbon. La paix fut conclue à Ryswick; & l'Electeur, qui n'avoit concouru à cette guerre que par complaisance, n'en retira non plus aucun avantage.

Histoire du Brandebourg. 1696. Dans le Nord, Auguste de Saxe obtint la couronne de Pologne par une seconde élection, qui l'emporta sur celle du Prince de Conti, par les soins de Flemming, son Ministre & son Général, par l'approche de ses troupes, & par ses libéralités réelles, plus efficaces que les magnifiques

1699. promesses du Cardinal de Polignac. Le nouveau Roi de Pologne s'étoit épuisé par ses dépenses; ce qui l'obligea de vendre à Frédéric III l'advocatie de l'abbaye de Quedlinbourg & du Petersberg de Halle.

L'Electeur profita des troubles de la Pologne, & s'empara d'Elbing pour se rembourser d'une somme que les Polonois lui devoient. On procura un accommodement, par lequel les Polonois lui engagerent une couronne & des bijoux Russiens, qui sont encore conservés à Kœnigsberg; après quoi l'Electeur fit évacuer la ville, & conserva, du consentement de la République, la possession du territoire d'Elbing.

1700. L'Europe ne tarda pas à être agitée par des troubles nouveaux au commencement de ce siecle, à cause de la succession de Charles II, Roi d'Espagne, qui vint à mourir: la Maison de Bourbon & celle d'Autriche se la disputoient (*a*).

Au commencement de cette guerre, la France étoit au comble de sa grandeur, elle se voyoit victorieuse de tous ses ennemis; la paix de Ryswick faisoit l'éloge de sa modération: Louis XIV déployoit dans l'Univers entier sa splendeur & sa magnificence; il étoit craint &

(*a*) Voyez l'Hist. de France & celle d'Espagne.

respecté. La France étoit comme un athlete préparé seul au combat, qui entroit dans une lice où il ne paroissoit encore aucun adversaire ; rien n'étoit épargné pour les préparatifs des armemens de mer, & de terre également nombreux. Dans ses plus violens efforts, cette Monarchie entretint quatre cent mille combattans : mais les grands Généraux étoient morts, & il se trouva, avant que le mérite de Villars se fût fait connoître, que la France avoit huit cent mille bras, mais point de tête : tant il est vrai de dire que la fortune des Etats ne dépend souvent que d'un seul homme !

Histoire du Brandebourg.

La Maison d'Autriche étoit bien éloignée de se trouver dans une situation aussi heureuse : elle étoit presque épuisée par les guerres continuelles qu'elle avoit soutenues : son Gouvernement étoit dans la langueur & dans la foiblesse ; & cette Puissance, jointe au Corps Germanique, ne pouvoit rien sans le secours des Hollandois & des Anglois : mais avec moins de ressources & de troupes que la France, elle avoit à la tête de ses armées le Prince Eugene de Savoie.

Le Roi Guillaume, qui gouvernoit l'Angleterre & la Hollande, étoit dans l'engourdissement de la surprise en apprenant la mort de Charles II, & il reconnut le Duc d'Anjou Roi d'Espagne par une espece de précipitation : mais dès que la réflexion l'eut ramené à son flegme naturel, il se déclara pour la Maison d'Autriche, parce que la nation Angloise le vouloit, & que son intérêt sembloit le demander.

Le Nord étoit lui-même plongé dans la guerre que Charles XII portoit en Danemarck : la jeu-

Histoire du Brandebourg.

nesse de ce Prince avoit inspiré à ses voisins l'audace de l'attaquer ; mais ils trouverent un héros qui joignoit un courage impétueux à des vengeances implacables.

Frédéric II, qui étoit en paix, prit part à la grande alliance qui se formoit contre Louis XIV, dont le Roi Guillaume étoit l'ame, & l'Archiduc d'Autriche le prétexte : il prit des subsides afin de soulager la prodigalité de sa magnificence, & il crut que les secours qu'il fournissoit aux Alliés lui frayeroient le chemin à la royauté. Par un effet étonnant des contradictions auxquelles l'esprit humain est sujet, ce Prince, qui avoit l'ame si fiere & si vaine, s'abaissoit à se mettre aux aumônes de Princes qu'il ne regardoit que comme ses égaux. Toutes les offres que lui fit la France pour le détacher des Alliés, furent inutiles ; ses engagemens étoient pris, & il se trouvoit lié par des subsides, par son inclination, & par ses espérances.

Ce fut dans ces conjonctures que se négocia à Vienne le traité de la Couronne, par lequel l'Empereur s'engagea de reconnoître Frédéric III Roi de Prusse, à condition qu'il lui fourniroit un secours de dix mille hommes à ses dépens pendant le cours de toute cette guerre ; qu'il entretiendroit une compagnie de garnison à Philipsbourg ; qu'il agiroit toujours de concert avec l'Empereur dans toutes les affaires de l'Empire ; que sa royauté ne changeroit rien aux obligations de ses Etats d'Allemagne ; qu'il renonceroit au subside que la Maison d'Autriche lui devoit, & qu'il promettroit de donner sa voix pour l'élection des enfans mâles de l'Empereur Joseph,

» à moins qu'il n'y eût des raisons graves & in» dispensables qui obligeassent les Electeurs » d'élire un Empereur d'une autre Maison «.

Hist ire du Brandebourg.

Ce traité fut signé & ratifié : Rome cria, & Warsovie se tut : l'Ordre Teutonique protesta contre cet acte, & osa revendiquer la Prusse. Le Roi d'Angleterre, qui ne cherchoit que des ennemis à la France, les achetoit à tout prix ; il avoit besoin des secours de l'Electeur dans la grande alliance, & il fut des premiers à le reconnoître. Le Roi Auguste, qui affermissoit sa couronne sur sa tête, y souscrivit. Le Danemarck, qui ne craignoit & n'envioit que la Suede, s'y prêta facilement. Charles XII, qui soutenoit une guerre difficile, ne crut pas qu'il lui convînt de chicaner sur un titre pour augmenter le nombre de ses ennemis ; & l'Empire fut entraîné par l'Empereur, comme on l'avoit prévu.

Ainsi se termina cette grande affaire, qui avoit trouvé de l'opposition dans le Conseil de l'Electeur, dans les Cours étrangeres, chez les amis comme chez les ennemis, à laquelle il fallut une complication de circonstances aussi extraordinaires pour qu'elle pût réussir, qu'on avoit traitée de chimérique, & dont on prit bientôt une opinion différente. Le Prince Eugene dit en l'apprenant : » Que l'Empereur devroit faire pendre les Minis» tres qui lui avoient donné un conseil aussi » perfide «.

Le couronnement se fit l'année suivante ; le Roi, que nous appellerons désormais Frédéric I, se rendit en Prusse ; & dans la cérémonie du Sacre on observa qu'il se mit lui-même la cou- 1701.

Histoire du Brandebourg.

ronne sur la tête ; il créa en mémoire de cet événement, l'Ordre des Chevaliers de l'Aigle noir.

Le Public ne pouvoit cependant pas revenir de la prévention dans laquelle il étoit contre cette royauté ; le bon sens du vulgaire désiroit une augmentation de puissance avec une augmentation de dignité. Ceux qui n'étoient pas peuple, pensoient de même ; il échappa à l'Electrice de dire à quelqu'une de ses femmes : » Qu'elle » étoit au désespoir d'aller jouer en Prusse la » Reine de théatre vis-à-vis de son Esope «. Elle écrivit à Leibnitz : » Ne croyez pas que je préfere ces grandeurs & ces couronnes dont on » fait ici tant de cas, aux charmes des entretiens » philosophiques que nous avons eus à Charlot- » tenbourg «.

Aux pressantes sollicitations de cette Princesse, se forma à Berlin l'Académie Royale des Sciences, dont Leibnitz fut le Chef ; on persuada à Frédéric I qu'il convenoit à sa royauté d'avoir une Académie, comme on fait accroire à un nouveau Noble qu'il est séant d'entretenir une meute : on se propose de parler en son lieu de cette Académie avec plus d'étendue.

Le Roi s'abandonna, après son couronnement, au penchant qu'il avoit aux cérémonies & à la magnificence, sans plus y mettre de bornes. A son retour de Prusse, il fit une entrée superbe à Berlin.

Pendant le divertissement de ces fêtes & de ces célébrités, on apprit que Charles XII, cet Alexandre du Nord, qui auroit ressemblé en tout au Roi de Macédoine, s'il eût eu sa fortune, venoit de remporter sur les Saxons auprès de Riga une victoire complette. Le Roi de Dane-

marck & le Czar avoient attaqué (comme on l'a dit) ce jeune héros, l'un en Norwege, & l'autre en Livonie : Charles XII força dans sa capitale le Monarque Danois à faire la paix ; de là il passa avec huit mille Suédois en Livonie, défit quatre-vingt mille Russes auprès de Narva, & battit trente mille Saxons au passage de la Dwina.

Histoire du Brandebourg.

La fuite des Saxons les entraîna vers les frontieres de la Prusse. Frédéric I en fut d'autant plus inquiet, que la plus grande partie de ses troupes servoit dans les armées Impériales, & que la guerre s'approchoit de son nouveau royaume : Charles XIII promit cependant la neutralité pour la Prusse, en considération de l'intercession de l'Empereur, de l'Angleterre, & de la Hollande.

Ces années étoient l'époque des triomphes du Roi de Suede ; il disposoit en Souverain de la Pologne ; ses négociations étoient des ordres, & ses batailles des victoires. Mais ces victoires, toutes brillantes qu'elles étoient, consumoient les vainqueurs, & obligeoient le héros à renouveler souvent ses armées. Un transport de troupes Suédoises se rendit en Poméranie : Berlin en prit l'alarme : ces troupes n'en traverserent pas moins l'Electorat, & se rendirent en Pologne, lieu de leur destination.

Le Roi leva huit mille hommes de nouvelles troupes : au lieu de les employer à la sûreté de ses Etats, il les envoya en Flandre à l'armée des Alliés ; il se rendit lui-même au pays de Cleves, pour recueillir l'héritage de Guillaume d'Orange, Roi d'Angleterre, au trône duquel Anne, seconde fille du Roi Jacques, succéda.

Les droits de Frédéric I se fondoient sur le

Histoire du Brandebourg.

testament de Frédéric-Henri d'Orange, qui avoit substitué ses biens, au cas d'extinction des mâles, à sa fille, épouse du Grand Electeur : le Roi Guillaume laissa un testament tout contraire en faveur du Prince Frison de Nassau, dont les Etats-Généraux devoient être les exécuteurs. Les biens de la succession consistoient dans la principauté d'Orange, de Meurs, & dans différentes seigneuries & fonds de terre situés en Hollande & en Zélande.

Frédéric I menaçoit de retirer ses troupes de la Flandre, si on ne lui rendoit justice; cette menace persuada aux Hollandois que ses droits étoient légitimes. On parvint cependant à régler les conditions d'un accord provisionnel, qui partageoit l'héritage en deux parties égales : un gros diamant fut d'abord remis à Frédéric I, & il consentit à laisser ses troupes en Flandre. Louis XIV mit le Prince de Conti en possession d'Orange; le Roi s'en trouva griévement offensé. Il augmenta son armée, & prit même des troupes de Gotha & de Wolffenbuttel à son service; il déclara peu après la guerre à la France, parce que l'armée de Boufflers avoit commis quelques excès dans le pays de Cleves.

Louis XIV ne s'apperçut pas qu'il eût un ennemi de plus; & le nouveau Roi fit en cela beaucoup pour sa passion, mais rien pour ses intérêts; il manifestoit sa haine pour la France dans toutes les occasions; il obligea le Duc Antoine Ulrich de Wolffenbuttel à renoncer aux engagemens qu'il avoit pris avec Louis XIV, après que les Ducs de Hanovre & de Zell eurent dissipé les troupes

troupes qu'il entretenoit au moyen des ſubſides François.

L'Angleterre faiſoit, à cette époque, des efforts prodigieux pour la Maiſon d'Autriche ; ſes flottes tranſporterent l'Archiduc Charles, qui depuis devint Empereur, dans le royaume d'Eſpagne ; qu'une armée Angloiſe devoit aider à lui conquérir : l'enthouſiaſme de l'Europe pour la Maiſon d'Autriche ſurpaſſoit tout ce qu'on en peut imaginer.

Tant que dura la guerre de la ſucceſſion, les troupes Pruſſiennes ſoutinrent avec éclat la réputation qu'elles avoient acquiſe ſous le Grand Electeur : elles prirent Keyſerwerth près du Rhin ; & dans cette action de Hochſtedt, où Villars ſurprit & battit Stirum, le Prince d'Anhalt fit une belle retraite avec les huit mille Pruſſiens qu'il commandoit. Lorſqu'il s'apperçut de la confuſion & de la fuite des Autrichiens, il forma un carré de ſes troupes, & traverſa une grande plaine en bon ordre juſqu'à un bois, qu'il gagna vers la nuit, ſans que la cavalerie Françoiſe osât l'entamer.

Le ſuccès des troupes Pruſſiennes ſur le Rhin, & leur bonne conduite en Suabe, ne raſſurerent pas Frédéric I contre l'appréhenſion que lui donnoit le voiſinage des Suédois : rien ne leur réſiſtoit alors. Le génie de Pierre I, la magnificence d'Auguſte, étoient impuiſſans contre la fortune de Charles XII ; ce Héros étoit à la fois plus valeureux que le Czar, & plus vigilant que le Roi de Pologne. Pierre préféroit la ruſe à l'audace ; Auguſte, les plaiſirs aux travaux ; & Charles, l'amour de la gloire à la poſſeſſion du

Histoire du Brandebourg.

Monde entier. Les Saxons étoient souvent surpris ou battus : les Moscovites avoient appris à leurs dépens l'art de se retirer à propos ; ils ne faisoient qu'une guerre d'incursions. Les armées Suédoises étoient seules jusqu'alors assaillantes & victorieuses ; mais Charles XII, dont l'inflexible opiniâtreté ne mollissoit jamais, ne savoit exécuter ses projets que par la force ; il vouloit assujettir les événemens comme il domptoit ses ennemis. Le Czar & le Roi de Pologne suppléoient à cet enthousiasme de valeur par les intrigues du Cabinet ; ils réveilloient la jalousie de l'Europe, & suscitoient l'envie contre le bonheur d'un jeune Prince ambitieux, implacable dans ses haines, & qui ne savoit se venger des Rois ses ennemis qu'en les détrônant.

Ces intrigues n'empêcherent pas Frédéric I, qui n'avoit point de troupes à sa disposition, de conclure une alliance défensive avec Charles XII, qui avoit une armée victorieuse dans le voisinage. Frédéric I & Stanislas reconnurent réciproquement leur royauté : ce traité ne dura qu'autant que la bonne fortune de Charles XII.

Quoique cette alliance dût rassurer le Roi, il fournit toutes ses places de la Prusse de garnisons suffisantes, & il envoya de nouveaux secours à l'armée alliée en Suabe.

1704. Ce fut dans cette province que les Prussiens eurent une part considérable au gain de la fameuse bataille de Hochstedt : ils étoient à la droite sous les ordres du Prince d'Anhalt, & de ce corps d'armée que le Prince Eugene commandoit. A la premiere attaque, la cavalerie & l'infanterie Impériale plierent devant les François & les Ba-

varois ; mais les Prussiens soutinrent le choc & enfoncerent les ennemis. Le Prince Eugene vint se mettre à leur tête ; piqué de la mauvaise manœuvre des Autrichiens, il dit qu'il vouloit combattre avec de braves gens, & non pas avec des troupes qui lâchoient le pied : c'est un fait connu, que Marlborough prit vingt-sept bataillons & quatre régimens de dragons prisonniers dans le village de Blenheim, & que le gain de cette bataille fit perdre aux François la Baviere & la Suabe.

Marlborough se rendit à Berlin, après avoir terminé cette glorieuse campagne, pour disposer Frédéric I à l'envoi d'un corps de ses troupes en Italie. Cet Anglois, qui avoit jugé des projets de Charles XII en voyant une carte géographique étendue sur sa table, pénétra facilement le caractere de Frédéric I, en jetant un regard sur sa Cour. Il étoit rempli de soumission & de souplesse devant ce Prince : il flattoit adroitement sa vanité, & s'empressoit à lui présenter l'aiguiere lorsqu'il se levoit de table. Frédéric ne put lui résister, & il accorda aux flatteries du courtisan, ce qu'il auroit peut-être refusé au mérite du grand Capitaine & à l'habileté du profond politique. Le fruit de cette négociation fut, que le Prince d'Anhalt marcha en Italie à la tête de huit mille hommes.

La mort de la Reine Sophie-Charlotte mit alors toute la Cour en deuil. C'étoit une Princesse d'un mérite distingué, qui joignoit tous les appas de son sexe aux graces de l'esprit & aux lumieres de la raison ; elle avoit voyagé dans sa jeunesse en Italie & en France sous la conduite de ses 1705.

Histoire du Brandebourg.

parens; on la destinoit pour le trône de France. Louis XIV fut touché de sa beauté; mais des raisons de politique firent échouer son mariage avec le Duc de Bourgogne. Cette Princesse amena en Prusse l'esprit de société, la vraie politesse, & l'amour des Arts & des Sciences. Elle fonda, comme on l'a dit plus haut, l'Académie Royale; elle appela Leibnitz & beaucoup d'autres Savans à sa Cour. Sa curiosité vouloit saisir les premiers principes des choses. Leibnitz, qu'elle pressoit un jour sur ce sujet, lui dit: » Madame, il n'y a » pas moyen de vous contenter; vous voulez » savoir le pourquoi du pourquoi «. Charlottenbourg étoit le rendez-vous des gens de goût; toutes sortes de divertissemens & de fêtes variées à l'infini rendoient ce séjour délicieux & cette Cour brillante.

Sophie-Charlotte avoit l'ame forte; sa Religion étoit épurée, son humeur douce, son esprit orné de la lecture de tous les bons Livres françois & italiens. Elle mourut à Hanovre dans le sein de sa famille; on voulut introduire un Ministre Réformé dans son appartement: » Laissez-moi mourir, » lui dit-elle, sans disputer «. Une Dame d'honneur qu'elle aimoit beaucoup fondoit en larmes: » Ne me plaignez pas, reprit-elle, car je vais à » présent satisfaire ma curiosité sur les principes » des choses que Leibnitz n'a jamais pu m'ex» pliquer, sur l'espace, sur l'infini, sur l'être, & » sur le néant; & je prépare au Roi, mon époux, » le spectacle d'une pompe funebre, où il aura » une nouvelle occasion de déployer sa magni» ficence «. Elle recommanda en mourant, à l'Electeur, son frere, les Savans qu'elle avoit pro-

tégés, & les Arts qu'elle avoit cultivés. Frédéric I se consola, par la cérémonie de ses obseques, de la perte d'une épouse qu'il n'auroit jamais pu assez regretter. *Histoire du Brandebourg.*

En Italie, la guerre commençoit à devenir plus vive; les Prussiens, que Marlborough y avoit fait marcher, furent battus à Casano avec le Prince Eugene, & à Calcinato, lorsque le Général Revenklau, qui les commandoit, y fut surpris par le Grand-Prieur de Vendôme. 1706.

Le Prince Eugene pouvoit être battu; mais il savoit réparer ses pertes en grand homme; & l'échec de Casano fut bientôt oublié par le gain de la fameuse bataille de Turin, auquel les Prussiens eurent une part principale. 1705.

Quoique le Duc d'Orléans proposât aux François de sortir de leurs retranchemens, son avis ne fut point suivi; la Feuillade & Marsin avoient des ordres de la Cour, qui portoient, à ce qu'on assure, de ne point hasarder de bataille; celle de Hochstedt avoit intimidé le Conseil de Louis XIV.

Les François, qui auroient été du double supérieurs aux Alliés, s'ils les avoient attaqués hors de leurs retranchemens, leur furent inférieurs partout, parce que les quartiers différens qu'ils avoient à défendre, étoient d'une étendue immense, & de plus séparés par la Doire.

Les Prussiens, qui avoient l'aile gauche de l'armée des Alliés, attaquerent la droite du retranchement François, qui s'appuyoit à la Doire. Le Prince d'Anhalt étoit déjà au bord du fossé, & la résistance des ennemis ralentissoit la vigueur de son attaque, lorsque trois grenadiers se glis-

Histoire du Brandebourg.

ſerent le long de la Doire, & tournerent le retranchement par un endroit où il n'étoit pas bien appuyé à cette riviere. Tout d'un coup une voix s'entendit dans l'armée Françoiſe : *Nous ſommes coupés.* Elle abandonne ſon poſte, prend la fuite ; & en même temps le Prince d'Anhalt eſcalade le retranchement, & gagne la bataille. Le Prince Eugene en fit un compliment au Roi ; l'éloge de ſes troupes devoit lui faire d'autant plus de plaiſir, qu'il partoit d'un Prince qui devoit bien s'y connoître.

Frédéric I fit pendant cette guerre quelques acquiſitions pacifiques ; il acheta le comté de Tecklenbourg, en Weſtphalie, du Comte de Solms-Braunsfels ; & Madame de Nemours, qui étoit en poſſeſſion de la principauté de Neufchatel, étant venue à mourir, le Conſeil d'Etat de Neufchatel prit la Régence, & élut quelques-uns de ſes Membres pour juger des prétentions que le Roi de Pruſſe formoit d'un côté, & tous les parens de la Maiſon de Longueville d'un autre. La principauté de Neufchatel fut adjugée au Roi, comme ayant les meilleurs droits en qualité d'héritier de la Maiſon d'Orange. Louis XIV s'éleva contre cette ſentence ; mais il avoit de ſi grands intérêts à diſcuter, qu'ils firent évanouir ces petits litiges, & la ſouveraineté de Neufchatel fut aſſurée à la Maiſon Royale par la paix d'Utrecht.

Charles XII étoit parvenu alors au plus haut période de ſes proſpérités ; il avoit détrôné Auguſte de Pologne, & lui avoit preſcrit les loix d'une paix dure à Alt-Ranſtadt, au milieu de la Saxe. Le Roi vouloit diſpoſer le Roi de Suede

à quitter la Saxe ; il lui envoya son Grand-Maréchal Printz, pour le prier de ne point troubler la paix de l'Allemagne par le séjour qu'il y faisoit avec ses troupes.

Histoire du Brandebourg.

Charles XII, qui avoit d'ailleurs le dessein de quitter les Etats d'un Prince qu'il avoit mis aux abois, pour renouveler la même scene avec le Czar à Moscou, trouva mauvais que Printz lui fît de pareilles propositions, & lui demanda ironiquement, si les troupes Prussiennes étoient aussi bonnes que les Brandebourgeoises ? » Oui, » Sire, lui répondit l'Envoyé, elles sont encore » composées de ces vieux soldats qui se trou- » verent à Fehrbellin «.

Ces mêmes Suédois, qui faisoient alors la terreur du Nord, rétablirent avec les Prussiens & les Hanovriens dans la ville de Hambourg, le calme qu'une sédition populaire avoit troublé. Frédéric I y envoya quatre mille hommes pour soutenir les prérogatives des Echevins & des Syndics : il eut quelques démêlés avec ceux de Cologne, parce que la populace de cette ville avoit enfoncé les portes du Résident Prussien, qui tenoit une Chapelle Réformée dans sa maison. Le Roi fit arrêter des marchandises des Négocians de cette ville, qui descendoient le Rhin & passoient par Wesel ; & il menaça d'interdire le culte Catholique dans ses Etats, comme il en avoit usé lorsque l'Electeur Palatin avoit persécuté les Protestans du Palatinat. La crainte de ces représailles fit rentrer la ville de Cologne dans son devoir ; & lui apprit que la tolérance est une vertu dont il est quelquefois dangereux de s'écarter. 1708.

Histoire du Brandebourg.

La Cour de Frédéric I étoit alors pleine d'intrigues : l'esprit de ce Prince flottoit entre les cabales de ses favoris, comme une mer agitée par des vents différens. Ceux qui l'approchoient de plus près n'avoient que peu de génie ; leurs artifices étoient grossiers, tous se haïssoient, & brûloient en secret du désir de se supplanter : s'ils s'accordoient, ce n'étoit que sur une égale disposition de s'enrichir aux dépens de leur Maître. Le Prince Royal avoit peine à cacher le mécontentement qu'il avoit de leur conduite.

Les marques de sa mauvaise volonté leur suggérerent le dessein d'affermir leur crédit par un nouvel appui ; ils persuaderent au Roi de passer à de troisiemes noces, quoiqu'il fût infirme, qu'il ne vécût que par l'Art des Médecins, & qu'il chicanât par un reste de tempérament un souffle de vie qu'il alloit perdre. Le Maréchal de Biberstein se chargea de cette intrigue ; il représenta au Roi, que le Prince Royal n'auroit point d'enfans de son épouse, fille de l'Electeur George de Hanovre, quoiqu'alors même elle fût enceinte ; que le bonheur de ses peuples demandoit qu'il songeât sérieusement à affermir sa succession ; qu'il étoit encore vigoureux, & qu'après ce mariage il seroit sûr de voir passer à ses descendans cette couronne qui lui avoit couté tant de peine à acquérir. Ce même discours répété par différentes personnes, persuada à ce bon Prince qu'il étoit l'homme le plus vigoureux de ses Etats ; les Médecins acheverent de le déterminer au mariage, en l'assurant que son tempérament souffroit du célibat. On lui choisit une Princesse de Mecklen-

bourg-Schwerin, nommée *Sophie-Louise*, dont l'âge, les inclinations, la façon de penser, ne s'accordoient point avec les siennes; il n'eut d'agrément de cette union que la cérémonie des noces, qui fut célébrée avec un faste Asiatique; le reste du mariage ne fut que malheureux.

Auguste vit à cette époque son ennemi Charles XII vaincu à Pultava : il se crut dégagé de sa parole & du traité d'Alt-Ranstadt; il s'aboucha à Berlin avec le Roi de Danemarck & Frédéric I, rentra avec une armée en Pologne, pendant que le Roi de Danemarck attaqua les Suédois en Scanie. Frédéric I, que ces puissances ne purent ébranler, demeura neutre.

En Pologne, tous les partisans des Suédois se tournerent du côté des Saxons. Stanislas étoit auprès de l'armée Suédoise que Crassau commandoit : ce Général, se trouvant resserré par les Moscovites & les Saxons, traversa la Nouvelle-Marche, & se rendit à Stetin, sans qu'il en pût demander la permission à Frédéric I, qui voyoit avec déplaisir ces passages & ces armées nombreuses dans son voisinage.

Le Roi fit un voyage à Kœnigsberg, où il obtint du Czar qui s'y étoit rendu, qu'il rétabliroit le jeune Duc de Courlande, neveu de Frédéric I, dans ses Etats, à condition qu'il épouseroit la niece de Pierre Alexiowitz.

Ce Prince ne recevoit que de bonnes nouvelles de ses troupes : elles ne se distinguerent pas moins en Flandre qu'en Italie; elles firent des merveilles sous le commandement du Comte de Lothum, tant à la bataille d'Oudenarde qu'au siége de Lille.

Histoire du Brandebourg.

Les François, découragés par le mauvais succès de leurs armes, & par la perte de trois grandes batailles rangées, faisoient à la Haye des propositions de paix; mais la fermentation des esprits étoit encore trop grande, & les espérances des deux partis & leurs prétentions trop outrées, pour qu'on pût parvenir à s'accorder. Si les hommes étoient capables de raison, feroient-ils des guerres si longues, si acharnées & si onéreuses, pour en revenir tôt ou tard à des conditions de paix, qui ne leur paroissent intolérables que dans les momens où la passion les gouverne, ou dans lesquels la fortune les favorise?

1710. En Poméranie, les Suédois faisoient appréhender qu'ils n'eussent dessein de pénétrer en Saxe: le Roi craignit que la guerre ne se portât enfin dans ses propres Etats; & dans l'intention d'assoupir les troubles du Nord, il prit toutes les mesures qui pouvoient les augmenter. Il proposa l'entretien d'une armée de neutralité; mais cette armée ne s'assembla jamais. Crassau consentit à une suspension d'armes; Charles XII, qui l'apprit, protesta du fond de la Bessarabie contre toute neutralité: ce traité ébauché fut rompu, & il eut le sort de tous ces actes publics que la nécessité & l'impuissance font faire dans un temps, & que la force, secondée de conjonctures favorables, rompt dans un autre.

La France renoua les négociations de la paix à Gertruidenberg, & dès les premieres conférences elle s'engagea à reconnoître la royauté de Prusse & la souveraineté de Neufchatel. L'ouvrage de la paix avorta encore, & les Prussiens

furent employés dans cette campagne, sous le Prince d'Anhalt, aux siéges d'Aire & de Douai qu'ils prirent. Le Roi déclara alors qu'il ne rendroit pas la ville de Gueldre où il avoit garnison, que les Espagnols ne lui payassent les subsides qu'ils lui devoient, & il conserva la possession de cette ville par la paix.

Dans ce temps, mourut le Duc de Courlande, neveu du Roi : les Moscovites s'emparerent de nouveau de la Courlande; ils prirent Elbing : mais comme le Roi avoit des droits sur cette ville, un bataillon Prussien y fut mis en garnison.

Le passage & le voisinage de tant d'armées avoit porté la contagion en Prusse : la disette, qui commençoit à s'y faire sentir vivement, augmenta la violence & le venin de la peste. Le Roi, auquel on cachoit une partie du mal, abandonna ces peuples à leur infortune; & tandis que ses revenus & ses subsides ne suffisoient pas même à la magnificence de sa dépense, il vit périr malheureusement plus de deux cents mille ames qu'il auroit pu sauver par quelques libéralités.

Le Prince Royal, révolté de la dureté que son pere marquoit aux Prussiens, parla fortement aux (*a*) Comtes de Wartenberg & de Wittgenstein, afin de procurer des secours & des vivres à ces peuples, qui périssoient autant par la misere que par la contagion. Il trouva ces Ministres inflexibles; ils lui refuserent séchement d'a-

(*a*) Directeurs des Finances.

cheter pour dix mille écus de blé, dont on auroit au moins pu soulager les habitans de Kœnigsberg. Vivement piqué de ce refus, ce Prince résolut de perdre ces Ministres iniques; il fit jouer toutes sortes de ressorts pour les éloigner. La fortune a ses revers, la Cour a ses orages : le parti des Kamke, envieux de la faveur de Wartenberg, fut charmé d'employer le prétexte du bien public pour servir aux vûes de son ambition. Un jeune courtisan de cette famille, qui jouoit souvent aux échecs avec le Roi, trouva le moyen de lui faire tant d'insinuations contre ces Ministres, & de lui répéter si souvent la même chose, que Wittgenstein fut envoyé à la forteresse de Spandaw, & Wartenberg exilé. Le Roi se sépara du Grand-Chambellan qu'il chérissoit, en fondant en larmes : Wartenberg se retira dans le Palatinat avec une pension de vingt mille écus, & il y mourut peu après sa disgrace.

Histoire du Brandebourg.

1711. Dans le Nord, Charles XII avoit refusé la neutralité, comme nous venons de le dire : le Czar, les Rois de Pologne & de Danemarck se servirent de ce prétexte pour l'attaquer en Poméranie. Frédéric I refusa constamment d'entrer dans cette ligue; il ne vouloit point exposer ses Etats aux incursions, aux ravages & aux hasards de la guerre, & il espéra même de gagner par sa neutralité aux dissentions de ses voisins.

Le commencement des opérations ne leur fut pas favorable : les Danois leverent le siége de Wismar, & Auguste leva ceux de Stralsund & de Stetin.

Pendant que l'Europe étoit travaillée par ces convulsions, que l'espérance, l'intérêt & l'ambition souffloient la discorde dans les cœurs des deux partis, mourut l'Empereur Joseph : l'Empire élut à sa place l'Archiduc Charles, qui étoit alors bloqué dans Barcelone, après avoir été couronné & chassé ensuite de Madrid après la perte de la bataille d'Almanza. *Histoire du Brandebourg.*

La mort de Joseph applanit le chemin à la paix générale : les Anglois, qui commençoient à se lasser de tant de dépenses, ouvrirent les yeux sur l'objet de cette guerre, à mesure que les nuages de leur enthousiasme vinrent à se dissiper; ils se convainquirent que la Maison d'Autriche seroit assez puissante en conservant ses pays héréditaires, le royaume de Naples, le Milanez & la Flandre; & ils se disposerent à tenir des conférences à Utrecht, dans le dessein de faire la paix.

Le Roi, qui désiroit de terminer les démêlés de la succession d'Orange par un traité définitif, se rendit dans le pays de Cleves pour régler cette affaire avec le Prince de Frise; mais ce malheureux Prince se noya au passage du Mœrdyck, en voulant se rendre à la Haye : en revanche Frédéric I fit une autre acquisition, par l'extinction des Comtes de Mansfeld; ce pays fut mis en séquestre entre les mains du Roi de Prusse & de l'Electeur de Saxe; la Régence Prussienne se tint à Mansfeldt, & la Saxone à Eisleben.

Cependant tout s'acheminoit insensiblement à la paix; les conférences continuoient à Utrecht : les Comtes de Donhoff, de Metternich & de 1712.

Histoire du Brandebourg.

Biberſtein, s'y rendirent en qualité de Plénipotentiaires du Roi.

Pendant qu'on tenoit ces conférences, il arriva en Angleterre une révolution dont l'Europe accuſa le Maréchal de Tallard, qui avoit été priſonnier à Londres : ſoit que ce Maréchal ou que ce qu'on appelle le haſard en fuſſent la cauſe, le parti de Marlborough fut culbuté ; ceux de la nation, qui déſiroient la paix l'emportèrent ; le Duc d'Ormond eut le commandement des troupes Angloiſes en Flandre, & il ſe ſépara des Alliés au commencement de la campagne. Le Prince Eugene, quoiqu'affoibli par la défection des Anglois, continua l'offenſive ; le Prince d'Anhalt & les Pruſſiens furent chargés du ſiége de Landrecies ; mais Villars marcha à Denain, fondit ſur le camp que Mylord Albemarle y commandoit, & le battit avant que le Prince Eugene pût le ſecourir. Cette victoire remit au pouvoir des François Marchiennes, le Queſnoi, Douai, & Bouchain.

Les Alliés ſuivirent l'exemple des Anglois, & ſongerent ſérieuſement à la paix : l'Empereur étoit le ſeul qui voulût continuer la guerre, ſoit que la lenteur de ſon Conſeil n'eût pas le temps de ſe décider, ſoit que ce Prince ſe crût aſſez fort pour réſiſter ſeul à Louis XIV ; ſa condition n'en devint que plus mauvaiſe.

Le Roi fit alors ſurprendre la garniſon Hollandoiſe qui étoit à Meurs, & maintint par la poſſeſſion les droits qu'il avoit ſur cette place.

Mais les ſentimens pacifiques du Midi de l'Europe n'influerent point ſur le Nord : le Roi de Danemarck entra dans le duché de Bremen, &

prit Stade ; le Czar & le Roi de Pologne tenterent une descente dans l'isle de Rugen, que les bonnes mesures des Suédois firent manquer. Les Alliés ne furent pas plus heureux au siége de Stralsund, qu'ils furent obligés de lever. Steinbock venoit de remporter une victoire sur les Saxons & sur les Danois à Gadebusch, dans le Mecklenbourg ; & un renfort de dix mille Suédois étant arrivé en Poméranie, tout le pays fut délivré d'ennemis. Les Danois, obligés d'abandonner Rostock, remirent cette ville aux troupes du Roi, comme Directeur du Cercle de la Basse-Saxe ; mais les Suédois en délogerent les Prussiens. La neutralité du Roi n'en souffrit aucune atteinte, & il continua de négocier, afin de porter les esprits à quelque conciliation, & pour conjurer les orages qui s'assembloient autour de ses Etats.

Histoire du Brandebourg.

Au commencement de 1713, Frédéric I mourut d'une maladie lente, qui avoit depuis longtemps miné ses jours : il ne vit point la consommation de la paix, ni le rétablissement du repos dans son voisinage.

Il eut trois femmes : la premiere fut une Princesse de Hesse, dont il eut une fille, mariée au Prince héréditaire de Hesse, qui monta ensuite sur le trône de Suede (*a*) ; Sophie-Charlotte de Hanovre mit au monde Frédéric-Guillaume, qui lui succéda ; & il répudia la troisieme, qui étoit une Princesse de Mecklenbourg, à cause de sa démence.

Caractere.

Nous venons de voir tous les événemens de la

(*a*) L'an 1751.

Histoire du Brandebourg.

vie de Frédéric I ; il ne nous reste qu'à jeter rapidement quelques regards sur sa personne & sur son caractere. Il étoit petit & contrefait ; avec un air de fierté, il avoit une physionomie commune. Son ame étoit comme les miroirs, qui réfléchissent tous les objets qui se présentent. Flexible à toutes les impressions qu'on lui donnoit, ceux qui avoient gagné un certain ascendant sur lui, savoient animer ou calmer son esprit, emporté par caprice, doux par nonchalance. Il confondoit les choses vaines avec la véritable grandeur, plus attaché à l'éclat qui éblouit, qu'à l'utile qui n'est que solide : il sacrifia trente mille hommes de ses sujets dans les différentes guerres de l'Empereur & des Alliés, afin de se procurer la dignité royale ; & il ne la désiroit avec tant d'empressement, qu'afin de contenter son goût pour le cérémonial, & de justifier par des prétextes spécieux ses fastueuses dissipations.

Il étoit magnifique & généreux ; mais à quel prix n'acheta-t-il pas le plaisir de contenter ses passions ? Il trafiquoit du sang de ses peuples avec les Anglois & les Hollandois, comme ces Tartares vagabonds qui vendent leurs troupeaux aux Bouchers de la Podolie pour les égorger. Lorsqu'il vint en Hollande pour recueillir la succession du Roi Guillaume, il fut sur le point de retirer ses troupes de Flandre. On lui remit un gros brillant de cette succession ; & les quinze mille hommes se firent tuer au service des Alliés.

Les préjugés du vulgaire semblent favoriser la magnificence des Princes. Un Prince est le premier serviteur & le premier Magistrat de l'Etat ; il lui doit compte de l'usage qu'il fait des impôts ; il

il les leve, afin de pouvoir défendre l'Etat par le moyen des troupes qu'il entretient; afin de soutenir la dignité dont il est revêtu, de récompenser les services & le mérite, d'établir en quelque sorte un équilibre entre les riches & les obérés, de soulager les malheureux en tout genre & de toute espece; afin de mettre de la magnificence en tout ce qui intéresse le corps de l'Etat en général. Si le Souverain a l'esprit éclairé & le cœur droit, il dirigera toutes ses dépenses à l'utilité du Public, & au plus grand avantage de ses peuples.

Histoire du Brandebourg.

La magnificence qu'aimoit Frédéric I, n'étoit pas de ce genre; c'étoit plutôt la dissipation d'un Prince vain & prodigue: sa Cour étoit une des plus superbes de l'Europe; ses ambassades étoient aussi magnifiques que celles des Portugais; il fouloit les pauvres afin d'engraisser les riches; les favoris recevoient de fortes pensions, tandis que ses peuples étoient dans la misere; ses bâtimens étoient somptueux, ses fêtes superbes; ses écuries & ses offices tenoient plutôt du faste Asiatique, que de la dignité Européenne.

Ses libéralités paroissoient plutôt l'effet du hasard, que celui d'un choix judicieux; ses domestiques faisoient leur fortune, lorsqu'ils avoient souffert des premieres saillies de son emportement; il donna un fief de quarante mille écus à un chasseur qui lui fit tirer un cerf de haute ramure. La bizarrerie de sa dépense ne frappe jamais plus vivement, que lorsqu'on en compare la totalité avec celle de ses revenus, & qu'on ne fait de toute sa vie qu'un seul tableau; on est alors étonné de voir des parties d'un corps gigantesque à côté de membres desséchés qui périssent. Ce Prince

Histoire du Brandebourg.

voulut engager ses domaines de la principauté de Halberstadt aux Hollandois, afin d'acheter le fameux pit, brillant dont Louis XV fit l'acquisition du temps de la Régence; & il vendoit vingt mille hommes aux Alliés, pour pouvoir dire qu'il en entretenoit trente mille.

Sa Cour étoit comme une grande riviere, qui absorbe l'eau de tous les petits ruisseaux; ses favoris regorgeoient de ses libéralités, & ses profusions coutoient chaque jour des sommes immenses, tandis que la Prusse & la Lithuanie étoient abandonnées à la famine & à la contagion, sans que ce Monarque généreux daignât les secourir: un Prince avare est pour ses peuples comme un Médecin qui laisse étouffer un malade dans son sang; le prodigue est comme celui qui le tue à force de le saigner.

Frédéric I n'eut jamais d'inclinations constantes; soit qu'il se repentît de son mauvais choix, soit qu'il n'eût point d'indulgence pour les foiblesses humaines: depuis le Baron de Danckelmann jusqu'au Comte de Wartenberg, ses favoris eurent tous une fin malheureuse.

Son esprit foible & superstitieux avoit un attachement singulier pour le Calvinisme, auquel il auroit voulu ramener toutes les autres Religions; il est à croire qu'il auroit été persécuteur, si les Prêtres se fussent avisés de joindre des cérémonies aux persécutions. Il composa un livre de prieres, que pour son honneur on n'imprima pas.

Si Frédéric I est digne de louange, c'est pour avoir toujours conservé ses Etats en paix, tandis que ceux de ses voisins étoient ravagés par la guerre; pour avoir eu le cœur naturellement

bon, &, si l'on veut, pour n'avoir pas donné d'atteintes à la vertu conjugale : enfin il étoit grand dans les petites choses, & petit dans les grandes ; & son malheur a voulu qu'il fût placé dans l'Histoire entre un pere & un fils dont les talens supérieurs l'ont éclipsé.

Histoire du Brandebourg.

Frédéric-Guillaume, second Roi de Prusse.

Frédéric-Guillaume étoit né à Berlin le 15 Août 1688, de Frédéric I, Roi de Prusse, & de Sophie-Charlotte, Princesse de Hanovre. Son regne commença sous les auspices favorables de la paix. Cette paix fut conclue à Utrecht, entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, & la plupart des Princes de l'Allemagne. Frédéric-Guillaume obtint que Louis XIV reconnût sa royauté, la souveraineté de la principauté de Neufchatel, & qu'il lui garantît le pays de Gueldre & de Kessel, en forme de dédommagement de la principauté d'Orange, à laquelle il renonça pour lui & pour ses descendans. La France & l'Espagne lui accorderent en même temps le titre de Majesté, qu'elles ont refusé encore long-temps aux Rois de Danemarck & de Sardaigne.

Après le rétablissement de la paix, toute l'attention du Roi se tourna sur l'intérieur du Gouvernement. Il travailla au rétablissement de l'ordre dans les Finances, la Police, la Justice, & le Militaire, parties qui avoient été également négligées sous le regne précédent. Il avoit une ame laborieuse dans un corps robuste ; jamais homme n'eut un esprit aussi capable de détails. S'il

Histoire du Brandebourg.

descendoit jusqu'aux plus petites choses, c'est qu'il étoit persuadé que leur multiplicité fait les grandes. Il ramenoit tout son ouvrage au tableau général de sa politique, & travaillant à donner le dernier degré de perfection aux parties, c'étoit pour perfectionner le tout.

Il retrancha toutes les dépenses inutiles, & boucha les canaux de la profusion, par lesquels son pere avoit détourné les secours de l'abondance publique à des usages vains & superflus. La Cour se ressentit la premiere de cette réforme. Il ne conserva qu'un nombre de personnes nécessaires à sa dignité, ou utiles à l'Etat. De cent Chambellans qu'avoit eus son pere, il en resta douze; les autres prirent le parti des armes, ou devinrent des négociateurs. Il réduisit sa propre dépense à une somme modique, disant, qu'un Prince doit être économe du sang & du bien de ses sujets. C'étoit à cet égard un Philophe sur le trône, bien différent de ces Savans, qui font consister leur science stérile dans la spéculation des matieres abstraites qui semblent se dérober à nos connoissances. Il donnoit l'exemple d'une austérité & d'une frugalité digne des premiers temps de la République Romaine : ennemi du faste & des dehors imposans de la royauté, sa stoïque vertu ne lui permettoit pas même les commodités les moins recherchées de la vie. Des mœurs aussi simples, une frugalité aussi grande, formoient un contraste parfait avec la hauteur & la profusion de Frédéric I.

Les objets politiques que ce Prince se proposoit par ses arrangemens intérieurs, étoient de se rendre formidable à ses voisins, par l'entretien d'une

armée nombreuse. L'exemple de George-Guillaume lui avoit appris combien il étoit dangereux de ne pouvoir pas se défendre, & celui de Frédéric I, dont les troupes étoient moins à ce Prince qu'aux Alliés qui les payoient, lui avoit fait connoître qu'un Souverain n'est respecté, qu'autant qu'il se rend redoutable par sa puissance. Lassé des humiliations que tantôt les Suédois, & tantôt les Russes donnerent à Frédéric I, dont ils traversoient impunément les Etats, il voulut protéger efficacement ses peuples contre l'inquiétude de ses voisins, & se mettre en même temps en état de soutenir ses droits sur la succession de Berg, qui alloit s'ouvrir à la mort de l'Electeur Palatin, dernier Prince de la Maison de Neubourg. Quoique le Public soit persuadé que le projet d'un Gouvernement militaire ne venoit pas du Roi même, mais qu'il lui avoit été suggéré par le Prince d'Anhalt, nous n'avons point adopté cette opinion, parce qu'un esprit aussi transcendant que l'étoit celui de Frédéric-Guillaume, pénétroit & saisissoit les plus grands objets, & connoissoit mieux les intérêts de l'Etat, qu'aucun de ses Ministres ni de ses Généraux.

Histoire du Brandebourg.

Si des hasards peuvent faire naître les plus grandes idées, nous pouvons dire que des Officiers Anglois donnerent lieu à Frédéric-Guillaume de former les projets qu'il exécuta dans la suite. Ce Prince fit dans sa jeunesse les campagnes de Flandre, & comme il assistoit au siége de Tournai, il trouva deux Généraux Anglois qui disputoient vivement ensemble : l'un soutenoit que le Roi de Prusse auroit de la peine

Histoire du Brandebourg.

à payer 15 mille hommes sans subsides, & l'autre soutenoit qu'il en pouvoit entretenir 20 mille. Le jeune Prince, tout en feu, leur dit : Le Roi, mon pere, en entretiendra 30 mille lorsqu'il le voudra. Les Anglois prirent cette réponse pour la saillie d'un jeune homme ambitieux, qui relevoit avec exagération les avantages de sa patrie ; mais Frédéric-Guillaume, parvenu au trône, prouva plus qu'il n'avoit avancé, & la bonne administration de ses Finances fit que dès la premiere année de son regne il entretint 50 mille hommes, sans qu'aucune Puissance lui payât des subsides.

La paix d'Utrecht, qui avoit appaisé en partie les troubles qui agitoient le Midi de l'Europe, n'empêchoit pas que la guerre ne continuât dans le Nord entre Charles XII, qui étoit encore prisonnier à Andrinople, & le Czar, le Roi Auguste, & Frédéric IV de Danemarck, qui s'étoient ligués contre lui.

Frédéric-Guillaume ne vouloit point se mêler des troubles du Nord, &, à l'exemple de son pere, il observa une exacte neutralité. La situation avantageuse dans laquelle il se trouvoit, le nombre de ses troupes, & le besoin que l'on avoit de son assistance, le firent rechercher des deux partis. Il voyoit que la nature & le voisinage de cette guerre l'obligeroit tôt ou tard de s'en mêler ; mais il ne perdoit rien pour attendre, & peut-être voulut-il voir de quel côté tourneroit la fortune, avant de prendre des engagemens qui le lieroient dans la suite.

Cette fatalité, que le vulgaire appelle hasard, les Théologiens prédestination, & dont les sages

rejettent la cause sur l'imprudence des hommes; cette fatalité, disons-nous, s'opiniâtroit encore également à persécuter Charles XII. Tandis que ce Roi perdoit son temps à cabaler contre le Czar à Constantinople, son Général Steinbock, qui avoit exercé des cruautés inouies sur les malheureux habitans d'Altena, se retira à Tœnningen à l'approche des Moscovites & des Saxons. Son dessein étoit d'y passer l'Eider sur la glace : son malheur voulut qu'il survînt un dégel inopiné; manquant de pont pour passer, & se trouvant entouré des ennemis, il fut contraint de se rendre prisonnier avec les 12 mille hommes qu'il commandoit.

La perte de ces troupes, & l'ignominie que leur reddition imprimoit aux armes Suédoises, ne furent que des avant-coureurs de plus grands malheurs, qui menaçoient ce royaume. La mauvaise conduite de ce Général rejaillit principalement sur la Poméranie Suédoise. Les armées Moscovites & Saxones, qui n'avoient plus d'ennemis en tête, se préparoient déjà à entrer dans cette province, qui alloit de nouveau devenir le théatre de la guerre. Dans cette appréhension, le Duc Administrateur de Holstein, & le Général Welling, Gouverneur de la Poméranie, proposerent au Roi de lui remettre la Poméranie Suédoise en séquestre. Leur embarras étoit d'autant plus grand, qu'ils manquoient de troupes pour défendre cette province, & ils eurent recours à ce remede désespéré, par la haine qu'ils portoient aux Moscovites; & cette haine les aveugloit si fort sur les intérêts de leur Maître, qu'ils auroient plutôt vu passer la Poméranie

entiere sous la domination Prussienne, qu'un seul village sous le pouvoir du Czar.

Le Roi, qui regardoit les propositions de l'Administrateur & de Welling comme très-avantageuses, se prêta avec plaisir au séquestre de la Poméranie, se flattant que ce seroit le moyen de maintenir la paix dans cette province voisine de ses Etats. Vingt mille Prussiens se mirent aussi-tôt en marche, & camperent sur les frontieres de Poméranie, en même temps que Bassewitz, Ministre du Duc de Holstein, accompagné du Général Arnim, que le Roi y avoit envoyé, se rendirent à Stetin, & ordonnerent au nom de Welling à Meyerfeld, qui étoit Gouverneur de cette place, de la remettre aux Prussiens. Meyerfeld, qui connoissoit la façon de penser de son Maître, refusa d'obéir, & demanda du temps pour qu'il pût recevoir de la Régence de Stockholm des instructions positives sur la conduite qu'il devoit tenir. La désobéissance de Meyerfeld prouvoit d'une maniere authentique que Welling avoit trop présumé de son autorité, & que sa précipitation l'avoit engagé plus loin qu'il ne le devoit, & qu'il n'en avoit le pouvoir. Le Roi, qui ne s'étoit chargé de ce séquestre que par complaisance, s'en désista sans témoigner le moindre ressentiment. Il retira aussi-tôt ses troupes, abandonnant la Poméranie au sort des événemens. Il étoit plus glorieux aux Suédois de perdre la Poméranie en combattant, que de la conserver à la faveur du séquestre.

Menzikof, qui avoit désarmé Steinbock en Holstein, vint fondre sur la Poméranie à la tête

des Moscovites & des Saxons. Il mit d'abord le siége devant Stetin. Cette ville, qu'il fit bombarder, & qu'il pressoit vivement, fut dans peu de jours réduite aux abois. Bassewitz, Welling & Meyerfeld crurent encore bien servir Charles XII, en remettant cette place entre les mains du Roi. On y fit entrer deux mille hommes des troupes de Holstein, qui en composerent la garnison.

Histoire du Brandebourg.

Les Alliés consentirent à ce séquestre, à condition que le Roi empêcheroit les Suédois de pénétrer de la Poméranie en Pologne, de même que cette République s'engagea de son côté à maintenir la neutralité; & pour lever les scrupules qui pouvoient rester aux Alliés sur cette affaire, le Roi leur paya 400 mille écus. Il donna une seigneurie & une bague de grand prix à Menzikof, qui auroit peut-être vendu son Maître, si le Roi avoit voulu l'acheter. De Pâtissier, Menzikof étoit parvenu à devenir premier Ministre & Généralissime du Czar. Cette nation étoit si barbare, qu'il ne se trouvoit dans sa Langue aucune expression qui signifiât l'honneur & la bonne foi.

Charles XII & le Roi de Danemarck, celui de Pologne & l'Empereur, étoient également mécontens de ce séquestre: le Roi de Suede, parce qu'il voyoit bien qu'il perdoit la Poméranie, ou qu'il auroit le Roi de Prusse pour ennemi. Le Roi de Danemarck & le Roi de Pologne s'étoient proposé, à la vérité, de dépouiller Charles XII de ses provinces. Pleins de cet unique objet de leur vengeance, ils n'avoient

Histoire du Brandebourg.

point réglé le partage de leur conquête, & ils voyoient avec envie que le séquestre mît le Roi de Prusse en possession de la Poméranie; en sorte qu'il retiroit tout le fruit de la guerre, sans en avoir partagé avec eux les hasards.

L'Empereur, chassé de l'Espagne, & soutenant seul une guerre malheureuse contre la France, avoit l'esprit aigri de ses mauvais succès, & voyoit avec chagrin que Frédéric-Guillaume fît des acquisitions, quand il ne faisoit que des pertes. Cependant la place étoit livrée, l'argent payé, Menzikof corrompu, & de plus le Roi de Prusse étoit un Prince qui s'étoit rendu formidable. Ces raisons obligerent ses voisins d'étouffer leur jalousie, & de continuer à ménager Frédéric-Guillaume.

Le Roi de Suede écrivit au Roi de Prusse, du fond de la Bessarabie, qu'il protestoit contre la conduite de Welling, qu'il ne rembourseroit jamais les 400 mille écus payés à ses ennemis, & qu'il ne souscriroit de sa vie au séquestre.

Quelque dur que fût le procédé de Charles XII, le Roi, conjointement avec l'Empereur, prit les mesures les plus convenables pour le rétablissement de la paix. Ces deux Princes proposerent d'assembler un Congrès à Brunswick; mais ils échouerent contre l'opiniâtreté du Roi de Suede, & contre les haines du Czar & du Roi de Pologne, qui avoient appris dans l'école de Charles XII à ne point mettre de bornes aux sentimens de leur vengeance.

Pendant que la discorde régnoit dans le Nord,

Frédéric-Guillaume fit l'acquisition de la Baronnie de Limbourg (*a*). Frédéric I en avoit reçu l'expectative de l'Empereur, en faveur de la cession de la principauté de Schwibus. *Histoire du Brandebourg.*

Dans le Sud, Philippe V régnoit déjà paisiblement en Espagne; & Victor-Amédée, Duc de Savoie, reconnu Roi de Sicile par la paix d'Utrecht, s'étoit fait couronner à Palerme, malgré les menaces de l'Empereur & les cris du Pape; Louis XIV, qui venoit de faire sa paix avec la plus grande partie de l'Europe, pressoit vivement Charles VI, que son obstination roidissoit contre la paix. Dans le cours de cette campagne, Villars prit Landau & Philipsbourg, sans que l'habileté du Prince Eugene pût s'y opposer.

L'Empereur soutenoit cette guerre plutôt par orgueil que par raison. Trop foible par lui-même pour résister à Louis XIV, ses troupes étoient fondues, ses ressources épuisées, & la bourse des Puissances maritimes étoit fermée pour lui. 1714.

Le mauvais succès de cette campagne, & la crainte d'un avenir plus malheureux, firent connoître à l'Empereur que sans force l'arrogance est vaine, & qu'il y a une politique pour tous les temps, qui cale les voiles dans la tempête, & les déploie lorsque le vent est favorable. La hauteur Autrichienne plia pour cette fois sous la nécessité.

Eugene & Villars se rendirent à Rastadt dans le marquisat de Bade; ils convinrent entre eux

(*a*) Wolfrat, qui en étoit en possession, mourut, & avec lui s'éteignit sa race.

Histoire du Brandebourg

des préliminaires ; ce qui achemina l'ouverture du Congrès de Bade en Suiſſe, où la paix fut ſignée le 7 Septembre. L'Empereur céda Landau à la France ; il reconnut Philippe V, & renonça à ſes prétentions ſur le royaume d'Eſpagne. Louis XIV reſtitua les conquêtes qu'il avoit faites au delà du Rhin ; il promit de raſer les fortifications d'Huningue, & de ne point troubler l'Empereur dans la poſſeſſion du royaume de Naples, du Milanez & du Mantouan : il reconnut le neuvieme Electorat ; & l'on convint de régler par un traité particulier, ce qui reſtoit à diſcuter touchant la barriere de Flandre.

A cette époque mourut la Reine d'Angleterre, après une maladie longue & cruelle. Quelques-uns de ſes Miniſtres avoient fait d'inutiles efforts pour appeler le prétendant à ſa ſucceſſion. George d'Hanovre, petit-fils de la Princeſſe Palatine, fille de Jacques I, fut proclamé Roi d'Angleterre, & porté ſur ce trône par les vœux de toute cette nation. C'eſt ce Prince que nous avons vu gouverner l'Angleterre en reſpectant la liberté, ſe ſervant des ſubſides que lui accordoit le Parlement, pour le corrompre, Roi ſans faſte, politique ſans fauſſeté, & qui s'attira par ſa conduite la confiance de toute l'Europe.

Après avoir parlé des affaires du Sud, il eſt temps de revenir au Nord, où la complication des événemens embrouilloit les choſes plus que jamais. Charles XII, laſſé de cette opiniâtreté ſans exemple, qui le retenoit au lit à Demirtoka, toujours réſolu d'exciter la Porte contre le Czar, tandis que ſes ennemis, profitant de ſon abſence, détruiſoient ſes armées & lui enlevoient ſes plus

riches provinces; Charles XII passa subitement, & sans admettre des nuances, de cette inactivité aux plus rudes travaux. Il partit de Demirtoka, faisant une diligence prodigieuse, & traversant à cheval les Etats héréditaires de l'Empereur, la Franconie & le Mecklenbourg, il arriva le onzieme jour à Stralsund, lorsqu'on l'y attendoit le moins.

Sa premiere démarche fut de protester contre le séquestre de Stetin, & de déclarer que, n'ayant signé aucune convention, il n'étoit point obligé de reconnoître celle que ses Généraux avoient faite en son absence. Avec un caractere comme celui de ce Prince, il n'y avoit d'autres argumens que ceux de la force. Frédéric-Guillaume fit avertir Charles XII qu'il ne souffriroit point que les Suédois entrassent en Saxe, & il fit en même temps avancer un corps considérable de troupes auprès de Stetin. Le peu d'attention que les Suédois sembloient faire à ces remontrances, obligea le Roi d'entrer dans l'alliance des Russes, des Saxons & des Hanovriens, afin de maintenir ses engagemens contre l'opiniâtreté de Charles XII. Ce Monarque s'empara d'Anclam, de Wolgast & de Griefswalde, où il y avoit garnison Prussienne. Cependant, par un reste de ménagement, il renvoya ces troupes sans leur faire de violence; mais la modération de ce caractere violent n'étoit que passagere. Au commencement de la campagne suivante, les Suédois délogerent les Prussiens de l'isle d'Usedom, & firent prisonniers de guerre un détachement de cinq cents hommes. Ils rompirent par cette hostilité la neutralité des Prussiens, & devinrent les

Histoire du Brandebourg.

agreſſeurs. Le Roi, jaloux de ſa gloire, fut irrité du procédé des Suédois. Quoiqu'il eût peine à digérer dans ce premier moment l'affront qu'on lui faiſoit, il ne put s'empêcher de s'écrier : » Ah ! » faut-il qu'un Roi que j'eſtime, me contraigne » à devenir ſon ennemi « ! Flemming ſe trouvoit alors à Berlin : c'étoit le même qui, par ſes intrigues, avoit rendu ſon Maître Roi de Pologne, & qui fut cauſe qu'on le détrôna, par l'imprudente conduite qu'il tint comme Général.

Flemming, apprenant l'infraction que les Suédois venoient de faire à la neutralité, ſe rendit d'abord chez le Roi, & profita ſi bien des premiers momens de ſon emportement, qu'il le pouſſa à l'heure même à déclarer la guerre à Charles XII.

Dès le mois de Juin, vingt mille Pruſſiens joignirent les Saxons & les Danois en Poméranie. Le Roi ſe rendit à Stetin, où, après avoir fait déſarmer les bataillons des troupes de Holſtein qui y étoient en garniſon, il fit prêter le ſerment de fidélité à la Bourgeoiſie, & de là il vint en perſonne ſe mettre à la tête de ſon armée.

L'Europe vit alors un Roi qui ſe trouvoit aſſiégé par deux Rois en perſonne : mais ce Roi, c'étoit Charles XII, à la tête de quinze mille Suédois aguerris, & amoureux juſqu'à l'idolâtrie de l'héroïſme de leur Prince. De plus, ſa grande réputation & les préjugés de l'Univers combattoient encore pour lui. Dans l'armée des Alliés, le Roi de Pruſſe examinoit les projets, décidoit des opérations, & perſuadoit aux Danois de s'y prêter. Le Roi de Danemarck, mauvais ſoldat

& peu militaire, ne s'étoit rendu au siége de Stralsund, que dans l'espérance d'y jouir du spectacle de Charles XII humilié. Sous ces deux Rois, le Prince d'Anhalt étoit l'ame de toutes les opérations militaires. C'étoit un homme d'un caractere violent & entier; vif, mais sage dans ses entreprises, qui, avec la valeur d'un Héros, avoit l'expérience des plus belles campagnes du Prince Eugene. Ses mœurs étoient féroces, son ambition déméſurée; savant dans l'art des siéges, heureux guerrier, mauvais citoyen, & capable de toutes les entreprises des Marius & des Sylla, si la fortune avoit favorisé son ambition de même que celle de ces Romains. Les Généraux Danois étoient des fanfarons, & leurs Ministres des pédans.

Cette armée, composée comme nous venons de le dire, vint mettre le siége devant Stralsund. Cette ville est assise au bord de la mer Baltique : la flotte Suédoise pouvoit la rafraîchir de vivres, de munitions & de troupes. Son assiette est forte : un marais impraticable défend les deux tiers de sa circonférence : le seul côté dont elle est accessible, étoit défendu par un bon retranchement qui, du septentrion, prenoit au bord de la mer, & alloit s'appuyer, à l'oriênt, au marais dont nous avons parlé. Dans ce retranchement campoient douze mille Suédois, & Charles XII à leur tête. Le nombre d'obstacles qu'il y avoit à vaincre, obligea les assiégeans à les lever successivement. Le premier point étoit d'éloigner la flotte Suédoise des côtes de la Poméranie, afin de priver Charles XII de toutes

Histoire du Brandebourg.

les sortes de secours qu'il pouvoit attendre de la Suede.

Le Roi de Danemarck ne vouloit point risquer un combat avec l'escadre qu'il avoit dans ces parages ; & ce préalable du siége devint une affaire de négociation. Il est aussi facile de prouver à un homme clairvoyant la nécessité d'une chose par de bonnes raisons, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de faire sentir l'évidence à un esprit borné, qui se défie de soi-même, & qui craint que les autres ne l'égarent.

Cependant l'ascendant que le génie du Roi de Prusse avoit sur celui du Roi de Danemarck, força en quelque maniere ce Prince à voir sa victoire que son Amiral remporta sur l'escadre Suédoise. Les deux Rois furent spectateurs de ce combat, qui se donna à une lieue des côtes, & la mer devint libre aux Alliés. Les Prussiens, commandés par le Général Arnim, firent ensuite une descente dans l'isle d'Usedom, d'où ils chasserent les Suédois, & prirent le fort de Penamunde l'épée à la main.

Après que cet obstacle fut levé, on se prépara à l'attaque du retranchement. Pour le malheur des Suédois, il se trouva un Officier Prussien qui facilita cette entreprise, la plus difficile & la plus décisive de tout le siége. Cet Officier s'appeloit *Gaudi.* Il se ressouvint que dans le temps qu'il faisoit ses Humanités au collége de Stralsund, il s'étoit souvent baigné dans ce bras de mer, qui n'étoit ni profond ni fangeux, proche du retranchement. Pour plus de sûreté, il le sonda de nuit, & trouva qu'on y pouvoit passer à gué,

tourner

touffler le retranchement par sa gauche, & prendre les ennemis en flanc & à dos. Ce projet fut heureusement exécuté. On attaqua les Suédois de nuit ; tandis qu'un corps marchoit droit au retranchement, un autre passoit la mer proche du rivage, & se trouva dans leur camp avant même qu'ils s'en apperçussent. La surprise d'une attaque inopinée, la confusion, qui est inséparable de toutes les affaires de nuit, & sur-tout le corps considérable qui leur tomboit en flanc, les mit promptement en déroute ; ils abandonnerent leur retranchement, & se sauverent vers la ville. Charles XII, au désespoir d'être abandonné de ses troupes, voulut combattre seul. Ses Généraux ne le sauverent qu'à peine de la poursuite des assiégeans : tout ce qui ne gagna pas promptement Stralsund, fut tué ou fait prisonnier. Le nombre de ceux qu'on prit ce jour-là, passoit quatre cents hommes.

Pour resserrer entiérement la ville, il fut résolu de se rendre maître de l'isle de Rugen, d'où les assiégés pouvoient encore tirer quelque secours. Le Prince d'Anhalt, à la tête de vingt mille hommes, passa sur des vaisseaux de transport le bras de mer qui sépare la Poméranie de cette isle. Cette flotte conservoit l'ordre de bataille que les troupes observent sur terre. On fit mine d'aborder à l'isle du côté de l'orient ; mais tournant tout d'un coup à gauche, le Prince d'Anhalt débarqua ses troupes au petit port de Stressow, où l'ennemi ne l'attendoit point. Il se posta en quart de cercle, de sorte que ses deux ailes étoient appuyées à la mer ; il fit travailler avec beaucoup de diligence à des retranchemens,

Histoire du Brandebourg.

qu'il fortifia de chevaux de frise. Sa disposition étoit telle, que deux lignes d'infanterie soutenoient le retranchement ; la cavalerie formoit la troisieme, à l'exception de six escadrons, qu'il avoit postés au dehors de ses lignes, afin d'être à portée de tomber sur le flanc gauche de ceux qui pourroient venir l'attaquer de ce côté-là.

Charles XII, trompé par la feinte du Prince d'Anhalt, ne put arriver à temps pour s'opposer à son débarquement. Connoissant l'importance de cette isle, quoiqu'il n'eût que quatre mille hommes, il s'avança de nuit vers le Prince d'Anhalt, tant pour lui cacher le petit nombre de ses troupes, que dans l'espérance de le surprendre. Il marchoit à pied l'épée à la main, à la tête de son infanterie, qu'il conduisit jusqu'au bord du fossé. Il arracha de ses propres mains les chevaux de frise qui le bordoient ; il fut blessé légérement dans cette attaque, & le Général During tué à ses côtés.

L'inégalité du nombre, l'obscurité de la nuit ; l'effort de ces six escadrons Prussiens qui tomberent sur le flanc des Suédois, les obstacles d'un retranchement garni de chevaux de frise, & sur-tout la blessure du Roi, toutes ces raisons, disons-nous, firent perdre aux Suédois les fruits de leur valeur. La fortune avoit tourné le dos à cette nation.

Le Roi blessé se retira pour se faire panser; ses troupes rebutées s'enfuirent ; le lendemain, duoze cents Suédois furent faits prisonniers au Fehr-Schantz; & l'isle de Rugen fut entiérement occupée par les Alliés. On donna beaucoup de regrets à la mémoire du brave Colonel Wartensleben, qui

fut tué à la tête des Gendarmes Prussiens, après avoir contribué en grande partie à la défaite des Suédois.

Après cette infortune, Charles XII abandonna l'isle de Rugen, & repassa à Stralsund. Cette ville étoit presque réduite aux abois. Les assiégeans, parvenus à la contrescarpe, commençoient déjà à construire leur galerie sur le fossé principal. Le caractere du Roi de Suede étoit de se roidir contre les revers : il vouloit s'opiniâtrer contre la fortune, & défendre en personne la breche, à laquelle les assiégeans alloient donner un assaut général. Ses Généraux se jeterent à ses pieds, pour le conjurer de ne pas s'exposer aussi inutilement; & voyant qu'ils ne pouvoient pas le fléchir par les prieres, ils lui firent voir le danger qu'il courroit de tomber entre les mains de ses ennemis. Cette appréhension le détermina enfin à abandonner cette ville; il s'embarqua sur une légere nacelle, avec laquelle il passa, à la faveur de la nuit, au milieu de la flotte Danoise, qui bloquoit le port de Stralsund, & il gagna avec peine le bord d'un de ses vaisseaux, qui le transporta en Suede. Quatorze années auparavant, il étoit parti de ce royaume comme un conquérant qui alloit assujettir le Monde à sa fortune; & il y revint alors comme un fugitif, poursuivi par ses ennemis, dépouillé de belles provinces, & abandonné de son armée.

Dès que le Roi de Suede fut parti, la ville de Stralsund ne songea qu'à se rendre : la garnison capitula le 27 Décembre. Le Général Decker, qui en étoit Gouverneur, envoya au quartier du Roi de Prusse, pour traiter des articles de la ca-

Histoire du Brandebourg.

pitulation. La garnison se rendit prisonniere de guerre ; & deux bataillons Prussiens, autant de Saxons, & autant de Hanovriens, prirent possession de cette ville.

De tous les Suédois faits prisonniers dans le cours de cette campagne, le Roi forma un nouveau régiment d'infanterie, qu'il donna au Prince Léopold d'Anhalt, second fils de celui qui commandoit ses armées.

Ensuite de cette expédition, les vainqueurs se partagerent les dépouilles des vaincus. Le Roi conserva cette partie de la Poméranie qui est située entre l'Oder & la Pene, petite riviere qui sort du Mecklenbourg, & qui va se jeter dans la mer à Penamunde. La Poméranie, située entre la Pene & le duché de Mecklenbourg, fut restituée à la Suede par la paix de Stockholm ; & George, Roi d'Angleterre, acheta les duchés de Bremen & de Fehrden, que le Roi de Danemarck avoit conquis sur la Suede, & que la Maison d'Hanovre possede encore de nos jours.

Quoique la paix ne fût pas encore conclue, le Roi jouissoit déjà tranquillement de ses conquêtes ; il alla en Prusse, où il ne se fit point couronner. Il pensoit que cette cérémonie vaine convenoit mieux à des royaumes électifs qu'à des royaumes héréditaires. En méprisant tous les dehors de la royauté, il n'en étoit que plus attaché à en remplir les véritables devoirs. Il parcourut la Prusse & la Lithuanie, & il fit le projet de rétablir ces provinces de la misere & du dépeuplement que la peste y avoit occasionnés.

Cependant Louis XIV étoit mort ; la politique du Duc d'Orléans, Régent, se rapporta à

deux objets principaux, dont l'un étoit de maintenir la paix avec ses voisins; ce qui l'engagea à ménager l'amitié de l'Empereur, & à s'unir étroitement avec le Roi d'Angleterre; & l'autre étoit d'acquitter les dettes de la Couronne, qui étoient immenses; ce qui donna lieu au systeme de Law, dont le plan étoit aussi utile, que l'abus qu'on en fit devint pernicieux.

Histoire du Brandebourg.

Pour assurer la paix du royaume, & pour écarter toutes les occasions de disputes, le Régent conclut le traité de Barrieres à Anvers, par lequel il fut arrêté que les Hollandois entretiendroient garnison dans Namur, Furnes, Tournai, Ipres, Menin, & le fort de Knock, moyennant six cent mille florins d'Allemagne, que la Maison d'Autriche s'engageoit de leur payer par an; en vertu de quoi ils renonçoient à la régie des Pays-Bas, dont l'entiere possession devoit rester à l'Empereur Charles VI.

Les guerres qui se succédoient les unes aux autres, empêchoient l'Europe de jouir des fruits de la paix. Dès l'année 1715, les Turcs étoient entrés dans la Morée, qu'ils avoient enlevée aux Vénitiens. Le Pape, qui craignoit pour l'Italie, conjura l'Empereur de prendre la défense de la Chrétienté.

Charles VI assembla des troupes en Hongrie, afin de favoriser les Vénitiens, par la diversion qu'il alloit faire contre les Turcs. Dès l'année 1716, le Prince Eugene avoit battu le Grand-Visir auprès de Temeswar. Cette année il entreprit le siége de Belgrade, & fortifia son camp d'un bon retranchement.

Les Turcs vinrent assiéger l'armée du Prince

Histoire du Brandebourg.

Eugene ; & non contens de la bloquer, ils s'avancerent à lui par des approches & des tranchées. Eugêne, après leur avoir laissé passer un ruisseau qui les séparoit de son camp, sortit de ses retranchemens, le 16 Août, les attaqua, les battit, & leur prit canons, bagages, en un mot, tout leur camp; & Belgrade, qui n'avoit plus de secours à espérer, se rendit au vainqueur par capitulation. Le Maréchal de Stahrenberg, ennemi du mérite d'Eugene, déclama contre sa conduite, qu'il taxoit d'imprudente, & parla avec tant de force, qu'il s'en falloit peu que l'Empereur ne fît traduire le Héros de l'Allemagne devant un Conseil de guerre, pour avoir exposé l'armée Impériale à périr sans ressource. Cependant la gloire d'Eugene étoit si brillante, qu'elle fit éclipser l'envie & ses envieux.

L'année suivante, les Turcs firent la paix à Passarowitz, & céderent à l'Empereur Belgrade & tout le bannat de Temeswar. Les Vénitiens, qui avoient servi de prétexte aux conquêtes de Charles VI, payerent les acquisitions que l'Empereur fit, par la perte de la Morée, & ils s'apperçurent, mais trop tard, que le secours d'un Allié puissant est toujours dangereux.

Charles VI étoit à peine sorti de cette guerre, qu'il eut d'autres ennemis à combattre. Alberoni s'étoit insinué dans l'esprit de la Reine, qui étoit une Princesse de Parme, & il seconda les vûes qu'elle avoit d'établir ses fils en Italie. La flotte, que le Roi d'Espagne avoit d'abord destinée au secours des Vénitiens, fut employée à la conquête de l'isle de Sardaigne, qui appartenoit à l'Empereur. Cagliari passa sous le pouvoir des

Espagnols, & toute la province fut dans peu subjuguée.

Les représentations de l'Angleterre & de la France n'empêcherent pas la Reine d'Espagne de suivre les desseins qu'Alberoni, devenu Cardinal, lui suggéroit. Cette Princesse avoit secrétement résolu de conquérir tout ce qu'elle pourroit de l'Italie. L'Empereur, aux pressantes sollicitations de l'Angleterre, avoit consenti de donner l'investiture de la Toscane, du Parmesan & du Plaisantin, à l'Infant Don Carlos; mais Philippe V s'obstinoit à demander le royaume de Naples.

Pour prévenir les suites de cette ambition démesurée, l'Empereur, le Roi de France, & celui d'Angleterre, conclurent la quadruple alliance, comme une digue puissante qu'ils opposoient aux entreprises de Philippe. Les Hollandois, qui devoient accéder à cette ligue, se réserverent pour la médiation, & ils furent remplacés par le Duc de Savoie.

Cette formidable alliance n'altéra ni les projets d'Alberoni, ni la fermeté de la Reine d'Espagne, ni le désir qu'avoit le Roi son époux d'établir sa famille. La flotte Espagnole, que l'Europe croyoit destinée pour Naples, aborda à Palerme, qui se rendit; & le Marquis de Lede prit le titre de Vice-Roi de Sicile. Cependant l'Amiral Bing vint avec vingt vaisseaux Anglois dans la Méditerranée, battit la flotte Espagnole dans le Fare : mais, quoiqu'il eût pris quatorze de ses plus beaux vaisseaux, il ne put empêcher que le Marquis de Lede ne prît Messine. Le Duc de Savoie se détermina, dans cette nécessité, à

troquer avec l'Empereur la Sicile contre le
Histoire du Brandebourg. royaume de Sardaigne, dont il prit le nom dans la suite.

Le génie d'Alberoni, trop peu occupé d'une entreprise, étoit si vaste, qu'il en méditoit plusieurs à la fois. Ses desseins s'étendoient de tous les côtés, comme ces mines qui poussent plusieurs rameaux, éloignés les uns des autres au loin dans la campagne, qui jouent successivement, & font sauter les ennemis aux endroits où ils s'y attendent le moins. Une mine étoit crevée en Italie, une autre fut éventée en France.

C'étoit la fameuse conjuration que le Prince Celamare forma contre le Régent. On a vu dans notre Histoire de France, comment elle fut découverte.

L'Europe étoit comme une mer agitée, qui gronde encore après l'orage, & ne se calme que successivement.

1717. Les malheurs de Charles XII ne l'avoient point corrigé de ses passions. Son ressentiment, qui le suivit en Suede, éclata contre le Danemarck. Il attaqua la Norwege, ayant avec lui le Prince héréditaire de Hesse, qui venoit d'épouser sa sœur, la Princesse Ulrique. Il prit Christiania : mais ne pouvant forcer la citadelle de Friedrichshalle, & manquant de subsistances, il abandonna ses conquêtes.

1718. L'appréhension des Russes l'avoit retenu en Scanie; il fit cependant cette année une nouvelle irruption en Norwege; il assiégea Frideriks-Hall, & fut tué dans la tranchée. Cette valeur, dont il étoit si prodigue, lui devint funeste. Un coup de fauconneau tiré d'une bicoque, termina

la vie d'un Prince qui faiſoit trembler le Nord, dont la valeur tenoit de l'héroïſme, & qui auroit été le plus grand homme de ſon ſiecle, s'il avoit été modéré & juſte. La mort de ce Prince fut le ſignal de l'armiſtice. Les Suédois leverent le ſiége de Frideriks-Hall : ils repaſſerent leurs frontieres, & les Danois ne les ſuivirent pas.

Hiſtoire du Brandebourg.

Avec Charles XII expirerent ſes projets de vengeance. Il étoit encore occupé des plus vaſtes deſſeins; animé contre le Roi George d'Angleterre, qui lui avoit enlevé les duchés de Bremen & Ferden, il alloit former une alliance avec le Czar, afin de chaſſer la Maiſon d'Hanovre d'Angleterre, & d'y rétablir le Prétendant. Gœrtz, qui ſuccéda au Comte de Piper dans le Miniſtere de Suede, étoit dans le Nord ce qu'Alberoni étoit dans le Sud. Ses intrigues agitoient tous les Cabinets des Princes. Ses deſſeins ne ſe bornoient point à l'Europe. Il étoit né pour devenir le Miniſtre d'Alexandre ou de Charles XII; mais en formant les plus grands deſſeins il ſurchargeoit la Suede d'impôts, afin de pouvoir les exécuter. La miſere du peuple, & la faveur dont il jouiſſoit, lui attirerent la haine du Public. Dès que la nouvelle de la mort du Roi ſe répandit, la nation fit le procès à ſon Miniſtre; l'envie inventa un nouveau crime pour le charger. Il fut accuſé d'avoir calomnié la nation auprès du Roi, & il eut la tête tranchée. En puniſſant Gœrtz, les Suédois flétriſſoient indirectement la réputation d'un Héros dont ils adorent encore à préſent la mémoire. Mais le peuple eſt un monſtre compoſé de contradictions, qui paſſe impétueuſement d'un excès à l'autre, & qui, dans ſes ca-

Histoire du Brandebourg.

prices, protege ou opprime le vice & la vertu indifféremment. Le trône vacant de Suede fut rempli par Ulrique, sœur de Charles XII, & épouse du Prince héréditaire de Hesse-Cassel.

Frédéric-Guillaume ne put s'empêcher de répandre quelques larmes, lorsqu'il apprit la mort prématurée de Charles XII. Il estimoit les grandes qualités de ce Prince, dont il étoit devenu l'ennemi à regret & par une espece de violence. L'exemple de Charles XII avoit fait tourner la tête à bien des petits Princes d'Allemagne, trop foibles pour l'imiter. Le Duc Charles-Léopold de Mecklenbourg forma le projet ambitieux de lever une armée; & pour fournir aux frais de son entretien, il foula ses sujets par des vexations énormes. Le poids des impôts s'appesantit à un point que la Noblesse excédée en porta ses plaintes à Vienne, où elle fut appuyée par Bernsdorff, Ministre d'Hanovre, mais Mecklenbourgeois de naissance. Il obtint de l'Empereur un décret fulminant contre le Duc. Quoique ce Prince eût épousé la niece du Czar pour s'assurer d'une puissante protection, cela n'empêcha pas l'Empereur, poussé par Bernsdorff, de donner un décret de commission à l'Electeur d'Hanovre & au Duc de Brunswick, pour prendre ce pays en séquestre. Le Roi de Prusse se plaignit à Vienne, de ce qu'étant Directeur du Cercle de la Basse-Saxe, ce décret ne lui avoit point été adressé. L'Empereur lui répondit : Qu'il étoit contre les Loix de l'Empire, de charger le Roi de ce séquestre, à cause qu'il avoit l'expectative sur le Mecklenbourg. Sur quoi le Czar déclara qu'il ne souffriroit jamais qu'on opprimât un Prince qui

venoit d'entrer dans sa famille. Ce qui arrêta le plus Frédéric-Guillaume dans cette affaire, c'est que le Roi d'Angleterre ayant eu l'adresse de se faire médiateur de la paix que la Prusse négocioit en Suede, devoit alors être traité avec beaucoup de ménagement, de sorte que les Hanovriens resterent en possession du séquestre, dont ils firent monter les frais à quelques millions.

La paix étoit à peu près conclue avec la Suede. Le Roi, qui voyoit la tranquillité de ses Etats assurée, commença dès-lors véritablement à régner, c'est à-dire, à faire le bonheur de ses peuples.

Le Prince haïssoit ces génies remuans, qui communiquent leurs passions tumultueuses dans toutes les régions où l'intrigue peut pénétrer. Il n'aspiroit point à la réputation de ces Conquérans, qui n'ont d'autre amour que celui de la gloire, mais bien à celle des Législateurs, qui n'ont d'autre objet que le bien & la vertu. Il pensoit que le courage d'esprit nécessaire pour réformer des abus & pour introduire des nouveautés utiles dans un Gouvernement, étoit préférable à cette valeur de tempérament, qui fait affronter les plus grands dangers, sans crainte à la vérité, mais souvent aussi sans connoissance. Les traces que la sagesse de son Gouvernement a laissées dans l'Etat, dureront autant que la Prusse subsistera en corps de nation.

Frédéric-Guillaume établit alors véritablement son systême militaire, & le lia si étroitement avec le reste du Gouvernement, qu'on ne pouvoit y toucher sans hasarder de bouleverser l'Etat même. Pour juger de la sagesse de ce systême, peut-être

Histoire du Brandebourg.

qu'il ne sera pas inutile d'entrer ici dans quelque discussion sur cette matiere.

Dès le regne de Frédéric I, il s'étoit glissé quantité d'abus touchant les taxes, qui étoient devenues arbitraires. Les cris de tout l'Etat en demandoient la réforme. Lorsque cette matiere fut examinée, il se trouva qu'il n'y avoit aucun principe selon lequel les possesseurs des terres fussent taxés de payer les contributions ; que dans quelques endroits on avoit conservé les impôts sur le pied où ils étoient avant la guerre de trente ans ; mais que tous les propriétaires des terres défrichées depuis ce temps, dont le nombre étoit considérable, étoient taxés différemment. Afin de rendre ces impôts proportionnels, le Roi fit exactement mesurer tous les champs cultivables, & rétablit l'égalité des contributions selon les différentes classes de bonnes & mauvaises terres ; & comme le prix des denrées étoit de beaucoup haussé depuis la Régence du Grand-Electeur, il haussa de même les impôts à proportion de ce prix ; ce qui augmenta considérablement ses revenus. Mais afin de répandre d'une main ce qu'il recevoit de l'autre, il créa quelques régimens d'infanterie nouveaux, & augmenta sa cavalerie, de sorte que l'armée montoit à soixante mille hommes, & il distribua ces troupes dans toutes ses provinces ; de sorte que l'argent qu'elles payoient à l'Etat, leur retournoit sans cesse par le moyen des troupes ; & afin que le paysan ne fût point chargé par l'entretien des soldats, toute l'armée, tant cavalerie qu'infanterie, entra dans les villes. Par ce moyen, les assises augmentoient les revenus, la discipline s'affermissoit dans les troupes, les

denrées haussoient de prix, & les laines nationales, que l'on vendoit aux étrangers, & qu'on étoit ensuite obligé de racheter lorsqu'ils les avoient travaillées, ne sortirent plus du pays. Toute l'armée fut habillée de neuf réguliérement tous les ans, & Berlin se peupla d'un nombre d'ouvriers, qui ne vivent que de leur industrie, & qui ne travaillent que pour les troupes. Les Manufactures, solidement établies, devinrent florissantes, & elles fournirent d'étoffes de laine une grande partie des peuples du Nord. Afin que cette armée, qui dès l'an 1718 montoit à près de soixante mille hommes, ne devînt point à charge à l'Etat par le nombre de recrues dont elle avoit besoin, le Roi fit une Ordonnance, par laquelle chaque Capitaine étoit obligé d'enrôler du monde dans l'Empire; & quelques années après, les régimens se trouverent composés moitié de citoyens, & moitié d'étrangers.

Histoire du Brandebourg.

Le Roi repeupla la Prusse & la Lithuanie, que la peste avoit dévastées. Il fit venir des Colonies de la Suisse, de la Suabe & du Palatinat, qu'il y établit avec des frais énormes. A force de temps & de peine, il parvint enfin à rebâtir & à repeupler ce pays désolé, que la ruine avoit effacé pour un temps du nombre des terres habitables. Il parcouroit annuellement toutes ses provinces, & dans cette évolution périodique, il encourageoit en tout lieu l'industrie & faisoit naître l'abondance. Beaucoup d'étrangers étoient appelés dans ses Etats; ceux qui établissoient des Manufactures dans les villes, & ceux qui y faisoient connoître des Arts nouveaux, étoient excités par des bénéfices, des priviléges & des récompenses.

Histoire du Brandebourg.

L'esprit d'intrigue & la malice d'un simple particulier altéra pour un temps la tranquillité dont jouissoient la Cour & l'Etat. Ce malheureux étoit un Gentilhomme Hongrois qui, se nommoit *Clément*. Il fondoit les espérances de sa fortune sur la subtilité de sa fourberie. Il avoit été employé dans les affaires en subalterne par le Prince Eugene, & depuis par le Maréchal de Flemming. A force d'impostures, il étoit parvenu à semer la mésintelligence entre la Cour Impériale & celle de Saxe.

Comme il ne vivoit que d'artifices, il lui falloit souvent des dupes nouvelles; il résolut d'étendre ses contributions jusque sur la bourse du Roi. Il vint à Berlin, & s'introduisit à la Cour en s'offrant de découvrir des secrets de la derniere importance. Ses secrets consistoient dans une conjuration imaginaire, tramée entre l'Empereur & le Roi de Pologne, dans laquelle les principales personnes de la Cour étoient impliquées. Clément assuroit que ces personnes mécontentes avoient été corrompues par l'appât des richesses & par des vûes d'ambition. Le plan de la conjuration étoit, à ce qu'il prétendoit, de saisir la personne du Roi dans un château nommé *Wusterhausen*, où il passoit réguliérement deux mois de l'automne, & de le livrer à l'Empereur. Ce qui donnoit quelque sorte de vraisemblance à ce projet, c'est que ce château n'étoit qu'à quatre milles des frontieres de la Saxe, & que le Roi y étoit sans gardes.

Frédéric-Guillaume méprisa d'abord ces insinuations, & il ne fut ébranlé que par une lettre du Prince Eugene, remplie de ce dessein, que

Clément lui montra. Ce scélérat se fit fort de convaincre entiérement le Roi de tout ce qu'il avoit avancé, en lui produisant des lettres du Prince d'Anhalt, du Général Grumkow, & d'autres Seigneurs de la Cour. Tant d'effronterie & de hardiesse jeta le Roi dans de cruels soupçons & dans des méfiances continuelles. Il se proposa enfin d'éprouver en sa présence si Clément connoîtroit l'écriture des personnes qu'il accusoit. On jéta sur une table une liasse de lettres de différentes mains, en l'obligeant d'en reconnoître l'écriture. Clément s'y trompa, & sa fourbe fut découverte. Il avoua dans sa prison, qu'il avoit contrefait l'écriture & le sceau du Prince Eugene. Il reçut le juste salaire que méritoient ses impostures & ses méchancetés; on lui coupa la tête. Cependant ces fausses accusations ne laisserent pas de renverser quelques fortunes, & de causer pour un temps des méfiances & des ombrages. La calomnie s'introduit plus facilement dans l'esprit des Princes, que la justification. Ils connoissent assez les hommes, pour savoir qu'il n'est guere de vertu sans tache, & ils voyent tant d'exemples de la méchanceté du cœur humain, qu'ils sont plus sujets à être trompés que des particuliers qui vivent éloignés du monde. Les mensonges de Clément avoient pris crédit en quelque maniere à la faveur de la conjuration du Prince Celamare, dont l'exemple étoit encore tout récent.

Cette conjuration, bien plus réelle que celle de Clément, eut aussi des suites bien plus importantes. Elle occasionna sur tout la chute d'Alberoni, & dès-lors le midi & le nord de l'Eu-

Histoire du Brandebourg.

rope respirerent également. La paix que le Roi négocioit à Stockholm, fut enfin conclue. Sa modération diminua ses avantages. D'Ilgen ne cessoit de lui représenter, selon l'usage des Ministres, qu'il devoit profiter de ses avantages, & qu'en se roidissant encore, la Suede seroit contrainte de lui céder l'isle de Rugen & la ville de Wolgast, & qu'il obtiendroit de même des Danois les franchises des péages du Sund. La réponse du Roi se trouve dans les archives, écrite de sa propre main : » Je suis content du » destin dont je jouis ; par la grace du Ciel, & » je ne veux jamais m'agrandir aux dépens de » mes voisins «. Il paya deux millions à la Suede pour l'enclavure de la Poméranie, de sorte que cette acquisition étoit plutôt un achat qu'une conquête.

1721. Le Roi d'Angleterre, qui avoit, par sa médiation, accéléré la paix de Stockholm, fit peu de temps après la sienne avec l'Espagne ; & Philippe V céda Gibraltar & Port-Mahon à l'Angleterre, à condition que le Roi George ne se mêleroit plus des affaires d'Italie.

A Vienne on étoit mécontent & envieux des avantages dont jouissoit le Roi de Prusse. La Maison d'Autriche vouloit que les Princes d'Allemagne, qu'elle regarde comme ses vassaux, la servissent contre ses ennemis, & non pas qu'ils fissent usage de leur force pour leur propre agrandissement. Le Grand-Electeur avoit secondé l'Empereur, parce que leurs intérêts étoient souvent liés ensemble. Le Roi Frédéric I l'avoit secouru, tant par ses préjugés, qu'afin d'être reconnu du Roi de Prusse. Frédéric-Guillaume, qui

qui n'avoit ni préjugés ni intérêts qui jusqu'alors l'attachassent à la Maison d'Autriche, ne lui fournit point de secours dans les guerres de Hongrie ni de Sicile. Il n'étoit lié avec l'Empereur par aucun traité; & de plus, il s'excusa, sous prétexte qu'il avoit à craindre des entreprises nouvelles de la part des Suédois. Dans le fond, il étoit trop clairvoyant pour forger ses propres chaînes en travaillant à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, qui aspiroit en Allemagne à une domination absolue.

1722. La politique sage & mesurée de Frédéric-Guillaume se tournoit entiérement à l'arrangement intérieur de ses Etats. Il avoit établi sa résidence à Potsdam, maison de plaisance qui originairement n'étoit qu'un chétif hameau de pêcheurs. Il en fit une belle & grande ville, où fleurirent toutes sortes d'Arts. Des Liégeois qu'il avoit attirés par ses libéralités, y établirent une manufacture d'armes, qui fournit non seulement l'armée, mais encore les troupes de quelques Puissances du Nord. On y fabriqua bientôt des velours aussi beaux que ceux de Gênes. Tous les étrangers qui possédoient quelque industrie, étoient reçus, établis, & récompensés à Potsdam. Le Roi éleva dans cette ville, dont il étoit le Fondateur, un grand hôpital, où sont entretenus annuellement deux mille cinq cents enfans de soldats, qui peuvent apprendre toutes les professions auxquelles leur génie les détermine. Il établit de même un hôpital de filles, qui sont élevées aux ouvrages convenables à leur sexe. Par ces arrangemens charitables, il soulagea la misere des soldats chargés de famille, & il procura une bonne

Histoire du Brandebourg.

éducation à des enfans auxquels les peres n'étoient pas en état d'en donner. Il augmenta la même année le corps des Cadets, où trois cents jeunes Gentilshommes font leur noviciat du métier des armes. Quelques vieux Officiers veillent à leur éducation ; ils ont des Maîtres pour leur donner des connoissances, & pour leur apprendre les exercices qui conviennent à des personnes de condition. Il n'est aucun soin plus digne d'un Législateur, que celui de l'éducation de la jeunesse.

Le Roi envoya la même année le Comte de Truchses en France pour féliciter Louis XV, qui, ayant atteint l'âge de majorité, fut sacré à Reims.

1723. Les calomnies que l'on avoit répandues contre le Duc d'Orléans, avoient fait des impressions si fortes dans le public, que la France s'attendoit chaque jour à la mort de son Roi, lorsqu'elle vit arriver inopinément celle du Régent. Ce Prince ayant passé le temps où il avoit coutume de se faire saigner, mourut d'apoplexie. Lorsque le Roi, Auguste de Pologne, apprit les détails de cette mort, il dit ces mots de l'Ecriture : » Ah! que mon » ame meure de la mort de ce juste! «. Le Cardinal du Bois avoit précédé le Régent de quelques mois, & le peuple divulguoit qu'il étoit parti pour préparer un quartier au Régent chez quelque Fillon de l'autre monde. La Régence finit par la mort du Duc d'Orléans ; le Duc de Bourbon devint premier Ministre. Ce changement dans le Gouvernement de la France, & quelques entreprises de la Maison d'Autriche, contraires aux traités de paix, firent changer tout le systême de l'Europe.

Histoire de Brandebourg.

Cependant Philippe V échappa à la vigilance de son épouse, & abdiqua subitement en faveur de son fils Louis. C'étoit pour lui procurer cette couronne dont il se démettoit volontairement, que la France avoit prodigué tant de trésors; mais la mort de son fils, qui lui remettoit les rênes du Gouvernement entre les mains, ne lui laissa pas le temps de se repentir de son abdication.

A peine étoit-il remonté sur le trône, qu'il fit un traité de commerce avec l'Empereur, à l'insçu de l'Angleterre. Le Comte de Kœnigseck, Ambassadeur de Charles VI à Madrid, avoit leurré la Reine d'Espagne du mariage de Don Carlos avec l'Archiduchesse Marie-Thérese, héritiere de la Maison d'Autriche; & l'espérance de réunir dans leurs Maisons toutes les possessions de Charles V, porta la Reine & le Roi d'Espagne à faire des conditions très-avantageuses à l'Empereur. Le Roi George soupçonnoit que ce traité contenoit des articles secrets à l'avantage du Prétendant. La France étoit mécontente de ce que l'Espagne, par ses subsides, mettoit l'Empereur en état de soutenir la Compagnie d'Ostende. Le Roi de Prusse étoit fâché de quelques décrets fulminans que Charles VI lui avoit envoyés, au sujet de certaines redevances qu'il exigeoit des fiefs de Magdebourg. Ces trois Puissances ayant toutes des griefs contre la Cour de Vienne, s'unirent par des engagemens étroits, qui devoient être d'autant plus durables, qu'ils étoient soutenus par leurs intérêts particuliers. Cette conformité de sentimens donna lieu au traité d'Hanovre. 1725.

La forme du traité étoit défensive, & rouloit sur des garanties réciproques. La France & l'An-

Histoire du Brandebourg.

gleterre s'engageoient d'une façon vague & susceptible de toutes sortes d'interprétations, d'employer leurs bons offices pour que les droits de la Prusse sur la succession de Berg ne reçussent aucune atteinte après la mort de l'Electeur Palatin. La Suede, le Danemarck & la Hollande accéderent ensuite à ce traité. La France & l'Angleterre en vouloient effectivement à la Maison d'Autriche. Dans cette intention, ils espéroient se servir du Roi pour enlever la Silésie à l'Empereur.

Frédéric-Guillaume n'étoit pas éloigné de se charger de l'exécution de ce projet. Il demandoit qu'on joignît une seule brigade d'Hanovriens à ses troupes, afin de ne pas s'engager tout seul dans une entreprise aussi importante, ou que les Alliés convinssent avec lui d'une diversion qu'ils feroient d'un autre côté, en même temps qu'il commenceroit les opérations en Silésie. Quoique cette alternative parût raisonnable, le Roi d'Angleterre ne voulut jamais s'expliquer sur cette matiere.

A peine les Alliés eurent-ils signé leur traité à Hanovre, qu'une autre alliance se fit à Vienne entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, le Czar, & quelques Princes d'Allemagne. C'est par le moyen de ces grandes alliances, qui séparent l'Europe en deux puissans partis, que la balance des pouvoirs se soutient en équilibre, que la force des uns contient la puissance des autres, & que la sagesse des habiles politiques prévient souvent des guerres & maintient la paix, lors même qu'elle est sur le point d'être rompue.

Dès que le Czar eut signé le traité de

Histoire du Brandebourg.

Vienne ; il fit de fortes remontrances au Roi de Prusse sur le parti qu'il avoit pris, lui insinuant avec ces especes de menaces auxquelles les expressions polies servent de véhicule, qu'il ne verroit pas indifféremment que les Etats héréditaires de l'Empereur fussent attaqués.

Pierre I mourut dans ces circonstances, laissant dans le monde la réputation d'un homme extraordinaire & celle d'un grand homme, & couvrant les cruautés d'un Tyran, des vertus d'un Législateur. L'Impératrice Catherine, sa femme, lui succéda, & observa les engagemens que le Czar avoit pris avec l'Empereur.

Cependant le Roi se trouvoit dans une situation difficile & embarrassante, à la veille d'une guerre dont il couroit le plus grand risque, sans assurances des secours de ses Alliés, exposé à l'irruption des Moscovites, & devenant l'exécuteur d'un plan qu'on lui cachoit. On avoit désigné les provinces qu'on vouloit conquérir; mais on n'avoit pas réglé le partage qu'on en vouloit faire, &, pour tout dire, le Ministre Hanovrien du Roi George affectoit de traiter le Roi de Prusse en Puissance subalterne. Tant de dangers, si peu d'avantages, & cet excès d'arrogance, dégoûterent le Roi du ton impérieux que ses Alliés affectoient de prendre avec lui, &, dès ce temps, il pensa à trouver ses sûretés ailleurs.

L'Europe perdit cette année deux têtes couronnées : l'Impératrice Catherine mourut, & Pierre Alexiowitz, petit-fils de Pierre I, lui succéda. C'étoit un enfant qui croissoit sous les yeux de quelques Bojars attachés aux anciens usages de leur nation, & qui préparoient à ce jeune Prince

Histoire du Brandebourg.

une tutelle éternelle. En Angleterre, George II succéda à son pere, qui venoit de mourir. Frédéric-Guillaume & George II, quoiqu'élevés presque ensemble, quoique beaux-freres, ne purent se souffrir dès leur tendre jeunesse. Cette haine personnelle, cette forte antipathie pensa devenir funeste à leurs peuples, lorsqu'ils occuperent tous deux le trône. Le Roi d'Angleterre appeloit celui de Prusse, » mon frere le Sergent «, & Frédéric-Guillaume appeloit le Roi George, » mon frere le Comédien «. Cette animosité passa bientôt des personnes aux affaires, & ne manqua pas d'influer dans les plus grands événemens.

D'abord après l'avénement de George II au trône, le Comte de Seckendorf vint à Berlin. Il servoit comme Général en même temps l'Empereur & la Saxe; il étoit d'un intérêt sordide; ses manieres étoient grossieres & rustres; le mensonge lui étoit si habituel, qu'il avoit perdu l'usage de la vérité. C'étoit l'ame d'un usurier qui passoit tantôt dans le corps d'un militaire, tantôt dans celui d'un négociateur. Ce fut cependant de ce personnage que se servit la Providence pour
1727. rompre le traité d'Hanovre. Seckendorf avoit servi en Flandre au siége de Tournai & à la bataille de Malplaquet, où le Roi s'étoit trouvé. Ce Prince avoit une prédilection singuliere pour tous les Officiers qu'il avoit connus dans cette guerre. Il se plaignit à ce Général, du mécontentement que lui donnoient les Alliés. Seckendorf entra d'abord dans son sens; il condamna sans peine les mauvais procédés de la France, & surtout ceux de l'Angleterre. Il parla de l'Empereur

comme d'un Prince plus solide dans ses engagemens, & plus ferme dans ses amitiés. Il fit envisager l'union de la Prusse & de l'Autriche dans le point de vue le plus avantageux; il représenta comme une perspective riante, la facilité avec laquelle l'Empereur accorderoit au Roi toutes ses sûretés pour l'entiere possession de la succession de Berg; enfin il s'empara de l'esprit du Roi avec tant d'adresse, qu'il le disposa à signer à Wusterhusen un traité avec l'Empereur. Il consistoit dans des garanties réciproques, & dans quelques articles relatifs au commerce de sel que le Brandebourg fait par l'Oder avec la Silésie.

A peine ce traité fut-il conclu, qu'il pensa s'allumer une guerre en Allemagne, entre les Rois de Prusse & d'Angleterre, sur un sujet de si peu d'importance, qu'il ne pouvoit servir de prétexte qu'à des Princes très-disposés à se nuire. 1728.

La dispute vint à l'occasion de deux petits prés situés aux confins de la Vieille-Marche & du duché de Zell, dont les limites n'étoient pas réglées, & de quelques paysans Hanovriens que des Officiers Prussiens avoient enrôlés. Le Roi d'Angleterre, qui étoit à Hanovre, fit arrêter par représailles quarante soldats Prussiens, qui traversoient son pays avec des passeports. Ces Princes ne cherchoient que des prétextes pour se brouiller. Quelquefois même les Rois s'épargnent cette peine. Le Roi de Prusse trouva son honneur intéressé dans l'affaire des petits prés & dans l'arrêt des quarante soldats, & il s'abandonnoit à sa haine & à son ressentiment. L'Empereur attisoit ce feu: il auroit été bien aise de voir que les Princes les

Histoire du Brandebourg.

plus puissans de l'Allemagne s'entre-détruisissent. Il promit un secours de douze mille hommes. Le Roi de Pologne, mécontent de celui d'Angleterre, en offrit un de huit mille.

Toute la Prusse étoit déjà en mouvement; les troupes filoient toutes vers l'Elbe; Hanovre trembla. George, qui ne s'attendoit point à la guerre, somme la Suede, le Danemarck, la Hesse & le Brunswick, qui recevoient des subsides Anglois, de lui fournir des troupes; & il sonna le tocsin en France, en Russie, & en Hollande. L'Empereur, dans l'intention d'encourager le Roi à cette rupture, lui garantit toutes ses possessions du Weser & du Rhin. Cette affaire alloit devenir des plus sérieuses, lorsqu'elle prit inopinément une face différente. Le Roi assembla un Conseil, composé de ses principaux Ministres & de ses plus anciens Généraux; il leur proposa l'état de la question, & leur demanda leur sentiment. Le Maréchal de Natzmer, qui étoit un Janséniste Protestant, fit un long discours, par lequel il déplora la Religion Protestante prête à se voir éteinte par la dissention des deux seuls Princes d'Allemagne qui en étoient les protecteurs. Les Ministres appuyerent sur les raisons secretes qu'avoit la Cour Impériale d'aigrir les esprits avec tant de malice, dans une affaire d'elle même peu importante, & qui étoit encore en termes d'accommodement. Un Prince qui écoute des conseils, est capable de les suivre. Le Roi remporta ce jour sur lui-même une victoire plus belle que toutes celles qu'il eût pu remporter sur ses ennemis. Il fit taire ses passions pour le bien de ses peuples, & les Ducs de Brunswick & de

Gotha furent choisis de part & d'autre pour accommoder ces petits différens.

Histoire du Brandebourg.

L'Empereur fit ce qu'il put pour traverser cette négociation; mais elle fut terminée promptement. On relâcha les soldats Prussiens, on rendit les paysans d'Hanovre, & l'affaire des prés fut terminée. Ces sortes d'accommodemens, faits à l'amiable, sont d'autant plus sages, que les Princes, après les guerres les plus heureuses, sont tôt ou tard obligés d'en revenir là, sans obtenir de plus grands avantages. Cet exemple de modération de la part de Frédéric-Guillaume est peut-être unique dans l'Histoire.

Ce Prince, toujours plus occupé du bien de ses sujets que de son ambition particuliere, fonda l'Hôtel de la Charité à Berlin, sur le modele de l'Hôtel-Dieu à Paris. Il bâtit la Friderickstadt, dont l'étendue, la régularité des rues toutes tirées au cordeau, & la beauté des édifices surpassent de beaucoup ceux de l'ancienne Cité, & il eut le plaisir d'y recevoir le Roi de Pologne. L'entrevue de ces deux Princes se passa dans les festins & dans les magnificences. Cependant on ne cessoit de négocier pour prévenir les troubles de la guerre. Les Puissances convinrent d'assembler un Congrès à Soissons, où se rendirent les Ministres de toutes les Cours intéressées au traité d'Hanovre & de Vienne; & les avantages que la France & l'Angleterre offrirent à l'Espagne, la détacherent de l'intérêt de l'Empereur.

Le traité de Séville fut une suite du Congrès de Soissons. Les articles de ce traité sont d'autant plus remarquables, qu'ils ouvrent à l'Espagne l'entrée de l'Italie, & que l'Angleterre s'engage 1729.

Histoire du Brandebourg.

à faire tomber la succession des Ducs de Parme & de Plaisance à l'Infant Don Carlos, en considération des avantages que l'Espagne permet aux Anglois de gagner par le trafic de l'Assiento.

1730. Le Roi de Pologne, qui étoit venu à Berlin en 1728, voulut à son tour étaler sa magnificence aux yeux du Roi, en lui donnant des fêtes toutes militaires. Il rassembla (vingt-trois mille hommes) ses troupes dans un camp auprès de Radeberg, village situé sur l'Elbe; les manœuvres qu'il fit faire à son armée étoient une image de la guerre des Romains, mêlée aux visions du Chevalier Follard. Les connoisseurs jugerent que ce camp étoit plutôt un spectacle théatral, qu'un emblême véritable de la guerre.

Pendant ces démonstrations apparentes d'amitié, les intrigues d'Auguste dans toutes les Cours de l'Europe, tendoient à frustrer Frédéric-Guillaume de la succession de Berg, & à la faire retomber à la Saxe. Ce camp, cette magnificence, & ces fausses marques d'estime, étoient des artifices par lesquels le Roi de Pologne crut endormir le Roi de Prusse: mais celui-ci en pénétra les motifs, & n'en détesta plus sa fausseté. Ces sortes d'actions semblent permises en politique, mais elles ne le sont guere en morale; & à le bien examiner, la réputation de fourbe est aussi flétrissante pour le Prince même, que désavantageuse à ses intérêts.

L'Empereur oublia bientôt les services que le Roi lui avoit rendus, en quittant l'alliance d'Hanovre. Il s'accommoda avec le Roi d'Angleterre, & lui donna l'investiture du duché de Bremen & du Hadlerland, sans songer aux intérêts de la Prusse.

Seckendorf, par ses intrigues, avoit beaucoup étendu son crédit. Il auroit bien voulu gouverner la Cour. Dans ce dessein, il proposa au Roi de s'aboucher avec l'Empereur, qui s'étoit rendu à Prague, espérant de se rendre si utile, pendant ce séjour, que la confiance que le Roi avoit en lui ne pourroit que s'accroître infiniment. Le Roi, qui mettoit dans les affaires la bonne foi de ses mœurs, consentit sans peine à ce voyage, sans prendre aucune mesure sur le but de cette entrevue, ni sur l'étiquette qu'il méprisoit.

Histoire du Brandebourg.

La garantie de la succession de Berg, que Seckendorf avoit formellement promise au nom de l'Empereur, s'en alla en fumée; & les Ministres de l'Empereur étoient dans des dispositions si contraires à la Prusse, que le Roi vit très-clairement, que s'il y avoit en Europe une Cour portée à contrecarrer ses intérêts, c'étoit sûrement celle de Vienne. Ce Prince s'étoit trouvé auprès de l'Empereur comme Solon auprès de Crésus; il revint à Berlin toujours riche de sa propre vertu. Les Censeurs les plus pointilleux ne purent reprocher à sa conduite qu'une probité poussée à l'excès.

Cette entrevue eut le sort qu'ont la plupart des visites que les Rois se rendent. Elle refroidit, ou, pour le dire en un mot, elle éteignit l'amitié qui régnoit entre les deux Cours. Frédéric-Guillaume partit de Prague plein de mépris pour la mauvaise foi & l'orgueil de la Cour Impériale, & les Ministres de l'Empereur dédaignoient un Souverain qui voyoit sans préoccupation la frivolité des préséances. Sintzendorf trouvoit les prétentions du Roi sur la succession de Berg trop ambitieuses, & le Roi trouvoit les

1733.

Histoire du Brandebourg.

refus de ces Ministres trop grossiers. Il les regardoit comme des fourbes, qui manquoient impunément à leur parole.

Malgré tant de sujets de mécontentement, le Roi maria son fils aîné, par complaisance pour la Cour de Vienne, avec une Princesse de Brunswick-Bevern, niece de l'Impératrice. Pendant la célébration de ces noces, on apprit que le Roi de Pologne étoit mort à Varsovie. Dans le temps que la mort le surprit, il étoit occupé des plus vastes desseins. Il pensoit à rendre la souveraineté héréditaire en Pologne; afin de parvenir à ce but, il avoit imaginé le partage de Monarchie, comme le moyen par lequel il croyoit appaiser la jalousie des Puissances voisines.

Il avoit besoin du Roi dans l'exécution de ce projet; il lui demanda le Maréchal de Grumkow, afin de s'en ouvrir à lui. Le Roi de Pologne voulut pénétrer Grumkow, & celui ci voulut également le pénétrer. Ils s'enivrerent réciproquement dans cette intention, ce qui causa la mort du Roi Auguste, & à Grumkow une maladie dont il ne se releva jamais. Cependant le Roi fit semblant d'entrer dans les vûes d'Auguste; mais en sentant trop bien les conséquences dangereuses, il se concerta avec l'Empereur & la Czarine pour les contrecarrer; ils convinrent d'exclure la Maison de Saxe du trône de Pologne, & d'y placer le Prince Emanuel de Portugal. Mais la mort, qui détruisit l'homme & le projet, fit envisager les affaires de Pologne sous un tout autre point de vue.

La Cour Impériale voulut s'attacher la Saxe;

& elle promit de soutenir à main armée l'élection du fils d'Auguste au trône de Pologne, pourvu qu'il garantît cette Loi domestique, que Charles VI avoit établie dans sa Maison, Loi si connue dans l'Europe sous le nom de *Sanction Pragmatique*. L'Impératrice de Russie, qui craignoit que Stanislas Lekzinski ne redevînt Roi de Pologne, soutenu par la protection de Louis XV, se déclara la protectrice de l'heureux Auguste. De tous les Candidats à cette couronne, Stanislas étoit le plus convenable aux intérêts de la Prusse. La France essaya de porter le Roi à faire entrer un corps de troupes dans la Prusse Polonoise, & de la garder en séquestre, de même qu'il en avoit usé avec la Poméranie. Mais Frédéric-Guillaume ne voulut rien donner au hasard : il craignoit de s'engager dans une guerre qui pourroit le mener trop loin, & qui distrairoit ses forces d'un autre côté, tandis que l'Electeur Palatin, infirme & déjà fort âgé, pouvoit venir à mourir. Il croyoit ses droits sur la succession de Juliers légitimes, & l'entreprise sur la Prusse-Polonoise, injuste.

Histoire du Brandebourg.

Cependant Kell avoit été pris par les François, & la rupture étoit ouverte. L'Empereur n'eut point de peine à faire déclarer l'Empire en sa faveur. Il demanda au Roi les secours stipulés par l'alliance de 1728, & il menaçoit, qu'en cas de refus, il rétracteroit la garantie qu'il avoit donnée du duché de Berg. Le Roi, qui étoit demeuré neutre dans les troubles de la Pologne, quoique ses intérêts le sollicitassent en faveur de Stanislas, se déclara dans cette occasion pour l'Empereur, quoique ses intérêts

Histoire du Brandebourg.

y fussent contraires. Il n'avoit d'autre politique que la probité, & il observoit ses engagemens si scrupuleusement, que son avantage ni son ambition n'étoient jamais consultés lorsqu'il s'agissoit de les remplir. En conséquence de ces principes, il fit marcher dix mille hommes au Rhin, qui servirent pendant cette guerre sous le Prince Eugene de Savoie.

Au commencement du printemps, le Maréchal de Berwick força les lignes d'Etlingen, que le Duc de Bevern avoit fait construire pendant l'hiver, & il vint mettre le siége devant Philipsbourg. Eugene, qui avoit à peine vingt mille hommes avec lui, se retira à Heilbron, où il attendit que les secours qu'on lui avoit promis fussent arrivés. Il revint ensuite se camper au village de Wisenthal, à une portée de canon du retranchement François. Le Roi se rendit dans l'armée de l'Empereur, accompagné du Prince Royal, tant par curiosité, que par l'attachement extrême qu'il avoit pour ses troupes, & il vit que les Héros, comme les autres hommes, sont sujets à la caducité. Il n'y avoit plus dans cette armée que l'ombre du grand Eugene. Il avoit survécu à lui-même, & il craignoit d'exposer sa réputation, si solidement établie, au hasard d'une dix huitieme bataille. Un jeune homme audacieux auroit attaqué le retranchement François, qui n'étoit qu'à peine ébauché, lorsque l'armée vint à Wisenthal; les troupes Françoises étoient si proches de Philipsbourg, que leur cavalerie n'avoit pas assez de terrein pour se mettre en bataille entre la ville & le camp, sans souffrir beaucoup de la canonnade; elle n'avoit qu'un

pont de communication ſur le Rhin, & en cas qu'on eût emporté le retranchement, toute l'armée Françoiſe, qui n'avoit point de retraite, auroit péri infailliblement; mais le deſtin des Empires en ordonna autrement. Les François prirent Philipsbourg à la vue du Prince Eugene, ſans que perſonne s'y oppoſât. Berwick fut tué d'un coup de canon. Le Maréchal d'Asfeld lui ſuccéda dans le commandement. Le Roi, dont les fatigues avoient achevé de déranger la ſanté, prit un commencement d'hydropiſie, qui l'obligea de quitter l'armée; & le reſte de cette campagne ſe paſſa en marches & contre-marches, d'autant moins déciſives, que le Rhin ſéparoit les François & les Impériaux.

Hiſtoire du Brandebourg.

La campagne ſuivante ſur le Rhin fut encore plus ſtérile. L'armée Impériale fut augmentée par un ſecours de dix mille Ruſſes. L'inquiet Seckendorf obtint du Prince Eugene un détachement de quarante mille hommes, avec lequel il marcha ſur la Moſelle. Il rencontra l'armée Françoiſe auprès de l'abbaye de Clautzen. La nuit ſema la confuſion & l'alarme dans les deux camps, & les troupes chargerent des deux parts, ſans qu'il parût d'ennemis. Le lendemain, Coigni repaſſa la Moſelle, & ſe campa ſous Treves. Seckendorf le ſuivit, & les deux Généraux apprirent dans ce camp, que les préliminaires de la paix entre l'Empereur & le Roi de France étoient ſignés.

L'Empereur & la France firent cette paix ſans conſulter leurs Alliés, dont ils négligerent les intérêts. Le Roi ſe plaignit de ce que la Cour de Vienne n'avoit pris aucune meſure avec celle

Histoire du Brandebourg.

de Verſailles, pour aſſurer la ſucceſſion de Berg.

Ce Prince s'étoit remis de ſon hydropiſie; mais ſes forces étoient ſi énervées, que ſon corps ne ſecondoit plus les intentions de ſon ame. Il eut cependant le plaiſir de voir proſpérer une nouvelle Colonie, qu'il avoit établie en Pruſſe dès l'année 1732. Il étoit ſorti plus de vingt mille ames de l'évêché de Saltzbourg, par zele pour la Religion Proteſtante. L'Evêque avoit perſécuté quelques-uns de ces malheureux avec plus de fanatiſme que de prudence. L'envie de quitter leur patrie gagna le peuple, & devint épidémique. Cette émigration ſe fit à la fin plutôt par eſprit de libertinage que par attachement à une ſecte. Le Roi établit ces Saltzbourgeois en Pruſſe, & ſans examiner les motifs de leur déſertion, il repeupla par ce moyen des contrées que la peſte avoit dévaſtées ſous le regne de ſon pere.

Une nouvelle guerre s'alluma dans le Sud, entre l'Angleterre & l'Eſpagne, à cauſe de la contrebande que les marchands Anglois faiſoient dans les ports de la domination Eſpagnole. L'objet de ce différent rouloit peut-être ſur une ſomme de cinquante mille piſtoles par an, & les Parties dépenſerent de chaque côté plus de dix millions pour la ſoutenir.

Le Roi n'avoit pris aucune part à toutes ces guerres; il n'avoit fourni de troupes, ni reçu de ſubſides de perſonne. D'ailleurs, depuis l'attaque d'hydropiſie qu'il avoit eue en 1734, il ne vivoit que par l'art des Médecins. Vers la fin de cette année, ſa ſanté s'affoiblit conſidérablement.

blement. Dans cet état valétudinaire, il passa une convention avec la garantie du duché de Berg, à l'exception de la ville de Dusselsdorf, & d'une banlieue large d'un mille tout le long du bord du Rhin. Il se contenta d'autant plus facilement de ce partage, que la perte de son activité le faisoit désespérer de faire des acquisitions plus considérables. *Histoire du Brandebourg.*

L'hydropisie, dont il étoit incommodé, augmenta considérablement; & il mourut enfin le 31 Mai 1740, avec la fermeté d'un Philosophe, & la résignation d'un Chrétien. Il conserva une présence d'esprit admirable jusqu'au dernier moment de sa vie, ordonnant de ses affaires en Politique, examinant les progrès de sa maladie en Physicien, & triomphant de la mort en Héros. 1740.

Il avoit épousé, en 1707, Sophie-Dorothée, fille de George d'Hanovre, qui devint Roi d'Angleterre. De ce mariage naquirent Frédéric II, qui lui succéda; les trois Princes, Auguste-Guillaume, Louis-Henri, & Ferdinand; Wilhelmine, Margrave de Bareith; Frédérique, Margrave d'Anspach; Charlotte, Duchesse de Brunswick; Sophie, Margrave de Schwed; Ulrique, Reine de Suede; Amélie, Abbesse de Quedlinbourg.

Les Ministres de Frédéric-Guillaume lui firent signer quarante traités ou conventions, que nous nous sommes dispensés de rapporter à cause de leur frivolité. Ils étoient si éloignés de la modération de ce Prince, qu'ils songeoient moins à la dignité de leur Maître, qu'à augmenter les bénéfices de leurs emplois. Nous avons de même passé sous silence les chagrins domestiques de ce grand Prince. On doit avoir quelque indulgence

pour les fautes des enfans, en faveur des vertus d'un tel pere.

La politique du Roi fut toujours inséparable de sa justice. Moins occupé à s'étendre qu'à bien gouverner ce qu'il possédoit, toujours armé pour sa défense, & jamais pour le malheur de l'Europe, il préféroit les choses utiles aux choses agréables; bâtissant avec profusion pour ses sujets, & ne dépensant pas la somme la plus modique pour se loger lui-même; circonspect dans ses engagemens; vrai dans ses promesses; austere dans ses mœurs, rigoureux sur celles des autres; sévere observateur de la discipline militaire; gouvernant son Etat par les mêmes loix, que son armée; il présumoit si bien de l'humanité, qu'il prétendoit que ses sujets fussent aussi stoïques qu'il l'étoit.

Frédéric-Guillaume laissa en mourant soixante-six mille hommes, qu'il entretint par sa bonne économie, ses finances augmentées, le trésor public rempli, & un ordre merveilleux dans toutes ses affaires.

S'il est vrai de dire qu'on doit l'ombre du chêne qui nous couvre, à la vertu du gland qui l'a produit, toute la terre conviendra qu'on trouve dans la vie laborieuse de ce Prince & dans les mesures qu'il prit avec sagesse, les principes de la prospérité dont la Maison Royale a joui après sa mort.

Frédéric II.

Frédéric II, né le 24 Janvier 1712, fut élevé d'une maniere austere, & comme un particulier, sans être initié aux sciences, d'après les principes

& le caractere de son pere. Le Roi Frédéric-Guillaume ayant manifesté, en 1731, des vûes de mariage & de politique différente de celle de son pere, il fut arrêté & jugé à Custrin; il ne dut la conservation de sa vie qu'à la justice & à la fermeté des Généraux ses Juges, & aux menaces de l'Empereur; mais il fut obligé d'assister au supplice de son ami le Lieutenant de Katt; quatre grenadiers lui tenoient la tête tournée du côté de l'échafaud. Il fut ensuite laissé encore quelque temps à Custrin, & obligé de travailler dans la Chambre des Finances, comme un Conseiller de guerre, ce qui lui fut fort utile dans la suite.

Histoire du Brandebourg.

Enfin le Roi son pere s'étant réconcilié avec lui, il épousa, selon ses volontés, en 1732, la Princesse de Brunswick, & s'établit avec elle au château de Rheinsberg; il y passa ensuite la plupart de son temps dans la retraite, soit en s'exerçant au métier de la guerre avec son régiment à Ruppin; soit en cultivant les Lettres, & en entretenant une correspondance suivie avec Suhm, Voltaire & d'autres Savans, ainsi qu'avec le Maréchal de Grumbkow sur les affaires du Gouvernement. On conserve encore dans les archives un volume très-intéressant de cette derniere correspondance.

Depuis 1732, il se conduisit en fils très-obéissant, & se concilia toute la confiance & toute l'amitié de son pere jusqu'à sa mort. Celle-ci étant arrivée le 31 Mai 1740, Frédéric II monta sur le trône, & trouva ses Etats dans le plus bel ordre, une armée de 70,000 hommes, & un trésor considérable.

Histoire du Brandebourg.

La Maison masculine d'Autriche s'étant éteinte presque en même temps par la mort de l'Empereur Charles VI, & les Princes de Baviere, de Saxe & d'Espagne, ayant réclamé son héritage en tout ou en partie contre sa fille Marie-Thérese, & contre la Pragmatique Sanction, sous les auspices de la France, Frédéric II crut devoir aussi revendiquer les droits de la Maison de Brandebourg sur quatre duchés de la Silésie qui avoient été enlevés à ses ancêtres. Le Roi Frédéric I y avoit renoncé pour obtenir le titre de Roi, & contre le petit équivalent du Cercle de Schwibus; mais la Cour de Vienne avoit eu la mauvaise politique de ne pas le lui laisser. Frédéric ne demanda à la Reine de Hongrie que les duchés de Glogau & de Segan, & lui offrit en retour deux millions, ainsi que la garantie de la Sanction Pragmatique & de la dignité impériale pour le Grand-Duc de Toscane son époux. N'ayant eu que des refus réitérés, il s'allia avec les Rois de France & d'Espagne, & avec les Electeurs de Saxe & de Baviere. Il contribua à placer celui-ci sur le trône de l'Empire; il conquit toute la Silésie en 1741 & 1742, par les deux victoires de Molwitz & de Chotusitz; mais ne se voyant que foiblement soutenu par ses Alliés, il céda aux propositions des Cours de Vienne & de Londres, & conclut, sous la garantie du Roi d'Angleterre, le 11 Juin 1742, le traité de paix de Breslau, par lequel la Reine de Hongrie lui céda l'important duché de la Haute & Basse-Silésie jusqu'à la riviere d'Oppo, n'en gardant que les duchés de Jagerndoff, de Troppau & de Teschen.

Frédéric employa les années 1742, 1743 &

une partie de 1744 à profiter du repos & des douceurs de la paix, & sur-tout à mettre sa nouvelle conquête sur le pied de ses anciens Etats; c'est aussi dans cet intervalle, & en 1743, qu'il renouvela & rétablit cette Académie, qui ayant été fondée par Frédéric I, avoit été abandonnée sous le regne de Frédéric-Guillaume, & ne s'étoit conservée que par les efforts de ses propres Membres Allemands. Le Roi voyant, en 1744, que la Reine de Hongrie avoit chassé l'Empereur Charles VII de toute la Baviere jusqu'à Francfort, que son armée, après avoir passé le Rhin, avoit pénétré dans l'intérieur de la France, & pouvant ainsi prévoir, avec une certitude morale, qu'en continuant ses succès, elle ne manqueroit pas de revendiquer un jour la Silésie, conclut, en 1744, un nouveau traité d'alliance avec la France, l'Empereur Charles VII, & le Landgrave de Hesse-Cassel; après quoi il marcha avec 80,000 hommes en Boheme, & prit la garnison & la ville de Prague, ce qui dégagea la France, & obligea l'armée Autrichienne de repasser le Rhin & de retourner en Boheme.

Le Roi étant attaqué par toutes les forces Autrichiennes, & ne voyant pas la diversion que la Cour de France devoit faire en faisant suivre l'armée du Prince Charles de Lorraine, se vit obligé d'évacuer la Boheme avec perte. L'armée Autrichienne, accompagnée de celle de Saxe, entra même, au commencement de l'année 1745, en Silésie, croyant en faire la conquête; mais le Roi les battit à plate couture, près Hohenfriedberg, rentra ensuite en Boheme, & s'y maintint par la victoire inopinée de Sohr, jusqu'à la fin

de la campagne; ensuite il rentra en Silésie & retourna à Berlin.

Histoire du Brandebourg.

Au milieu des plaisirs du Carnaval, au mois de Décembre, il apprit qu'une armée combinée, sous les ordres du Général Autrichien de Grune, devoit traverser la Lusace & le surprendre à Berlin. Aussi-tôt il vola en Silésie, passa avec un corps d'armée à la gauche de l'Elbe sur Meissen, poussa l'autre, sous les ordres du Prince Dessau, depuis Magdebourg jusqu'à Dresde, y fit jouer l'Opéra Arminius, & fit conclure par son Ministre, le Comte de Podewils, le 25 Décembre 1745, une nouvelle paix avec les Cours de Vienne & de Saxe, sous la nouvelle médiation & garantie de l'Angleterre. Cette négociation ne dura que vingt-quatre heures, comme toute cette grande expédition n'avoit pas duré un mois entier.

Il fit cette nouvelle paix, qui lui assura la Silésie, sous la garantie des Cours d'Angleterre & de Russie, & par laquelle il reconnut l'élection du Duc de Toscane à la dignité impériale, faite en Septembre 1745 contre sa protestation, parce qu'il se voyoit menacé d'une attaque de la Russie; que la France ne vouloit faire la guerre que défensivement au delà du Rhin; que l'Empereur Charles VII, en faveur duquel le Roi avoit commencé cette guerre, étoit venu à mourir, & que l'Electeur de Baviere, son fils, avoit fait sa paix particuliere avec l'Autriche à Fussen.

D'après ce précis rapide des événemens qui se sont passés depuis 1740 jusqu'en 1745, on trouvera sans doute que le feu Roi a bien souvent changé de système pendant cet espace de temps. Ce Prince a prévu l'objection, & a cherché à se justifier en voulant faire croire que des cir-

constances impérieuses l'avoient entraîné dans des démarches qui paroissent contraires à la loyauté, & à la fidélité que des Alliés se doivent mutuellement; mais on est persuadé aujourd'hui que Frédéric cherchoit son intérêt, & que pour le satisfaire, il croyoit qu'un Roi ne doit être timide que lorsqu'il craint de ne pas être heureux.

Histoire du Brandebourg.

Après la seconde guerre de Silésie & la conclusion de la paix de Dresde, Frédéric II eut douze ans de paix, depuis 1745 jusqu'à 1756. Pendant ces années pacifiques, il se dévoua entiérement aux Muses & au gouvernement intérieur; il s'occupa sans cesse à faire fleurir par tous les moyens possibles l'Agriculture, les Arts, les Fabriques & les Manufactures, à augmenter & à améliorer le commerce, les Finances, les revenus de l'Etat, le trésor, & l'armée, qui fut poussée jusqu'à 160,000 hommes. Les bornes de cet Ouvrage ne permettent pas d'entrer dans tous les détails de ces opérations intérieures; il suffira d'indiquer les principales.

Il écrivit & fit imprimer en 1746, d'abord après la paix de Dresde, les *Mémoires* de *Brandebourg*, qui contiennent l'Histoire de ses ancêtres jusqu'au commencement de son regne. Le Roi composa, dans le même espace de temps, son Poëme *sur l'Art de la Guerre*, & toutes les Pieces en prose & en vers qui forment le premier recueil des *Œuvres du Philosophe Sans-Souci*. Il fit la premiere réforme de la Justice par le Grand-Chancelier Cocceji, auquel il fournit lui-même le projet de cette réforme. On abolit alors les Procureurs; ou abrégea les procès, mais on les chargea de trop d'épices, pour subvenir aux frais de la Justice.

Histoire du Brandebourg.

Le Roi commença en même temps les grandes bâtisses de Berlin & de Potsdam, à établir des colonies, & à faire des défrichemens. Il fit faire les canaux de Finow & de Plauen, pour joindre les rivieres de l'Oder, de la Havel & de l'Elbe. Il établit à Emden deux Compagnies de commerce pour la Chine & le Bengale, mais qui manquerent toutes les deux par la direction inepte des Entrepreneurs. Il soutint le premier les principes de la neutralité maritime contre la Couronne d'Angleterre, & fit indemniser ses sujets commerçans, des prises que les Armateurs d'Angleterre avoient faites sur eux pendant la guerre entre la France & l'Angleterre.

Cependant Frédéric ne cessa pas de prendre une part essentielle aux principales négociations de l'Europe. Il envoya le Sieur d'Ammon comme son Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle en 1748, & y obtint la garantie de toutes les Puissances contractantes sur la cession de la Silésie. Malgré la paix séparée, conclue à Dresde, il continua son alliance avec la Cour de France, en y ajoutant même un traité de commerce en 1754, & il conclut une alliance avec la Suede, de concert avec la France. Par une suite du même systême, il s'opposa, en 1750, & plusieurs années de suite, de concert avec la France & les Electeurs Palatins & de Cologne, à l'élection du Roi des Romains, proposée par les Cours de Vienne, d'Hanovre & de Dresde, & on négocia beaucoup sur cette affaire de tous côtés en Allemagne; mais sa principale attention étoit toujours tournée sur les vûes dangereuses qu'il supposoit à la Cour de Vienne pour reconquérir la Silésie. Il n'ignoroit pas la haine

personnelle que l'Impératrice de Russie & son Ministre avoient contre lui. Il crut savoir que les Cours de Vienne, de Pétersbourg & de Saxe, avoient formé un systême politique contre la Prusse; il découvrit, en 1753, par hasard & par la trahison d'un Secrétaire Saxon, que ces trois Cours avoient conclu, en 1746, d'abord après la paix de Dresde, un traité d'alliance & de partage éventuel de ses Etats, en cas de guerre. Il jugea, d'après cette découverte, & d'après les dépêches Saxones, dont il eut tous les jours de poste les copies depuis 1753 jusqu'à 1756, que les Ministres de ces trois Cours ne faisoient que travailler à amener cette guerre. Il crut, au mois de Juin 1756, par des avis secrets & vraisemblables, que le moment étoit venu où ces trois Cours voudroient exécuter leur projet concerté contre lui, & l'attaquer au commencement de 1757. Il fit demander trois fois des explications à l'Impératrice Reine par son Ministre le Sieur de Klinggraef : peu satisfait des réponses qu'on lui donna, il crut devoir prévenir le dessein des trois Cours, en attaquant celles de Saxe & d'Autriche avant que leurs armées fussent prêtes. Il fit faire un précis des dépêches de la Cour de Saxe, & le communiqua à toutes les Cours, pour leur prouver les desseins des Cours de Vienne & de Saxe contre la Prusse. Ensuite il marcha, à la fin du mois d'Août 1756, vers la Saxe, prit ce pays en dépôt, environna l'armée Saxone près de Pirna, la fit prisonniere, & l'incorpora dans son armée : il entra en Boheme, & gagna la bataille de Lowositz ; mais cette victoire ne fut pas assez décisive pour qu'il ne fût pas obligé de

Histoire du Brandebourg.

Histoire du Brandebourg.

quitter la Boheme & de retourner en Saxe, où il prit ses quartiers d'hiver.

Pendant ces entrefaites, il fit ouvrir les Archives de Dresde, & en tira toutes les dépêches originales de cette Cour, sur lesquelles fut composé le fameux Mémoire raisonné, dans lequel on prétendit prouver, par les dépêches originales des Ministres Autrichiens & Saxons, les projets éventuels de guerre & de partage contre la Prusse. Il est constaté que ces projets ont existé; mais comme ils n'étoient qu'éventuels & supposoient la condition que le Roi de Prusse donnât lieu à une guerre, il restera toujours problématique si ces projets auroient jamais été exécutés, & s'il auroit été plus dangereux de les attendre que de les prévenir.

Quoi qu'il en soit, la curiosité du Roi & la petite circonstance de la trahison d'un Clerc Saxon, est la cause indubitable de cette terrible guerre de sept ans, qui a immortalisé Frédéric II & la nation Prussienne, mais qui a aussi presque abîmé ses Etats. Cette guerre fameuse n'est pas encore assez éloignée de nous, pour qu'on puisse en expliquer les principaux ressorts; on se contentera d'en esquisser un tableau politique.

Le Roi croyant voir la guerre de loin, mais inévitable, se flatta de se débarrasser de la Russie, en s'unissant avec le Roi d'Angleterre par un traité secret conclu à Westminster le 16 Janvier 1756. Il espéra que la Cour d'Angleterre étant étroitement liée avec celle de Russie, elle pourroit empêcher celle-ci de se ranger du côté des ennemis de la Prusse. La Cour de France regarda alors son alliance avec la Prusse comme éteinte,

& elle conclut, en 1756, avec la Cour de Vienne, le traité de Versailles, qui dure encore.

Histoire du Brandebourg.

La France, qui étoit déjà alors en guerre avec le Roi d'Angleterre pour l'Amérique, crut ne pouvoir mieux faire que de l'attaquer aussi dans ses Etats d'Allemagne; voulant aussi délivrer la Saxe & entamer la Prusse de tous côtés, elle entraîna la Suede & la plus grande partie de l'Empire dans le nouveau systême. Elle envoya, en 1757, une armée pour faire la conquête des Etats du Roi en Westphalie & de l'Electorat d'Hanovre, & une autre pour pénétrer avec l'armée de l'Empire par la Hesse en Saxe, pendant que l'armée Suédoise envahissoit la Poméranie Prussienne.

La Cour de Vienne engagea aussi celle de Russie d'attaquer la Prusse avec une armée de 80,000 hommes, & rassembla toutes ses forces en Boheme vers les frontieres de la Saxe & de la Silésie. Il résulta de toutes ces combinaisons cette terrible guerre que le Roi a soutenue avec l'Angleterre, l'Electeur d'Hanovre, le Duc de Brunswick, & le Landgrave de Hesse, contre toutes les forces réunies de l'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suede & de l'Empire, avec une fortune variée, mais d'une maniere incroyable, pendant le cours des années 1757, 1758, 1759, 1760 & 1761. Nous nous dispenserons d'en donner les particularités, parce qu'on les a déjà vues dans notre Histoire de France, d'Allemagne, & d'Angleterre.

La mort de l'Impératrice Elisabeth, arrivée en 1761, délivra le Roi d'un de ses plus grands ennemis, & lui procura même un Allié dans la

Histoire du Brandebourg.

personne de Pierre III; mais il perdit d'un autre côté l'assistance subsidiaire de l'Angleterre par la retraite du célebre Pitt, & l'accession d'un nouveau Ministere Anglois, qui n'étoit nullement favorable à la Prusse.

La révolution qui arriva en Russie, en 1762, par la mort de Pierre III, menaça encore le Roi d'une guerre de ce côté-là; mais la nouvelle Souveraine préféra la neutralité, & le Roi, qui, par la perte des forteresses de Schweidnitz & de Colbert, avoit été resserré de tous côtés, trouva moyen, pendant la campagne de 1762, de reprendre Schweidnitz, & de regagner la supériorité tant en Saxe qu'en Silésie. Il parvint alors à faire une paix particuliere avec la Russie & la Suede, & enfin aussi avec la France & avec l'Autriche & la Saxe, à Hubertsbourg, le 15 Février 1763, d'une maniere aussi glorieuse qu'avantageuse. En effet, le Roi sortit de cette terrible guerre sans perdre un village: à la vérité, ses forces étoient très-épuisées; mais il avoit acquis une réputation de valeur, d'énergie, de ressources, & de force intérieure, qu'on n'avoit pas crue jusque-là à la Monarchie Prussienne.

Après la conclusion de la paix de Hubertsbourg, & pendant le cours des années pacifiques de 1763 jusqu'à 1778, qui s'écoulerent tranquillement dans un état de paix, Frédéric II se dévoua de nouveau entiérement au soin de rétablir ses provinces ruinées, ses finances, son trésor, son armée, ainsi que la prospérité des particuliers, & il réussit à remettre tout dans un état beaucoup plus florissant qu'avant la guerre de sept ans; il a donné à la Monarchie Prussienne cette consis-

tance, cette énergie, cet éclat dont elle jouit aujourd'hui, & qui la met dans la classe des premieres Monarchies de l'Europe, sans qu'elle en ait, à beaucoup près, l'étendue extérieure. C'est ainsi qu'il porta l'armée jusqu'à plus de deux cent mille hommes; qu'il fit rétablir toutes les villes & villages ruinés par la guerre; qu'il établit ce nombre immense de colonies, de nouveaux villages, de fabriques & de manufactures; qu'il fit faire, par-tout où cela étoit praticable, des canaux, sur-tout le grand canal de Bomberg, qui unit la Vistule à l'Oder; qu'il donna des sommes considérables à la Noblesse pour payer ses dettes & pour défricher ses terres incultes; qu'il fit faire lui-même des défrichemens, dessécher des marais, & faire en général toutes les améliorations dont le pays étoit susceptible ou avoit besoin. Il consacroit à ces objets tous les ans entre deux & trois millions.

Pendant que Frédéric II paroissoit s'occuper tout entier de son gouvernement intérieur, il ne cessa pas de prendre la même part directe & efficace à toutes les grandes affaires de l'Europe, & à y jouer un rôle aussi essentiel que glorieux. Peu de temps après la paix de Hubertsbourg, il conclut un traité d'alliance avec l'Impératrice de Russie, qui a été prolongé & subsiste encore. En conséquence de ce traité & du grand systême politique dont il fut la base, le Roi contribua avec l'Impératrice de Russie, après la mort d'Auguste II, Roi de Pologne, à faire élire à cette couronne le Comte Stanislas Poniatowski, & à assurer aux Dissidens de Pologne un état religieux & civil. Lorsqu'une partie de la nation s'y opposa

Histoire du Brandebourg.

& excita des troubles connus par la fameuse confédération de Bar, & qu'elle attira même une guerre à la Russie de la part des Turcs, le Roi fit passer à la Russie dans cette guerre le secours pécuniaire qui est stipulé dans le traité d'alliance; & envoya un grand nombre d'Officiers volontaires qui assisterent aux campagnes des Russes.

Ces troubles intérieurs de la Pologne donnerent même lieu à un nouveau systême politique, à une nouvelle scene inconnue jusqu'alors. La Pologne fut partagée d'une maniere pacifique sans coup férir : ce partage procura à la Monarchie Prussienne un agrandissement considérable, & surtout la combinaison solide qui lui manquoit jusque-là. L'occasion qui y donna lieu fut accidentelle, & est peu connue jusqu'ici; la supposition presque générale du Public, que ce partage a été projeté & amené de loin, est entiérement fausse. En voici la seule & véritable cause & origine.

L'Impératrice Reine ayant fait occuper, en 1772, à l'occasion des troubles de Pologne, l'importante starostie de Zips, contiguë à la Hongrie, qu'un ancien Roi de Hongrie avoit hypothéquée à la Pologne pour quatre cent mille ducats, le Roi & l'Impératrice de Russie conçurent en même temps, & durant le séjour que S. A. R. le Prince Henri fit à Pétersbourg, l'idée que, si la Cour de Vienne vouloit profiter de ces troubles, les Cours de Berlin & de Pétersbourg pourroient & devoient, selon l'intérêt de l'Etat, faire également valoir les prétentions qu'elles pouvoient avoir à la charge de la Pologne. Elles firent en conséquence un traité de partage, auquel on admit

ensuite la Cour de Vienne, & en vertu duquel le Roi réclama & s'appropria toute la Prusse Polonoise, à l'exception des villes de Dantzick & de Thorn. Il voulut d'abord faire valoir les droits de la Silésie sur les Palatinats de Posen & de Kalisch; mais on fit sentir qu'il étoit plus essentiel de réclamer la Poméranie avec la ville de Dantzick; & si l'on ne pouvoit pas obtenir celle-ci, toute la Prusse Polonoise, parce que c'étoit le moyen de combiner la Prusse & la Poméranie, & par conséquent de consolider une fois le corps principal de la Monarchie Prussienne; de se rendre maître du grand fleuve de la Vistule, & du principal commerce de la Pologne. Le Comte de Hersberg démontra que la Poméranie étoit un ancien domaine des Ducs de Poméranie, que les Polonois avoient injustement démembré après l'extinction de la ligne de Dantzick, au préjudice des Ducs de Stetin, dans le droit desquels les Electeurs de Brandebourg ont notoirement succédé comme dans toute la Poméranie, sans que les Ducs de Poméranie ayent jamais expressément renoncé à la Poméranie. Il trouva aussi des titres irréfragables, selon lesquels le port de la Vistule n'appartenoit point à la ville de Dantzick; mais pour la propriété, à l'abbaye d'Oliva, & pour le domaine territorial, au Roi comme Souverain légitime de Poméranie. Ensuite de toutes ces déductions & négociations, le Roi fit occuper toute la Prusse Polonoise, excepté les villes de Dantzick & de Thorn, & les Cours de Vienne & de Russie en firent autant de leur côté.

Le Roi & la République de Pologne s'y op-

Histoire du Brandebourg.
poserent par des protestations & des écrits ; mais on convint à la fin, en 1773, à Varsovie, d'un traité de cession, par lequel la République de Pologne céda au Roi la Prusse Polonoise, excepté les villes de Dantzick & de Thorn. Elle fut obligée de renoncer en même temps à la suzeraineté des districts de Lavenbourg & de Butow, & à la réversion du royaume de Prusse, après l'extinction de la ligne masculine de Brandebourg, qu'elle pouvoit prétendre en vertu du traité de Welan de 1656 ; renonciation très-précieuse & très-essentielle.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter la valeur des prétentions de Frédéric. Cet examen seroit au moins inutile aujourd'hui que cette affaire importante est consommée. Le Roi fit ensuite, en 1775, un traité de commerce avec la Pologne ; il prit les mesures les plus justes & les plus efficaces pour s'assurer & pour faire valoir cette nouvelle acquisition, dont un des ouvrages les plus essentiels étoit la jonction de l'Oder & de la Vistule par la Warte & la Netze, & par le canal de Bromberg.

Comme le Roi fit, pendant cet intervalle pacifique de 1763 à 1778, l'acquisition également pacifique de la Prusse Polonoise, à laquelle on a donné le nom de Prusse Occidentale, il concourut dans le même temps à faire élire, en 1765, l'Archiduc Joseph à la dignité de Roi des Romains, & à faire assurer à la Maison d'Autriche par l'Empire la succession au duché de Modene, en conséquence de la promesse que Frédéric lui avoit faite par deux articles secrets de la paix de Hubertsbourg.

Le

Histoire du Brandebourg.

Le Roi ne prit point de part directe à la guerre longue & sanglante que l'Angleterre soutint contre l'Amérique Septentrionale, la France & l'Espagne, mais il accéda à la neutralité maritime qui fut conclue entre la Russie & d'autres Puissances neutres, pour faire respecter le pavillon de leur marine marchande par les Puissances belligérantes. Il donna par ce moyen une nouvelle sanction à un principe du droit des gens très-juste, qu'il avoit été le premier à faire valoir en 1748. Il fut aussi le premier à établir dans son traité de commerce avec les Etats-Unis d'Amérique, le grand principe de la neutralité à observer par une Puissance belligérante contre les sujets de l'autre qui ne sont pas armés, & de défendre par conséquent toute hostilité contre les vaisseaux marchands & contre les cultivateurs, en la bornant uniquement aux personnes armées. Ainsi le Roi de Prusse, sans avoir une marine ni un grand commerce maritime, a donné l'exemple & la leçon à toutes les Puissances maritimes, d'observer & de respecter deux grands points du droit des gens, également utiles & nécessaires pour le bien de l'humanité, & pour épargner au genre humain une grande partie des malheurs d'ailleurs inévitables de la guerre.

Le Roi a donné, depuis l'an 1778, d'autres preuves encore plus frappantes de sa grande politique désintéressée, mais également utile pour l'équilibre de l'Europe & de l'Allemagne, & pour le bien-être des Princes de ses Co-Etats. Le dernier Electeur de Baviere étant mort, la Cour de Vienne eut des prétentions sur sa succession, & en particulier sur la Basse-Baviere. Le

Histoire du Brandebourg.

Roi s'y opposa, en faveur de la Maison Palatine & de celle de Saxe; il prit même les armes, & entra en Boheme. On négocia inutilement à Berlin & à Braunau; mais enfin cette querelle fut finie par la paix, qui se conclut à Teschen au commencement de 1779; de maniere que la Cour de Vienne renonça à ses prétentions sur la Baviere, en gardant le district de Burghausen. On assura un équivalent de six millions de florins à l'Electeur de Saxe, & on reconnut à la Maison de Brandebourg le droit de réunir les margraviats de Franconie à la ligne Electorale, après l'extinction de la ligne actuellement régnante.

Le projet de l'échange de la Baviere ayant été renouvelé en 1785, le Roi s'y opposa de nouveau par des réclamations & des protestations, & pour leur donner plus de poids, il proposa à ses Co-Etats l'union Germanique, qui fut conclue à Berlin, le 23 Juillet 1785, & à laquelle ont accédé un grand nombre des Electeurs & des Princes les plus considérables, uniquement dans le but de conserver le systeme & l'équilibre de l'Empire. Frédéric a commencé, achevé & consolidé ce grand ouvrage dans les deux dernieres années de sa vie, lorsqu'il étoit déjà attaqué de l'hydropisie & de ces maux qui l'ont conduit au tombeau. Dans le même temps, il a encore beaucoup pris de part aux troubles de la Hollande & n'a pas cessé de faire négocier, tant en Hollande qu'à la Cour de France, pour arrêter & prévenir les suites funestes de ces dissentions, & pour conserver le stadhoudérat & ses prérogatives à la famille de sa digne & incomparable niece la Princesse d'Orange.

Au milieu & dans l'agitation de ces grandes affaires étrangeres de l'Etat, Frédéric II ne cessa pas de donner sa principale attention au gouvernement intérieur, & à l'amélioration de ses provinces & de ses sujets, selon ses grands principes. Pendant cette époque pacifique, il fit la seconde réforme de la Justice, par le Grand-Chancelier de Cramer; il rétablit sous la direction du même Ministre le célebre systeme de crédit, en Silésie, en Poméranie, & dans les Marches, par lequel on arrêta la plupart des concours & des procès, on fit hausser le prix des terres, & tomber les intérêts. Il fit aussi établir dans le même temps dans les Marches & en Poméranie, cette excellente association pour les incendies, qui assurent les terres de la campagne contre les accidens du feu, moyennant une contribution imperceptible. Ces trois objets pourroient seuls illustrer & immortaliser un regne.

Histoire du Brandebourg.

Frédéric II, après avoir achevé les Mémoires de Brandebourg jusqu'en 1740, a écrit l'histoire de son regne, depuis 1740 jusqu'à la paix de Dresde en 1745. On n'y trouve rien sur les années pacifiques de 1746 jusqu'en 1756; mais ensuite il a fait une histoire de toutes les campagnes de la guerre de sept ans; & enfin il a composé l'histoire de son regne depuis la paix de Teschen, en y comprenant la guerre de Baviere. Ces ouvrages seront imprimés. Ils ne contiennent pas une histoire complette du regne de Frédéric II, qui exigeroit des compilations & des recherches plus étendues & plus exactes; mais ils répandront une nouvelle lumiere sur toute l'histoire de notre temps, & ils exciteront de nou-

Histoire du Brandebourg.

veau toute la reconnoiſſance de la nation Pruſſienne, en ajoutant de nouveaux lauriers à ceux que Frédéric II a ſu cueillir dans ſa vie.

M. le Comte de Hertzberg, Miniſtre d'Etat, a lu, à l'Académie de Berlin, un Mémoire qui contient les détails de la derniere année du regne de Frédéric. Leur authenticité, qui ne peut être conteſtée, nous détermine à le donner à nos lecteurs.

Frédéric II, la derniere année de ſon regne, dit M. de Hertzberg, a fait à peu près les mêmes choſes que dans les années précédentes de la paix : il a achevé pluſieurs entrepriſes publiques, & en a formé d'autres ; à quoi il a employé la ſomme de trois millions d'écus. Il eſt allé beaucoup plus loin, comme il faiſoit toujours, ſelon que les circonſtances du temps l'exigeoient. Les débordemens des rivieres de l'Oder & de la Warre, au printemps de l'année précédente, ayant cauſé de grands ravages, le Roi fit d'abord réparer les digues, & fournit près d'un demi-million d'écus, pour indemniſer les malheureux habitans qui avoient ſouffert par ces inondations, & pour les mettre en état de rétablir leurs terres. On ne ſçauroit ſe rappeler qu'avec attendriſſement la générosité de ce grand Prince, qui ayant appris que pluſieurs terres voiſines de l'Oder avoient été entiérement couvertes de ſable par ce débordement, offrit à ſes Miniſtres des Finances toutes les ſommes qu'ils pourroient exiger, pour faire rétablir ces terres dans leur état précédent, & il ne céda qu'avec regret, lorſqu'on lui repréſenta l'impoſſibilité d'enlever des montagnes de ſables qui s'étoient accumulées

Histoire du Brandebourg.

sur le terrein fertile. La récolte des années 1785 & 1786 ayant été très-médiocres dans tous les pays du Nord, le Roi prit des mesures si justes, que le prix du blé ne haussa pas trop dans ses Etats, que les habitans & les magasins militaires, malgré l'extraction qu'il fit de ceux-ci pour fournir aux paysans du blé pour leur subsistance & pour ensemencer leurs terres, en furent pourvus à un prix ordinaire, & que l'on fit en outre une exportation considérable de blé, pour les ports de Memel, de Konigsberg, d'Elbing & de Dantzick, pour la Suede & le Danemarck. Par ce moyen, la population & les fabriques des Etats Prussiens n'ont aucunement souffert de la disette des deux susdites années, comme il arrive d'ailleurs ordinairement.

Nous avons eu pendant le cours de l'année 1786 dans tous les Etats Prussiens,

	Mariages.	*Naissances.*	*Morts.*	*Surplus des Naissances.*
En 1786	45,259	211,188	162,827	49,361.
En 1785		210,037	157,606	53,126.

Ayant déjà observé dans mes Dissertations précédentes, sur la population & sur la véritable richesse des Etats, ce que j'ai voulu publier des progrès étonnans que le feu Roi a faits dans l'administration intérieure de ses Etats, je me bornerai au petit nombre d'observations que je viens de rapporter ici, seulement pour faire voir que Frédéric II n'a pas discontinué de gouverner l'intérieur de ses Etats avec la même application infatigable, & avec le même succès dans les derniers sept mois de sa vie, & l'année 1785, malgré la maladie à laquelle il fut sujet pendant

Histoire du Brandebourg.

tout ce temps-là, & qui lui fut funeste. On doit rendre à ce grand Roi la même justice à l'égard des affaires étrangeres & politiques qui regardent l'Europe en général, & la Prusse en particulier. Malgré son état désespéré, il n'a point négligé, tant il avoit de zele, de dicter tous les matins, depuis quatre heures jusqu'à sept, les réponses immédiates à ses dépêches, & d'entretenir une correspondance suivie avec son Ministre du Cabinet, ou avec celui des Affaires Etrangeres sur tous les objets de politique. C'est ainsi qu'il a continué à travailler pendant ces sept mois de l'année 1786, à perfectionner son grand ouvrage de l'union Germanique, à appaiser d'une maniere aussi efficace que les circonstances le permettoient, les troubles de la Hollande, & à défendre les droits de ses Etats contre les réclamations de la ville de Dantzick. Il a étendu la même correspondance exacte & journaliere avec les Ministres du département de la Justice & celui des Finances, & il a dirigé lui seul, sans aucun Ministre ou Général, toute la partie de la correspondance militaire; il dictoit lui-même ses ordres à ses Aides de Camp. Quelques jours avant sa mort, il leur dicta encore toutes les manœuvres qu'ils devoient faire exécuter aux revues de Silésie, en leur prescrivant jusqu'aux moindres circonstances. Il fit venir dans le même temps le Général d'Anhalt à Potsdam, pour lui donner les ordres nécessaires pour la levée des bataillons francs, afin de rendre l'armée mobile en cas de guerre, &c. Dans les mêmes circonstances, il appela à Potsdam les Comtes de Hoym & de Werder, & le Conseiller-Privé, Schutz de Po-

méranie, pour régler avec eux de nouveaux projets touchant le défrichement, l'amélioration & les fabriques, ce qu'il vouloit faire exécuter en 1787 dans les différentes provinces. Il désiroit sur-tout faire bâtir à ses frais de nouveaux villages, dans tous les districts où les cultivateurs avoient des champs trop vastes, & où la population ne lui paroissoit pas assez nombreuse. Il fit aussi venir 300 brebis, & autant de beliers d'Espagne, pour améliorer les troupeaux de ses sujets. Comme ces brebis devoient passer à Potsdam, quelques jours avant sa mort, il les attendit avec impatience, pour en faire venir quelques-unes à Sans-Souci, afin de satisfaire sa curiosité. Je n'ai rien avancé, continue M. de Hertzberg, dont je ne sois très certain; car j'ai passé avec Frédéric II, à son château de Sans-Souci, les cinq dernieres semaines de sa vie, depuis le 9 Juillet qu'il me fit appeler, jusqu'au 17 Août qu'il mourut. Je puis attester avec MM. les Comtes de Schwerin, de Gortz, de Lucchesini & de Pinto, qui l'avons vu trois à quatre heures par jour, que, quoiqu'enflé & tellement affecté de l'hydropisie qu'il ne pouvoit pas se remuer seul de sa chaise, dans laquelle il restoit nuit & jour, sans pouvoir rester sur un lit, il n'a jamais donné le moindre signe de douleur ni même d'une sensibilité outrée; il conservoit un air serein & tranquille, & sans parler jamais de son état ni de la mort, il nous entretenoit de la maniere la plus raisonnable & la plus cordiale sur les affaires du temps, sur la Littérature, sur l'Histoire ancienne & moderne, & particuliérement sur la culture rurale & celle

Histoire du Brandebourg.

des jardins qu'il ne cessa de favoriser. Après avoir lu les soirs & les matins les dépêches de ses Ministres Etrangers, & les rapports militaires & civils de ses Généraux & de ses Ministres, il faisoit entrer le matin, à quatre ou cinq heures, selon la quantité des affaires, ses trois Secrétaires du Cabinet l'un après l'autre, & dictoit au premier les réponses aux dépêches de chacun de ses Ministres Etrangers; & aux deux autres, les ordres & les réponses aux Ministres d'Etat, ou aux Généraux sur les affaires militaires, de Finances & de Justice, ainsi que les réponses aux lettres & requêtes infinies des particuliers, & cela d'une maniere si détaillée & si raisonnée, sur-tout dans les dépêches, que les Secrétaires n'avoient qu'à y ajouter les titres, les formalités & les dates. Ce n'est qu'après s'être ainsi acquitté des devoirs de Roi, qu'il voyoit pour quelques momens les Chirurgiens, & quelquefois un Médecin, pour en recevoir les soins les plus nécessaires à son état. Il nous faisoit venir sur les onze heures, & s'entretenoit avec nous jusqu'à midi sonné; il nous congédioit ensuite & dînoit seul. Il signoit l'après-midi toutes les dépêches & lettres qu'il avoit dictées le matin, & que ses Secrétaires étoient obligés d'expédier vers ce temps-là. Il nous faisoit appeler de nouveau à cinq heures, & nous retenoit jusqu'à huit, & il nous envoyoit souper; cependant il se faisoit lire, le reste de la soirée, les ouvrages de quelques anciens Auteurs, comme Cicéron, Plutarque, &c. &c. il s'occupoit à lire ensuite ses nouvelles dépêches, & à prendre le peu de repos que son état lui permettoit. Il continua ce train

de vie jusqu'au 15 Août ; il dicta encore, ce même jour, & signa des dépêches qui auroient fait honneur au Ministre le plus routiné. Il ne cessa de faire les grandes fonctions de Roi & de Ministre d'Etat, qu'au 16 Août, jour auquel il perdit le sentiment & la connoissance, & dans la nuit il cessa de vivre.

Fin de l'Histoire du Brandebourg.

HISTOIRE
DE
L'ARCHIDUCHÉ D'AUTRICHE.

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

Domaines héréditaires d'Autriche.

OUTRE le royaume de Boheme & le marquisat de Moravie, la Maison d'Autriche possede en Allemagne ses domaines héréditaires; savoir, l'archiduché d'Autriche, les duchés de Stirie, de Carinthie, de Carniole, les comtés de Hapsbourg, de Tirol, de Kybourg, de Goritie, le Brisgaw, & autres principautés.

L'Autriche est une des principales provinces de l'Empire; elle est située à l'est, d'où elle tire son nom : Oost-Ryck signifie, en allemand, pays de l'est (*a*). Elle est bornée au nord par la Moravie, à l'est par la Hongrie, au sud par la Stirie, & à l'ouest par la Baviere. Elle est divisée en Haute & Basse; la Basse-Autriche est au nord du Danube, & la Haute au sud de ce fleuve. Vienne, capitale de ce pays, est dans la Haute-Autriche, & les autres villes remarquables de cette province sont Kremps, Lintz, Steira, Ens, Neustadt, Weidhoven, Meleka, Ips, Gemunde, &c. Ce pays est très-fertile; on y trouve une grande quantité de mines, principalement de soufre. Les principales

(*a*) Aventin. Ann. Boir. l. IV, p. 251.

rivieres, outre le Danube, sont la Teja, la Kamps, la Leythe, &c. Dans les neuvieme & dixieme siecles, l'Autriche servoit de rempart à l'Empire contre les incursions des Barbares, & sur-tout des Hongrois. L'Empereur Henri l'Oiseleur crut qu'il étoit de la derniere conséquence d'établir une personne en Autriche pour s'opposer à ces irruptions. Dans cette vûe, il jeta les yeux sur Léopold, surnommé l'*Illustre*, qui tiroit son origine des anciens Ducs de Souabe, & il lui donna le gouvernement de ce pays. Othon I érigea l'Autriche en marquisat en faveur de son beau-frere Léopold, & Henri II, qui tiroit son origine de ce Prince, fut créé Duc d'Autriche par l'Empereur Frédéric Barberousse (*a*). Cette famille s'éteignit en 1240, & les Etats de ce duché, pour se mettre à l'abri des incursions des Bavarois & des Hongrois, résolurent de se mettre sous la protection de Henri, Marquis de Misnie; cependant Ottocar II, Roi de Boheme, ayant été invité dans ce duché par un parti nombreux, s'en rendit maître. Il attribua sa conduite à l'invitation des Etats, & au droit de sa femme, héritiere de Frédéric, le dernier Duc. L'Empereur Rodolphe I prétendoit avoir droit à ce duché, il refusa d'en donner l'investiture à Ottocar, & après avoir tué ce Prince dans une bataille, il s'empara du duché d'Autriche, qui passa à sa famille (*b*). De cet Empereur est descendu la famille actuelle d'Autriche, qui s'est rendue si puissante & si fameuse

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

923.

(*a*) Meib. Rer. Ger. Script. v. I, p. 270.

(*b*) Dubrav. Hist. de Boh. l. XVII, p. 143.

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

pendant quatre cents ans, & qui a fourni quatorze Empereurs à l'Allemagne, & six Rois à l'Espagne. Depuis cette conquête, les descendans de Rodolphe ont renoncé au titre de Hapsbourg pour prendre celui de Ducs d'Autriche.

Priviléges de l'Archiduché. 1477.

L'Empereur Frédéric le Pacifique, pour rendre l'Autriche la plus considérable principauté d'Autriche, l'érigea en archiduché en faveur de son fils Maximilien, qui fut ensuite Empereur avec les priviléges suivans; que l'Archiduc est censé avoir l'investiture de ses Etats après l'avoir demandée trois fois, quoiqu'il ne l'ait point obtenue; que lorsqu'il la reçoit de l'Empereur ou de ses Ambassadeurs, il doit être à cheval revêtu d'un manteau royal, un bâton de Commandant à la main, une couronne ducale sur la tête, surmontée d'une croix semblable à celle de la couronne impériale. L'Archiduc est Conseiller-Privé de l'Empereur, & par conséquent ses Etats ne peuvent être détachés de l'Empire. Toute tentative contre sa personne est punie comme crime de leze-Majesté, ainsi que les attentats qui se commettent contre les Rois des Romains ou Electeurs. Il n'est point permis de lui envoyer de cartel. Il est libre d'assister aux assemblées ou de s'en absenter, & il est exempt de toutes contributions & taxes publiques; il est seulement obligé d'entretenir douze soldats en Hongrie contre les Turcs, pendant l'espace d'un mois. C'est un des premiers Princes de l'Empire après les Electeurs; il exerce la justice dans ses Etats sans appel, en vertu d'un privilége accordé par Charles V. Ses sujets ne peuvent être assignés hors de cette province, soit pour des témoignages,

ou pour recevoir l'inveſtiture des fiefs. On peut aliéner les terres de l'Empire en ſa faveur, & il jouit du privilége de nommer les Comtes, Barons, Gentilshommes, Poëtes, & Notaires. La ſucceſſion à la couronne ducale eſt héréditaire, & les femelles héritent au défaut des mâles; & lorſqu'ils n'ont point d'héritiers, ils peuvent diſpoſer de leurs terres en faveur de qui il leur plaît.

Hiſtoire de l'Archiduché d'Autriche.

Les ſentimens des Généalogiſtes ſont partagés touchant les ancêtres de Rodolphe I, auquel la Maiſon d'Autriche doit ſon origine. Quelques-uns aſſurent qu'il deſcendoit des ſoldats qui furent enfermés dans le cheval de Troie; d'autres lui donnent Charlemagne pour ancêtre. Pluſieurs diſent qu'il tire ſon origine des Comtes d'Alſace, & que Rabothon, frere de Werner, Evêque de Strasbourg, étoit, en 1070, aïeul au ſeptieme degré d'Albert le Sage, pere de Rodolphe.

Rodolphe Empereur. 1273.

Rodolphe, Comte de Hapsbourg, Duc d'Autriche & de Stirie, & Empereur d'Allemagne, eut deux femmes; Anne, fille d'Albert, Comte de Hockberg; & Agnès, fille d'Othon, Comte de Bourgogne. Il eut pluſieurs enfans de ſa premiere femme, & maria ſept de ſes filles à ſept des plus grands Princes d'Allemagne. Rodolphe, un de ſes fils, fut fait Duc de Souabe, & épouſa Agnès, fille d'Ottocar, Roi de Boheme; il en eut un fils nommé *Jean*, qui embraſſa la vie monaſtique. Albert, fils aîné de l'Empereur Rodolphe, reçut de ſon pere l'Autriche & la Stirie, & fut enſuite nommé *Albert d'Autriche*. Il épouſa Eliſabeth, fille de Mainhard, Comte

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

de Tirol, & Duc de Carinthie. Il espéroit être élu Empereur après la mort de son pere; tous les Electeurs séculiers étoient ses beaux-freres; cependant l'Archevêque de Maïence les engagea à nommer Adolphe de Nassau, son parent.

Adolphe, Empereur 1291.

Adolphe fut ensuite déposé; Albert le tua dans une bataille, fut élu Empereur à Francfort, & fut mis à mort par le Duc de Souabe, lorsqu'il venoit de passer le Rhin pour entrer en Boheme; il vouloit soumettre ce royaume pour en donner le gouvernement à ses fils. Albert eut de sa femme Elisabeth vingt-un enfans, du nombre desquels Frédéric, Othon, Henri & Albert, lui succéderent tour à tour.

Frédéric.

Frédéric l'aîné n'eut point d'enfans, & ses autres freres lui succéderent; & comme ils n'eurent point d'enfans mâles, ils eurent pour successeur Albert, leur jeune frere.

Albert II. 1330.

Albert II, Duc d'Autriche, surnommé *le Sage*, fut d'abord Ecclésiastique; mais lorsqu'il vit tous ses freres morts sans enfans mâles, il quitta cet état, & épousa Jeanne, fille d'Ulric, Comte de Ferretta, dont il eut quatre fils & trois filles; savoir, Rodolphe qui mourut sans enfans, Albert III qui lui succéda, Léopold, & Frédéric.

Albert III. 1352.

Albert III, surnommé l'*Astrologue* par quelques Historiens, possédoit la Stirie & l'Autriche; mais il fut obligé de céder la Stirie avec une partie de la Carinthie, & la Marche de Trévise, à son frere Léopold. Il rétablit l'Université de Vienne en Autriche, & bâtit la forteresse de Laxembourg; mais sa passion excessive pour la chasse lui procura une maladie dont il mourut.

De Béatrice, sa seconde femme, fille de Frédéric, Bourgrave de Nuremberg, il eut un fils nommé *Albert*, qui lui succéda.

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

Albert IV. 1394.

Albert IV, nommé *le Patient*, étoit un Prince distingué par sa douceur, sa piété & ses connoissances dans l'Architecture & la Sculpture. Il respectoit les Savans & les Ecclésiastiques. Il fut obligé de prendre les armes contre Josselin, Marquis de Moravie, & il mourut empoisonné durant cette guerre. Il eut de sa premiere femme, Jeanne, fille d'Albert, Duc de Baviere, un fils nommé *Albert*, qui lui succéda.

Albert V Empereur. 1404.

Albert II comme Empereur, & V en qualité d'Autriche, fut surnommé *le Magnanime*, & succéda à son pere n'étant encore âgé que de dix ans. Il fut d'un grand secours à l'Empereur Sigismond dans ses guerres avec les Hussites, & obligea les Moraviens à quitter leur parti, & à promettre de se soumettre à un Conseil général. Pour le récompenser de ses services, Sigismond lui donna en mariage Elisabeth, sa fille unique, & après la mort de cet Empereur, il hérita des royaumes de Boheme & de Hongrie, & il fut aussi élu Empereur; mais il mourut peu de temps après en Hongrie, d'un flux de sang, auquel il avoit donné lieu en faisant un excès de melons. Son fils Ladislas, qui naquit après sa mort, fut élu Roi de Hongrie & de Boheme dès le berceau; mais il mourut sans enfans.

Ladislas. 1400.

Frédéric le Pacifique, Empereur. 1458.

Après la mort de Ladislas, la succession de la Maison d'Autriche fut dévolue à ses cousins. Léopold, troisieme fils d'Albert II, laissa plusieurs enfans, entre autres Ernest, dont le fils aîné survivant, nommé *Frédéric*, fut élu Empe-

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

reur après la mort d'Albert V, & hérita des Etats Autrichiens par la mort de Ladiflas. Frédéric époufa Eléonore, fille d'Edouard, Roi de Pologne, dont il eut plufieurs enfans, entre autres Maximilien, qui lui fuccéda.

Maximilien I, Empereur. 1493.

Maximilien ayant été choifi Roi des Romains du vivant de l'Empereur fon pere, lui fuccéda. Il époufa la plus riche héritiere d'Europe, Marie, fille de Charles le Hardi, Duc de Bourgogne, & il eut avec elle plufieurs enfans; entre autres Philippe, qui époufa Jeanne, fille & héritiere de Ferdinand V, Roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile; & d'Ifabelle, Reine de Caftille & de Léon, qui lui procura la couronne d'Efpagne, & dont il eut deux fils, Charles & Ferdinand. Il mourut avant fon pere, & il laiffa le royaume d'Efpagne à fon fils Charles, après avoir augmenté confidérablement fes richeffes par fes acquifitions en Amérique.

Charles V, Empereur. 1519.

Charles V entra en poffeffion des Etats de l'Efpagne en 1517, & deux ans après il fut élu Empereur. Après avoir régné trente-huit ans, il abdiqua l'Empire en faveur de fon frere Ferdinand, & laiffa le royaume d'Efpagne avec toutes fes dépendances, tant en Europe qu'en Amérique, à fon fils Philippe : il fe retira enfuite dans un monaftere en Eftramadure. Il époufa Ifabelle, fille du Roi de Portugal, dont il eut Philippe & deux filles. Philippe & fes defcendans régnerent en Efpagne pendant plufieurs générations; mais la branche Autrichienne s'éteignit par la mort de Charles II, Roi d'Efpagne.

Ferdinand I, Empereur. 1556.

C'eft de Ferdinand I, fecond fils de Philippe, que la branche de la Maifon d'Autriche tire fon

son origine. Son frere Charles V lui résigna, en 1550, toutes ses possessions héréditaires en Allemagne; il le fit élire Roi des Romains l'année suivante, & il renonça à l'Empire en sa faveur en l'an 1556. Ferdinand épousa Anne, fille de Ladislas, Roi de Hongrie & de Boheme; il eut avec elle Maximilien, qui lui succéda; Ferdinand, Comte de Tirol, & Marquis de Burgau; Jean, qui mourut jeune, & Charles, Archiduc de Gratz, sans compter onze filles. *Histoire de l'Archiduché d'Autriche.*

Maximilien II, fils aîné de Ferdinand, fut élu Roi des Romains deux ans avant la mort de son pere. Il épousa sa cousine, Marie, fille de l'Empereur Charles V; il en eut plusieurs fils, dont sept lui survécurent; savoir, Rodolphe, qui lui succéda; Ernest, qui eut le gouvernement des Pays-Bas; Matthias; Maximilien, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; Albert, Prince des Pays-Bas, & Wenceslas. Ses filles étoient Anne, qui fut mariée à Philippe II, Roi d'Espagne; Elisabeth, qui épousa Charles IX, Roi de France; Marguerite, qui se fit Religieuse, & trois autres qui moururent jeunes. *Maximilien II, Empereur. 1564.*

Rodolphe fut déclaré Empereur après la mort de son pere: il avoit été élu Roi des Romains deux ans auparavant. Après avoir régné trente-cinq ans sans éclat, il laissa ses possessions héréditaires à son frere Matthias. *Rodolphe II, Empereur. 1577.*

Matthias, après la mort de son frere, fut élu Empereur; il jouit de cette dignité pendant sept ans; il n'eut point d'enfans de sa femme Anne, fille de Ferdinand, son cousin. Lorsqu'il fut mort, ses domaines héréditaires d'Autriche passerent à Ferdinand II, petit-fils de l'Empe- *Matthias, Empereur. 1612.*

reur Ferdinand I, de ſon quatrieme fils, Charles, Archiduc de Gratz.

Hiſtoire de l'Archiduché d'Autriche.

Ferdinand II, Empereur.

1619.

Ferdinand II fut adopté par l'Empereur Matthias, qui le fit élire Roi de Boheme en 1617, & Roi de Hongrie l'année ſuivante. Il fut choiſi Empereur à la mort de Matthias, & il épouſa en premieres noces, Marie-Anne, fille du Duc de Baviere, dont il eut Jean-Charles, qui mourut jeune; Ferdinand, qui lui ſuccéda; Léopold-Guillaume, qui fut Evêque de Paſſau, de Straſbourg, de Halberſtadt, d'Olmutz & de Breſlau, Maître de l'Ordre Teutonique, Abbé de Mourbach, & Gouverneur des Pays-Bas; Chriſtine, qui mourut jeune; Marie-Anne, qui fut mariée à l'Electeur de Baviere, ſon oncle; Cécile Reng, qui épouſa Ladiſlas, Roi de Pologne. Ferdinand n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme Eléonore, fille de Vincent I, Duc de Mantoue.

Ferdinand III, Empereur.

1637.

Ferdinand III fut élu Empereur après la mort de ſon pere. Il épouſa Marie-Anne, fille de Philippe III, Roi d'Eſpagne; il eut avec elle Ferdinand-François, élu Roi des Romains en 1653; mais il mourut l'année ſuivante; Philippe-Auguſte & Maximilien-Thomas, qui moururent enfans; Léopold-Ignace, qui lui ſuccéda; Marie-Anne, qui fut mariée à Philippe IV, Roi d'Eſpagne, & Marie, qui mourut enfant. Il épouſa en ſecondes noces Marie-Léopoldine, fille de ſon oncle, Archiduc d'Inſpruck; & il eut avec elle Ferdinand-Charles-Joſeph, Evêque de Paſſaw, &c. Il eut de ſa troiſieme femme Eléonore-Marie, qui fut mariée au Roi de Pologne, Michel Wiesnowiski I, & enſuite à Charles-Léopold, Duc de Lorraine; Marie-Anne-Joſephine, qui épouſa Jean-

Guillaume, Duc de Neubourg, ensuite Electeur Palatin.

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

Léopold, Empereur 1658.

Léopold, après la mort de son pere, fut élu Empereur, n'étant âgé que de dix-huit ans. Il épousa en premieres noces Marguerite-Thérese, fille de Philippe IV, Roi d'Espagne, dont il eut Marie-Antoinette-Joséphine, qui épousa Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere. Il épousa en secondes noces Claudine-Félicité, fille de Ferdinand-Charles, Archiduc d'Inspruck, dont il eut deux filles qui moururent enfans. Sa troisieme femme fut Eléonore-Magdeleine-Thérese, fille du Duc de Neubourg; il eut avec elle Joseph-Jacob Ignace, qui lui succéda; Charles-François-Joseph; Marie-Anne-Joséphine, qui épousa Jean, Roi de Portugal, & quelques autres qui moururent sans se marier.

Joseph, Empereur. 1705.

Joseph fut déclaré Roi héréditaire de Hongrie en 1687; il n'avoit alors que neuf ans. Il fut élu Roi des Romains trois ans après, & il fut déclaré Empereur après la mort de son pere. Il épousa Guillelmine-Amélie, fille de Jean-Frédéric, Duc de Hanovre, dont il eut deux filles, Marie-Josephine, qui épousa Frédéric-Auguste, Prince Electoral de Saxe, & Marie-Amélie, qui fut mariée à Charles, &c. Prince Electoral de Baviere.

Charles VI, Empereur. 1711.

Charles VI fut élu Empereur à Francfort, après la mort de son frere aîné, qui ne laissa point d'enfans mâles. Il épousa Elisabeth-Christine, fille de Louis-Rodolphe de Brunswick-Wolfenbuttel: cette Princesse abjura le Luthéranisme pour embrasser la Religion Catholique Romaine. Il eut avec elle quatre enfans, dont deux lui survécu-

Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

rent ; savoir, Marie-Thérese-Walpurge-Amélie-Christine, née le 13 Mars 1717, & Marie-Anne-Eléonore-Guillelmine-Joséphine, née le 4 Septembre 1718. L'Empereur n'ayant point d'enfans mâles, avoit publié la Pragmatique Sanction, par laquelle il appeloit à sa succession sa fille aînée & ses enfans. Ce réglement fut reçu comme une Loi fondamentale, & garantie par la plupart des Puissances de l'Europe. Il mourut en 1740.

Marie-Thérese. 1740.

Marie-Thérese, fille aînée de Charles VI, se prépara à succéder à son pere ; mais l'Electeur de Baviere ayant des prétentions à la succession, s'empara d'une partie des Etats Autrichiens en Allemagne, pendant que le Roi d'Espagne faisoit occuper le Milanez & le royaume des Deux Siciles. La France s'intéressa à cette guerre, & protégea l'Electeur de Baviere, qu'elle fit couronner Duc d'Autriche, Roi de Boheme, & Empereur. Marie-Thérese, qui avoit épousé François, Duc de Lorraine, fut si généralement abandonnée, qu'elle ne savoit s'il lui resteroit une ville pour faire ses couches. C'est dans cette situation critique, qu'elle donna le jour à Joseph. L'amour maternel lui donna un nouveau courage. Elle vole en Hongrie, présente aux Etats assemblés ce reste de tant de Rois, & demande leur secours contre ses ennemis. Les Hongrois, touchés de la confiance que Marie-Thérese leur montre, semblent abjurer pour elle cet esprit de sédition qui les avoit agités jusqu'alors. Maîtrisés par un enthousiasme que la Reine n'espéroit point, ils tirent leur sabre, & s'écrient : *Moriamur pro Rege nostro Mariâ Theresiâ.* Le Ciel parut dès-lors protéger

Marie-Thérese ; elle reconquit tous ses Etats, & seule contre toute l'Europe conjurée pour sa ruine, elle remonta sur les trônes qu'avoient occupés ses ancêtres. En 1745, son époux fut couronné Empereur à Francfort. Après avoir gouverné avec gloire, elle est morte en 1780. Joseph II, son fils, 1780
élu Empereur après la mort de son pere en 1765, lui a succédé.

Nous avons cru inutile de répéter ici les différens événemens des guerres que l'Impératrice Marie-Thérese a soutenues ; nos Lecteurs les ont trouvés dans l'Histoire d'Allemagne & des autres Etats qui y prirent intérêt.

Fin de l'Histoire de l'Archiduché d'Autriche.

HISTOIRE
DE
L'ÉLECTORAT DE BAVIERE.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Anciennes limites de ce duché.

Ce duché avoit autrefois le titre de royaume; il s'étendoit depuis les montagnes de Franconie jusqu'aux frontieres de Hongrie & au golfe Adriatique. Il comprenoit le Tirol, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, l'Autriche, & plusieurs autres Etats, qui depuis ce temps étoient échus à différens Princes. Ce qui se nomme aujourd'hui Baviere, sont les Etats compris sous le nom de Haute & Basse-Baviere. Quoique ces deux provinces ayent été quelquefois augmentées, & quelquefois diminuées par les différens succès des guerres intestines, elles comprennent cependant douze pays, ce qui suffisoit autrefois pour former un duché suivant les Loix de la Franconie. Ce duché est arrosé par cinq rivieres navigables, outre plusieurs petites, & seize lacs. Il renferme trente-cinq villes considérables, dont Munich est la capitale; de plus, 94 autres villes, 72 châteaux, 4700 villages, 8 grandes abbayes, 75 couvens ou monasteres, sans compter ceux des Mendians. Il est borné à l'est par la Boheme & l'Autriche, à l'ouest par la Souabe, au nord par la Franconie, & au sud par le Tirol. Le Duc de Baviere n'est point Souverain de tout ce pays; car il

renferme plusieurs villes libres, du nombre desquelles est Ratisbonne, & plusieurs seigneuries, tant ecclésiastiques que séculieres.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Munich, résidence ordinaire des Ducs de Baviere, est une ville considérable, peuplée & bien bâtie; Henri le Lion, de la Maison de Brunswick, la fit bâtir sur les ruines du monastere de Schefflaer, d'où elle prit le nom de Munich. D'autres attribuent son origine au Duc Othon, qui lui donna le nom de Munchen, parce que l'on trouva dans les fondemens la tête d'un Moine. On voit auprès de cette ville une source d'eau salée, que l'on convertit à peu de frais en sel d'une blancheur admirable. L'Empereur Louis de Baviere lui accorda de grands priviléges, & Jean, Duc de Baviere, en fit la capitale de ses Etats. Les villes les plus remarquables de Baviere par leurs fortifications, sont Ingolstadt, Donawert, Landsberg, Freidberg, Straubing, Wilshausen, Wasserberg, Eling, Rain, le château de Burkhausen, Branau, Scherting, &c.

La Baviere se divise en quatre grands bailliages, nommés *Gouvernemens*; savoir, Munich, Landshut, Straubing, & Burkausen, où l'on rend justice au habitans de chaque bailliage. On appelle de ces bailliages au Conseil Souverain du Duc. Quant au Haut-Palatinat qui a été réuni à la Baviere par les derniers traités de Westphalie, c'est un duché qui renferme plusieurs comtés, villes & villages, dont la capitale est Amberg, qui est le siége des Cours de Justice de toute la province; elle est située sur la riviere de Vils. Au dessous d'Amberg, sur la même riviere, est Waldeg, château fortifié, & la ville de Rotem-

bourg avec une bonne citadelle. De l'autre côté de cette province, est Chamb, capitale du comté du même nom, qui appartient aussi au Duc de Baviere.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

1566. Outre le duché de Baviere & le Haut-Palatinat, le Duc possede le Landgraviat de Leichtenberg, dont il hérita à la mort de Maximilien Adam, dernier Landgrave de ce nom, en conséquence des conventions de famille, faites entre la Maison de Baviere & celle de Leichtenberg, pour leur succession mutuelle. Il possede aussi le comté de Kaag, depuis l'an 1567 que ce comté lui échut par la mort de Ladislas, dernier Comte de ce nom. Il y a aussi des pactes de famille de succession mutuelle, établis entre la Maison de Baviere & le Palatinat du Rhin. Les habitans de ce pays sont forts & laborieux; ils s'exercent à tirer au blanc, pour mieux manier les armes en temps de guerre.

Tous les Historiens conviennent que cette Maison est une des plus anciennes d'Allemagne, ce sont les Comtes de Scheyren, dont le château est actuellement un monastere, qui leur ont donné le nom. On voit en ce lieu les tombeaux de plus de vingt-six Seigneurs de Scheyren. L'Empereur Othon I nomma Comtes Palatins de Baviere & Landgraves de Scheyren, Arnolphe & Herman, fils d'Arnolphe, frere du Duc Berchtold, de Carinthie, Marquis du comté, arrosé par la riviere d'Ens. Après la mort de Berchtold, l'Empereur Othon I, au lieu de donner la Baviere à Henri, son fils, la donna au Duc Henri, son frere, qui avoit épousé Judith, sœur d'Arnolphe & d'Herman. Ce Duc Henri de Baviere eut de son ma-

riage Henri Hezillon, qui eut pour successeur son fils Henri, qui fut ensuite élu Empereur sous le nom de Henri II. Comme cet Empereur n'eut point d'enfans de Sainte Cunegonde, la Baviere passa encore à la famille de Franconie, & ensuite à celle de Souabe, sous Henri IV; elle la posséda jusqu'en l'an 1071, & cet Empereur donna ce pays au Comte Wolf ou Guelphe, de Ravensbourg en Souabe. Ce Guelphe mourut dans l'isle de Cypre; son fils Guelphe II lui succéda, & eut à son tour pour successeur son frere, le Duc Henri IX, auquel succéda son fils, Henri le Fier, qui avoit épousé la fille unique du dernier Empereur Lothaire, & qui, après la mort de son beau-pere, devint aussi Duc de Saxe. Il refusa de remettre les ornemens impériaux de son beau-pere à l'Empereur Conrad III, Duc de Souabe, & il ne voulut pas même le reconnoître Empereur; mais il fut banni de l'Empire, & ses domaines furent confisqués. Après la mort de ce Duc, l'Empereur Conrad nomma son frere Léopold Marquis d'Autriche & Duc de Baviere; il mourut sans enfans, & eut pour successeur son frere Henri XI, que l'Empereur Frédéric I fit Duc d'Autriche. Il réunit les deux pays situés le long de l'Ens, & il les déclara libres & indépendans de la Jurisdiction de la Baviere. Le même Empereur Frédéric I donna la Baviere ainsi démembrée avec la Saxe, à Henri le Lion, fils de Henri le Fier. Quelque temps après, Henri le Lion, Duc de Baviere & de Saxe, perdit les bonnes graces du même Empereur, fut banni de l'Empire, & ses Etats furent confisqués, excepté Brunswick & Lunebourg, qui ont passé à ses

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Histoire de l'Electorat de Baviere. *1180.* descendans. L'Empereur Othon donna le duché de Baviere au Landgrave de Wittelsbach, Comte Palatin de la Maison de Baviere, si bien que la Baviere retourna encore à ses anciens Princes & Seigneurs héréditaires. Ce fut sous le regne de cet Othon que le château de Scheyren fut changé en monastere, où son corps fut enterré.

Othon I. Louis I. Othon I, nommé *le Grand*, eut pour successeur son fils Louis I, qui détruisit Wittelsbach, parce que son cousin, qui faisoit sa résidence en cette ville, avoit tué l'Empereur Philippe. *Othon l'Illustre.* Othon l'Illustre reçut de Frédéric II l'investiture du Palatinat du Rhin pour la dot de sa femme Agnès, petite-fille de Henri le Lion. Othon l'Illustre mourut en 1245, & divisa ses Etats entre *Louis II.* ses deux fils, Louis II & Henri. Louis eut en partage le Palatinat du Rhin & l'Electorat, & Henri le duché de Baviere. Cette branche s'éteignit à la troisieme génération, & la Baviere retourna aux descendans du fils aîné. Louis II fut surnommé *le Sévere*, parce qu'il fit mourir sa femme sur un faux soupçon d'adultere, & il eut de sa seconde femme, fille de l'Empereur Rodolphe I, deux fils, Rodolphe & Louis. Ces deux fils sont chefs de deux grands familles qui sont encore aujourd'hui en Allemagne. De Rodolphe l'aîné sont descendus les Comtes Palatins du Rhin, & les Electeurs actuels de Baviere doivent leur origine *Louis III, Duc de Baviere & ensuite Empereur.* à Louis le jeune, qui fut Empereur. Louis, qui survécut à toute la postérité de son oncle Henri, prit possession de la Baviere, malgré les prétentions de Rodolphe, son frere aîné. Lorsque Louis fut Empereur, son frere Rodolphe se déclara contre lui ; mais il fut obligé de s'enfuir en An-

gleterre, où il mourut; cependant Louis donna le Haut-Palatinat & l'Ambora avec leurs dépendances, à Adolphe, fils de Rodolphe, avec lequel il avoit fait une convention à Pavie, par le moyen de laquelle les deux Maisons devoient jouir alternativement de la dignité électorale. Aussi-tôt après, l'Empereur Charles IV publia la Bulle d'Or, par laquelle les fils aînés devoient succéder à leurs peres; mais cette Bulle ne fut point exécutée, & les Comtes Palatins n'ont point possédé la dignité électorale. Louis eut pour successeur son second fils, Etienne de Landshut, nommé l'*Ancien*, qui épousa en premieres noces Elisabeth, fille de Frédéric d'Aragon, Roi de Sicile, dont il n'eut point d'enfans. Il se maria en secondes noces à Marguerite, fille de Jean, Bourgrave de Nuremberg, duquel il eut Etienne II, dont la branche des Ducs de Baviere Landshut est descendue; Jean, dont les Ducs de Baviere Munich tirent leur origine; & Elisabeth, qui épousa Othon le Hardi, Duc d'Autriche.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Etienne. 1347.

Jean, Duc de Baviere, nommé *le Pacifique*, troisieme fils d'Etienne, eut Munich pour sa part de la succession de son pere. Il épousa Catherine, fille de Muinhard II, Comte de Goritie, Prince de Carinthie, dont il eut Ernest; Sophie, qui épousa l'Empereur Wenceslas; Guillaume, Duc de Baviere, nommé le Défenseur du Concile de Bâle.

Jean le Pacifique.

Ernest, fils aîné de Jean, étoit un des premiers favoris de l'Empereur Sigismond, qu'il assista dans la guerre qu'il eut avec les sectateurs de Huss. Il épousa Elisabeth, fille de Barnabé, Prince de Milan, dont il eut Albert & Béatrix,

Ernest. 1397.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Albert III. Albert III, nommé *le Pieux*, étoit Duc de Baviere-Munich; il succéda à son pere en 1438; il fut nommé Albert III, quoiqu'il n'y eût point d'autre Prince de son nom dans sa branche. Il y avoit deux Albert dans les autres branches, qui avoient aussi le titre de Ducs de Baviere. Il fut élu Roi de Boheme; mais il refusa cette couronne. Il eut de sa seconde femme Anne, fille d'Eric, Duc de Brunswick-Grubenhagen, Jean, Sigismond, Albert, & plusieurs autres enfans. Jean & Sigismond partagerent entre eux l'autorité pendant plusieurs années; mais ils moururent tous deux sans enfans, & leur frere Albert se vit à la tête de toute la Baviere.

Albert IV. Albert IV, nommé *le Sage*, succéda à ses freres en 1501. Il entreprit une guerre au sujet de la succession des branches d'Ingolstat & de Landshut, que George le Riche, son cousin, avoit laissée à Robert le Vertueux, son beau-fils. Il obtint du secours de l'Empereur Frédéric III, dont il avoit épousé la fille; & après la mort de Robert, il fit un accord avec ses fils, auxquels il céda Neubourg sur le Danube. Albert épousa Cunegonde d'Autriche, dont il eut Guillaume IV, Louis, Ernest, Sidonie, Sibylle, Sabine, Suzanne.

Guillaume IV. 1508. Guillaume IV, nommé *le Constant*, succéda à son pere, & fut un des Chefs de la ligue Catholique qui se fit à Nuremberg contre les Luthériens. Il épousa Marie-Jacqueline, fille de Philippe, Marquis de Bade. Il eut d'elle Théodon, qui mourut jeune; Albert-Guillaume, qui mourut aussi enfant; & Mathilde, qui épousa le Marquis de Bade.

Albert V, nommé *le Magnanime*, Duc de Baviere, &c. étoit fort attaché à la Maison d'Autriche, & il introduisit dans sa famille le droit d'aînesse; par ce privilége, son fils aîné lui succéda sans partager ses Etats avec ses freres, selon l'ancien usage. Il épousa Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand I, dont il eut Charles, qui mourut enfant; Guillaume; Ferdinand, dont les Comtes de Wirtemberg sont descendus; Frédéric, qui mourut fort jeune; Ernest, qui fut Archevêque & Electeur de Cologne; Marie-Maximilienne, qui mourut sans être mariée; & Marie, qui épousa Charles, Archiduc d'Autriche.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Albert V le Magnanime.

Guillaume V, nommé *le Jeune*, Duc de Baviere, &c. Chevalier de la Toison d'or, a donné le nom de *Guillelmine* à la branche de Baviere. Il épousa Reny, fille de François, Duc de Lorraine, dont il eut, outre plusieurs autres enfans, Maximilien-Philippe, qui fut Evêque de Ratisbonne & Cardinal; Ferdinand, qui succéda à son oncle dans l'archevêché de Cologne, &c. sans être Prêtre; Albert, auquel la branche de Leuchtemberg doit son origine. Guillaume laissa le gouvernement de ses Etats à son fils Maximilien, & il se retira dans une chartreuse voisine de Ratisbonne, où il vécut trente ans: il mourut l'an 1626, âgé de soixante-seize ans.

Guillaume V.

Maximilien I, nommé *le Salomon*, né en 1573, prit les intérêts de la Maison d'Autriche en Allemagne. L'Empereur, en reconnoissance de ses services, lui accorda, en 1623, l'électorat du Haut-Palatinat, que l'on avoit ôté à Frédéric le Constant, élu Roi de Boheme. Il épousa Elisa-

Maximilien I, Electeur.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

beth, fille de Charles III, Duc de Lorraine, qui mourut sans enfans; il se maria en secondes noces à Marie-Anne, fille de l'Empereur Ferdinand II, dont il eut deux fils; Ferdinand-Marie, son aîné, & Maximilien-Philippe, qui mourut en 1705, âgé de soixante-sept ans, sans enfans.

Ferdinand-Marie. 1651.

Ferdinand-Marie-François-Ignace Wolfgang succéda à son pere dans tous ses Etats. Ce Prince se distinguoit également par sa prudence & par sa sagesse; il veilloit soigneusement à ses intérêts, & il étoit chéri de ses sujets; il demeura neutre durant les guerres entre l'Allemagne & la France. Il mourut subitement, à l'âge de quarante-quatre ans, aussi tôt après la conclusion de la paix, à Nimegue; il laissa de sa femme Henriette-Adélaïde, fille du Duc de Savoie; Maximilien-Marie, & Marie-Anne-Victoire, qui épousa le Dauphin de France, fils unique de Louis XIV.

Maximilien II. 1679.

Maximilien-Marie-Emmanuel, &c. fut élevé par le soin de son oncle. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de majorité, il se livra entiérement au service de l'Empereur Léopold, & il se conduisit d'une maniere distinguée en Allemagne & en Hongrie, où il commanda l'armée Impériale durant quelques campagnes; il consacroit chaque année un million d'écus pour l'entretien de ses troupes. En 1689, il présidoit au siége de Maïence. L'année suivante, il commanda l'armée Impériale le long du Rhin, & le Roi d'Espagne le fit ensuite Gouverneur des possessions des Espagnols dans les Pays-Bas; il posséda ce gouvernement durant la vie du Roi. Dans la guerre au sujet de la succession d'Espagne, il re-

rusa de prendre le parti de l'Empereur, ainsi que son frere l'Electeur de Cologne, & ils furent bannis de l'Empire, & leurs Etats confisqués, par la seule autorité de l'Empereur. Cependant ils rentrerent en possession de leurs domaines par la paix de Bade. Il mourut en 1726, laissant de sa seconde femme Thérese-Cunegonde, fille de Jean Sobieski, Roi de Pologne, Charles-Albert; Philippe-Maurice, &c. élu Evêque de Paderborn, mais qui mourut à Rome le jour de son élection; Ferdinand-Marie, qui épousa Léopoldine-Elisabeth, fille du Comte Palatin du Rhin, dont il eut plusieurs enfans.

Histoire de l'Electorat de Baviere.

Charles-Albert, &c. naquit à Bruxelles en 1697, & succéda à l'Electorat de Baviere. Après la mort de l'Empereur Charles VI, dernier mâle de la Maison d'Autriche, il demanda le royaume de Boheme, en vertu du testament de Ferdinand I, la Haute-Autriche, comme une province démembrée de la Baviere, & le Tirol, comme un héritage enlevé à sa Maison. Il refusa de reconnoître l'Archiduchesse Marie-Thérese pour héritiere universelle de la Maison d'Autriche, & protesta contre la Pragmatique Sanction, dont une armée de cent mille hommes auroit dû faire la garantie, suivant la pensée du Prince Eugene. Ses prétentions furent le signal de la guerre de 1741. Les armes de Louis XV firent couronner Charles Duc d'Autriche à Lintz, Roi de Boheme à Prague, & Empereur à Francfort, en 1742. Des commencemens si heureux ne se soutinrent point : les troupes Françoises & Bavaroises furent détruites peu à peu par celles de la

Charles VII. 1726.

Histoire de Electorat de Baviere.

Reine de Hongrie. La guerre étoit un fardeau trop pesant pour un Prince accablé d'infirmités, & dénué de ressources, tel qu'étoit Charles VII. On lui reprit tout ce qu'il avoit conquis. En 1744, le Roi de Prusse ayant fait une diversion en Boheme, Charles en profita pour recouvrer ses Etats; il rentra enfin dans Munich, sa capitale, & mourut deux mois après, en 1745, dans la quarante-huitieme année de son âge.

De son mariage avec Marie-Amélie, Archiduchesse d'Autriche, qu'il avoit épousée en 1722, il eut deux fils & plusieurs filles.

Maximilien III. 1745. 1777.

Maximilien III lui succéda; il épousa en 1747 Marie-Anne, Princesse de Saxe. Ce Prince est mort sans enfans; & son frere étant mort avant lui, le duché de Baviere a passé, en 1777, à Charles-Théodore, Electeur Palatin, & l'Electorat de Baviere a été supprimé.

Fin de l'Histoire de Baviere.

INTRODUCTION

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
DU PALATINAT DU RHIN.

Histoire du Palatinat du Rhin.

ON peut diviſer en trois parties principales l'Hiſtoire du Palatinat du Rhin. La premiere comprend les antiquités de ce pays juſqu'à l'établiſſement des Comtes Palatins dans les différentes provinces du royaume de Germanie au dixieme ſiecle. La ſeconde fait voir les anciens Comtes Palatins du Rhin de différentes Maiſons juſqu'à l'année 1215. La troiſieme commence à cette année 1215, époque où le Palatinat du Rhin parvint à la Maiſon ſouveraine qui le poſſede de nos jours.

PREMIERE PARTIE.

Antiquités du Palatinat du Rhin.

LES terres qui compoſent aujourd'hui le Palatinat du Rhin, paſſerent par différentes viciſſitudes avant que de former une des provinces de l'Empire Romain Germanique. Ces viciſſitudes tiennent à l'Hiſtoire des Celtes ou Gaulois, des anciens Germains, des Romains, des Allemands, & des Francs; elles ne regardent pas encore le

Histoire du Palatinat du Rhin.

Palatinat du Rhin; elles servent à faire connoître l'ancien état de ce pays, & l'origine de quelques unes de ses villes.

Comme le Rhin séparoit anciennement la Germanie de la Gaule, ces terres du Palatinat, qui sont situées à la droite de ce fleuve, furent possédées par des peuples Germains, & celles qui sont à sa gauche par les Médiomatriciens, l'un des plus considérables peuples Gaulois. Les terres de ces derniers étoient bornées à l'orient par le Rhin, au midi par le bourg de Marckelsheim entre la Haute & la Basse-Alsace du côté de Schelestat, où ces peuples confinoient aux Séquaniens, à l'occident par la Meuse, & au nord par la Nahe qui se jette dans le Rhin du côté de Bingen. Ainsi les terres des Médiomatriciens occupoient toute la Basse-Alsace, le Palatinat à la gauche du Rhin, partie de la Lorraine & du duché de Deux-Ponts, le territoire de Metz, & cette partie de l'ancienne Austrasie appelée aujourd'hui par corruption *Westrich.*

Une division entre deux de ces peuples Gaulois, les Séquaniens & les Héduens qui habitoient les bords de la Saone, fut fatale à la liberté de toute la Gaule. Les Séquaniens, aveuglés par leur animosité, appelerent à leur secours Arioviste, Chef des Marcomans, peuples Germains qui étoient établis de l'autre côté du Rhin.

Avant J. C. 72.

Arioviste passa ce fleuve soixante-douze ans avant Jésus-Christ, soumit non seulement les Héduens, mais les Séquaniens même, maltraita l'un & l'autre de ces peuples pendant quatorze ans, grossit ses troupes, en appelant, à la gauche du Rhin, de nouveaux peuples Germains, & menaça de subjuguer le reste de la Gaule.

Les Séquaniens s'apperçurent alors de l'imprudence de leur démarche. Pour y remédier, ils se réunirent aux Héduens, & inviterent Jules-César à venir les délivrer de leur joug : nouvelle imprudence qui n'étoit qu'une suite de la premiere. Jules-César y accourt, & taille en pieces les Germains du côté de Montbeillard, cinquante-huit ans avant Jésus-Christ. Parmi les peuples qui composoient cette formidable armée Germaine, on comptoit entre autres les Triboques, les Nemetes, & les Vangions. Après ce premier succès, Jules-César soumit les Séquaniens destinés à porter le joug de ceux qu'ils appeloient à leur secours, les Héduens, les Médiomatriciens, & de proche en proche toute la Gaule, qui se trouva divisée en quatre parties, en Narbonnoise, en Aquitaine, en Celtique, & en Belgique. Le Rhin fut alors les limites entre les Germains & les Romains.

Histoire du Palatinat du Rhin.

58.

Les terres du Palatinat du Rhin, à la gauche de ce fleuve, passerent donc, au milieu de cette catastrophe, sous la domination des Romains, quoique toujours possédées par les Médiomatriciens. Elles furent comprises dans la Gaule Belgique. Les bornes de cette Belgique étoient à l'occident la Seine, à l'orient le Rhin, au nord l'Océan Germanique, au midi les confins de la Haute & Basse-Alsace. Les montagnes des Vosges la coupoient presque en deux, du midi au nord. Auguste la partagea en deux parties, en Belgique proprement dite, située entre la Seine & ces montagnes, & en Germanie Cisrhénane, située entre ces mêmes montagnes & la rive gauche du Rhin. Il donna le nom de Germanie à cette

Histoire du Palatin at du Rhin.

derniere étendue de pays, parce qu'en effet elle se trouvoit alors presque toute habitée par des peuples Germains. Plusieurs d'entre eux, attirés par la fertilité du terrein, s'étoient établis depuis long temps dans la Gaule, en passant le Rhin dans sa partie inférieure au dessous de Bingen jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. Tels avoient été les Tongres, les Nerviens, les Eburons, les Condruses, les Ménapiens, les Cérefes, les Pemanes, les Tréviriens, &c.

Vers la partie haute du Rhin, les Triboques, à la faveur des troubles que les guerres civiles causoient en Italie, enleverent aux Médiomatriciens cette partie de leurs terres qui forme aujourd'hui la Basse-Alsace, vers l'an de Rome 707, & avant Jésus-Christ 47. On appela *Cirshénane* ou *Mineure*, cette Germanie, pour la distinguer de la Transrhénane, ou Grande-Germanie, appelée aussi dans la suite *Germanie-Barbare*, située à la droite du Rhin.

28. Cette Germanie Cisrhénane fut partagée par Auguste en supérieure & en inférieure, séparées l'une de l'autre par l'Ahr, riviere qui se jette dans le Rhin près de Rymagen, entre Coblentz & Bonn. Celle qui étoit située au midi de cette riviere, s'appeloit *Germanie Cisrhénane supérieure*, comme située plus près des sources du Rhin. Maïence en fut toujours la ville principale, & Spire, Worms & Strasbourg les autres endroits considérables. Ce qui étoit au nord de l'Ahr jusqu'à l'Océan Germanique, formoit la Germanie Cisrhénane inférieure. Cologne en devint la capitale. Par cette division, les terres qui forment le Palatinat du Rhin à la gauche

de ce fleuve, resterent comprises dans la Germanie Cisrhénane supérieure.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Ans de J. C. 50, 51.

Sous le regne de l'Empereur Claude, peu après le milieu du premier siecle de l'Ere Chrétienne, les Romains transplanterent, de la Grande-Germanie dans la Gaule, deux peuples Germains, leurs amis & alliés, les Nemetes & Vangions, qui vinrent occuper dans la Germanie Cisrhénane supérieure toutes les terres qui restoient encore aux Médiomatriciens sur le Rhin, depuis les limites septentrionales de la Basse-Alsace jusqu'à la Nahe. Ce furent ces deux peuples qui se mirent alors en possession de presque toutes les terres qui ont formé dans la suite le Palatinat du Rhin à la gauche de ce fleuve. Les Nemetes eurent pour villes principales Spire, appelée pour cette raison *Civitas Nemetum*, & les Vangions, Worms, *Civitas Vangiorum*. Ainsi toute cette partie des terres des Médiomatriciens qui touchoit au Rhin depuis ce fleuve jusqu'à la partie orientale des Vosges, se trouva occupée par des peuples Germains, les Triboques ou Strasbourgeois, les Nemetes ou habitans du district de Spire, les Vangions ou habitans du district de Worms.

Après que les Romains eurent conquis les Gaules, leur objet principal fut de les mettre à l'abri des incursions des Germains, en défendant le Rhin. On vit alors entre eux & ces peuples une lutte, une inimitié & un acharnement qui firent souvent des deux rives de ce fleuve un théatre de carnage & de destruction. Les Romains bâtirent sur la rive gauche du Rhin beaucoup de forts, ou fortifierent des endroits

Histoire du Palatinat du Rhin.

déjà bâtis par les Gaulois. De là prirent origine quelques-unes des villes du Palatinat à la gauche du Rhin. Rufiana, selon l'opinion de plusieurs, étoit Oppacheim, Vicus-Julius, Germersheim, Saletio Seltz, Concordia Altstatt. L'objet des Germains étoit de détruire ces endroits, comme celui des Romains étoit de détruire la barriere qui pouvoit les empêcher de pénétrer dans la Grande-Germanie. De tant de destructions réitérées, vient la difficulté de connoître cette origine des villes.

Ces vicissitudes de la Gaule font connoître l'ancien état des terres qui ont formé cette partie du Palatinat du Rhin, qui est à la gauche de ce fleuve. Les terres de ce Palatinat, situées à la droite de ce même fleuve, furent possédées par des Germains, & firent partie de celles que les Marcomans occuperent sous Marobode, leur Chef, entre le Rhin, le Danube & le confluent du Necker, & qu'on appeloit *Marcomannie.* Ces peuples, conduits par leur Chef, quitterent ces terres du temps d'Auguste; elles resterent long temps sans maître. Les Gaulois s'en emparerent enfin sous la domination des Romains, vers
98. la fin du premier siecle, du temps de Trajan. Ces nouveaux possesseurs étant obligés de payer aux Romains la dîme des fruits qu'ils recueilloient, on appela dès lors ces terres *Champs Décumates.*

Au milieu de ces nouvelles possessions, les Romains bâtirent encore des forts contre les Germains, sur-tout sur le Necker. C'est dans ces nouveaux forts que les Historiens cherchent l'origine de plusieurs endroits du Palatinat à la droite du Rhin, comme de Heidelberg, de

Manheim, de Ladenbourg, de Bretten, &c. Au nombre de ces forts on met Martiacum ou Mattiacum, que quelques Historiens ont prétendu être Manheim; Solicinium sur le Necker, pris pour Bretten par quelques Auteurs; Munimentum Valentiniani, bâti par Valentinien I sur le Necker. Cet Empereur détourna le cours de ce fleuve, craignant que la rapidité de ses eaux ne renversât ce fort. Quelques Auteurs veulent que ce soit Manheim, situé au confluent du Rhin & du Necker. Ammien Marcellin, qui en fait la description, ne parle point de cette situation, circonstance qui auroit pu lui paroître remarquable. Cluvier dit que ce n'est pas Manheim. Ce même Empereur construisit encore un fort sur le Necker, sur la montagne appelée *Pir*. Quelques-uns croient que c'est Heydelberg, ville qui, quoique célebre, est d'une origine tout-à-fait incertaine; d'autres disent que cette ville étoit l'ancien Budoris, endroit que Ptolomée place vers le Rhin. Freber dit que Ladenbourg étoit Lupodonum.

Histoire du Palatinat du Rhin.

L'animosité des Germains contre les Romains, & la crainte d'être asservis, donnerent origine aux ligues & aux confédérations des peuples Germains vers la fin du second siecle. De toute cette quantité de peuples qui habitoient la Grande-Germanie, on vit naître quatre corps ou sociétés, qui, réunissant leurs forces, devinrent redoutables & renverserent enfin l'Empire Romain. Plusieurs de ces peuples, réunis sous un nom commun & par un même intérêt, ne composerent qu'une République. Leurs noms particuliers commencerent à disparoître, & on ne connut plus par

Histoire du Palatinat du Rhin.

la suite ces peuples & leurs terres, que sous la dénomination générale de leur confédération ou association. Tous ces différens peuples, qui depuis la rive gauche du Danube confinoient aux Champs Décumates, & qui, depuis l'embouchure du Necker, étoient établis entre le Rhin, la rive gauche du Mein & les terres des Bavarois, tels que les Sueves, les Hermundures, les Cattes, les Mattiaces, &c. firent une de ces ligues, & s'appelerent ou furent appelés *Allemands*, voulant désigner par-là leur valeur. Leurs terres prirent le nom d'*Allemannie* ou *Allemagne*, & quelque temps après celui de *Souabe*, qu'elles ont retenu jusqu'à nos jours, & qu'elles retirent des Sueves, peuple le plus considérable de cette confédération.

La Table de Théodose, faite vers la fin du quatrieme siecle, appelle déjà ces terres de ce dernier nom. Dans le même temps, ceux des peuples Germains qui occupoient les terres situées entre le Bas-Rhin, le Mein, le Weser & l'Océan, firent aussi une de ces ligues, & s'appelerent *Francs*, nom qui désignoit la liberté qu'ils défendoient. Leurs terres prirent le nom de *France*. Les Saxons, autre nom de confédération de peuples Germains, se distinguerent dans le troisieme siecle, & les Thuringiens dans le cinquieme.

396. Les Allemands & les Francs, séparés par le Mein, furent la cause des catastrophes qui ensanglanterent les rives du Rhin aux troisieme, quatrieme & cinquieme siécles. Tandis que ces peuples se fortifioient par ces unions, les Romains s'affoiblissoient sur les rives du Rhin, & négligeoient leur défense. Les Allemands enle-

verent aux Romains les Champs Décumates, vers la fin du troisieme siecle, & reporterent au Rhin, dans cette partie, les limites de la Germanie à l'opposite de la Germanie Cisrhénane supérieure, ou, comme on l'appela depuis Constantin le Grand, *Germanie premiere.* Les Francs avoient les leurs à l'opposite de l'inférieure ou seconde. L'un & l'autre de ces deux peuples firent souvent des invasions dans la Gaule, & en furent repoussés par les Romains. Ces deux nations ennemies eurent tour à tour des succès, & essuyerent des défaites. Le fruit de cette alternative étoit la désolation du pays. A la fin, les Romains ne purent plus contenir les Germains. Les Allemands s'emparerent 407. de la Germanie premiere, & les Francs de la Germanie seconde, au commencement du cinquieme siecle. C'est l'époque qui ravit à jamais aux Romains la Germanie Cisrhénane, la Belgique, & peu à peu toutes les Gaules.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Cette catastrophe causa un grand changement dans toute la Germanie Cisrhénane. Les villes, les bourgs, les villages, & les forts bâtis par les Romains, furent presque tous détruits. Leurs noms ne subsistent que dans les anciens Ecrivains. Ainsi aux villes bâties par les Romains, ou auxquelles ils donnerent des noms latins, succéderent à cette époque, des villes bâties par les Allemands, & de dénomination allemande. Ceux de ces endroits Romains qui purent échapper à la destruction, reçurent un nouveau nom allemand, & tous ces noms se sont conservés jusqu'à nos jours. Cette destruction générale, ce bouleversement, ce changement de noms, ces villes nouvelles qui s'éleverent sur les ruines des anciennes, firent, pour

Histoire du Palatinat du Rhin.

ainsi dire, de la Germanie Cisrhénane un pays nouveau. Les Nemetes & les Vangions, enveloppés dans ce désastre général, tomberent sous le joug des Allemands. Leurs noms particuliers furent abolis. Tout ne fut connu depuis dans ce pays, que sous le nom général de ces nouveaux possesseurs. L'Histoire de ce pays devint alors ténébreuse. Les Romains ayant perdu ces terres, ne purent plus nous transmettre une partie de l'Histoire de ces peuples, en écrivant la leur, & les Allemands & les Francs encore sauvages, ne connoissoient que la guerre & les rapines.

Les terres qui ont formé par la suite le Palatinat du Rhin sur les deux rives de ce fleuve, se trouverent donc alors entre les mains des Allemands. Toute la Germanie Cisrhénane, dont ceux ci, de moitié avec les Francs, venoient de s'emparer, fut divisée, comme le reste des terres des Germains dans la Grande Germanie, en *Gau*, *Gouu*, ou *Gouue*, en latin *Pagi*. De là prirent origine tous ces noms de pays terminés en *gau*, qui s'introduisirent alors dans cette partie des Gaules & sur les rives du Rhin, & qui prirent la place des noms des peuples. C'étoit un assemblage de villes & de villages. Ainsi le pays des Nemetes fut depuis appelé *Spirgau*, c'est-à-dire, *le district de Spire*, celui des Vangions, *Wormsergau*. On vit naître ensuite le Wasgau, les Neckergau, le Creichgau, le Nortgau, le district des Vosges, du Necker, de la Creich & du Nord, avec une infinité d'autres. Ces peuples, en divisant ainsi les terres dont ils étoient les maîtres, en plusieurs gau, provinces, districts, ou pays, ne donnerent à ces différentes divisions

d'autres noms que celles qu'elles pouvoient tirer d'une ville principale, ou d'une riviere, ou d'une montagne, ou d'une des quatre parties de l'horizon.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Le langage qui s'étoit introduit jusqu'alors dans cette partie des Gaules, étoit une corruption de plusieurs Langues. Lorsque les premiers Germains s'y étoient établis, leur Langue s'étoit corrompue & étoit devenue un mélange de germain & de celte. La Langue romaine se joignit à ce mélange, dont il résulta chez le peuple un patois, un langage appelé *Romance*. Il avoit pour base la Langue latine, Langue corrompue par ceux des Celtes ou des Germains, qui l'apprenoient ou qui la parloient. Si la domination des Romains eût subsisté plus long-temps dans les Gaules, on y eût, avec le temps, parlé latin aussi purement que le parloient les Romains. Ils avoient soin d'établir par-tout des Ecoles, afin qu'on y apprît cette Langue. On rendoit justice aux peuples en latin. Toutes les Loix & tous les actes publics étoient écrits en cette Langue, comme la dominante. Mais le bouleversement qui chassa les Romains de la Germanie Cisrhénane, fit place à la Langue des Germains, nouveaux Maîtres. Alors le patois latin, au lieu de se perfectionner, se corrompant encore davantage dans certains endroits, fut appelé *Langue romaine rustique*; dans d'autres, il fut entiérement banni ou oublié. La Langue thudesque ou allemande, succédant depuis cette époque dans la Germanie Cisrhénane, s'est conservée jusqu'à nos jours sur la rive gauche du Rhin. Les peuples Germains étendirent par la suite leur domination dans l'in-

Histoire du Palatinat du Rhin.

térieur des Gaules ; mais ils ne purent point établir leur Langue. Le patois romain ou latin que les Gaulois y parloient, donna peu à peu origine à une Langue nouvelle, c'est la françoise.

Les mêmes raisons qui avoient enfanté dans la Germanie Cisrhénane un langage corrompu, y formerent une Religion mixte. Les peuples qui l'avoient habitée, les Celtes, les Germains & les Romains, ayant été idolâtres, l'idolâtrie y régna toujours. Elle devint un composé des idolâtries différentes de ces trois nations. La Religion Chrétienne y fut connue ; mais elle n'y forma point encore d'église. Ceux qui la professoient n'étoient que cachés & dispersés. Les persécutions de quelques Empereurs, & la Religion dominante, ne leur permettoient pas d'en faire profession publique. Enfin la culture & la politesse que les Romains avoient introduites dans ce pays pendant le temps qu'ils en avoient été les maîtres, firent place, à cette époque, à la grossiéreté des mœurs des Francs & des Allemands.

Ces deux peuples, auxquels les Romains n'étoient plus en état de résister, maîtres de la Germanie Cisrhénane, aspiroient également à la domination de toutes les Gaules. Cette rivalité les anima l'un contre l'autre. Ils se firent la guerre. La bataille décisive que Clovis le Grand, Roi des Francs, gagna sur les Allemands en
496. 496 à Tolbiac, aujourd'hui Zulk ou Zulpich, dans le duché de Juliers, les lui soumit entiérement. Ce Roi se fit Chrétien après cette bataille, & c'est le premier Prince Souverain de l'Europe qui le fut.

La puissance des Francs s'augmenta de jour en

Histoire du Palatinat du Rhin.

jour par leurs conquêtes dans les Gaules. Leur royaume s'étendit toujours davantage. De là vint la division principale de leurs terres en France orientale, Ost-Reich, Austrasie; & en France occidentale, West-Reich, Westrasie ou Neustrie. La premiere étoit comprise entre le Rhin, la Meuse & l'Escaut; la seconde, entre la Meuse & la Loire. Dans le célebre partage de toutes ces terres entre les quatre fils de Clovis le Grand, en 511, cette Monarchie se partagea en quatre royaumes. L'Austrasie ou France orientale, tombée en partage à Thierry ou Théodoric l'aîné, en forma un seul & le plus considérable. Il embrassa aussi par la suite toutes les terres & provinces que les Francs conquirent peu à peu dans la Grande-Germanie, leur ancienne patrie. Ainsi les terres qui forment aujourd'hui le Palatinat du Rhin, dont la partie Transrhénane avoit anciennement appartenu aux Germains en général, aux Romains & aux Allemands, & la Cisrhénane aux Médiomatriciens, aux Nemetes & aux Vangions, sous la domination Romaine, & enfin successivement aux Allemands & aux Francs, devinrent toutes une portion de ce royaume d'Austrasie jusqu'au traité de Verdun en 843. Metz, capitale de ce royaume, fut près d'un siecle & demi la résidence de ces Rois. 511.

On doit sur-tout suivre ici les vicissitudes de ce royaume, comme celui dont la plus grande partie est devenue par la suite Empire Romain Germanique. Les Francs l'agrandirent par leurs conquêtes. Ils venoient de subjuguer les Allemands; ils soumirent ensuite tour à tour les Thuringiens, les Bavarois, & long-temps après, les Saxons.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Les terres de chacun de ces peuples vaincus, formerent autant de provinces de leur Monarchie, auxquelles ils donnerent le nom de *duchés*. Des Ducs les gouvernoient au nom du Roi; des Comtes leur étoient subordonnés. Les Rois Francs adopterent des Romains ces titres de *Duc* (*Dux*), & de *Comte* (*Comes*). Ils donnerent le premier aux Gouverneurs des provinces dont on parle, & le second aux personnes auxquelles ils conféroient l'administration de la Justice dans un de leurs gau ou districts. Ces districts prirent même depuis lors le nom des *comtés*, ou *Comecies* (*Comitatus*), nom qui, sous les Romains, n'avoit jamais été affecté aux terres, & n'avoit signifié autre chose que la *dignité de Comte*, comme *Ducatus*, *duché*, n'avoit dénoté jusqu'alors que la *dignité de Duc*.

Le nom de *Comes* signifia anciennement, chez les Romains, toute personne qui accompagnoit un Légat, Gouverneur ou Proconsul, dans une province. Sous les Empereurs Romains, & particuliérement sous Constantin le Grand, on donna ce nom à tous ceux qui occupoient quelque emploi & qui remplissoient quelque fonction auprès de l'Empereur. On vit alors des *Comites Sacrarum Largitionum*, des *Comites Equorum Regiorum*, des *Comites Sacri Consistorii*, & une foule de Comtes de toute espece. Les Empereurs conférerent par la suite à quelqu'un de ces Comtes le gouvernement d'une grande province, qu'ils administrerent avec un pouvoir égal à celui des Ducs, en retenant le titre de *Comtes*. Ainsi ce titre signifia alors un Gouverneur de province. Tels furent les six Grands Comtes de l'Empire

d'Occident, dont fait mention la Notice des dignités de l'Empire, ouvrage précieux, écrit vers la fin du quatrieme siecle.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Ces Juges d'un district, que les Francs appelerent en latin *Comites Pagorum*, en leur propre Langue germaine, qu'ils voulurent aussi latiniser, les Empereurs les appelerent quelquefois *Grafiones*, au lieu de *Comites*, & *Grafionatus*, au lieu de *Comitatus*. Les anciens Germains donnoient la dénomination de *gris*, ou *âgé*, à toute personne qui étoit choisie par la nation pour administrer la justice dans une certaine étendue de pays. On avoit soin de choisir pour cet emploi important, des personnes expérimentées & d'un âge mûr. La plupart des nations se sont conduites avec la même circonspection dans le choix de leurs principaux Magistrats, & ont laissé un témoignage de cette circonspection dans les noms qu'ils leur ont donnés. Les Sénateurs, par exemple, furent ainsi appelés chez les Romains, de *Senium*, vieillesse. Les Aldermans, ce qui signifie *vieux hommes*, étoient chez les Anglo-Saxons les Hauts-Justiciers de l'Etat.

Les terres des peuples soumis par les Francs dans la Grande-Germanie, devinrent donc autant de provinces du royaume d'Austrasie. Celles de ces provinces, dont la connoissance générale peut servir à répandre quelque clarté sur le morceau d'Histoire qu'on écrit, sont la Souabe, la Baviere, & la Franconie. Une notice des deux duchés de Lorraine au dixieme siecle, ne sera pas ensuite moins importante.

Toute cette étendue de pays que possédoient

Histoire du Palatinat du Rhin.

les Allemands, tant dans la Germanie Transrhénane, que dans la Cisrhénane, & qui renfermoit toutes les terres qui formerent par la suite le Palatinat du Rhin, fut érigée en duché vers le commencement du sixieme siecle. Ce duché d'Allemagne ou Souabe étoit d'abord très-vaste, embrassoit une grande partie de la Suisse, & s'étendoit depuis le Mein jusqu'aux Alpes Rhétiques.

Le duché de Baviere fut établi à peu près dans le même temps que celui de Souabe, ou peu après. Des Ducs de la race Agilolfingienne en obtinrent le gouvernement.

Le duché de Franconie fut établi au septieme siecle. Il ne fut formé que d'un démembrement de celui de Souabe, entre le Rhin, le Mein & le Necker. On l'appela *Ostro-France*, *France-Nouvelle*, *France Teutonique*, *France Orientale*, *Franckenland* (*pays*, *duché des Francs*), & enfin *Franconie*, nom qu'il retient encore. Wurtzbourg, lieu où résidoient alors les Ducs de cette province, en fut la capitale. Lorsqu'on considere sa situation entre les Allemands, les Thuringiens & les Saxons, on est porté à croire que cette province, peuplée de Colonies de Francs, ne fut établie par les Rois Francs d'Austrasie, que pour contenir les nouveaux peuples soumis de la Germanie. Les bornes de ce duché furent le Rhin, le Mein, la Wernitz, qui se jette dans le Danube à Donnawert, l'Iachst, qui a son embouchure dans la rive droite du Necker, près de la ville libre Impériale de Wimpffen, la Murr & l'Entz, rivieres qui se dégorgent pareillement l'une à la droite, l'autre à la gauche du Necker,

au

au dessus de Heilbronn, la premiere un peu au dessous de la ville de Marpach, la seconde près de la ville de Besigheim, & l'Osbach, qui se jette dans le Rhin, à peu près vis-à-vis de Seltz. Les terres du Palatinat situées à la droite du Rhin, se trouverent alors enclavées dans le duché de Franconie.

Histoire du Palatinat du Rhin.

On vient de dire que cette province fut appelée aussi *France Orientale*. Il résulte de là, que ce nom a eu trois significations différentes; on appela d'abord ainsi tout ce que les Francs possédoient à la gauche du Rhin jusqu'à la Meuse, terres qui porterent toujours plus particuliérement le nom d'*Austrasie*. On étendit, en second lieu, la dénomination de *France Orientale* aux provinces même que les Francs acquirent dans la Germanie. Dans ces deux cas, le nom de *France Orientale* désigna un royaume. Enfin on appliqua ce nom, dans un sens beaucoup plus resserré, à une des provinces de la Germanie, la *Franconie*. Cette province fut appelée aussi quelquefois *Austrasie*.

La foiblesse des Rois d'Austrasie enfanta des troubles funestes dans toutes les provinces de ce royaume. Ils vécurent lâchement dans la dépendance des Maires du Palais, premiers Officiers de la Couronne, qui disposoient de tout. Les Ducs, Gouverneurs des provinces, refuserent de se soumettre aux ordres de ces Maires. De là se forma un état permanent de révolte de la part de ces Ducs, & un objet constant de les soumettre de la part des Maires. Ce fut la cause d'une guerre intestine, qui désola long-temps les différentes provinces. Mais enfin les Maires ayant

tout usurpé, chasserent les Rois de leur trône; & les Ducs de leurs duchés. C'est ce que fit Pepin le Bref, l'un de ces Maires, au milieu du huitieme siecle. Il enferma dans un couvent Childéric III, le dernier des Rois Francs de la race Mérovingienne, & mit sur sa propre tête un diadême dont son Maître étoit indigne; événement mémorable, qui transmit la couronne à la race Carlovingienne.

Histoire du Palatinat au Rhin.

752.

Les Ducs, qui avoient résisté long-temps à l'usurpation des Maires, furent les premiers la victime de cette catastrophe. On leur enleva le gouvernement de leurs provinces, qu'on s'occupa à démembrer.

En Franconie, après la mort du dernier Duc Hétan, vers le milieu du huitieme siecle, Pepin fit donation à l'Evêque de Wurtzbourg de la ville de ce nom, & du district qui l'environnoit. C'est la raison pour laquelle ces Evêques, qui ensuite agrandirent peu à peu leurs terres, prirent le titre de Ducs de Franconie. Les Evêques de Maïence, de Cologne, de Worms, de Constance, se ressentirent des libéralités des Rois Carlovingiens dans cette conjoncture. Ils devinrent insensiblement les maîtres de plusieurs terres, & la sainteté de leur caractere servit à les rendre peu à peu exempts de la jurisdiction de ceux qui gouvernerent à l'avenir les différentes provinces.

En Souabe, Godefroi II ayant voulu s'emparer de ce duché, en fut chassé par Charlemagne.

En Baviere, Thassillon III, dernier Duc de la race Agilolfingienne, fut dépossédé de ce duché par Charlemagne en 788.

Si quelques-unes de ces provinces retinrent encore

le nom de *duchés*, elles perdirent toutes depuis lors leur ancienne forme de gouvernement, & furent administrées à l'avenir par des Nomes ou Mis de la Chambre (*Cameræ Nuntii*, *Cameræ Missi*), ou par plusieurs Comtes à la fois. Les premiers étoient des Receveurs des finances & des Intendans, qui, sous ce nom, jouissoient à peu près du même pouvoir que les Ducs. Ils régissoient dans les provinces tout ce qui appartenoit au Fisc & au Domaine royal.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Avant que de passer aux événemens qui suivirent la translation de la couronne d'Austrasie aux Carlovingiens, il est nécessaire de parler des Comtes Palatins, Yforttzgizrfrn. Sous les derniers Rois de la Race Mérovingienne, & sous ceux de la Carlovingienne, il y avoit à la Cour des Rois, des Comtes Palatins de plusieurs especes, dont l'autorité différoit selon la nature de leur département. Les premiers d'entre eux étoient ces Grands de l'Etat, qu'on appeloit particuliérement *Comtes du Palais.* Ils étoient attachés à la personne du Roi, résidoient toujours dans son palais, & étoient revêtus des grands offices de la Couronne. Celui qui parmi ces Grands occupoit le premier rang, & qui portoit par excellence le titre de Comte du Palais, étoit le Président du Tribunal suprême des Rois. Il rendoit la justice dans toutes les causes qui étoient portées devant le Souverain, & étoit comme le Grand Juge du royaume. Ce Tribunal suivoit par-tout les Rois qui n'avoient point, comme les Souverains de nos jours, de résidence fixe. Ils avoient fait bâtir beaucoup de palais dans les différentes provinces de leur Monarchie. C'étoient des bâtimens im-

mentes. Des terres domaniales en dépendoient.
Histoire du Palatinat du Rhin. Les Rois voyageoient de palais en palais; ils y consumoient les provisions qu'on y avoit amassées, & tour à tour rendoient ainsi justice en personne à leurs différens peuples, sans leur être à charge. C'est de ces palais que furent datés les Diplomes, les Chartres, les Priviléges & les immunités. C'est de ces palais & de leurs terres que les Rois firent donation en grande partie aux Eglises, aux Evêchés, & aux personnes qui se distinguoient dans l'Etat. Quelques-uns de ces palais furent même convertis en monasteres.

800. Charlemagne, fils de Pepin le Bref & son successeur, renouvela l'Empire d'Occident en 800. Sous lui la ville d'Aix-la-Chapelle jeta les fondemens de cette célébrité qu'elle a acquise par la suite. Le partage que firent de sa Monarchie son fils & ses petits-fils, affoiblit cet Etat, & enfanta de nouveaux noms & de nouveaux royaumes.
841. Celui d'Austrasie se partagea en royaume de Germanie & en royaume de Lorraine, par le traité de Verdun de l'an 843. Ce traité est la grande époque qui fit de la Germanie & de la France deux Etats indépendans l'un de l'autre. Il fut conclu entre les trois enfans de Louis le Débonnaire. Toute la partie Cisrhénane du royaume d'Austrasie, à laquelle étoit spécialement affecté le nom d'*Austrasie*; toute cette partie, disons-nous, excepté Maïence, Worms & Spire, & leurs districts, forma un royaume particulier, qui échut en partage à Lothaire I, avec la dignité impériale, la ville de Rome, & l'Italie. Ce royaume, qui retint encore quelques années le nom d'*Austrasie*, qu'il changea ensuite en celui

de *Lorraine*, étoit ſitué entre la France occidentale & la Germanie, ayant le Rhin, le lac Léman (de Geneve) & les Alpes à l'orient, & le Rhône, la Saone, la Meuſe & l'Eſcaut à l'occident. La partie tranſrhénane du royaume d'Auſtraſie, proprement appelée *Germanie*, avec les diſtricts de Maïence, Worms & Spire, dont on vient de parler, forma le royaume de Germanie, qui fut aſſigné à Louis, ſurnommé pour cette raiſon *le Germanique*. Ce royaume fut encore généralement appelé quelque temps *France Orientale*, ou *Auſtraſie*, dénomination qui s'abolit peu à peu, & qui fit place à celle de *Royaume de Germanie*. On vit ainſi, pendant quelque temps, deux royaumes porter alors à la fois le nom d'*Auſtraſie*, l'un en deçà du Rhin, l'autre au delà. Charles le Chauve, troiſieme fils de Louis le Débonnaire, eut la Neuſtrie ou France occidentale. C'eſt la France de nos jours, ſeule portion de la Monarchie des Carlovingiens qui ait retenu le nom de *France*.

Hiſtoire du Palatinat du Rhin.

Une des choſes remarquables de ce traité, pour la connoiſſance de l'Hiſtoire du Palatinat du Rhin, c'eſt que les trois diſtricts de Maïence, de Worms & de Spire, adjugés au royaume de Germanie, prirent le nom de *terre*, de *province*, ou de *France Rhénane*. Preſque tout le Palatinat ſe forma enſuite par des acquiſitions faites dans cette terre Rhénane. Ainſi, depuis ce traité, l'Hiſtoire des terres de cet Etat eſt annexée à l'Hiſtoire générale du royaume de Germanie.

Trois choſes reſtent encore à conſidérer : comment on prépoſa de nouveau des Ducs au

Histoire du Palatinat du Rhin.

gouvernement des provinces du royaume de Germanie; comment le royaume échut en partage à Lothaire I, par le traité de Verdun, se partagea en deux duchés dépendans de la Germanie, & ce que c'étoit que de nouveaux Comtes Palatins qui furent établis dans tous ces duchés.

Vers la fin de la Race Carlovingienne, dans les dernieres années du neuvieme siecle, la Monarchie des Francs tendoit à un bouleversement qui changeoit insensiblement la constitution de l'Etat. Les nouveaux Chefs qui administroient les provinces, les Nonces de la Chambre, les remplissoient de troubles. La Race Carlovingienne alloit s'éteindre dans la Germanie, & les Germains alloient s'emparer de ce royaume. Cette révolution arriva en effet en 911, à la mort de Louis IV, le dernier des Rois Francs de cette Race, révolution qui fit tout changer de face dans cet Etat. C'est au milieu de cette décadence qu'on jugea à propos de substituer de nouveau des Ducs aux Nonces de la Chambre dans l'administration des provinces.

L'Empereur Louis IV constitua, au commencement du dixieme siecle, Duc de Franconie ou France Orientale, Conrad, Seigneur puissant de cette province, le premier du sang Germain, qui fut élu ensuite Roi de Germanie. On ne sçauroit faire remonter plus haut l'origine de ce nouveau duché, puisqu'on trouve que dans les dix dernieres années du neuvieme siecle il étoit encore administré par des Nonces de la Chambre. La terre Rhénane, ou les trois districts de Maïence, de Worms & de Spire, furent incorporés à cette province, qui, bornée auparavant par la rive droite

du Rhin, s'élargit alors à sa gauche. Ses limites méridionales dans cette partie Cisrhénane s'étendirent jusqu'à la Lutter, riviere qui a son embouchure dans le Rhin, près de Lauterbourg, & qui la sépara du duché de Souabe. Deux parties considérables, coupées par le Rhin, composerent donc ce nouveau duché. La terre, ou France Rhénane, cette contrée fertile & agréable, étoit à la gauche de ce fleuve; la France Orientale proprement prise à sa droite. Plusieurs villes de la premiere devinrent même le siége de ces nouveaux Ducs, entre autres Maïence & Worms. C'est pour cette raison qu'on les appela quelquefois *Ducs de Worms*.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Le duché de Baviere fut rétabli sous le regne de l'Empereur Arnoul, ou sous celui de Louis IV, vers la fin du neuvieme siecle, ou au commencement du dixieme. Le gouvernement en fut conféré à Léopold, dont on parlera dans le Chapitre premier de cet Ouvrage.

Burcard, l'un des premiers Seigneurs de la Souabe, en fut déclaré Duc en 916, par Conrad I, & les derniers Nonces de la Chambre de cette province furent condamnés à mort, à cause de leurs révoltes & de leurs malversations.

Telle fut la renaissance de ces trois duchés. Pour comprendre comment des débris du royaume de Lorraine se formerent deux duchés dépendans de la Germanie, il faut suivre les vicissitudes de ce royaume depuis son origine, c'est-à-dire, depuis le traité de Verdun.

Ce royaume, situé entre la France Occidentale & la Germanie, & dont Aix-la-Chapelle devint la capitale, ne subsista que 26 ans, gouverné 855.

Histoire du Palatinat du Rhin.

par deux seuls Rois. Lothaire I, qui en fut le premier Souverain, abdiqua tous ses Etats en 855, & les partagea entre ses trois enfans. Louis II eut l'Italie & la dignité impériale; Lothaire II, ou le Jeune, eut cette moitié de ce royaume qui étoit située entre le Rhin, le Rhône, la Saone, la Meuse & l'Escaut. L'autre moitié, bornée par le Rhône, la Méditerranée & les Alpes, fut le partage de Charles, & prit le nom de *Royaume de Bourgogne* ou de *Provence*. A la mort de ce Charles sans postérité, ses Etats furent partagés entre ses deux freres aînés.

Sous Lothaire II, devenu le maître de presque tout le royaume de son pere, cet Etat prit le nom de *Royaume de Lothaire*, nom d'où se forma ensuite celui de *Lorraine*. Ce Prince mourut en 869, & ne laissa point d'enfans. Cet événement fut le terme de la durée de son royaume. Le seul de ces trois freres qui vivoit alors, l'Empereur Louis II, étoit son héritier légitime. Mais il fut exclus de cette succession par ses deux oncles paternels, Louis le Germanique, Roi de Germanie, & Charles le Chauve, Roi de France. Par une transaction conclue entre ces deux oncles, dans le pays de Liége, sur les rives de la
870. Meuse, en 870, ils démembrerent & partagerent le royaume de Lorraine. Cette moitié, qui touchoit à la France Occidentale, fut assignée à Charles. Celle qui touchoit à la Germanie fut le partage de Louis le Germanique, & devint une portion de son royaume; on en forma un nouveau, qui prit le nom particulier de *Westrasie*, c'est-à-dire, *Royaume Occidental*, relativement au

reste des terres auxquelles il avoit été incorporé. Une partie de cette Westrasie en a retenu le nom jusqu'à nos jours, & est appelée *Westrich*. Par ce partage le royaume de Germanie s'étendit à la gauche du Rhin jusqu'à la Meuse, fleuve qui fit alors les limites entre la Germanie & la France. Les terres du Palatinat du Rhin se trouverent alors enclavées toutes dans le royaume de Germanie. Cette incorporation d'une partie de la Lorraine à ce royaume, fut encore sujette à des vicissitudes. *Histoire du Palatinat du Rhin.*

Le partage de la Lorraine en Germanique & en Françoise, fut l'époque des troubles qui agiterent long-temps ces deux Parties. Louis le Germanique mourut en 876, & laissa trois fils, 876.
Carloman, Louis le Jeune, & Charles le Gros. Charles le Chauve, leur oncle, voulut leur ravir de cette succession tout ce qui leur appartenoit à la gauche du Rhin, c'est-à-dire, la Westrasie ou Lorraine Germanique, qui venoit d'être incorporée au royaume de Germanie, & Maïence, Worms & Spire. Il fut défait la même année 876, dans une bataille près d'Andernach. Cette victoire laissa les fils de Louis le Germanique maîtres de cette partie de la Lorraine acquise par leur pere. Par le célebre traité de Salfeld de la même année, elle échut en partage à Louis le Jeune, avec la France Orientale proprement prise, la Thuringe, la Saxe & la Frise. L'année suivante, il en fit part à ses freres par portions égales. Carloman céda la sienne à Louis le Jeune, qui la partagea avec Charles le Gros en 878. Ainsi la Lorraine Germanique se trouva alors entre les mains de ces deux freres.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Pour s'en assurer la possession, Louis le Jeune conclut le traité de Foron en 878 avec Louis le Begue, son cousin, Roi de France, fils de Charles le Chauve, déjà décédé. On y confirmoit le partage du royaume de Lorraine de 870. Louis le Begue étant mort en 879, Louis le Jeune de Germanie fit des démarches pour monter sur le trône de France. Si elles n'eurent pas le succès qu'il en espéroit, elles aboutirent du moins à lui faire acquérir la Lorraine Françoise qu'on lui offrit afin qu'il se désistât de ses pré-
879. tentions. Toute la Lorraine se trouva alors réunie de nouveau comme elle l'avoit été à peu près avant le partage de 870, & fut incorporée au royaume de Germanie. Les efforts que firent ensuite les Rois de France pour la regagner, & l'inconstance des habitans, y porterent le ravage. Si ces efforts eurent quelquefois du succès, ils n'annullerent point les droits des Rois de Germanie sur ce pays acquis à leur couronne par trois traités & une bataille, & dont ils justifierent encore la possession par plusieurs traités postérieurs. Telle fut l'époque de l'incorporation de toute la Lorraine au royaume de Germanie.

882. Les Souverains de ce royaume en devinrent donc les maîtres : Par conséquent elle passa de Louis le Jeune à Charles le Gros son frere, & de celui-ci à Arnoul son neveu, qui en fit de nouveau un royaume particulier en faveur de Zuintebolde, son fils naturel, en 895. Les in-
900. justices & les déprédations de ce Roi lui attirerent la haine des habitans ; il fut chassé & tué cinq ans après. La Lorraine revint à son maître légitime, Louis IV, Roi de Germanie. Il en

conféra l'administration à un Reinier, qu'on ne sçauroit encore regarder comme un Gouverneur ou Duc, tels que le furent ensuite ceux des autres provinces : il prit souvent le titre de *Comte*. *Histoire du Palatinat. du Rhin.*

La mort de Louis IV, en 911, causa dans la Germanie, comme on l'a dit, l'extinction des Rois Francs de la Race Carlovingienne. Les Germains choisirent à l'avenir leurs Rois parmi les Seigneurs de leur nation. Tel fut d'abord Conrad I, Duc de Franconie, élu Roi après la mort de Louis IV. La succession de la Lorraine fut un sujet de dispute entre lui & Charles le Simple, Roi de France, fils de Louis le Begue. Celui-ci se fondoit sur la proximité du sang; l'autre appuyoit la justice de ses prétentions sur plusieurs traités. Mais Charles le Simple termina cette dispute de droit, de la même maniere que les Souverains terminent d'ordinaire les leurs. Il s'empara à main armée de ce pays, secondé par les habitans, qui refusoient de reconnoître Conrad. Après cet événement, on commence à trouver des Ducs de Lorraine, comme Gislibert ou Gilbert, fils de Reinier. L'usurpation de la Lorraine fit naître une guerre entre Charles le Simple & Henri l'Oiseleur, successeur de Conrad. L'issue en fut favorable à Henri. Il obligea son ennemi à signer un traité à Bonn en 923, par lequel il le fit renoncer à tous ses droits sur la Lorraine, & promettre qu'il ne l'usurperoit plus. Ensuite, pour mieux affermir sa domination dans ce pays, & pour se mettre à l'abri des révoltes de ses Ducs & de ses habitans, il donna sa fille en mariage à Gislibert en 929, & le confirma dans le duché de toute la Lorraine. Depuis lors, elle

911. 914. 923. 929.

devint sans interruption une des provinces du royaume de Germanie.

Histoire du Palatinat du Rhin.

938. Othon I succéda dans l'Empire à Henri l'Oiseleur, son pere. Gislibert, Duc de Lorraine, fit les fonctions de Grand-Chambellan, en 936, au sacre de cet Empereur. Il se révolta contre lui trois ans après, & périt dans le Rhin, laissant un fils fort jeune, appelé *Henri*. Othon I ne voulut point priver ce fils du gouvernement dont avoit joui son pere. En attendant qu'il eût l'âge de majorité, il conféra la Lorraine à Henri le Querelleur, son propre frere, qui fut immédiatement

940. chassé par son pere. L'Empereur alors nomma Duc de Lorraine Othon, fils de Rimino, Seigneur puissant sur la Moselle, auquel Henri l'Oiseleur avoit donné le comté de Verdun. Mais cet Othon & le jeune Henri, son pupille, fils de Gislibert, auquel on destinoit la Lorraine, moururent entre 941 & 947. Après leur décès, Othon I donna à Conrad II, Duc de Franconie, Luitgarde sa fille, & le duché de Lorraine. Il fut dé-

953. posé en 953. La Lorraine fut conférée à Brunon, Archevêque de Cologne, frere de l'Empereur Othon I. Depuis ce temps, ce pays commença de se partager en Haute & en Basse-Lorraine. L'une & l'autre eurent le titre de duché. La Haute étant arrosée par la Moselle, & s'étendant des deux côtés de cette riviere depuis sa source jusqu'à son embouchure, fut appelée aussi la *Mosellane*, ou *duché de Mosellane*; elle confinoit d'un côté avec le Luxembourg, & de l'autre avec la Franche-Comté; c'est la Lorraine moderne. La Basse prit le nom de *duché des Ripuaires*,

& ensuite celui de *duché de Lothier*. Elle comprenoit le Brabant, partie des duchés de Juliers & de Gueldre, & les provinces que le Rhin, la Meuse & l'Escaut renferment vers leur embouchure. Voilà comment des débris de l'ancien royaume de Lorraine sortirent enfin deux duchés ou provinces dépendantes du royaume de Germanie. Ces deux duchés se mirent par la suite peu à peu dans l'indépendance de l'Empire. La Basse-Lorraine parvint à la Maison de Louvain au commencement du douzieme siecle, & changea insensiblement son nom en celui de *duché de Brabant*. La Haute parvint vers le milieu du onzieme siecle à la Maison d'Alsace, d'où est descendue celle de Lorraine, qui a possédé ce duché jusqu'à l'année 1737, qu'elle le céda à la France, & qui occupe de nos jours le trône Impérial.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Nous voilà parvenus à voir comment & dans quel temps furent érigés cinq des duchés du royaume de Germanie, la Baviere, la Franconie, la Souabe, & ceux de la Haute & Basse-Lorraine. On ne fait point mention des autres. Leurs Ducs firent ce qu'avoient fait depuis long-temps tous ceux qu'on avoit préposés à l'administration des provinces. Ils tâcherent de s'agrandir, se révolterent contre leurs Souverains, & voulurent se rendre les maîtres de leurs Gouvernemens. La foiblesse des derniers Rois Carlovingiens les avoit invités à cette usurpation, & la révolution qui fit passer la couronne de Germanie des Carlovingiens aux Germains, favorisa leur dessein. Tout auroit été bientôt envahi & usurpé par ces Chefs, si les nouveaux Monarques n'eussent point songé aux moyens de

Histoire du Palatinat du Rhin.

soustraire à leur rapacité dans les différentes provinces, ce qui y restoit de terres domaniales & de droits régaliens.

C'est ce qui donna lieu à l'institution des Comtes Palatins dans chaque province de la Germanie. Ils étoient différens de ces anciens Comtes Palatins, dont la charge, comme on l'a déjà dit, se bornoit dans l'intérieur du palais des Rois, & dont les fonctions parurent cesser avec la décadence de la race Carlovingienne. Ceux-ci au contraire étoient des Vicaires provinciaux, ou des Procureurs fiscaux, nommés par les Rois dans les différentes provinces, afin de brider le pouvoir des Ducs qui s'agrandissoient de jour en jour. Ils rendoient justice au nom du Roi ou de l'Empereur; ils avoient soin des terres appartenantes au domaine, & en cas que les Ducs fussent absens ou empêchés, ils étoient leurs substituts. Leur devoir étoit de veiller sans cesse à la bonne administration. Ils succéderent dans cette vûe à ces députations ou commissions, nommées de temps en temps par la Cour, dont les Députés étoient appelés *Mis Royaux*. Leur pouvoir contrebalança donc dans les provinces celui des Ducs. Cette rivalité ou ce conflit d'autorité réveilla entre eux une jalousie réciproque. Les uns chercherent des voies pour supplanter les autres.

Ces Comtes Palatins firent leur résidence dans un des palais royaux. On les choisissoit d'ordinaire parmi les Seigneurs originaires des provinces même dans lesquelles on les constituoit Comtes Palatins, afin qu'instruits des Loix & des Coutumes du pays, ils pussent mieux rendre

justice aux peuples. Leurs émolumens consistoient en quelques terres que les Rois leur assignoient. Leur charge ou dignité devint héréditaire dans certaines familles; mais cette hérédité étoit toujours dépendante de la nomination des Rois. Il est impossible de déterminer précisément le temps où tous les différens Palatinats prirent origine dans leurs provinces. Il suffira de remarquer que ce fut une institution du dixieme siecle; & qu'il y eut des Comtes Palatins, de Souabe, de Baviere; de Franconie ou du Rhin, de Saxe; de Carinthie; du duché de Mosellane, & de celui des Ripuaires.

Histoire du Palatinat du Rhin.

SECONDE PARTIE.

Anciens Comtes d'Aix-la-Chapelle & du Rhin, de différentes Maisons.

CE qui a répandu de l'obscurité & de la confusion sur l'Histoire des anciens Comtes Palatins des différentes provinces de la Germanie, c'est que dans les Chartes, dans les Diplomes & dans les Chroniques du temps, on ne les trouve désignés d'ordinaire que par leur nom & par leur titre, sans que le nom de la province y ait été spécifié, Hugnes, Comte Palatin. Cette obscurité disparut en partie, lorsqu'au titre on ajouta le nom du palais royal ou du château dans lequel ils faisoient leur résidence, & où ils tenoient leur Cour de Justice. Mais on joignit rarement à ce

Histoire du Palatinat du Rhin.

titre le nom du duché même dans lequel ils étoient en place. Ainsi, au lieu de se nommer Comtes Palatins de Baviere, ils se dirent Comtes Palatins de Scheyren ou de Wittelspach. Les Comtes Palatins de Souabe s'appelerent *Comtes Palatins de Tubingen & de Calve.* Ceux de Saxe, *Comtes Palatins de Wettin, de Gozeck, &c.* Ceux du duché de la Haute-Lorraine résidant dans Metz, palais principal de cette province, furent appelés *Comtes Palatins de Metz.* Ceux de la Basse-Lorraine ou du duché des Ripuaires, ayant leur siége à Aix-la-Chapelle, s'appeloient *Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle.*

A l'égard de la Franconie ou France Orientale proprement dite, dans laquelle étoit comprise la terre Rhénane, on ne trouve aucune trace du Palatinat de cette province. On présume que ceux qui s'appelerent Comtes Palatins du Rhin, furent les mêmes que les Comtes Palatins de Franconie; & comme on prétend que les Comtes Palatins du Rhin étoient la même chose que les Comtes Palatins de la Lorraine, ou du moins que ceux de la Basse-Lorraine, il s'ensuivroit que cette Basse-Lorraine, la Franconie & la terre Rhénane auroient eu un Comte Palatin commun, celui d'Aix-la-Chapelle. D'autres, non contens d'attribuer au Comte Palatin d'Aix-la-Chapelle cette étendue de jurisdiction, lui en donnent aussi sur la Haute-Lorraine ou duché de Mosellane; mais on n'a aucun document qui puisse servir d'appui à cette assertion.

Le premier qui prit le titre de Comte Palatin du Rhin, fut Henri, Seigneur du Lac, vers la fin du

du onzieme siecle. Sa jurisdiction s'étendoit à la vérité, sous l'Empereur Henri IV, dans la France Rhénane & dans la Lorraine. Mais est ce une preuve que ses prédécesseurs avoient joui de la même étendue de jurisdiction? Cependant, comme on voit que ses prédécesseurs se succéderent l'un à l'autre d'une maniere héréditaire, & que leurs terres allodiales aussi bien que celles qu'ils tenoient déjà en bénéfice des Empereurs, s'étendoient sur les rives du Rhin & dans la Lorraine, on a raison d'en inférer que leur commission regardoit également la Lorraine & la Franconie ou France Orientale, & que par conséquent les anciens Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle étoient les mêmes que les Comtes Palatins du Rhin & de Franconie. Si les duchés de la France orientale & de la Lorraine furent gouvernés quelquefois par un seul Duc, comme ils le furent par Conrad II, Duc de Franconie, pourquoi un même Comte Palatin n'auroit-il pu avoir été chargé du département de l'un & de l'autre? Mais que les Palatinats de la Lorraine & de la France Orientale fussent, dans leur origine, séparés ou non, il est du moins certain qu'ils étoient réunis dans le douzieme siecle.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Si de tous ces Comtes Palatins qui gouvernoient les différentes provinces du royaume de Germanie au nom du Roi, ceux du duché des Ripuaires ne jouirent pas d'abord de plus grandes prérogatives que ceux des autres provinces, ils acquirent cependant bientôt une supériorité qui les distingua de tous les autres, & qui les fit regarder non seulement comme des Comtes Palatins d'une province, mais comme les Comtes

Histoire du Palatinat du Rhin.

Palatins du royaume même. Plusieurs circonstances concoururent à les élever à ce haut degré de gloire, l'honneur d'habiter le palais même d'Aix-la-Chapelle, palais principal du duché des Ripuaires, résidence des Rois, & ville qui étoit devenue la capitale de tout le royaume; & l'avantage de s'acquitter de leur charge sous les yeux du Monarque dans cette partie de la Monarchie, qui étoit la plus agréable & la plus fertile, celle où les Rois avoient fixé leur séjour, & où on voyoit nombre de palais royaux, tels que ceux de Maïence, de Cologne, de Treves, de Worms, de Spire, d'Oppenheim, & beaucoup d'autres. Ces circonstances mettoient les Comtes Palatins de cette partie du royaume à portée d'obtenir des graces, des droits, des priviléges, & des terres. Ils purent encore plus aisément obtenir ces droits & ces terres, lorsque les Ducs même de la France Orientale étant montés sur le trône impérial, soumirent directement au Fisc ce duché, ce qui arriva sous les Empereurs Henri III, Henri IV & Henri V. Les Comtes Palatins furent alors, après leurs Maîtres, les premiers Seigneurs & les premiers Officiers de cette province, & par ce canal ils le furent souvent de tout le royaume. Les Etats de cette même province devinrent alors immédiats, & les diſtricts de Maïence, de Worms & de Spire, furent gouvernés par des Comtes Provinciaux, *Comites Provinciales.* Mais ces comtés provinciaux ne subsisterent pas long-temps. Les grands priviléges accordés par les Empereurs aux Eglises & aux villes Impériales, priviléges qui les exempterent de la jurisdiction

ordinaire des Comtes, firent bientôt périr ces comtés.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Les Eglises ainsi enrichies, parurent ensuite se décharger d'une partie de leurs richesses en faveur des Comtes Palatins de la province. Ces Comtes Palatins s'agrandissoient toujours davantage. Ils acquéroient des terres par des mariages & par des achats. Les Empereurs les enrichissoient de celles qu'ils leur assignoient pour émolument de leur charge, & d'autres dont ils leur faisoient donation ; circonstances qui firent enfin de la grande étendue de pays dont ils se trouverent les maîtres, une des premieres principautés du royaume de Germanie, & de leurs personnes les Souverains de cette principauté. La dignité impériale étant devenue inséparable de ce royaume, & ce royaume changeant son nom en celui d'Empire Romain Germanique, cette principauté, qui, du nom de ses Maîtres, prit celui de Palatinat du Rhin, en a formé jusqu'à nos jours un des plus célebres & des plus puissans Etats.

Peu à peu tous les Palatinats des différentes provinces de l'Empire furent supprimés, ou par l'extinction des familles qui les possédoient, ou parce que cette charge & dignité étant devenue incompatible avec la souveraineté qu'avoient usurpée ou acquise les Ducs dans ces provinces, se trouva abolie ou annexée à la ducale. Les Comtes Palatins du Rhin seuls ont subsisté, parce qu'ils n'eurent point cette usurpation des Ducs à craindre ; que lorsque la France orientale fut soumise au Fisc, ils furent, après les Rois, les premiers de cette province, comme on vient de

Histoire du Palatinat du Rhin.

le dire, & qu'on peut alors les comparer eux-mêmes à des Ducs, quoiqu'ils retinssent le nom de Comtes Palatins.

La nature de cet Ouvrage ne permet point d'entrer dans de longues discussions pour fixer l'époque qui donna naissance aux Comtes Palatins de cette contrée, matiere obscure, qui a occupé plus d'une main habile. Si l'origine du Palatinat de Lorraine peut servir à marquer à la fois l'origine de celui qu'on appela ensuite *Palatinat du Rhin*, on pourra, dans ce cas, établir la naissance de l'un & de l'autre vers le milieu du dixieme siecle, au temps où Conrad II, Duc de Franconie, parvint au duché de Lorraine sous l'Empereur Othon I. C'est en effet sous ce Duc qu'on commença de faire mention des Comtes Palatins de Lorraine qui résidoient à Aix-la-Chapelle. Un Herman possédant beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle & sur les rives du Rhin, s'offre alors le premier en cette qualité.

On ne sçauroit se promettre de donner depuis cet Herman une suite exacte & appuyée d'autorités irréfragables, des anciens Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle. Les Historiens de ce temps-là, presque tous Moines, qui, en écrivant les Chroniques de leurs couvens, ont outré les louanges des Princes qui les enrichissoient, & peu ménagé la mémoire de ceux qui ne les favorisoient pas, se sont exprimés, ou peu exactement, ou peu fidélement. Les traces qu'on apperçoit de ces Comtes Palatins dans les Chartres, ne suffisent point au détail d'une Histoire, & leur suite en paroît quelquefois interrompue. La plupart des Historiens la commencent d'ordinaire

par Everard, Duc de Franconie, qu'on fait Comte Palatin de Lorraine vers l'an 925, & lui donnent pour successeurs Herman I, Ezon, Othon, & Henri du Lac, qui mourut en 1095. Cette chronologie paroît embrouillée & suspecte. Herman I, selon Tolner, meurt en 959, & Henri du Lac, son petit-fils, 136 ans après, événement très-rare. On trouve d'ailleurs que ces cinq Comtes Palatins auroient, l'un portant l'autre, gouverné leur province chacun au moins 34 ans, événement non moins rare dans des temps tumultueux, marqués par les révoltes & par les troubles.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Quoique ces raisons ayent fait croire à quelques Historiens modernes, qu'il y avoit une lacune entre Othon & Henri du Lac, d'autres se sont efforcés de prouver que ces deux Comtes Palatins se succéderent immédiatement l'un à l'autre. Mais les conjectures bien fondées, & les titres par lesquels le Savant Professeur M. Croll le jeune vient de prouver d'une nouvelle façon la vérité de cette lacune dans un petit Ouvrage qui a pour titre, *Liste éclaircie des Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle*, ont déterminé à adopter ici son systême.

Herman I.

Herman I, surnommé le *Petit* ou le *Pusillanime*, est le premier Comte Palatin d'Aix-la-Chapelle qui soit certain. Everard, frere de Conrad I, Roi de Germanie, qu'on rejette ici, comme l'a rejeté Joannes, ne fut que Duc de Franconie. On ne peut pas bien assurer de quelle Maison étoit Herman. La plupart des Historiens l'ont fait fils d'Arnoul le Mauvais, Duc de

Histoire du Palatinat du Rhin.

Baviere. Cependant on pourroit être autorisé à le revendiquer à la Maison Salique, puisqu'il concourut de plein droit au partage des terres du même Everard. Il fut très-puissant, & reçut de l'Empereur Othon I beaucoup de terres sur la Meuse, sur la Moselle, & en deçà & au delà du Rhin, dans les duchés de Juliers & de Berg, destinés à appartenir un jour à la Maison Palatine. On regarde ce Comte Palatin comme celui qui jeta les fondemens de la grandeur future des Comtes Palatins du Rhin ses successeurs, mais ses terres étoient alors entiérement différentes de celles qui composent aujourd'hui le Palatinat du Rhin, lesquelles ne commencerent de se former que sous le Comte Palatin Conrad après le milieu du douzieme siecle. Herman I fit sa résidence à
993. Aix-la-Chapelle, & mourut en 993, ou peu après.

Ezon. Ezon ou Erenfroi étoit fils du précédent. L'Empereur Othon III, en mourant, lui remit les ornemens de l'Empire. Une des choses qu'on croit devoir observer dès son administration, c'est qu'à la mort d'un Roi de Germanie, ou Empereur, les ornemens royaux & impériaux passoient anciennement entre les mains du Comte Palatin du Rhin, qui les gardoit jusqu'à ce qu'il pût les remettre à celui qui seroit nouvellement élu. C'est une preuve qui paroît confirmer que le Comte Palatin d'Aix-la-Chapelle étoit le même que celui du Rhin. L'usage qui, dans cette occasion, le mettoit en possession des marques de la royauté, semble indiquer qu'on l'avoit déjà choisi pour jouir de l'autorité royale dans le temps d'interregne. C'est l'ancienne & premiere

origine de la prérogative éminente dont jouissent encore les Electeurs Palatins, d'être Empereurs pendant la vacance du trône, ou, pour se servir de l'expression usitée, d'être Vicaires de l'Empire. Cette prérogative attachée aux terres du Palatinat du Rhin, fut ensuite reconnue & confirmée dans plusieurs Diplomes d'Empereurs, & établie enfin incontestablement par la Bulle d'or de Charles IV.

Histoire du Palatinat du Rhin.

On prétend qu'Ezon exerça le vicariat l'espace à peu près de quatre mois, depuis la mort de l'Empereur Othon III jusqu'à l'élection de Henri II. Il bâtit, en 1024, le célebre monastere de Brauweiler près de Cologne. C'étoit un Prince estimé de tout l'Empire. Il épousa Mathilde, fille de l'Empereur Othon II. Il fit souvent sa résidence au château de Thomberg, finit ses jours en 1034 ou 1035, & fut enterré à Brauweiler.

1002. *1035.*

Othon. I.

Othon I fut Comte Palatin à la mort d'Ezon son pere. Ayant reçu le duché de Souabe par concession de l'Empereur Henri III en 1045, Henri son cousin lui succéda cette même année dans la dignité de Comte Palatin. Gerard, fils d'Othon, fut Comte de Supplinbourg & de Querfurt, & pere de l'Empereur Lothaire II. Othon mourut à Thomberg en 1048, & fut enterré à Brauweiler.

Henri I, le Furieux.

Henri I étoit fils d'Heilin ou Henri, frere cadet d'Ezon, par conséquent cousin-germain d'Othon. La plupart des Auteurs se sont doublement trompés sur son compte; ils l'ont confondu avec Henri II son fils, Seigneur du Lac, dont on parlera bientôt, & ont attribué une partie des événe-

mens de sa vie à un autre Henri, mort dès l'an 1031, dont il étoit oncle à la mode de Bretagne, étant fils de Ludolphe, autre cousin de Henri I. Le présent de la seigneurie de Clotren que Richenza, Reine de Pologne, cousine de Henri I, fit au monastere de Brauweiler, en constituant ce même Henri Avoué de ce monastere, occasionna une vive dispute entre lui & le célébre Annon, Archevêque de Cologne. Le saint Prélat s'empara de cette seigneurie, persuada à Henri qu'il étoit pécheur, & l'excommunia. Ce Prince, par une conduite foible & qui ne sçauroit trouver aucune justification, abandonna, vers

1057. l'an 1057, sa femme, ses enfans & ses terres, & prit l'habit de Moine dans le monastere de Gorze, ce qui lui attira le surnom de Henri le *Moine*. La bizarrerie de cette démarche, qui eût été sainte si elle eût été inspirée, étoit assez l'indice d'un cerveau qui se dérangeoit. Près de trois ans après, il se défroqua précipitamment, retourna dans ses terres, se mit à la tête d'une troupe armée, & comme s'il n'eût été occupé pendant son état monastique que de l'injustice commise par l'Archevêque Annon, il alla l'assiéger dans Cologne; levée de bouclier mal soutenue, dont le peu de succès le jeta dans un égarement total d'esprit. Il devint furieux, fendit en deux avec une hache la tête à sa femme qu'il aimoit, & alla immédiatement en public rendre compte de l'horrible action qu'il venoit de commettre, en rire & s'en applaudir. On l'enferma

1061. dans le monastere d'Epternach en 1061, où il finit ses jours la même année, ayant entiérement perdu la raison. Les Annalistes l'ont appelé *Comte Palatin des Lorrains*.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Herman II, dont M. Groll a parlé le premier. Ce savant Auteur a rapporté un titre de l'Empereur Henri IV, de l'année 1065, dans lequel on fait mention de ce Comte Palatin. Il croit qu'il étoit frere de Henri le Furieux. Herman II fit restituer Clotten au monastere de Brauweiler en 1079, & mourut en 1085 ou au commencement de 1086.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Herman II. 1065.

1085.

Henri II, fils de Henri I, étoit Seigneur du Lac, château près d'Andernach, ainsi appelé de sa situation, où ce Prince fit quelque temps sa résidence, & où il jeta les premiers fondemens du monastere de même nom. Henri II fut Avoué de l'évêché & de la ville de Treves, & Vicaire de l'Empire en 1090, en l'absence de l'Empereur Henri IV qui étoit allé en Italie. C'est la premiere trace du droit qu'avoient les Comtes Palatins d'Aix-la-Chapelle & du Rhin d'exercer le vicariat en pareille occasion.

Henri II du Lac.

1090.

Il y a deux cas principaux qui peuvent mettre l'Empire dans la nécessité d'un Vicaire. Premiérement, lorsque le trône vient à vaquer par la mort d'un Empereur. On vient de voir que le Comte Palatin du Rhin avoit alors le droit de faire les fonctions du Chef de cet Etat, jusqu'à une nouvelle élection. La précaution que prenoient les Empereurs, de leur vivant, de faire élire leurs fils Rois des Romains, & leurs successeurs éventuels, rendirent rare ce cas. En second lieu, lorsque l'Empereur régnant est obligé de s'absenter de l'Empire, ou de quitter pour quelque temps les rênes du Gouvernement, soit à cause de maladie, de détention, ou de tout autre empêchement. Alors le Comte Palatin du Rhin

Histoire du Palatinat du Rhin.

a joui également du droit de vicariat ; mais ce droit n'a pas été aussi incontestable que celui dont il jouissoit pendant l'interregne. L'Empereur usa souvent anciennement de la liberté de nommer dans cette occasion un Vicaire à son choix, & on a beaucoup d'exemples dans l'Histoire de l'Empire, de choix qui sont tombés sur toute autre personne que sur les Comtes Palatins du Rhin. Cependant cette liberté de choix de la part des Empereurs, ne pourroit pas entiérement servir de preuve pour exclure le droit des Comtes Palatins du Rhin. Premiérement, parce que l'usage ayant été presque établi alors, que ceux-ci accompagnassent le Monarque dans leurs expéditions hors de l'Empire, ils ne pouvoient pas par conséquent être Vicaires. Secondement, parce que dans les occasions où ils ne l'ont pas suivi, & où l'on a voulu les frustrer de ce droit, ils l'ont réclamé comme une de leurs anciennes prérogatives. Troisiémement, parce que ce droit d'exercer le vicariat en cas d'absence de l'Empereur, leur a été confirmé ensuite par des Constitutions Impériales, dans lesquelles on a reconnu qu'il leur appartenoit de toute ancienneté en vertu de leurs terres. Telles furent entre autres le Diplome de l'Empereur Charles IV, de l'an 1375, en faveur de Robert I ; celui de l'Empereur Robert, de 1401, en faveur de Louis le Barbu son fils ; de Maximilien I, en 1518 ; de Charles Quint, en 1580, &c. Aujourd'hui les Electeurs Palatins, avec ceux de Saxe, sont Vicaires de l'Empire dans tous les cas, en vertu de l'art. III, §. 15 de la capitulation de Charles VII.

1093. Henri II est enfin le premier qui, au titre de

Comte Palatin, ajouta du *Rhin*, *Comes Palatinus Rheni*, *de Rheno*, comme on peut le voir dans l'Instrument de fondation du monastere du Lac, de l'an 1093. Il mourut en 1095. Il eut pour femme Adélaïde, Comtesse d'Orlamunde, veuve premiérement de Henri II, Comte de Louvain, en second lieu d'Hermand de Luxembourg, Anti-César de l'Empereur Henri IV, & en troisieme lieu de Henri du Lac. Elle n'eut point d'enfans de son dernier mari. Elle avoit un fils appelé *Sigefroy de Ballenstadt*, que quelques-uns disent être fils du premier lit, d'autres du second. Henri du Lac l'institua son héritier.

Histoire du Palatinat du Rhin

1095.

Sigefroy succéda dans le Palatinat à Henri du Lac son beau-pere. Il se croisa, & s'en alla à la Terre-Sainte sous les étendards de Godefroy de Bouillon, en 1096. On dit que Godefroy de Calve, Comte Palatin de Souabe, administra le Palatinat du Rhin pendant cette expédition, & que c'est pour cette raison qu'on le trouve quelquefois qualifié Comte Palatin du Rhin. D'autres prétendent qu'on ne trouve ce Godefroy ainsi qualifié qu'après la mort de Sigefroy. Celui-ci, après son retour, se révolta contre l'Empereur Henri V, & se réconcilia peu après avec lui. Mais son esprit inquiet & remuant ne lui permettoit pas de mener une vie tranquille. Il prit part à la révolte des Saxons contre le même Empereur Henri V, au sujet de la succession d'Orlamunde & de Weimar, & fut tué dans cette révolte en 1113. Il fit quelque temps sa résidence à Cocheim sur la Moselle, & Pfaltzel près de Treves.

Sigefroy.

1096.

1113.

Guillaume succéda à Sigefroy son pere, à l'âge de trois ans, sous la tutelle du même Godefroy de

Guillaume.

Calve, Comte Palatin de Souabe, dont on vient de parler, & qui fut Administrateur du Palatinat. Parvenu à l'âge de majorité, il gouverna par lui-même. Autant avoit été turbulente l'administration du pere, autant fut pacifique & sage celle du fils. Il accrut considérablement ses Etats situés sur le Rhin & sur la Moselle, & mourut sans postérité en 1140. Ses allodiaux furent dévolus à l'Empire.

Histoire du Palatinat du Rhin.

1140.

Herman III.

Herman III, Comte de Staleck, endroit situé près de Bacharach, succéda à Guillaume par concession de l'Empereur Conrad III. Il y a beaucoup d'opinions sur l'origine de sa Maison. Il résida d'ordinaire au château de Pfaltz, au milieu du Rhin, vers la petite ville de Caub. Il fit la guerre à l'Archevêque de Maïence, & on l'accusa par cette raison d'avoir troublé la paix publique. On lui fit son procès dans une Diete de Worms, en 1155, & on le condamna à la peine ignominieuse de Cynophorie alors en usage, qui consistoit à charger un chien sur ses épaules, & à le porter l'espace d'un mille d'Allemagne. Il se retira dans un monastere après cette ignominie, & il y finit ses jours peu après en 1156, n'ayant pas laissé de postérité.

1156.

Conrad.

Le Palatinat du Rhin, depuis plus de 60 ans, c'est-à-dire, depuis la mort de Henri du Lac, avoit ressenti des secousses dangereuses. Sigefroy, beau-fils de Henri du Lac, avoit été massacré dans une révolte. Guillaume & Herman III n'avoient point eu de postérité, & leurs terres avoient passé dans les mains des Empereurs. Ces vicissitudes & les troubles dont elles furent accompagnées, durent causer le démembrement d'une partie de

ses terres. Ce qui en resta, passa, après la mort d'Herman III, à Conrad de Hohenstauffen, frere consanguin de l'Empereur Frédéric I, qui reçut de cet Empereur le Palatinat du Rhin. Mais ce Palatinat commençant à être affecté à de nouvelles terres, devint un Palatinat du Rhin nouveau qui continuoit l'ancien. Ce Palatinat nouveau, formé par les terres que posséda & qu'acquit Conrad sur le Rhin & sur le Necker, & qui s'agrandit beaucoup par la suite, fut alors le commencement & l'origine de celui qui subsiste aujourd'hui. *Histoire du Palatinat du Rhin.*

Conrad fut donc le Fondateur du Palatinat du Rhin moderne, & jouit d'une grande puissance. Il fut avoué Protecteur des Eglises de Treves, de Worms, de Strasbourg, de Spire, de Würtzbourg, de Fulde, de Weissembourg, de Seltz, de Limbourg, de Ravengersburg, & de Lorsch. L'Evêque de Worms l'investit du château & du bourg de Heidelberg, & du comté de Stalbuhel, étendue de pays située dans le Creichgau, & fief relevant de cet évêché.

L'acquisition de ce fief est d'autant plus remarquable, que c'est un des premiers pas qui conduisit ensuite les Comtes Palatins du Rhin à d'autres acquisitions contiguës à Heidelberg, lesquelles formerent le nouveau Palatinat du Rhin dont on parle, & qui le fixerent à la fin dans cette étendue de terrein où on le voit aujourd'hui. Ces acquisitions postérieures s'étendirent dans le Mayntzgau, dans le Wormsgau, dans le Speyergau ; & c'est au milieu de ces trois anciens districts que subsiste de nos jours cet Etat. C'est là que les Comtes Palatins du Rhin acquirent des

Histoire du Palatinat du Rhin. terres & des villes par des achats, par des engagemens, par des mariages, & par des guerres, sur-tout après l'extinction des duchés de Souabe & de Franconie, arrivée par la fin tragique de Conradin, en 1268. C'est là que les Empereurs leur firent des donations, & que les évêchés, les abbayes & les églises les enrichirent des plus beaux fiefs. De l'assemblage de toutes ces acquisitions, il en sortit à la fin le Palatinat du Rhin, comme une nouvelle province ou principauté de l'Empire, telle que nous la voyons de nos jours. Voilà l'objet qu'on pourra se proposer à l'avenir pendant l'espace de plus de trois siecles, dans l'étude de l'Histoire du Palatinat : on verra cet Etat & son Histoire grossir & se former à la fois.

Conrad fut tuteur de Frédéric de Rothembourg, Duc de Souabe, fils de l'Empereur Conrad III, administra ce duché pour son pupille, & porta pour cette raison quelque temps le titre de Duc de Souabe. Il fit avec avantage la guerre à l'Archevêque de Cologne, & n'épargna point l'évêché de Worms. Il maria Agnès sa fille, en
1164. 1164, à Henri le Long, de la Maison des Guelfes, fit sa résidence tantôt à Bacharach, tantôt à Hey-
1195. delberg, & mourut en 1195. Tolnen s'est trompé lorsqu'il l'a appelé Comte de Deux-Ponts. Sa méprise est venue sans doute de ce que la mere de Conrad étoit Agnès, Comtesse de Deux-Ponts & de Sarbrück.

Henri le Long. Henri, surnommé le *Long*, de la Maison des Guelfes, fils de Henri le Lion, Duc de Baviere & de Saxe, & gendre de Conrad dont on vient de parler, fut investi du Palatinat par l'Empereur Henri VI en 1196. L'événement re-

marquable par lequel cet Etat, après lui, passa dans la Maison de Baviere Wittelspach, paroît encore enveloppé d'obscurité. Tous les Historiens rapportent que Henri ayant pris parti pour l'Empereur Othon IV son frere, contre Frédéric II, fut par celui-ci mis au ban de l'Empire en 1215, & que le Palatinat du Rhin fut conféré à Louis, fils d'Othon V, surnommé le *Majeur*, de la Maison de Wittelspach, & Duc de Baviere. Ce récit semble aujourd'hui sujet à plusieurs objections.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Henri le Jeune.

Henri le Long eut un fils appelé *Henri le Jeune* : on croit que le pere s'en allant, en 1213, dans ses Etats de Brunswick, résigna le Palatinat à ce fils. On a un titre dans le Code diplomatique de Schonan, monastere situé près de Heydelberg, par lequel on voit que ce Henri le Jeune gouvernoit le Palatinat en 1213, & qu'il prenoit le titre de Comte Palatin du Rhin. Il mourut en 1214, & fut enterré à Schonan. On doit, ce me semble, le mettre au nombre des Comtes Palatins du Rhin, ayant gouverné cet Etat près d'un an. Il est à la vérité un peu difficile de croire, nonobstant l'autorité du Diplome qu'on vient d'alléguer, que Henri le Long confiât l'administration du Palatinat à Henri le Jeune son fils, qui ne pouvoit être âgé alors tout au plus que de quatorze à quinze ans. C'est celui-ci qu'on avoit appelé dans une inscription sépulcrale, *Princeps magnanimus, Comes Aulæ, gloria Rheni junior Henricus.* Freher l'a confondu avec son pere. 1213.

A la mort de Henri le Jeune, est-ce son pere qui reprit l'administration du Palatinat ? On prétend que celui-ci favorisant alors la faction d'Othon IV, son frere, contre Frédéric II, renonça de

Histoire du Palatinat du Rhin.

plein gré à cette province, qu'il prévoyoit pouvoir difficilement garder. Il en disposa en faveur d'Agnès, sa fille aînée, qu'il promit en mariage l'an 1214 même, à Othon l'Illustre, fils de Louis de Baviere. Othon n'étant âgé que de huit ans, son pere administra pour lui le Palatinat, & l'un & l'autre prirent dès lors le titre de Comte Palatin du Rhin. On trouve dans le même Code diplomatique de Schonan, un titre de Louis, Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviere, de l'année 1214, titre antérieur à la prétendue proscription de Henri le Long. Othon épousa Agnès en 1225, & devenu majeur en 1228, il prit lui-même les rênes du Gouvernement. Selon ce récit, Louis I de Baviere n'auroit été que l'Administrateur du Palatinat pendant la minorité de son fils; & la proscription de Henri le Long, en vertu de laquelle on prétend généralement que ce Palatinat passa dans la Maison de Baviere en la personne de Louis I, ne seroit qu'une fable (*a*).

On a quelque peine à adopter cette nouvelle opinion, contraire à tout ce qu'en ont écrit jusqu'à présent tous les Historiens. On ne s'accordera donc point ici de l'ancienne, d'autant plus qu'on voit que Henri le Long, auquel on fait abandonner le Palatinat en 1214, sans aucune raison plausible, se conduisit depuis dans toutes les occasions, & jusqu'à sa mort arrivée en 1227, comme s'il en étoit le véritable possesseur, & prit constam-

(*a*) Voyez l'Ouvrage de M. Croll, intitulé *Originum Bipontinarum*, p. 267 & suiv. dans les Notes.

miem

ment le titre de Comte Palatin du Rhin. Sa conduite, ce titre même, paroissent incompatibles avec la cession ou l'abandon du Palatinat qu'on lui attribue en 1214. Dans toutes les chartes de l'Empereur Frédéric II en faveur de Louis I de Baviere, on regarde celui-ci comme véritable Comte Palatin du Rhin. S'il n'eût été qu'Administrateur, n'auroit-on pas fait mention quelquefois d'Othon son fils, comme seul Maître légitime de cet Etat ?

Histoire du Palatinat du Rhin.

TROISIEME PARTIE.

Le Palatinat du Rhin parvient à la Maison qui regne aujourd'hui.

QUELLE que puisse être la voie par laquelle le Palatinat du Rhin parvint à la Maison de Baviere-Wittelspach, il est certain que cette époque doit être fixée au commencement du treizieme siecle, & après que Henri le Long & Henri le Jeune son fils eurent quelque temps gouverné cet Etat. Ainsi, après les différens Comtes Palatins du Rhin dont on vient de parler, la possession du Palatinat se fixa enfin dans cette Maison qui l'a toujours possédé & qui le possede encore. C'est là que commence la troisieme partie de l'Histoire Palatine, celle qui doit intéresser davantage, celle dont les événemens se mêlent à l'Histoire des grands Etats de l'Europe, dont le fil nous conduit jusqu'au temps présent, & dont on se propose de donner un précis dans cet Ouvrage.



CHAPITRE I.

Origine & vicissitudes de la Maison Palatine qui regne aujourd'hui, jusqu'à l'époque où elle acquit le Palatinat du Rhin au commencement du treizieme siecle.

Histoire du Palatinat du Rhin.

L'Histoire vante à juste titre l'ancienneté de la Maison qui regne de nos jours dans le Palatinat du Rhin. Sans fouiller ni dans l'obscurité de ces temps reculés & ténébreux, de ces temps où les hommes cherchoient moins, par leurs actions, à illustrer leur nom dans la postérité, qu'à se rendre redoutables à leurs contemporains; sans s'égarer dans les subtilités presque toujours absurdes des conjectures, on se contentera de fixer l'origine de cette Maison à un Léopold, qui vivoit au neuvieme siecle, & qui descendoit de celle de Charlemagne. Les Généaolgistes zélés pourront s'exercer encore à chercher quels furent les ancêtres de ce Léopold. On le fera descendre, si on le veut, des Rois de Troie, comme Jean I, Duc de Deux-Ponts, le prétendit au seizieme siecle. Cette vaste antiquité ennoblira-t-elle davantage les actions illustres des Princes de cette Maison, qui ont régné dans des temps plus policés?

Ce Léopold ne fut pas ce qu'ont été d'ordi-

naire les Chefs des grandes Maisons foibles, & ne faisant que frayer le chemin à une grandeur future; il jouit lui même d'un pouvoir qui donna du lustre à sa Maison. Il fut Duc de Baviere vers la fin du neuvieme siecle, par concession de l'Empereur Arnoul. Ce duché, depuis la déposition de Thassillon III, son dernier Duc, en 788, fut possédé, l'espace de plus de cent ans, par les successeurs de Charlemagne, & gouverné, en leur nom, par plusieurs Comtes. On fait d'abord mention d'un Gérold, Comte de Baviere, nommé par Charlemagne au gouvernement de cette province. Il fut tué, en 799, dans une expédition contre les Huns. Ce duché commença ensuite à prendre le titre de *royaume*. Louis le Débonnaire l'hérita de Charlemagne, son pere, en 814. Par le traité de Verdun, en 843, il tomba en partage à Louis le Germanique, fils de Louis le Débonnaire, & ensuite successivement aux trois fils de Louis le Germanique, Carloman, Louis III, & Charles le Gros. Celui-ci ayant été déposé en 887, Arnoul, fils naturel de Carloman, lui succéda dans l'Empire, & hérita de la Baviere. On dit que c'est sous son regne que Léopold obtint le gouvernement de ce duché. Ce Duc fut tué au commencement du dixieme siecle, dans une guerre des Huns contre les Bavarois, en 907 ou en 908.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Arnoul, surnommé *le Mauvais*, fils de Léopold, succéda à son pere dans la Baviere. Il voulut s'arroger la souveraineté de cette province, à l'extinction des Carlovingiens en 911. Cette entreprise brouilla sa Maison avec les Empereurs Saxons. Il mourut en 937. Ses enfans ne voulant

Histoire du Palatinat du Rhin.

point dépendre de l'Empereur Othon le Grand, se révolterent contre lui, & furent exclus de la succession paternelle, dont ils n'obtinrent que le petit comté de Scheyren; événement qui donna naissance aux Comtes Palatins de Baviere. Cet Empereur donna ce duché à Berthold, leur oncle paternel, qui finit ses jours vers le milieu du dixieme siecle, en 947 ou 948. Othon le Grand en conféra alors le gouvernement à Henri le Querelleur, son propre frere, & cette province fut ainsi ravie à la Maison de Léopold, dont l'éclat ne fut que passager, & dura à peine cinquante ans.

Cette Maison, réduite à la seule possession du comté de Scheyren dans la Haute-Baviere, resta à peu près 230 ans dans cet état de médiocrité & d'abaissement. Elle fit souvent des efforts & des tentatives pour recouvrer ce qu'elle avoit perdu, mais infructueusement. La Baviere recevant, comme les autres provinces du royaume de Germanie, son Palatinat particulier, cette dignité devint héréditaire dans cette Maison. Arnoul le Jeune, fils d'Arnoul le Mauvais, bâtit le château de Scheyren. Sa Maison en prit le nom, & il en fut le premier Comte Palatin. Il mourut en 954. Ses successeurs firent leur résidence dans ce château l'espace de près d'un siecle & demi. Berthold, son fils, lui succéda, & décéda en 982. Après Berthold se succéderent de pere en fils, Wernier, Othon I, mort en 1040, Othon II en 1079, & Othon III, qui convertit le château de Scheyren en un monastere de Bénédictins qui subsiste encore, & il en bâtit un nouveau, appelé *Wittelspach*, à quelque distance de l'an-

cien, entre Augsbourg & Paffenhoven, vers la fin du onzieme siecle. Cette Maison changeant alors son nom, prit celui de ce nouveau château; par conséquent les Comtes Palatins de Scheyren furent dans la suite appelés *Comtes Palatins de Wittelspach*. Othon III fut le premier qui porta ce nom : il termina sa carriere en 1101. Othon IV, son fils, lui succéda, & mourut en 1146. Othon V, surnommé le *Majeur*, fut le successeur d'Othon IV, son pere.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Rien n'est plus surprenant que la rapidité avec laquelle cette Maison releva sa splendeur & sa puissance. L'année 1180 est le commencement de cette époque mémorable. L'Empereur Frédéric Barberousse ayant proscrit Henri le Lion, Duc de Saxe, possesseur en même temps de la Baviere, conféra, dans cette année, ce dernier duché à Othon V, surnommé le *Majeur*, Comte Palatin de Wittelspach, dont on vient de parler. Cet Othon s'attira l'estime de Frédéric, & reporta enfin le duché de Baviere dans la Maison qui en avoit été dépouillée long-temps auparavant. On ne trouvera peut-être pas déplacée ici la liste des Ducs qui avoient gouverné la Baviere depuis qu'on avoit enlevé ce duché à la Maison de Wittelspach, jusqu'à l'acquisition qu'en fit Othon V, dont les descendans l'ont toujours possédé depuis. Il avoit passé, par concession des Empereurs Saxons, Saliques & Souabes, entre les mains de plusieurs Princes de différentes Maisons, dans les dixieme, onzieme & douzieme siecles.

Berthold, frere d'Arnoul le Mauvais, Duc de Baviere, mort en 948.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Henri I, le Querelleur, frere de l'Empereur Othon I, mort en 955.

Henri II, le Majeur, fils du précédent, déposé en 976.

Othon I, Duc de Souabe, fils de Ludolphe, Duc de Souabe, & petit-fils de l'Empereur Othon I, mort en 982.

Henri III le Mineur, Duc de Baviere en 983, fils de Berthold de Scheyren. Il résigna en 985 en faveur de Henri le Majeur, mort en 989.

Henri II, le Majeur, de nouveau depuis 985 jusqu'à sa mort en 995.

Henri IV, le Boiteux, fils du précédent Duc de Baviere, à la mort de son pere, Empereur en 1002, sous le nom de Henri II, conféra deux ans après ce duché à Henri, son beau frere, qui suit.

Henri V, le Vieux, Comte de Luxembourg, frere de Cunegonde, femme de l'Empereur Henri II, Duc de Baviere en 1004, mort en 1027.

Henri VI, le Jeune, neveu du précédent, mort en 1047.

Conrad I, fils de Ludolphe, & petit fils d'Ezon, Comte Palatin d'Aix la-Chapelle, Duc de Baviere en 1049, déposé en 1053, mort en 1054 en exil.

Henri VII, fils de l'Empereur Henri III, Empereur lui-même en 1056, IV de son nom.

Conrad II, frere du précédent, mort en 1056.

Agnès de Poitou, femme de l'Empereur Henri III, mere de l'Empereur Henri IV & de Con-

rad II, Duchesse de Baviere jusqu'en 1061 qu'elle résigna ce duché.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Othon II, Comte de Northeim, de l'ancienne Maison de Saxe, Duc de Baviere en 1061, déposé en 1071, mort en 1083.

Welf I, fils d'Ezon, Marquis d'Est, gendre du précédent, Duc de Baviere en 1071, mort en 1101.

Welf II, fils du précédent, mari de la fameuse Comtesse Mathilde, mort en 1120.

Henri VIII, le Noir, frere du précédent, mort vers 1126.

Henri IX, le Superbe, fils du précédent, gendre de l'Empereur Lothaire II, Duc de Saxe en 1136, dépouillé de ces deux duchés par l'Empereur Conrad III en 1138, mort en 1139.

Léopold, Margrave d'Autriche, frere utérin de l'Empereur Conrad III, Duc de Baviere en 1138, mort en 1141.

Henri X, surnommé *Jochsammergott* (apparemment, *oui Dieu m'aide ainsi*), frere du précédent, lui succéda en 1142, résigna en 1156 en faveur de Henri le Lion, son beau-fils, mort en 1172.

Henri XI le Lion, fils de Henri le Superbe, Duc de Saxe & de Baviere, proscrit en 1180, mort en 1195.

Othon le Majeur, de la Maison de Wittelspach, Duc de Baviere en 1180, par concession de l'Empereur Frédéric I, mort en 1183.

Si la postérité d'Othon V de Wittelspach fut heureuse par la puissance qu'elle acquit, celle d'Othon VI, son frere, surnommé le *Mineur*, essuya une destinée bien différente. Othon VII,

Histoire du Palatinat du Rhin.

fils d'Othon VI, & neveu d'Othon V, assassina à Bamberg l'Empereur Philippe en 1208. Ce meurtrier fut proscrit, tué en conséquence de cette proscription par un Comte de Calendin, Maréchal héréditaire, & Grand-Prévôt d'Allemagne, & le nom de *Wittelspach* prit fin en lui. Le château de ce nom fut démoli & rasé.

La prospérité de cette Maison, en la lignée du célebre Othon V, ne se borna pas à l'acquisition de la Baviere. L'Empereur Frédéric II donna, en 1215, l'investiture du Palatinat du Rhin à Louis, fils de cet Othon, après avoir proscrit Henri le Long, Comte Palatin du Rhin, de la Maison des Guelfes, fils de Henri le Lion. C'est à cette époque que commence l'Histoire du Palatinat du Rhin, sous les Princes de la Maison qui le gouverne aujourd'hui. Les descendans de Louis ont régné sans interruption jusqu'à nos jours, dans le Palatinat & dans la Baviere. Voilà comment cette Maison, qui avoit été florissante sous les derniers Empereurs Carlovingiens, qui avoit ensuite gémi sous les Empereurs Saxons & Saliques, parvint tout à coup, sous ceux de la Maison de Souabe, à un haut degré de puissance, qui reçut encore depuis des accroissemens considérables.

Les Comtes Palatins de Scheyren & de Wittelspach disparoissent donc ici pour ne nous montrer dans leur postérité que les Souverains du Palatinat du Rhin & de la Baviere. Leur Maison se partagea bientôt en deux branches; l'aînée resta en possession du Palatinat; la Baviere fut le partage de la cadette, & après son extinction, l'aînée les réunit encore aujourd'hui. Ce n'est que du Pa-

latinat & de la branche à laquelle il eſt échu, qu'on ſe propoſe de parler dans cet Ouvrage. Vingt-ſix Comtes Palatins du Rhin & Electeurs de cette Maiſon de Baviere-Wittelſpach ont poſſédé cet Etat depuis Louis, dont on vient de faire mention, juſqu'à nos jours. Si on répartit cet eſpace de temps de près de cinq ſiecles & demi ſur ces vingt-ſix Princes, on trouvera vraie cette regle qui détermine la durée de chaque regne, l'un portant l'autre, à peu près à vingt ou vingt-un ans.

Hiſtoire du Palatinat du Rhin.

Cette Maiſon s'eſt rendue célebre dans l'Europe après l'époque de ſon agrandiſſement, dont on vient de parler. Des diſſentions domeſtiques, des troubles de Religion, des guerres inteſtines & étrangeres l'ont ſouvent ébranlée, & le courage de ces Princes a éclaté au milieu de ces viciſſitudes funeſtes qui enfantent le malheur des peuples.

Pour ſaiſir avec clarté le tableau des événemens principaux arrivés dans le Palatinat, depuis qu'il parvint à la Maiſon de Baviere-Wittelſpach, juſqu'à nos jours, on diviſera ce long eſpace de temps en ſix périodes. La premiere, qui comprend le treizieme ſiecle, fait voir le Palatinat uni à la Baviere, & le premier partage qu'on fit de ces Etats. La ſeconde, qui embraſſe le quatorzieme ſiecle, commence par la diviſion de cette Maiſon en deux branches, à chacune deſquelles échut l'un de ces deux Etats qui ſe ſont réunis de nos jours; elle finit à la mort de Robert III. Après lui la branche Palatine s'étant diviſée en pluſieurs lignées qui ont poſſédé l'Electorat l'une après l'autre, chacune de ces lignées

Histoire du Palatinat du Rhin.

formera une période. Par conséquent celle de Louis le Barbu, fils aîné de Robert III, fera la troisieme période; celle de Simmeren, la quatrieme. On finira par les deux dernieres de Neubourg & de Sultzbach. On parcourra sommairement toutes ces périodes, & on n'en fera remarquer que les grands événemens.





CHAPITRE II.

PREMIERE PERIODE.

Depuis que la Maison de Baviere-Wittelspach obtint le Palatinat, en 1215, jusqu'à la mort de l'Electeur Louis le Sévere en 1294. Le Palatinat & la Baviere resterent réunis pendant cette période.

Liste des Comtes Palatins du Rhin de cette Période.

Histoire du Palatinat du Rhin.

LOUIS I, fils d'Othon V de Wittelspach, surnommé *le Majeur*, Duc de Baviere. Il succéda à son pere dans ce duché en 1183, & obtint le Palatinat du Rhin de l'Empereur Frédéric II en 1215, assassiné en 1231.

Othon l'Illustre, fils du précédent, Comte Palatin du Rhin, & Duc de Baviere. Il épousa, en 1225, Agnès, fille aînée de Henri le Long, dernier Comte Palatin du Rhin, de la Maison des Guelfes. Il mourut en 1253.

Louis II, surnommé *le Sévere*, fils du précédent. Il partagea les Etats avec Henri son frere, & eut le Palatinat & la Haute-Baviere. Ses deux fils, Rodolphe & Louis, diviserent la

Histoire du Palatinat du Rhin.

Maison en deux branches, qui formerent deux Maisons, la Palatine & celle de Baviere, qui ne se sont plus réunies. Ainsi Louis le Sévére fut la souche commune de ces deux Maisons. Il mourut en 1294.

L'acquisition du Palatinat du Rhin que fit la Maison de Baviere-Wittelspach, au commencement du treizieme siecle, est l'époque la plus glorieuse des Annales de cette Maison. Cette acquisition, jointe à celle qu'elle venoit de faire du duché de Baviere, forma dès-lors une Maison qu'on peut appeler pendant quelque temps *Bavaro-Palatine*, & réunit une vaste étendue d'Etats, dont les Souverains furent comptés parmi les plus puissans de l'Allemagne. Trois Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, Louis I, Othon l'Illustre, & Louis II, surnommé *le Sévere*, les possséderent pendant le treizieme siecle. L'histoire de ces trois Princes est commune au Palatinat & à la Baviere; & la période dont on parle, peut prendre le nom de *Bavaro-Palatine*.

Louis I.

Louis I est sur-tout remarquable, parce que c'est par lui que le Palatinat fut acquis. La bataille de Bovines, en 1214, ayant dissipé le parti de l'Empereur Othon IV, Frédéric II, son rival, mit, en 1215, au ban de l'Empire; Henri le Long ou le Beau, Comte Palatin du Rhin, frere d'Othon IV, dont il favorisoit la faction, & donna en même temps l'investiture du Palatinat à Louis de Baviere, qui devint premier Comte Palatin du Rhin de sa Maison. Cette proscription n'enleva pas cet Etat à Henri, qui

1214.

le défendit les armes à la main. Louis, qui tenta de s'en mettre en possession, fut fait prisonnier par les habitans qui refusoient de le reconnoître. Il ne fut relâché qu'après avoir payé une rançon considérable. On ne sçauroit décider qui resta le maître du Palatinat après cet événement. On arrêta, dit-on, un mariage entre Agnès, fille aînée de Henri, & Othon, fils de Louis; & on prétend qu'on réserva à Louis de succéder dans le Palatinat à la mort de Henri.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Ce mariage, cet accommodement, & l'investiture du Palatinat, donnée à Louis I, assurerent à sa Maison cet Etat, que des troubles ultérieurs & des arrangemens d'une autre nature pouvoient lui ravir. Cependant ce Prince, depuis l'année 1215, prit le titre de Comte Palatin du Rhin, & l'Empereur Frédéric II le lui donna dans toutes les occasions. Henri prit toujours de son côté le même titre. Ainsi les actes & les documens de l'Histoire de ce temps font mention de deux Comtes Palatins du Rhin à la fois, même de trois, Henri, Louis, & Othon l'Illustre. Dans cette confusion on ne voit pas bien quel fut alors le légitime possesseur du Palatinat. On trouve cependant, sous l'année 1219, que Frédéric II conféra à Louis I le droit de posséder des mines de toutes sortes de métaux dans cet Etat, droit qui étoit dans ce temps-là réservé par les Empereurs dans tout l'Empire. 1219.

Mais si, en vertu de l'accommodement dont on vient de parler, Henri posséda le Palatinat jusqu'à sa mort arrivée en 1227, Louis de Baviere dut lui succéder. Quelques Historiens ne

Histoire du Palatinat du Rhin.

mettent point ce dernier au nombre des Comtes Palatins du Rhin. Ils prétendent que le Palatinat ne fut acquis à la Maison de Baviere-Wittelspach, que par le mariage dont on a parlé d'Othon son fils, en 1215 ; que ce fut cet Othon qui suc-
1225. céda à Henri, son beau-pere, & qui fut le premier Comte Palatin du Rhin de sa Maison. Ce mariage ne pouvoit que transférer à Othon la propriété des allodiaux dont sa femme étoit héritiere, & les fiefs d'Empire que possédoient les Comtes Palatins du Rhin, & sur-tout les prérogatives attachées à leur dignité ne pouvoient être ni possédées ni transmises par une femme. Ce qui fit passer le Palatinat dans la Maison de Baviere-Wittelspach, fut l'investiture que l'Empereur avoit donnée de cet Etat à Louis ; & cette investiture ne fut annullée ni par l'accommodement que ce même Louis venoit de faire avec Henri son prédécesseur, ni par le mariage d'Othon son fils avec l'héritiere de Henri.

On a agité la question (de nos jours inutile) si Louis porta au Palatinat la dignité électorale, & les droits qui y sont annexés, ou s'il ne fut revêtu de cette dignité & de ces droits que par l'acquisition du Palatinat. Comment cette question pouvoit-elle être décidée sur des raisons solides ? Le droit d'élire les Empereurs, qui appartenoit anciennement à tous les Etats d'Allemagne, étoit encore assez général au commencement du treizieme siecle. Les inconvéniens & la difficulté de se rendre aux Dietes d'élection, & l'établissement du droit de prétaxation, bornerent peu à peu par la suite ce droit général. Mais ce ne fut

que du temps du grand interregne, & vers la fin du treizieme siecle, par conséquent après l'époque où le Palatinat parvint à la Maison de Baviere-Wittelspach, que la dignité électorale devint le partage de certains Etats, & principalement de ceux qui jouissoient d'un des grands offices de l'Empire. 1227.

Louis, Duc de Baviere, fut donc, en 1215 ou en 1227, le premier Comte Palatin de sa Maison. Deux grands Etats de l'Empire, la Baviere & le Palatinat, se trouverent alors réunis en sa personne. Quelques Auteurs prétendent que c'est à cette réunion que deux des grands offices, celui de Grand-Echanson en vertu du duché de Baviere, & celui de Grand Sénéchal en vertu du Palatinat, venant à se joindre en faveur d'une même famille, le premier fut conféré à la Boheme. D'autres avancent que la Boheme avoit déjà été investie de ce grand office sous l'Empereur Conrad III, dans le temps que la Maison des Guelfes possédoit les duchés de Baviere & de Saxe, & qu'en vertu du dernier elle jouissoit d'ailleurs du grand-office de Grand-Maréchal.

Henri, Evêque de Worms, avoit renouvelé en faveur de Louis, dès l'an 1225, l'investiture de cette étendue du Creichgau, qui comprenoit le château & le bourg de Heydelberg, & le comté de Stalbuhel, fief relevant de l'Eglise de Worms, & qui, comme on l'a dit, avoit déjà été conféré au Comte Palatin du Rhin, Conrad. Louis I fut fort estimé de l'Empereur Frédéric

Histoire du Palatinat du Rhin.

II, qui le fit Gouverneur de son fils Henri, Roi des Romains. Aidé des conseils de ce Louis, ce jeune Prince exerça les fonctions de Vicaire de l'Empire en l'absence de l'Empereur. Mais

1231. lorsque ce Roi des Romains, animé par le Clergé, conspira contre son propre pere, & tenta de lui ravir la couronne impériale, Louis ne voulant pas prendre part à ce complot & à cette révolte, se retira en Baviere.

La fin de ce Prince fut malheureuse. Il fut assassiné à Kehlheim, en 1231, en présence de ses courtisans, tandis qu'il se promenoit. Il y a toute apparence que Henri, Roi des Romains, & ceux qui complotoient avec lui contre Frédéric II, furent la cause de ce meurtre. Quelques Historiens ont prétendu que ce fut l'Empereur Frédéric II lui-même qui le fit assassiner, mais sans fondement. Son Chancelier, Pierre des Vignes, a attesté qu'il pleura à la nouvelle de cet assassinat; & la lettre que cet Empereur écrivit à Othon, fils de Louis, sur cette fin tragique, paroît une preuve de cette vérité.

Il s'en falloit de beaucoup que le Palatinat du Rhin, tel qu'il parvint à cette époque entre les mains de Louis de Baviere, fût ce qu'il est aujourd'hui. Les terres des anciens Comtes Palatins du Rhin avoient été en grande partie aliénées ou données aux Eglises; & cet Etat n'embrassoit alors que très-peu de ces terres qui le composent de nos jours. Lindenfels, Mosbach, Boxberg, Bretten, Germersheim, Creutznach; Ladenbourg, Lautereck, Lautern, Oppenheim, Otzberg,

Otzberg, Simmeren, Veldentz, Sponheim, Umstatt, n'ont été que des acquisitions postérieures à l'époque dont on parle. Cet Etat se forma donc peu à peu par la réunion de plusieurs morceaux, qui en ont fait à la fin un assemblage de dix-neuf grands bailliages situés à la droite & à la gauche du Rhin. Ils s'étendent en ligne droite l'espace à peu près de vingt milles d'Allemagne, depuis Bucharach jusqu'au Necker, près de Neckarsulm, ce qui peut être regardé comme la plus grande étendue de l'Electorat Palatin. Ils sont bornés par les pays de Wurtemberg & de Bade, par l'Alsace, par le duché de Deux-Ponts, par l'Electorat de Maïence, & par les terres de Darmstadt & d'Erpach. Partie de ces dix-neuf bailliages est comprise dans le Cercle Electoral du Rhin, partie dans celui du Haut-Rhin.

Histoire du Palatinat du Rhin.

A Louis I succéda, dans le Palatinat du Rhin & dans la Baviere, Othon l'Illustre, son fils. Il vécut dans les temps les plus tumultueux de l'Empire. Les Souverains Pontifes, irrités contre Frédéric II, continuoient de bouleverser l'Allemagne par leurs cabales. Tout le Clergé de ce pays étoit soulevé contre cet Empereur, & son propre fils ne cessoit de conspirer contre lui. Othon prit d'abord le parti du Saint-Siége contre Frédéric II; mais il changea bientôt après, se réconcilia avec l'Empereur, & fut toujours attaché aux intérêts de la Maison de Souabe. Ce schisme entre le Pape & l'Empereur, & les guerres dont fut agitée la Baviere au milieu de ces troubles, rendirent le regne d'Othon fort

Othon l'Illustre.

Histoire du Palatinat du Rhin.

orageux. Il fut tour à tour condamné par l'Empereur, comme coupable du crime de leze-Majesté, & excommunié par le Pape. Il mourut en 1253.

1253.

Louis II, surnommé le Sévere.

Il laissa deux fils, Louis II l'aîné, & Henri le cadet. Ils possséderent d'abord en commun tous les Etats de leur pere, & en firent peu après un partage en 1255, par lequel la Baviere fut divisée pour la premiere fois en Haute & en Basse. Par ce partage, Louis II eut le Palatinat & la Haute-Baviere; la Basse ou Baviere septentrionale échût à Henri, dont la postérité s'éteignit quatre-vingt-cinq ans après, en 1340. Il paroit que dans ce premier partage des Etats réunis du Palatinat du Rhin & de la Baviere, on se servit de la même regle que dans les partages postérieurs, où cette regle devint une loi. C'étoit d'adjuger d'abord à l'aîné les terres auxquelles étoit attaché l'un des grands offices de l'Empire, & de l'admettre ensuite avec ses freres au partage égal du reste des Etats. Henri, devenu le maître d'une partie de la Baviere, forma deux prétentions. Il voulut avoir son suffrage particulier dans les élections des Empereurs, comme l'avoient eu autrefois les Ducs de Baviere, & demanda d'être remis en possession de l'archi-office de Grand-Echanson détaché de ce duché en faveur de la Boheme, dans un temps où un même Prince ne pouvoit pas jouir de deux grands offices à la fois. On verra bientôt qu'on décida contre lui sur ces deux articles.

1255.

Louis II se distingua, au commencement de son administration, par les soins qu'il prit de mettre ses Etats à l'abri des brigands, qui dans ce temps infestoient toute l'Allemagne. Il fut même l'un des premiers auteurs de la fameuse ligue du Rhin, conclue en 1255 pour la sûreté publique.

Histoire du Palatinat du Rhin.

Tandis qu'il s'occupoit utilement pour ses Etats & pour l'Allemagne, la jalousie lui fit commettre une action dont il y a peu d'exemples. Marie de Brabant, sa premiere femme, étoit à Donawert, éloignée de lui. Elle donna à un messager deux lettres, l'une pour Louis son mari, l'autre pour un Rhingrave. Ce messager se trompa, & remit à Louis la lettre qui étoit pour le Rhingrave. Quelques expressions qu'il ne comprit pas, & qu'il interpréta sinistrement, rendirent ce Prince furieux. Il fit tuer sur le champ ce messager, & courut à Donawert. Il fit mettre à mort le Commandant du château, poignarda de sa main Stelice de Bremberg, jeune Dame d'honneur de la Duchesse sa femme, fit précipiter la Grande-Maîtresse de la Cour du haut d'une tour, & couper la tête à sa femme par la main du Bourreau. Cette action lui attira le surnom de *Sévere*. L'innocence de sa femme éclata peu après. Pour expier alors son crime, il alla consulter le Pape, qui lui conseilla de fonder une abbaye de Moines. C'est ce qu'exécuta Louis le Sévere, en 1266, dans la 1266.
Baviere, sur la riviere d'Ammer, où il bâtit une abbaye de Religieux de Cîteaux, laquelle fut

Histoire du Palatinat du Rhin.

appellée *Furstenfeld*, & qui reste comme le monument d'un emportement condamnable.

Un des événemens de ce temps, qui contri-
1268. bua, pour ainsi dire, à former le Palatinat du Rhin & la puissance électorale, fut l'extinction des duchés de Franconie & de Souabe. Conradin, le dernier Prince de la Maison de Hohenstauffen, qui possédoit ces deux duchés, fut décapité à Naples par la main du Bourreau, en 1268, à l'âge de seize ans. Après cette mort, on ne fit plus mention de ces deux provinces, dont les Etats acquirent leur liberté. Les villes devinrent villes impériales, & la Noblesse de Franconie, de Souabe & du Rhin, délivrée de l'autorité des Ducs, s'affermit dans son immédiateté. Les Electeurs Palatins firent par la suite beaucoup d'acquisitions dans le duché de Franconie qui venoit de s'éteindre, sur-tout dans les districts de Worms & de Spire.

1273. Louis II administra d'ailleurs ses Etats avec sagesse. Il contribua à élever à la dignité impériale Rodolphe de Hapsbourg, afin de remédier au désordre qui régnoit alors en Allemagne, Etat désolé par une anarchie qui duroit depuis long-temps. On pourra remarquer trois Constitutions de cet Empereur, qui concernent les Maisons Palatine & de Baviere. Dans la pre-
1275. miere, de l'an 1275, il déclara que les suffrages du Comte Palatin du Rhin & du Duc de Baviere, dans les élections des Empereurs, ne devoient être comptés que pour un seul. Dans la
1276. seconde, de l'an 1276, il confirma, en faveur

de Louis le Sévere, son gendre, les droits qu'avoient les Comtes Palatins du Rhin d'exercer le vicariat pendant la vacance du trône de l'Empire. Il y avoua que ce droit leur avoit appartenu depuis les temps les plus reculés (*ab antiquo*), comme une des prérogatives des terres Palatines. C'est la premiere confirmation authentique & expresse de ce droit, laquelle fut par la suite suivie de plusieurs autres. Dans la troisieme Constitution, de l'année 1290, l'Empereur confirma au Roi de Boheme la charge de Grand-Echanson, à l'exclusion de la Baviere.

Histoire du Palatinat du Rhin.

1290.

Louis II & son frere donnerent leurs suffrages à l'élection de Richard & de Rodolphe, & ces suffrages furent comptés pour un seul. Le droit de prétaxation avoit borné alors les Electeurs à un certain nombre, & à certaines Maisons; mais tous les Princes d'une même Maison vouloient avoir part à ce suffrage, ce qui causa encore des troubles & des inconvéniens.

1294.

Louis le Sévere mourut en 1294, & fut la souche commune des Maisons Palatine & de Baviere. Il laissa, de Mathilde, fille de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, sa troisieme femme, qu'il avoit épousée en 1273, deux fils; Rodolphe eut le Palatinat, Louis la Baviere. Ces deux Princes étoient donc issus, par leur mere, du sang Autrichien, & c'est d'eux que sont descendues les deux Maisons Souveraines qui ont régné dans ces deux Etats.

Sous les trois Comtes Palatins du Rhin & Ducs de Baviere, dont on vient de tracer une his-

Histoire du Palatinat du Rhin.

toire abrégée, voici quelles furent les principales acquisitions de terres dont ils agrandirent le Palatinat; Mosbach, Sintzheim, ancienne résidence des Comtes du Creichgau, Waldorff, Wisloch, la seigneurie de Lindenfels, Bretten, Muslach, Reutlingen, Hochenheim, Werschau, Caub, avec plusieurs autres endroits.

Fin du Tome LXXI.



